



HAL
open science

Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (III^e-XVIII^e siècle)

Séverine Hurard

► **To cite this version:**

Séverine Hurard. Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (III^e-XVIII^e siècle). Archéologie et Préhistoire. Université Paris I Sorbonne, 2017. Français. NNT : . tel-01763657

HAL Id: tel-01763657

<https://hal.science/tel-01763657>

Submitted on 11 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

UFR d'Art et d'Archéologie - École Doctorale d'Archéologie
Année universitaire : 2016-2017

THESE

**pour obtenir le grade de Docteur de
l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Discipline : Archéologie

présentée et soutenue publiquement
par

Séverine HURARD

le 15 décembre 2017

**ARCHEOLOGIE DES ELITES RURALES ORDINAIRES
DANS LE BASSIN PARISIEN (III^e-XVIII^e siècle)**

Volume 1 – Textes

Directeur de thèse :

Anne NISSEN (PR, Université Paris 1)

Jury

Luc BOURGEOIS (PR, Université de Caen)

Christopher LOVELUCK (PR, Université de Nottingham, UK)

Joëlle BURNOUF (PR émérite, Université Paris 1)

Florence JOURNOT (PR, Université de Paris 1)

Claude RAYNAUD (DR, CNRS),

Résumé

Cette thèse entend démontrer que l'archéologie, à travers la diversité des formes de l'habitat, permet d'enregistrer les niveaux les plus modestes des élites du monde rural médiéval et moderne et de reconnaître la diversité sociologique des cercles sociaux intermédiaires, aristocratiques comme paysans. La démarche a donc consisté à chercher dans l'ordinaire des pratiques sociales, dans les formes de l'habitat, dans les logiques spatiales, dans les choix économiques et culturels de ces acteurs, l'expression matérielle de stratégies d'ascension et d'ancrage social liées à l'exploitation et aux revenus de la terre. La première étape de cette analyse a été consacrée à une relecture historiographique des notions d'élites et de lieu de pouvoir, respectivement élargies au monde paysan et à une large variété de sites archéologiques. La deuxième partie présente, en se concentrant sur leurs caractéristiques élitaires, les sites du corpus, d'abord études de cas issues d'une pratique personnelle de l'archéologie préventive, puis sites de comparaison choisis dans un large Bassin Parisien. Enfin, la troisième partie est dédiée à une discussion sur la pertinence et la relativité des estimateurs archéologiques de la distinction sociale, adaptés à des contextes sociaux plus ambigus. Elle se conclut sur une ré-interrogation de nos modèles interprétatifs autour de la question de la faible lisibilité des petits sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge et des processus d'acculturation d'élites en quête d'ascension et d'enracinement à la fin de l'Antiquité.

Mots-clefs : *Elites, Moyen Âge, période moderne, Bassin parisien, habitat rural, paysannerie, mobilité sociale, acculturation, distinction sociale, milieu, espace, longue durée, estimateurs, exploitation, consommation, comportements.*

Abstract

This PhD seeks to demonstrate that archaeology, through variety of settlement types, can register the lowest levels of rural elite hierarchies and contribute to recognise the wide spectrum of intermediary social circles — aristocracy as peasantry. The approach aimed at looking for material expressions of strategies of social climbing and anchoring, associated with land exploitation and income. The criteria are sifted out from ordinary social practices, settlement structuration, spatial, economical and cultural choices of those groups. The first step of the analysis was dedicated to the historiographical revision of “elites” and “places of power” concepts, respectively broadened to the peasant world and to a wider sample of archaeological sites. The second step presents, by concentrating on their elite characteristics, the sites gathered in a corpus, first the case studies from a personal practice of preventive archaeology, then the comparison sites selected in the Parisian Basin. The third and final step discusses the relevance and the relativity of the archaeological estimators of social distinction adapted to smaller social scales. It concludes with a reinterrogation of our frames of interpretation on two issues: first, the low legibility of small elite sites engaged in an recycling economy, then the low legibility of acculturation processes of elites looking for social climbing and anchoring at the end of late Antiquity.

Key-words : *Elites, Middle Ages, Modern period, Parisian Basin, rural settlements, peasantry, social mobility, acculturation, social distinction, natural and living environments, social space, longue durée, estimators, farming, consumption , behaviour.*

Remerciements

Finir une thèse à 40 ans, initiée dans la trentaine, après un peu plus de 20 ans de pratique archéologique dont 15 professionnellement en contexte préventif, donne à cet exercice une saveur particulière. Il s'est agi d'un exercice de fond qui a permis de poser une réflexion tout terrain, fruit de très nombreux échanges et de toutes les rencontres si fondamentales à la construction personnelle et intellectuelle. C'est au gré de ces échanges et de ces rencontres que s'est formée mon envie de débattre, d'en découdre avec les modèles, avec les cadres conceptuels, avec les données et évidemment avec le terrain.

Il m'est impossible de remercier tous les personnes qui, ces vingt dernières années, ont éclairé mon parcours archéologique. J'en fais par avance mes excuses à ceux que j'aurais oubliés et à tous ceux dont je n'ai pas mentionné le nom mais qui savent l'affection et l'amitié que j'ai pour eux.

Les rencontres et les opportunités qui m'ont été offertes de diriger des opérations de fouille de grande envergure ont été déterminantes dans ce cheminement. En partie retour d'expérience, la thèse est une prise de recul essentielle dont je ne peux nier la valeur quasi psychanalytique. Le trajet n'a pas été sans embûche, notamment parce qu'il m'a fallu mener de front les obligations professionnelles et le parcours académique. Je ne pense pas que ce trajet ait pu être fait sans le soutien indéfectible, les encouragements et la confiance que m'a toujours témoigné Joëlle Burnouf, alors que dès le départ tout s'accordait à m'éloigner des bancs de l'université pour me conduire d'opération en opération sur les terres limoneuses de l'Île-de-France. Un immense merci Joëlle d'avoir toujours été là, même après la fin de l'éméritat. Bienveillante mais implacable, tu m'as donné la confiance qui a sans doute été un des premiers moteurs d'émancipation. Merci mille fois. Et même le dire mille fois ne suffirait pas à dire mon admiration et ma gratitude.

Je remercie sincèrement Anne Nissen d'avoir pris le relais de la fin de cette direction de thèse. Je mesure qu'il n'est pas simple de prendre le train en marche et de se confronter aux idées fixes d'une doctorante trop habituée à diriger, coordonner et décider. Nul doute que nous aurons beaucoup d'autres occasions d'échanger sur les élites, celles qui sortent de l'ordinaire, comme celles qui y sont encore en partie immergées.

Je remercie chaleureusement les membres du jury d'avoir accepté de participer à l'évaluation de cet objet transversal et diachronique : Mesdames Joëlle Burnouf et Florence Journot, Messieurs Luc Bourgeois, Christopher Loveluck et Claude Raynaud.

Sans l'Inrap et le soutien de l'institut, il n'aurait pas été possible de terminer cette thèse, qui a bénéficié d'un congé recherche. Merci aux nombreux collègues qui, à la Direction Scientifique et Technique, et au sein du Conseil Scientifique ont soutenu et accompagné sa réalisation.

À Florence Journot, farouche défenseuse des mondes modernes et contemporains, je dois un hommage particulier pour m'avoir accompagné depuis Varennes-sur-Seine sur la voie d'une exploration rigoureuse du récent à laquelle j'ai grand plaisir. En la matière, il me faut adresser un vif merci à mon collègue Gilles Bellan qui, m'ayant incité à découvrir l'Outremer, m'a aussi permis d'élargir les horizons scientifiques, mais aussi politiques.

Je remercie vivement les membres de l'équipe Archéologies environnementales de l'UMR 7041 ArScAn avec lesquels les échanges et débats ont été une source certaine d'enrichissement : un merci tout particulier à ma « cousine québécoise » Corinne Beck, à Marie-Christine Marival et à Anne Bridault.

Evidemment, pas d'élite sans un bon réseau ! C'est donc le plus chaleureusement du monde que je remercie toutes les bonnes fées qui se sont penchées sur mon travail et m'ont, en impitoyables coachs, adressé corrections, remarques, conseils, encouragements et m'ont parfois botté le derrière : ma « sœur » Isabelle Catteddu ; ma « copine d'élite », empêchuse de tourner intellectuellement en rond, Emilie Cavanna ; Sandrine Robert, incarnation de la pugnacité picarde ; enfin Magali Watteaux dont la soutenance de thèse a été le révélateur de mes ambitions doctorales. Votre soutien, votre influence et votre amitié à toutes a été plus que précieux pour oser me jeter dans le bain et aller au bout du 10 km en eau vive.

Aucun travail de recherche ne peut être solitaire s'il a du sens. J'ai l'intime conviction qu'il n'y a pas de belle aventure scientifique sans une belle aventure humaine et une bonne équipe. Comment donc ne pas remercier chaleureusement les collègues de l'Inrap, souvent ami(e)s, qui pendant toutes ces années ont accompagné les projets, les atermoiements, les enthousiasmes et les névroses obsessionnelles : Sophie Clément avec qui, tels des « requins de récifs », nous avons partagé les dernières années de nos thèses respectives ; Gaëlle Bruley-Chabot, Isabelle Abadie, Laure Cissé et Nicolas Warmé, Laure Sorニン-Petit, Xavier Rochart, Gwenaël Mercé, Pascal Raymond, Thibaud Guiot, Victorine Mataouchek, Alban Horry, Frédéric Lemaire, Nathan Schlanger, Boris Valentin...

Un immense merci à Pascale Souvant qui a passé de longues heures à remettre au carré une riche bibliographie ; à Annie Lefèvre et Caroline Claude pour s'être partagées les relectures finales, à Pascal Raymond pour avoir participé à la réalisation de plusieurs plans, à Zelda Hugon pour ses conseils avisés en matière de PAO.

Merci à tous les collègues qui ont généreusement, et toujours avec enthousiasme, partagé leurs données, transmis des plans, articles et rapports finaux d'opération : Hélène Dupont, Geert Verbrughe, Martine Derbois, Alain Valais, François Gentili, Sébastien Jesset, Frédéric Lemaire. Un remerciement appuyé à Steve Glisoni, Gilles Desrayaud, Nicolas Warmé, Frédéric Prodéo qui tous m'ont transmis les plans et les illustrations de leurs opérations respectives, alors que les rfo et les publications monographiques n'étaient pas achevés.

Je tiens également à adresser de sincères remerciements aux membres du Centre de Recherche Archéologique du Vexin français avec lesquels j'ai fait mes débuts en archéologie. Votre enthousiasme débordant a été une première source de contamination, sans doute incurable. Je tiens également à remercier François Gentili qui, il y a longtemps, m'a fait confiance et a contribué à ouvrir la porte de l'archéologie préventive par le biais de la fouille du Bois d'Orville, puis du château du même nom à la fin des années 1990.

Merci aux amis qui suivent les épisodes de la thèse depuis pas mal de saisons déjà. Comme toute bonne série, il n'y a pas de bonne thèse qui ne soit finie : Merci à Michel, Laure C., Danièle, Laurent, Céline, Laurence, Laurent C...

Ces remerciements ne seraient évidemment pas complets si je n'adressais pas mon affection aux membres de ma famille qui m'ont patiemment soutenu et encouragé et m'entendent parler depuis si longtemps de cet interminable exercice. Un grand merci à ma sœur Corine qui a consciencieusement relu les trois chapitres. Merci d'avoir partagé ça avec moi et d'y avoir même trouvé du plaisir.

Last but not least ! Thank you Willy ! From the bottom of my heart. You've been the most wonderful support any PhD student could ever dream of. I guess that PhD is also yours for the up and downs you've been through alongside me. You might be relieved as much as me when this will be over, but don't even dare thinking I will get back to ironing, hoovering, washing or cooking...

Enfin, je dédie ce travail à Christophe Toupet dont l'amitié, le charisme et les encouragements ont été si fondamentaux. J'aurais tellement, tellement voulu que tu sois là...

Contenu général du dossier

Titre :

**Archéologie des élites rurales ordinaires
dans le Bassin parisien (III^e-XVIII^e siècle)**

Volume 1 : Textes

Volume 2 : Illustrations ; Pièces et travaux de publication

Volume 3 : (Format numérique)

- **Dossier 1** : Publications de synthèse

- **Dossier 2** : Publications des sites archéologiques et rapports finaux
d'opération

1 – Saint-Pathus

2 – Varennes-sur-Seine

3 – Saint-Germain-en-Laye

SOMMAIRE

Résumé en français	3
Résumé en anglais / abstract	5
Remerciements	6
Contenu général du dossier	9

INTRODUCTION	19
--------------	----

CHAPITRE I

De la notion d'élite rurale à la sélection des sites élitaires : historiographie, définitions, ressources et méthodes	27
--	----

I.1 - Histoire et sociologie des élites : vers une (re)définition de la notion d'élite dans les sociétés rurales médiévale et moderne	31
--	----

I.1.1 - De la sociologie des élites à la circulation du concept d'élite chez les historiens	31
--	----

a - La révolution de l'histoire sociale	32
b - Les médiévistes du premier Moyen Âge en figure de proue	33
c - Le second Moyen Âge : la société féodale en question	34
d - Distinction et supériorité sociale chez les historiens modernistes	35

I.1.2 - Définition historique des élites	37
---	----

a - Question de vocabulaire et de sémantique	37
b - Critères d'identification des élites	38
c - La relativité des critères et la question des échelles	40
d - Mobilité, circulation et renouvellement des élites	41

I.1.3 - Petits seigneurs et gros paysans	43
---	----

a - Les élites paysannes	43
b - Les élites et la terre : socle d'enrichissement et d'ascension sociale	45
c - Seigneurs et paysans libres : propriété et délégation d'autorité	48
- Juges, maires et autres officiers : nobles et potentes du premier Moyen Âge	49
- Fief ou alleu : mesurer le degré de dépendance des élites rurales du monde médiéval	49
- Alleutiers armés, chevaucheurs, chevaliers et écuyers : la montée en puissance de la violence comme outil de la distinction et de la domination	52
d - La notabilité rurale du second Moyen Âge et de la période moderne	54
- Vivre noblement à la campagne : la terre comme vecteur d'anoblissement taiseable	54
- Fermier et laboureurs: l'autorité par l'intercession du bail à fermage	55

I. 2 - La matérialité de la stratification sociale des sociétés rurales : l'archéologie des sites élitaires	60
I.2.1 - Les sites élitaires de l'archéologie protohistorique et antique	61
a - L'approche systémique des protohistoriens	61
b - La fin du modèle unique de la villa antique	64
I.2.2 - Les sites élitaires de l'archéologie médiévale et moderne : du site fortifié à l'habitat rural	68
a - L'archéologie des fortifications de terre médiévales : sites fortifiés, sites fossoyés	69
-1960-1990: prospections-inventaires, identification et hiérarchisation	70
- Discordance entre sources écrites et matérialités archéologiques : questions de terminologie	73
- Doué-la -Fontaine, Rubercy, Villy-le-Moutier ...	75
- Diversité et longue durée des sites élitaires	75
b - L'habitat rural comme lieu de pouvoir	79
- Relativiser la notion de sites élitaires	79
- Changements d'échelle spatiale, interdisciplinarité et dynamique de l'espace rural	82
c - Définir des critères d'identification des sites élitaires	88
- Des critères matériels relativisés	89
- Critères de hiérarchisation et grilles d'analyse	90
I.3 - Un corpus des sites élitaires hétérogène : construction et critique d'un échantillon diachronique	94
I.3.1 - Rassembler les outils de comparaison, élaborer un corpus à même de saisir les marqueurs évolutifs des élites	94
a - Etudes de cas franciliens ou l'identification opportuniste des élites rurales	94
- Des élites manifestes et des élites ambiguës	94
- Habitat dispersé de grandes surfaces et sites élitaires	96
b - Des sites de comparaison disparates: le choix des contrastes	97
- Centre, marges et périphéries du Bassin Parisien	97
- Un large spectre typologique et social	99
c - La longue durée des pratiques sociales comme évidence méthodologique historique et archéologique	102
- Une source diachronique qui impose le changement d'échelles spatiale et chronologique	102
- Caractériser l'évolution des sociétés, transgresser les découpages académiques	105
I.3.2 - Données aléatoires et collecte opportuniste, la critique raisonnée des documentations	107
a - Fiabilité des données, cohérence des échantillons archéologiques	107
- des données inégales et lacunaires : quelques questions sur les conditions de collecte et d'exploitation	107
- durées d'occupation, durées d'accumulation: gérer les incertitudes diachronie/synchronie	111

b - La démarche interdisciplinaire ou l'articulation des méthodes et discours pour gérer les incertitudes	114
- Les interactions sociétés/milieus et les dynamiques sociales de l'espace : géoarchéologie, bioarchéologie... et archéogéographie	114
- La nécessaire confrontation des différents types de documentations et les changements d'échelles du discours	117

CHAPITRE II

Les preuves archéologiques : études de cas et présentation des sites	123
---	------------

II.1 - Etudes de cas 123

II.1.1 - Saint-Pathus « Les Petits Ormes » (77). De l'établissement du Bas-Empire à l'espace réservé de la fin du premier Moyen Âge (III^e-XVIII siècles^e)	125
--	------------

a- Établissement agricole et site élitare du Bas-Empire	126
- Un premier établissement antique (milieu III ^e – fin IV ^e siècle)	126
- Un second établissement antique (fin IV ^e - début V ^e siècle)	127
- Économie, choix d'exploitation et modes de consommation	128
b - De l'habitat groupé du début du Moyen Âge à l'espace réservé du X ^e siècle (V ^e -XI ^e siècle)	133
- La phase V ^e - VII ^e siècle : apparition et densification d'un habitat groupé	133
- Un espace enclos réservé, un site élitare protégé ?	137

II. 1. 2 - Varennes-sur-Seine, « la Ferme du Colombier» (Seine-et-Marne). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide (XVI^e -XVIII^e siècle) (Resp. S. Hurard, Inrap)	141
--	------------

a - Restitution d'une ferme fossoyée	141
- Un fossé, banque de données stratigraphiques, environnementales et matérielles	141
- Deux points de franchissement du fossé et mise en scène de l'accès à la ferme	142
- Vestiges bâtis et restitution générale de la physionomie de la ferme	143
b - Restitution d'un paysage et d'un milieu exploité	144
- Un milieu humide : un paysage diversifié	144
- Rationalité des choix d'exploitation et économie de la prairie humide	145
- Restitution d'un territoire social et d'une implantation dans les réseaux locaux et régionaux	147
c - Recomposer la succession et la combinaison d'élites rurales multiples	148
- Laboureurs et élites seigneuriales : deux groupes élitaires autour d'un seul habitat	148
- Le reflet du quotidien d'une paysannerie aisée	149

II.1.3 - Saint-Germain « le Fort Saint-Sébastien» (78)	
Hiérarchies militaires et nobiliaires : consommation des élites et distinction sociale dans les troupes de Louis XIV (1669-1670)	153
a - Les troupes de Louis XIV : hiérarchies nobiliaires et militaires	153
- Un spectre social large, mais une composition sociale et militaire particulière	153
- Organiser le camp, distinguer les armes	154
b - Modes de castramétation et de stratification sociale	155
- Encadrement militaire et enclos réservés : la place des officiers intermédiaires	156
- La place de l'État-major	157
- Degrés d'aménagement des bâtiments semi-enterrés : officiers ou vivandiers ?	158
c - Hiérarchies militaires et nobiliaires : consommation des élites et distinction sociale	158
- Approvisionnement des troupes, rations et régimes alimentaires	159
- Faire ordinaire ou faire table ouverte	161
- L'expression individuelle du niveau social. Le statut social comme uniforme.	162
II.2 - Sites de comparaison	165
II.2.1 - Établissements antiques et occupations du premier Moyen Âge	167
1 - Moissy – Cramayel (Seine-et-Marne), «Chanteloup» I ^{er} av. - XII ^e siècle	167
- L'occupation antique	167
- L'occupation médiévale	168
2 - Palaiseau (Essonne), « La Troche », I ^{er} av. - XII ^e siècle	171
- L'occupation antique I ^{er} av -III ^e ap	171
- Une réoccupation médiévale - VII ^e siècle	172
- L'occupation médiévale XI ^e -XII ^e siècle	173
- L'occupation médiévale XIII ^e - XVIII ^e siècle	173
II.2.2 - Sites médiévaux (Premier Moyen Âge)	175
3 - Biéville - Beuville, Le château, (Calvados), VI ^e -VII ^e siècle	175
4 -Distré, « Les Murailles » (Maine -et-Loire), IX ^e -XI ^e siècle	177
5 - Flixborough (Lincolshire -UK) North Conesby, VII ^e - X ^e siècle	181
6 - Ingré, « Les Rousses 2 » (Loiret), X ^e -XII ^e siècle	185
7 - Longueil-Annel, «Le village», (Oise), XI ^e -XII ^e siècle	187
8 - Louvres-en-Parisis (Île-de-France), Le « Château d'Orville » VI ^e -XV ^e siècle	189
9 - Pineuilh (Gironde), « La Mothe », X ^e -XII ^e siècle	195
10 - Saint-Rimay (Loir-et-Cher), « Planchebrault », IX ^e - X ^e siècle	199
11 - Serris (Seine-et-Marne), « Les Ruelles » - VII ^e - XI ^e siècle	201
12 - Le site de « Nétilly » à Sorigny (Indre-et-Loire), VIII ^e - IX ^e siècle	205
13 - Villejoubert (Charente), Le castrum d'Andone	207

II.2.3 - Sites médiévaux et modernes	211
14- Roissy -en-France (Val-d'Oise), «Le Château», XII ^e - XVIII ^e siècle	211
15 - Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 9-11 rue Jean Edeline, VII ^e -XIX ^e siècle	215
16- Les Grandes Cotes (Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement) (Marne) Le « Château de la Cour », XVI ^e - XVII ^e siècle	219
17 - Verberie (Oise), « Les deux fermes d'Herneuse », XVI ^e -XVIII ^e siècle	221
18 - Vire (Calvados), « La Ruaudière », XIV ^e -XVIII ^e siècle	225

CHAPÎTRE III

Discussions et synthèse 229

III.1. Formes, composantes et logiques spatiales de l'habitat élitaires comme estimateurs archéologiques 233

III.1.1 - Implantation géographique et insertion sociale : l'espace comme estimateur 233

a - Critères sitologiques et situationnels	233
b - Distance spatiale, distance sociale	234
c - Pôles de sociabilité et polarité des élites	236
d - Le réinvestissement d'un lieu privilégié et la longue durée comme choix d'implantation	238

III.1.2 - Délimiter, réserver, contrôler l'espace et les ressources 239

a - Emprises, surfaces et superficies	240
- Organisation et appropriation du territoire immédiat : La séparation entre espace habité et espace exploité	241
- Superficie et morphologie des sites: une classification d'attente	243
b - Espace habité, espace réservé	244
- Résidences sur cour	246
- Etablissement à cour fermée et organisation périphérique	248
c - Le rôle du fossé dans les expressions élitaires : le fossé fait-il l'élite ?	250
- Dynamiques d'aménagement et capacité opérationnelle des élites	250
- Le fossé comme outil du discours élitaires	254

III.1.3 - Choix de construction et d'organisation : mise en scène et construction des seuils de sociabilité 255

a - Construire l'espace résidentiel	255
- Architecture de pierre	256
- Architecture de bois	257
b - Construire la mise en scène, hiérarchiser l'intérieur	261
- Mettre en scène l'espace résidentiel	261
- Organiser l'isolement ou la convivialité	264

III.2 Économies des sites et cultures rurales élitaires	269
III.2.1 - Des choix d'exploitation au contrôle des ressources	269
a - Des élites sachant produire : économies agropastorales et diversification des activités	269
- Cultures, stockages et traitements	271
- Sylviculture, arboriculture, bûcheronnage, pisciculture : exploitation diversifiée des milieux	273
- Elevage: production de laine, production de viande	276
b - Des élites sachant-faire : témoins de l'artisanat et spécialisation des activités	280
- Artisanat textile	280
- La fabrication de produits laitiers : artisanat secondaire de l'élevage	281
- Artisanat, traitements et transformations du métal	283
- Activités spécialisées ou artisanats itinérants ?	285
III.2.2 Comportements alimentaires, consommations régulières et singulières des élites ordinaires	287
a - Consommations carnées : la viande comme source et expression de richesse	287
- Chasse, faune sauvage et comportements ostentatoires.	
La chasse comme espace social d'exclusion et de reconnaissance	292
- Pêche, poisson et ressources halieutiques	297
b - Manières de tables et pratiques culinaires : Consommations ordinaires des élites ou consommations des élites ordinaires	299
- Batteries de cuisine et services de table	300
- Verre, boissons et manières de boire	306
III.2.3 Culture matérielle de l'intérieur et de l'intime : perception de soi, reconnaissance d'autrui	310
a - Aménagement intérieur et ameublement : les signes grandissants du confort comme marqueur de distinction	310
- Le mode de chauffage : entre confort, distinction et organisation des convivialités	311
- L'éclairage	313
- Meubles, ameublement et décoration	314
b - Affirmation de l'individu et pratiques vestimentaires	316
- Porter la distinction	316
- Casser l'uniformité du costume paysan	318
- La distinction comme uniforme	320
c - Affirmation du groupe et activités distinctives	322
- Culture des armes, culture de la chasse	322
- Jeux et pratiques éducatives	324
- Lecture, écriture, charges et fonctions des élites en médiation	325

III. 3 - Relativité et intermittence des signaux pour construire la pluralité et la mobilité des élites rurales ordinaires	329
III.3.1 - Identifier et caractériser les élites rurales en médiation/production : l'absence de critères universels et d'idéal-types	329
a - Des critères de définition des élites à la traduction matérielle : des paramètres d'observation	329
- L'affinage de grilles d'analyse multiscalaires	330
- Mesurer la richesse, la capacité financière ou l'emprise économique ?	333
- Maîtriser l'espace et le milieu, contrôler les ressources	334
- Réseaux, alliances, clientèles et reconnaissance ... à l'assaut d'un statut	335
b - De la relativité des estimateurs de niveau social	337
- Le caractère combinatoire des estimateurs : pour un équilibre entre richesse portable, formes et composantes de l'espace habité	337
- Sortir du rang pour atteindre le niveau : la question du statut des élites	339
- Relativité des échelles sociales : l'absence de critères universels	341
- Hiérarchiser sites élitaires et élites ? L'absence d'idéal-type	343
III.3.2 - Des élites plurielles et protéiformes : entre concurrence, interdépendance et succession : signatures, mobilité et renouvellement des élites rurales ordinaires	346
a - Concurrence, interdépendance et successions : la stratification matérielle des élites en co-activité ou en renouvellement	347
- Elites en superposition sur un même site : délégation d'autorité et interdépendance	347
- Renouvellement des élites et stratégies d'ascension : la terre comme vecteur d'intégration à la notabilité	350
- Longue durée des sites élitaires n'est pas longue durée des élites ? Le renouvellement contre la continuité	352
b- Des élites aux signatures matérielles discrètes ?	357
- Accumulation et gestion des déchets : une grille de lecture pour distinguer les comportements élitaires ?	358
- De l'appropriation du sacré par les élites ordinaires : Quelle matérialité pour les oratoires, monastères et ermitages privés ?	361
c - Des élites exogènes ou le renouvellement des élites par acculturation ?	366
- Saint-Pathus : entre manifestations sociales romanisées et manifestations culturelles exogènes	366
- Mobilier exogène, consommation du cheval et inhumations animales ?	367
- Identification archéologique des élites rurales en cours d'acculturation et en quête d'intégration sociale	372
CONCLUSION	379
BIBLIOGRAPHIE	383

Introduction

La présente thèse s'inscrit dans un courant archéologique, engagé il y a plusieurs décennies, qui consiste à réinterroger la notion d'élite et la réalité matérielle des lieux de pouvoir. Appliqués aux périodes médiévale et moderne, ces questionnements ont contribué à élargir le champ d'investigation au monde rural et aux manifestations moins ostentatoires du pouvoir et de l'autorité. Les études de cas dont nous avons fait notre miel ces quinze dernières années, nous ont invités à chercher des outils pour identifier et caractériser les élites en milieu rural dans des contextes modestes et moins ostentatoires. Le château n'est pas l'objet de ce mémoire et nous avons délibérément pris le parti d'écarter de l'analyse palais, castra et autres lieux de pouvoir, placés en haut d'une échelle hiérarchique trop éloignée de nos considérations. Malgré le titre d'un récent article (Hurard, Cavanna, Cissé 2016) clamant de façon volontairement provocatrice, à la suite de Joëlle Burnouf, que le château n'existe pas, il ne s'agit évidemment pas d'en nier la réalité mais d'attirer l'attention sur des formes d'habitat et des expressions et des modes de vie élitaires moins manifestes, que le concept de château a contribué à masquer pendant de nombreuses décennies.

Le parti pris du présent travail consiste à élargir l'étude des dominants du monde rural à un spectre social plus large en s'inscrivant dans des discussions engagées il y a une vingtaine d'années, tant chez les historiens que chez les archéologues, autour de la complexité des stratifications médiévale et moderne du monde rural. Cette démarche a notamment été l'occasion de faire émerger une large diversité des formes de l'habitat élitaires. Des sites aux marqueurs élitaires moins manifestes se sont fait jour plus régulièrement, notamment sous l'impulsion de l'archéologie préventive et ont attiré l'attention sur des modes de vie et de gestion qui, sans être ostentatoires, indiquaient des degrés d'investissement économique et symbolique certains. Ces sites ont été la source d'un renouvellement des questionnements sur l'habitat élitaires, montrant d'une part, comment l'archéologie pouvait enregistrer les états les plus variés des hiérarchies élitaires du monde rural ; d'autre part qu'aucun lien mécanique ne pouvait être fait entre petits sites élitaires /petites élites d'un côté et grands sites /grandes élites de l'autre. De nombreux sites ont surtout fait émerger des formes d'habitat multiples et des réalités sociales très différentes où la corrélation automatique entre forme, niveau de vie et statut ne pouvait jamais être établie. Si la présente enquête s'est d'abord focalisée sur des sites matériellement plus ambigus, elle n'a pas consisté à considérer que ces manifestations étaient celles de « petites élites ». Le terme a donc été évité autant que faire se peut.

Les « élites rurales ordinaires » : franges supérieures des sociétés rurales et paysannes

Le terme d'« élites rurales », empruntée à la sociologie, a été choisi afin de réintégrer dans la catégorie des groupes dominants du monde rural l'ensemble des acteurs exerçant une domination sociale à une échelle locale, régionale, nationale, voire internationale. L'enjeu n'est pas ici la définition des cercles de domination ultimes, bien identifiés puisque mieux documentés, mais bien celle des potentats locaux, élites rurales, aristocratiques ou paysannes, composant des élites organisées en groupes de statuts intermédiaires. Ceux que Jean-Pierre Devroey a habilement choisi de qualifier de *Puissants et misérables* (Devroey 2006). Maires, juges, écuyers, chevaliers, tenanciers, laboureurs et autres régisseurs de domaine composent une gamme de personnages dont les archives des périodes médiévale et moderne révèlent l'existence et le rôle dans les dynamiques économiques et culturelles. Délégués d'une partie de l'autorité en milieu rural, ils appartiennent à une chaîne hiérarchique complexe qui les placent à la fois en position de sujétion et de domination. La question de l'intégration des franges supérieures de la paysannerie à la catégorie des élites est clairement posée depuis plusieurs décennies par les historiens (chap. I.3) et

consiste à interroger les manières dont ces groupes ou individus profitent de la délégation d'autorité qui leur est faite pour assurer leur fortune, la reproduction d'une position sociale et pour mettre en œuvre des pratiques de distinction sociales. De nature seigneuriale ou paysanne, ces élites actionnent des mécanismes et des outils d'ascension et de maintien sociaux similaires et adoptent des comportements ostentatoires imitatifs.

Chaque groupe de statuts choisit, via un certain nombre de mécanismes de reproduction, de transmission, de distinction et d'intégration, des membres aux qualités supérieures qui en constituent de fait les élites. La notion revient donc à opérer un renforcement des hiérarchies au sein de la société rurale, tout en octroyant à ces communautés, sinon une forme d'autonomie, du moins une part importante dans l'organisation des mécanismes économiques et sociaux (activités, choix d'exploitation, sociabilités, réseaux d'échanges...). Du village au champ en allant vers le bourg, les problématiques renouvelées par les historiens et les archéologues invitent partout à considérer l'interdépendance sociale, économique et culturelle de groupes qui, bien que de statuts différents, partagent des intérêts et des cultures communes. En choisissant l'angle de la longue durée, nous sommes partis du postulat que chaque période produit des stratifications sociales au sein desquelles on retrouve ces échelons du pouvoir, sous des formes et des modalités différentes qui varient en fonction de contextes précis.

La notion « d'élites rurales ordinaires » s'est imposée au fil de l'exercice comme un outil sémantique opportun. L'oxymore nous a semblé recouvrir l'ambiguïté de la démarche qui consiste à chercher dans l'ordinaire des pratiques sociales, dans les formes de l'habitat, les logiques spatiales, les choix économiques et culturels, l'expression des ascensions et ancrages sociaux au sein de groupes élitaires intermédiaires, en délégation d'autorité. Il s'agit en fait d'une réappropriation inconsciente d'un terme proposé par Alban Gautier qui évoquait les « élites rurales secondaires ou ordinaires » pour décrire les élites de l'Angleterre saxonne (Gautier 2007, p. 9). Porté par l'historiographie britannique et l'existence d'une « gentry » – classe de gentilshommes propriétaires terriens du second Moyen Âge –, il cherchait à qualifier « une couche sociale moyenne supérieure »¹. Pour ma part, j'ai décidé d'assumer la contradiction d'un terme qui me semblait dire assez justement l'ambiguïté des positions et situations sociales des groupes susmentionnés.

Une autre expression fréquemment utilisée dans le présent travail est celle « d'élites en médiation ». Inspirée des notions de « médiateurs-en-groupe » et de « médiateurs hors-groupe » proposées par Régine Le Jan (2010) pour désigner les agents /superviseurs de l'autorité qui encadrent les communautés rurales dans le premier cas ou sans vivre au sein de cette dernière dans le second cas, mais en en partageant les manières d'habiter et modes de vie. Dans les deux cas, ils représentent des degrés divers d'autorité et sont toujours les maillons intermédiaires en contact avec les élites de rang supérieur. C'est par leur entremise, ou par leur médiation, que s'articulent les relations entre les détenteurs du sol et du pouvoir et les communautés paysannes ou villageoises.

Pour une reconnaissance des formes les plus modestes de l'habitat élitaire rural et une lecture des mécanismes de mobilité et de renouvellement des élites par l'archéologie

C'est dans la continuité de ces travaux que j'ai choisi de m'inscrire, en m'intéressant à ces élites ambiguës, élites rurales ordinaires, empreintes de rusticité, mais soucieuses d'exprimer l'ascension et la conquête sociale par des signes extérieurs de richesse. L'archéologie s'est efforcée d'élargir la définition matérielle des habitats élitaires. Aujourd'hui, nous postulons qu'elle doit aussi permettre d'étudier la matérialité archéologique des élites ordinaires du monde rural et faire apparaître des groupes, qui par défaut de définitions statutaires et légales, n'entrent pas seulement de manière fugace, dans la documentation écrite.

¹ Traduction littérale du concept contemporain d'Upper Middle Class

La démarche impose un changement d'échelle de lecture et insiste sur le caractère atténué des témoignages matériels permettant de détecter la supériorité et la distinction sociale dans le quotidien. Des signaux tenus ou plus ponctuels sont à rechercher dans les pratiques sociales les plus ordinaires, là où les représentations collectives ne valorisent pas nécessairement les comportements dispendieux et ostentatoires. Il s'agit donc de proposer une réévaluation des estimateurs archéologiques de la distinction sociale à la lumière de découvertes récentes et de montrer comment des habitats, même modestes, mêmes non fortifiés, traduisent l'expression d'une autorité, dans l'espace, dans la forme, dans la culture matérielle, ainsi que dans l'exploitation du milieu environnant.

Peut-on relativiser les estimateurs archéologiques de niveau social à un contexte donné ? Peut-on élargir le spectre des critères d'analyse pour sortir des notions de richesse et de fortune ? Est-il possible de proposer, sinon une hiérarchisation des élites rurales, du moins une hiérarchisation des sites élitaires ruraux en fondant l'analyse sur les composantes sociales, économiques, naturelles et matérielles de l'habitat ? Il s'agit bien de déterminer si l'analyse archéologique est capable de faire émerger les élites rurales ordinaires caractérisées par des signatures matérielles spécifiques.

La question posée invite dans un second temps à aborder le problème fondamental du renouvellement et de la mobilité des groupes élitaires. Nous formulons l'hypothèse que le choix de la longue durée, inhérente au corpus (de la fin de l'Antiquité tardive à la fin de l'époque moderne), peut faire émerger, à partir de l'étude des données matérielles, les processus et mécanismes qui, sur le temps long, traduisent la mobilité sociale de ces élites rurales ordinaires. Cette longue durée permet de considérer le sujet dans le temps long des pratiques sociales et d'appréhender des formes d'habitat et des expressions très différentes afin de mettre en évidence les permanences, résiliences, invariants et divergences des estimateurs archéologiques de niveau social. La longue durée est également révélatrice de processus de successions, de transmissions, de ruptures de transformations des habitats élitaires. La longue durée apparente des sites élitaires doit être également une source d'interrogations sur la réalité de la longue durée des élites. La longue durée des sites élitaires est-elle celle des élites dont elles sont la matérialisation ? *In fine*, le sujet doit nous permettre d'interroger plus largement les méthodes et raisonnements pouvant permettre de dire la mobilité et le renouvellement des élites rurales ordinaires à partir des données archéologiques, les matérialités pouvant traduire des processus d'ascension sociale et d'assimilation d'hommes et de groupes familiaux nouveaux issus de strates inférieures de la société. On peut postuler une mobilité importante de ces élites en médiation et à l'intersection de plusieurs cercles sociaux. Ces processus d'ascension, d'assimilation, et d'acculturation laissent-ils des traces ? Peuvent-ils permettre de caractériser des comportements élitaires catégoriels traduisant natures, statuts et ou origines différents ? Le corpus de sites établi dans le cadre de ce travail – corpus essentiellement préventif issu de mon expérience professionnelle – a donc pour but de confronter cette grille d'analyse à des expressions élitaires très diverses, tant chronologiquement que matériellement. Nous souhaitons mesurer à travers ces études de cas et ces sites de comparaison la manière dont le renouvellement des problématiques et des échelles d'analyse permet de dégager des critères et estimateurs renouvelés des élites et de leur ascension.

La fortification de terre comme ligne de départ... l'habitat des élites comme ligne d'arrivée.

Le choix d'un sujet dédié à la caractérisation des élites rurales médiévales et modernes est le fruit d'un processus long, engagé à la fin des années 1990. Le premier travail de recherche qu'il m'ait été donné de réaliser, celui de la maîtrise (Hurard 2000), fut consacré à l'identification et la reconnaissance des fortifications de terre et de bois à partir des documents cartographiques anciens. Choix délibéré de s'attaquer à ces monuments du Moyen Âge, influencé par les travaux de Michel de Bouïard (de Bouïard 1967, 1974) et les études publiées dans les actes du colloque de Caen (de Bouïard 1981) et dans les

colloques bisannuels de Château-Gaillard. En 1997-1998, j'ai donc saisi l'opportunité d'étudier ces questions en m'inscrivant dans les recherches initiées quelques années plus tôt par Christophe Toupet et Marie-Claire Coste au sein du Service Départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Ce travail de recherche, bien que très imparfait, m'a obligée à constater que le modèle ne correspondait guère à la réalité du terrain et que ces formes, en théorie si nombreuses et si récurrentes, étaient difficiles à identifier dans le nord-ouest de l'Île-de-France, au cœur du Vexin français (Hurard 2000).

En marge de l'archéogéographie naissante, le mémoire était un essai naïf visant à arpenter les formes anciennes du paysage sur les fonds de carte des périodes moderne et contemporaine. L'intention était de détacher des sites susceptibles d'y avoir laissé les traces morphologiques, topographiques et toponymiques permettant d'identifier château, motte, maison-forte et enceinte. Très empreinte d'une historiographie ancienne sur les formes de l'habitat des élites, à la fois archéologique et historique, la démarche, adossée à une méthode, sans SIG ni géoréférencement, limitait la possibilité de croiser les données. Trente-huit communes de l'ouest du Val-d'Oise ont été explorées sur le papier et sur le terrain. Sur près de cent cinquante sites présumés, vingt-cinq ont été jugés fiables et étayés par une combinaison d'indices de natures différentes (morphologiques, topographiques, toponymiques et archivistiques) pour former un corpus réduit de sites que nous aurions pu soumettre à une analyse plus poussée. En réalité, cette expérimentation prit fin avec la maîtrise, consciente des limites, sans être capable à cette époque de trouver l'issue la plus pertinente à ces défauts de méthode. La limite principale était moins le média envisagé que la difficulté, voire l'impossibilité, à caractériser ces ensembles d'indices et à les faire correspondre avec le modèle. Fossés, talus, terrasses ou buttes surélevées, formes des parcelles, tours et autres indices matériels, ne pouvaient être attribués mécaniquement à l'une ou l'autre des formes : motte, maison-forte, enceinte. L'attribution chronologique était impossible. Sans fouille et sans analyse poussée des archives, ces sites restaient des anomalies de la topographie sur lesquelles il était difficile de mettre un nom, un concept, une étiquette ou une date.

De cette expérience en demi-teinte ont tout de même émergé plusieurs points positifs. D'abord les incertitudes et les tâtonnements successifs participèrent de la démarche intellectuelle et scientifique et furent au moins aussi producteurs de sens que le résultat lui-même. Ensuite, le corpus de vingt-cinq sites présumés s'est révélé être une prise non négligeable. Loin de la motte et du site «fort» que sous-tendait la notion de fortification de terre, l'objet qui a surgi de manière récurrente est celui de l'habitat à plat, exploitations agricoles très souvent implantées en fond de vallée, près d'un cours d'eau secondaire. Établissements modernes et contemporains, hérités de la période médiévale, ces fermes et exploitations n'ont que très rarement conservées leurs attributs fossoyés, si elles en ont eu (contrairement au sud de l'Île-de-France, par exemple, où de nombreuses plateformes fossoyées montrent encore de beaux états de conservation). En réalité, peu de ces établissements révélaient les indices d'une expression fortifiée ou même fossoyée. Ce constat nous a donc encouragée à réinterroger l'utilisation même du terme de maison-forte qui, aussi séduisant soit-il, ne pouvait être appliqué que de manière générique et impliquait du coup une pré-interprétation préalable à la description et à la compréhension de l'objet, ce que Gérard Chouquer qualifie de collecteur hypertrophié (Chouquer 2008). Cette première expérience a également été l'occasion d'observer un réel contraste entre le Vexin français et le Vexin Normand où les sites à motte, sites de hauteur comme sites de fond de vallée, jalonnaient régulièrement la frontière de l'Epte. L'absence des sites fossoyés dans le domaine royal n'était vraisemblablement pas qu'un problème de conservation mais l'expression d'une situation politique particulière au nord de la région Île-de-France.

Mes premiers contrats en archéologie préventive à l'Afan à partir de 1999, puis à l'Inrap à partir de 2001, furent l'occasion de poursuivre ce cheminement autour de la notion d'habitats élitaires, d'abord à travers la fouille du Château de Roissy-en-France (Dufour 2014) dont l'une des phases d'occupation était matérialisée par un habitat à plat fossoyé, encore lisible malgré le poids des états postérieurs.

Le début de l'enquête menée par François Gentili, en 2001, autour du « Château d'Orville » – projet initié à la suite de la fouille préventive du « Bois d'Orville » sur la future liaison autoroutière Cergy-Roissy – fut une nouvelle confrontation avec l'habitat élitaires (Gentili 2007). Ici, les états antérieurs au château du XIV^e -XV^e siècle, scellés par la destruction du XV^e siècle, laissaient entrevoir des formes d'occupation plus modestes, qui traduisaient une évolution longue de l'habitat élitaires depuis le premier Moyen Âge². Les données recueillies sur l'habitat à plat fossoyé, enclos, doté d'une fontaine et d'un jardin (selon les quelques données d'archives alors recueillies) focalisèrent mon attention (Gentili, Hurard 2002). Entre un premier Moyen Âge aux caractéristiques déjà élitaires et la forteresse assiégée en 1438, se cachait une interface plus discrète, celle d'une exploitation agricole, vraisemblablement seigneuriale, traduisant les conditions de vie d'une élite plus modeste que celle qui lui succédera. Encore, largement sous-évaluée, cette phase du début du second Moyen Âge a pâti du caractère manifeste et spectaculaire du site postérieur sur lequel se sont concentrées les recherches. Ces expériences successives ont largement contribué à forger de sérieuses interrogations sur les concepts alors utilisés pour caractériser ce qu'on regroupe aujourd'hui sous la notion d'habitats d'élites. C'est à l'aune de ces tâtonnements que s'est développée une curiosité pour des élites modestes, celles des écuyers, des chevaliers, petites élites seigneuriales possédant un statut mais sans fortune, celles que Marc Bloch désignait par le terme de « coq de village » (Bloch 1939). La fouille de la « Ferme du Colombier » à Varennes-sur-Seine (77), lancée en 2004, a constitué une étape décisive dans mon cheminement (Hurard, Franzini 2006). Habitat à plat fossoyé établi au XVI^e siècle et occupé jusqu'au XVIII^e siècle, l'établissement incarnait un formidable gisement d'informations archéologiques et archéobotaniques susceptible de répondre à des interrogations nombreuses. Il permet aussi d'éclairer le concept de maison-forte et son inadaptation comme outil lexicographique pour les archéologues. La vaste enquête interdisciplinaire initiée alors, et qui s'est achevée avec la publication monographique du site en 2012 (Hurard 2012 a), a été un formidable laboratoire qui a permis de dépasser le stade des tâtonnements et de construire une réflexion approfondie sur les élites rurales et leurs manifestations. Les travaux sur la Ferme du Colombier furent le support et le sujet du DEA que j'ai initié en 2003 et finalement soutenu en 2006 sous la forme d'un mémoire de Master 2 (Hurard 2006b), soutenu à Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction de Joëlle Burnouf.

L'ensemble de mon parcours en archéologie, essentiellement préventive mais pas seulement, a été placé sous l'angle de cette question de la caractérisation des élites. Les opérations de fouille qui m'ont été confiées depuis lors ont été soumises, plus ou moins consciemment, à cette problématique. Au bénéfice des différentes opérations préventives, mon champ chronologique et thématique s'est élargi pour chercher les marqueurs des comportements élitaires sur des sites très variés. De l'Antiquité tardive à la fin de la période moderne, j'ai choisi d'envisager l'habitat des élites indépendamment de leur éventuel caractère fortifié ou fossoyé afin de s'intéresser à des espaces sociaux moins emblématiques où les caractères élitaires se manifestent par des signaux plus discrets et traduisent des expressions très diverses de la supériorité sociale. La fouille des « Petits Ormes » à Saint-Pathus (77), réalisée en 2006, fut en particulier l'occasion d'interroger d'autres formes d'habitats ruraux, sur deux phases chronologiques distinctes, pour en extraire des outils de réflexion sur la notion d'élite et leur matérialisation (Hurard 2009). Chemin faisant, la notion d'élite s'est finalement élargie, ses contours devenant plus flous, moins certains, mais plus exaltants. Sans se limiter à la fortification de terre médiévale, ma démarche a consisté à considérer une longue durée des pratiques sociales et à interroger la diversité des formes de l'habitat élitaires y compris des habitats ouverts.

2 Nous optons ici pour une périodisation maintenant installée (Burnouf 2008, Catteddu 2009), mais pas unanimement adoptée de « premier et second Moyen Âge ». Cette dernière a l'avantage de proposer un découpage chronologique propice à la lecture des pratiques sociales sur la longue durée. Elle permet de rouvrir le champ interprétatif en limitant le nombre des découpages, souvent fondés sur des régimes dynastiques et des points conjoncturels de la construction historique qui ne font pas toujours sens pour une archéologie prompt à dégager les processus plutôt que les événements.

L'intérêt de l'archéologie préventive est de confronter des modèles à des objets sans cesse renouvelés, souvent diachroniques, pour questionner, remettre à plat, déconstruire, pour mieux reconstruire.

Enfin, au cours de mes pérégrinations archéologiques, la fortification de terre s'est finalement réimposée comme un objet d'étude à part entière grâce à la fouille du « Fort Saint-Sébastien » (78) en 2012. Cette opération fut un peu particulière car il n'y était nullement question d'habitat élitaires médiéval, mais d'un camp de préparation à la guerre de siège du XVII^e siècle. Ce site a constitué un formidable échantillon méthodologique pour interroger de manière très différente la question de l'expression des niveaux sociaux et des statuts au sein d'une société « microcosmique » fortement hiérarchisée et où hiérarchies nobiliaires et militaires entrent en concurrence (Hurard 2013). Les interrogations sur la matérialité des élites rurales, que cette dernière s'exprime par les formes de l'habitat, la culture matérielle ou l'espace, ont accompagné, voire orienté, l'ensemble de mon parcours professionnel et académique. Il ne s'est pas agi du basculement d'un paradigme à un autre, mais d'une évolution logique, d'un élargissement du champ d'étude, sans changement d'objet. Du concept de motte à la notion de sites élitaires ruraux, il n'y a qu'un changement de focale. Sans être ductile, la notion, très malléable, peut être étendue à toutes les périodes et à de nombreux contextes sociaux. Il permet à l'étudiante en sciences sociales que j'ai été, d'abord formée à l'histoire et à l'ethnologie, de concilier les apports de différentes disciplines pour nourrir des interrogations qui dépassent largement la seule discipline archéologique. C'est dans le cadre de ce dialogue que l'archéologue prend confiance en la capacité de sa discipline à enrichir la lecture des pratiques élitaires par des données et discours renouvelés.

La question de la caractérisation des « élites rurales ordinaires » a été traitée en deux volumes. L'un rassemble des textes originaux construits autour de l'analyse de la matérialité des habitats élitaires ordinaires ; l'autre rassemble les illustrations, les pièces justificatives (articles et autres textes) ainsi que mon *curriculum vitae*. Un dernier volume numérique est enfin associé à l'ensemble et propose un ensemble d'articles, chapitres d'ouvrages et volumes de rapports finaux d'opération. Le premier chapitre discute la définition de la notion d'élites et aux cheminements historiographiques des questions de stratifications sociales des sociétés rurales et de celles relatives à la caractérisation des habitats élitaires. Délibérément parti d'une analyse sociologique puis historique, il s'est ensuite intéressé à la manière dont les concepts hérités d'autres sciences ont percolé, parfois pesé, sur les méthodes et cadres conceptuels des archéologues, surtout médiévistes et modernistes, mais aussi protohistoriens et antiquisants. Dans un second temps, le chapitre s'est attaché à faire l'analyse critique de l'échantillon de sites mobilisés. Il permet de discuter les conditions d'élaboration des interprétations dans une démarche nécessairement interdisciplinaire, afin de gérer les incertitudes interprétatives.

Le deuxième chapitre s'est spécifiquement attaché à présenter les dix-huit sites constituant le corpus. D'abord les études de cas issues d'une pratique personnelle de l'archéologie préventive et d'un parcours d'une quinzaine d'années passées à tenter de circonscrire les limites des questions sur la distinction sociale et la caractérisation des sites élitaires. Enfin, les sites de comparaison, qui ont été choisis dans un large Bassin Parisien, afin d'alimenter réflexions et discussions sur la pertinence des outils de caractérisation.

Pour finir, le troisième chapitre est dédié à une large discussion sur les estimateurs archéologiques de la distinction sociale. Passés au crible d'une analyse en relativité, ces estimateurs sont rangés en grandes catégories, d'abord les logiques spatiales et organisationnelles de l'habitat, puis les logiques économiques et culturelles. La première partie de ce chapitre (III.3.2.a) est consacrée à la lecture de témoignages matériels enregistrant des ruptures dans les stratégies d'occupation mais aussi dans les comportements élitaires. Coexistence de plusieurs types d'élites sur un même site, succession des groupes élitaires sur la longue durée, déplacement des pôles élitaires sont autant de questions posées par les sites étudiés. Elles permettent d'envisager la pluralité des élites et leur mobilité.

La dernière partie du chapitre fait office de synthèse finale. Elle s'ouvre par un bilan critique méthodologique sur la question de la relativité des estimateurs et de l'absence

de critères universels ou d'idéal-type. Elle s'articule ensuite en trois sous-parties où le raisonnement est orienté autour des questions de pluralité, de mobilité et de renouvellement des élites. Nous avons voulu consacrer ce chapitre à une série d'interrogations sur la limite des modèles interprétatifs archéologiques face aux élites ordinaires, caractérisées par des comportements moins ostentatoires, plus rustiques et matériellement plus discrets que les élites au pouvoir sur lesquelles se concentrent traditionnellement les analyses. Le chapitre se termine sur deux interrogations spécifiques autour du site de Saint-Pathus : l'invisibilité des sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge et la faiblesse quantitative des données permettant de caractériser les phénomènes d'acculturation des élites. Les études des sites de Varennes et de Saint-Pathus ont en effet suscité de nombreuses interrogations sur les dynamiques de renouvellement de groupes que leur situation intermédiaire placent en position de conquête et d'ascension, favorisant concurrence, compétition et agrégation de groupes nouveaux.

CHAPITRE I

DE LA NOTION D'ÉLITE RURALE À LA SÉLECTION DES SITES ÉLITAIRES : HISTORIOGRAPHIE, DÉFINITIONS, RESSOURCES ET MÉTHODES

I.1 - Histoire et sociologie des élites :
vers une (re)définition de la notion d'élite
dans les sociétés rurales médiévale et moderne

I. 2 - La matérialité de la stratification sociale des sociétés rurales :
l'archéologie des sites élitaires

Chapitre I

De la notion d'élite rurale à la sélection des sites élitaires : historiographie, définitions, ressources et méthodes

En séparant les historiographies des élites, celles de la sociologie et histoire d'une part, et celle de l'archéologie d'autre part, nous ne cherchons pas à cloisonner les disciplines et à les renvoyer à des processus distincts et étanches, surtout quand on considère légitimement l'archéologie, éminemment interdisciplinaire, comme anthropologie du passé. La présente partition répond à une dialectique nécessaire consistant à examiner le cheminement de la notion d'élite des sciences de l'histoire écrite à celle de l'histoire sédimentaire. Ce cheminement permet de procéder par étape à la définition de la notion d'élite d'abord, avant de s'intéresser plus spécifiquement à la définition la plus fine possible des élites rurales, puis paysannes, qui font l'objet de cette étude. Ce parcours historiographique permet d'envisager plus particulièrement la place faite ces dernières décennies aux franges inférieures des catégories seigneuriales et aux franges supérieures des catégories paysannes.

Fortement fondée sur l'analyse historique, cette démarche avait pour but de replacer la recherche archéologique sur les élites rurales dans un large contexte des sciences historiques par lesquelles les archéologies médiévale et moderne ont largement été influencées. L'expérience des archéologues protohistoriens et antiquisants a servi de point de départ à cette réflexion pour mieux mettre en exergue certaines des spécificités du développement des archéologies médiévale et moderne qui connaissent aujourd'hui un renouvellement des problématiques sur la notion de lieux de pouvoir et un élargissement de leur définition matérielle. La dernière partie du premier chapitre permet de poser les contours méthodologiques de ce travail, fondé sur un large corpus diachronique de sites élitaires. Justification des choix des sites, des périmètres géographiques et chronologiques conduisent ensuite à exposer les moyens de la recherche et une analyse critique des documentations, des méthodes et des raisonnements interprétatifs, exhortation à l'interdisciplinarité et à la confrontation des données et des discours.

I.1 - Histoire et sociologie des élites : vers une (re)définition de la notion d'élite dans les sociétés rurales médiévale et moderne

La difficulté à articuler les deux processus historiographiques dans un discours raisonné vient de l'impossibilité méthodologique à superposer les documentations écrites et matérielles et les discours. Il est pourtant évident que les échanges entre les deux disciplines, même inégaux, permettent un enrichissement mutuel des problématiques et des questionnements.

I.1.1 - De la sociologie des élites à la circulation du concept d'élite chez les historiens

La notion « d'élite » est aujourd'hui largement partagée au sein des sciences humaines et sociales. De la sociologie, elle a progressivement percolé vers les sciences de l'histoire, l'archéologie étant sans doute la dernière à s'emparer du concept. Ce terme, que j'ai choisi de faire mien, apparaît d'un usage moins restrictif que les termes d'aristocratie ou de noblesse, lesquels ont dominé dans l'historiographie du Moyen Âge jusqu'aux années 1970 (Morsel 2004). Né de la sociologie politique à la fin du XIX^e siècle, avec les travaux de Vilfredo Pareto puis de Gaetano Mosca, le concept d'élite a peiné, avant les années 1970, à être considéré comme un outil fiable de la construction historique. La récupération par l'Italie fasciste de la théorie de Vilfredo Pareto, en partie construite en réaction aux analyses marxistes, contribua à discréditer le terme. Pareto plaçait les rapports de force politiques au cœur des phénomènes sociaux définissant les rapports de domination. Il en rejetait du même coup le rôle des forces économiques et donc le rôle moteur du prolétariat et de la lutte des classes (Le Jan 2006, Leferme-Falguieres, Renterghem 2001). La seconde réserve est venue du fait que la théorie de Vilfredo Pareto partait du postulat que chaque groupe ou corporation produisait une minorité dirigeante. Il soutenait donc l'idée d'une hiérarchisation quasi *darwiniste*, où le plus fort, le mieux adapté, est celui qui excelle, gouverne ou dirige une masse. L'intelligence et les aptitudes intellectuelles, physiques et morales, distribuées inégalement, justifiaient que les plus doués soient naturellement amenés à occuper les positions dominantes. En dépit d'un discours marqué par une idéologie naturaliste, la théorie des élites de Vilfredo Pareto a malgré tout permis un renouvellement des perspectives de recherche. Pareto cherchait à dégager les processus de formation des élites politiques, mais aussi leur renouvellement en montrant que les sociétés en mouvement produisent de nouvelles élites, souvent issues des franges supérieures de couches sociales inférieures, concourant à leur tour à la dynamique politique des sociétés industrielles étudiées. Cette théorie dite de « la circulation des élites » est encore aujourd'hui utilisée comme outil opératoire. Dans le cas qui intéressait Pareto, le renouvellement des élites est le fruit de processus rationnels, et non celui d'une instabilité sociale ou politique. Chaque groupe social produit son élite ou son « aristocratie » rassemblant les meilleurs éléments d'une communauté. Ces élites entrent en compétition à des degrés divers pour l'acquisition de positions dominantes diverses (Portis 1996, Naudet 2012).

Norbert Elias fit une démonstration éclatante de cette notion de circulation des élites en étudiant la société de cour de Louis XIV. Ses travaux seulement publiés en France, dans le courant des années 1970, peinèrent à influencer les modèles français¹. S'attachant aux cours royales et princières puis aux sociétés bourgeoises, Norbert Elias a démontré comment les mécanismes de compétition aristocratique induisent des pratiques de représentation et de consommation ostentatoire, et règlent les hiérarchies d'une société soumise à de très fortes pressions sociales, pour assurer le maintien ou l'ascension dans les sphères les plus élevées de la société.

1 Bien que publiée en 1939, la *Civilisation des mœurs* (Elias 1975) ne fut traduite en français qu'au début des années 1970. *La Société de Cour* (1969) ne fut publiée en français qu'en 1985

Pour Norbert Elias, l'élite était un groupe fermé qui, pour assurer son renouvellement et sa domination, devait créer les conditions favorables à sa supériorité en cultivant par exemple la division et les tensions (Elias 1985). Toute amélioration du rang d'un groupe entraînait la dégradation d'un autre (Elias 1985 p.79). Dans la continuité des travaux structuralistes de Norbert Elias s'attachant à dégager des modèles théoriques et les relations entre les différents éléments d'un système, se sont placés les travaux de Pierre Bourdieu. Celui-ci s'est appliqué, dans les années 1970, à développer une approche plus fonctionnaliste des élites, abordées comme des groupes hétérogènes où critères de distinction et d'appartenance formaient la base de l'analyse (pratiques vestimentaires, pratiques de consommation, distanciation et espace...). Les comportements et la dimension symbolique y tinrent donc une place essentielle (Bourdieu 1973, Bourdieu 1994) et furent mobilisés comme des critères d'analyse à part entière, et non plus comme des éléments secondaires.

a - La révolution de l'histoire sociale

Pour passer d'une sociologie des élites à une histoire des élites, il y avait deux préalables : Le premier était d'ouvrir le champ de la discipline historique à une histoire sociale et économique. Cette révolution « historicienne » fut celle de l'École des Annales dans les années 1930, où Lucien Febvre et Marc Bloch puis leurs successeurs, dont Georges Duby et Fernand Braudel notamment, s'attachèrent à réinterroger les catégories sociales du monde médiéval en s'émancipant de discours académiques anciens fondés sur une société d'ordres, inspirée notamment par la lecture des textes d'Adalbéron de Laon. Le second préalable était de considérer que toute stratification sociale est le fruit de stratégies et de jeux complexes, où des groupes multiformes provoquent, par le jeu de la compétition et des conflits d'intérêts divergents, un renouvellement des élites ou des groupes en position dominante. La stratification sociale n'est jamais figée ou inamovible, même sur la courte durée. Les groupes susceptibles d'entrer dans le jeu de la compétition sont multiples et en recomposition permanente. Les deux préalables sont intimement liés l'un à l'autre. La société d'ordres ayant fait long feu, il n'existe pas de sociétés où la stratification sociale repose sur des entités parfaitement cloisonnées, admises et intégrées comme un système pérenne (Bourgeois 2014). La notion de stratification est aujourd'hui plus neutre et prend en compte la multiplicité des facteurs qui concourent aux structurations sociales. Elle s'oppose en cela à la notion de hiérarchisation qui voudrait que toute structuration sociale soit le produit d'une représentation collective normalisée avec systèmes d'idées et de valeur pour légitimer la supériorité (Bougard, Le Jan 2008).

La notion d'élite connaît chez les historiens un succès certain depuis le début des années 2000 où elle a offert une alternative aux termes trop connotés « d'aristocratie » ou de « noblesse ». Elle n'y a pas été adoptée de manière homogène et unanime, mais a permis de s'affranchir de termes qui insistaient encore trop souvent sur l'importance de l'encadrement seigneurial dans l'organisation de rapports sociaux. Cet héritage de paradigmes pesants sur la société féodale est largement né du succès prolongé de l'ouvrage de Marc Bloch (Bloch 1939). La désignation d'une « noblesse » ou d'une « aristocratie », au singulier, contribua à construire le leurre de classes homogènes et uniformes dont la réalité ne fut pas démontrée. Ces modèles ont d'ailleurs été largement déconstruits depuis les années 1960. Chez les historiens de l'Antiquité et plus spécifiquement de l'Antiquité tardive, la notion est peu fréquente. D'abord, et surtout, parce que les notions qui permettent de hiérarchiser le monde antique sont empruntées au vocabulaire des textes antiques où l'on désigne par des termes spécifiques les représentants de hiérarchies statutaires ou de hiérarchies fondées sur la richesse (sénateurs, *nobilitas*...) (Leveau, Gros, Trément 1999). Un numéro de la revue *Histoire et sociétés rurales* consacrait en 2003 un dossier aux *élites locales et à la terre à l'époque romaine* où il était surtout question des stratégies foncières des grands propriétaires terriens (*Histoire et Sociétés rurales*, n°19, 2003/1). La notion était définie comme telle par Catherine Balmelle et Paul Van Ossel en 2001 : « Au sens strict, la notion d'élite s'applique aux personnes qui occupent

le premier rang de par leur formation et leur culture, ainsi que par leur fonction et leur puissance économique. Au sens large, elle désigne les personnes influentes de la société au sein des cités, dont on retrouve la trace dans différentes strates selon leur rôle dans la vie politique, sociale, culturelle et économique » (Balmelle, Van Ossel, 2001, p.533-534). D'origines gauloise, ou germanique, puisque les auteurs s'attachaient à l'étude du Bas-Empire, les élites regroupent « aristocrates de rang sénatorial, fonctionnaires impériaux et provinciaux, notables municipaux (décurions, curiales) évêques, grands propriétaires fonciers [...] Cette notion recouvre donc aussi les militaires actifs ou démobilisés qui possèdent des propriétés dans les campagnes et qui assurent souvent un rôle public dans le gouvernement de leur cité » (Balmelle, Van Ossel, 2001, p.533-534). Cette définition des élites antiques, très patricienne, met l'accent sur les élites qui semblent faire le lien entre les sociétés rurales et la société englobante. Les groupes de statuts sont divers mais il s'agit surtout des propriétaires qui tirent profit et honneur de la possession de la terre et ne sont pas directement impliqués dans les processus de production.

b - Les médiévistes du premier Moyen Âge en figure de proue

Les historiens du premier Moyen Âge, avec la collaboration de quelques archéologues, se sont attachés à la même période à réinterroger la notion d'élites de manière à pouvoir se la réapproprier et en tester la valeur opératoire. Les travaux du groupe de recherche international sur les élites du Haut Moyen Âge, dirigés notamment par Régine Le Jan et Philippe Bougard, constituent une pierre angulaire sur le sujet. Initié en 2002, le programme de recherche a permis de questionner, d'enrichir et de renouveler les problématiques pour la période s'étendant du V^e au XII^e siècle (Le Jan 2007). Cette dynamique de recherche réunissant des collaborations largement européennes a donné lieu, chaque année entre 2006 et 2011, à une série d'ouvrages. Le premier travail issu du groupe, consacré à *l'historiographie des élites*, fut mis en ligne en 2007. L'ouvrage *Les élites du haut Moyen Âge, Crises et renouvellements*, s'attaquait au thème très parétien de la mobilité, de la circulation et donc de la mutation des élites (Bougard, Feller, Le Jan 2006). L'année suivante, les travaux ont porté sur la question du rapport des élites à leur espace, à la distance et aux territoires (Depreux, Bougard, Le Jan 2007). En 2008, l'introduction des concepts de hiérarchie et de stratification sociale interrogeait la conception et la construction de la société, en confrontant représentations symboliques et réalités mesurables (Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008).

L'ouvrage *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?* abordait plus spécifiquement l'usage des outils culturels et intellectuels comme ressorts et critères de la distinction sociale et du pouvoir (Bougard, Le Jan, McKitterick 2009). La publication de l'année 2010 se proposait d'examiner la notion de richesse en biens matériels, concourant à la définition des élites et à leur hiérarchisation (Devroey, Feller, Le Jan 2010). Un dernier opus paru en 2011, intitulé *Théories et pratiques des élites du haut Moyen Âge. Conception, perception et réalisation sociale*, fournissait un bilan des travaux menés sur le long terme (Bougard, Goetz, Le Jan 2011). Il interrogeait également la perception qu'avaient d'elles-mêmes des élites du haut Moyen Âge et la distance entre représentations idéologiques et réalités sociales. Le travail mené dans le cadre de cette équipe a permis de renouveler l'approche des hiérarchies sociales du premier Moyen Âge. Il a également eu le mérite de poser une définition claire de la notion d'élites et de repenser la complexité des catégories et hiérarchies sociales en Occident.

De la définition il sera question plus loin, mais il faut remarquer ici que le programme s'est souvent concentré sur les couches sociales les plus élevées, appartenant sinon à l'oligarchie, tout au moins à l'aristocratie. Mais il s'agit d'un effet de sources. Les archives examinées sont celles transmises par les élites dans le cadre de discours normatifs idéologiques et n'éclairent que rarement les couches inférieures de la société. Les tenants du projet ont parfaitement montré la difficulté à faire la part entre systèmes de représentation et réalités économiques et sociales. Étudier les élites en décortiquant les discours construits par ces mêmes groupes relève d'un travail d'équilibriste. Comme le

rappelait justement Jean-Pierre Devroey : « les schémas, les subdivisions et les représentations sociales étaient formulés au haut Moyen Âge dans des textes relevant principalement de l'idéologie religieuse (...) l'aristocratie est la catégorie sociale qui a donné lieu au plus grand nombre d'études parce qu'elle est la mieux documentée » (Devroey 2006, p.12). Le choix du programme de recherche d'aborder la question de la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin du XI^e siècle, permet d'éclairer sous un jour nouveau l'évolution des pratiques sociales sur la longue durée et de mesurer, avec une plus grande finesse, les transformations des cadres du pouvoir entre les périodes dites mérovingiennes et carolingiennes. Dans la lignée des travaux de Jean-Pierre Devroey, la recherche sur les élites du haut Moyen Âge permet de recomposer une image complexe et diverse de la société, de relativiser, sans en contester l'impact, le poids du grand domaine dans la construction intellectuelle du premier Moyen Âge.

c - Le second Moyen Âge : la société féodale en question

Sur le second Moyen Âge a longtemps pesé la notion de féodalité et les paradigmes d'un monde seigneurialisé, réparti en trois ordres. Ce paradigme a contribué à réduire la société de la fin du premier Moyen Âge et celle du second à des stratifications sociales verticalisées, insistant au mieux sur les rapports de sujétion et de subordination, au pire sur les rapports de coercition entre dominants et dominés. Les récentes décennies ont permis d'en affiner les traits, en assouplissant la compréhension d'un large système d'obligations et de services, notamment dans le cadre de l'économie seigneuriale (Mazel 2010). La diversité sociologique des élites rurales est aujourd'hui reconnue. Elle fait également ressortir la difficulté à distinguer les différentes catégories sociales au-delà de la dénomination. La distinction par exemple entre miles et alleutiers paraît plus floue aujourd'hui qu'il y a quelques décennies.

Il est intéressant d'observer que les historiens médiévistes conservent certaines dualités sémantiques. D'élites, il est rarement question et les anciennes oppositions duales entre seigneurs d'un côté et paysans de l'autre persistent mais comme pour mieux appuyer sur les transformations des stratifications du second Moyen Âge. Placée sous l'angle de l'histoire du droit, Marc Bloch consacra sa thèse de doctorat, intitulée *Rois et serfs : un chapitre d'histoire capétienne* (Bloch 1920), aux populations rurales d'Île-de-France au Moyen Âge. En 1973, Georges Duby qui s'est attaché à une lecture renouvelée du monde rural, a publié un ouvrage intitulé *Guerriers et paysans, VIIe-XIIIe siècle premier essor de l'économie européenne* (Duby 1973). L'opposition des termes est en réalité une manière d'appuyer la relation de mutuelle dépendance entre les deux groupes, acteurs ou stimulateurs du premier élan de croissance de l'occident médiéval. Laurent Feller s'inscrit en 2007 dans une forme de continuité quand il rédige le manuel universitaire *Seigneurs et Paysans au Moyen Âge* (Feller 2007b). Cette continuité n'est qu'apparente, d'abord parce qu'il place les producteurs de la société rurale en tête de proposition, ensuite parce qu'il envisage moins la nature du lien de subordination que l'économie seigneuriale comme un vaste système d'organisation de la production agricole faisant une large place à la société paysanne et s'appuyant plus largement sur les solidarités et les dépendances. Ces dualités, si elles semblent fondées sur des stratifications anciennes, cachent en réalité le renouvellement progressif par les approches économique, sociologique, puis anthropologique de la lecture et de la compréhension des organisations sociales et collectives en milieu rural. Elles se gardent des oppositions simplistes et éclairent souvent la diversité des situations que les sources écrites permettent d'appréhender. Joseph Morsel a, quant à lui, choisi de conserver l'usage du terme d'aristocratie pour caractériser les élites de statut seigneurial, mais en livre une définition rigoureuse qui ne semble pas antithétique avec l'usage plus large de la notion d'élite. C'est finalement une question d'échelle d'analyse et d'optique consistant à examiner la complexité des degrés de dépendance entre petits seigneurs et gros paysans. Dominique Barthélémy interrogeant la relation entre chevalerie et servage autour des X^e -XI^e siècles n'était-il pas dans cette démarche ? (Barthélémy 1992, 1997). En examinant le degré de dépendances et/ou de libertés caractérisant des hommes en

mesure, selon des échelles variables, d'acheter des terres, de se marier, de circuler entre les domaines, c'est bien le degré de liberté au sein des communautés rurales qui est au cœur des préoccupations. Le second Moyen Âge apparaît comme une période de plus forte pression sur les communautés paysannes où l'augmentation du prélèvement seigneurial sur le travail paysan s'accompagne d'une diversification de leur nature et d'un resserrement des dominations locales (Cassard 2011).

d- Distinction et supériorité sociale chez les historiens modernistes

Entre les derniers siècles du second Moyen Âge et la période moderne, il n'existe pas de cloisonnements étanches. Les transformations sociales qui touchent les groupes dominants aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle sont amorcées à la fin de la période médiévale, sans doute dès le XIV^e siècle (Jouanna 1991). Les écuyers, chevaliers ou laboureurs de la période moderne, s'ils ne sont pas ceux des périodes antérieures en dépit d'une terminologie qui entretient la confusion, sont les héritiers de catégorisations sociales médiévales dont il faut apprécier les évolutions. La période moderne est notamment marquée par l'émergence forte de nouvelles élites qui ancrent dans la terre et la ruralité des stratégies d'ascension sociales et bouleversent les définitions anciennes de la notabilité rurale. Le terme d'élite s'est donc trouvé mieux à même d'englober des figures et groupes aux origines et statuts très différents, diversité par ailleurs renforcée par le système d'achats de titres largement dispensés à partir du XVI^e siècle.

De fait, la notion d'élites semble beaucoup plus fréquente chez les historiens modernistes, où elle coexiste avec les notions de noblesse et d'aristocratie, plus usitées sans doute parce que mieux cernées. Le fait que la notion d'élite soit largement explicitée et précisée dans les ouvrages relativement récents témoigne encore des précautions d'usage dont la notion fait l'objet, et des bouleversements sémantiques et épistémologiques qu'elle implique. Le premier bouleversement étant sans doute celui qui consiste à s'affranchir du vocabulaire puisé dans les documentations pour s'appuyer sur un terme issu d'une construction neuve des systèmes de hiérarchisation sociale. L'usage en est plus précoce : l'ouvrage dirigé par Guy Chaussinand-Nogaret, *L'histoire des élites en France du XV^e au XX^e siècle* (Chaussinand-Nogaret 1991) illustre déjà, au début des années 1990, l'intérêt porté à la sociologie des élites modernes et contemporaines. L'utilisation de la notion d'élite était imposée par la largeur du champ d'observation qui porte aussi bien sur l'aristocratie de la fin du Moyen Âge et les bourgeoisies du XIX^e siècle, que sur les élites politiques des contextes démocratiques du début du XX^e siècle. La notion a forcément constitué pour ces périodes plus récentes et très documentées, un champ d'application plus évident que pour les sociétés du premier Moyen Âge par exemple. Les notions de distinction et de supériorité sociale sont ici aussi très prégnantes, au détriment des critères économiques. La partie qu'Arlette Jouanna consacre au sein de cet ouvrage à la notabilité rurale comme vecteur de distinction sociale à la période moderne est particulièrement éclairante sur la question de la circulation et du renouvellement des élites (Jouanna 1991).

Les actes des XVII^e journées Internationales de l'Abbaye de Flaran, tenues en 2005 sous la direction de François Menant et Jean-Pierre Jessenne, abordent spécifiquement les élites rurales médiévales et modernes, dans une fourchette chronologique s'étendant du XII^e-XIII^e au XVIII^e siècle (Menant, Jessenne 2005). Les travaux réunis lors du colloque ont délibérément choisi de concentrer leurs efforts sur l'ensemble des acteurs qui, en milieu rural, participent à l'organisation de l'économie. Le curseur de la définition des élites est placé au sein de la société paysanne et entend démontrer le rôle majeur des acteurs aux statuts variés. Le colloque *les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne* proposait une gamme variée des élites des sociétés rurales européennes tenant compte des conditions de formation et des configurations sociales diverses.

Le colloque *Distinction et supériorité sociale*, organisé à Cerisy-la-Forêt en 2007 sous la direction de Laurence Jean-Marie et de Christophe Maneuvrier, invitait à traiter plus largement des notions de distinction et de supériorité sociale (Jean-Marie, Maneuvrier 2007).

En s'affranchissant de la notion d'élite, ils proposent d'interroger les pratiques et mécanismes de la différenciation sociale appliqués à tous les échelons de la société, et non plus seulement ceux réservés à l'expression de la domination sociale. Ce positionnement est empreint du modèle proposé par Roland Mousnier, dans les années 1960, d'une la société d'ordres fondée sur une hiérarchie de dignité et d'honneur, s'opposant ainsi aux théories marxistes de l'École des Annales fondées sur une analyse des critères économiques (Mousnier 1969). La dignité et l'honneur y sont opposés à la richesse. Cette théorie consiste également à remettre en question l'idée d'une conscience de classes des sociétés étudiées, et tendait à insister sur la reconnaissance de l'individu dans le groupe au détriment du niveau de fortune. Elle revient également à valoriser les réseaux d'individus et les alliances à des échelles locales (patronage, corporations, guildes,...). Ce courant est encore très prégnant chez les historiens modernistes. Ces critères d'analyse sont évidemment toujours opératoires mais il semble qu'il faille les exploiter dans le cadre d'une combinaison élargie qui tienne compte de critères d'honneur et de dignité, comme de la richesse, sans que celle-ci soit seulement envisagée comme un moyen d'accéder à la notabilité par l'achat de terres.

Le propos de l'ouvrage publié par Caroline le Mao et Corinne Marache, intitulé *Les élites et la terre du XVI^e aux années 1930* (Le Mao, Marache 2010) fait, d'une certaine manière, écho aux travaux sur les propriétaires terriens du monde antique (*Histoire et Sociétés rurales*, n°19, 2003/1). Il s'intéressait aux marchés de la terre comme socle de richesse et de respectabilité en étudiant des échelles sociales très diverses. Pour être juste, il convient de souligner que les études réunies ne se limitent pas à la propriété foncière, mais englobent plus largement la question des stratégies foncières et des enjeux autour de l'exploitation, de la production et du prestige social tirés de la possession et des revenus de la terre. L'ouvrage analyse également, plus ouvertement que pour les périodes précédentes, le rôle des élites dans l'innovation et la modernisation des campagnes. Les contributions abordent un large spectre social où élites fermières, élites paysannes ou noblesse bordelaise du XIX^e siècle sont traitées sur un pied d'égalité. *In fine*, la multiplication des types de documentations, aussi bien en termes de quantité que de nature a contribué à un élargissement plus rapide de la notion d'élites chez les historiens modernistes et contemporanéistes, où elle a été plus vite en prise avec les courants sociologiques. Ces documentations ont également favorisé l'analyse d'un spectre social plus étendu et plus ouvert.

Que la notion d'élite soit utilisée comme telle ou non, elle permet de renouveler aujourd'hui les approches de courants historiens. Il s'agit moins d'une question de vocabulaire que d'ouverture des approches, puisque finalement entre les partisans de la notion d'élites et ceux de la notion de distinction, les désaccords ne sont pas fondamentaux et n'empêchent pas les réflexions croisées, en témoigne la perméabilité des réseaux d'échanges et de collaborations. Les critères contribuant à la définition des élites se sont multipliés et permettent désormais d'aborder les sociétés médiévale et moderne sous l'angle de la sociologie et de l'anthropologie. C'était la révolution prônée par l'école des Annales.

Ce rapide panorama historiographique, nécessairement sélectif, a ici deux vocations: il doit permettre de replacer la définition du terme d'élite, proposée dans ce travail, au cœur d'un cheminement épistémologique et heuristique qui détermine très fortement les débats sur les questions de groupes élitaires chez les archéologues, pas uniquement médiévistes ou modernistes d'ailleurs. Cette évocation doit également permettre une tentative de définition qui tend à s'inspirer des éléments historiographiques utilisés ci-dessus. Elle a pour ambition de réussir à combiner, autant que faire se peut, les différents courants de pensée afin de proposer la solution la plus ouverte, l'outil le plus adapté à nos propres réflexions sur la matérialité des élites rurales médiévales et modernes.

I.1.2 - Définition historique des élites

Si le terme d'élite est aujourd'hui largement utilisé, il est loin de remporter l'unanimité. La notion nécessite encore d'être définie et cernée précisément, tâche à laquelle les auteurs du projet collectif de recherches sur les élites du haut Moyen Âge (HAMA) se sont largement employés (Le Jan 2010). Christopher Wickham affirmait dans le volume conclusif du projet que l'intérêt du terme d'élite, contrairement à celui d'aristocratie, était précisément qu'il résistait à toute tentative de définition (Wickham 2011). Le malaise que peut générer l'emploi de ce terme vient à mon sens du fait que le terme n'est pas un outil de catégorisation d'une classe sociale mais reste suffisamment neutre pour englober des groupes très divers, indépendamment des questions de statuts aristocratiques. La définition est bien entendue d'abord sémantique, mais elle est surtout anthropologique et doit permettre de dessiner les contours des groupes sociaux qui composent ces élites plurielles et hétérogènes, ainsi que les mécanismes fondamentaux de reproduction, de renouvellement et de mobilité.

a - Question de vocabulaire et de sémantique

Le terme d'élite s'est imposé récemment comme un outil sémantique sur les stratifications sociales. Dans son acception contemporaine, on le trouve pourtant dans la littérature médiévale au moins dès la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle. Il apparaît à plusieurs reprises dans les chroniques de Jean Froissart (publiées en 1408) où il est dit que le Connétable d'Écosse « prit cinq cens lances à l'élite de tous les meilleurs d'Écosse » (Froissart, Chroniques, Tome II, II, 15). Au livre III du tome II, l'auteur mentionne *Vingt mille hommes d'armes tous d'élite*, (Froissart, II, III, 58). On constate qu'aujourd'hui encore le terme employé pour caractériser les corps et compagnies d'élite conserve une forte connotation militaire, qui pourrait en partie expliquer sa transmission aux langues anglaises et allemandes (Gautier 2007, p.2). Dans la proposition de l'homme de lettres médiéval, le terme ne désigne pas les membres de l'aristocratie ou de la noblesse, mais une minorité d'hommes choisis dans un groupe plus large pour leurs qualités particulières les distinguant de la masse. Étymologiquement, le terme latin est construit sur la notion d'élection (*Electus, Eligere*) (Source Centre National de Ressources textuelles et Lexicales, Cntrl).

La notion de noblesse, toujours opératoire pour parler de certaines catégories d'élites aristocratiques ne peut permettre de couvrir la complexité des sociétés étudiées puisque comme le soulignait déjà Marc Bloch dans *La Société féodale*, « toute classe dominante n'est pas une noblesse ». Cette dernière ne se rencontre que lorsqu'il y a « perpétuation préférentielle par le sang » d'un « statut juridique qui confirme et matérialise la supériorité à laquelle elle prétend » (Bloch 1939, Morsel 2004, p.6). L'équivalent de langue anglaise « nobility » est un terme ambigu qui désigne à la fois les Lords, pairs du royaume qui siègent au Parlement en leur nom propre, et une *gentry* de gentilshommes, propriétaires terriens dont les pouvoirs s'exercent à l'échelle seulement locale (Gautier 2003, p.2). Joseph Morsel faisait le choix d'utiliser le terme d'« aristocratie » pour sortir de cette impasse, permettant de s'extraire de la notion de noblesse et de réintégrer dans le discours les couches supérieures des mondes rural et urbain exclues de la noblesse (Morsel 2004, p.7). Si le terme qui désigne les "meilleurs" est en théorie plus ouvert puisqu'il devrait permettre d'apprécier un spectre social plus large (nobles, notables, riches,...), il nous semble encore aujourd'hui fortement connoté par la lecture de l'Ancien Régime et entravé par un parcours sémantique qui le condamne aujourd'hui à n'être trop souvent qu'un synonyme de noblesse. Le terme d'aristocratie a aussi la préférence d'un des grands historiens du premier Moyen Âge, Jean-Pierre Devroey précise néanmoins qu'à cette période, le terme de noblesse (*Nobilis* - "bien né") n'est pas encore restrictif : « Au début du VII^e siècle, la noblesse se réduit à une naissance prestigieuse, voire simplement honorable, sans autre précision ». (Devroey 2006, p.105). Le terme noble est durant tout le premier Moyen Âge, utilisé comme un simple qualificatif et ne caractérise

nullement un groupe bien défini. « Dans la même unité de temps et d'espace, nobles pouvait être simplement employé comme qualificatif ou substantivement, pour désigner les notables du lieu » (Devroey 2006, p.228). Il n'y a donc pour Jean-Pierre Devroey pas d'identité aristocratique avant le XI^e siècle (Devroey 2006, p.107; p.216). La naissance d'une noblesse au sens d'un corps constitué appartient au second Moyen Âge, pas au premier (Cassard 2011, p.386).

Le terme d'élite a l'immense intérêt d'offrir une acception large des groupes en positions dominantes, indépendamment de tout critère statutaire. La plasticité de la notion permet de l'adapter à un large spectre de situations sociales. Il convient de rappeler que le terme est souvent utilisé au pluriel. Il n'y a pas une élite, selon l'usage actuel souvent dévoyé pour caractériser l'élite politique ou l'*intelligentsia* intellectuelle et artistique. Les élites sont nécessairement plurielles et hétérogènes dans un même contexte chrono-culturel, mais aussi sur la longue durée. Elles rassemblent des groupes de statuts différents qui chacun produisent leur propre élite. Chaque groupe choisit, via un certain nombre de mécanismes de reproduction, de transmission, de distinction et d'intégration, des membres aux qualités supérieures qui en constituent de fait les élites.

b - Critères d'identification des élites

L'identification de ces élites de natures différentes doit néanmoins répondre, au moins en partie, à ces critères communs qui permettent de tenter une hiérarchisation de groupes hétérogènes au sein d'une même société, à un moment donné. Les textes des historiens et des sociologues permettent de rassembler les principaux termes d'une définition générique des critères communs, indépendamment des contextes géographiques, chronologiques ou sociaux. Les élites, minorités dominantes, se distinguent par leurs qualités naturelles, la naissance et l'hérédité essentiellement, reconnues à des individus qui peuvent se réclamer d'une parenté réelle ou construite (ex: adoption romaine).

Soutenu par la notion de noblesse, ce critère est indispensable à l'identification des élites de statuts élevés (royales, princières, seigneuriales). Le phénomène s'accroît à mesure que l'on monte dans les hiérarchies nobiliaires où la naissance est un préalable indispensable, sans lequel l'accumulation de la fortune, de la culture ou du mérite ne sont d'aucun effet. Il est plus difficile de mesurer son importance pour les niveaux sociaux moins élevés, mais on peut raisonnablement supposer que la filiation prend une part importante dans le processus de légitimation sociale, même chez les artisans ou paysans enrichis. Selon la définition proposée par le groupe de recherche sur les élites du haut Moyen Âge, « l'appartenance à l'élite se reconnaît à la naissance, à l'appartenance à des réseaux, à la richesse, à l'exercice d'une fonction, à la proximité royale : autant de critères qui valent surtout par leur combinaison » (Le Jan 2007, p.1). Le dernier, celui de la proximité royale, est évidemment relatif à l'échelle d'analyse et lié au fait que le groupe de recherches sur les élites du Haut Moyen Âge s'est surtout concentré sur les grandes élites et les grandes aristocraties.

La définition livrée par Laurent Feller permet d'aborder un spectre social plus large rassemblant toute « minorité qui dirige, qui concentre les richesses et le prestige » et englobe « tous ceux qui jouissent d'une position sociale élevée, qui passe non seulement par la détention d'une fortune, d'un pouvoir ou d'un savoir, mais aussi par la reconnaissance d'autrui » (Feller 2006). Il n'est pas ici question de naissance mais de reconnaissance, d'acceptation de la place supérieure occupée par autrui, qui s'appuie sur des mécanismes divers dont l'hérédité. Reconnaissance et appartenance à des réseaux assurent la mobilisation d'une gamme d'affins, mais également d'alliés qui ne dépendent pas de liens de filiation. Plus les réseaux sont larges, plus l'insertion sociale est étendue et solidement ancrée. La première alliance est matrimoniale mais dépasse le cadre simple du mariage. Elle entraîne un système d'échanges et de réciprocité à une large communauté ou parentèle sans laquelle les stratégies d'ascension sociale ou de maintien du rang sont vaines (Lévi-Strauss 1949; Bonte, Izard 1992) : « Dans les stratégies familiales [...] les membres s'entraident et conjuguent leurs efforts pour pousser le mieux placé et plus doué d'entre

eux» (Jouanna 1991, p.53). Pour Jean-Pierre Devroey, « La parenté est un moyen de pouvoir. Pour légitimer et reproduire le rang et les positions sociales qu'ils occupent, les membres d'une élite ne peuvent se passer d'une forme de conscience et de représentation de l'appartenance familiale » (Devroey 2006, p.105).

Le critère économique et la fortune apparaissent également comme des facteurs essentiels. Le niveau économique sert toujours de marqueur social, y compris en archéologie où il est le marqueur le plus évident (Leferme-Falguieres, Renterghem 2001, p.64). « La richesse fait partie des éléments permettant de classer les individus à l'intérieur du groupe et de leur donner une place particulière, parfois en contradiction avec les fonctions exercées ou avec les valeurs affichées par ses membres qui ne placent pas nécessairement la richesse en première place, même si tout le monde sait bien qu'elle est pour quelque chose dans l'acquisition d'un rang. (...) La relation entre richesse et pouvoir ou entre richesse et puissance est une évidence. On ne peut être puissant sans détenir une fortune. (...) elle procure du prestige, elle donne les moyens de la domination sociale, de son extension et de sa reproduction » (Feller 2010, p.8). La richesse n'est pas une fin, mais un moyen d'ascension sociale. Elle est aussi la condition de mise en œuvre matérielle et symbolique sans laquelle il est impossible de prétendre à une position sociale élevée. La richesse est aussi enjeu de transmission : « Héritée ou acquise, la richesse donnait à son détenteur le pouvoir et les ressources nécessaires pour préserver les intérêts des jeunes et construire des clientèles et des réseaux d'influence, de telle sorte que les générations successives étaient assurées à la fois de leur appartenance à l'élite sociale et de l'exercice du pouvoir » (Devroey 2006, p.250). La richesse permet de construire les clientèles et réseaux et de procurer les signes extérieurs (vêtements, équipages, main-d'œuvre, habitat,...) indispensable à l'affichage de la position ou de la conquête sociale. Elle permet l'acquisition et le déploiement des codes matériels et symboliques distinctifs ou imitatifs dans un environnement donné, et participe à la reconnaissance d'autrui. Norbert Elias avait ainsi parfaitement démontré les mécanismes dictant la consommation ostentatoire des élites et leur importance dans les logiques de compétition (Elias 1969, Feller 2010).

La fortune et la richesse sont à évaluer relativement aux groupes étudiés, les signes extérieurs de richesse n'étant pas les mêmes selon que l'on examine les cours royales ou les milieux bourgeois de la même période. Ces différences de comportement à l'égard des biens matériels, mais aussi la diversité des ressources en capacité d'être mobilisées permettent de définir des groupes de statut et des élites sociales de catégories différentes (Feller 2010). Laurent Feller propose de faire entrer dans la catégorie des biens « descriptibles et quantifiables » les biens meubles, immeubles, les biens de production et les biens de prestige, les biens de consommation courante et biens de consommation ostentatoire ; les biens précieux et biens sacrés (Feller 2010). Cependant, la richesse matérielle ne peut pas être envisagée comme une condition suffisante de l'appartenance à l'élite (Feller 2010, Patzold 2010). Elle en est une condition préalable. Difficile d'atteindre une position sociale élevée sans être riche. Laurent Feller insistait sur le fait que « pour pouvoir conférer un droit légitime à l'exercice du pouvoir et à la manifestation de la supériorité sociale, la richesse doit subir un processus de conversion qui rend socialement consommable et acceptable. Être riche et puissant, c'est détenir des biens et des fonctions qui font patrimoine en permettant simultanément d'exercer la puissance et de la transmettre » (Feller 2010, p.6). La richesse seule ne valide pas l'appartenance à l'élite. Le processus de conversion qui la rend socialement acceptable passe par la combinaison avec tout ou partie des autres critères de définition.

La culture, le savoir, l'éducation sont en général mobilisés comme des critères de définition et de différenciation sociale. Mais il faut pouvoir distinguer différents degrés de culture, de la même manière que l'on doit s'attacher à distinguer des niveaux de richesse variés. En milieu rural par exemple, la simple maîtrise de la lecture ou de l'écriture peut suffire à assurer une supériorité sociale, là où dans des milieux plus privilégiés l'apprentissage des arts équestres, de la danse et de rudiments de théologie ou de géométrie sont

indispensables. L'acquisition du savoir et sa transmission peuvent être les mécanismes de la reproduction sociale d'une génération à l'autre, notamment en matière de transmissions des charges et fonctions. L'éducation joue un rôle important dans la notion de reproduction de la domination des élites. Cultures littéraires et intellectuelles s'articulent également pendant une large part du Moyen Âge avec les exercices physiques auxquels participent largement la chasse, le maniement des armes et les pratiques militaires au sens large. Ces dernières prennent une place plus importante à partir du IX^e siècle dans les représentations élitaires et construisent des sociabilités aristocratiques y compris chez les élites de rang inférieur (Devroey 2006, Bougard, Le Jan, McKitterick 2009).

L'ensemble de ces critères combinés fondent la distinction et la supériorité sociale et permettent d'adopter et d'entretenir des comportements distinctifs, en vue d'une affirmation de sa position ou ascension sociales (pratiques de consommation ou codes de comportement par exemple). « Appartenir à une élite, c'est en maîtriser les codes de comportements, le langage, les relations qui structurent des modes de sociabilité » (Lefermé-Falguieres, Renterghem 2001, p.64). Ces signes et pratiques peuvent varier dans le temps et l'espace. La distinction peut être inconsciente et être le ressort d'une assimilation de schémas idéologiques, produits des représentations collectives (Jean-Marie, Maneuvrier 2010). Les auteurs du programme de recherche sur les élites du haut Moyen Âge le soulignaient justement en 2008 : « la hiérarchie est également pensée, elle est le produit d'une représentation collective de la société qui la normalise... ». Elle renvoie à « un système d'idées et de valeurs » qui distingue, différencie, hiérarchise, mais aussi unifie les parties en un tout pour légitimer la supériorité des uns sur les autres, donc la domination (Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008, p.6). In fine, les élites, « fraction de la population où se concentrent puissance, autorité et influence », produisent « de la hiérarchie, des marques d'honneur, des instruments et symboles de puissance destinés à placer ceux qui en bénéficient en position d'autorité et de prestige, et ceux qui les subissent en position d'obéissance et d'humilité » (Jouanna 1991, p.12).

La fiabilité de l'analyse repose sur la multiplication et la combinaison des critères de définition qui fonctionnent comme autant d'outils de mesure et tiennent compte des niveaux de fortune, des réseaux d'alliance (clientèles, parentèles...) mais aussi des systèmes de représentations et des discours construits par les contemporains au sein des sociétés dont on examine les témoignages écrits ou matériels. C'est la condition d'une analyse qui permet d'approcher les réalités sociales et économiques de l'environnement ou système étudié, et permet de mesurer la réalité du rapport dominant/dominé d'un groupe donné, les rapports d'échelle et les degrés de dépendances au sein et entre les réseaux d'obligations

c - La relativité des critères et la question des échelles

La multiplicité des groupes élitaires doit prendre en compte la notion d'analyses relatives et multiscalaires. Régine Le Jan le soulignait, les élites sont constituées d'une succession de « cercles distincts, susceptibles de comportements différenciés » à l'intérieur desquels on observe « une série de gradations qui forment autant de lignes de clivage » (Le Jan 2007, p.1). Ces groupes de statuts (*standen*) tels que définis par Max Weber se composent de groupes sociaux présentant des caractéristiques communes, partageant un sentiment d'appartenance, des pratiques de consommation et de distinction communes. Chaque groupe de statuts est défini par le degré de prestige et d'honneur que les individus au sein du groupe se reconnaissent mutuellement (Weber 1971). Cette définition suppose donc que chaque groupe répond à des hiérarchies internes propres qu'il faut pouvoir mesurer avant de se livrer à l'observation des oppositions entre les différents groupes (Lefermé-Falguieres, Renterghem 2001). Elle sous-entend également que certains des marqueurs qui permettent d'exprimer la distinction et la supériorité, en s'appuyant sur des valeurs et codes reconnus par tous, ne peuvent être communs à l'ensemble des groupes élitaires étudiés. Peuvent-ils avoir une valeur universelle et être opératoires en tout temps et en tout lieu ? Quels sont les critères relatifs qui ne transcendent pas les paliers des

hiérarchies sociales ? Quels sont ceux qui peuvent être partagés par plusieurs cercles ou groupes de statut ? Ne sont-ce que les mécanismes qui sont communs à tous et pas les expressions matérielles et symboliques ? À ces questions se superpose également la difficulté d'appréhender l'hétérogénéité des groupes de statuts examinés sur la longue durée. Des groupes de statuts *a priori* équivalents répondent à des contingences culturelles et idéologiques différentes qui ne permettent pas de les assimiler en une définition monolithique. C'est par exemple le cas des *milites* du premier et du second Moyen Âge. Il est donc impossible de transposer la définition d'un groupe à un autre sur la longue durée. Jean-Pierre Devroey en comparant les élites romaines à celles du haut Moyen Âge soulignait par exemple que si ces groupes distincts dans le temps ont en commun « l'association étroite » à des degrés divers « entre rang et dignité, richesse foncière et service du souverain », les marqueurs culturels qui font sens et distinction ne sont pas les mêmes, les aristocraties du haut Moyen Âge valorisant la culture militaire (chasse, équitation) plutôt que l'éducation littéraire et le confort (Devroey 2006). Les représentations collectives déterminent largement les outils de la projection de soi et du groupe en société et modifient les codes de comportements, de langage, de consommation, de circulation, les manières d'habiter, relatifs à chaque milieu donné et à chaque période étudiée, invitant à prêter une attention particulière à la « relativité des perceptions » (Leferme-Falguieres, Renterghem 2001, p.62).

Par ailleurs, les échelles d'analyse des élites ne peuvent être les mêmes selon que l'on observe les manifestations des grandes élites royales ou des élites paysannes. La diversité des situations invite à relativiser les critères qui permettent d'analyser les niveaux de richesse. Apprécier la complexité des situations et des niveaux d'emboîtement impose d'opérer des variations d'échelles tant sur la durée de lecture (temps long / temps des cycles économiques) que sur les échelles sociales (élites locales à l'échelle du village, élites nationales, élites internationales). « Plus on élargit l'échelle d'étude et plus la sélection apparaît impitoyable, reléguant dans l'obscurité le riche laboureur, le curé, le seigneur ou le notable qui sont pourtant des personnalités incontournables dans le microcosme du village. L'élargissement des échelles ne fait pas pour autant disparaître ce premier niveau, il contribue à établir une hiérarchie au sein des élites, qui se complètent et organisent un réseau plus ou moins dense ». (Leferme-Falguieres, Renterghem 2001, p.62).

Le caractère combinatoire des critères énoncés constituerait les éléments d'une gradation des systèmes hiérarchiques, fondés partiellement ou totalement sur pouvoir, richesse et statut (Le Jan 2007, p.5). Le groupe rassemblant tous les critères étant à même de former le sommet de la pyramide. Les agents locaux du pouvoir peuvent-ils constituer des élites intermédiaires en ne rassemblant ni naissance ni statut ?

d - Mobilité, circulation et renouvellement des élites

Une dernière question mérite d'être soulevée afin de poser rigoureusement la définition préalable à la discussion ultérieure, plus généralement archéologique. Partant des définitions socio-anthropologiques, les historiens et les archéologues avec eux, ont largement enrichi ces dernières décennies la compréhension des mécanismes de renouvellement des groupes élitaires. Il n'est plus question aujourd'hui d'envisager les élites comme des groupes figés, homogènes et parfaitement endogames dont l'hérédité et le statut suffiraient à assurer la reproduction. Il est acquis aujourd'hui que les élites sont des groupes hétérogènes en recomposition permanente. Les travaux récents du groupe international de recherche sur le haut Moyen Âge – on pense en particulier à ceux de Jean-Pierre Devroey – montrent qu'entre les élites de la période mérovingienne et celles de la période carolingienne, il n'y a pas de continuité, c'est-à-dire pas de transmission héréditaire d'un pouvoir sur la longue durée. Entre les deux périodes, les cartes des stratifications sociales ont été largement rebattues par de profonds changements structurels successifs (Devroey 2003). Le renforcement des hiérarchies carolingiennes entre les années 750 -900 est une conjoncture extrêmement favorable au recrutement de nouvelles élites issues des niveaux intermédiaires de la société (Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008).

La capacité de renouvellement des élites d'une société relève de mécanismes complexes. Régine Le Jan montre qu'« une société stable (...) aura tendance à évoluer vers l'autorecrutement, restreignant la mobilité à l'intérieur des mêmes groupes de statuts. Ce schéma interprétatif s'appliquerait sans trop de peine à l'empire carolingien dans sa phase de conquête... » (Le Jan 2003, p.9). *A contrario*, une société en tension, où des éléments s'affrontent ou sont en compétition pour la conquête ou la conservation des positions dominantes, est susceptible de recourir à un recrutement plus ouvert favorisant la mobilité de couches sociales légèrement inférieures, vers la couche immédiatement supérieure. Une élite qui se ferme, multipliant les processus de sélection et donc les critères d'admission, est un des indicateurs d'une société qui se sclérose (Lefèrme-Falguieres, Renterghem 2001). Arlette Jouanna, qui s'est consacrée à l'observation des processus d'ascension sociale chez les notables ruraux, en France, de la fin de la période médiévale et du début de la période moderne, a justement montré que suite aux effets de la grande peste du milieu des années 1340, conjugués aux ravages de la Guerre de Cent ans, la conjoncture démographique, économique et sociale a en partie favorisé l'émergence de nouvelles catégories d'élites ou de notabilités rurales (Jouanna 1991). La mobilité n'est pas toujours en sens ascendant et peut se traduire par un déclassement social et la perte d'une position dominante, même maintenue ou entretenue sur plusieurs générations.

Individuellement comme collectivement, la circulation des élites implique que les aléas démographiques, politiques et économiques offrent des possibilités d'enrichissement et d'ascension qui font le parallèle avec des faillites et des situations concurrentielles pouvant entraîner la dégradation du niveau de vie et du rang. C'est l'exemple fourni par la littérature britannique contemporaine à travers le roman de William Thackeray, *la Foire aux vanités*. L'auteur s'y applique à dépeindre la déchéance d'une famille issue de la bourgeoisie marchande londonienne à la suite d'un revers de fortune. Il illustre l'instabilité sociale que génère la compétition entre des élites aux intérêts divergents, entretenue par des comportements distinctifs toujours plus dispendieux. Conquérir une position sociale élevée, tenir cette position sociale, nécessite un investissement symbolique et économique important, et la mise en place de stratégies évolutives, parfois sur le long terme, qui peuvent se jouer sur plusieurs générations. Si la position peut être acquise par hérédité, sa conservation dépend de mécanismes complexes. Les espaces de mobilité sont sans doute plus importants entre les zones d'intersection de cercles sociaux ou groupes de statuts qui, par proximité, partagent déjà des valeurs et codes communs. L'exemple qui sera le nôtre, celui des franges supérieures de la paysannerie et des franges inférieures des seigneuries rurales, illustrent ces mécanismes. À la fin du premier Moyen Âge, le service armé a pu constituer un moteur certain des stratégies d'ascension sociale. Par le biais de l'ost, « les paysans libres et indépendants ont pu s'intégrer au groupe aristocratique [...] et conforter ensuite leur position par mariage et enrichissement » (Le Jan 2007, p.10). À partir de la fin de l'Antiquité, les bouleversements profonds des cadres du pouvoir qui affectent l'Occident ont également favorisé l'intégration progressive, au sein des élites gallo-romaines, de nouvelles élites franques. Ce renouvellement par acculturation illustre remarquablement les phénomènes de concurrence, de compétition et d'alliance entre élites gallo-romaines et germaniques, et permet de mesurer, mieux qu'aucune autre période, les mécanismes complexes de mobilité des élites de l'Europe occidentale, mais aussi la subtilité des transferts culturels opérés entre ces élites pour la recombinaison des codes de représentations élitaires (Morsel 2004).

À la fin du second Moyen Âge, le service des armes ne semble plus être un critère indispensable à la distinction sociale des élites rurales. La conjoncture sociale, au sortir de la guerre de Cent ans, participe à une redistribution des cartes au bénéfice d'élites nouvelles issues de bourgeoisies marchandes urbaines. Leur agrégation aux anciennes élites seigneuriales est soutenue par des stratégies évidentes de constitution de patrimoines fonciers. La possession de la terre, vecteur de notabilité, devient un outil des stratégies d'ancrage et d'anoblissement taise (Jouanna 1991, Hurard 2012 a).

I.1.3 - Petits seigneurs et gros paysans

Ce troisième volet est plus spécifiquement dédié à la définition des contours de ce que l'on a pris l'habitude d'appeler « élites rurales ». À l'aune des travaux réunis par François Menant et Jean-Pierre Jessenne (Jessenne, Menant 2007), nous entendons proposer par l'utilisation de ce terme, une définition large permettant d'inclure dans le discours à la fois les élites seigneuriales qui organisent et règlent la vie de populations rurales; des élites diverses composées d'artisans, commerçants et officiants; et des élites paysannes, groupes sociaux intermédiaires, qui de la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin de la période moderne, sont pleinement moteurs et acteurs de l'économie rurale. De ces communautés paysannes émergent des élites qui sont capables à des échelles de rassembler richesse, réseaux d'alliance, distinction et honneur. Elles parviennent à construire une notabilité durable qui se transmet comme la terre ou l'outil de production.

Les sources écrites et les travaux historiques font émerger des figures qui servent souvent de points d'accroche pour évoquer les élites rurales du monde médiéval et moderne. Sans prétendre pouvoir faire le lien mécanique entre ces groupes et les formes de l'habitat, il nous paraissait important d'incarner quelques-unes de ces figures pour les différentes périodes et de montrer à travers ces exemples la difficulté à tracer les lignes de démarcation entre catégories sociales.

a - Les élites paysannes

La notion d'élites rurales revient donc à opérer un renforcement des hiérarchies de la société rurale, tout en octroyant à ces communautés, sinon une forme d'autonomie, au moins une part importante dans l'organisation des mécanismes économiques et sociaux (activité, choix d'exploitation, sociabilités, réseaux d'échanges...). Aujourd'hui, de nombreux chercheurs ont contribué à faire émerger des sociétés rurales médiévales puis modernes des élites intermédiaires, à cheval sur plusieurs groupes de statuts, petits seigneurs ou gros paysans occupant « une position singulière, à la fois dans la vie rurale et au-dessus du "commun" des villageois » (Jessenne, Menant 2007, p.24).

Benoît Cursente, Jean-Pierre Devroey et Jean-Pierre Jessenne ont proposé de « définir les élites rurales comme un groupe à attaches rurales prioritaires, en situation de supériorité économique [...] capable de mobiliser des ressources diverses pour entretenir cette position, notamment en variant ses activités dans une gamme plus ou moins large d'échanges » (Cursente, Devroey, Jessenne 2007, p. 320). Poser cette question conduit à proposer d'étudier dans le même champ d'enquête, les franges inférieures des élites seigneuriales et les franges supérieures des élites paysannes comme deux expressions d'une culture commune, d'un système où des groupes de statuts différents sont fortement interdépendants. C'est donc que pour appartenir aux élites rurales, il faut vivre à la campagne, des revenus tirés de la terre et développer réseaux d'alliance et d'échanges essentiellement au sein des mêmes communautés rurales. Cela revient à considérer, pour une large part du premier Moyen Âge et du second, que ces élites rurales sont issues du monde rural. Durant la période moderne en revanche, on observe beaucoup plus fréquemment de situations de bourgeoisies marchandes urbaines tentant des processus d'enracinement social passant par l'attachement, au moins foncier, mais aussi culturel, à la ruralité (Jouanna 1991).

L'ensemble de ces leviers amène à des expressions de distinction sociale communes dans un univers culturel et temporel donné (taille des exploitations, des cheptels, types d'habitat, vêtement, et aussi les formes de désignation qui traduisent la reconnaissance d'autrui). Il ne faut sans doute pas négliger – c'est pour cela que les actes de Flaran insistent sur une acception large de la notion d'élites rurales plutôt que d'élites paysannes – qu'aux côtés des paysans enrichis, médiateurs de la seigneurie et petits propriétaires, doivent aussi être considérés les artisans et commerçants et autres corporations constituant les composantes hétérogènes des communautés rurales, bien que les études de cas et sites de comparaisons sélectionnés dans le cadre de ce travail insistent essentiellement sur les élites terriennes.

Ces élites rurales ont des pouvoirs limités à l'échelle locale ou infra régionale, rarement plus (Feller 2007a). Mais ces réseaux d'engagements et de sociabilités, même réduits, n'en constituent pas moins des réseaux d'obligations qui lient les acteurs du monde rural les uns aux autres et créent des rapports de domination qui placent des individus et des groupes en position de supériorité. Les échelles d'analyse sont donc encore une fois multiples et ne peuvent en aucun cas isoler la société rurale comme un objet déconnecté de réseaux sociaux et géographiques plus vastes, d'où l'importance de « mettre l'accent sur les phénomènes d'interrelations multiples – entre groupes sociaux, entre villages, entre villages et villes ou état plutôt qu'à concevoir une relation univoque du type village/société englobante » (Cursente, Devroey, Jessenne 2007, p. 321).

L'historiographie des sociétés rurales de la fin de l'Antiquité à la période moderne est un sujet bien trop vaste pour que l'on puisse même prétendre en dégager une lecture exhaustive. Nous insisterons donc sur les lignes de force en tentant de démontrer comment s'est progressivement construite la pluralité de la notion d'élites rurales. Ce modeste examen historiographique s'appuie largement sur l'exercice réalisé par Laurent Feller dans le cadre du programme de recherche sur les élites du haut Moyen Âge (Feller 2007a). De Marc Bloch à Christopher Wickham, l'auteur dessine le parcours des élites rurales et la succession des paliers qui permettent aujourd'hui de manipuler le concept et ses catégories sociales avec une souplesse certaine.

Marc Bloch, lorsqu'il publie *La société féodale*, place les groupes seigneuriaux au cœur d'un dispositif binaire reposant sur la domination et la subordination qui, de fait, exclut la paysannerie de toute forme de pouvoir ou d'influence. Pourtant, tout en considérant que toute élite est seigneuriale, Marc Bloch ne nie pas l'existence de groupes d'alleutiers, c'est-à-dire de paysans libres aux côtés desquels on trouve de petits officiers seigneuriaux en position d'intermédiaires, les fameux « coqs de village » (Bloch 1929). Il envisage donc une fragmentation par délégation de l'autorité seigneuriale à des individus de statuts inférieurs. Ce thème du régisseur ou de l'intendant placé en situation de commandement est également développé à la génération suivante dans les travaux de Georges Duby. Ces groupes qui, au moins depuis le X^e siècle, s'élèvent par le travail, le mérite et sans doute l'accumulation de richesses, sont pourtant distingués de la masse paysanne puisque conçus comme ne participant pas directement à la mise en valeur de leurs propres terres. Les distinguent donc la possession de la terre et la capacité à en déléguer l'exploitation par le fermage ou le métayage (surtout pour le second Moyen Âge et la période moderne). Jean-Pierre Devroey a également montré comment le service armé pouvait être utilisé par les alleutiers comme un moteur d'ascension, de distinction et d'agrégation aux élites aristocratiques (Devroey 2006).

Dans les travaux de Georges Duby comme dans ceux de Pierre Toubert, la différenciation sociale s'affine à l'intérieur de la seigneurie. Elle apparaît, avant le XI^e siècle, de moins en moins comme une entité homogène, mais conserve malgré tout une structuration fondée sur les rapports de sujétion et non sur les interrelations entre groupes et individus. Le poids conjugué du grand domaine alto-médiéval et celui de *l'incastellamento* pèse lourdement sur la libération des élites rurales du cadre seigneurial (Duby 1973, Toubert 1973, 1990). L'ensemble de ces études contribue néanmoins à assouplir les modèles et proposer des configurations plus horizontales de la distribution des rôles et attributs du contrôle à l'intérieur des sociétés rurales. Même si pour l'instant, l'éclairage est surtout porté sur les situations des propriétaires producteurs, l'existence de médiateurs du monde rural paysan en position de service et dont les modes de vie ne sont pas fondamentalement éloignés de ceux des élites aristocratiques placées immédiatement au-dessus – apparaît de plus en plus tangible (Bonassie 1975-1976). Désignés par le terme de « régulateurs sociaux » par Pierre Bonassie, ils apparaissent comme une élite fonctionnelle, placée à la tête du village et en relation avec la sphère extra rurale (Feller 2007a). L'existence de paysans libres est entendue, mais souvent limitée à des phénomènes locaux ou régionaux, concernant surtout des exemples du sud de l'Europe.

Comme Laurent Feller le souligne (Feller 2007a), mais aussi Jean-Pierre Jessenne et François Menant (Jessenne, Menant 2007), il faudra attendre les années 1980 et les travaux de Wendy Davies puis de Christopher Wickham, pour que soit envisagée l'existence de groupes dirigeants à la tête des communautés rurales qui n'appartiennent pas à l'appareil seigneurial. Wendy Davies, en étudiant les *machtierms* bretons de la fin du premier Moyen Âge, montre l'existence, jusqu'au milieu du IX^e siècle, de tenanciers, responsables de l'exploitation de tenures qui s'affichent par leurs stratégies foncières et leurs comportements distinctifs, comme une élite en position dominante, frange supérieure de la paysannerie, acteurs à part entière de l'économie rurale (Davies 1988, Feller 2007a, p.12). Aux travaux de Wendy Davies font écho ceux de Christopher Wickham sur l'Italie centrale et la Toscane qui permettent de mettre en évidence au sein des communautés rurales, les *scudalsii*. Médiateurs, bénéficiant d'un degré d'autonomie certain, ils incarnent la liberté plus grande des communautés rurales avant les profondes transformations sociales attribuées au XII^e siècle, généralement associées avec une perte de liberté des communautés rurales un peu partout en Europe (Devroey 2006). Il semble généralement admis pour l'Italie ou l'Espagne que l'émergence de communautés rurales autonomes a été favorisée par une relative faiblesse des systèmes aristocratiques aux échelles locales (Devroey 2006, Feller 2007 b). La notion d'une société paysanne plus ou moins autonome au sein d'une société globale plus large reposerait sur une certaine distance des élites au pouvoir et une réduction des réseaux et acteurs des médiations d'un modèle pyramidal. La relative absence des aristocraties élevées laisse aux communautés le champ libre pour organiser l'activité, les réseaux de distribution et d'échanges, mais aussi les hiérarchies internes (Devroey 2006).

La multiplication des travaux engagés autour des stratifications sociales du Moyen Âge et de l'époque moderne a permis de dégager des expressions différentes de groupes d'individus, pivots des relations entre seigneurs et paysans et donc agents essentiels de réseaux villageois. Les travaux d'Adriaan Verhulst et de Jean-Pierre Devroey ont permis de relativiser le poids du grand domaine en montrant qu'à l'intérieur de ce dernier s'observaient des situations diverses et hétérogènes. Ces communautés rurales semblent notamment s'appuyer sur une nébuleuse d'agents qui n'appartiennent pas aux catégories seigneuriales et dont la reconnaissance « est sans doute l'une des nouveautés historiographiques ou l'un des acquis historiographiques de ces vingt dernières années » (Feller 2007a, p.15). Pour le second Moyen Âge et l'époque moderne, les travaux dirigés par Jean-Pierre Jessenne et François Menant ont abordés ces communautés paysannes, en tentant d'en caractériser les élites (Jessenne, Menant 2007) et d'inclure dans le même champ problématique les franges inférieures de l'aristocratie et les franges supérieures de la paysannerie, « tous ceux qui tout en faisant partie intégrante de la société rurale, la dominent, l'encadrent, exploitent la force de travail et le besoin de ses membres moins bien placés, et assurent ses contacts avec le monde extérieur, à la fois comme agents de celui-ci – tout particulièrement agents de prélèvement – et comme représentants des paysans » (Jessenne, Menant 2007, p.8-9). Il faut également souligner l'apport conséquent qu'ont constitué les travaux de Jean-Marc Moriceau sur les fermiers d'Île-de-France du XVI^e au XVIII^e siècle, permettant un éclairage inédit sur les stratégies d'ascension sociale des laboureurs du nord de l'Île-de-France (Moriceau 1994a et b, Roux 1995).

b - Les élites et la terre : socle d'enrichissement et d'ascension sociale

Petits seigneurs et gros paysans ont en commun la possession et/ou l'exploitation de la terre, dénominateur commun, premier moteur de richesse, socle de la respectabilité et de l'ascension sociale. Jusqu'à la révolution industrielle du XIX^e siècle au moins, partout en Europe, la terre est la seule vraie source de richesse. La position élitaires au sein du monde rural est largement fondée sur les revenus tirés du sol et de l'exploitation agricole. La richesse économique est toujours assurée par les revenus de la terre. Les échanges

de service, le commerce, les opportunités économiques assurent une diversification des points d'appui et des réseaux d'alliance. La terre est la richesse fondamentale et ne peut être dissociée des questions de statuts, puisque pour posséder la terre, il faut être libre. Cette condition constitue le premier critère de distinction qui dès le premier Moyen Âge règle les conditions d'accès à la terre et, par voie de conséquence, les conditions d'enrichissement et d'ascension sociale. La dichotomie libre /non-libre a été traitée par Jean-Pierre Devroey et a permis de faire un point récent sur les questions de mobilité sociale, ascendante et descendante, des groupes de paysans libres, en lien en particulier avec la richesse foncière (Devroey 2006). L'achat des terres, sorte d'acte fondateur, nécessite de disposer d'un capital de départ et conditionne la taille de l'exploitation, les qualités agronomiques des terrains, leur localisation (centralité ou périphérie). La taille de l'exploitation est socialement et économiquement déterminante. Plus l'exploitation est grande – son morcellement étant la règle aux périodes médiévales et modernes et n'a pas vraiment d'impact – plus elle garantit un revenu solide et durable. La diversification des types de terres, et donc d'exploitation, peut être posée comme une assurance supplémentaire. La stabilité productive de l'exploitation permet l'accumulation d'un revenu qui autorise de passer de la notion de « richesse » à celle de « patrimoine » foncier, à savoir la capacité à transmettre ses terres et leurs rendements aux générations suivantes. L'ampleur du patrimoine foncier, sa distribution dans un espace plus ou moins vaste, dans un milieu diversifié, doit permettre de constituer des réseaux d'alliance et de solidarité, d'abord à l'échelle locale, puis éventuellement à des échelles régionale et supra régionale. Faire patrimoine revient à assurer une position et un statut à la génération suivante et à construire une aire d'action qui pourra devenir, grâce à d'autres leviers conjugués, une aire d'influence, voire d'autorité. Jean-Pierre Devroey invitait à considérer en premier lieu le critère du nombre de propriétés et de leur dispersion dans l'espace, avant celui de la taille des exploitations (Devroey 2006). L'identité des possesseurs de la terre aux périodes médiévales est loin d'être une question simple, puisque l'effet de source favorise la connaissance des patrimoines fonciers aristocratiques. Leurs aires de rayonnement, leur distribution et leur diversité ne reflètent pas celles des élites plus modestes que nous examinons. Les critères énoncés doivent donc être réduits à des échelles locales, éventuellement régionales.

Depuis les travaux de Pierre Toubert et Adriaan Verhulst, la société rurale du premier Moyen Âge a connu un renouveau certain notamment fondé sur une réinterrogation profonde de la notion de grand domaine. Les travaux de ces dernières décennies ont permis de mettre en lumière, notamment à l'intérieur du grand domaine alto-médiéval, des mécanismes d'ascension sociale qui ne concernent pas que les élites seigneuriales en situation de propriété. À bien des égards, les mécanismes apparaissent comme des outils indispensables au maintien d'une stabilité sociale au sein du monde rural, ce que Laurent Feller a qualifié de « soupape de sûreté » (Feller 2010, p.121). L'étude de la documentation plus abondante des VIII^e et IX^e siècles a permis de discerner une multitude d'acteurs aux statuts sociaux variables. Les dernières décennies ont contribué à relativiser une vision trop schématique du Grand domaine carolingien qui laissait peu de place aux acteurs intermédiaires des sociétés rurales. Le modèle carolingien d'organisation de grands ensembles fonciers, divisés entre réserve seigneuriale et tenures paysannes, s'est aujourd'hui assoupli. Les travaux d'Adriaan Verhulst et ceux de Jean-Pierre Devroey, notamment, montrent que le domaine est caractérisé par des modalités variables d'exploitations où coexistent, à l'intérieur d'ensembles morcelés, des propriétés de statuts différents, notamment celles de paysans libres (Verhulst 2002, Devroey 2006). Le modèle des grandes propriétés sans espace social interstitiel a vécu pour laisser place à des stratifications sociales plus complexes, mais qui peuvent connaître des variations importantes d'une région à l'autre (Wilkin 2010). À cet égard, l'Île-de-France semble être un cas particulier. La documentation écrite – on pense notamment au Polyptyque d'Irminon, inventaire des biens de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rédigé dans les années 820 – a sans doute contribué à construire une image trop monolithique des domaines ecclésiastiques, à l'image de ceux souvent cités de Palaiseau ou de Villeneuve-Saint-Georges.

L'Île-de-France représenterait en réalité un cas de figure particulièrement contraignant du point de vue de l'encadrement des travailleurs dans un territoire fortement contrôlé par les grandes élites aristocratiques carolingiennes. Elle constituerait vers 800, le régime domanial désigné comme « classique » dans l'historiographie. Les travaux de Alexis Wilkin sur la Meuse montrent des situations plus contrastées. En Île-de-France, la prédominance des grands ensembles fonciers aurait par ailleurs été liée à une continuité avec les grandes propriétés terriennes antiques (Wilkin 2010, Devroey 2003, 2006).

Pourtant ces vingt dernières années, l'archéologie du premier Moyen Âge a radicalement renouvelé ces connaissances, et a montré qu'en Île-de-France en particulier, la période du V^e-VII^e siècle correspond à une période de fortes créations de sites d'habitats aux formes, surfaces et expressions matérielles variées. On peine aujourd'hui à articuler ces données avec le modèle de la « villa » carolingienne et à comprendre les modalités d'insertion sociale et productive d'une multitude d'habitats groupés, répartis sur de vastes territoires. On peine également à démontrer la centralité d'éventuels centres d'exploitation tels que les abbayes (Chelles, Saint-Denis, Saint-Germain...). Jean-Pierre Devroey insistait justement sur le fait que « la villa bipartite classique centrée autour d'une réserve compacte, et occupant la plus grande part d'un finage, constitue une forme domaniale parmi d'autres structures d'organisation de la grande propriété à l'époque carolingienne » (Devroey 2006, p.463). À l'intérieur de ces vastes ensembles, éparpillés sur des distances importantes, il est probable que l'organisation de la production agricole nécessita la mise en place de relais du pouvoir et de l'encadrement prenant des formes et statuts variés. Ils s'articulent en partie sur les pouvoirs locaux ou régionaux préexistants et les « *potentats* » antérieurs. Le grand domaine préfigure en partie – l'on pourrait dire de manière schématique – le modèle de « seigneurie foncière » qui verra le jour au X^e-XI^e siècle. L'économie domaniale comme l'économie seigneuriale du second Moyen Âge, sont des systèmes productifs fondés sur la mise en valeur de propriétés foncières, par une multitude de petites exploitations paysannes dépendantes. Le système s'appuie largement au premier Moyen Âge sur l'exploitation familiale assurée par le chasement des paysans et favorisée par la pratique du mariage des non-libres (Devroey 2006, Le Jan 1995, 2003). Le manse qui se réfère tantôt à l'exploitation familiale, tantôt à l'unité de base de l'assiette fiscale et du prélèvement seigneurial, permet la fixation de familles qui peuvent même envisager l'hérédité du manse, acquise pour les libres au IX^e, tolérée pour les esclaves chasés. À partir du VII^e siècle, la tenure héréditaire s'impose progressivement entre Loire et Rhin (Devroey 2006). Cette fixation familiale encourage mécaniquement l'émergence au sein des communautés paysannes d'individus ou de groupes qui peuvent se singulariser par des compétences particulières et des capacités relationnelles plus affirmées (artisans, forgerons, bouviers, maniement de la charrue...). La durabilité de l'ancrage territorial, les stratégies d'alliances, la complexité des relations avec le niveau supérieur (celui du propriétaire) sont autant de critères de distinction qui permettent, à l'intérieur d'un espace social contraint, une mobilité sociale et déterminent des degrés de dépendances variables. Certains de ces médiateurs peuvent également exercer une influence sur plusieurs terroirs et accroître leur autorité au sein de la communauté paysanne.

Entre les deux extrêmes, d'un côté les sociétés à base paysanne où les paysans cultivent leurs propres terres et organisent librement une bonne partie des processus de travail comme les paysans libres catalans ou italiens par exemple (Wichkam 2003) ; de l'autre, un système féodal du second Moyen Âge profondément ancré dans l'historiographie, où les élites aristocratiques dominant, contrôlent sans partage le capital foncier et les terroirs, il existe sans doute des situations plus diversifiées qui tiennent compte de spécificités sociales, écologiques et économiques régionales et qui favorisent des organisations de la production plus complexes mais qui n'émergent que rarement dans les sources écrites.

L'organisation interne des communautés paysannes et leurs stratifications sociales se dégagent mal d'une documentation souvent foncière, produite par les élites pour des raisons fiscales, et qui resserre la focale sur les propriétaires au détriment de groupes intermédiaires dont on caractérise mal les identités. La gestion rationnelle des terres et terroirs ne peut pourtant pas se passer, au quotidien et dans la durée, de ces acteurs, élites

paysannes multiformes. Comprendre les modalités d'accès à la terre consiste donc à se pencher sur les mécanismes sociaux et économiques qui placent des figures intermédiaires du monde paysan soit en propriété, soit en déposition de propriété (celle de l'outil de production), se voyant confier l'exploitation de terres pour le compte du propriétaire. Cet agent reçoit des obligations afférentes et se voit également dépositaire d'une autorité qui peut lui permettre de faire richesse et patrimoine. L'organisation sociale de la production dans le cadre du servage comme du fermage permet de faire émerger plusieurs groupes de statuts interdépendants autour de l'exploitation.

c - Seigneurs et paysans libres : propriété et délégation d'autorité

Par définition, les élites rurales caractérisent donc plusieurs groupes de statuts, élites seigneuriales et élites paysannes, fortement interdépendants et qu'il n'est possible de saisir que dans les relations de réseaux, d'alliance, de solidarité. À ce stade, il nous est pourtant difficile de ne pas distinguer, pour les besoins de l'identification, ces deux groupes; l'un en position de propriétaire /seigneur, l'autre en position de médiateur /exploitant. Ramenées à l'essentiel, les deux prochaines parties s'attachent donc à définir l'identité exacte des acteurs et agents de l'autorité dans la société rurale, mais n'ont aucune prétention à l'exhaustivité. Elles s'appuient sur les sources écrites et les travaux historiques pour mettre en lumière certaines des figures récurrentes des élites rurales ordinaires qui, du début de la période médiévale à la fin de la période moderne, apparaissent dans des sources plus ou moins abondantes pour comprendre fonctions, identités, sources de revenus et degrés d'autorité. Evidemment plus abondantes pour la fin du Moyen Âge et pour la période moderne, ces sources font apparaître la diversité des cas et des situations sociales et montrent également la difficulté à poser une définition exacte de ces figures mouvantes et hétérogènes. Déléataires du pouvoir en milieu rural, ils appartiennent à une chaîne hiérarchique complexe qui les place à la fois en position de sujétion et de domination.

Juges, maires et autres officiers : nobiles et potentes du premier Moyen Âge

Pour le premier Moyen Âge, c'est surtout à partir du IX^e siècle que la documentation permet de dessiner le portrait de plusieurs de ces figures. Juges et maires sont particulièrement bien croqués par Jean-Pierre Devroey dont l'analyse permet de comprendre le rôle et la place de chacun à ces échelons supérieurs du pouvoir rural. Les *nobiles* et *potentes* qui apparaissent fréquemment dans la terminologie des textes du VII^e au IX^e siècle désignent les juges (*judices*) dont les rôles restent flous, sortes d'administrateurs des propriétés royales et dépositaires de pouvoirs locaux de commandement et de justice (Devroey 2006, p.492). L'examen du capitulaire de Villis révèle la place de *domini* de ces personnages, qui gèrent pour l'autorité royale des circonscriptions de plusieurs *villae*. Ils n'appartiennent pas à proprement parler aux élites rurales puisqu'ils apparaissent comme des agents de rang plus élevés, absents du terrain, ce que Régine Le Jan qualifie de «médiateurs hors groupe» (Le Jan 2007, p.7). Administrateurs des biens royaux, ils constituent un maillon intermédiaire en contact avec les élites de rang supérieur, mais *a priori* pas directement avec les communautés paysannes, et forment le sommet d'une chaîne de commandement pour ces périodes. La distance sociale doit entraîner une distance topographique et matérielle qui devrait permettre de distinguer les pratiques de distinction et de consommation de ce premier groupe.

Alors que ces derniers supervisent le bon fonctionnement des domaines, ils s'appuient sur un échelon inférieur de subordonnés, les maires (*vilici*), régisseurs de cette organisation. Ils appartiennent à la collectivité paysanne, sont présents sur le terrain, ce que Régine Le Jan désigne par le terme de «médiateurs-en-groupe» (Le Jan 2007, p.3). Sorte d'adjoints locaux des juges, leur échelon d'autorité est celui de la *villa*, au sens d'un ensemble foncier complexe et dispersé. Dans le capitulaire de Villis, Jean-Pierre Devroey insiste sur l'emploi du qualificatif de *mediocres* pour désigner ces individus. Il ne s'agit

pas d'un terme péjoratif mais de la définition de l'homme moyen, entre le grand et le petit, et qui caractérise ici les paysans libres, non-nobles, capables de prêter fidélité au roi (Devroey 2006). Les maires appartiennent à l'élite rurale et partagent avec les communautés paysannes une culture et un mode de vie communs. Ils sont partie intégrante de ces sociétés paysannes et assurent la médiation entre ces dernières et les juges. Leur aire d'influence et d'autorité ne dépasse pas celle du territoire rural dont ils ont la responsabilité. « Dans les seigneuries ecclésiastiques, les maires sont toujours recrutés parmi les libres, mais demeurent souvent des tenanciers, cultivant leurs propres terres et sujets de la seigneurie [...]. Ils font partie d'« une maison seigneuriale qu'on devine plus proche de l'aristocratie locale que des couches favorisées de la paysannerie dépendante [...] Ils doivent mettre en culture un petit lot de terre de la réserve et livrer un porc au seigneur » (Devroey 2006, p.494).

La fonction de maire, détaillée dans le capitulaire de Villis, est un ensemble d'obligations et de devoirs qui fait apparaître les limites du champ d'action, mais également, entre les lignes, le champ des bénéficiaires tirés de la position de pouvoir. Il fait également apparaître une panoplie potentielle d'autres officiers locaux, placés sous l'autorité du maire. *Mediocrates* ou simples *rustici* (paysans), ils sont les grands absents des archives, mais laissent entrevoir la complexité de la stratification paysanne et des sociabilités qui en découlent : « Que nos maires, forestiers, préposés au haras, cellériers, doyens, péagers et tous nos autres officiers, fassent les labours réguliers et fixes et payent la redevance des porcs pour leurs manses ; et que pour la main-d'œuvre qui leur est remise, ils aient à bien remplir leurs offices. Que tout maire qui aura un bénéfice en sa possession fasse mettre quelqu'un à sa place, de manière que son remplaçant s'acquitte pour lui de la main-d'œuvre et des autres services. Que les maires n'aient pas plus de terres, dans leurs districts, qu'ils n'en peuvent parcourir et administrer en un jour. Que nos bois et nos forêts soient bien gardés [...]. Qu'ils perçoivent diligemment les cens de nos bois. Et si nos juges ou nos maires ou leurs hommes y mettent engraisser leurs porcs qu'ils soient les premiers à en payer la dîme... » (Capitulaire de Villis, in Devroey 2006, p.493). La notion de « médiateurs-en-groupe » utilisée par Régine Le Jan et Jean-Pierre Devroey met l'accent sur les réseaux d'alliance rationnels et symboliques entre les maires et les autres officiers locaux que le capitulaire laisse apparaître. Le pouvoir est ramifié au sein d'une communauté qui produit sa propre élite où les fonctions procurent l'ascendant social, les opportunités d'enrichissement et d'ascension sociale. Maires, forestiers, palefreniers, cellériers sont les garants du fonctionnement des domaines, ils assurent le prélèvement, exercent probablement des fonctions de police et les arbitrages des conflits classiques sur les usages des espaces collectifs. « Les ministériaux, les agents non-libres du seigneur ont un rôle considérable dans le fonctionnement de la société et [...] sont fort bien placés pour réussir de spectaculaires ascensions sociales » (Feller, p.127).

Les récentes études sur les stratifications sociales du premier Moyen Âge font donc surgir des capitulaires une paysannerie différenciée, à l'intérieur de laquelle se singularisent des paysans libres qui peuvent être détenteurs, par délégation, de parcelles de l'autorité seigneuriale. Par leur position de médiateurs, ils peuvent négocier corvées et redevances et desserrer pour eux-mêmes et une parentèle proche, l'étau des exigences seigneuriales. À l'intérieur même d'un système servile, on observe une diversité des situations sociales paysannes.

*Fief ou alleu : mesurer le degré de dépendance des élites rurales
du monde médiéval*

Les sources textuelles et les travaux historiques des dernières décennies montrent aujourd'hui la difficulté à tracer la ligne de démarcation entre petits seigneurs engagés dans le monde rural et gros paysans enrichis, de même que celle entre alleu et fief. L'étude des patrimoines, quand elle est possible, fait apparaître des situations sociales souvent proches où la différence peut tenir au degrés de dépendance vis-à-vis de la forme d'autorité placée au-dessus et n'est pas toujours en faveur du petit seigneur. La documentation écrite laisse apparaître dès le premier Moyen Âge, des situations

favorables aux paysans libres et des degrés d'autonomie qui permettent de réaliser des ascensions sociales certaines à l'échelon local. Des évolutions notables se font jour entre les deux périodes médiévales, puis avec la période moderne. Il existait partout une catégorie de petits propriétaires terriens capables de se dégager de la masse, c'est-à-dire de se construire une identité sociale et qui, tout en exploitant directement leurs terres, étaient également acteurs des politiques rurales. Ces paysans libres bénéficiaient de libertés plus grandes en matière judiciaire, en matière de circulation et bénéficiaient d'un niveau moins élevé de prélèvement que les serfs, mais la distinction entre les deux états ne semble plus aujourd'hui être suffisamment significatives pour justifier une catégorisation trop franche au sein de la paysannerie. Dans les deux cas, Propriétés ou tenures sont transmissibles et sont attachées à des services et redevances variables (Mazel 2010, p184). La situation de ces hommes libres, propriétaires terriens, ne doit pas apparaître comme un idéal puisque la documentation de la fin du premier Moyen Âge éclaire également les cas, loin d'être anecdotiques, d'hommes libres préférant renoncer à la propriété au profit du chasement, pour revenir à un degré de servitude plus contraignant en échange d'une protection plus importante et sans doute d'un niveau d'obligations moins pesant (Feller 1997, Devroey 2003, 2006, Renard 2006). La variété des situations montre qu'il est parfois moins contraignant de revenir au statut de tenanciers chasés installés sur une tenure en échange de redevances et de prestation en travail (Mazel 2010, p.175).

Les archives de la période carolingienne livrent, surtout à partir du IX^e siècle, des exemples variés de représentants de l'élite paysanne dont la réussite sociale les rapprochent des modes de vie des petits seigneurs. Le *Domesday Book* (1086)², recensement des hommes et des biens livré par l'administration anglo-normande à la fin du XI^e siècle, fait régulièrement mention d'hommes (*freeman ou socman*), libres de posséder des terres et de les transmettre à leurs descendants. Ils semblent en mesure de constituer, à leur échelle, des patrimoines et des fortunes, permettant de réaliser des ascensions sociales et de négocier le niveau d'obligations du au seigneur dont ils dépendent.

La différence matérielle et foncière entre la petite propriété seigneuriale et la propriété paysanne est assez difficile à établir, mais semble essentiellement reposer sur le nombre d'exploitations et leur dispersion. Jean-Pierre Devroey indiquait qu'à partir des barèmes du *capitulare de Villis*, on pouvait estimer que les vassaux royaux les plus modestes contrôlaient 30 à 40 exploitations rurales, soit l'équivalent d'une *villa* moyenne. On peut supposer que la moyenne pour un petit seigneur, maire ou *villicus*, est sans doute inférieure à ce volume (Devroey 2006, p.486). L'exemple des *Machtierns* bretons, élite paysanne du X^e siècle étudiée par Wendy Davies, illustre très bien la proximité avec les élites seigneuriales locales. Ces paysans détenaient « en moyenne 100 à 200 hectares en alleux [...], la capacité contributive pour entretenir et armer un cavalier cuirassé, une douzaine d'exploitations paysannes dépendantes (Davies 1988, Devroey 2006, p.486). Sans être seigneur, ils correspondent pourtant à la définition qu'en donne Laurent Feller qui y intègre « tout individu ou toute institution possédant suffisamment de terres pour vivre largement sans avoir besoin de travailler soi-même et détenant de ce fait un pouvoir sur les travailleurs la mettant en valeur (Feller 2007b p.3-4). L'accumulation de propriétés et d'exploitations permet d'accroître les réseaux de paysans dépendants, en même temps que le revenu et la rente. Le nombre permet donc de construire la distance sociale et potentiellement topographique avec la collectivité paysanne. Alban Gautier montre que dans l'Angleterre anglo-saxonne des V^e-XI^e siècles, l'acquisition d'un statut seigneurial intermédiaire, celui dit de *Thegn*, est lié à un certain niveau de propriété foncière où la possession d'arpents de terre est combinée à celle d'une église proche et à des signes extérieurs matérialisés par le portail, la tour, la cuisine, adossé à des charges dans le hall royal (Gautier 2007). Ces différences parfois subtiles construisent la distinction et la hiérarchisation au sein des groupes de notables ruraux.

2

The National Archives of the UK (TNA).

Domesday book : complete translation / edited by Ann Williams and G.H. Martin

by Williams, Ann; Martin, Geoffrey Haward, 1928-. London : Penguin, 2002, 1436 p.

Pour le premier Moyen Âge, l'un des exemples les plus détaillés est fourni par *la Fortune de Karol*, paysan libre des Abruzzes italiennes, qui s'illustra entre 840 et 870 par une stratégie foncière effrénée consistant en l'achat d'un patrimoine terrien, lui permettant de se rapprocher des élites locales de *scudalssii*, avec lesquelles il a tenté d'unir ses fils. Cette politique d'acquisition visant à consolider une position et un statut, puis assurer l'élévation sociale de la génération suivante, ne fut pas couronnée de succès. Les raisons sont multiples mais on peut sans doute gager que la faiblesse des réseaux et des alliances, ainsi que les jeux de compétition ont interdit à cette famille la mobilité vers le rang supérieur (Feller, Gramain, Weber 2005).

Le fief et l'alleu, deux formes de la propriété médiévale, illustrent des contraintes différentes exercées sur les détenteurs du sol, mais qui dans les deux cas sont lourdes d'obligations. L'alleutier paysan est, au moins en théorie, exempt de toute contrainte seigneuriale et bénéficie d'une indépendance plus grande que le détenteur de fief, libre de vendre, acheter et exploiter. En réalité, à la différence du statut, leurs obligations morales ou symboliques (siéger au plaid, service armé) semblent proches des modestes élites seigneuriales précédemment évoquées avec lesquelles ils constituent finalement une catégorie assez floue (Renard 2006). On s'interroge notamment sur la nature exacte de ces cultivateurs directs qui, dans un certain nombre de cas, doivent être en mesure de s'associer les services d'autres paysans non-libres pour s'affranchir du travail de la terre. Sont-ce donc des paysans *stricto sensu*, c'est-à-dire des individus qui contribuent physiquement au travail du sol ? Peut-on encore considérer comme paysan un individu dont la taille du patrimoine foncier dépasse plus de 50 hectares ? (Renard 2006). Etienne Renard montre à travers l'exemple de la Picardie que les alleutiers, catégorie d'individus de condition intermédiaire, sont redevables d'un service à cheval qui peut prendre des formes diverses (porter des messages, escorter l'abbé et participer à l'ost le cas échéant). Un certain *Berbarius* « détient en bénéfice un petit domaine comprenant une réserve de vingt bonniers de terre arable, cinq bonniers de pré (...) soit un ensemble d'une superficie totale de 76 hectares environ » (Renard 2006, p.334-335). La distinction lisible dans la documentation écrite est-elle réellement marquée dans la réalité des pratiques entre ces gros propriétaires enrichis et les petits seigneurs sans le sou ?

Enfin, dans une société de services, fondée sur la notion d'échanges, de don et de contre-don, il est difficile de voir dans l'alleu une forme complètement indépendante de la propriété foncière. L'alliance et le réseau créent des obligations qui d'une manière ou d'une autre place cette élite paysanne en situation de dépendance ou de sujétion.

Aux côtés du fief ou de la censive, forme juridique de la terre dont l'exploitation est concédée aux paysans non-libres, l'alleu tient une place particulière dont l'évolution a été finement mesurée ces dernières décennies grâce aux travaux de Georges Duby, Dominique Barthélémy ou Laurent Feller. Ils ont permis de faire progresser la visibilité des sociétés paysannes et en particulier le rôle et la place de paysans libres, propriétaires et exploitants directs de leurs terres (Duby 1973, Barthélémy 1992). Mais l'analyse des conditions d'accès à la terre montre que la situation n'est pas homogène au cours de la période médiévale. Il semble que les paysans aient été plus souvent propriétaires de leurs exploitations durant le premier Moyen Âge qu'après. Le délitement de l'Empire carolingien et de son administration détermine des changements structurels profonds qui, à partir du X^e siècle vont laisser une place plus grande aux pouvoirs locaux et aux exigences seigneuriales localisées (Devroey 2006). L'intensification de ces exigences en matière de prélèvements et de corvées, s'accroissant durant tout le second Moyen Âge, a sans doute réduit les conditions d'accès à la terre et les chances d'ascension pour une large part de la paysannerie.

Dans ce contexte, le fief prend une place particulière et matérialise une barrière symbolique et idéologique placée sur le parcours des alleutiers qui ne peuvent prétendre à la terre qu'en obtenant un statut aristocratique. L'émergence d'une économie seigneuriale fondée sur une multitude d'intérêts privés, s'accompagne d'une rétraction des libertés paysannes acquises pendant la période précédente. Le fief, terre noble, reçu d'un seigneur en échange de services, notamment armés, est intégré à une logique de services qui place son propriétaire dans un réseau de dépendances plus ou moins contraignant (Mazel 2010). La qualité et l'importance des fiefs en tant que vecteur d'une autorité économique, juridique ou symbolique est d'autant plus variable que la multiplication des fiefs dans le courant du second Moyen Âge, favorisée par les partages successoraux, a contribué à un morcellement des exploitations en petites propriétés, éclatées sur des terroirs plus ou moins vastes. Les détenteurs de fiefs sont donc les représentants des petites aristocraties locales, aux pouvoirs et fortunes limités, et dont le champ d'action ne dépasse guère la communauté rurale et son environnement social direct. Plus qu'une propriété libre, le fief est une terre ou tenure en concession qui impose au vassal de rendre foi et hommage au suzerain. L'importance de ce type de documentation dans les services d'archives a sans doute contribué à donner l'illusion d'une concentration de la propriété par les élites seigneuriales. L'importance que le fief conserve à la période moderne montre bien qu'en dépit d'un affaiblissement de la part jouée par le fief dans le marché de la terre et l'économie rurale, il garde une valeur symbolique forte dont la transmission est rigoureusement enregistrée, « alors même qu'officiellement la possession de fiefs nobles n'anoblissait plus depuis 1471 » (Viret 2010, p.149). La seigneurie est l'organisme qui permet, par la contrainte ou par la persuasion, d'intensifier la production paysanne et précisément d'approvisionner des circuits de commercialisation » (Feller 2007 b, p.3-4). La seigneurie territorialisée concentre les fonctions de médiation et de contrôle, et définit les rapports de domination. L'importance prise par les élites guerrières dans la mise en valeur du sol caractérise sans doute cette période, et a contribué à construire l'image omniprésente du chevalier médiéval et d'une société hyper militarisée, constellée de châteaux (Hurard, Cavanaugh, Cissé 2016). Dans ce système, une fraction dominante, « oligarchie communale » selon le terme de Joseph Morsel, continue à assurer le relais entre pouvoir seigneurial et communautés paysannes, maires, prévôts, et officiers du prélèvement. Elle s'assure donc une autonomie et une notabilité comparables à celles évoquées précédemment (Feller 2007 b, Morsel 2004 p.191, Devroey 2006).

Alleutiers armés, chevaucheurs, chevaliers et écuyers : la montée en puissance de la violence comme outil de la distinction et de la domination

La période médiévale est également marquée par une forte valorisation de la figure armée et de la violence dans les discours et comportements élitaires. Phénomène clairement attesté à partir de la fin du VIII^e siècle, le service armé prend progressivement une place particulière comme outil de distinction sociale jusqu'à devenir au second Moyen Âge, un élément fondamental de la définition des élites. Dès le IX^e siècle, Jean-Pierre Devroey note qu'un large groupe social de petits alleutiers « capables de défendre leurs biens par les armes, aboutit à la prépondérance d'une micropropriété paysanne » (Devroey 2006, p.368) ». Cette catégorie des petits alleutiers armés auxquels on concède des terres en bénéfice, remonte sans doute selon Jean-Pierre Devroey au début du VIII^e siècle (Devroey 2006, p.185). Il s'agit d'anciens vassaux qui avant cette date sont chasés et ne profitent pas librement des terres dont ils ont la charge. À partir du XI^e siècle, le service militaire, c'est-à-dire la mise à disposition d'un équipage armé, qui peut être limité à un cheval et quelques armes, fait partie des obligations dues au seigneur de rang supérieur, en échange d'une protection plus large et du bénéfice probable de relations, d'une clientèle et de formes de sociabilités communes qui participent des pratiques de distinction. Cette forme particulière de service distingue une classe de *militēs*, membres de la petite aristocratie, armés et capables de défendre leurs biens, et dont on peut mobiliser les services (Feller 2008). Pour autant, il ne s'agit pas nécessairement de guerriers ou de militaires.

Le service armé du au seigneur ne dépasse guère quelques semaines par an, y compris lorsqu'il s'agit de Guillaume le Conquérant et des barons normands appelés pour l'invasion de l'Angleterre. Florian Mazel insistait sur le fait que des alleutiers des X^e-XI^e siècles que l'on prenait pour des paysans libres appartenaient en fait aux cercles aristocratiques en dépit d'une dénomination non spécifique (Mazel 2010). Il est possible que le service armé ait favorisé l'intégration à ces cercles de solidarités et d'alliances. Ces élites paysannes, ponctuellement combattantes, furent mises en lumière par la découverte du site de « Colletière » et le terme de « chevaliers -paysans » proposé par Michel Colardelle pour traduire le terme de *villanus caballarius* (Colardelle, Verdel 1993a et b). Jean-Pierre Devroey proposait quant à lui le terme de « chevaucheur » qui, à notre sens, à le mérite de minorer le caractère militaire de la figure armée (Devroey 2003).

Cette montée en puissance du service armé et de la guerre dans les codes de représentation des élites est fortement lié à l'éducation que reçoivent les jeunes hommes au sein des groupes élitaires de l'ensemble de la société à partir du IX^e siècle. La violence est valorisée par la pratique de la chasse; mais aussi par une culture guerrière largement répandue et dont on retrouve les vestiges dans une large partie de l'Europe occidentale, notamment sous la forme de pièces et jeux d'échecs dont la circulation témoigne de l'adhésion aux mêmes codes de représentation (Bourgeois 2002, (Mazel 2010, Devroey 2003, 2006). Armements et multiplication des habitats fossoyés et/ou fortifiés à partir du X^e-XI^e siècle traduisent une mise en discours du prestige de la violence qui ne se démentira pas durant le second Moyen Âge. Le caractère polysémique du terme de *miles* et *militis* qui semble recouvrir une véritable diversité sociologique, semble plutôt faire référence, à la fin du premier Moyen Âge, au prestige des armes plutôt qu'à l'idée d'un groupe social constitué (Cassard 2011, Boutouille 2014, p.679).

Le second Moyen Âge consacre la figure armée du *miles*. L'usage du nom est plus systématiquement réservé à une classe noble et « tend à se muer en un appréciatif honorable, celui de chevalier, dont même les nobles de race finissent par aimer se parer dans la seconde moitié du XII^e siècle » (Cassard 2011, p.393). Le rite de l'adoubement consacre cette distinction sociale et idéologique et réserve l'accès au groupe à un nombre limité d'hommes élus par la naissance, sans doute moins souvent par le mérite.

La culture du second Moyen Âge valorise très clairement cette figure à travers la littérature. Les romans de Chrétien de Troyes ou ceux de Christine de Pisan célèbrent cette figure stéréotypée du chevalier toujours preux, valeureux et doué de fortes qualités morales. La chanson de geste très répandue à partir du XII^e siècle exhalte les mérites de jeunes hommes qui obtiennent la reconnaissance après s'être illustré dans le fait d'arme glorieux. C'est donc dans ce milieu guerrier que l'on peut espérer en théorie, trouver les chances d'ascension sociale, fondé sur le mérite et l'honneur. C'est à la même période que le qualificatif d'écuyer (*amiger*) se répand également largement pour caractériser les hommes des cercles aristocratiques les plus bas, qui bien souvent, faute de moyens, pour réunir l'équipage et l'équipement nécessaire, souffrent de ne pouvoir prétendre à l'adoubement et au statut de chevalier. Sorte de qualificatif compensatoire, cette sous catégorie semble permettre l'élargissement des réseaux d'obligations vassaliques à la plus petite noblesse sans toutefois ouvrir le verrou de la mobilité. Jean-Christophe Cassard insistait d'ailleurs sur le fait que la compétition sociale engendrée par la pratique du rite de passage conduisit, au XIII^e siècle, beaucoup de petits nobles à renoncer à l'adoubement, trop dispendieux (Cassard 2011, p.397).

Les aveux et dénombrement de fiefs médiévaux regorgent de ces chevaliers et écuyers rendant hommage et foi à un seigneur, comte ou baron. Ils apparaissent très régulièrement comme auxiliaires de justice et sont donc plus que de simples ressources armées. La détention de fiefs, le port des armes et l'attribution de charges caractérisent un groupe sans doute hétérogène mais incarnent dans de très nombreuses régions le relais de l'autorité à des échelons plus locaux. Il ne s'agit donc pas d'y voir un idéal-type, car le terme de chevalier renvoie nécessairement à des réalités diverses qu'il est souvent difficile de mesurer à l'aune de la documentation disponible. Les « sergents et coqs de village » de Marc Bloch composent des groupes de statuts fluctuants tout au long de la période

médiévale, et l'on peut gager qu'à terme équivalent, ils ne recouvraient pas tout à fait la même réalité entre le XII^e et le XVI^e siècle. Une récente étude de Laurence Jean-Marie s'attachait à l'analyse des textes de coutumes normandes du XIII^e siècle, et illustre la place du chevalier en bas de la triade hiérarchique comte -baron -chevalier (Jean-Marie 2010). La tarification des amendes versées au duc est 200 fois moins élevée pour le chevalier que pour le baron, et à peine deux fois plus élevée que pour un *rusticus* (vilain/paysan). C'est donc que le chevalier appartient bien aux franges inférieures des élites seigneuriales. Son appartenance au monde rural et sa participation directe à l'exploitation du sol apparaît d'ailleurs à la faveur des inventaires de biens qui peuvent être saisis en cas d'amendes: armes, montures et meubles côtoient charrues et semences. S'il appartient à une catégorie sociale plus aisée que le simple *rusticus*, il n'en est pas pourtant un élément riche, et le distinguer des paysans enrichis n'est pas forcément chose aisée. L'historiographie récente montre bien que les écart entre chevaliers et écuyers sont sans doute assez faibles dans la réalité. Aux modes de vie proches, ils composent vraisemblablement une couche assez fragile des petites noblesses campagnardes.

On ne peut nier que la valorisation du prestige de la violence soit également passé par les formes de l'habitat. Habitats fossoyés ou fortifiés connaissent à la fin du premier Moyen Âge un engouement certain qui correspond aussi à un surinvestissement des valeurs guerrières, réelles ou fantasmées. Le fossé et la fortification sont des éléments forts des discours élitaires à partir du X^e - XI^e siècle. Sur ce point nous reviendrons plus tard dans le chapitre historiographique et en synthèse. On peut toutefois dire dorénavant et déjà, que le fossé comme attribut des expressions élitaires est largement mobilisé et devient un élément essentiel des pratiques de distinction, y compris chez les plus humbles des puissants. La maison forte, aussi rustique soit-elle, est un modèle largement répandu à travers l'Europe occidentale à partir du XII^e siècle. Elle est sans doute l'expression la plus criante du besoin d'une nouvelle classe sociale de se singulariser au sein de la société rurale et traduit un processus de localisation des pouvoirs.

d - La notabilité rurale du second Moyen Âge et de la période moderne

La fin du second Moyen Âge et la période moderne connaissent, sinon un renouvellement des catégories sociales composant les élites rurales, en tout cas une ouverture à de nouveaux acteurs issus du monde rural ou issus des villes. On pense notamment aux bourgeoisies marchandes. À partir du milieu du XIV^e siècle, puis surtout du milieu du XV^e siècle, la remise en valeurs des terroirs entreprise à l'issue de la Guerre de Cent ans fait évoluer les modalités d'accès à la terre. Parmi ceux qui assurent leurs revenus essentiellement grâce aux activités agricoles, nous souhaitons porter l'attention sur deux catégories distinctes : la première est encore une catégorie de propriétaires qui viennent à la rente du sol depuis la ville ; la seconde est la catégorie des fermiers et laboureurs dont l'importance dans les mécanismes de production à partir du XV^e siècle ne cessera de croître jusqu'à l'époque contemporaine.

Vivre noblement à la campagne : la terre comme vecteur d'anoblissement saisible

La reprise économique qui suit les crises démographiques des XIV^e-XV^e siècles offre des opportunités d'enracinement dans la société rurale à de nouveaux propriétaires souvent issus de la bourgeoisie marchande des villes (Fourquin 1964, Duby 1975). Ce processus, observé dès le XIV^e siècle, se prolonge largement jusqu'au XVII^e siècle où la possession de la terre et les revenus de son exploitation restent un solide vecteur d'enrichissement et d'ascension sociale. Les travaux d'Arlette Jouanna ont particulièrement bien mis en lumière le pouvoir de la terre comme vecteur d'enracinement symbolique et d'acquisition d'une supériorité sociale. « C'est aux champs en effet que s'enracine la seule puissance

que l'on considère comme solide et durable : celle que donne la possession de la terre. Un signe élémentaire de la différenciation hiérarchique est la superficie possédée ou exploitée et, corrélativement, le niveau de la richesse ou des revenus fonciers » (Jouanna 1991, p.87). « Vivre noblement » sur une seigneurie achetée bien cher, et y réussir l'enracinement progressif dans la gentilhommerie rurale... » (Jouanna 1991, p.69). Beaucoup de petits marchands des villes bénéficiant d'un capital financier suffisant tentent l'aventure, favorisés par la conjoncture économique et sociale. Le sieur de Gouberville incarne sans doute l'exemple le plus célèbre de ce type de « bourgeois gentilhomme » qui tente, au milieu du XVI^e siècle, par le biais de la notabilité rurale, d'accéder à un rang supérieur. L'aspect économique de cette stratégie n'est pas à négliger. Vivre noblement à la campagne permet de tirer de multiples revenus, directs et indirects, de la mise en valeur des terres (commerce des grains et du bétail, exploitation des bois et des prairies...) (Tollemmer, Robillard de Beaurepaire, Blangy 1993). Arlette Jouanna rappelle à travers l'exemple du sieur de Gouberville que les nobles campagnards vont directement vendre le produit de leurs terres aux foires des villes voisines (Jouanna 1991, p.88). Jean-Marc Moriceau soulignait, déjà dans sa thèse (Moriceau 1994), l'agrégation à la noblesse terrienne, à partir du XV^e siècle, d'individus issus de la bourgeoisie marchande, orfèvres ou cordonniers, par l'acquisition de petits fiefs. Il en prend pour exemple le cas de Jacques Danès, marchand et bourgeois de Paris, qui fait édifier une ferme au début du XVI^e siècle, à Gonesse en Pays-de-France, pour laquelle il obtient en 1548 la permission d'élever un colombier, ou volet à pigeons, au-dessus du portail de la grange. C'est d'ailleurs à ces notables campagnards que s'adressent les traités d'agronomie qui fleurissent aux XVI^e et XVII^e siècles. « Le propre de la noblesse est d'habiter aux champs » et l'on promeut les charmes de la vie rustique (Jouanna 1991, Piponnier 1982). La « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine (étude de cas, cf. chapitre II) offre, grâce à l'examen des sources écrites, une autre illustration de ces tentatives plus ou moins réussies d'assimilation aux élites seigneuriales par l'ancrage rural (Hurard 2012 a).

Ce processus s'accompagne de l'acquisition de fiefs dont la possession n'anoblit plus depuis la fin du XV^e siècle, mais dont la valeur symbolique reste très forte ou, comme à Varennes-sur-Seine, par la conversion d'une terre roturière en fief (Hurard 2012 a). La démarche traduit outre une volonté d'enrichissement, une quête d'honorabilité, voire d'anoblissement, au moins d'assimilation progressive à la noblesse d'épée. On trouve parmi les candidats de riches commerçants, des juristes, notaires, souvent qualifiés « d'honorables hommes » (Jouanna 1991, p.13). Ces notables locaux ou régionaux ont en commun avec ceux décrits pour les périodes plus anciennes une prétention à être « bien-nés », construite artificiellement à la période moderne. Ces gentilshommes campagnards partagent une culture et des valeurs communes avec les élites paysannes, celles des laboureurs notamment, voire une certaine connivence. Ils sont ensemble responsables et acteurs de l'exploitation, de la distribution et de la commercialisation des biens produits. Le Journal du sire de Gouberville (1549-1562), (Tollemmer, Robillard de Beaurepaire, Blangy 1993) est un témoignage riche sur les modes de vie de cette élite qui, tout en pratiquant les armes, s'intéresse suffisamment aux techniques agraires pour manier occasionnellement la charrue. Cultivée et lettrée, cette élite montre une connaissance des pratiques agricoles et de son milieu. Sans être paysan, elle s'implique dans l'exploitation de ses terres et fait partie intégrante de la société rurale, parfait relais technique, économique, culturel, voire politique entre la société paysanne et la ville.

Fermier et laboureurs: l'autorité par l'intercession du bail à ferme

Fermiers et laboureurs composent une autre catégorie de médiateurs du monde rural entre communauté rurale et société englobante. Ils ne sont pas propriétaires mais sont par des mécanismes de délégation des biens, dépositaires des outils de production et symboliquement attributaires d'une forme d'autorité. Le recours croissant au bail à ferme à partir de la fin du Moyen Âge et durant la période moderne a vraisemblablement favorisé une couche intermédiaire de fermiers déjà en capacité de mobiliser des capitaux et des

hommes pour exploiter de larges ensembles fonciers. L'émergence de la pratique du bail à ferme en Occident est généralement placée aux alentours du XIII^e siècle (Fourquin 1966, 1969). L'affermage de la réserve seigneuriale ne peut cependant pas être perçu comme un mouvement généralisé. En Île-de-France, en partie dominée par de grands établissements ecclésiastiques, le recours y est sans doute plus fréquent et peut-être plus précoce. Les travaux de Guy Fourquin, centrés sur les possessions de l'abbaye de Saint-Denis, avaient permis d'insister sur le Bassin Parisien et sur les domaines d'Artois, de Hainaut, de Laonnais (Fourquin 1966). En Île-de-France, à la fin du XIII^e siècle, toutes les réserves seigneuriales, dites granges, sont baillées à ferme (Higounet 1990). Le découpage en fermes correspondait en général à celui des prévôtés. Les terres de chaque ferme étaient louées à un ou plusieurs fermiers, qui dans la plupart des cas étaient à la fois « prévôts et fermiers », les deux termes étant quasiment synonymes (Fourquin 1966, Duby 1962). La grange seigneuriale rassemble bâtiments d'exploitation, vignes, prés, granges, bâtiments de stabulation divers. Le fermier pouvait à son tour louer l'exploitation des fours, pressoirs, moulins et autres installations.

Au nombre des fermiers, on trouve déjà marchands et paysans enrichis. Il semblerait par ailleurs que la naissance du bail à ferme corresponde à l'élévation moyenne du niveau de vie des paysans, en tout cas en Île-de-France. Gageons que la croissance parisienne et les nécessités de son approvisionnement ont constitué des conditions favorables à la libéralisation du marché de la terre, qui correspond également à une plus grande autonomie des sociétés paysannes à s'auto-organiser. Une classe de gros paysans et de marchands est donc déjà capable d'offrir le capital de départ suffisant à la gestion par délégation du foncier seigneurial. Au XIV^e siècle, ces groupes de statuts très identifiés sont déjà les régisseurs du sol. En Normandie, à la même période, ils sont les partenaires privilégiés des officiers ducaux (Michaud-Fréjaville 2007).

Ce phénomène, qui correspond à une tendance commune à l'Europe occidentale, est également observé en Angleterre. Laurent Feller reprenait l'exemple du manoir d'Herminford, cédé en fermage en 1280 par l'abbé local, et qui marque un transfert tacite et partiel de la juridiction seigneuriale (Feller 2008).

La reprise agricole du XV^e siècle est donc un facteur d'accélération de la pratique du bail à ferme plutôt qu'une révolution. Dans un nombre certain de régions, au moins du nord de la France, la réserve seigneuriale est déjà exploitée par les couches intermédiaires des élites rurales ou les couches supérieures des élites paysannes qui, dépositaires des outils de production, vont organiser les réseaux et alliances nécessaires à la construction de positions sociales dominantes et en assurer la reproduction. L'exploitation directe du sol et sa gestion implique nécessairement que les fermiers deviennent entrepreneurs. Ils régissent les travaux paysans, organisent les rotations agraires et influencent sans doute les choix d'exploitation. Ces meneurs de l'économie locale, voire régionale, sont également moteurs de la commercialisation des produits. Acheteurs et vendeurs de bétail, de grains, ils sont créanciers, receveurs et percepteurs, et accumulent des ressources souvent importantes (Schofield 2007). Au XVI^e siècle et durant toute la période moderne, les fermiers-laboureurs / marchands-laboureurs occupent une place centrale dans l'économie rurale. Ils forment de plus en plus un monde endogamique où, comme l'avait souligné Arlette Jouanna et Jean-Marc Moriceau, il faut être fils de laboureur pour le devenir soi-même (Jouanna 1991, Moriceau 1994b). D'élites paysannes, ces groupes de statuts sont devenus élites rurales et forment une « aristocratie » capable d'assurer la reproduction sociale d'un statut et d'une position sur plusieurs générations. Le bail reproductible était bien souvent transmis d'une génération à l'autre au sein de la même famille. L'endogamie sociale permet de préserver les intérêts du groupe et d'éviter le recrutement extérieur. Les alliances matrimoniales favorisent également la conservation de l'exploitation au sein de la même famille. La durabilité de ces élites et les stratégies d'ascension sociale, dont les mécanismes sont communs aux élites seigneuriales, expliquent que ces « gros laboureurs aient pu assez régulièrement se glisser dans l'aristocratie seigneuriale » (Morsel 2004, p.191).

Le laboureur a une « identité sociale très définie » (Feller 2007), caractérisée pour Marc Bloch par la possession d'au moins un train de charrue (Bloch 1939). Sans transmettre un statut, il transmet un état qui favorise les descendants et les alliances matrimoniales au sein du même groupe. Cette position sociale dominante lui permet l'accès à l'instruction, à l'apprentissage et à l'exercice de fonctions administratives, et lui octroie de fait la reconnaissance d'autrui. Cette position dominante dans le village lui confère une influence au sein de la communauté rurale. La pratique du bail à ferme associe économiquement propriétaire et loueur. Le seigneur fournit un capital d'exploitation mis à disposition des locataires ayant à charge de gérer le domaine dans le cadre d'un bail. L'apport de ces derniers, constitué par l'achat de l'équipement et des cheptels, nécessite un capital important et implique que les locataires appartiennent à une catégorie sociale rurale aisée (Moriceau 1994). « La seule chose dont s'éloignent les seigneurs qui afferment, c'est du contrôle direct du processus de travail » (Morsel 2004, p.199). Dans un certain nombre de situations, l'engagement dans la production, à des degrés différents, doit impliquer des choix d'exploitation concertés (orientation du type de production vers les besoins du marché), mais peut aussi s'appliquer aux choix de la configuration de l'exploitation et du centre de gestion (adaptations aux nécessités de la production) (Hurard 2012 a).

Il faut pourtant se garder de voir dans ce groupe de statuts un groupe social homogène. Il n'est d'abord pas question de rapprocher mécaniquement les conditions de vie et situations des fermiers du XIII^e et du XVIII^e siècle. Le mouvement de capitalisme agricole enclenché au XVIII^e siècle offre aux très gros laboureurs des opportunités de concentration des moyens de production que n'ont pas connues leurs prédécesseurs, en tout cas pas à ces échelles-là. Les fermiers médiévaux, s'ils bénéficient d'une autonomie certaine, ne sont pas les laboureurs émancipés et indépendants de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Par ailleurs, les situations des fermiers et laboureurs sont très hétérogènes et largement conditionnées par la conjoncture économique, sociale, pédologique et climatique. Elles dépendent de leur capital de départ, de la taille des exploitations, de la nature de la production et de l'insertion dans les réseaux économiques. Les enquêtes historiques, en tête celle de Jean-Marc Moriceau sur les fermiers de l'Île-de-France de la période moderne (Moriceau 1994), montrent l'extrême variabilité des situations sociales entre les très grosses exploitations qui tiennent le marché et celles, plus modestes, qui le subissent (Pays-de-France, Brie, Hurepoix). À l'intérieur de l'Île-de-France, la Plaine de France, au nord de Paris, étudiée par Jean-Marc Moriceau, constitue une sorte d'optimum agricole où les lœss de plateaux ont favorisé une forte rentabilité des productions céréalières, au moins depuis l'Antiquité. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la surface moyenne des grandes exploitations du Pays-de-France varie entre 20 et 90 hectares. La ferme de deux charrues y représente la situation ordinaire, une charrue permettant en moyenne l'exploitation de 25 à 30 hectares (60 arpents). La taille moyenne d'une exploitation entre Henri II et Louis XIV est de 60 hectares, soit deux charrues. La moitié des fermes réunies dans l'échantillon statistique de Jean-Marc Moriceau entre dans cette catégorie, et la part de la petite propriété est donc relativement faible (Moriceau 1994). Les disparités sont également liées à la capacité à s'insérer dans l'approvisionnement des marchés parisiens et à leur proximité. La capitale, grande consommatrice des ressources agricoles de l'Île-de-France, reste un des principaux débouchés économiques. Le transport des produits par grandes voies d'eau, qui reste la règle jusqu'au XVI^e siècle pour approvisionner Paris (Moriceau 1994), a sans doute favorisé l'écoulement des productions.

En dehors de l'Île-de-France et plus généralement des régions du Bassin Parisien, on observe des situations où le fermage ne connaît pas les mêmes échelles d'épanouissement. La Bretagne, par exemple, et les pays bocagers de l'ouest, sont moins marqués par ce phénomène de concentration au profit d'une classe de gros fermiers. La petite et moyenne paysannerie résiste mieux et le foncier semble, pour les mêmes périodes, éclaté en une constellation de petits propriétaires laboureurs. On observe au sein de ces franges supérieures de la paysannerie une même homogamie que pour les fermiers d'Île-de-France. Parmi ces exploitants, on trouve en 1710, plus de 40 % de familles issues de la petite aristocratie, modeste voire pauvre (Lagadec 2007). La mobilité des élites paysannes

sujettes à de nombreux aléas est également illustrée par les travaux de Paul Schoffield en Angleterre qui montraient qu'entre la fin du XII^e siècle et le début du XVI^e siècle, la société rurale anglaise a connu des évolutions significatives. Chute démographique et déclin de l'autorité seigneuriale ont conduit, comme en Île-de-France, à une accumulation de la détention de terres au sein de certains secteurs de la paysannerie. Ce phénomène a également conduit à un déclin général des cultures au profit de l'élevage (Schoffield 2007). Même s'il est loin de l'Île-de-France, le mécanisme anglais nous intéresse notamment en raison des critères de hiérarchisation énoncés par Zvi Razi et repris par Paul Schoffield (Razi 1980). Il y intégrait comme une série de variables : « la taille de la tenure, le cheptel, la balance des transactions foncières, l'emploi de servantes et de laboureurs, les dettes, la consommation de bière, la participation au gouvernement du village, la mise en gage ... ». Il insistait par ailleurs sur la taille et la complexité des réseaux d'alliance et de parentèle (Schoffield 2007, p.233), facteurs qui nous paraissent aujourd'hui déterminants.

Enfin, puisqu'il faut en finir pour le moment avec les facteurs d'instabilité et de mobilité des laboureurs, il faut également insister sur la vulnérabilité de ces acteurs qui assument la charge et le stress économique et sont dépendants des conditions de production. Prix du marché et aléas climatiques sont autant de facteurs susceptibles d'entraîner une dégradation du revenu. Par ailleurs, le système du bail généralement court (3 à 9 ans) et son renouvellement régulier pouvait permettre au bailleur d'augmenter la pression exercée sur l'exploitant au moment de la renégociation des termes du contrat. Comme pour les chevaliers ou les maires du premier Moyen Âge, il est impossible, voire illusoire, de vouloir établir un idéal-type du fermier-laboureur médiéval ou même moderne. L'hétérogénéité des situations l'interdit. Petits et gros laboureurs constituent presque une hiérarchie propre de la notabilité et de la distinction sociale en milieu rural, la gradation se jouant sur l'assiette surfacique des terres mises en valeur, le nombre d'individus dépendants de ces fermiers pour travailler et donc la capacité à déléguer l'exploitation de la terre. Il faut y inclure la capacité à intervenir sur les marchés, la détention d'une fonction publique, la fortune et l'importance des réseaux d'alliance.

Cette trop succincte réflexion historiographique, menée sur l'identité des élites rurales et des élites paysannes, essentiellement à partir de la sociologie et de l'histoire, permet de mettre en lumière des groupes de statuts différents qui, au cours des périodes médiévale et moderne, ont été identifiés comme les figures de la médiation au sein du monde rural. Impliqués à différents degrés dans l'organisation ou l'articulation des activités agricoles, fermiers-laboureurs, maires, marchands, agents seigneuriaux, petites aristocraties de chevaliers et écuyers sont autant de groupes, autant d'acteurs de l'économie rurale, susceptibles de participer à la chaîne des rapports de domination. Ils ont tous, à un degré ou à un autre, des fonctions de relais ou d'intermédiaires qui permettent le fonctionnement rationalisé d'un système qui repose fondamentalement sur le réseau, les services et les associations hiérarchiques.

L'ensemble des relations sociales de ces agents relève davantage de la ramification que de la stratification verticalisée ou horizontalisée. Jean-Pierre Devroey soulignait que « nous devons donc concevoir la domination exercée par l'aristocratie en termes de réseaux avec des relais et des échelons, les uns étroitement imbriqués dans la société paysanne, les autres plus ou moins proches du centre du pouvoir. Chaque secteur dispose d'acteurs et de relais particuliers et, tous ensemble, ils concourent à assurer le contrôle idéologique et politique et la perception du prélèvement » (Devroey 2006, p.215). La multiplication des obligés et des relais construit une arborescence qui permet de replacer les sociétés paysannes au centre de l'activité rurale et de la production agricole, et dont la complexité perçue n'est sans doute que superficielle. Le réseau des solidarités et des échanges hiérarchisés s'étend très vraisemblablement à une diversité d'acteurs des couches paysannes. Élite rurale de petits propriétaires d'origine aristocratique ou non, élite paysanne placée au-dessus de la paysannerie, forment des groupes de statuts fortement enracinés au niveau local, plus ou moins directement impliqués dans le processus de production.

Franges supérieures de la paysannerie ou franges inférieures des élites seigneuriales se partagent rôles et fonctions économiques, politiques et sociaux selon un gradient qui les place en position d'intermédiaires à l'échelle strictement locale et /ou régionale, entre le village, les autorités publiques de niveau supérieur, et la société englobante. Ces intercesseurs de la société rurale ont en commun des outils et des mécanismes permettant la construction de la supériorité sociale et sa reproduction. Confusion des pouvoirs et des rôles sociaux, économiques et politiques; relations personnalisées, monopole ou forte concentration des rôles d'intercesseurs et de l'accès à la terre sont autant de traits communs qui définissent l'idéal-type du notable selon Jean-Pierre Devroey (Devroey 2006, p.238). La taille et la nature du patrimoine foncier des propriétaires est un critère important qui marque la capacité à rassembler les richesses. Mais c'est souvent l'exercice d'une fonction publique qui permet de gravir le premier échelon et de rassembler les richesses. Cette première étape est fondamentale pour les intercesseurs du monde paysan et conditionne la capacité à faire patrimoine. On compte également dans ces échelons locaux des élites inférieures « n'ayant [...] d'autre horizon que le groupe local auquel elle se rattache [...] dont les membres ne portent pas de titre et n'exercent pas de fonction publique [...] Leur fortune repose sur la possession d'unités d'exploitation [...] l'élite rurale de la fortune ne prétend pas à l'exercice d'un pouvoir autre que social » (Feller, 2007, p.90 -96).



La science historique a opéré en une vingtaine d'années une révolution en matière de définition des élites rurales médiévales et modernes. En s'intéressant aux changements d'échelles sociales, elle permet aujourd'hui une ouverture de la notion d'élites aux franges inférieures des seigneuries rurales et aux franges supérieures des sociétés paysannes. Les critères de définition des élites sont appliqués à des cercles sociaux plus modestes où les degrés d'autorité et de pouvoir sont divers.

Le parcours historiographique met l'accent sur la diversité des situations sociales, sur la pluralité des groupes en possession ou en délégation d'autorité, sur l'importante mobilité de ces groupes en médiation et sur le caractère éminemment combinatoire des critères de définition qui permettent d'identifier et de hiérarchiser ces groupes élitaires. Il n'y a pas une définition des élites, mais une multitude de solutions adaptées à des contextes sociaux et chronologiques différents et dont il convient d'apprécier les changements pour adapter les outils de reconnaissance. Ce rabaissement du seuil d'acceptabilité aux groupes élitaires est aujourd'hui le moteur d'un renouvellement majeur des questions posées à l'organisation en arborescence des sociétés rurales.

Du village au champ en allant vers le bourg, les problématiques renouvelées invitent partout à considérer l'interdépendance sociale, économique et culturelle de groupes qui bien que de statuts différents partagent des intérêts et une culture communes. Ces élites rurales ont en commun la possession et/ou l'exploitation de la terre, dénominateur commun, premier moteur de richesse, socle de respectabilité et d'ascension sociale. Délégués du pouvoir en milieu rural, ils appartiennent à une chaîne hiérarchique complexe qui les place à la fois en position de sujétion et de domination. C'est dans cette démarche que nous avons choisi de nous inscrire en nous intéressant à ces élites ambiguës, élites rurales ordinaires, empreintes de rusticité, mais également soucieuses d'exprimer leur position sociale par des signes extérieurs de richesse précis. Ces relais du pouvoir sont à même d'exprimer des positions et des ascensions sociales, que l'archéologie s'est à son tour efforcée de caractériser en interrogeant sous un angle nouveau un élargissement de la définition matérielle des lieux de pouvoir.

I. 2 - La matérialité de la stratification sociale des sociétés rurales : l'archéologie des sites élitaires

La notion d'élite rurale n'est évidemment pas étrangère à l'archéologie qui s'est emparée du concept et du vocabulaire selon des temporalités et des modalités différentes des sciences historiques. L'usage du terme plus neutre « d'élite » y est d'ailleurs de plus en plus fréquent et « a le mérite [...] de ménager une possible hiérarchisation sans confusion des sources » (Burnouf 2007, p.38).

L'archéologie a clairement profité des éclairages apportés par la sociologie et l'histoire sur la ré-interrogation des stratifications sociales, mais a dû aussi faire l'examen de ses propres données, dans un processus d'émancipation de la sujétion aux sciences historiques. Elle a aussi dû constater une impossibilité à faire coïncider de manière mécanique les données matérielles avec la documentation écrite. L'emploi de la notion d'élite n'est pourtant pas généralisé et provoque même parfois des réactions de rejet chez ceux qui contestent à la fois le choix de nouveaux outils sémantiques et la redéfinition des chronologies, telle que celle de l'extension du Moyen Âge à la première moitié du XVI^e siècle. Pourtant, l'utilisation de la notion offre des avantages méthodologiques certains. D'abord, parce qu'il faut bien convenir que les outils de l'archéologie ne permettent pas de caractériser des statuts mais des niveaux sociaux, l'emploi du terme d'élite, terme neutre et élargi, permet de sortir de l'impasse de la nature nécessairement aristocratique du statut. Cette nécessité est par ailleurs renforcée par la difficulté à distinguer, à partir des estimateurs archéologiques, des catégories sociales précises sur la foi des données matérielles.

La question de savoir ce qu'est un site élitair en milieu rural, comment il se matérialise et quelles traces il laisse à l'archéologie est une interrogation partagée par tous les archéologues. À la question posée par Florent Hautefeuille, *les élites laissent-elles une trace archéologique ?*, il est tentant de répondre par l'affirmative. Mais il faut pouvoir en faire la démonstration à partir des sources archéologiques et montrer comment ces informations permettent d'enrichir les raisonnements sur la caractérisation des élites (Hautefeuille 2007). Il faudrait logiquement pousser la démarche en se demandant si les élites rurales de rangs intermédiaires laissent une trace. Doit-on chercher dans la matérialité le clivage entre les élites statutaires aristocratiques et les élites non statutaires paysannes ? Le peut-on seulement ? Au-delà de la question de la hiérarchisation des sites élitaires, particulièrement prégnante ces dernières décennies dans la recherche française, les problématiques sur les sites et les élites rurales ont été orientées vers des raisonnements plus ouverts à l'anthropologie sociale. La lecture des phénomènes élitaires doit permettre, y compris grâce aux données archéologiques, de mesurer l'évolution des organisations sociales. La matérialité en traduit les changements mais témoigne aussi des représentations mentales, symboliques, collectives et individuelles. Anne Nissen rappelait ainsi que « pour comprendre les implantations spatiales et les emprises territoriales des élites, il faut cerner leurs pratiques sociales et chercher à identifier et expliquer les manifestations matérielles du pouvoir » (Nissen 2011, p.7).

Si la notion d'élite est aujourd'hui beaucoup plus répandue, son usage et la recherche sur les sites élitaires n'ont pas été synchrones, déterminés par des courants cloisonnés en grandes périodes chronologiques. Les questions, parfois convergentes, sur les formes d'habitat élitaires ont évolué en fonction des modalités et temporalités conditionnées par des traditions historiographiques différentes selon les périodes étudiées.

Une première réflexion générale sur l'archéologie des habitats d'élites de la protohistoire à la période moderne nous amène à faire un premier constat : si l'on occulte l'archéologie du château et autres parangons de l'autorité seigneuriale sur lesquels nous reviendrons, la Protohistoire, l'Antiquité, les périodes médiévale et moderne, ont en commun une recherche sur les établissements agricoles, sièges des exploitations foncières multifformes. Fermes gauloises, *villa* antiques, maisons fortes et fermes modernes sont des formes d'habitat souvent paradigmatiques, mais qui traduisent l'intérêt des archéologues à com-

prendre les modes d'occupation et d'exploitation des sols sur la longue durée. En réalité, cette longue durée n'a pas réellement été envisagée comme telle, puisque la confrontation des analyses et des résultats sur ces différents objets a rarement été mise en œuvre. L'exercice ne prétend pas faire une historiographie des sites élitaires sur la longue durée qui transcenderait les barrières chronologiques, sociales et économiques. Il serait trop complexe et nécessiterait une connaissance parfaite des contextes historiques. Il s'agit, à défaut de confronter les méthodes, d'essayer de caractériser d'éventuels invariants ou des points de rupture ou d'inflexion.

I.2.1 - Les sites élitaires de l'archéologie protohistorique et antique

L'analyse des trajectoires empruntées par les protohistoriens et les antiquisants en matière de caractérisation des sites élitaires permet de réfléchir aux méthodes et outils d'évaluation construits autour d'objets parfois proches.

a - L'approche systémique des protohistoriens

À bien des égards, les protohistoriens, spécialistes de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer, ont longtemps constitué la figure de proue d'une archéologie de la hiérarchisation sociale fondée sur ses propres données et méthodes d'analyse. Depuis plusieurs décennies, les archéologues ont construit des modèles théoriques visant à appréhender la dynamique des réseaux d'habitat à l'échelle du territoire (Brun 1987, 1997, 1999; Pion 1990; Brun, Chaume 1997; Pinard, et al. 1999; Gransar et al. 1999; Malrain, Blancquaert, Thierry 2013). Affranchie des paradigmes construits à partir de la documentation écrite, la protohistoire française a été davantage influencée par l'archéologie processuelle née dans les années 1970 d'une tradition de l'anthropologie sociale et de l'ethnologie. Elle s'est donc efforcée d'utiliser les outils typo-chronologiques pour théoriser les modèles d'occupation des sols et les organisations sociales qui en découlent, sur la seule base des données archéologiques. L'expérience pionnière des travaux archéologiques sur les carrières de granulats sableux de la vallée de l'Aisne a constitué, dans les années 1990, un premier laboratoire. Le changement d'échelle, la densité et la qualité des sites mis au jour ont permis d'élargir la réflexion en sortant de l'intra site pour aller au territoire (Pion 1990). En parallèle d'études retentissantes sur les élites princières du monde celtique (Brun 1987; Brun 1997; Brun, Chaume 1997), notamment grâce au réexamen de la célèbre tombe de Vix, les modèles interprétatifs alors élaborés ont permis d'interroger la hiérarchisation des sites d'habitat et d'appliquer les mêmes outils de caractérisation à la lecture des sociétés rurales (Pinard et al. 1999, Brun 2005).

La diversité des formes d'habitat de sites plus au moins prestigieux a servi de support aux réflexions méthodologiques et épistémologiques sur les outils et critères de la hiérarchisation sociale. Elle a également permis d'interroger les échelles d'analyse et la nature variable de la position élitaires, à défaut de démontrer que le caractère élitaires était couronné par un statut (Brun 1997, Brun 2006 a). La répartition des tombes privilégiées des princes celtes, ou plus généralement des élites celtes, a constitué un premier ensemble de sites capable d'alimenter les questions sur les lieux de pouvoir, leur caractère central ou périphérique et les aires d'influences de ces élites, dont la culture matérielle pouvait témoigner de ressources largement suprarégionales : tombe de Vix en Côte d'Or, ou plus récemment celle de Lavau dans l'Aube (Brun 1997, Brun, Chaume 1997, Dubuis 2015). La répartition des sites d'habitat et leur hiérarchisation relative devaient permettre de faire apparaître les maillages territoriaux entre chefferies, c'est-à-dire faire ressortir les sites de rang équivalent et par conséquent les aires d'influence ou de pouvoir concurrentielles. Dans les années 1990, les archéologues de différentes périodes ont largement tentés de modéliser l'occupation du territoire grâce à l'application par exemple de la méthode des polygones de Thiessen. Elle permettait un découpage en polygones de

tailles et formes variées, de l'espace d'un territoire donné, au sein duquel les habitats de rangs supérieurs (ou interprétés comme tels) trouvaient une place centrale, et les habitats de rangs intermédiaires ou inférieurs des places plus ou moins périphériques. L'échelle d'analyse était celle du territoire et il s'agissait d'établir des échelons territoriaux de pouvoir. Ces expériences furent aussi le lieu des mises en application des systèmes d'information géographique profitant également des progrès de l'informatique. La combinaison de ces échelles d'analyse avec l'étude de la diversité des formes d'habitat a donc permis aux spécialistes de l'âge du Bronze et surtout de l'âge du Fer de dégager des critères de caractérisation et de hiérarchisation qui forment pour nous, une première grille d'analyse.

D'une manière certaine, les protohistoriens ont rendu de la complexité sociale aux sociétés historiques (Brun 1999). De véritables différences matérielles, traduites en différences de rangs hiérarchiques, permettent alors de classer les habitats étudiés entre le V^e et le I^{er} siècle avant notre ère. Les critères mobilisés sont ramenés à l'échelle du pouvoir local ou territorial. Fortification d'un lieu de hauteur retranché, présence d'un faubourg, de quartiers artisanaux, présence d'importations méditerranéennes et/ou imitations locales, proximité de tombes riches, localisation sur un important carrefour de voies, notamment fluviales, constituaient les marqueurs des habitats de rangs supérieurs et des résidences princières (Brun 1997, p.322). L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor) constitue un exemple exceptionnel et matérialise vraisemblablement l'évolution d'un site élitaires de haut rang au second âge du Fer, entre le V^e siècle avant et le I^{er} siècle de notre ère (Menez, Arramond 1998). Sa position topographique, le degré d'aménagement et le caractère monumental de certaines constructions, ainsi que la qualité et l'abondance du mobilier mis en évidence (sculptures de pierre anthropomorphes et amphores) le distinguent clairement au sein des habitats élitaires.

Les études comparatives, menées sur une vingtaine d'années, montrent une diversité des formes d'habitat rural au sein de laquelle se distinguent des sites plus rares, où la combinaison de certains critères livre l'image de sites privilégiés. Plus il y a de sites de niveaux comparables, moins il s'agit d'une élite de rang élevé (Malrain 2007; Malrain, Blancquaert, Lorho 2013). La première distinction s'appuie sur les indices morphologiques et topographiques. Les sites se signalent et se distinguent les uns des autres par les choix topographiques, l'ampleur des aménagements (fossé, porche monumental, superficie...), indiquant une capacité plus ou moins élevée à mobiliser une main-d'œuvre nombreuse. Le caractère fossoyé implique une notion de propriété et un accès contraint et contrôlé. Les sites enclos sont toutefois nettement moins nombreux pour le second âge du Fer (Malrain 2007). Ils semblent par ailleurs, au moins pour ceux attribués à La Tène, être généralement associés à d'importantes capacités de stockage. Ils pourraient donc être révélateurs d'une forme de concentration des productions agricoles, dont la nature ne peut cependant pas être précisée. La structuration de l'habitat dans un enclos à caractère individuel ou collectif peut se traduire par la mise à distance de l'unité résidentielle, mais aussi une hiérarchisation des sociabilités. L'organisation spatiale et la spécialisation d'éventuelles activités artisanales – métallurgie, productions monétaires, boucherie spécialisée ou production textile – permettent de renforcer l'idée d'une structuration sociale forte, la mise à distance, tout en éclairant la capacité d'autonomie du site (Pignard et al.1999; Gransar, Auxiette et Desenne 1999). La qualité des constructions (plan, structures, matériaux) est un marqueur important : revêtements, couleur, matériaux, éléments décoratifs sont autant d'indicateurs du degré de sophistication de l'habitat et de la distinction avec des espaces domestiques ou artisanaux plus modestes au sein du même site, comme entre sites. La présence d'un lieu de culte identifié peut-être déterminante. Pour la Protohistoire, il s'agit d'une notion plus large associée aux traces de manifestations culturelles ou cultuelles, manifestations d'obédience qui peuvent souvent prendre la forme de rejets particuliers, dans les fossés notamment, ou d'assemblages de mobilier caractéristiques liés à des banquets festifs et cérémoniels. Il semble cependant que pour l'âge du Fer, les pratiques de culte en milieu domestique soient difficiles à identifier et

que ces manifestations soient souvent associées à des espaces dédiés ou sanctuarisés de type « site de rassemblement avec puits à offrandes » (Malrain 2007; Pinard, Collart, Malrain, Marechal 1999; Gransar, Auxiette et Desenne 1999). La durée d'occupation du site, moins fréquemment évoquée par les auteurs, peut apparaître comme un critère important, sachant que l'occupation moyenne observée pour l'âge du Fer est de deux générations. Nous supposons que les auteurs entendent une cinquantaine ou une soixantaine d'années en tout. Ces derniers évoquent également le renouvellement des installations *in situ* plutôt que déplacement du noyau (Gransar, Auxiette et Desenne 1999, p.424), interprété comme un ancrage territorial plus marqué.

Les éléments de la culture matérielle sont souvent mobilisés en premier lieu pour traduire la diversité des situations sociales et les différences de niveaux de vie. Le mobilier (parure, vaisselle, métallique,...) traduit, comme pour les autres périodes, les modes de consommation et d'approvisionnement et révèle des niveaux sociaux plus riches à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie. Mobilier de prestige, témoins de relations économiques, politiques ou symboliques, consommation de faune sauvage ou d'animaux d'élevage jeunes sont des indicateurs devenus classiques. Pour ces périodes plus anciennes, le mobilier relatif aux agapes collectives est également un indicateur des réseaux d'alliance, de solidarités et de reconnaissance que soulignent des festivités dont le caractère politique et religieux n'est plus à démontrer. Ces moments et leurs témoins matériels matérialisent la reconnaissance et la célébration des hiérarchies en place et des stratégies qui les sous-tendent (Malrain 2007). Dans des sociétés qui ritualisent le rejet d'objets (restes animaux et domestiques), les modes de dépôts constituent également une clef potentielle d'analyse de ces hiérarchies (Gransar, Auxiette et Desenne 1999).

Le parallèle entre les critères appliqués à ces établissements protohistoriques, où l'âge du Fer est surtout représenté, et les périodes médiévale et moderne, ne peut manquer d'être fait. Les habitats à plat fossoyé de l'âge du Fer invitent, au moins sur les critères morphologiques, à des rapprochements épistémologiques et méthodologiques. Les outils d'analyse et d'interprétation mériteraient au moins une mise en commun des questionnements adressés à ces établissements agricoles qui montrent une parenté certaine dans les manières d'ancrer et d'afficher leur position sociale, comme détenteur du sol et probable ordonnateur de leur exploitation.

La Protohistoire, en prenant le pas du processualisme, a très tôt changé d'échelle d'analyse en proposant des modèles théoriques sur la dynamique des réseaux d'habitats, posés d'emblée dans une approche systémique. À bien des égards, cette dernière fait encore défaut aux médiévistes, chez qui les études de cas se succèdent et donnent rarement lieu, même à des échelles régionales et suprarégionales, à ce type d'approche cherchant à identifier les échelons d'organisation, les niveaux d'échanges, les facteurs d'équilibre. Le décalage entre la Protohistoire et les disciplines de tradition historique empêche encore aujourd'hui le dialogue nécessaire pour faire émerger de la longue durée, des invariants ou des changements sur les modalités de la construction et les supports de la supériorité sociale en contexte rural. Les conditions économiques, politiques, culturelles et donc sociales n'étant pas comparables, il n'est pas question de procéder à des raccourcis méthodologiques, mais plutôt d'interroger la pertinence de modélisations dont l'intérêt comme outil dépasse le cloisonnement chronologique. Si ce ne sont des points convergents qui ressortent, il est au moins probable que surgiraient de ces démarches comparatives les limites de certains raisonnements.

b - La fin du modèle unique de la villa antique

Pour les périodes antiques, la recherche consacrée aux habitats d'élite en milieu rural a largement été accaparée par la *villa*. Les antiquisants ont donc dû faire évoluer leurs grilles d'analyse. La grande *villa* à caractère résidentiel a monopolisé l'attention, et c'est sur ce type d'établissement de rang supérieur que se sont concentrées les réflexions en matière d'élite rurale jusque dans les années 1980. Aujourd'hui, les modèles ont grandement évolués, à la lumière des données récentes, en particulier celles issues de l'archéologie préventive. La multiplication des sites fouillés a permis un réexamen des réseaux d'exploitation agricoles du Haut et du Bas Empire.

L'étude des campagnes et des structures agraires est sans doute l'une des historiographies les plus riches de l'archéologie antique. La confrontation avec les textes antiques a également favorisé des approches larges des échanges et des rapports de production entre villes et campagnes dans le cadre de l'économie de plantation. Avec le modèle de la grande *villa*, ce sont les élites de rang supérieur qui ont surtout été étudiées. Celles des grands propriétaires terriens engagés politiquement à des échelles variées et l'on a le sentiment que les stratifications sociales intermédiaires ont été écrasées par une vision trop binaire de la propriété foncière et des détenteurs du sol (Balmelle, Van Ossel 2001). La *villa* a pendant longtemps incarné la mission colonisatrice et civilisatrice de Rome dans les campagnes, et matérialisé la première forme de rationalisation des pratiques agraires et de la gestion de l'espace rural. Les lectures, des deux côtés du processus de colonisation, ont été renouvelées, tout d'abord par l'apport des travaux des protohistoriens qui montrent que la trame des établissements agricoles gaulois constitue déjà les témoignages d'une exploitation rationnelle de l'espace rural, qu'il y ait ou pas une économie de marché, généralement associée à l'émergence du fait urbain. La densité du réseau de fermes dites « indigènes » et d'établissements agricoles dessine un territoire largement exploité au moins à partir de la Tène finale (450 - 25 avant notre ère). Dans une large mesure, c'est sur ce premier réseau que s'inscrivent les formes gallo-romaines d'occupation des sols (Ouzoulias 2007).

Aujourd'hui, on défend donc davantage l'inscription des pratiques dans la continuité plutôt que la notion d'une rupture fondamentale entre indépendance et conquête (Leveau, Gros, Trément 1999). Sur les formes de l'habitat aussi les stéréotypes ont été révisés. Il n'est plus possible de considérer la conquête romaine comme un processus d'acculturation rapide et révolutionnaire, qui transforme radicalement les manières d'habiter et les choix d'exploitation. La diversité des formes de l'habitat montre aujourd'hui une large gamme de sites de la somptueuse *villa* résidentielle aux exploitations de petites et moyennes envergures. On ne peut nier l'influence de certains modèles d'organisation spatiale et la diffusion de certains éléments constitutifs de la *romanitas* (bains, pièces d'appareils, jardins etc...), mais on est rarement en mesure de démontrer l'origine des détenteurs et le degré d'assimilation d'un modèle culturel par les populations dites « indigènes ». Les stéréotypes sur l'opposition entre une piètre architecture de bois gauloise et une architecture de pierre romaine, sophistiquée, ont également vécu, ainsi que celui du remplacement d'un type d'architecture par un autre. Les situations et les formes de l'habitat sont variées et sont sans doute davantage le fruit d'un syncrétisme plus marqué, entre tradition gauloise et tradition romaine, que ne le supposaient les discours anciens. Ce syncrétisme caractérise sans doute au premier chef les élites. N'est-ce pas le propre des comportements élitaires ?

Dans le cadre d'une nécessaire démarche de renouvellement scientifique permettant de dépasser les paradigmes du XIX^e siècle, Pierre Ouzoulias avait proposé de « déromaniser » l'archéologie des campagnes romaines (Ouzoulias 2007). Le système de la *villa* ne peut plus être considéré comme le mode exclusif de l'exploitation des sols (Ouzoulias 2007, p.23). On insiste aujourd'hui sur le caractère polysémique du terme de *villa* qui recouvre, à travers l'ensemble des provinces romanisées, des réalités très différentes (Leveau, Gros, Trément 1999). Le mot *villa* « est utilisé par les historiens et les archéologues pour désigner un mode de vie à la campagne et le centre d'un domaine cultivé en faire-valoir direct au moyen d'une main-d'œuvre plus ou moins importante et plus ou moins

servile » (Ouzoulias 2010, p.189). À cela s'ajoute, la réalité archéologique de la *villa* dont le modèle homogène est aujourd'hui fortement remise en question (Ouzoulias 2005, 2010, Dousteysier, Trement 2008). Les travaux menés en Île-de-France sur les établissements du Bas-Empire, profitant à partir des années 1990 de la multiplication des sites fouillés dans le cadre de l'archéologie préventive, ont permis de faire surgir l'extrême variété de l'habitat rural et de faire évoluer la notion de site élitare. L'étude des habitats liés à l'exploitation des sols de la Plaine-de-France montre que la majorité des établissements mis au jour correspond à des exploitations de petites tailles, mais dont le nombre et la régularité traduisent un maillage serré. La grande propriété foncière matérialisée par la résidence de rang supérieur est rare. Sur près d'une centaine d'établissements mis au jour, deux exemples seulement semblent correspondre à ce modèle : le site du « Chapitre Nord » du Mesnil-Amelot (Pablo Ciesar) et celui du « Poteau du Mesnil » à Compans (Jean-Marc Séguier). Parmi la kyrielle de sites plus modestes mis en évidence, on observe dans les formes d'habitat, comme dans la culture matérielle, les marqueurs de la supériorité sociale adaptée à des contextes ruraux plus modestes ou moins manifestes (Ouzoulias, Van Ossel 1997, 2001). Ce mode d'exploitation des sols, fondé sur un éclatement de la structure foncière, ne caractérise nullement une économie agraire poussive et autarcique, mais une économie spéculative au cœur de terres limoneuses les plus productives de l'Île-de-France. Il ne traduit en aucun cas le repli économique et social d'une société décroissante du Bas-Empire. Force est de constater que le Haut Empire en Île-de-France n'est pas davantage caractérisé par la prédominance des très grands établissements. Les secteurs qui ont pu être abondamment exploités archéologiquement, à Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, dans le Pays-de-France et maintenant à Saclay, n'en offrent aucun témoignage prégnant (Daveau 1997, Ouzoulias 2010). À l'échelle de l'Île-de-France, plusieurs centaines de sites ruraux antiques ont été exhumées ces trente dernières années. On peut gager que le nombre dépasse les cinq cent sites. Les établissements de type *villa* monumentale ne doivent pas dépasser quelques dizaines d'occurrences. L'exemple de Richebourg (Yvan Barat - Yvelines) est ancien. Plus récemment, le site de Courdimanche situé dans le Vexin français (Agnès Poyeton - Val-d'Oise) est venu compléter une liste d'établissements aux contours et composantes variés qui ne permettent pas de livrer une image lisse des modes d'exploitation. Dans la dernière décennie, la diversité des formes de l'habitat a permis de renouveler les questionnements sur leur hiérarchisation, et de reconsidérer la diversité des formes sociales des groupes élitaires.

Sur les tentatives de hiérarchisation des formes de l'habitat antique, il ne nous appartient pas de faire une historiographie exhaustive, le sujet dépassant largement notre champ de compétences. Nous renvoyons pour cela à la thèse de P. Ouzoulias dédiée à l'économie agraire de la Gaule (Ouzoulias 2006). Nous insisterons par ailleurs sur certains travaux ayant retenu notre attention dans la mesure où ils proposaient des grilles de descripteurs de sites, souvent établissements de grande envergure, pour une tentative de hiérarchisation. Ces travaux ont en particulier bénéficié, à partir des années 1990, de l'élan nouveau donné par l'archéologie spatiale et à l'étude des systèmes de peuplement. Cette décennie a marqué l'émergence, y compris pour les périodes historiques, d'une archéologie résolument portée sur les « relations sociétés / milieux » et confrontant dans une plus grande interdisciplinarité archéologie des formes du paysage – avant qu'elle ne devienne archéogéographie – géoarchéologie, archéobotanique (Chouquer, Watteaux 2013). Les travaux du programme européen *Archéomédès* ont influencé de manière déterminante les méthodes d'analyses spatiales des archéologues des périodes historiques et ont été à l'origine de riches débats sur la pertinence des outils, méthodes et échelles d'analyses (Durand-Dastes 1998, Collectif 2000, Ouzoulias 2012). Archéologues et géographes ont conduit une vaste expérimentation où la Vallée du Rhône fut choisie comme espace et territoire privilégié pour tenter une modélisation de la dynamique de peuplement des périodes antique et médiévale. Le traitement statistique des résultats de prospection offert par l'analyse systémique des géographes a permis de produire des interrogations nouvelles sur les systèmes de peuplement, là où les archéologues apportaient la profondeur chronologique et historique, le tout formant une nouvelle lecture dynamique de

la construction de l'espace. Reposant essentiellement sur des données archéologiques issues de prospections pédestres (près de 1000 sites localisés), l'expérience a également mobilisé sources écrites et cartographiques. Le raisonnement consistait à envisager sur la longue durée, les continuités et ruptures dans les systèmes urbains des premières agglomérations aux métropoles actuelles, aboutissement du processus d'urbanisation. L'expérience proposait des critères de hiérarchisation apportant des schémas explicatifs à la durabilité et la résilience du système de peuplement, à partir de l'évolution d'un maillage d'habitats d'origine antique ou médiévale.

Cette expérience fondatrice a donné lieu à d'autres travaux, notamment en Languedoc oriental, dans la plaine entre Nîmes et Montpellier qui proposaient des descripteurs archéologiques, géographiques et environnementaux à la lecture des mécanismes de déclin ou de résilience des réseaux d'habitats (Favory, Raynaud 1999). Ces descripteurs ont ensuite été régulièrement repris pour tenter une évaluation d'autres secteurs géographiques avec des critères et outils de hiérarchisation. Un programme de recherche mené sur le Berry antique a également permis de proposer des modélisations à partir de sites prospectés, fondées sur la combinaison des analyses spatiales tirées de la géographie, de la géomatique et des analyses morphologiques, alliant également les sciences de l'environnement (Batardey, Buchsenschutz, Gandini 2003). D'abord issus des données de prospections pédestre et/ou aérienne, les outils utilisés pour caractériser puis hiérarchiser, et éventuellement construire une typologie, nécessitent une prudence méthodologique accrue dont certains auteurs ont souvent su faire preuve en considérant les biais de collecte et d'interprétation d'une telle documentation (conditions de conservation, conditions de prospection...). Frédérique Bertoncello et Christina Gandini ont par exemple proposé pour le Berry une expérimentation pertinente sur des données issues de prospections pédestres ou aériennes (Bertoncello, Gandini 2005). Soixante-et-onze sites aux durées d'occupation variées ont ainsi été hiérarchisés sur la base de « descripteurs » morphologiques. Plan, superficie, nombre de bâtiments, modes de construction et clôture permettent de distinguer cinq classes de sites, de la grande *villa* à caractère résidentiel marqué, aux *villae* moyennes à petites et aux fermes. Il ressort notamment que le plan du site et le nombre de bâtiments constituent les meilleurs indicateurs hiérarchiques. Ainsi, les établissements à bâtiment unique sont trois à quatre fois plus nombreux que ceux présentant de quatre à sept bâtiments. Comme pour les fermes aristocratiques gauloises, la rareté constitue un signal. En revanche, la complexité du plan du bâtiment principal, à caractère résidentiel, ne semble pas constituer un critère discriminant. La présence et le nombre de clôtures caractérisant l'organisation interne de l'établissement semblent être de bons outils de hiérarchisation. Les auteurs ont également observé une assez bonne corrélation entre la superficie totale des établissements et leur niveau hiérarchique. Ces outils semblent permettre d'identifier et de classer les établissements de niveau hiérarchique supérieur, mais ne permettent pas une hiérarchisation des établissements plus petits et souvent matériellement moins marqués. Ces descripteurs sont combinés à l'analyse des éléments matériels issus de la prospection de surface. Six classes de sites avaient été distinguées allant « des établissements de grande taille, livrant un mobilier très varié et d'architecture soignée aux petits sites éphémères qui ne présentent aucun matériau de construction ou des matériaux ordinaires et un mobilier peu varié... » (Bertoncello, Gandini 2005). C'est ici la composition des assemblages de mobilier qui apparaît être l'indicateur hiérarchique le plus pertinent, et qui montre un bon niveau de corrélation avec le classement sur des critères morphologiques.

Au début des années 2000, Pierre Ouzoulias avait proposé pour la plaine de France un schéma de sériation des établissements fouillés à partir de l'analyse morphologique. Il y distinguait cinq classes et des niveaux qui sont en partie convergents avec la typologie proposée pour le Berry. En bas de la pyramide, on trouve les établissements de tailles très réduites, comprenant un ou deux bâtiments en matériaux périssables. Ils sont placés au-dessus des établissements présentant au moins un bâtiment construit en dur. La troisième position est occupée par les établissements pour lesquels on observe une partition entre *pars urbana* et *pars rustica*. Sur la quatrième, on trouve les établissements

où se développent deux ailes de bâtiments dans la *pars rustica*, et donc une multiplication et une organisation accrue des unités bâties et des activités agricoles. Enfin, les établissements dotés d'un ensemble thermal figurent en haut de la pyramide. La faiblesse des occurrences au moment de la rédaction de l'article était particulièrement criante et n'a pas beaucoup progressée depuis (Ouzoulias 2010). La capacité productive et le degré de sophistication des infrastructures de confort étaient donc ainsi évalués. À la faveur de l'accroissement de données sur l'habitat rural antique, il apparaît que les grands établissements résidentiels directement hérités de la tradition italique ne peuvent être seuls considérés comme sites élitaires. La diversité de l'habitat reflète la diversité des situations sociales. Le luxe et la monumentalité, la vaisselle d'orfèvrerie ou la verrerie précieuse ne peuvent être considérés comme des outils efficaces à la caractérisation des élites intermédiaires qui fréquentent, exploitent et habitent les campagnes de la Gaule. Les témoignages matériels sont le reflet de catégories sociales ou de groupes de statut différents et de niveaux socio-économiques hétérogènes (Balmelle, Van Ossel 2001).

Dans certaines régions, l'importance numérique des petits établissements et la quasi absence de la *villa*, telle que définie par l'historiographie du XIX^e siècle, amènent forcément à reconsidérer la nature des élites qui composent ces territoires, comme celui de l'Île-de-France par exemple. Il n'y a pas absence d'élites, mais des expressions culturelles et sociales différentes de ces groupes en position dominante. Les études menées sur le vaste tissu des habitats ruraux antiques, au moins dans le nord de la France, montrent par ailleurs une correspondance marquée entre la présence régulière de grandes *villae* et l'abondance de la documentation épigraphique. Ce constat serait le reflet d'un degré élevé d'assimilation de la culture romaine par les élites régionales (vallée du Rhône, de la Saône, de la Moselle et du Rhin) qui s'opposerait à des régions pauvres en inscriptions et en grands établissements luxueux (Armorique, Limousin...) (Ouzoulias 2010). L'écart ne marque pas nécessairement une différence du stade ou du processus de romanisation, puisque des sites moins spectaculaires, y compris dans l'ouest de la Gaule, montrent des degrés d'intégration économique marqués, à côté desquels on trouve également de remarquables établissements antiques tels que celui de La Guyomerais à Noyal-Châtillon ou de Taderne dans les Côtes-d'Armor. Des comportements élitaires différenciés par rapport à la romanisation, notamment appuyés sur des stratifications sociales propres aux communautés locales ou régionales, auraient rendu la structure sociale moins perméable ou adaptable à l'acculturation d'un modèle importé (Ouzoulias 2010). La différence serait donc liée aux comportements des élites et non à leurs capacités. Les notabilités s'exprimeraient donc par des mécanismes moins dépendants de l'affichage de la « *romanitas* ». Cela n'empêche pas l'établissement et la reproduction d'élites tirant leurs richesses de l'exploitation du sol et de l'intégration à un système commercial spéculatif et non autarcique.

L'existence de petits et moyens établissements équipés à des degrés divers d'éléments architecturaux sophistiqués, soit par le choix des plans, des matériaux ou des éléments décoratifs, soit par la présence d'installations de confort comme les bains, doit pouvoir être associée à des échelons divers de notabilités rurales. Ces élites plus modestes n'en constituent pas moins les maillons essentiels de l'enrichissement des campagnes et de l'approvisionnement des circuits commerciaux urbains. Les travaux menés à la même époque par Frédéric Trément sur les territoires avernes du Massif Central constituent un exemple très critique sur les modèles de romanisation et les dynamiques spatiales du développement des territoires où les interactions sociétés-milieus sont abordées de manière systémique (Trément 2013 b). La question des marqueurs élitaires et du rôle des élites dans la structuration des territoires et dans le développement économique y est directement posée. Les auteurs y insistent sur l'importance d'une catégorie de « petits *domini* » Arvernes illustrant des élites intermédiaires, moins fortunées, mais soucieuses d'imiter les comportements et les signes de la supériorité sociale des grandes élites romanisées (Dousteyssier, Trément 2008, Trément 2005, 2013 a, 2013b).

In fine, les quinze dernières années ont été marquées, chez les protohistoriens comme chez les antiquisants, par des processus de renouvellement de l'explication des stratifications sociales à partir des données archéologiques. Il est certain que les questionnements portés sur les établissements gaulois, dans une dynamique de lecture des mécanismes hérités de La Tène ont profité au moins aux périodes antiques. La plus grande ouverture aux analyses spatiales, poussées par la création des premiers systèmes d'informations géographiques, a également favorisé le changement d'échelle. La diversification des formes de l'habitat et la complexité sociale ont gagné toutes les périodes.

I.2.2 - Les sites élitaires de l'archéologie médiévale et moderne : du site fortifié à l'habitat rural

Le parcours de l'archéologie médiévale face aux élites rurales peut être rapproché, à certains égards, de celui des antiquisants, au moins pour le travail d'émancipation des paradigmes hérités des sources écrites qu'il a fallu mener. Les archéologues des périodes historiques ont souffert d'une pesanteur des traditions historiographiques qui plaçaient l'archéologie en position de subordination par rapport à la source écrite et à la construction du récit historique. Moins prompts à développer des outils et des concepts d'analyse issus d'une tradition anthropologique, ces archéologies, que l'on pourrait qualifier de « pré-processuelles », se sont concentrées sur la construction de typo-chronologies culturelles, souvent régionales, au détriment de la production de synthèses nationales et d'efforts de théorisation (Hurard 2016, Nissen-Jaubert 2007). Considérant la plus grande abondance des documentations médiévales puis modernes, les archéologues médiévistes ont longtemps peiné à construire des discours autonomes fondés sur leur propre documentation, et n'intégrant pas la donnée historique comme un préalable à l'élaboration des problématiques. C'est donc par paliers successifs que l'archéologie médiévale s'est dégagée d'un certain nombre de carcans méthodologiques et théoriques et qu'elle a progressivement abandonné la société d'ordres pour s'engager dans la complexité des stratifications sociales. Elle a pu faire aussi la démonstration de la très grande diversité des formes de l'habitat élitare.

La recherche sur la localisation des lieux de pouvoir des archéologues médiévistes s'est fondée sur les modèles des spécialistes des documents écrits. Cet héritage était d'autant plus logique que les archéologues médiévistes étaient eux-mêmes issus des rangs des historiens. Sur le rapport entre archéologues et historiens, Jean-Marie Pesez avait déjà milité pour la culture matérielle comme objet d'histoire, et pour l'émancipation de l'archéologue médiéviste de la sujétion à l'historien, sans doute en forme de réponse à Michel de Bouïard (Pesez 1982, Nissen Jaubert 2003, Burnouf et al. 2009). Les premières recherches ont surtout porté sur les résidences royales et impériales dont la documentation écrite, plus abondante, facilitait la lecture et la compréhension. En matière de sites ruraux élitaires, les questions de hiérarchisation ont occupé une place importante dans la construction de la recherche française, en particulier appliquée aux fortifications de terre médiévales, devenue un *topos* bien encombrant dans la manière d'envisager les sites élitaires médiévaux (Nissen 2011, Borvon 2012). Le château, la motte et la maison forte ont concentré l'attention pendant plusieurs décennies. La priorité était souvent mise sur les approches monographiques de sites ou les approches régionales. En la matière, il n'a jamais été réellement possible de parler d'approches systémiques, telles que les ont menées les protohistoriens par exemple. Comme chez les antiquisants, les modèles théoriques et méthodologiques ont progressivement évolué. Sous l'influence de grands programmes comme Archéomédès (Durand-Dastès 1998), l'analyse s'est élargie au territoire, aux réseaux et à une définition plus large et plus réticulaire des lieux de pouvoir (Schneider et al. 2006, collectif 2000).

La multiplication des sites moins spectaculaires, moins manifestes, favorisée notamment par l'archéologie préventive, a permis un profond renouvellement des matériaux disponibles. Le déplacement de la focale sur des sites élitaires de rangs secondaires a été l'oc-

casation de mettre en lumière des expressions matérielles diverses de la distinction sociale au sein de l'habitat rural (Pineuilh, Biéville-Beuville, Serris...).

L'expression du pouvoir au village est devenue un sujet récurrent dans les années 2000. Ces quinze dernières années correspondent également au développement des grands programmes internationaux consacrés aux élites du haut Moyen Âge. Celui coordonné par Régine Le Jan a surtout rassemblé des historiens autour de questions relatives aux processus de formation et de fonctionnement des grandes élites princières (Bougard, Feller, Le Jan 2006 ; Depreux, Bougard, Le Jan 2007 ; Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008 ; Bougard, Le Jan, McKitterick 2009; Devroey, Feller, Le Jan 2010; Bougard, Goetz, Le Jan 2011, Barbier 1994, 2009, 2013). La qualité des analyses historiques et anthropologiques livrées dans le cadre de ces travaux constitue une documentation sans égal sur les mécanismes de formation, de reproduction et de circulation des élites. Ces études ont également bénéficié de l'apport des travaux archéologiques (Loveluck 2011, 2011; Gentili Valais 2007, Nissen 2007, 2010 b). Un programme équivalent, mené depuis l'Université de Leiden (Pays-Bas) par Frans Theuws, sur *The transformation of the Roman World*, a permis le rassemblement de nombreuses contributions d'historiens et d'archéologues dans deux ouvrages : *Rituals of Power, From Late Antiquity to the Early Middle Age* (Theuws, Nelson 2003) et *Topography of power in the Early Middle Ages* (De Jong, Theuws 2001). Là aussi, les élites religieuses, royales et princières étaient placées au centre du discours sur les expressions élitaires et les changements qui s'opèrent en Gaule durant l'Antiquité tardive et dans le royaume Franc. La notion de sites élitaires a largement profité aux recherches en archéologie du premier Moyen Âge. Sous l'impulsion d'archéologues médiévistes tels que Joëlle Burnouf ou Anne Nissen, formée à la tradition scandinave, et sous l'influence des travaux précités, issus d'une recherche internationale souvent nourrie du courant processuel, la réinterrogation des lieux de pouvoir permet aujourd'hui d'envisager la matérialité des élites seigneuriales de moindre rang et des élites paysannes. Les travaux sur la caractérisation et l'identification de ces élites se sont multipliés et occupent aujourd'hui une place importante dans ces questionnements envisagés sous plusieurs angles disciplinaires, notamment archéozoologiques et archéogéographiques (Borvon 2012, Cavanna 2006, 2012).

a - L'archéologie des fortifications de terre médiévales : sites fortifiés, sites fossoyés

Il n'est évidemment pas question de s'attaquer ici au château qui dépasse de loin la question des élites rurales dont nous essayons de faire le portrait. Il ne s'agit pas d'une négation de l'objet telle qu'affirmée malicieusement dans un récent article (Hurard, Cavanna, Cissé 2016), mais bien d'une ré-interrogation de la notion de lieux de pouvoirs en milieu rural, qui cherche à se concentrer sur le moins manifeste, le moins spectaculaire, pour redonner à la société médiévale l'épaisseur sociale, écrasée par des hiérarchies trop réductrices. Durant ces quinze dernières années, l'accroissement des sites fouillés sous la pression de l'archéologie préventive a permis de renouveler considérablement les données et de faire émerger des formes nouvelles, moins spectaculaires, souvent de plain-pied, de sites élitaires complètement insérés aux réseaux des habitats ruraux. La recherche sur l'habitat élitair, y compris celle du château, a connu de profonds renouvellements poussés par les travaux de Luc Bourgeois, Laurent Schneider ou Pierre-Yves Laffont (Bourgeois 2006, 2009, Bourgeois, Rémy 2014, Schneider 2003, Laffont 2004, 2009, 2014). Les actes du colloque de Chauvigny-sur-Loire, publiés en 2014 traduisent notamment cette démarche qui consiste à explorer à un rythme décennal, les avancées en matière d'étude des résidences aristocratiques dans le Sud-Ouest, entre Loire et Pyrénées (Bourgeois, Rémy 2014). Ce dernier opus intitulé « Demeurer, défendre, paraître » insistait sur la confrontation entre les modes de vie et de représentation des élites et les réalités de terrain. Il invitait donc à s'intéresser moins à l'architecture du château qu'à sa morphologie, aux manières de mises en scène du pouvoir et à la culture matérielle des sites élitaires.

Le texte de programmation scientifique du Conseil National de la Recherche Archéologique renouvelé en 2016, et traitant plus largement des « constructions élitaires fortifiées ou non du début du haut Moyen Âge à la période moderne » (Axe 11 de la programmation 2016) a le mérite de proposer un élargissement de la notion de lieu de pouvoir et marque aussi ce renouveau des manières d'appréhender les résidences de pouvoir comme des objets complexes. Résidence des privilégiés, plus souvent que poste de guerre, le château tend aujourd'hui à être étudié davantage comme un objet témoignant des profondes transformations sociales amorcées entre le X^e et le XII^e siècle. Il ne matérialise plus l'idée obsolète d'une société féodale guerrière, dominée par la violence et la coercition, mais bien davantage les processus d'ancrage territorial des élites (Morsel 2004, Barraud, Hautefeuille, Rémy 2006). C'est la société médiévale, dans sa diversité et son hétérogénéité, qu'il a fallu repenser, depuis les problématiques de recherche jusqu'au vocabulaire. En adoptant celui des historiens, les archéologues médiévistes ont accepté implicitement le féodalisme comme le modèle d'interprétation sociale de leurs données (Hurard, Cavanaugh, Cissé 2016). Dans le cadre de la démarche historiographique entreprise ici, il nous paraissait difficile d'occulter une étape importante dans la construction de la recherche française et sans doute dans notre construction personnelle. La part prise pendant plus d'une soixantaine d'années par les habitats seigneuriaux de type château, motte et maison forte, fut telle qu'elle conditionna encore au milieu des années 1990 le choix du sujet de la maîtrise que j'ai soutenue en 2000 (Hurard 2000). À bien des égards, motte, maison forte et enceinte chapeauté par le château, tel que proposé dans le manuel d'archéologie médiévale de M. de Bouïard (de Bouïard 1975), constitua une trame de hiérarchisation de l'habitat des élites si efficace, qu'il pèse encore aujourd'hui sur les manières d'envisager le Moyen Âge. L'examen des fouilles anciennes montre que les années 1960 - 1970 ont fait bouger les lignes et mis en évidence la fragilité de certains raisonnements historiques sur les idéaux-types de l'habitat des élites dont le château était le parangon. Un colloque tenu à Caen en 1980 a permis de faire le point sur le vocabulaire et les méthodes d'approche de ces structures. Depuis, la vogue pour les « fortifications de terre » considérées comme une catégorie fonctionnelle semble quelque peu passée (Bourgeois 2006, p.133). Pourtant, la butte de terre portant une tour est devenue un schéma tellement prégnant que certains chercheurs n'ont pas hésité encore récemment à qualifier de mottes, des habitats aristocratiques signalés par les textes, mais totalement disparus sur le terrain. La motte nous paraît donc constituer plus un concept historiographique qu'un cadre typologique.

-1960-1990: prospections-inventaires, identification et hiérarchisation

La question de l'identification et de la caractérisation des sites élitaires médiévaux en milieu rural s'est d'abord concentrée sur la fortification de terre et les attributs défensifs, voire militaires, des sites. Le prisme était dirigé sur les élites seigneuriales ou aristocratiques, mais avait déjà entamé sa descente vers les éléments les plus modestes des hiérarchies représentées par le chevalier ou le sergent désignés par Marc Bloch. André Debord questionnait déjà le degré réel de fortification des résidences de la petite aristocratie entre le X^e et le XIII^e siècle (Debord 1982, 1987). La motte dite féodale a été, après le château monumental, l'objet d'émancipation des archéologues vis-à-vis des historiens en matière d'habitat des élites. L'après-guerre et les années 1950 virent l'émergence d'une historiographie des fortifications de terre qui, pendant trente ans au moins, tint le haut du pavé en matière de recherche sur les formes de l'habitat des élites. Les travaux emblématiques de Michel de Bouïard sur la fouille du château de Caen ou ceux sur le site de Doué-la-Fontaine en sont les brillants exemples, en plus d'être à bien des égards le berceau d'une génération complète d'archéologues médiévistes. L'engouement marqué pour les mottes, suivi d'un désintérêt certain depuis les années 1990, est lié à l'analyse critique du concept d'érection ou d'emmotement de sites fortifiés. Ces sites, souvent tout juste fossoyés, se sont révélés dans de nombreux cas n'être que des reliefs naturels aménagés ou retouchés (Bourgeois 2008).

L'engouement évident, largement européen, pour les fortifications de terre était directement dérivé de l'étude des châteaux qui constituait pour Michel de Bouïard un des objectifs privilégiés de l'archéologie médiévale (De Bouïard 1969, De Meulemeester, O'Conor 2013). La motte, phénomène castral attribué aux XI^e et XII^e siècles, en constituait la genèse et s'est imposée comme une quête des origines du château, en même temps qu'une volonté d'éclairer la fameuse révolution de l'An mil. À cette première génération a succédé celle de la maison forte matérialisant les résidences des coqs de village des XIII^e et XIV^e siècles (Pesez, Piponnier 1972). Inventaires régionaux souvent fondés sur l'identification de sites non fouillés, ces recherches ont porté, en France comme en Europe, sur l'élaboration de typologies des fortifications reconnues en élévation, ou tout au moins en relief.

La recherche sur les « fortifications de terre » des années 1960 à 1980 a concerné aussi bien la Grande-Bretagne (Le Patourel 1972, 1976 ; Simpson, Webster 1972, Cathcart King 1972), les Pays-Bas (Besteman 1985), la Belgique (Borremans 1982, Meulemeester 1983), le Danemark (Olsen 1982) que la France (Burnouf 1978, Bur 1982a et b, Decaens 1981, Fixot 1985, Le Maho 1977). Le sujet compte plusieurs centaines de publications dont il serait impossible de faire le tour ici. Elisabeth Zadora-Rio en faisait déjà le constat en examinant, en 1985, la bibliographie accumulée depuis les années 1950 sur les fortifications de terre (Zadora-Rio 1985). En 1971, date à laquelle la revue *Archéologie médiévale* commence à recenser les chantiers consacrés aux « fortifications de terre », on compte neuf sites faisant l'objet d'une notice. Ils sont vingt-deux en 1976, trente-six en 1980, et quarante-six en 1983. Une large partie de ces chantiers est consacrée à la fouille de mottes ou assimilées comme telle. Moins d'un tiers concerne des maisons fortes, bien qu'il faille admettre que les années 1980 ont vu croître le nombre d'études consacrées à ces dernières. Même si ces chiffres ne reflètent qu'une partie des recherches sur le sujet, ils constituent un indicateur pertinent. De nombreuses études régionales ont vu le jour, rassemblant bien souvent mottes et maisons fortes dans un même champ de recherche. L'Est de la France se singularise clairement par le nombre de recherches et publications consacrées au sujet. Alsace, Lorraine, Bourgogne, Dauphinois et Rhône-Alpes semblent avoir représenté un terreau particulièrement favorable, peut-être soutenu par la densité et le degré de conservation des sites fossoyés (Fournier, Charbonnier 1986; Gay 1986 ; Giuliano 1986 a et b; Guilbert 1986 ; Mazard 1990 ; Pesez, Piponnier 1972 ; Burnouf, Metz 1986...). Régionalement comme nationalement, des individualités ont su fédérer les initiatives et les projets, et constituer de précieux moteurs. Certaines régions, dont l'Île-de-France, sont remarquablement absentes. Cette dernière n'est pas représentée plus d'une à deux fois en quinze ans de répertoire. Deux colloques matérialisent cet élan de la recherche et constituent encore aujourd'hui des ouvrages de référence. Le colloque de Pont-à-Mousson en 1984 fut à la maison forte ce que le colloque de Caen fut à la motte en 1980 (Bouïard 1981, Bur 1986). Les programmes de recherche initiés aux mêmes périodes ont permis de poser un certain nombre de préalables méthodologiques, orientés en particulier sur des recensements et inventaires de sites. En Grande-Bretagne, le « *moated site research group* » fondé en 1972, a permis de mettre en place des campagnes d'inventaires et de repérages sur le terrain et un recensement rationnel des sites, fondés sur des méthodes communes, ainsi que des interventions plus nombreuses (Simpson, Webster 1972). En France, l'absence de consensus observé sur le choix des descripteurs méthodologiques permettant la classification de ces fortifications de terre a convaincu les chercheurs de la nécessité de la création d'un groupe de recherche dédié au « recensement général des fortifications de terre », matérialisé par la constitution d'un projet de collectif de recherches sur les mottes, les enceintes et les maisons-fortes (programme H40) (Pesez 1984, Pesez 1985, Zadora-Rio 1985). Ce programme témoignait de la volonté de normaliser et de systématiser les outils de travail et les méthodes d'enquête à l'échelle interrégionale, grâce à la mise en place de fiches descriptives, rappelant les recherches menées dix ans auparavant en Grande-Bretagne.

Les premières études se sont surtout orientées sur des prospections inventaires régionales ou sur des prospections thématiques ayant pour but de recenser des structures conservées. L'ascendance de la source écrite était encore fortement marquée, souvent mobilisée en préalable de l'analyse archéologique, au moins dans le cadre d'une première reconnaissance. L'étude menée par Florence Delacampagne en Normandie, par exemple, s'appuyait sur une étude des sources testimoniales (donation, hommage, chartes) de deux cent quatre-vingt-neuf communes du Cotentin. La confrontation entre l'analyse des mentions textuelles et des données topographiques issues des opérations de prospection et de l'analyse des micro-reliefs sur le terrain, permit de détecter trente-huit structures assimilées à des mottes, dont dix-neuf étaient visibles sur le terrain (Delacampagne 1982). Les inventaires généraux de mottes et maison fortes dressés dans le nord de la France sous la direction de Alain Demolon (Demolon, Louis, Ropital 1988) pour le Hainaut Français ou l'Artois, étaient encore largement assujettis aux sources écrites, au détriment de véritables observations de terrain. L'apport de la cartographie y était médiocre, limité à la localisation des sites et aux recensements des toponymes. Sur cent quatre-vingt-dix communes étudiées dans le Hainaut, cent-trente sites ont été détectés ; deux cent quarante-cinq sites sur quatre cent quarante-six communes dans l'Artois ; cent quinze sites sur quatre-vingt-trois sites dans l'Ostrevent. Des critères morphologiques ou topographiques, plus rarement l'observation des éléments architecturaux, étaient pris en compte pour identifier les sites et les classer sommairement dans la catégorie de la motte ou de la maison forte. Les limites de ce type d'études qui ne constituaient bien souvent qu'un premier repérage étaient inhérentes à la méthode qui très souvent faisait l'économie de la fouille et proposait de s'inscrire dans une typologie préalablement établie entre motte, enceinte et maison forte. Les écueils de la méthode nous sont d'autant plus familiers que nous tentâmes l'expérience dans le nord-ouest de l'Île-de-France à la fin des années 1990 (Hurard 2000). Les études les plus pertinentes faisaient intervenir les différentes sources d'informations disponibles et exploitaient les données issues de la géomorphologie ou des études environnementales. La réflexion engagée sur les problèmes de répartition des sites dans un environnement économique, social, culturel et naturel donné permettait à un certain nombre d'études, pas nécessairement les plus récentes, de renouveler les problématiques concernant notamment les problèmes typologiques. Les études menées par Michel de Waha ou Frans Verhaeghe dans le nord de la France ou les Pays-Bas insistèrent sur l'importance des facteurs sociaux, culturels et économiques sur l'implantation de l'habitat (De Waha 1986, Verhaeghe 1986). Ces études ont été plus souvent adaptées à la maison forte qu'à la motte. Ces approches davantage systémiques ont permis d'interroger la répartition et la distribution des sites dans un paysage donné, ainsi que la dynamique économique et sociale dont ces habitats sont le reflet et la matérialisation.

La question de l'analyse systémique ou de la dynamique des réseaux d'habitat a rarement été posée à ces objets rassemblés régionalement. La confrontation des corpus régionaux n'a jamais vraiment été mise en œuvre. Le travail est colossal mais mériterait d'être entrepris encore aujourd'hui. En réalité, la construction de ces catalogues de sites s'est faite dans une temporalité différente des premières approches systémiques portées dans le courant des années 1990 par un nouvel élan, celui de l'archéogéographie. À l'échelle des médiévistes, cette discipline fondée par Gérard Chouquer a constitué une petite révolution des échelles d'analyse en conceptualisant l'étude des formes anciennes du paysage, des parcellaires et des systèmes agraires. Le paysage est une construction sociale en mutation permanente. Réseaux viaires, hydrographiques, formes des parcellaires, implantation des habitats et nature des sols sont autant d'indices permettant la compréhension de la dynamique des paysages sur plusieurs millénaires. Ils ont permis de replacer l'étude des habitats au cœur des interactions sociétés / milieux devenues aujourd'hui un élément essentiel des problématiques archéologiques (Chouquer 1994, 1996-1997, 2000, 2003, 2007). Pourtant, les analyses systémiques n'ont pas été rétroactives et le changement d'échelle des années 1990 et du début des années 2000 n'a pas permis d'absorber le passif.

Dans la construction historiographique, mottes et maisons fortes ont hérité de fonctions distinctes. À la motte, butte circulaire surmontée d'une tour et éventuellement accolée à sa basse-cour, on a conféré un caractère plus militaire et un rôle « primordial dans la construction de seigneuries châtelaines » (Debord 1982). La motte correspondait à un moment de crise, situé entre le début du XI^e siècle et la fin du XII^e siècle. La plus grande rareté des occurrences et la courte durée supposée du phénomène ne pouvaient pas faire de la motte dite castrale le simple support de l'ancrage des seigneuries en milieu rural. *A contrario*, la maison forte traduisait par son nombre, sa forme et sa chronologie (fin XII^e-XIV^e siècle), l'expression des seigneuries de village et la volonté d'un nombre grandissant d'alleutiers d'entrer en vassalité (Debord 1982, Pesez, Piponnier 1972). Ces deux phénomènes successifs ont donc été construits comme le reflet ou l'expression de phénomènes sociaux distincts où la motte comme habitat élitare était moins un centre d'exploitation agricole et une volonté de tirer profit de l'exploitation de la terre, qu'un outil des reconfigurations politiques territoriales. Le caractère chronologique ne peut être complètement contesté car aujourd'hui, même si l'archéologie livre la longue durée des occupations sur les sites de mottes, le phénomène de création de site semble circonscrit à la fin du premier Moyen Âge. Peut-être cela tient-il à la faiblesse des occurrences fouillées et donc à un problème de sources ? La combinaison des facteurs qui conduisent à ce constat est sans doute complexe, mais nécessairement liée à des changements de la structure sociale et à des rapports différents à l'organisation de l'espace rural. Jean-Marie Pesez et Françoise Piponnier estimaient à juste titre que le très grand nombre de maisons-fortes conduisait nécessairement à leur attribuer un rôle militaire et politique médiocre. On en comptait soixante-quinze sur deux cent trente-neuf localités bourguignonnes explorées et parfois jusqu'à trois par village (Pesez, Piponnier 1972). Leur grande fréquence ne pouvait contribuer à les placer en haut des hiérarchies de sites élitaires.

*Discordance entre sources écrites et matérialités archéologiques :
questions de terminologie*

La validité de la partition entre mottes, enceintes et maison fortes a été rapidement questionnée par les archéologues, incapables de dégager sur le terrain un idéal-type correspondant aux mots des sources écrites (Zadora-Rio 1985). La discordance entre les deux types de sources est apparue avec d'autant plus de force que l'utilisation des textes comme point de départ à l'enquête était commune à cette génération d'archéologues formés aux enseignements et méthodes de l'histoire. La multiplication des sites fouillés a très rapidement confronté les archéologues à la multiplicité du vocabulaire employé pour désigner les sites élitaires, ainsi qu'à son caractère polysémique. *Turris, motta, domus fortis, domus firma, salla, castrum, aula* sont autant de mots dont la définition exacte pose encore aujourd'hui des problèmes insolubles. Ces mots ne sont pas de simples outils descriptifs, ce sont surtout des concepts complexes qui traduisent des systèmes de représentations mentales et sociales qui nous sont aujourd'hui en partie inaccessibles. La confrontation de ces concepts complexes empruntés à la documentation écrite a permis d'en tester la valeur opératoire, et d'essayer de mettre en face des mots une réalité matérielle, bien que lacunaire et souvent altérée (Bur 1986). Un même terme peut désigner des structures de formes très différentes. La polysémie du terme de *château*, crée au XIX^e siècle, en est l'exemple le plus fréquent. Le même mot caractérisant des réalités sociales, économiques et topographiques très différentes (Debord 1982, Burnouf 2008). Le terme sert à désigner l'habitat seigneurial dans sa diversité et rassemble sous le même vocable des sites qui ont en commun des critères d'identification minimum : tour, fossé, surélévation, demeure particulière...

A contrario, le même site peut être désigné par plusieurs mots dans des sources de natures différentes, ce que montrait par exemple Jean-Marie Pesez et Françoise Piponnier dans leurs recherches sur les maisons fortes bourguignonnes où les termes de *fort-maison, forteresse, châtel* servaient à désigner indistinctement les sites de plain-pied du XIV^e-XV^e siècle (Pesez, Piponnier 1972). Le site de Villy-le-Moutier est par exemple désigné sous quatre

termes différents en 150 ans d'archives (Pesez, Piponnier 1973).

Gérard Louise a par ailleurs montré la banalité des termes employés dans certaines sources normandes pour désigner l'habitat seigneurial, le distinguant à peine de l'habitat paysan (Louise 1986). Dans bien des cas, la demeure chevaleresque tient davantage de la maison paysanne que de l'ouvrage militaire monumental, mais quelques signaux déterminants (tour, motte, fossé) lui confèrent une place et une dénomination particulière au sein de la société médiévale. Enfin, le terme de *domus* employé pour caractériser l'habitat de la petite aristocratie, apparaît de manière régulière dans les aveux et dénombrements de fiefs dépouillés. C'est le cas du site de Butenheim lors de sa première mention au XI^e siècle (Burnouf 1992). La neutralité du terme, qui insiste davantage sur le caractère résidentiel, ne doit pas occulter le caractère ostentatoire de ces sites et l'existence de moyens de défense (Debord 1982, Hautefeuille 2006).

Dans la recherche contemporaine, des réalités matérielles et sociales très diverses ont été classées selon les mots et les concepts issus des sources textuelles. Les termes avaient alors une valeur métonymique. Sans que les sites ne soient préalablement décrits par les outils de l'archéologie, leur étaient appliqués des termes qui assimilaient nom, forme et statut. Jean-Marie Pesez insistait dès 1986 sur l'importance du choix du vocabulaire et invitait les archéologues « à se retrouver sur le même vocabulaire » en interrogeant les outils forgés par les historiens et les archéologues – *Maison forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte* – pour décrire et interpréter les sites élitaires (Pesez 1986). Il ne s'agissait pas encore d'abandonner l'usage de mots souvent trop confus ou connotés, mais surtout d'affiner des « critères minimum d'identification » permettant la hiérarchisation et l'attribution à l'un ou l'autre des concepts. Parmi ces critères, le fossé était établi comme le premier, suivi de la tour, de la motte, de la terrasse et de la surélévation de manière générale. Parmi ces outils inadaptés, mais dont on peine à se débarrasser, celui de maison forte, tient sans doute le haut du pavé. Le terme demeure encore aujourd'hui, auprès d'un certain nombre de collègues, le seul moyen d'aborder le sujet, sans être obligé de présenter à chaque fois le débat lexicographique complet. Le terme est encore très utilisé par les archéologues médiévistes, et souvent de manière abusive, pour désigner toute structure médiévale vaguement fossoyée. Le malaise persiste autour de l'emploi de termes génériques sur lesquels il n'y a pas de consensus. Aussi parle-t-on indépendamment d'habitat aristocratique, d'habitat seigneurial non châtelain (Scheffer 2004), d'habitat fossoyé ou seigneurial... et de sites élitaires.

La confusion entre fortification et sites élitaires persiste, alors même que le faible degré de fortification de nombreux d'habitats fouillés ne permet plus d'affirmer le caractère défensif de ces dispositifs, dont le caractère ostentatoire et symbolique était déjà mis en évidence dans les années 1970 et 1980. Joëlle Burnouf soulignait qu'« en adoptant dès le début de la recherche la notion de « maison forte » et la typologie historico-juridique qui la sous-tend, l'archéologue fait preuve d'un manque d'autonomie et de confiance de ses propres critères et de ses propres méthodes » (Burnouf, Metz 1986). Les archéologues britanniques comme germaniques ont d'emblée cherché des termes plus neutres, mettant l'accent sur le caractère fossoyé des sites d'habitats et les critères archéologiques de distinction et d'identification indépendamment du statut juridique : celui de *moated-site* pour les britanniques, celui de *wasserburg* pour les germaniques. L'équivalent français « d'habitat ou site fossoyé » est né de cette influence (Le Patourel 1976, Verhaeghe 1986, Verbrugghe 2007). À l'inspiration des *moated sites* britanniques, G. Louise distinguait en Normandie, sur la base de critères d'identification archéologiques, 4 types de maisons seigneuriales : les demeures seigneuriales sans fossés, les sites à plat fossoyés entourés d'eau, les sites présentant une terrasse surélevée et entourée d'eau et les sites aux éléments architecturaux encore lisibles (Louise 1986).

Parler aujourd'hui d'habitat d'élite ou de sites élitaires, et non de « château », de « maison forte », de « manoir », c'est déjà remettre à plat les problématiques sur les manifestations du pouvoir en milieu rural, et plus généralement sur la caractérisation des sites élitaires et des élites rurales par la construction d'estimateurs interdisciplinaires.

*Doué-la-Fontaine, Rubercy, Villy-le-Moutier :
Diversité et longue durée des sites élitaires*

La relecture de plusieurs cas fouillés anciennement montre qu'il ne faudrait pas réduire l'analyse des fortifications de terre des générations précédentes à de simples ouvrages fortifiés à vocation militaire. Les premiers sites fouillés sont autant de références qui ont marqué la discipline, tant par l'ampleur des enquêtes menées alors, que par les changements de paradigmes imposés par une documentation nouvelle. Doué-la-Fontaine (De Bouïard 1974), Butenheim (Burnouf 1992), Rubercy (Loren 1977 a et b) Villy-le-Moutier (Pesez, Piponnier 1972, 1973) et bien d'autres, furent les banques de données de la matérialité des élites seigneuriales, qui vinrent souvent porter la contradiction aux documents écrits. La discordance entre la notion de lieu de pouvoir et la réalité matérielle des vestiges était posée. C'est aussi la définition des critères d'identification des sites élitaires et de leur hiérarchisation qui était en jeu. En même temps que la collecte et l'exploitation des données archéologiques, les sources écrites ont été largement mobilisées, au départ comme source d'inventaires puis comme matériau de caractérisation des sites et des élites. Mesurer la qualité et la diversité des estimateurs et des descripteurs nécessitait l'éclairage fondamental sur le statut juridique et la valeur foncière. Michel Bur estimait, à l'occasion du colloque de Pont-à-Mousson, que l'archéologie avait compensé le retard pris sur les sources historiques en affirmant que « pour connaître la morphologie de ce type d'habitat, leurs dimensions, leur organisation et le degré de fortification, on peut s'en remettre autant à la fouille qu'aux textes » (Bur 1986). Les quelques études de cas sollicitées ici reflètent la complexité des objets appréhendés et la difficulté à les enfermer dans une modélisation trop étreinte des sites élitaires et des élites seigneuriales.

Le site de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), site emblématique de l'archéologie médiévale s'il en est, a constitué à la fin des années 1960 une interrogation spectaculaire du concept de motte comme objet fortifié (De Bouïard 1974, De Bouïard 1971). Le site, matérialisé par une motte de 7 m de haut de 100 m de diamètre à la base et 42 m au sommet, a livré les vestiges exceptionnellement conservés d'un bâtiment de près de 400 m² (23 m sur 17 m) dont les murs étaient conservés sur plus de 5 m de haut (4,30 m à 6,10 m). La qualité du bâtiment, de la construction maçonnée où figurent dallage de sol, les baies et portes en plein cintre (jusqu'à 3,60 m de hauteur), la présence de cheminées et de foyers ouverts, ne permettent pas de douter du caractère résidentiel de l'ensemble. Vraisemblablement édifié vers 900 (d'après l'analyse archéologique et une datation Carbone14 (¹⁴C) des éléments de charpente incendiés entre 930 et 950), le bâtiment est dans un premier temps déployé sur un seul niveau et divisé par un mur de refend en deux pièces inégales (2/3 - 1/3). Une pièce principale est associée à une seconde, sans doute dévolue à la cuisine. Après un important incendie, dont témoigne l'intensité de la rubéfaction des murs (simplement couverts d'enduits) et les traces nombreuses de l'effondrement de la charpente, le bâtiment a fait l'objet d'une reprise et d'une surélévation, attribuées au XI^e siècle. Un étage est ajouté. Les ouvertures du rez-de-chaussée sont obturées (portes et fenêtres), le nouveau sous-sol aveugle est surmonté d'un plancher et d'une nouvelle pièce à caractère résidentiel. L'édification d'une vaste tour rectangulaire s'accompagne d'un enfouissement des sept premiers mètres d'élévation dans un tertre de terre. La motte ainsi créée est également assortie d'un fossé dont on lisait la trace dans la microtopographie du terrain, mais sans que ce dernier ait pu être fouillé. Michel de Bouïard y voit le début d'un processus de fortification qui signe la transformation de l'habitation civile en forteresse. Ce premier édifice, que l'auteur rapproche des grandes aulacarolingiennes caractéristiques des XI^e et XII^e siècles, a été interprété comme la résidence des rois carolingiens puis des rois d'Aquitaine, au titre desquels le *palatium / villa* de Doué est mentionné en 814, lors d'un séjour de Louis le Pieux, ainsi qu'en 835. Il est vrai qu'il semble légitime d'associer cette remarquable construction, dont on connaît aujourd'hui encore peu d'équivalents contemporains, aux élites de haut rang. Pourtant l'hypothèse a été contestée et n'est plus aujourd'hui la seule en cours (Barbier 2009). Le débat montre bien d'ailleurs la difficulté à caractériser les palais carolingiens (Barbier 2010, 2013, Bour-

geois, Boyer 2014). La notion de site élitare est ici doublement bousculée : le caractère résidentiel du site carolingien occulterait presque la deuxième phase du site plus nettement défendue. L'habitat de plain-pied, s'il caractérise bien le séjour des grandes élites royales, ne semble pas faire l'objet d'un dispositif défensif fossoyé et /ou fortifié. La perte des éléments de la topographie environnante (clôture, végétation...) nous empêche d'avoir une idée précise de son rapport à l'espace intérieur et extérieur. Le tertre, plus que motte, est une nouvelle expression du site élitare avec lequel on assiste à un processus de « militarisation » d'un habitat civil. Le caractère défensif est exprimé par le retranchement du bâti dans un espace réservé par le système fossoyé. La motte artificialise la notion de position topographique en hauteur par l'enfouissement d'une partie du bâti. Cette « émottement », ou talutage, du niveau inférieur répond peut-être à une nécessité défensive. Pourtant, la part symbolique de l'élévation du bâti, posé sur une butte, doit être prise en considération, d'autant que la tour, dont la surface reste de 400 m², conserve indéniablement un caractère résidentiel, et peut-être cérémoniel. Le changement, au moins partiel, de fonction et de statut conditionne la configuration du site, sans doute au-delà des éléments architecturaux. En l'état, la difficulté à identifier ces sites palatiaux est certainement relative à l'absence dans la plupart des cas de surélévation pour exprimer la position sociale.

Plus encore que l'étude des mottes, celle de la maison forte a permis de faire émerger d'une confrontation entre textes – essentiellement aveux et dénombremments de fiefs, inventaires après décès – et archéologie des sites et figures élitaires rustiques. De l'étude de ces habitats a émergé la question de la demeure du chevalier au village. L'apport de la culture matérielle permet d'accumuler de précieux indices sur les conditions de vie de ces groupes intermédiaires.

Le site de Rubercy constitue vraisemblablement un type de site intermédiaire qui n'est pas encore désigné comme maison forte par l'auteur, mais qui, dans sa chronologie et ses caractéristiques matérielles, évoque déjà cette objet notionnel qu'est l'habitat seigneurial, rustique et de plain-pied (Lorren 1977 a et b). Attribué à une fourchette chronologique qui s'étend du milieu du XII^e au début du XIII^e siècle, ce site du Calvados est tantôt qualifié de demeure seigneuriale, tantôt de château. Il prend la forme d'une butte quadrangulaire. Une terrasse centrale de faible élévation (1,80 m) est entourée d'un fossé d'une douzaine de mètres de large. Le tertre, de 25 m sur 18,5 m, est en réalité le résultat de l'effondrement sur lui-même de plusieurs états successifs de constructions qui se développent autour d'une cour fermée. Une grande salle dotée de sols en terre battue a été identifiée, ainsi qu'un espace de cuisine distingué du reste des espaces à vivre, dont le caractère résidentiel était par ailleurs renforcé par des éléments de décor matérialisés par des fragments d'enduits.

L'entrée principale de la demeure est matérialisée par un pont mobile dont les éléments résiduels ont été mis en évidence. Le mobilier constitue un échantillon remarquable qui rend compte selon l'auteur d'une vie simple et rudimentaire, mais rehaussée d'éléments caractéristiques de consommations aristocratiques. Fers à cheval, clefs de coffre, flèches et carreaux d'arbalète, chandelier, hochets d'enfants, bouterolle de fourreau, pendentifs en bronze doré, dé à jouer et pions de trictrac distinguent cet habitat de la culture matérielle strictement paysanne. Le confort et l'élévation moyenne du niveau social seraient ici le reflet du statut d'un des vassaux du comte de Chester entre 1150 et 1190, site fondé par un vassal direct du comte de Chester. Pour André Debord, malgré l'apparente modicité de la construction et la faiblesse des défenses, la culture matérielle caractérisait « une couche sociale beaucoup plus élevée que la petite aristocratie de village » (Debord 1982), ce dont nous aurons l'occasion de discuter ultérieurement, notamment en confrontant ces assemblages à ceux de sites comme Charavines ou Pinheuil.

Les travaux de Jean-Marie Pesez et Françoise Pignonnier constituent toujours, plus de trente ans après leur constitution, des documents et enquêtes de référence. Un large examen de la documentation écrite a permis de livrer à la lecture archéologique un nombre important de sites fossoyés, alors même que peu d'entre eux avaient été fouillés et que la documentation archéologique était encore clairement insuffisante, contraignant à la

référence récurrente aux travaux de la britannique Jean Le Patourel (Le Patourel 1972, 1976, 1982, 1986). Les interrogations posées aux sources archéologiques et archivistiques de Villy-le-Moutier ont montré tout l'intérêt d'une analyse de la culture matérielle pour la compréhension du niveau social réel des détenteurs (Pesez, Piponnier 1972, 1973). L'articulation exemplaire de l'analyse des sources, soumise à un examen critique et profondément archéologique, confère à ces travaux, à notre sens, une place particulière dans l'historiographie de ce type d'habitat et représente encore aujourd'hui, en dépit d'une fouille partielle des deux établissements, un exemple significatif adossé à une étude plus large des sites bourguignons. On ne peut douter de l'influence déterminante de ces travaux sur une large communauté d'archéologues médiévistes, qui explique en partie le développement exponentiel des recherches sur le sujet dans de très nombreuses régions de France.

Deux maisons seigneuriales distinctes, séparées d'une centaine de mètres, ont été identifiées à Villy-le-Moutier. Les campagnes de fouilles menées de 1968 à 1970 ont surtout concerné la plate-forme nord. Un tertre quadrangulaire de 40 m sur 28 (1120 m²), circonscrit par un large mais peu profond fossé (12 m pour 2,35 m de profondeur), montre une modeste surélévation atteignant 80 cm à 1,20 m au-dessus du niveau du sol primitif. La plate-forme sud, de configuration identique, mesurait 52 m sur 31 m (1600 m²). Les deux sites furent attribués aux XIII^e-XIV^e siècles, mais leur caractère tout à fait synchrone n'est pas du tout établi. La méconnaissance des productions céramiques médiévales limitait encore la sériation chronologique. Ces échantillons mériteraient sans doute aujourd'hui, eu égard au développement de solides référentiels typo-chronologiques, un réexamen partiel ou complet permettant d'affiner les attributions.

La fouille de la terrasse nord, *a priori* mieux conservée, a révélé quatre états successifs. Le premier attribué à la seconde moitié du XIII^e siècle est celui de l'implantation, caractérisée par un grand bâtiment rectangulaire de 20 m sur 9,5 m (190 m²) et matérialisé par les vestiges de tranchées de parois en bois, et des traces de cloisonnement interne. La plus grande pièce devait mesurer 11 m de long pour 5 m de large. Au début du XIV^e siècle, des murs sur solins de pierre font leur apparition et dessinent une organisation périphérique des bâtiments autour de la plate-forme. Entre le début du XIV^e siècle et le début de la période moderne, d'importants remaniements sont observés, notamment par un remblaiement et une surélévation de la butte. Un second fossé est creusé autour de la plate-forme. L'inventaire après décès des biens de l'écuyer Monin de Reullée, dressé en 1365, qui décrivait une maison à la couverture de lave, ceinte d'un fossé et dotée de grange et d'étable, permet de caractériser le statut d'un « petit sire de village » dont la culture matérielle s'éloigne peu de celle de la communauté paysanne, sinon par la découverte de monnaies ou d'un éperon à molette. Il est dommage que n'aient pu être menées à l'époque les études archéobotaniques, aujourd'hui plus courantes, dans les fossés caractérisés par d'épais dépôts hydromorphes noirs, et donc anaérobies.

En l'état des connaissances sur ce site, il semble que Villy-le-Moutier ait illustré la matérialité d'une frange modeste des élites seigneuriales rurales. Celle qui, à bien des égards, correspond le plus à cette catégorie des élites en médiation entre communautés rurales et société englobante, à une échelle seulement locale, voire régionale, « La maison de Villy ne fait que confirmer le caractère modeste de l'établissement. Construite en bois, peut être couverte de chaume, elle ne se distingue des maisons paysannes que par son ampleur » (Pesez, Piponnier 1973). Quelques critères distinctifs, même simples ou rustiques – fossé, tour, terrasse, bâtiments en cour fermée – suffisaient à distinguer l'habitat élitaires de la maison paysanne. Les auteurs soulignaient déjà fortement, comme le faisait Jean le Patourel en Grande-Bretagne, le caractère souvent dérisoire de ces sites fossoyés, et leur caractère très certainement symbolique et psychologique traduisant la quête de prestige que matérialisaient ces centres d'exploitations (Pesez, Piponnier 1972).

Les inventaires après décès bourguignons, livrés à une analyse archéologique, ne contredisaient d'ailleurs pas l'apparente modicité des modes de vie révélés par la fouille. Les inventaires offraient l'opportunité de « *restituer à la maison forte son mobilier, ses réserves, son bétail et apprécier ainsi le niveau social de ses habitants* ». Stocks importants de céréales, fèves, pois, réserves de vin, présence d'huile, de bacons, de nourriture de luxe; taille et diversité des cheptels, chevaux, armures, lances, arbalètes, vaisselle, ameublement et costume mais également matériel de cuisine étaient évalués comme des critères de différenciation des modes de vie et de consommation strictement paysannes. À travers l'échantillon des grilles, fritoires, lèchefrites et autres ustensiles, les auteurs s'interrogeaient sur l'importance des cuissons frites, inconnues dans les milieux sociaux paysans, ainsi que sur la nécessité de comparer ces inventaires à celui de la demeure paysanne (Pesez, Piponnier 1972). Si les auteurs affirmaient en 1973 que « c'est par l'étude de ces terrasses peu élevées, nombreuses en Occident, que passe la connaissance de l'habitat seigneurial », nous ajouterions aujourd'hui que c'est également et notamment par leur étude que passe la connaissance de l'habitat des franges supérieures de la paysannerie, à l'heure où finalement, même en 2016, l'habitat paysan reste encore un grand absent des politiques de prescription.

Ce type d'habitat, apparu vraisemblablement à la fin du XII^e siècle, a connu une longévité certaine, dont on sait aujourd'hui qu'elle s'étend largement à la période moderne, en témoignent les sites de Varennes ou Sainte-Marie-du-Lac, par exemple (Hurard 2012 a, Verbrugge 2005). Leur grande fréquence dans une partie de l'Europe occidentale, combinée à la grande homogénéité des formes, montre que ce type d'habitat a incarné de manière durable l'expression sociale d'une notabilité rurale, celle de groupes élitaires intermédiaires qui se reconnaissaient dans un modèle, dont la forme même constituait un affichage identitaire. Les fouilles de sites plus nombreuses dans les années 1970 et 1980 n'ont pas permis d'infirmer ce qu'écrivaient justement Françoise Piponnier et Jean-Marie Pesez, déclarant « qu'on appelle manoir, site fossoyé ou maison forte, ce type d'établissement apparaît comme un élément fréquent des campagnes médiévales avec une relative uniformité de structure. C'est sans doute qu'il correspond non seulement aux possibilités techniques d'une époque, mais également aux moyens, aux besoins matériels et aux exigences psychologiques d'une catégorie sociale dont les contours sont à peu près partout les mêmes, celle des seigneurs du village » (Pesez, Piponnier 1973).

Pourtant, malgré l'utilisation abusive du terme de maison forte par beaucoup de chercheurs encore aujourd'hui, il est clair que Françoise Piponnier et Jean-Marie Pesez n'ont jamais cherché à réduire ce type d'habitat à un idéal-type. Ils notaient déjà la diversité des structures (par exemple entre maison forte, maison basse, maison par terre) correspondant à une diversité des statuts, s'appliquant également à l'extension plus ou moins grande de l'autorité par les droits de justice (Pesez, Piponnier 1972). Jean-Marie Pesez invitait à nuancer la représentation trop homogène de l'objet mis en évidence en Bourgogne, interrogeait déjà le caractère trop restrictif de la chronologie resserrée autour des XIII^e-XIV^e siècles, et mettait en garde contre la tentation du mimétisme appliquée à d'autres régions (Pesez, Piponnier 1972, Pesez, 1986).

L'habitat « à plat » fossoyé fut défini, davantage que son aîné « le château à motte », comme le centre d'une seigneurie domestique rurale, et se prêtait davantage aux schémas d'une caractérisation des élites rurales de moindre rang. Il a permis de construire les questionnements sur la rusticité des pratiques de certaines élites rurales et donc de relativiser les notions de fortification et de richesse comme critères de caractérisation des élites. De manière presque rétrospective, les questions posées à cet objet ont permis d'ouvrir une porte plus large à la notion de site élitair pour les périodes antérieures au XIII^e siècle. Cela a posé la question de la maison, du centre d'exploitation, comme site élitair et a permis de revenir sur les problématiques de l'organisation de l'économie rurale.

b - L'habitat rural comme lieu de pouvoir

Ces quinze dernières années, au moins, les changements d'échelle induits par l'archéologie préventive ont permis de faire surgir, des sites et habitats ruraux que le caractère moins spectaculaire, plus latent, avait jusqu'ici éloigné des considérations archéologiques. L'abondance des données accumulées sur la culture matérielle et les pratiques de consommation, la multiplication de sites de formes et chronologies diverses, a permis de construire en quelques décennies des référentiels complètement renouvelés sur la hiérarchisation de l'habitat rural, où le château, le château à motte, la « maison forte » apparaissent comme les composantes d'un paysage social hétérogène et diversifié.

Relativiser la notion de sites élitaires

Dans les années 1970 et 1980, Jean-Marie Pesez et André Debord posaient les jalons de l'étude des élites locales et régionales, et déploraient la minceur de la documentation archéologique disponible pour aiguïser les outils permettant de caractériser la « domus chevaleresque » (Debord 1982). Aujourd'hui, la question de l'identification archéologique des élites locales est reposée, à l'aune des nombreuses découvertes qui ont permis de renouveler les corpus de sites disponibles pour une réflexion large sur la notion de site élitare. En premier lieu, l'examen des sources archéologiques et archivistiques permet aujourd'hui de relativiser la notion de grands sites élitaires, ceux des élites royales et princières. La matérialité des palais et autres établissements princiers médiévaux, qu'ils soient d'ailleurs laïques ou ecclésiastiques, a été réinterrogée (Renoux 2001, Graham-Campbell, Untermann 2007, Barbier 2009, 2010, 2013, Bourgeois, Boyer 2014). Le palais, siège de l'autorité impériale puis, par percolation, celle des évêques du premier Moyen Âge, peut être aussi bien rural qu'urbain, et prendre des formes variées, d'autant plus malaisées à reconnaître qu'il ne fut pas fortifié avant le IX^e siècle. La reconnaissance des grands sites royaux repose d'abord sur l'analyse des sources écrites. D'Aix-la-Chapelle à Compiègne, en passant par les célèbres exemples partiellement fouillés de Paderborn, Ingelheim ou Saint-Denis, les expressions d'ostentation sont multiples. Si l'on occulte les cas exceptionnels des palais impériaux d'Aix-la-Chapelle ou d'Ingelheim, la diversité des sites et la multiplication du phénomène qui, pendant la période carolingienne, accompagnent l'essor de la figure épiscopale, doivent nous inciter à examiner ces sites avec plus de prudence. Aux *Aulae* impériales et complexes monumentaux dotés de thermes, de salles du trône et chapelles rehaussées de marbres et de porphyre, sont sans doute à opposer à des formes palatiales plus modestes, où les expressions matérielles du pouvoir sont davantage concentrées sur quelques éléments de l'expression publique. La vigilance doit également être portée sur le caractère multi-focal du pouvoir pendant toute la période médiévale, *a fortiori* pendant le premier Moyen Âge, exercice extrêmement mobile et itinérant. Le palais est une expression matérielle, parmi d'autres, d'un pouvoir qui se déplace. La dispersion des établissements dans un royaume impérial, la fréquence des séjours, leur durée, ainsi que les enjeux politiques régionaux nécessitant une affirmation plus ou moins marquée de l'autorité, sans oublier la préférence filiale, topographique et symbolique portée à certains sites au détriment d'autres, sont autant de critères dont dépend le degré d'investissement matériel et symbolique consenti à ces différents lieux de pouvoir (Loveluck 2011). Ces lieux de pouvoir ne sont pas qu'une expression matérielle, mais également largement fondés sur des critères immatériels, intangibles. Mises en scène, comportements ritualisés ou protocolaires, ne passent ni par la monumentalité ou l'usage de matériaux de luxe, et peuvent s'exprimer dans des lieux tout à fait anodins. La place de la grande salle, espace réservé au pouvoir public, doit également être relativisée.

À l'échelle locale ou régionale, *a fortiori*, il n'est pas question d'examiner les manifestations somptuaires, mais d'envisager cette salle d'apparat comme une expression sans doute solennisée, où l'ostentation n'est pas nécessairement de mise. Les modalités d'ac-

cès, de franchissement et d'introduction au lieu peuvent être au moins aussi importantes que la nécessité d'afficher la richesse. La simplicité du couple grande salle /chambre privée, mise en évidence à Doué-la-Fontaine (cf. infra), montre que la spatialisation de l'expression du pouvoir peut-être marquée par une sobriété que l'association avec d'autres éléments (portes, décors,...) pourront venir rehausser. La *domus* pouvait également se parer d'éléments permettant une forme de théâtralisation de l'accès à l'autorité. La maison, cadre du pouvoir à diverses échelles, peut être maison royale, comme celle du plus modeste *nobilis* rural, où la théâtralisation de l'entrée en salle publique peut prendre des formes matérielles très diverses (Hautefeuille 2006). Si la maison royale d'Annapes, décrite dans les *Brevium exempla*, est un complexe de plusieurs bâtiments construits en pierre, reliés entre eux par des portiques et composée de nombreuses pièces (Le Jan 1995), les formes les plus modestes pouvaient être réduites à une expression simplifiée : salle distinguée du reste des espaces domestiques ou bâtiment singularisé par des dimensions, des modes constructifs, une situation topographique, au sein d'un ensemble plus ordinaire. Nombreux sont les cas de résidences élitaires, y compris des rangs les plus élevés, qui pendant toute la période médiévale réunissaient habitation principale, église, habitations secondaires, annexes agricoles et/ou artisanales. L'apparition plus systématique de l'enceinte fossoyée à partir du X^e siècle permet aujourd'hui aux archéologues de mieux en apprécier les superficies et modalités d'organisation spatiale, afin de tenter de hiérarchiser ces diverses expressions. Le mécanisme ne se limite d'ailleurs pas aux groupes élitaires dotés de statuts seigneuriaux, et on ne peut occulter que certains riches alleutiers du haut Moyen Âge aient pu rivaliser avec certaines demeures seigneuriales dans l'expression d'une forme d'autorité, même moins étendue. Régine Le Jan rappelait d'ailleurs que la distinction entre nobles et libres « relevaient du domaine politico-culturel, en d'autres termes relationnel, et non du domaine économique-juridique » (Le Jan 1995). À statuts inégaux, des niveaux de fortune pouvaient être équivalents.

La diversité de ces formes montre qu'il faut veiller à ne pas faire d'amalgame entre grands sites et grandes élites d'une part et, entre petits sites et petites élites, d'autre part. Cette mise en garde rappelée par Anne Nissen dans son mémoire d'habilitation à diriger des recherches, rappelle l'importance de relativiser les manifestations matérielles en évitant d'assimiler accumulation de richesses /manifestations ostentatoires /pouvoir et statuts. C'est ici la notion de degré d'investissement qui prévaut. De petits sites élitaires peuvent être la matérialisation de grandes élites qui sous-investissent un lieu, au profit d'autres. De grands sites élitaires où la superficie, les modes de construction et mêmes les modes de consommation, signalent la présence d'élites de rang supérieur, peuvent être la manifestation d'un surinvestissement symbolique et matériel d'élites de rang moindre, mais dont l'affichage identitaire et social est exprimé de manière plus agressive. L'exemple du château de Domfront (Orne), mobilisé par Anne Nissen, est à cet égard explicite. Le surinvestissement, au début du XII^e siècle, du site de Domfront par Henri I^{er} de Beauclerc, fils cadet de Guillaume le Conquérant, est l'expression de la revendication personnelle d'une place et d'un rôle dans les sphères supérieures du pouvoir, plutôt que la manifestation d'enjeux politiques (Nissen 1994, 1998, 2011).

C'est donc qu'il faut être particulièrement attentif à ne pas confondre niveau social et statut, richesse et pouvoir. On peut être riche sans relever d'un statut noble ou aristocrate, et être riche sans détenir les outils et leviers du pouvoir. Il faut distinguer autorité et pouvoir qui peuvent se jouer à des échelons différents et selon des modalités très différentes. L'autorité, entendue comme la capacité à se faire obéir, semble davantage compatible avec l'exercice du pouvoir des élites de rang inférieur qui détiennent une parcelle limitée du pouvoir, une autorité plus ou moins ancrée dans le droit et les usages, et fonde également la légitimité de cet exercice sur la reconnaissance, le crédit et la considération d'autrui. Sur la forme des sites, leur morphologie et leur culture matérielle, il faut se garder d'associer richesse à statut élevé, et pauvreté matérielle avec statut inférieur (Loveluck 2011). Cela est d'autant plus justifié que l'archéologie des dernières décennies a permis de mettre en évidence des sites comme Sorigny (Indre-et-Loire, Jesset 2012) ou

Panchebrault (Eure-et-Loir) dont le caractère élitare ne peut être contesté, en dépit de la faiblesse des témoignages de la culture matérielle et la pauvreté apparente des pratiques de consommation.

L'importance des propriétaires libres et des alleutiers – au moins durant le premier Moyen Âge – dans les catégories sociales des élites paysannes, a également conduit à relativiser la lecture de sites élitaires associés aux franges supérieures de la paysannerie. Groupes sociaux enrichis, détenteurs de parcelles de l'autorité seigneuriale, gestionnaires des biens et des hommes, sont à même d'exprimer leur ascension sociale par le biais des mêmes artifices matériels que les élites seigneuriales supérieures. L'archéologie de ces vingt dernières années s'est donc employée à examiner avec de nouvelles interrogations les habitats ruraux, essentiellement fondés sur les activités agropastorales. Ces sites élitaires moins manifestes ne peuvent être interrogés à l'aune des mêmes outils descriptifs et interprétatifs, et doivent être réévalués en fonction des échelles sociales envisagées. Quelle est la matérialité d'un site élitare émanant des groupes d'alleutiers, de paysans enrichis, de « marchands-paysans » (Lebecq 1983), des chevaliers-paysans (Colardelle, Verdel 1993 a) ou du laboureur de la fin du Moyen Âge et de la période moderne ? Comment les distinguer sur la base des témoignages archéologiques ? Le luxe et l'étalement des richesses ne peuvent être mobilisés comme des critères d'identification ou de discrimination. Les élites de rangs secondaires en position intermédiaire mobilisent des mécanismes communs, en marquant par la matérialité d'un certain nombre d'éléments topographiques et architecturaux une position dominante. Ces mécanismes n'en traduisent pas moins des pratiques de distinction et de consommation qu'il convient d'analyser à l'aune des pratiques au sein du même espace-temps social. Il ne s'agit pas de détecter l'extraordinaire, mais les éléments matériels qui fonctionnent comme des signaux sortant de l'ordinaire au sein d'une culture rurale commune à des groupes sociaux multiformes. La multiplication des sites à manoir, à *curtis*, à motte, des ensembles fossoyés et palissadés des X^e et XII^e siècles, et on l'a déjà vu, l'explosion des habitats à plat fossoyés des XII^e-XV^e siècles dans un large Occident médiéval, reflètent l'épaississement d'une couche de petits propriétaires qui, dotés de statuts seigneuriaux ou non, forment une société composite d'élites rurales dont il faut capter les expressions matérielles afin de tenter d'en préciser les contours et les éventuels marqueurs de hiérarchisation (Loveluck 2011). Dans sa thèse, Anne Nissen, avait exclu les sites à fonctions centrales ou spécifiquement élitaires, ainsi que ceux des grandes élites au pouvoir, pour cibler les analyses comparatives sur des habitats fondés à peu près exclusivement sur les activités agro-pastorales. Elle avait pris en compte environ 400 fouilles rurales de sites d'Europe du Nord et plus particulièrement du Danemark, s'étendant du III^e au XII^e siècle de notre ère (Nissen 2011). Elle y définissait des « aires d'élites » qui se distinguaient par la longévité des indicateurs élitaires et une certaine pérennité de la présence élitare. Ces aires rassemblaient fréquemment une église, un manoir ou encore des mentions de possessions foncières aristocratiques ou royales pour les XII^e-XIII^e siècles (Nissen 2011, p.5). La notion d'aire avait le mérite de permettre la mobilité des sites élitaires au sein d'un même terroir et de prendre en compte les marqueurs à une échelle territoriale plus large. C'est le cas du site de Serris, exploité dans le corpus. Hameaux, fermes et établissements ruraux sont autant de sites susceptibles de livrer les témoignages de présences élitaires. L'habitat rural du premier Moyen Âge témoigne particulièrement bien de cette multiplication des occurrences de sites élitaires. La thèse d'Edith Peytremann, livrant une analyse de plusieurs centaines d'habitats ruraux du nord de la Gaule, de l'Antiquité tardive au XII^e siècle, avait permis de mettre en évidence les composantes récurrentes de sites élitaires que la morphologie, la topographie et les composantes matérielles de l'habitat distinguaient des habitats ordinaires. Plus que les caractères élitaires, cherchés en tant que tels, c'est la compilation de données très abondantes, collectées dans une large partie nord de la France, qui avait permis de faire ressortir les signaux particuliers, par contraste avec les composantes classiques de l'habitat rural (Peytremann 2003).

À ce stade, il est impossible de ne pas mentionner le cas du site de « Colletière » à Charavines (Isère) dont la fouille connut un écho retentissant (Colardelle 1980, Colardelle, Verdel 1993 a et b). Les conditions de conservation du site immergé ont livré une matérialité nouvelle et renversaient certains des paradigmes sur les habitats de l'aristocratie dite chevaleresque. Là où les textes mentionnaient les éléments de défense dont étaient dotées les résidences des chevaliers de village des X^e -XII^e siècles, Charavines montrait un habitat non fortifié, dont le caractère rustique avait même encouragé André Debord à exclure que le site puisse être la manifestation de la couche sociale censée être formée par les chevaliers (Debord 1982). La situation apparemment bien atypique de ce groupe familial, implanté dans une zone humide des bords du lac de Paladru, pensée comme un espace de relégation, tranchait sans doute avec l'image du site élitaires forgée dans les décennies précédentes à partir des données historiennes. D'abord envisagé par les auteurs de la fouille comme un simple habitat pionnier implanté dans une zone de défrichement, ce groupe de maisons, submergées par les eaux dans la première moitié du XI^e siècle, a ensuite été réhabilité au rang d'habitat d'élite grâce à l'exhumation de nombreux éléments d'une culture matérielle riche et diversifiée, où les pièces d'échecs en os, les instruments de musique, le mobilier en bois et en cuir, les monnaies, ainsi que la qualité de la mise en œuvre architecturale, venaient heureusement traduire une des expressions parmi d'autres, des modes de vie des *milites* de la fin du premier Moyen Âge. Le terme de « chevaliers-paysans » utilisé par M. Colardelle fut très fraîchement accueilli par les historiens (Jessenne, Menant 2007), alors qu'il apparaît comme étant une traduction, même maladroite, du terme de *Villanus Caballarius*. Jean-Pierre Devroey, qui proposait en échange la traduction de « paysan -chevaucheur », conserve la dualité du terme qui insiste sur la situation ambivalente d'une modeste aristocratie qui vit de la terre, mais dont on peut mobiliser les services armés dans le cadre de l'ost (Devroey 2003). Le site du Lac de Paladru permet, sans doute pour la première fois, d'imposer des critères d'identification archéologiques de ces modestes élites aristocratiques, d'en montrer une matérialité encore inédite, à rebours des attendus et présumés, ruralité et activités agricoles coexistant avec les témoignages évidents de la culture guerrière, de la chasse et d'activités culturelles diverses. La synthèse des données publiées en 1993 donnait d'ailleurs à lire la forte divergence entre archives du sol et archives écrites.

*Changements d'échelle spatiale, interdisciplinarité et dynamique
de l'espace rural*

Les problématiques sur les lieux de pouvoir en milieu rural ont largement évolué ces dernières décennies, grâce au développement de l'archéologie préventive et d'une interdisciplinarité fondée sur de nouvelles approches, où sciences paléo environnementales – définies comme disciplines bio et géoarchéologiques (Chouquer, Watteaux 2013) – et archéogéographie (discipline géohistorique) sont aujourd'hui de plus en plus largement mobilisées.

Le renouvellement des perspectives et des champs de recherche se traduit par une expansion des études menées sur les sites élitaires par les archéologues médiévistes. Les travaux de Luc Bourgeois ont notamment largement contribué à réhabiliter la question des résidences élitaires fortifiées du premier et du second Moyen Âge. La synthèse des résultats des fouilles anciennes du *Castrum* d'Andone est un ouvrage incontournable sur la caractérisation des sites élitaires (Bourgeois 2006, 2008, 2009, Bourgeois Boyer 2014). Christopher Loveluck, à partir de l'exemple du site de Flixborough, s'est davantage intéressé à la variété des élites rurales du premier Moyen Âge, entre 450 et 900 (Evans, Loveluck 2009; Loveluck 2007; 2011; 2013; Loveluck, Atkinson 2007). Son travail mené sur les élites anglo-saxonnes fait par ailleurs écho à ceux d'Alban Gautier (Gautier 2007). Christopher Loveluck, en examinant un large spectre géographique européen, a par ailleurs montré que de nombreuses études de cas britanniques, françaises, belges et dans une moindre mesure, néerlandaises, allemandes, scandinaves, suisses, italiennes ou espagnoles, étaient venues alimenter ces questions de l'identification archéologique des

élites (Loveluck 2011). Dans cette perspective là encore ouverte sur la France et plus généralement sur l'Europe du Nord, Anne Nissen a pu éclairer d'un regard différent ces questions. D'abord en proposant à la période médiévale une ouverture chronologique toute scandinave, couvrant une large période allant du III^e au XII^e siècle. Formée comme Christopher Loveluck à une discipline archéologique résolument tournée vers l'anthropologie sociale, elle a pu proposer des outils interprétatifs différents de la caractérisation et de la mobilité des habitats ruraux dans l'Europe du Nord-Ouest (Klapste, Nissen-Jaubert 2007; Nissen-Jaubert 1999, Nissen-Jaubert 2003, Nissen-Jaubert 2009). C'est à partir d'exemples puisés au Danemark et dans le nord de la France, et d'un travail adossé à la coordination d'un projet collectif de recherches sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en région Centre, qu'elle a pu interroger la caractérisation des élites, notamment celles en mouvement et en cours d'acculturation, et la part des affichages identitaires qui peuvent également être en jeu concernant la mobilité des élites (Nissen 2000, 2003, 2007 b, 2010 a et b, 2011). Le travail de thèse menée par Diane Régo au sein de l'Université de Caen, sous la direction de Claire Hanusse, présente une analogie plus forte avec nos propres travaux. Le changement d'échelle qu'elle y propose est moins spatial que social, puisqu'elle s'attache à discuter de la matérialité de ce qu'elle appelle « les élites au village » en Normandie et en Angleterre entre le X^e et le XVI^e siècle. Là aussi, sources archéologiques et textuelles sont mobilisées pour livrer une analyse des formes élitaires les plus modestes et certainement interroger par contrastes culturels, les invariants et les divergences en matière d'expression de la distinction sociale. Il s'agit également pour l'auteur de confronter les parcours historiographiques et d'envisager la longue durée des mécanismes de diffusion de modèles culturels vers les franges inférieures des groupes élitaires (Régo, en cours). Issue du groupe de recherches sur les élites du haut Moyen Âge dirigé par Régine Le Jan, la thèse récemment soutenue par Adrien Bayard témoigne également d'une plus grande ouverture des historiens aux questions de la spatialité des élites et de manière générale aux méthodes et discours de l'archéologie. Le travail s'est attaché à livrer une lecture renouvelée des lieux de pouvoir auvergnats du premier Moyen Âge, du V^e au X^e siècle. À partir d'une exploitation large des données archéologiques, textuelles, et des outils de la géographie, l'auteur a donc tenté d'articuler modalités d'organisation spatiale des sites élitaires, contrôle de l'espace et formes du pouvoir dans un contexte chrono-régional particulier (Bayard 2016).

Les deux dernières décennies ont donc permis un renouvellement sans précédent des problématiques. Si elle n'en est évidemment pas le seul facteur, l'archéologie préventive a permis, par un apport quantitatif et qualitatif de données nouvelles, des changements d'échelles fondamentaux. Ces changements ont été de plusieurs natures.

Le premier changement est d'abord un changement d'échelle quantitatif et qualitatif, celui du nombre de sites mis en évidence en une vingtaine d'années. La multiplication des sites ruraux auxquels ont pu être appliqués les questionnements sur les outils et les critères de caractérisation des élites, a permis d'élargir de manière conséquente le spectre typologique, et a fait apparaître une très grande diversité des formes d'habitat, indépendamment des critères fortifications /richesses. Cet enrichissement des corpus de sites permet aujourd'hui de sortir de la notion d'idéal-type de la résidence élitaires, identifiable par quelques critères réducteurs et applicables à toutes les réalités sociales. De manière générale, l'abondance des données collectées sur l'habitat rural médiéval a permis de mieux mesurer l'ordinaire des sites et, par contraste, de mieux cerner les signaux de modes de vie et de pratiques sociales privilégiées. Cette abondance éclaire la grande diversité des réalités sociales et économiques de groupes exerçant la domination à des échelles variées, et offre de meilleures conditions d'observation des franges les plus basses des élites rurales, souvent tues par les sources écrites.

Le changement d'échelle est également spatial. L'archéologie dite « des grands travaux » a entraîné, principalement à partir des années 1990, un accroissement considérable des surfaces offertes à la fouille. D'un seul tenant et dans le cadre d'une même opération, des dizaines d'hectares ont pu être livrés à l'examen des archéologues, permettant d'aborder l'ensemble des sites archéologiques mis en évidence, mais aussi les modalités de déplace-

ment des habitats sur la longue durée au sein d'un territoire donné. Le cas des plateaux de Marne-la-Vallée ou de Melun-Sénart, à l'est de l'Île-de-France, en sont des exemples éloquentes. Il n'est pas rare que dans ces espaces, comme à Serris par exemple, ou à Moissy-Cramayel, des dizaines d'hectares d'une même commune aient pu être explorés par touches successives ou lors d'une seule opération de grande envergure. Ces fenêtres d'observation sans précédent ont définitivement changé notre compréhension de la relation des sites élitaires avec le milieu. Cette nouvelle lecture de l'espace a également montré le caractère souvent poly-focal de l'exercice du pouvoir ou de l'autorité, même à des échelles locales, c'est-à-dire la répartition sur plusieurs pôles habités des réseaux de clientèles et d'alliance et des sources de revenus (Catteddu 2011).

Le changement d'échelle spatiale a entraîné une profonde transformation des échelles de temps, jusqu'ici envisagées pour les sites élitaires médiévaux. La longue durée de l'habitat rural, et celles des habitats d'élites en particulier, a également profité des grands décapages, mettant au jour des continuités d'occupations longues sur des sites élitaires multiformes. La superposition des états successifs sur la longue durée, même sur de grandes superficies, et même si elle ne facilite pas la lecture des états les plus anciens ou de certains états intermédiaires (ex: Orville ou Serris) permet de mesurer avec une plus grande acuité les modalités de création, de successions et de transformations des composantes matérielles de lieux de pouvoir dont la longévité a trop souvent été lue comme un *continuum* social. Il est aujourd'hui acquis que la longue durée des sites élitaires ne peut être confondue avec celles des groupes élitaires, qui peuvent se succéder sur un même lieu. Il s'agit ici d'un point fondamental qui sera débattu en synthèse (Bourgeois 2008).

Les données récentes contredisent l'idée selon laquelle les sites élitaires ne seraient qu'une manifestation de la fin du premier ou du début du second Moyen Âge, notamment sous des formes fortifiées. La révolution archéologique entamée pour le premier Moyen Âge a livré de très nombreux sites élitaires dont l'ancrage chronologique se situe aux heures précoces du premier Moyen Âge (Biéville-Beuville, Serris, Saint-Pathus...). De manière plus générale, ces données permettent aujourd'hui de réintégrer dans la genèse des ensembles fortifiés, les constructions du premier Moyen Âge et de montrer que le phénomène ne peut pas être réduit à une expression tardive liée au système féodo-vasalique (Bourgeois 2006, 2008).

La question de la caractérisation des sites élitaires semble depuis quelques années avoir pris une place très importante chez les archéologues médiévistes. En réalité, si la question est fréquemment abordée dans les rapports de fouilles et les publications, c'est que les travaux des dernières décennies ont permis de montrer que les manifestations élitaires existent aussi dans l'habitat rural, qu'elles ne sont pas caractérisées par le luxe, le spectaculaire et que les outils permettant de signaler la distinction, la différence et la situation privilégiée, doivent être en permanence adaptés à un milieu et un contexte spécifique. Composantes matérielles de l'habitat, techniques architecturales, pratiques funéraires, culture matérielle faite d'écofacts et d'artefacts sont autant d'éléments susceptibles de traduire des niveaux sociaux mais aussi des comportements distinctifs et de mettre en contexte les pratiques sociales d'un large spectre de groupes élitaires (Loveluck 2011). Les champs de recherche ouverts par l'exploitation de ces données, sinon nouvelles, en tout cas massives, n'impliquent pas seulement la question des niveaux de vie mais aussi la saisonnalité de la fréquentation des résidences, l'exploitation des ressources, la gestion des déchets et les transferts de technologie dans des espaces privilégiés (Bourgeois 2006). Cette dynamique a largement favorisé le développement de recherches interdisciplinaires permettant d'exploiter l'ensemble des données collectées sur les sites. Archéozoologie, carpologie, palynologie, géomorphologie ou micromorphologie, dites sciences paléo environnementales ou bio archéologiques, sont aujourd'hui couramment utilisées pour questionner les natures et les niveaux des productions agricoles, les choix d'exploitation, la maîtrise et la transformation des milieux, les régimes alimentaires et les réseaux d'échanges. La part donnée à ces disciplines (un volume complet dans la publication monographique du site britannique de Flixborough) témoigne de la place qu'elles tiennent aujourd'hui encore plus qu'en 2007 (Dobney 2007).

L'archéozoologie est sans doute la discipline qui a connu la courbe d'expansion la plus forte ces vingt dernières années, devenue quasi systématique. Aujourd'hui les restes osseux, issus la plupart du temps des consommations, sont étudiés au même titre que les collections de mobilier plus traditionnel (métal ou céramique). Pour les périodes médiévales, les travaux sur l'alimentation carnée sont abondants et concernent la caractérisation des pratiques de consommation et les choix d'élevage. Qu'il s'agisse du premier, du second Moyen Âge ou de l'époque moderne, les archéozoologues travaillent également sur les pratiques et comportements distinctifs. Ils mettent donc en avant les outils qui permettent de caractériser les consommations privilégiées, distinguées des régimes ordinaires (Frère, Yvinec 2009; Clavel 2001). Les travaux de Benoît Clavel sur les ressources carnées ou ichtyologiques des contextes médiévaux et modernes, celles du site castral de Boves ou celle du château de Vincennes, ont contribué à cerner les consommations élitaires des élites de rangs supérieurs et secondaires (Clavel, Vorenger 2008; Clavel, Yvinec 2010; Clavel 2010). La thèse récente d'Aurélia Borvon s'attachait plus spécifiquement à la question des caractères élitaires du site castral de Montsoreau (Maine-et-loire) à travers les ressources animales (Borvon 2012).

La place des disciplines bioarchéologiques a également cru au moins dans la dernière décennie. Palynologie et carpologie, souvent adossées à la géoarchéologie, rassemblant ce qu'il est maintenant d'usage de qualifier d'écofacts, ne sont pas sollicitées que pour renseigner les aspects consommation / production végétale. Sur ces aspects, le bond quantitatif et qualitatif est indéniable, mais faute de moyens, ces disciplines ne sont pas encore devenues systématiques, alors même qu'elles sont souvent la clef des questions d'insertion d'un site dans un milieu donné, modifié par des choix et des pratiques dont il faut pouvoir mesurer l'impact. Les interactions sociétés / milieux font partie aujourd'hui des problématiques centrales de l'archéologie médiévale et sont la source de lectures dynamiques des sites dans leur environnement (Burnouf 1998, Burnouf 2012). La confrontation avec ces sources permet de restituer des milieux et des environnements et d'en cerner les évolutions sur la longue durée.

L'étude des sites a notamment contribué à réévaluer la place de certains milieux dans les dynamiques sociales de l'espace rural. Les zones humides, par exemple, longtemps perçues comme des espaces de relégation des périodes médiévales, jouissent aujourd'hui d'un regain d'intérêt qui permet au fil des études de montrer la diversité productive d'espaces parfaitement maîtrisés, véritables sources d'enrichissement et vecteurs de distinction sociale (Benarrous 2009, Carpentier et alii 2007, Carpentier 2008, Cavanna 2012, Hurard et alii 2012).

Plus généralement, c'est l'espace qui est aujourd'hui devenu une problématique majeure de l'archéologie médiévale. Redynamisé par les problématiques sociétés/milieux et les changements d'échelle déjà mentionnés, ainsi que par le renouvellement des problématiques de la géographie sociale, l'espace est compris comme le produit des sociétés passées. Les rapports spatiaux sont définis par des liens affectifs, fonctionnels, économiques, politiques, juridiques et symboliques que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques vécus et représentés (Di Meo et Buleon, 2005, Cavanna 2012, Lussault 2007). L'analyse géographique, celle de l'extension spatiale, est aussi géoarchéologique, puisqu'elle doit être une lecture dans la durée des accumulations sédimentaires. Somme des choix d'exploitation, d'acquisition des ressources et d'aménagement sur une très longue durée, l'espace, entendu comme milieu mais aussi comme territoire, est une succession d'états fabriqués et hérités dont la durabilité n'a pas été envisagée comme telle, mais qui nécessairement conditionne les choix des générations suivantes (Allée, Diot, Durieux, Reynet, Valadas 1997; Bravard, Magny 2002, Bravard, Burnouf, Verot 1989). Par définition, le territoire, « projection et inscription dans l'espace géographique d'une ambition et d'une pratique sociales » ne peut être naturel (Favory, Raynaud 1999). Les aménagements de fleuves et rivières sont un exemple des pressions exercées sur les environnements, dont l'archéologie doit pouvoir mesurer le poids, ce que Joëlle Burnouf caractérisait « d'évaluation de la durabilité » (Burnouf 2001, 2003, 2004, 2012 p.1).

Cette lecture de la très longue durée ne peut se faire qu'au prix d'analyses multiscalaires où les jeux d'échelles sont fondamentaux, la petite échelle et la longue durée, adossées à la grande échelle et aux échelles de temps variables définies par les témoignages archéologiques des sociétés passées (Burnouf 2012). Il ne devrait plus être question aujourd'hui d'études archéologiques qui ne tiennent pas compte de ces problématiques, car tronquer l'analyse du site de son environnement sur la longue durée est une erreur aussi fondamentale que de priver l'objet archéologique (artefact) de son contexte stratigraphique.

La naissance de l'archéogéographie dans les années 1990, sous l'impulsion de Gérard Chouquer, a permis de renverser les outils conceptuels de l'analyse des formes anciennes du paysage en tirant le meilleur parti de l'analyse des données spatialisées de l'archéologie et des sources historiques cartographiées (Chouquer 1996-1997, Watteaux 2011, Chouquer, Watteaux 2013, Robert 2011). Elle a fait émerger une historicité de l'espace. L'espace à la fois milieu et territoire est devenu un objet partagé par les historiens et les archéologues, au carrefour des disciplines géoarchéologiques, géohistoriques, et des champs des archéologies agraires et spatiales (Antoine 1999, 2002, 2003, Cursente 2005, Morsel 2006, 2007). Malgré les apports indéniables de la discipline à la lecture des sociétés anciennes et la formation d'un nombre certain d'archéogéographes, elle souffre encore aujourd'hui d'une reconnaissance très inégale. Cette dernière montre que la mesure de la place de la confrontation des sources pour la construction des modèles interprétatifs n'a pas encore été prise. Les cas des sites fouillés en contexte préventif de Château-Giron (Catteddu 2012), de Varennes-sur-Seine (Hurard 2012 a) ou du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye (Hurard 2015), pour lesquels d'ambitieuses études archéogéographiques ont été menées, sont encore trop rares. D'autres exemples montrent pourtant que, même en amont des opérations et des projets d'aménagements, cette discipline récente de l'archéologie est la seule à pouvoir éclairer les richesses des jeux d'échelle (Lavigne 2014). Le recours de plus en plus régulier à la technologie Lidar ne doit pas masquer l'importance de l'analyse confrontée des sources et des raisonnements.

L'archéogéographie est un outil qui peut également fournir de précieux outils à la dialectique élite /espace. Dans sa thèse consacrée à la spatialité des élites médiévales et modernes, Emilie Cavanna a pris le parti de faire entrer les élites en archéogéographie, en proposant une approche archéogéographique des pratiques sociales de distinction (Cavanna 2012, p.266, Cavanna 2016). Posant comme fondement que les « géofacts » – composantes du milieu (critères sitologiques); composantes du paysage (critères planimétriques) et composantes du territoire (critères situationnels) – sont des estimateurs archéologiques de niveau social au même titre que les artefacts ou les écofacts, elle s'est attachée à dégager des estimateurs spatiaux de caractérisation et de hiérarchisation des élites, capables de dire les mécanismes et processus de distinction sociale. L'archéogéographie des élites rurales des XV^e-XVIII^e siècles fait ressortir des critères relevant moins du niveau social, que du positionnement social. « La production et la consommation de l'espace par les élites sont donc théoriquement accessibles par l'analyse de leur position et de leur répartition topographiques. Le choix du lieu de résidence n'est pas un acte anodin d'un point de vue sociologique » (Cavanna 2012, p.266). L'analyse doit donc permettre de mesurer la création physique et symbolique de l'écart, de la différence et de la distanciation métrique, temporelle, sociale, spatiale et symbolique. Les différents scénarii envisagés permettent notamment de proposer deux socio-modèles distincts, un pour le XV^e-XVI^e siècle, l'autre pour le XVII^e-XVIII^e siècle. Ces socio-modèles relèvent de critères spatiaux et géofacts différents montrant une variation chronologique des stratégies spatiales et une variabilité hiérarchique dans la prégnance de certains critères spatiaux (relation aux réseaux hydrographiques, villageois, lieux symboliques, sites concurrentiels; formes et tailles des sites).

L'analyse de la qualité des parcelles et des sols est issue de la confrontation des sources géohistoriques avec les données archéo-environnementales (Cavanna 2012). L'espace, enjeu de pouvoir et de prestige, est aussi ancrage d'identité sociale, et explique au moins en partie la multiplication des sites élitaires et les manifestations ostentatoires qui l'ac-

compagnent notamment à la fin du premier Moyen Âge. Processus d'ancrage territorial des élites rurales, défini par J. Morsel comme la création de « topolignées », l'espace et les expressions de prise de possession du sol sont devenus les outils de la distinction et de la domination sociale (Morsel 2004, Lussault 2007).

Les questions de l'insertion d'un site élitaires dans un territoire social ramènent évidemment à la notion de lieux centraux qui a permis de s'affranchir de la notion trop réductrice de lieu de pouvoir, en plaçant la focale davantage sur la notion de réseaux (Burnouf 2007, p.37). Le renouvellement des problématiques sur les sites élitaires amène à revisiter la dialectique centre /périphérie. Le territoire est un espace socialisé qui se décline à plusieurs échelles suivant des hiérarchies emboîtées : territoire du paysan, du marchand, de l'évêque, du roi... (Favory, Raynaud 1999). Cette distinction conditionne les sociabilités et donc l'étendue des aires d'influence et d'autorité éventuelles. Les sites élitaires sont donc à la fois centre – ils exercent chacun, selon des modalités à définir au cas par cas, une certaine polarité par rapport à des habitats de rangs inférieurs – et périphérie – par rapport à d'autres lieux de pouvoir et d'attraction de rang équivalent ou supérieur. La centralité est donc toute relative et dépend de la place du site et d'un groupe élitaires dans un réseau de domination /subordination. La centralité, même relative, des sites élitaires doit être évaluée à l'aune de critères multiples (fonctions économiques, réseaux et relations avec les autres habitats...). Elle nécessite surtout une connaissance suffisamment précise des niveaux hiérarchiques et fonctionnels des habitats contemporains sur une échelle territoriale donnée. Les données archéologiques, seules, ne permettent pas de connaître l'emprise territoriale des sites examinés. Seule la confrontation entre sources écrites, sources cartographiques ou planimétriques (terriers notamment) et les vestiges matériels permet de parvenir à un degré d'analyse suffisamment affiné. L'étude archéogéographique, menée par exemple dans le cadre de l'étude de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine, a fait converger les données archéologiques et archivistiques vers une approche interdisciplinaire à même de résoudre les interrogations sur l'organisation foncière du terroir et l'emprise territoriale d'un site élitaires du XVI^e siècle (Hurard 2012 a).

La compréhension des dynamiques de l'espace rural a grandement évolué ces dernières décennies et profite naturellement à celle des sites élitaires, leurs places et leurs fonctions dans ou à côté du village. Sites et résidences élitaires ne peuvent être pensés que comme une partie du tout, appuyés sur une très forte interdépendance des habitats et des échelons hiérarchiques. L'archéologie du premier Moyen Âge a largement montré que le processus de formation du village, défini comme « habitat permanent groupé en un lieu précis, associé à un terroir agricole, le finage, et à un groupe d'hommes muni d'une personnalité morale, exprimée à travers des institutions différentes, avant tout la paroisse et la communauté rurale » (Feller, 2007, p.73) – était initié précocement et ne pouvait être limité à la phase de pétrification du lieu de culte et du lieu de pouvoir (Catteddu 2009, Catteddu 2012). La bascule conceptuelle permet de réintégrer l'objet « village » dans les réseaux et systèmes de peuplement où « dynamique, résilience et diachronie » sont les mécanismes d'un processus se jouant à plusieurs échelles et sur la longue durée (Watteaux 2003, p.317). Les dernières décennies de l'archéologie montrent également que dans les formes agglomérées d'habitat existent des formes institutionnalisées d'activités sociales, indépendamment de l'identification de l'église ou du château. L'organisation de la vie paysanne s'inscrit dès le début du premier Moyen Âge dans des dynamiques qui traduisent la planification et l'organisation des communautés. Il est souvent impossible, à partir des données archéologiques, de rattacher ces dynamiques à des régimes d'exploitation précis, notamment au grand domaine, modèle dominant de l'historiographie. De plus en plus, les données posent la question du contrôle social et des rapports de pouvoir hors de l'espace du village et où les pratiques agricoles sont pleinement organisatrices des économies rurales. Elles ne dépendent pas que des contextes sociaux et politiques et d'une distribution verticalisée des pouvoirs (Nissen-Jaubert 2009, Catteddu 2012, Carpentier, Marcigny 2012).

L'évolution dynamique de l'habitat médiéval au sein d'un même terroir est aujourd'hui reconnue. Les paradigmes de l'habitat instable du premier Moyen Âge, tardivement organisé dans le cadre des rapports féodo-vassaliques, ont fait long feu. La multiplication des découvertes sur d'importantes superficies montrent que c'est au sein d'un même terroir qu'il faut tenter de lire la stabilité et la mobilité. Il s'agit de mettre l'accent sur la notion de transformation plus que sur celle de rupture. Sur la longue durée, de nombreux habitats, malgré des phénomènes de déplacement, de transformations et de réaménagements, montrent des continuités d'occupation remarquables à l'intérieur d'un même terroir. Isabelle Catteddu insistait dans sa thèse sur le fait « qu'au premier Moyen Âge, il y a stabilité des habitats dans la durée, au sein d'une période qui assume ses héritages » (Catteddu 2012, p.154). Le phénomène de fixation de l'habitat du second Moyen Âge, autour des institutions du pouvoir n'est que la matérialisation d'un processus organisationnel initié plusieurs siècles avant, mouvement inscrit dans la longue durée, et qui ne peut certainement pas être opposé à une absence d'organisation pour les périodes antérieures. La redistribution des espaces au sein d'un même terroir tend de plus en plus à être expliquée par les nécessités de l'économie rurale. Jachères, amendements des sols ou rotations des cultures sont mobilisés pour expliquer la dispersion et la mobilité des noyaux d'habitats ruraux (Hamerow 2004, Catteddu 2012, 2012b, Nissen-Jaubert 1996a, 1999, Pichot 2002, Peytremann 2010a). La stabilisation de l'habitat à l'aube du second Moyen Âge apparaît davantage comme le résultat d'une intensification de la production agricole accompagnée d'une forte croissance démographique, qui entraîne une fixation plus forte des finages et terroirs, handicapant la mobilité des communautés (Nissen-Jaubert 1999, p.530). L'habitat nucléarisé ne peut donc plus être considéré dans une perspective évolutionniste comme un processus de rationalisation et de centralisation des pratiques économiques et sociales. En outre, l'habitat dispersé du second Moyen Âge (fermes, hameaux, sites fossoyés) ne peut pas être compris comme une organisation indépendante du village. La mise à distance traduit sans doute des degrés d'autonomie très divers, conditionnés par la mise en réseau au sein d'un même terroir (Cursente 1999, Pesez 1999).

c - Définir des critères d'identification des sites élitaires

Qu'ils soient nommés *indicateurs*, *descripteurs* (Bertoncello, Gandini 2005), *marqueurs*, *critères discriminants et déterminants*, *estimateurs* (Burnouf 2007) ou *signature* (Loveluck 2011), les outils d'identification et de caractérisation des pratiques sociales élitaires sont régulièrement soumis aux questionnements des archéologues, qui cherchent à établir la fiabilité et la pertinence des outils de mesure. Sans en faire une lecture exhaustive, il nous paraît important à ce stade de revenir sur ces outils afin d'en apprécier les potentialités, les limites, le caractère relatif ou absolu. Ces outils ont en effet souvent été forgés à l'aune des interrogations concernant des groupes élitaires manifestes, ceux dont le niveau social, le rang et le statut ne pouvaient être contestés. Or, puisqu'il s'agit ici d'interroger le caractère élitair de formes sociales plus ambiguës, il convient de mener une analyse critique des outils permettant de restituer les niveaux sociaux, et éventuellement de déterminer la place hiérarchique des sites dans des réseaux plus larges. L'examen critique consiste en premier lieu à interroger les ressorts de l'archéologie permettant de s'emparer des critères de définition des élites pour les traduire en critères matériels d'identification. C'est ensuite la nature des différents critères, distingués en deux ensembles d'estimateurs, qui est passée au crible. D'une part, les estimateurs morphologiques et topographiques qui permettent d'envisager la diversité des types d'habitat et des sites élitaires ; d'autre part, les estimateurs liés à la culture matérielle qui permettent d'envisager plus précisément les manières de vivre et de consommer, révélatrices des capacités et aspirations des groupes étudiés.

Des critères matériels relativisés

Les critères de définition des élites, tels qu'ils ont été discutés plus haut dans cet exposé (chapitre I.1), sont ceux issus de l'analyse sociologique et historique. Naissance et hérédité, reconnaissance d'autrui et appartenance à des réseaux, accumulation des richesses et des fortunes, culture, savoir et éducation sont les principaux critères d'analyse invoqués. Ils doivent fonctionner comme des pistes de réflexion pour l'archéologue, nécessairement condamné par sa source à ne pouvoir interroger qu'une partie d'entre eux, et apporter des réponses à une part limitée de ce premier échantillon. C'est donc une saumure qu'il faut faire bouillir et réduire afin de livrer aux questions archéologiques la part solide d'un matériau ignigène dont il est impossible d'éprouver la part évaporée. Il s'agit d'une analyse en entonnoir, au terme de laquelle on conserve le substantifique sel qui doit fonder l'analyse de critères d'identification, sur la base de données matérielles partiellement conservées. Nous avons à passer du matériel à l'immatériel et devons admettre que nous ne travaillons qu'à partir de la partie émergée de l'iceberg (Olivier 2008). Des critères d'identification des sites élitaires ont été réévalués à l'aune des travaux récents, profitant de l'affinement des problématiques et de l'essor de certains champs disciplinaires, en particulier ceux de l'archéobotanique. La découverte, ces dernières décennies, d'habitats élitaires adoptant des formes divergentes par rapport aux modèles classiques et non documentés par les textes, a fait bouger les lignes et ouvert des perspectives nouvelles. Elle a invité à raisonner ou relativiser l'utilisation d'outils anciens ou à forger de nouveaux outils, appliqués à l'ensemble des sites ruraux et non plus seulement aux sites manifestement élitaires. Déjà largement cités, les travaux de Joëlle Burnouf (Burnouf 2007), Anne Nissen (Nissen 2011), Luc Bourgeois (Bourgeois 2008, 2009), Christopher Loveluck (Loveluck 2011) ou Emilie Cavanna (Cavanna 2006, 2012) ont participé à cet élan. Richesse des vestiges architecturaux et données mobilières sont aujourd'hui mobilisées à part égale avec les questions sur la fréquence ou la multiplication des activités spécialisées, sur le contrôle des ressources, de l'environnement, mais aussi du territoire social qui implique droits et main-d'œuvre. L'espace et le milieu sont devenus des critères à part entière des réflexions sur les pratiques spatiales des élites à différentes échelles et sur leurs choix d'exploitation (Burnouf 2007). Plus largement, on cherche aujourd'hui à mesurer l'impact des groupes élitaires sur les milieux, et le degré de planification et de transformation des espaces et des milieux investis. Cela n'est possible que grâce aux changements d'échelles, aux analyses multiscalaires et au développement large des archéologies environnementales.

Dans un autre ordre d'idée, on relativise aujourd'hui beaucoup plus les questions inhérentes aux affichages ostentatoires au moment des funérailles, et le surinvestissement symbolique des dépôts d'objets accompagnant les défunts. Ces mobiliers sont porteurs de discours qu'il faut pouvoir démêler avant d'en faire des indicateurs des niveaux de vie réels de groupes élitaires (Nissen 2010b, 2011; De Longueville 2007). Ces interrogations accompagnent nécessairement celles sur « l'appropriation du sacré » (Burnouf 2007). Le lien physique ou symbolique avec l'oratoire, l'église, le cimetière paroissial est lu depuis longtemps comme un attribut des élites. La nouveauté, mue par les découvertes des dernières décennies, réside dans la déclinaison de ce critère à des échelles sociales moins élevées. L'oratoire familial, le monastère, l'église ou l'espace funéraire sont également réévalués au diapason des sociétés rurales. Architectures plus modestes, ensembles moins manifestes, sont les expressions et affichages privilégiés tout aussi porteurs de sens, de groupes élitaires ruraux (Nissen 2015).

Les questions de culture matérielle et de richesses mobilières ont également été soumises à de nouveaux éclairages, en même temps qu'était relativisée la notion de « *high status settlements* ». Si des sites ruraux apparemment modestes peuvent être qualifiés de sites privilégiés ou élitaires, c'est que l'ostentation et les marqueurs du luxe ne peuvent y être considérés comme les critères d'identification centraux. La découverte de sites pauvres en mobilier invite à Saint-Rimay, Sorigny ou Saint-Pathus, à interroger les pratiques relatives à la gestion des déchets. Économie du recyclage et gestion raisonnée des espaces

à vivre accompagnent aujourd'hui les réflexions des archéologues qui ne peuvent plus envisager les périodes médiévales et modernes comme un temps d'accumulation déraisonnée des déchets. Les sites élitaires sans mobilier invitent à se questionner avec la plus grande rigueur sur les pratiques de rejets, de dépôts et de réemploi en ne considérant le gaspillage, les consommations excessives et ostentatoires, y compris pour les élites de rang élevé, que comme des temps spécifiques de la vie des élites, adaptés aux banquets, cérémonies ou repas somptuaires. L'investissement, voire le surinvestissement, est tout autant symbolique que matériel. Ces questions rassemblées par L. Bourgeois sous le terme de « taphonomie de la distinction » sont essentielles. Elles déterminent notre capacité à contraster nos lectures des sociétés médiévales et modernes en envisageant la complexité des groupes de statuts, la diversité des rapports au rejeté, au gâché, à l'intérieur des élites, mais aussi les représentations mentales collectives, nécessairement hétérogènes, sur la notion de luxe, de consommation, de gaspillage (Bourgeois 2008). L'évolution de la gestion des déchets sur les sites d'Andone et de Flixborough est à cet égard révélatrice de la mobilité des pratiques (cf. Chapitre III.3.2).

Critères de hiérarchisation et grilles d'analyse

Pour terminer ce chapitre et en attendant la discussion qui suivra la présentation des études de cas et des sites de comparaison, il nous paraît important de nous intéresser plus précisément à quelques grilles de lecture proposées en matière de critères d'identification des sites élitaires, parfois également présentées comme des critères de hiérarchisation. Elles ne peuvent être envisagées comme une liste de critères exhaustifs, mais constituent plutôt des pistes d'examen dont il nous appartiendra de faire l'analyse critique ultérieurement dans ce travail (Fig.1).

Deux expériences concernent la période antique et sont surtout concentrées sur les formes de l'habitat à partir de données de prospection (Bertoncello, Gandini 2005, Ouzoulias 2010). Les deux expériences suivantes concernent plus spécifiquement le premier Moyen Âge, à partir de données fouillées (Peytreman 2013, Bourgeois 2008, 2009).

L'analyse sur des critères essentiellement morphologiques et topographiques des établissements antiques du Berry a déjà été évoquée (chap.I.2.1) (Bertoncello, Gandini 2005). Elle offre des critères pertinents (plan, superficie, nombre de bâtiments, modes de construction, clôture) qui sont davantage pensés comme des indicateurs de hiérarchisation des sites entre eux que comme une analyse qualitative des critères pris individuellement. Soixante-et-onze sites ont été passés au crible, mais il s'agit dans la plupart des cas de données issues d'inventaires/prospections. Les meilleurs estimateurs apparaissent être :

1. la superficie totale de l'établissement
2. le plan du site
3. le nombre de bâtiments (la multiplication des pièces de l'organisation spatiale interne du bâtiment résidentiel ne ressort pas comme un critère pertinent)
4. La présence et le nombre de clôtures caractérisant l'organisation de l'établissement
5. La composition des assemblages de mobilier (diversité des types) montrant un bon niveau de corrélation avec le classement sur des critères morphologiques

Pierre Ouzoulias a mené une expérience similaire sur les établissements antiques de la Plaine-de-France. Il s'agit d'un échantillon plus modeste d'une petite vingtaine de sites, mais généralement fouillés au moins partiellement (Ouzoulias 2010). Il tente ici une hiérarchisation en cinq rangs d'habitats qui tient compte de la qualité des constructions et s'établit sur les critères morphologiques.

Du bas au haut de l'échelle, on trouve :

6. Les établissements de tailles très réduites comprenant un ou deux bâtiments en matériaux périssables
7. Les établissements présentant au moins un bâtiment construit en dur
8. Les établissements où l'on observe une partition entre pars urbana et pars rustica
9. Les établissements où se développent deux ailes de bâtiments dans la pars rustica et donc une multiplication et une organisation accrue des unités agricoles bâties
10. Les établissements comprenant un ensemble thermal

Ces critères s'attachent à hiérarchiser l'ensemble des établissements ruraux, sans faire explicitement de distinction avec les sites élitaires. Les deux premiers rangs ne caractérisent donc pas spécifiquement les moyens d'identification des habitats privilégiés. Dans ces deux cas, le caractère combinatoire, voire cumulatif, de ces critères fonctionne comme autant d'outils de hiérarchisation. Les occurrences d'ensembles thermaux ne sont évidemment pertinentes, dans notre enquête, que pour les établissements de l'Antiquité tardive, mais pourraient être rapprochées d'autres indices évoqués par Anne Nissen ou Christopher Loveluck concernant la persistance au début du premier Moyen Âge et jusqu'au VII^e siècle des signes matériels de *Romanitas* (Loveluck 2011, Nissen 2011).

Dans un article récent de la revue *Ruralia* dédiée à la hiérarchisation sociale et économique des établissements ruraux, Edith Peytremann a entrepris, à partir d'un échantillon d'une vingtaine de sites fouillés dans une large moitié nord de la France³, de proposer un tableau récapitulatif des critères caractérisant les habitats élitaires entre le VI^e et le XI^e siècle (Klápště 2013, Peytremann 2013). Le séquençage chronologique se découpe en trois périodes: le VI^e-VII^e; le milieu VII^e-fin VIII^e; le IX^e-XI^e siècle. Les critères d'identification listés ne sont pas, à proprement parler, envisagés comme des outils de hiérarchisation et l'auteur, sans doute consciente des limites de l'exercice, n'en propose d'ailleurs pas. L'examen des sites se fonde sur une liste de critères empruntés notamment aux travaux et réflexions d'Anne Nissen (Nissen 2003), de Luc Bourgeois (Bourgeois 2006), de François Gentili et Alain Valais (Gentili, Valais 2007) ou de Vincent Hincker (Hincker 2007) :

- Superficie occupée par la zone résidentielle
- Superficie de la cour
- Nombre de bâtiments
- Enclos (fossé, palissade), complexité des systèmes d'enclos
- Sépultures à proximité
- Lieu de culte ou bâtiment religieux proche
- Infrastructure de transformation de matière agricole
- Activités artisanales
- Aire de stockage/forte capacité de stockage
- Bâtiment remarquable
- Mobilier remarquable
- Faune remarquable
- Végétation remarquable
- Localisation près d'un axe de circulation

À ces critères s'ajoutent la précision du contexte topographique et celle chronologique du

3 Sites de Pouthumé (Vienne), Biéville-Beuville (Calvados); Delle (Territoire-de-Belfort); Pratz (Jura); Serris (Seine-et-Marne); Prény (Meurthe-et-Moselle); Saint-Pathus (Seine-et-Marne), Ingré (Loiret), Sorigny (Indre-et-Loire); Juvigny (Marne), Ostheim (Haut-Rhin), Saran (Loiret); Distré (Maine-et-Loire), Longueil Sainte-Marie (Oise); La Grande Paroisse (Seine-et-Marne); Villiers-le-Sec (Val-d'Oise); Saint-Rimay (Loir-et-Cher), Combles (Somme), Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), Méaulte (Somme).

caractère *ex-nihilo* ou *ex-aliquo*⁴ de l'habitat. À l'issue de l'examen final, l'auteur ne retient qu'une partie des critères dont elle a observé la pertinence, la répétition sur la majorité des sites étudiés (éléments en italique dans la liste ci-dessus). La superficie de la cour des sites observés n'est jamais inférieure à 400 m² et peut dépasser 800 m². La présence d'une tour est ajoutée aux critères de caractérisation pour la phase IX^e-XI^e siècle. Les occurrences d'oratoires ou sites religieux, ainsi que les activités artisanales et les capacités de stockage sont distingués comme des critères en attente de validation, sans doute par la multiplication des occurrences et des découvertes à venir.

La dernière proposition étudiée est celle livrée par Luc Bourgeois à l'issue de l'étude du *castrum* d'Andone (Bourgeois 2009). À partir des données collectées et exploitées sur ce site appartenant à la catégorie des sites élitaires de rang élevé, Luc Bourgeois a proposé de classer ses critères selon plusieurs approches qualitatives, quantitatives et fonctionnelles, à partir desquelles se dessinent les dynamiques de l'habitat élitare. L'auteur a concentré cette synthèse des critères de distinction aux éléments mobiliers auxquels il adresse une grande finesse d'analyse et une pondération argumentée de la valeur de ces estimateurs. Les approches ont largement été conditionnées par des analyses spatiales permettant de distinguer les espaces résidentiels stricts, des espaces plus polyvalents. Elles tiennent également compte du fait que les données rassemblées sont l'accumulation des vestiges de plusieurs générations, voire de plusieurs élites successives, aux modes et niveaux de vie potentiellement divergents. Cette démarche tri-dimensionnelle est sans doute celle qui permet de faire le meilleur profit des indices recueillis, notamment en neutralisant l'idée que la présence des objets dits « élitaires » suffirait « à déterminer le statut d'un site et de son possesseur » (Bourgeois 2009, p.503). Les critères de distinction, observés à Andone, sont classés en trois catégories:

- Les témoins absents des habitats de statut inférieur (approche qualitative): Armes de guerre offensives/défensives; Armes de chasse; Rapaces probablement affaiblis; Trompes d'appel; Jeux d'échecs et de trictrac; Instruments de musique; Mortiers de pierre; Vases glaçurés à becs multiples; Vaisselle à boire en verre; Animaux domestiques ou semi sauvages (présence du paon); Variété des mammifères sauvages (au moins 10 taxons); Variétés des oiseaux sauvages (29 taxons); types d'oiseaux sauvages très appréciés : cigognes, hérons cendrés; Poissons très appréciés (esturgeons); Présence d'un taxon de fleur exogène (probablement lis de mer); Forge (armes de trait, maréchaleries...); Travail de l'os et du bois de cerf, éléments d'arbalète, pièces de jeux...; Objets exogènes confectionnés dans des matériaux de faible valeur; Verre à vitre.
- les témoins communs à tous les sites mais présents dans des proportions particulières (approche quantitative). Abondance du mobilier équestre, indices d'un entretien sur place; Pourcentage d'animaux sauvages (près de 4%); Part de la venaison (jusqu'à 4%); Fort pourcentage du porc (67% en NR); Fort pourcentage de la vaisselle glaçurée/peinte (jusqu'à 4,22 % en NMI et 2,40 % en NMD); Variété de l'approvisionnement céramique (nombre de groupes techniques:10; nombre de pâtes : 36); Abondance de coffres et coffrets , de la serrurerie; Abondance des lampes.
- Les usages différenciés pouvant marquer des attitudes propres aux élites (approche fonctionnelle) : Élevage bovin plus fortement tourné vers la production de viande; Production plus massive de déchets ; Précocité des transferts culturels et technologiques (arbalètes, verres potassique, jeu d'échec, dernières innovations en matière d'équitation...

4 Proposition de néologisme littéralement : « à partir de quelque part ».



Le panorama dressé ici s'est voulu diachronique et a tenté d'examiner la variabilité du degré d'investissement de la notion d'élite par les archéologues, ainsi que les divergences et convergences des manières de caractériser et interroger les lieux de pouvoir en contexte rural, en particulier ceux qui regroupés sous le vocable d'établissements agricoles, participent pleinement aux dynamiques de l'économie rurale.

De la Protohistoire à la période médiévale en passant par l'Antiquité, il a surtout été question d'observer les échelles et les outils choisis par différents courants pour interroger les sites élitaires et la manière de les hiérarchiser. Ce premier examen d'expériences archéologiques diverses et inégales a nourri la construction d'une première grille d'analyse rassemblant les critères matériels de caractérisation les plus souvent sollicités.

L'archéologie a elle aussi opéré une forme de révolution, ces quinze dernières années, en élargissant la définition des sites élitaires à des contextes ruraux moins manifestes. La multitude des sites fouillés ces dernières décennies et l'abondance des données matérielles ont obligé à déplacer les contours du sujet élitare, autrefois réservé aux seules élites au pouvoir. La diversité révélée des formes de l'habitat a forcé un changement des critères d'identification et de caractérisation des sites élitaires.

Pour ce faire, il a fallu s'émanciper des pesanteurs historiographiques et sémantiques, notamment portées par les antiquisants et les médiévistes, se confronter à des changements d'échelles d'analyse, tant spatiale que sociale ou chronologique. L'interdisciplinarité, la lecture sur la longue durée ont encouragé de profondes réinterrogations de la notion de lieux de pouvoir en milieu rural pour intégrer au champ d'enquête des formes moins manifestes, plus ambivalentes de l'expression matérielle de la distinction sociale.

Ce parcours historiographique montre que l'archéologie est entrée dans une phase de construction nouvelle d'estimateurs interdisciplinaires où le milieu et l'espace rural sont examinés comme ressources et supports de la fortune et de la distinction sociale.

Le corpus de sites rassemblés dans le cadre de ce travail a donc pour but de confronter cette grille d'analyse à des expressions élitaires très diverses, tant chronologiquement que matériellement. Nous souhaitons mesurer à travers ces études de cas et ces sites de comparaison la manière dont le renouvellement des problématiques et des échelles d'analyse permet ou non de dégager des critères et estimateurs renouvelés. *In fine*, il s'agit bien de déterminer, à partir de l'analyse de ce corpus, si l'analyse archéologique est capable de faire émerger des signatures matérielles propres aux élites rurales ordinaires.

I.3 - Un corpus des sites élitaires hétérogène : construction et critique d'un échantillon diachronique

Le présent chapitre entend préciser les contours et périmètres méthodologiques de l'étude et éclairer les choix et les ambitions de ce travail en s'intéressant à la qualité du corpus sélectionné. Une première partie se concentre plus spécifiquement sur la qualité des études de cas et sites de comparaison et permet d'explicitier les choix qui ont présidés à la définition du cadre géographique et typologique, avant de s'attacher à justifier le choix chronologique de la longue durée comme angle d'analyse des pratiques élitaires. Une seconde partie interroge la pertinence et la représentativité des échantillons archéologiques, en fonction des conditions de collecte et d'exploitation des données. L'examen critique de la documentation, qui tend à mieux mesurer l'épaisseur des filtres méthodologiques et à mieux définir les limites de la documentation mobilisée, permet de discuter les conditions d'élaboration des interprétations dans une démarche nécessairement interdisciplinaire afin de gérer les incertitudes interprétatives.

I.3.1 - Rassembler les outils de comparaison, élaborer un corpus à même de saisir les marqueurs évolutifs des élites

Le corpus de sites sur lequel est fondé l'ensemble du travail de recherche est un ensemble mixte, qui peut paraître bien disparate. Trois études de cas, issues d'une quinzaine d'années d'archéologie préventive, sont associées à dix-huit sites de comparaison dans une vaste réflexion sur la caractérisation des sites élitaires ruraux. Cet attelage, bien qu'imparfait, a permis de rassembler des exemples de nature suffisamment variés, tant matériellement que chronologiquement, pour permettre d'interroger la diversité des formes de l'habitat élitair sur la longue durée. Dix-huit des vingt-et-un sites sélectionnés sont issus du contexte préventif. Seuls les sites de Louvres-en-Parisis, Villejoubert (Andone) et Flixborough correspondent à des opérations programmées (Fig.2, 3).

a - Etudes de cas franciliens ou l'identification opportuniste des élites rurales

L'essentiel de ce travail est adossé à la réflexion menée sur l'identification des élites à travers trois études de cas, sites fouillés en contexte préventif et dont il m'a été donné d'assurer l'exploitation scientifique. Ces expériences successives ont largement contribué à forger de sérieuses interrogations sur la notion d'habitat élitair. Ces trois opérations de fouille ont été l'occasion de tester, de manière plus ou moins consciente d'ailleurs, une grille d'analyse et de réflexion, sur des sites très divers où la problématique élitair n'était pas nécessairement au cœur des questions préalablement posées aux sites (Fig.4, Fig.5).

- Des élites manifestes et des élites ambiguës

Devant ces objets au caractère élitair plus ou moins ambigu, le champ chronologique et thématique s'est élargi pour chercher les marqueurs de l'identification des comportements élitaires sur des sites très variés. De l'Antiquité tardive à la fin de la période moderne, l'habitat des élites a été envisagé indépendamment du caractère fortifié ou fossoyé pour conquérir des espaces sociaux plus neutres sur des formes d'habitat très différentes où les caractères élitaires se manifestaient par des signaux plus discrets. Le caractère aléatoire, souvent reproché à l'archéologie préventive comme facteur d'incapacité à construire une recherche, a ici été le moteur d'un renversement des attendus et celui du renouvellement des questionnements adaptés à des objets notionnels moins manifestes.

Le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine appartient à la catégorie évidente des habitats d'élite. Prescrit, puis fouillé en 2004, il a suscité dès le diagnostic un vif intérêt en raison surtout de la présence d'un important fossé périphérique qui permettait d'augurer l'existence d'une « maison forte », concept dont nous nous sommes déjà efforcés de montrer la faiblesse comme outil pour l'archéologie (cf. Intra chapitre I. 2.2). L'établissement incarnait un formidable gisement, à la forme bien connue (le dernier ayant été fouillé en Île-de-France en 1999 à Roissy-en-France) susceptible de faire la démonstration du concept de maison forte. De création relativement récente (1506), le site et ses témoignages matériels, ont toutefois livré des réalités sociales multiples et complexes (Hurard, Franzini 2006, 2012c). Bien plus qu'une adoption du modèle, cette expérience fut l'occasion d'aiguiser les outils d'une déconstruction, d'une remise à plat du concept de site élitare et d'élite rurale vue par l'archéologie. Ce travail ne s'est pas fait sans une rigoureuse mobilisation et confrontation de l'ensemble des documentations disponibles et d'une large interdisciplinarité, sur lesquels nous reviendrons. L'expérience de Varennes fut le moment de se débarrasser des oripeaux et des ornements trompeurs – ceux de la fortification de terre – qui entravèrent pendant toute la maîtrise et le DEA, une véritable réflexion ouverte sur l'habitat des élites rurales. L'exploitation des données de la « Ferme du Colombier » a permis de documenter les pratiques sociales de plusieurs petites élites interdépendantes entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Le site des « Petits Ormes » de Saint-Pathus n'a évidemment pas été abordé de la même manière et aucune des formes d'occupation n'a jamais été appréhendée au départ comme un site élitare. Le diagnostic avait livré une succession d'occupation s'étendant du Néolithique à la période moderne. La densité des structures, toutes périodes confondues, fut le signal de l'acte prescripteur. La focale s'est portée sur les vestiges antiques et sur ceux du premier Moyen Âge, les données matérielles étant de loin les plus visibles, apparemment les plus nombreuses. L'habitat antique n'a pas été perçu d'emblée comme un établissement de grande envergure – les bâtiments et les thermes n'ayant pas été identifiés au moment du diagnostic – pas plus que l'enclos réservé du premier Moyen Âge et ses grands bâtiments. Les interrogations sur la nature des occupations et leur interprétation ont donc suivi le fil de l'exploration archéologique, puis poursuivi dans le cadre de la post-fouille. La fouille des « Petits Ormes » a donc été l'occasion d'interroger les critères d'identification de l'habitat élitare rural à partir d'un échantillon complexe, où les signaux étaient *a priori* latents. Qu'il s'agisse de l'établissement de la fin de l'Antiquité ou de celui de la fin du premier Moyen Âge, aucune des deux occupations ne correspondaient aux canons des sites élitaires pour les périodes respectives. L'étude de cas nous a forcé à une forme de hors-piste intellectuel. Il nous faut bien avouer que la connaissance superficielle des contextes sociaux et économiques de la fin de l'Antiquité a sans doute favorisé une lecture neuve et relativement détachée des paradigmes sur l'exploitation rurale antique. Cette faiblesse du cadre conceptuel nous a invité à un enregistrement encore plus rigoureux qu'il ne l'était pour les périodes que nous pensions maîtriser, ainsi qu'à une extrême vigilance sur les modèles interprétatifs (Hurard 2011b). Le site des « Petits Ormes » constitue un exemple rare et diachronique sur les modalités de successions de plusieurs habitats élitaires intermédiaires entre la fin de l'Antiquité tardive et la fin du premier Moyen Âge. La fouille a livré les vestiges de plusieurs formes de groupes élitaires ruraux s'étendant du III^e au XVIII^e siècle. Les élites de la fin de l'Antiquité sont matérialisées par un établissement agricole de très grande taille (deux hectares) qui se développe dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Une importante ferme se distingue par des dimensions et une morphologie inhabituelles. L'ensemble du mobilier, les choix d'exploitation et de consommation, la présence d'un petit balnéaire privé montrent clairement le statut privilégié de cet établissement et de ses occupants. Dès sa création au III^e siècle, l'établissement se singularise en outre par la présence de nombreux indicateurs matériels d'une coexistence de pratiques culturelles de tradition romaine et de tradition exogène. La présence d'artefacts et pratiques atypiques (céramique de la vallée de l'*Eifel*, fer de lance, consommation de cheval et dépôts animaux/humains...) posent la question de l'origine de cette élite locale. Plus largement, ils questionnent les processus

d'intégration à la culture gallo-romaine et d'assimilation aux élites locales. La deuxième matérialisation élitaires correspond à la phase VIII^e–XI^e siècle. La forme d'occupation qui se met en place à la fin du VIII^e ou dans le courant du IX^e siècle est un espace réservé, enclos, au sein duquel sont aménagés deux bâtiments aux plans et dimensions atypiques (180 et 300 m²). Accès restreint et contraint, verre à vitre et absence de contextes de consommation classique, de structures artisanales, semblent indiquer une fonction et un statut particulier à cet établissement dont le terminus *ante quem* est attribué au début du XI^e siècle. Enfin, la période moderne livre le témoignage unique d'une faisanderie, élevage d'oiseaux destinés à la chasse à tir, qui matérialise de manière indirecte, les pratiques cynégétiques des élites modernes et leur impact sur la transformation de l'espace rural, aussi bien d'un point de vue matériel qu'écologique (Hurard, Dufour 2008).

Nous avons également choisi de mobiliser comme étude de cas, socle à la réflexion, le site du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye (Hurard et alii 2015). Le camp de préparation des troupes de Louis XIV à la guerre de siège n'alimente pas directement les problématiques sur la caractérisation des élites rurales, n'étant pas au sens strict un habitat rural. La fouille de vingt-huit hectares a néanmoins constitué un formidable échantillon méthodologique pour interroger les critères d'identification et de caractérisation des différents groupes sociaux présents au sein des armées royales. Les deux camps partiellement fouillés ont livré des données inédites sur la « société des gens de guerre » de la fin du XVII^e siècle. Fortement hiérarchisé, mue par la concurrence des hiérarchies nobiliaires et militaires, ce microcosme de la société d'Ancien Régime a d'emblée été envisagé comme un laboratoire des pratiques de distinction sociale. Les interrogations sur les critères de définition des niveaux sociaux et éventuellement des statuts ont été portées par une riche culture matérielle et la matérialisation des manières différenciées de camper. Le site offre des outils pertinents sur la caractérisation des estimateurs archéologiques tant dans les formes de l'habitat que dans les pratiques de consommation. Les raisonnements mis en œuvre lors de l'étude de ce site sont étroitement liés à la réflexion menée sur les pratiques de distinction sociale dans un univers clos fonctionnant sur une fourchette chronologique extrêmement courte (1669-1671). La réflexion menée sur le « Fort Saint-Sébastien » a surtout été l'occasion de tester les limites des différentes documentations et des interprétations en matière d'élite.

Comme à chaque fois sur ce type d'opération où le matériau est finalement aléatoire et correspond rarement aux attendus de départ, il convient d'adapter et d'ajuster les questionnements au fur et à mesure de l'exploration et de l'exploitation. Que le site s'impose ou pas comme élitaires dès le début de la fouille, les trois études de cas ont en commun, malgré la grande disparité chronologique et matérielle, d'avoir livré des témoignages élitaires ambigus, qui ne correspondaient pas de prime abord aux codes de représentation des élites. Plus que la notion d'élite, c'est celle de pratique de distinction qui a souvent permis d'interroger les ensembles et les mécanismes d'expression du niveau et de la distanciation sociale.

- *Habitat dispersé de grandes surfaces et sites élitaires*

Ces sites, interrogés de manière opportuniste au bénéfice de l'exercice préventif, présentent à notre avis un biais certain, jouant en faveur de la reconnaissance de ces critères élitaires : celui de la surface des sites appréhendés (La taille très exceptionnelle du site de Saint-Germain pris dans sa totalité – cent quatre-vingt-douze hectares pour le second ouvrage et sa nature particulière ne permettent pas de l'inclure dans le raisonnement). Les deux occupations rurales de Varennes et Saint-Pathus correspondent à des sites de grandes surfaces. Ils ont été appréhendés en grande partie ou dans leur totalité grâce aux grands décapages archéologiques (dix-sept hectares à Varennes, cinq hectares à Saint-Pathus) et ont livré deux unités morphologiquement cohérentes représentant plus de deux hectares à Saint-Pathus et près de quatre hectares à Varennes, si l'on inclut l'enclos parcellaire complet. Ces ensembles captés dans leur entièreté sont de nature à matérialiser l'emprise foncière et sociale d'élites locales ou régionales, tirant directement ou indirectement

tement profit de la terre. À Varennes, la nature du projet d'aménagement (l'extraction de granulats sableux en carrière) a encouragé un décapage exhaustif des surfaces soumises au risque et a permis la mise au jour de trois sites protohistorique, antique et moderne. Nul doute que sans cette obligation, les réseaux parcellaires et drainants de l'occupation n'auraient pas été poursuivis et que les investigations se seraient limitées à la plate-forme de la ferme, soit moins de 4000 m². Le type d'aménagement a donc favorisé le changement d'échelle de lecture. À Saint-Pathus en revanche, la prescription a été limitée aux zones de plus fortes densités de vestiges. Sur un diagnostic initial de dix hectares, seuls cinq ont été livrés à la fouille. Un certain nombre d'interprétations est donc limité par le défaut de connaissance de l'extension complète, notamment des occupations médiévales, mais aussi du phénomène de dépôts de restes animaux en fosse dans un contexte que l'on suppose rituel (cf. chapitre III.3.2 c). L'assiette surfacique des habitats, la densité des vestiges et la reconnaissance de certains éléments morphologiques (notamment les fossés) ont favorisé leur sélection pour la prescription de fouille. L'assiette surfacique prédestinait à elle seule l'interprétation de ces habitats dans la catégorie élitare.

Il ne s'agit pas ici de faire l'amalgame entre sites de grandes surfaces et élites – on sait que de petits sites d'habitat peuvent aussi être l'expression des élites de rangs élevés (Nissen 2011) – mais bien d'insister sur le fait que la politique de prescription archéologique et les choix qui sont fait dans un contexte politique et économique contraint, favorise une sélection des sites les plus grands, les plus denses et les plus manifestes du point de vue matériel ou les mieux conservés, y compris en matière d'emprise foncière, et resserrent donc mécaniquement la sélection sur les sites socialement les plus privilégiés. Ce processus contribue ainsi depuis quelques années à donner l'impression que l'archéologie de l'habitat rural n'est plus qu'élitaire. De manière générale et pour l'ensemble des périodes, sont privilégiées les occupations riches, denses, de grande ampleur. Le rare, l'inédit, le patent et le complet sont les indicateurs les plus forts. Le prisme est par conséquent souvent orienté sur l'habitat élitare, plutôt par exemple que sur l'habitat paysan, grand absent des politiques de prescriptions. En milieu rural, la taille et la nature des filtres choisis pour déterminer l'intérêt scientifique d'un site favorise l'enregistrement des sites élitaires, y compris de tailles et niveaux intermédiaires. Cette politique des grands décapages, qui connaît aujourd'hui une sérieuse décélération, a toutefois contribué à porter les questionnements sur d'autres formes d'habitat et plus généralement d'occupations que celles traditionnellement admises dans la catégorie des sites élitaires, notamment en raison du caractère aléatoire inhérent à l'archéologie préventive qui a confronté l'archéologue à des formes et objets inusités. Pour les trois études de cas, elle a également eu l'immense avantage d'imposer un changement d'échelle de lecture, qui entraîne à son tour un changement des manières de raisonner les données, leur représentativité et leur mise en perspective. Comme l'avait résumé Gérard Chouquer : « lorsque l'on change d'échelle, on change d'objet » (Chouquer 2003b, 2007, Catteddu 2012, p.60).

b - des sites de comparaison disparates: le choix des contrastes

Le corpus de sites formés pour construire la comparaison avec les études de cas, est un échantillon disparate et hétéroclite du point de vue géographique, typologique que chronologique. Dix-huit sites ont été sélectionnés au gré des opportunités, des échanges et des lectures afin de constituer un corpus fondé sur la diversité des formes d'habitat élitare. Ce corpus a également pour ambition d'être suffisamment représentatif de la diversité sociale dont nous cherchons à explorer les limites les plus basses.

- Centre, marges et périphéries du Bassin Parisien

La zone géographique concernée par le présent travail n'est pas une entité cohérente du point de vue territorial ou historique. Il ne s'agit aucunement d'une étude à caractère régional. Le champ spatial de l'étude a néanmoins été globalement calé sur l'accepta-

tion géologique de l'entité Bassin Parisien, vaste bassin sédimentaire, comprenant une large moitié nord de la France, et dont l'Île-de-France constitue le centre, notamment en raison de la confluence de plusieurs grands réseaux fluviaux (Seine, Oise, Marne, puis Mauldre, Bièvre, Orge, Yvette, Essonne, Grand Morin, Ourcq). Le Bassin Parisien comprend la totalité du bassin versant hydrographique de la Seine et de plusieurs fleuves côtiers dont la Somme. Il intègre également une partie du bassin de la Loire et la partie amont des bassins de la Meuse et de la Moselle. Du point de vue territorial, il s'agit donc d'un vaste bassin réunissant Île-de-France, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Pays-de-la-Loire, et Normandie.

Dix-neuf sites du corpus s'inscrivent dans cette géographie. Neuf sites sont franciliens, si l'on inclut les études de cas de Varennes, Saint-Pathus et Saint-Germain-en-Laye et constituent le noyau principal du corpus (Fig.2 et 3).

- Varennes -sur-Seine - la « Ferme du Colombier » (Seine-et-Marne)
- Saint-Pathus - les « Petits Ormes » (Seine-et-Marne)
- Moissy-Cramayel, « Chanteloup »(Seine-et-Marne)
- Serris - « Les Ruelles » - (Seine-et-Marne)
- Saint-Germain - le « Fort Saint-Sébastien » (Yvelines)
- Palaiseau - « La Troche » - (Essonne)
- Louvres-en-Parisis - « Château d'Orville » (Val-d'Oise)
- Roissy - « le Château » - (Val-d'Oise)
- Rueil-Malmaison - « Rue Edeline » (Hauts-de-Seine)

Il aurait semblé logique, eu égard à mon expérience toute francilienne de l'archéologie, de limiter le choix des sites de comparaison à l'Île-de-France. Raisonner à l'échelle de ce territoire n'était pourtant pas simple. Si le corpus des sites potentiels est considérable, l'archéologie préventive de ces 20 dernières années ayant notamment permis de multiplier les découvertes, trop peu de sites médiévaux et modernes susceptibles de rentrer dans la catégorie, ont fait l'objet d'études approfondies ou de synthèse. C'est souvent le cas pour les sites mis au jour dans les années 1990 et au début des années 2000. Les données, quand elles sont disponibles sous forme de document final de synthèse ou de rapport final d'opération, ne sont pas toujours suffisamment exploitées sous l'angle élitare /hiérarchisation sociale, pour permettre une réflexion sur des critères fiables. En d'autres termes, le degré d'analyse des sites potentiellement élitaires est souvent trop superficiel. L'exploitation des données mériterait un retour approfondi vers l'analyse des données de base. Nous avons donc privilégié les sites où les responsables scientifiques avaient eux- même questionné le statut du site et celui de ses occupants et de manière plus large mener une réflexion sur les outils de la caractérisation des élites rurales. C'est le cas notamment du site d' « Orville », du site de Roissy-en-France ou de celui de Serris. Le site de la « rue Edeline » à Rueil-Malmaison était plus délicat à exploiter puisque l'échantillon fouillé relativement réduit, était également le fait d'une fouille relativement ancienne et pour laquelle l'emprise et les moyens avaient été limités. Les données recueillies et exploitées constituaient toutefois un assemblage pertinent, où la confrontation avec les sources d'archives avaient permis d'élargir les problématiques sur la caractérisation du site et son évolution. Les sites de Moissy-Cramayel et Palaiseau sont quant à eux le résultat de fouilles récentes pour lesquels les rapports d'opération n'étaient pas toujours totalement finalisés. Mais ils offraient de belles opportunités pour comparer les états antiques et médiévaux, notamment avec le site de Saint-Pathus. Les responsables de ces opérations ont répondu très positivement à la demande d'intégrer ces sites dans le corpus et ont très aimablement partagé leurs données.

Ces sites franciliens n'appartiennent pas à une entité spatiale, territoriale ou historique cohérente. Ils sont glanés en Plaine-de-France ou dans le Meldois (Louvres, Roissy, Saint-Pathus), sur le plateau de Saclay au sud-ouest (Palaiseau), celui de Melun -Sénart (Moissy-Cramayel) ou aux marges sud-est de la Bassée, frontière avec l'Yonne (Varennes). Ils regroupent donc des territoires variés (Plaine de France, Brie française, Gâtinais, Hu-

repoix, Bassée...) qui ont pu fonctionner aux périodes antiques et médiévales comme des entités économiques et culturelles aux différences marquées par des influences géographiques multiples. La justification historique d'un corpus francilien n'aurait de toute façon pas eu de sens puisque l'Île-de-France n'est pas une entité politique ou historique cohérente et monolithique. Née du domaine royal capétien au x^e siècle, elle n'a pas de limites fixes avant la fin de l'Ancien Régime.

Les sites franciliens ont ensuite été confrontés à des exemples plus périphériques pris en Picardie et en Champagne pour l'Est, en région Centre et Normandie pour l'Ouest.

- Longueil-Annel - « Le village » - (Oise)
- Verberie - La « Ferme d'Herneuse » - (Oise)
- Sainte-Marie-du Lac - Le « Château de la Cour » - (Marne)
- Vire - La « Ferme de la Ruaudière » (Calvados)
- Biéville-Beuville - « Le château » - (Calvados)
- Ingré - « Les Rousses » - (Loiret)
- Saint-Rimay - « Planchebrault » - (Loir-et-Cher)
- Sorigny- « Nétilly » - (Indre-et-Loire)
- Distré - « Les Murailles » - (Maine-et-Loire)

Une première catégorie de sites correspond à des exemples bien connus, largement exploités notamment dans des articles et publications de synthèse. Régulièrement mobilisés par les archéologues pour débattre des critères d'identification et de hiérarchisation des élites et des sites élitaires, ils constituent de bons jalons pour fonder la réflexion et faire appel à des références communes à la plupart des participants. C'est le cas de sites comme Ingré, Distré, Biéville-Beuville ou Sorigny, Saint-Rimay et Sainte-Marie-du-Lac dans une moindre mesure. À leurs côtés, d'autres sites mobilisés dans le cadre de cette étude, sont moins connus bien que souvent publiés – le site de Verberie a fait l'objet d'un article monographique. Longueil-Annel, Verberie, ou Vire incarnent des sites de moyenne envergure qui ne sont pas traditionnellement sollicités pour alimenter les réflexions sur l'habitat élitare, les données archéologiques paraissant incomplètes ou trop modestes pour constituer un échantillon fiable.

Nous nous sommes enfin autorisés à aller chercher en dehors des limites du Bassin Parisien trois sites de référence, aux caractéristiques élitaires incontestables constituant des jalons incontournables :

- Flixborough- « NorthConesby » - (Lincolshire - UK)
- Pineuilh - « La Mothe » - (Gironde)
- Villejoubert - « Le *castrum* d'Andone » - (Charente)

Ces trois sites n'entrent pas à proprement parler dans la catégorie des sites élitaires ordinaires. Ce n'est clairement pas le cas des sites de Flixborough et d'Andone, mais la qualité de l'analyse menée autour de ces occupations, le degré d'investissement dans les problématiques élitaires nous ont incités à les faire entrer dans le jeu de la réflexion, ne serait-ce qu'en vertu des aspects méthodologiques qu'ils permettraient d'aborder notamment sur le choix des estimateurs archéologiques.

- Un large spectre typologique et social

L'ensemble des sites de comparaison constitue une sélection tout à fait subjective qui, loin d'être exhaustive, doit toutefois permettre de représenter la diversité des formes de l'habitat élitare. Pour que l'assemblage puisse être le moins maladroit possible, il aura fallu rassembler des sites par ensembles typologiques et organiser une sélection sur la base de rapprochements typologiques et chronologiques, en particulier avec les deux sites de Saint-Pathus et Varennes, études de cas au cœur du sujet (Fig.3).

Pour la phase antique et la confrontation avec l'établissement agricole de Saint-Pathus qui se développe dans la seconde moitié du III^e siècle de notre ère, le choix n'a pas été simple. Il ne pouvait être question dans le cadre de ce travail d'opérer une synthèse sur les établissements antiques de type *villa*, le sujet trop complexe dépasse notre champ de compétences et les ambitions de ce travail. Force fut de constater que les exemples d'établissements antiques tardifs étaient peu nombreux et qu'à cette période, plus qu'au cours du Haut-Empire, les formes de l'habitat semblent beaucoup moins standardisées. En Plaine-de-France comme de manière générale en Île-de-France, les grands établissements aux organisations duales entre *pars rustica* et *pars urbana* sont moins fréquents et constituent sans doute à bien des égards une exception dans les manières d'occupation et d'exploitation des sols (Ouzoulias 2007, 2010). Pour la fourchette III^e-VI^e que couvre Saint-Pathus peu d'occurrences équivalentes sont recensées. Nous nous sommes donc autorisée à recourir à deux exemples plus anciens mais aux fortes concordances morphologiques et matérielles. Si les deux sites de Moissy-Cramayel et de Palaiseau ont retenu l'attention, c'est aussi en raison de la séquence chronologique couverte. Le site de Moissy-Cramayel matérialise une occupation qui, bien qu'apparaissant au I^{er} siècle de notre ère, s'étend dans la longue durée jusqu'au XII^e siècle. La lecture continue de l'évolution des formes d'occupation fournit un exemple particulièrement documenté des modalités de transformations d'un établissement agricole antique à une forme de village médiéval, habitat groupé autour d'un point convergent où se manifestent des caractéristiques élitaires. Sans prendre la même forme, ni suivre exactement les mêmes modalités qu'à Saint-Pathus, le site de Moissy-Cramayel offre néanmoins des parallèles intéressants à partir d'une fouille récente aux données abondantes et aux modes de collecte et d'exploitation concordants entre les deux équipes étaient à même de favoriser la pertinence des interrogations communes. Il s'agit également dans les deux cas, de fouilles de grandes surfaces ayant permis de mettre au jour des occupations denses et diachroniques.

Le site de « La Troche » à Palaiseau matérialise une durée d'occupation plus courte, s'étendant du I^{er} au III^e siècle de notre ère, qui paraît difficilement compatible avec celle de Saint-Pathus. Pourtant, le degré d'investissement architectural, la qualité des constructions, la présence de thermes privés très proches dans leurs dimensions de ceux mis en évidence sur les « Petits Ormes », nous a semblé offrir un contrepoint intéressant aux critères élitaires manifestes, autorisant à interroger pour Saint-Pathus la correspondance entre le caractère tardif de l'implantation et la souplesse plus grande prise par rapport au modèle de la *villa* bipartite. Le site de « La Troche » offre également l'exemple d'une occupation attribuée à la fin du premier Moyen Âge et qui se traduit comme à Moissy-Cramayel et Saint-Pathus par l'apparition autour du X^e-XI^e siècle d'enclos fossoyés dotés d'éléments bâtis. Bien que les signaux soient moindres à Palaiseau, et de fait plus difficiles à interpréter, il nous a semblé opportun d'intégrer cet exemple au spectre morphologique et social du corpus. Il questionne également les modalités de déplacement de l'habitat au sein d'un terroir donné. Ces deux exemples sont à même de nourrir les réflexions sur les critères de hiérarchisation entre ces différents types d'habitat inspirés d'un même modèle économique et social.

Afin de construire une large réflexion sur les sites élitaires du premier Moyen Âge, nous avons choisi de piocher dans la diversité des habitats élitaires identifiés, en intégrant à l'échantillon, des sites à cour comme Biéville-Beuville, Distré, Flixborough ou Serris et des sites à clos comme Saint-Rimay, Sorigny et Longueil-Annel. Ce dernier a fait l'objet d'un intérêt particulier porté sur la taille et la qualité du bâtiment présent dans l'enclos, rappelant pour la même fourchette chronologique ce qui a été mis en évidence à Saint-Pathus. Enfin, les sites fossoyés ont également été apportés au pot commun afin d'alimenter les réflexions sur la nature, la fonction et le statut de ces sites à fossé, dont on observe surtout la multiplication à la fin du premier Moyen Âge, et qui interroge par un large spectre de possibilités morphologiques et topographiques les usages et représentations de la distinction sociale. Le spectre est large puisqu'il s'étend des petits sites fossoyés où le(s) fossé(s) n'a aucune vertu défensive comme à Palaiseau ou Moissy-Cramayel, en

allant vers des formes plus manifestes où l'importance du fossé traduit une autre manière d'expression de la supériorité sociale, tels que les sites d'Ingré, de Louvres-en-Parisis ou de Pineuilh. Des sites les plus manifestes et les plus évidents aux sites ambigus, le corpus ainsi rassemblé a pour vocation de construire un échantillon contrasté afin de mettre en évidence les invariants et les divergences des différents types de sites, faire ressortir les mécanismes de résilience ou de transformations dans les manières d'exprimer la position sociale et l'autorité. Pour traiter des élites ordinaires, il nous fallait par contraste, inviter au débat des sites tel qu'Andone ou Serris où les élites reconnues sortaient clairement de l'ordinaire. *A contrario* des sites comme les occupations alto-médiévales de Palaiseau, de Moissy, faisant écho aux sites « pauvres » de Saint-Rimay ou Sorigny ont également été sollicités pour explorer les sites aux manifestations élitaires ambiguës.

Un certain nombre de sites sont enfin venus alimenter la comparaison avec le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine. Bien que moderne puisqu'implantée au début du XVI^e siècle, la forme d'habitat fossoyé, héritée de la période médiévale, a été l'occasion de mobiliser des exemples de comparaison dans un large Moyen Âge, sans se limiter strictement à la fin du second. Le recollement des occurrences et leur sélection étaient *a priori* plus évidents que pour les formes d'habitat précédemment cités, puisque l'habitat à plat fossoyé est un type largement répandu, plutôt bien identifié, au moins dans sa forme. La présence d'importants dispositifs fossoyés enserrant un habitat a donc été le dénominateur commun.

Notre choix s'est d'abord porté sur les quelques occurrences modernes, voire de création médiévale, alors répertoriées. Le site de Sainte-Marie-du-Lac (Marne), attribué aux XVI^e-XVII^e siècles, s'est donc admirablement prêté à la comparaison, d'autant plus que la fouille était quasiment contemporaine de celle de Varennes. Les échanges avec le responsable scientifique ont donc été fréquents.

Un ensemble de sites médiévaux aux chronologies diverses a ensuite été sélectionné en Île-de-France où plusieurs sites de premier intérêt ont fait l'objet de fouilles et d'exploitation plus ou moins approfondies. Le site d'« Orville » est caractérisé par une longue durée d'évolution des formes d'occupation. Ce n'est pas sa forme la plus tardive qui a soutenu son intégration au corpus, mais bien l'état intermédiaire entre les occupations alto-médiévales et le changement d'état et de statut dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Entre les deux, se développe une occupation mal identifiée, faute de données, mais qui semble bien correspondre à un habitat à plat fossoyé de dimensions raisonnables et caractérisant des élites rurales de niveau intermédiaire. L'évolution postérieure du site est liée aux circonstances politiques régionales et ne doit pas masquer ce que le site fut avant de devenir un enjeu des luttes franco-anglaises sur la route de Paris. Sur le site du château de Roissy-en-France, l'habitat à plat fossoyé matérialisant les élites rurales médiévales à partir du XII^e siècle révèle un autre type d'évolution d'un établissement rural et rustique à une maison de plaisance devenue résidence de prestige aux XVII^e -XVIII^e siècles. Dans les deux cas d'« Orville » et Roissy, l'état préliminaire ou intermédiaire, celui de l'habitat à plat fossoyé, marque un ancrage territorial et foncier qui se traduit dans la longue durée et donne à lire la mobilité des élites sur plusieurs siècles. Bien que ces deux derniers cas en porte la terminologie, on aura compris que c'est moins l'objet « château » qui nous intéresse ici que la genèse de transformations matérielles, architecturales et sociales, révélatrices de la diversité des situations et des parcours de ces sites élitaires, nés de formes beaucoup plus rustiques mais qui n'en demeurent pas moins l'expression de la puissance et de l'autorité dans un contexte donné.

Le site de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) offre un exemple remarquable de la longue durée des lieux de pouvoir, du premier Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. Établissement agricole, prévôté ou ferme seigneuriale, l'emprise foncière du site est durablement marquée jusqu'au XVIII^e siècle par un ensemble fossoyé implanté à la fin du premier Moyen Âge. Il semble que le site, né d'une fondation vraisemblablement mérovingienne (VI^e siècle), ait été l'expression d'une autre forme de pouvoir que familiale ou lignagère. Le site, en dépit d'une documentation plus lacunaire, représente un formidable potentiel, largement sous-estimé.

Plusieurs sites non fossoyés sont également venus alimenter les problématiques sur les établissements agricoles modernes, constituant d'opportuns pendants à la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine, en dépit de l'absence du signe de reconnaissance que constitue l'élément fossoyé. L'établissement rural de Verberie dit la « Ferme d'Herneuse » partage des caractéristiques communes avec les formes les plus tardives de l'occupation de Varennes et il nous intéressait de pouvoir réfléchir à la manière dont la faiblesse de la documentation conservée à Verberie pouvait constituer un biais pour les modèles interprétatifs, consciente qu'en l'absence du fossé, formidable banque de données environnementales, matérielles et stratigraphiques, la « Ferme du Colombier » aurait été rangé avec réticence dans la catégorie des habitats élitaires. Les occurrences d'établissements ruraux modernes rigoureusement étudiés sont suffisamment rares pour que la fouille de la « Ferme de la Ruaudière » à Vire (Calvados) ait constitué une alléchante étude de cas à intégrer à l'échantillon. Elle offre un contrepoint intéressant sur les modalités d'évolution d'un site d'exploitation à l'économie tournée vers la production des produits laitiers et de l'élevage. C'est donc le rapport entre le type d'activité économique et les mécanismes d'ascension sociale d'une notabilité rurale en mouvement du XV^e au XVIII^e siècle qui nous intéressait particulièrement.

C - La longue durée des pratiques sociales comme évidence méthodologique historienne et archéologique

- Une source diachronique qui impose le changement d'échelles spatiale et chronologique

Le corpus sélectionné rassemble des sites aux chronologies très variées et traduit le choix de ne pas se limiter à une fourchette chronologique particulière, une période académique bien définie. Ce choix est d'abord soutenu par la nature même des sites qui sont le socle de cette étude. Ils correspondent à des cas de figure très différents les uns des autres : La « Ferme du Colombier » de Varennes matérialise une chronologie resserrée à deux siècles qui correspond par hasard à un découpage académique de la période moderne. Le site des « Petits-Ormes » à Saint-Pathus est caractérisé par une large diachronie où la chronologie est élargie à quinze siècles, car si nous nous sommes concentrés essentiellement sur les données antiques et médiévales (II^e -XI^e), le site est caractérisé par une très longue durée qui s'étend de l'âge du Bronze final à la fin de la période moderne. Enfin, le Fort-Saint-Sébastien à Saint-Germain-en-Laye est caractérisé par une chronologie éphémère réduite à deux années, très inhabituelle pour l'archéologue qui la plupart du temps construit et détermine des durées d'occupation fondées sur des fourchettes chronologiques qui ne descendent que rarement sous le seuil des quinze ans et sont souvent par prudence remontée au quart de siècle.

Tandis que Saint-Pathus offre, au bénéfice du grand décapage, une opportunité de mesurer les modalités d'occupation des sols sur la longue durée, Saint-Germain et sa très courte durée d'occupation oblige à réviser les raisonnements sur les modes et durées d'accumulation matérielles.

Les sites de comparaison choisis couvrent également un large champ chronologique qui s'étend du I^{er} siècle de notre ère au XVIII^e siècle. Trois ensembles ont été distingués :

- Un premier ensemble est composé de sites antiques où le III^e siècle est le point d'accroche entre Moissy-Cramayel, Palaiseau et Saint-Pathus. Dans les trois cas, les sites ont tous en commun une large diachronie des occupations essentiellement liée aux surfaces décapées lors de ces fouilles. À Moissy-Cramayel, le site antique est suivi d'une occupation alto-médiévale dense qui perdurera jusqu'au XII^e siècle. Le site de Palaiseau est lui caractérisé par une importante occupation antique à laquelle succède une série d'occupations alto-médiévales plus modestes en amplitude et en

nombre de structures, mais qui illustrent bien les rythmes et modalités d'évolution d'un terroir sur la longue durée. Un établissement attribué au second Moyen Âge est à l'origine d'un habitat élitare moderne qui permet d'allonger la chronologie jusqu'au XVIII^e siècle.

- Un deuxième ensemble regroupe essentiellement les sites du premier Moyen Âge qui couvrent un large spectre chronologique allant du VI^e au XII^e siècle. On trouve au sein de cet ensemble, quelques sites qui couvrent trois à quatre siècles de la période alto-médiévale (Flixborough, Serris) et des sites implantés au début du premier Moyen Âge et qui continueront d'exister jusqu'à la fin du second Moyen Âge ou à la période moderne. C'est le cas du site de Louvres-en-Parisis comme celui de Rueil-Malmaison que nous avons pris le parti de classer dans la dernière catégorie, les phases postérieures étant mieux documentées. Il est notable que tous les sites apparus au début du premier Moyen Âge sont ceux pour lesquels on observe les longévités les plus longues. La seule exception est Biéville-Beuville, mais les données collectées sur le terroir local montrent qu'il ne s'agit que d'un cas de translation du caractère élitare dans un périmètre restreint, sur le mode de ce que l'on a pu observer par exemple à Louvres-Orville. L'autre part de ce deuxième ensemble correspond donc à des sites souvent apparus à la fin du premier Moyen Âge, en général entre le VIII^e et le X^e siècle et dont les durées d'occupation n'excèdent pas deux siècles (Distré, Ingré, Longueil-Annel, Pineuilh, Saint-Rimay, Sorigny, Villejoubert /Andone). La notion de courte durée induite ici est évidemment relative puisqu'il s'agit souvent d'occupations étendues sur deux à trois siècles donc huit à douze générations. Elle n'a de sens que de manière relative face à des sites livrant des occupations s'étendant sur sept à douze siècles.
- Un troisième et dernier ensemble regroupe les établissements du second Moyen Âge et de la période moderne. Ils peuvent être à cheval sur les deux périodes comme Roissy-en-France, Rueil-Malmaison et Vire, ou ne concerner que la période moderne comme c'est le cas pour les sites de Varennes et Sainte-Marie-du-Lac.

Faire le choix de la longue durée, c'est donc embrasser la complexité de la documentation archéologique. L'exploitation raisonnée de ce matériau nécessite de prendre en compte les données amont et les données aval, sans occulter les conditions de création de sites élitaires, les héritages, mais aussi le devenir d'occupations traduisant l'ascension, la transformation, la dégradation sociale, en un mot la mobilité... On ne peut donc pas choisir un instant T qui correspondrait à la forme d'habitat choisie et négliger les mécanismes de succession.

Faire le choix de la périodisation ou de la courte durée serait, à notre sens, aller à rebrousse-poil du matériau qui est le nôtre – à commencer par les études de cas, c'est à dire des sites parfaitement diachroniques sur lesquels la longue durée est le meilleur outil de compréhension des processus d'évolution des pratiques sociales. Le choix de la périodisation n'aurait eu de sens que si l'on avait voulu porter la focale sur un type précis de sites élitaires, celui de l'habitat à plat fossoyé de type maison forte par exemple. Dans ce cas précis, on aurait pu se concentrer sur une fourchette couvrant un large second Moyen Âge et la période moderne. La longue durée est donc aussi le choix de la diversité des formes d'habitat et des situations sociales et économiques. L'ambition était également, en confrontant des objets différents du point de vue typologique et chronologique, de mettre en évidence contrastes, convergences, divergences, ruptures, transmissions et résiliences et de potentiels invariants dans les modes d'expression matérielle de la distinction et de la supériorité sociale. L'ensemble de ces évolutions sont susceptibles d'être lues dans les témoignages matériels et dans les modes d'occupation et d'exploitation des milieux et espaces. Seule le temps long permet de mesurer ces évolutions. À Saint-Pathus par exemple, la remarquable continuité entre le III^e et le XI^e siècle nous a encouragé à opérer l'analyse et l'interprétation du bâti sans tenir compte d'une distinction chronologique arbitraire qui compromettrait les chances de mettre en évidence des invariants ou des évolutions des types de construction.

La longue durée du facteur élitair est clairement marquée du XII^e au XVIII^e siècle à Roissy-en-France. Le site livre les exemples d'une évolution d'un site seigneurial fortement attaché à l'exploitation de la terre. Les mutations des formes de l'habitat et des expressions matérielles montrent que le caractère élitair peut être qualifié de continu, mais ne peut pas être considéré comme un phénomène homogène, ni socialement, ni statutairement. Ce cas illustre la mobilité sociale des élites, en recombinaison permanente, autour des revenus de la terre. La longue durée permet ici d'éclairer la complexité des échelles sociales (Dufour 2014, cf. infra chapitre II, notice 14).

Les établissements successifs mis au jour à Flixborough mettent en évidence la capacité de changement dynamique des habitats d'élites, y compris sur une période relativement courte d'un peu plus de trois siècles. Au cours de trois phases distinctes, la mobilité des groupes élitaires et les changements de destination statutaire et/ou fonctionnel du site qui l'accompagnent sont marqués par un changement de la « signature » élitair lisible dans les témoignages matériels (Loveluck 2007, cf. infra chapitre II, notice 5).

Le site de Rueil-Malmaison offre quant à lui un cas de continuité du caractère élitair d'un site entre le début du premier Moyen Âge et la fin du XVIII^e siècle. Cette remarquable longévité se traduit par une apparente stabilité foncière, qui semble être adossée au degré d'autorité juridique conféré aux élites qui s'y succèdent du probable fisc carolingien à la prévôté d'Ancien Régime. Les changements de forme et la succession des groupes élitaires n'en modifient apparemment pas l'essence (Drwila, Dietrich, Ravoire 2002; cf. infra, chapitre II, notice 15).

Les travaux menés depuis vingt ans à grande échelle ont montré l'intérêt de l'analyse multiscalaire tant du point de vue chronologique que spatiale. Les changements d'échelles d'observation induit par les grands travaux et par les approches systémiques ont eu un impact important sur l'interprétation des durées d'occupation et des modalités de déplacements des sites habités, en particulier des habitats dispersés (Pion 1990, Durand-Dastes 1998, Cursente 1999a). Pour le premier Moyen Âge, par exemple, ces changements d'échelles ont montré à quel point il était logique de s'affranchir des découpages chronologiques académiques pour comprendre l'évolution des territoires et des pratiques sociales sur le temps long. La lecture de l'évolution des sites à l'échelle du terroir a permis de repenser l'exploitation de l'espace rural et la stabilité des habitats groupés malgré des déplacements successifs sur un territoire restreint (Nissen-Jaubert 1999, Zadora-Rio 2003, Watteaux 2007).

Plusieurs des études de cas et des sites de comparaison s'inscrivent dans cette dialectique et ont particulièrement retenus l'attention parce qu'ils étaient susceptibles de révéler des mécanismes de renouvellement et de mobilité sociale des élites se succédant sur un même site ou sur un même terroir. L'« abandon » du site de Biéville-Beuville à la fin du VII^e siècle coïncide avec la fondation d'une chapelle Saint-Martin associée à un cimetière, situé à 150 m au sud-ouest (Hincker 2007, cf. Infra Chapitre II notice 3). Cette chapelle, dotée d'une cure, est étroitement liée à un établissement seigneurial dont la stabilité géographique est attestée entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Ces indices plaideraient, selon l'auteur, en faveur d'un déplacement du statut élitair au sein du même terroir. Le site des « Ruelles » de Serris constitue un exemple remarquable d'un grand décapage (près de 16 hectares) ayant permis d'observer les reconfigurations de l'espace habité altomédiéval entre le VII^e et le XI^e siècle (Gentili, Valais 2007). Les modes d'exploitation du terroir de Serris sont étroitement liés à des habitats d'élites d'abord distingués topographiquement, puis rassemblés autour de l'église. La mutation de la topographie élitair sur le site traduit certainement des modifications profondes des structurations et stratifications sociales. *In fine*, sur la longue durée, et au cœur d'un même terroir composé d'unités d'habitations dispersées et implantées essentiellement le long des chemins, les habitats élitaires apparaissent au bénéfice d'un contraste marqué où les signes distinctifs sont nombreux, contenus dans les formes de l'habitat, son organisation, sa topographie, la qualité de la construction, mais également les choix de consommation et l'investissement symbolique témoigné aux défunts (cf. infra chapitre II, notice 11).

Sur le site de Louvres-Orville aussi, la longue durée d'occupation se traduit par un déplacement du site élitare. Les données archéologiques recueillies sont substantielles et livrent des informations inédites sur l'évolution originale d'un site élitare, d'un classique habitat rural du VI^e siècle à la forteresse rasée au XV^e siècle. On peut ainsi poser comme hypothèse que le caractère élitare du site est continu du IX^e au XV^e siècle, mais prend des formes diverses. La morphologie des occupations et la succession des propriétaires témoignent d'une mobilité sociale certaine des élites (Gentili, Caillot, Viré 2005, cf. infra chapitre II, notice 8).

- Caractériser l'évolution des sociétés, transgresser les découpages académiques

La longue durée est donc d'abord une question d'opportunité documentaire qui impose de transgresser les découpages chronologiques académiques. La compréhension de l'évolution des pratiques sociales impose le temps long et s'oppose en cela au temps court de l'histoire politique ou événementielle.

Le concept de « longue durée » initié par Fernand Braudel à fait flores chez les historiens comme chez les archéologues (Braudel 1949, Braudel 1958). Pourtant, c'est davantage le terme que la notion qui est mobilisé par les archéologues, y compris à l'étranger. Pour Fernand Braudel, la compréhension des faits historiques étaient fondées sur l'emboîtement de temporalités multiples où les temps géographiques et géologiques au temps long, s'opposaient aux temps courts des économies, des États et des systèmes politiques. Pourtant Gérard Chouquer avait insisté sur le fait que la notion posée par Fernand Braudel était dépassée et ne pouvait convenir à une lecture du temps long en archéologie s'appuyant sur l'importance des interactions entre ces temporalités (Collectif 2000). La notion telle que définit par Fernand Braudel n'impliquait pas de temporalités intermédiaires, qui ne soient ni géologiques, ni politiques. C'est pourtant bien ce temps long de l'environnement, de la formation des paysages, de l'espace social auquel l'archéologue prête la plus grande attention et dont il tente de décrire les processus dynamiques de transmissions, de transformations et d'héritages qui transcendent les États et les organisations sociales conjoncturelles (Burnouf 2012a, Guilaine 2000, Burnouf, Bravard, Chouquer 1997, Burnouf et al. 2001). Joëlle Burnouf avait proposé la définition de temporalités nouvelles fondées sur la lecture archéologique des dynamiques de peuplement et d'aménagement. Cette temporalité intermédiaire se décline en trois temps de l'environnement : « le temps des métamorphoses (jusqu'au Néolithique), le temps des interactions (jusqu'à l'âge du Fer récent, soit à peu près notre zéro des calendriers) et le temps des forçages (depuis le Moyen Âge) (Burnouf 2012).

La longue durée n'est donc pas une nouveauté, mais ne peut pas être un concept figé. Elle est finalement un outil sémantique polymorphe qui impose une navigation raisonnée entre les attentes des historiens et celles des archéologues.

Elle fut le parti pris des travaux de Georges Duby qui consacra sa thèse à un large VII^e-XII^e siècle (Duby 1973) ; de Laurent Feller plus récemment qui interrogeait une large échelle chronologique s'étendant du VIII^e au XV^e siècle (Feller 2007b), ainsi que du programme de recherches sur les élites du haut Moyen Âge dont l'analyse s'inscrivait du V^e au XII^e siècle (Bougard, Feller, Le Jan 2006). Les ruptures, les points nodaux ou les mutations diffèrent selon les objets d'étude, mais tous induisent la longue durée comme l'échelle d'analyse opératoire pour comprendre les pratiques sociales.

Les opportunités documentaires ne conditionnent pas à la courte durée et à la périodisation, bien au contraire. La discontinuité du temps de l'archéologue, fait de diachronie et de hiatus, s'oppose à la continuité du temps de l'historien (Olivier 2001). Face à cette discontinuité de la source et à l'incapacité d'inscrire les données restituées dans une histoire conjoncturelle ou événementielle, l'archéologue ne devrait avoir d'autres choix que de s'affranchir des périodisations et découpages académiques. Les historiens contestent et revisitent depuis longtemps ces découpages rendus nécessaires par la pédagogie et les besoins de l'enseignement, mais dont les seuils basés sur les grands événements (la chute de Constantinople par exemple ou la découverte des Amériques par C. Colomb) n'ont

aucune pertinence du point de vue des pratiques sociales et de l'évolution lente des sociétés (Le Bihan, Mazel 2016). Cheval de bataille de Jacques Le Goff, ce dernier prônait la prise en compte d'un long Moyen Âge, auquel il intégrait la Renaissance, non pas comme une phase de succession mais comme sa continuité (Le Goff 2004). C'est en suivant ce même raisonnement qu'il contestait encore récemment la périodisation de l'Histoire « en tranches » et la nécessité de repenser les méthodes de mise en histoire (Le Goff 2014). Alain Guerreau préfère quant à lui un Moyen Âge qui s'étend du V^e au XVII^e siècle, la dissociation entre structure et longue durée permettant d'éviter le fixisme et favorisant la compréhension des rythmes de la structure (Guerreau 2001). Joseph Morsel quand il rédigeait son ouvrage universitaire sur l'aristocratie médiévale prenait soin de préciser que la périodisation V^e-XV^e siècle adoptée « l'était uniquement en tant que cadre imposé par l'organisation académique des études d'histoire », mais il en précisait les écueils (Morsel 2004, p.8). Pour lui aussi, la fin du Moyen Âge est le résultat d'un processus qui selon les régions et les contextes s'étend de 1650 à 1850 et ne s'opère donc dans les pratiques sociales qu'au début de la Révolution industrielle. L'historien Antoine Prost parlait lui de « périodisation refroidie » pour désigner les découpages chronologiques dont on hérite comme des évidences; ici en particulier ceux de l'histoire de la Guerre de Cent ans (Prost 1996). Pour l'archéologue qui tente de restituer les pratiques à partir de la culture matérielle, ces grands événements ont peu ou pas d'impact et ne sont jamais des curseurs archéologiques de la chronologie. Nous n'observons pas le point d'apparition (date) de la consommation du tabac grâce à la découverte de pipes en terre cuite à partir de la fin du XVI^e siècle, mais la progression de cette consommation sur une période relativement longue. Du point de vue de l'archéologue médiéviste, le découpage en tranches de l'histoire est un ensemble de cloisons bien inconfortables. Tous les seuils sont réinterrogés depuis plusieurs décennies, certains âprement débattus. Les termes largement mais pas unanimement adoptés de premier et second Moyen Âge, ont eu l'immense avantage de décroiser des périodes trop étriquées, de rouvrir le champ interprétatif en limitant le nombre des découpages, souvent fondés sur des régimes dynastiques et sur une sémantique très connotée. Il faudrait par exemple, pour être parfaitement émancipé, s'interdire l'emploi des termes « mérovingiens » et « carolingiens » qui entravent la logique de la longue durée et génèrent bien souvent la confusion sur les limites chronologiques mêmes de ces acceptations d'un archéologue à l'autre. Si les vestiges sont dits « carolingiens », ils peuvent appartenir au VIII^e siècle comme au X^e siècle. La différence chronologique et conjoncturelle entre ces deux moments est suffisamment importante pour que ne puissent être amalgamés trois siècles en un seul mot dont l'emploi revient à écraser la complexité historique et sociale. Autre exemple, celui du terme de « renaissance », à bannir du vocabulaire de l'archéologue. Ce dernier ne devrait donc pouvoir envisager ces données, de prime abord, que sous l'angle des fourchettes chronologiques, à la manière des « collègues des périodes sans écriture » (Burnouf 2001, p.3). Plus précise, la méthode est également neutre de toute interprétation préétablie, et permet d'intégrer aux raisonnements les changements de seuils et les réexamens de la chronologie globale. La période médiévale est à cet égard un territoire en recomposition permanente.

La fouille des sites de l'Antiquité tardive – Saint-Pathus en est l'illustration – montre de plus en plus fréquemment des signes de seuil ou de ruptures dès la seconde moitié du IV^e siècle, dans les manières d'habiter et la culture matérielle. Si le seuil académique est placé au début du V^e siècle, il est de plus en plus fréquent de constater que les processus sont clairement engagés plusieurs décennies avant au minimum et que ces périodes appartiennent autant au champ de réflexion des médiévistes que des antiquisants. Pour les archéologues aussi, la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne est une frontière en discussion permanente, puisqu'il faut bien admettre que du point de vue de la matérialité des pratiques sociales, les changements fondamentaux ne s'opèrent pas avant le XVIII^e siècle. Ce constat est d'autant plus marqué pour les archéologues ruralistes qui, s'ils perçoivent des changements dans les manières de consommer par exemple, peinent à montrer de vrais bouleversements avant la révolution industrielle. S'affranchir de la périodisation académique est donc la seule manière d'exploiter objectivement les sources archéologiques et d'en montrer la richesse, les apports et les enjeux comme source d'une

anthropologie du passé (Nissen-Jaubert 2003). Cette échelle d'analyse très ambitieuse n'est certainement pas du ressort d'un individu seul face à un matériau largement trans-chronologique, mais de celui de dynamiques d'équipes interdisciplinaires.

Pour pallier le biais de la périodisation, favorisant l'identification des ruptures plutôt que celles des continuités, Emilie Cavanna a proposé dans son travail de thèse sur la spatialisation des élites médiévales et modernes, deux modèles chronologiques appelés « mise en scène générale et mise en scène périodisée ». Ces deux modèles permettent de manipuler et d'interpréter les données spatiales selon deux perspectives temporelles différentes. La mise en scène générale favorise le temps long des pratiques sociales, sans distinction chronologique et permet d'observer si les pratiques sociales de l'espace des élites présentaient des caractères diachroniques. La mise en scène périodisée, celle du temps court, permettait de tester l'attribution chronologique et la mise en évidence de tendances périodisées (Cavanna 2016).

Etant donné le caractère chronologiquement hétéroclite des études de cas et des sites de comparaison mobilisés dans le présent travail, nous nous sommes bien gardés de proposer un modèle périodisé ou une modélisation typo-chronologique. De manière générale, et avant la dernière partie de la synthèse, le critère chronologique n'a pas été considéré comme un préalable à l'analyse des formes et composantes de l'habitat, même si nous avons toujours pris soin de mesurer les limites posées par des contextes sociaux et conjoncturels différents.

I.3.2 – Données aléatoires et collecte opportuniste, la critique raisonnée des documentations

À ce stade de la présentation du travail de recherche, il nous a paru important de préciser quelques points méthodologiques consistant essentiellement à mesurer la fiabilité des données qui appartiennent au corpus de sites, ainsi qu'à rappeler la démarche fortement interdisciplinaire qui sous-tend ce travail et a été le moteur de recherche des études de cas. Cette analyse permet de jeter un regard rétrospectif sur la manière dont près de vingt ans d'archéologie préventive ont contribué à construire un système d'exigences appliqué aux modes et conditions de collecte des données, à leur exploitation, ainsi qu'à leur interprétation. L'interdisciplinarité, moteur des projets archéologiques menés ces dernières décennies, a été l'occasion d'interroger la critique des sources, archéologiques ou historiennes, et l'indispensable mise en œuvre d'une confrontation rigoureuse pour parvenir à placer le discours archéologique, non pas seulement dans la restitution du geste, mais dans celle de la société.

a - Fiabilité des données, cohérence des échantillons archéologiques

- des données inégales et lacunaires : quelques questions sur les conditions de collecte et d'exploitation

Le corpus de sites constitué pour servir de socle à la réflexion est un échantillon hétérogène aux qualités diverses. Les conditions de collecte et d'exploitation des données, les temporalités de l'exercice de cette collecte, les moyens opérationnels, ainsi que la manière dont a été envisagé le site de manière préalable à la fouille, conditionnent en grande partie la façon de construire ces archives et de les mettre en discours. Le corpus mélange, sans distinction préalable, des sites fouillés en contextes préventif et programmé, des sites fouillés récemment et soutenus par un encadrement législatif plus contraignant en matière de contenu scientifique et de formalisation des données, des sites plus anciens fouillés dans des conditions souvent plus difficiles, en tout cas souvent plus aléatoires, et des fouilles programmées aux surfaces et moyens plus limités. *In fine*, ces situations

variées produisent des documentations aux qualités variables à l'intérieur desquelles il n'est pas toujours aisé de trouver les informations pertinentes pour interroger la caractérisation des sites élitaires.

Si on devait distinguer des grands ensembles sur la base de la qualité informative, il faudrait sans doute dissocier les opérations préventives de grandes surfaces récentes. Caractérisées par l'ampleur des surfaces appréhendées et par la densité des vestiges mis au jour, elles ont aussi en commun la diachronie des informations et des modes de collecte suffisamment proches pour que la confrontation des données issues de chacune des opérations soit pertinentes. Varennes, Palaiseau, Saint-Pathus, Moissy-Cramayel, Saint-Germain ou Vire, mais aussi Pineuilh sont des opérations menées dans des contextes similaires, bien que les conditions et moyens soient très fluctuants. Aux moyens plus importants qu'en archéologie programmée, ces opérations bénéficient également d'effectifs relativement élevés (vingt-trois personnes à Saint-Pathus, trente-sept à Saint-Germain, plus de vingt personnes à Moissy...) et sont souvent constituées d'équipes pluridisciplinaires, tant du point de vue chronologique que thématique. Elles constituent l'essentiel de l'échantillon et sont souvent celles pour lesquelles ont pu être multipliés les études interdisciplinaires et le recours aux spécialistes adaptés.

La taille des emprises de fouille et des fenêtres d'observation (vingt-huit hectares à Saint-Germain, cinq hectares à Saint-Pathus, quatre hectares à Varennes, cinq hectares à Moissy ou vingt à Palaiseau) couplée avec la densité des vestiges et leur caractère plus ou moins stratifié et/ou diachronique, conditionnent très différemment les stratégies de fouille et les interprétations.

La contrainte calendaire amène souvent dans ces conditions à faire des choix stratégiques en matière d'échantillonnage des structures fouillées. Si cet échantillonnage a pu être globalement évité à Saint-Pathus par exemple, ou la quasi-totalité des structures ont pu être fouillées de manière manuelle (le plus souvent), ou mécanique (notamment pour les phénomènes de terres noires au nord du site), il a dû être envisagé à Saint-Germain, notamment, pour la fouille des onze puits identifiés sur l'ensemble de la surface décapée. La méthode utilisée, tenant compte des conditions de réalisation dans un sédiment granulo-sableux à la faible compacité, reposait sur des moyens mécaniques importants et la réalisation de très conséquents terrassements (de 46 à 1020 m² pour une moyenne de 387 m²). Six puits ont été fouillés à des profondeurs diverses fluctuant entre 7 et 11 m et n'ont pu être terrassés qu'une fois les autres structures archéologiques voisines traitées. Les autres, à la lumière de la difficulté technique et du faible degré d'informations supplémentaires qu'apportait la fouille de ces derniers au regard de ceux déjà explorés, n'ont pas été fouillés. Le raisonnement est donc construit sur des structures jugées représentatives de l'ensemble.

Subséquemment, le choix de mécaniser ou non la fouille des structures peut peser lourdement sur la qualité des données et doit reposer sur une estimation fine d'un équilibre entre la rationalisation des moyens mis en œuvre et l'intérêt scientifique de certains types de structures dans un contexte problématique précis. L'exemple le plus évident est sans doute celui du fossé anaérobie de la « Ferme du Colombier », banques de données stratigraphiques, matérielles et sédimentaires, dont la fouille a nécessité l'articulation permanente des moyens mécanisés et manuels et des changements d'échelles techniques, notamment dans les zones de dépôts et de franchissements.

L'expérience de ces vastes fouilles sous contraintes nous amène rétrospectivement à formuler des regrets sur la manière d'appréhender certains types de vestiges ponctuels. C'est le cas notamment à Saint-Pathus, où une vaste zone de terres noires n'a pas, à notre sens, fait l'objet de suffisamment d'attention au moment de la fouille. Cette vaste zone de 1700 m², située à l'emplacement de l'espace résidentiel antique, aurait pu faire l'objet d'études géoarchéologiques – en particulier micromorphologiques – afin de tenter de sérier les usages et fonctions ayant entraîné cette formation sédimentaire. Force est de constater que si les questions ne sont pas correctement posées face au site archéologique, faute de connaissance ou d'une maîtrise suffisante des problématiques spécifiques d'un contexte, le repentir est difficile à réaliser et les réponses posées ultérieurement souvent incertaines. Ce regret, face à un objet mal compris sur le terrain, pourrait également s'adresser

à la zone du site de Saint-Pathus où ont été mis en évidence les dépôts animaux. Si les bonnes questions avaient émergé des discussions sur le terrain et que les spécialistes *ad hoc* avaient pu être sollicités, ce phénomène aurait pu être documenté avec une acuité plus grande, permettant d'étayer les hypothèses mieux qu'elles ne le sont aujourd'hui (cf. Notice Saint-Pathus, chapitre II et chapitre III. 3.2.c).

Une autre part de l'échantillon est composée de sites aux données plus anciennes caractérisés par des moyens plus aléatoires et des conditions de réalisation plus chaotiques. Il s'agit souvent d'opérations antérieures à la loi du 1^{er} Août 2003 sur l'archéologie préventive, et *a fortiori* à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques (NOR : MCC B0400702A). Les opérations de Rueil-Malmaison et Serris, réalisées dans les années 1990, incarnent cette période où le montage des opérations au cas par cas avec les aménageurs ne permettait pas toujours de répondre aux attentes scientifiques et n'autorisaient que peu de repentir. La fouille de l'habitat à plat fossoyé de Serris n'ayant pas fait l'objet d'une planification préalable n'a pu être examinée avec le soin qu'elle aurait mérité. Le rapport, relativement succinct, contient une documentation bien lacunaire sur les conditions d'intervention et de collecte des données. La présentation cartographique et l'absence de Système d'Information Géographique, l'impossibilité de recourir aux bases de données rend toute investigation poussée presque impossible, et empêche de réinterroger les données sous un autre angle problématique que celui pris par l'auteur. Le site de Rueil-Malmaison a quant à lui fait l'objet d'un rapport final d'opération tardif qui a vu le jour de longues années après la fin de l'opération mais constitue un document de base fiable et de bonne qualité, construit sur le mode des rapports actuels. Il permet de comprendre clairement les modalités d'intervention et d'appréhender le corpus des structures sans difficultés majeures. Il aura constitué une documentation essentielle, en plus de quelques articles de synthèse souvent trop superficiels. L'opération menée sur « le château » de Roissy-en-France à la fin des années 1990 aurait pu souffrir des mêmes écueils, mais plus que le RFO, c'est la riche publication monographique qui a servi de base à la réflexion sur l'évolution des pratiques élitaires.

Ces opérations, un peu plus anciennes que l'essentiel du corpus, ont également en commun d'avoir été menées à une période où l'interdisciplinarité n'était pas encore une pratique ni systématique, ni complètement répandue. Les budgets d'opération, les calendriers hyper contraints et les héritages méthodologiques, encore largement concentrés sur le mobilier, pesaient encore sur les enquêtes de terrain et n'ont que lentement permis l'introduction des sciences géoarchéologiques et bioarchéologiques. Dans les années 1990 et encore au début des années 2000, le recours à l'archéozoologie par exemple n'était pas systématique, loin s'en faut. Cette situation a largement changé en une décennie car elle est aujourd'hui devenue quasi obligatoire. C'est loin d'être le cas des études carpologiques, palynologiques ou anthracologiques qui, si elles sont plus fréquentes, sont encore celles, faute de moyens suffisants, dont on fait l'impasse, à moins qu'une problématique spécifique ne la soutienne préalablement. Le recours à la géoarchéologie (micromorphologie, géomorphologie ...) est lui davantage rentré dans les mœurs, sans doute sous l'influence des préhistoriens et protohistoriens, mais aussi dans les années 1990 celles des grandes fouilles du métro de Lyon par exemple (Bravard, Burnouf, Verot 1989). De manière générale, il faut bien admettre que l'ensemble de ces études bio et géoarchéologiques souffrent encore largement de disparités régionales qui sont le fait d'habitudes de travail et de la présence d'équipes capables de stimuler des changements de méthode.

La poignée de sites issus d'opérations programmées constituent des cas très différents. Andone et Flixborough ont d'ailleurs été choisis pour la qualité des publications et des interrogations conduites au sujet des caractères élitaires. Dans les deux cas, les publications monographiques, extensives (4 volumes pour Flixborough) ont offert une documentation riche et détaillée de la manière dont les enquêtes avaient été menées sur ces deux contextes. Leur large mise en perspective archéologique, historique et sociologique, également adossées à de nombreux articles de synthèse a par ailleurs nourri une réflexion

qui dépassait le simple cadre des données archéologiques collectées et confrontables au reste du corpus. L'arrêté de 2004 sur la formalisation des rapports a favorisé une distinction plus nette dans la présentation des données entre présentation factuelle des données, corpus de structures, modalités d'intervention et interprétations. Créées en 1994, les commissions interrégionales de la recherche archéologique, organe de validation scientifique des rapports de diagnostics et de fouilles, ont également progressivement favorisé une amélioration sensible des contenus des rapports. Il ne s'agit pas là de souligner le caractère purement formel du processus, mais bien d'insister sur la valeur et la fiabilité des données présentées. L'effort de formalisation a progressivement permis une séparation plus claire entre données brutes et données interprétées. Elles constituent deux étapes différentes du cheminement archéologique que nous avons particulièrement pris soin de distinguer dans les Rapports finaux d'opération de Varennes et *a fortiori* de Saint-Pathus et Saint-Germain. Cette séparation nous paraît cruciale car elle doit permettre de distinguer la présentation factuelle des données (corpus de structures, cartographie des vestiges, dynamiques sédimentaires) d'une partie réservée à l'interprétation fonctionnelle, chronologique et sociale. Elle doit permettre de fournir une documentation suffisamment fiable pour qu'un lecteur puisse reprendre les données de base et, soit vérifier le cheminement intellectuel ayant conduit aux interprétations, soit reprendre les mêmes données pour en proposer de nouvelles.

Cet effort, s'il n'est pas toujours fait, entraîne une confusion entre présentation des données brutes et interprétation et brouille souvent le cheminement intellectuel et le fil des raisonnements ayant conduit à telle ou telle interprétation. Si les données archéologiques sont souvent dites plus sincères que les données textuelles, notamment en raison du caractère aléatoire du processus d'accumulation et de conservation, elles restent des données interprétées dans le cadre d'un enregistrement stratigraphique, sédimentaire et typologique. Même si certains s'en défendent, la coupe stratigraphique est déjà une interprétation de la réalité sédimentaire. Mais c'est surtout l'interprétation *a priori* des catégories typologique ou fonctionnelle de structures qui posent problème. La plupart du temps, avant d'avoir été décrites et classées sur des critères morphologiques, sédimentaires, les structures sont interprétées dès la phase de présentation des corpus. Combien de fois dans les rapports finaux d'opération, quatre ou six poteaux articulés dans un espace plan deviennent un grenier, sans qu'aucune preuve ne permette d'étayer cette hypothèse; un bâtiment excavé devient un fond de cabane, terme très populaire pour le premier Moyen Âge et qui condamne à l'interprétation simpliste d'une structure annexe à vocation artisanale. Les structures de combustion, dont il existe des centaines de types et d'usage, ne peuvent être rassemblées sous le vocable de four. Ce défaut méthodologique est à notre sens le fait d'une interprétation hâtive que nous aimons dire « à coup de tampons » où les vestiges sont interprétés sur la foi d'un modèle interprétatif jamais rediscuté, ni remis en question. Les données doivent toujours être présentées de manière suffisamment neutre pour permettre un retour en arrière interprétatif.

Enfin, pour en finir sur ces aspects méthodologiques, nous souhaitons apporter notre contribution à une discussion largement ouverte par d'autres concernant le biais que constitue, en matière d'interprétation, le caractère lacunaire et partiel des vestiges (Olivier 2008, Testart 2012, Catteddu 2012). Les données archéologiques ne sont qu'un échantillon matériel conservé, forcément partiel et lacunaire. Non seulement, le matériau collecté, support du raisonnement, nous parvient au terme d'un processus de dégradation complexe, mais il est déjà par nature le fruit du rejet, de la perte, de l'abandon. Alain Testart insistait à juste titre sur le fait que les objets et vestiges que nous retrouvons sont ceux qui sont « sortis de la vie sociale » (Testart 2012, p. 175). Si la vie ordinaire est représentée dans les données archéologiques, elle l'est de manière altérée et la donnée archéologique seule ne permet pas de reconstituer les représentations et structures sociales et symboliques. Les données archéologiques ne sont qu'un échantillon matériel conservé qui ne peut être qu'un reflet altéré, « Ce que l'on retrouve en archéologie d'une société n'est pas le miroir de cette société » (Testart 2012, p. 181). Le rôle de l'archéologue, y compris pour les périodes dites récentes de l'archéologie, est de redonner du sens à

des données en cours de décomposition sociale (Hurard, Bellan 2016). L'analyse critique de la source est donc indispensable et permet de mesurer les biais méthodologiques et les filtres indépassables formés par le fait que « 90 % des données sociales sont archéologiquement invisibles » (Testart 2012, p. 174). Pour dépasser ces écueils, l'archéologue n'a d'autres solutions que d'entrer dans un jeu interdisciplinaire à l'échelle des sciences humaines et de confronter son matériau à celui d'autres disciplines de l'histoire, de l'environnement et de la géographie, question sur laquelle nous reviendrons plus avant dans ce chapitre.

*- durées d'occupation, durées d'accumulation:
gérer les incertitudes diachronie/ synchronie*

Une des premières incertitudes ou imprécisions du matériau archéologique et qui préoccupe en premier lieu l'archéologue est celle de la datation. Au terme de datation, nous préférons celui d'attribution chronologique qui insiste davantage sur le fait que les datations proposées pour un site ou un ensemble de structures sont de nature hypothétique. Ces attributions chronologiques sont la plupart du temps fondées, de manière relative, sur l'analyse typo-chronologique des structures et du mobilier, céramique en particulier. Ces outils de datation sont généralement fiables, les typo-chronologies céramique sont aujourd'hui suffisamment solides et précises pour la plupart des périodes pour autoriser des attributions par fourchettes chronologiques de l'ordre du demi-siècle, souvent du quart de siècle, parfois du huitième, rarement en deçà. La question de la formalisation des raisonnements chronologiques est encore aujourd'hui prégnante (Desachy 2012). En réalité, le phasage d'un site et les attributions chronologiques des différentes occupations mises en évidence sont souvent fondées sur la combinaison de critères multiples qui ne peuvent pas seulement être ceux de la présence / absence de mobilier. Un tessou seul ou une poignée de tessous, pris dans le comblement d'un fossé drainant ou du niveau superficiel d'une fosse, ne peut être un critère fiable. La fouille du site des « Petits Ormes » de Saint-Pathus a été l'occasion d'éprouver ces interrogations méthodologiques. Le site se singularise par la surface appréhendée, par la densité importante de vestiges, le caractère diachronique des occupations sur près de trois mille ans et qui de loin en loin, c'est-à-dire ponctuée d'un certain nombre de hiatus, permet de documenter les modes d'occupations des campagnes durant l'âge du Bronze final/ Hallstatt ancien, la période laténienne, puis de la fin de l'Antiquité à la fin du premier Moyen Âge. La période moderne est également représentée.

La périodisation et les phasages proposés sont le fruit de la combinaison des nombreux indices recueillis sur le terrain. Les critères d'attribution chronologique sont évidemment essentiellement fondés sur le mobilier. Elles ont été complétées et confrontées aux datations absolues fournies par une large campagne de prélèvements archéomagnétiques sur les structures de combustion suffisamment bien conservées (cinquante-huit structures de combustion sur cent cinquante-neuf mises au jour). Une poignée de datations radio-carbone a également été réalisée sur quatre dépôts osseux du site, mais *a posteriori* de la réalisation du rapport final d'opération. Force est de constater que malgré cette combinaison, un pourcentage important de structures (plus de 50 %) reste non datées, faute d'indices. Sur 3790 structures, 723 (19%) livrent du mobilier qui potentiellement peut permettre de dater une structure ou un ensemble. 1353 structures, soit 35 % restent non datées, même par rapprochement (dont un grand nombre de fosses indéterminées et de trous de poteaux). Notons qu'à Saint-Pathus, les structures appartenant à des phasages différents ne se signalaient bien souvent par aucune différence altimétrique précise, donnant l'impression d'un niveau unique (en réalité celui du décapage). Dans cette configuration, l'analyse typologique et comparative des structures, leur type de comblement, leur localisation et leur répartition spatiale peuvent fournir de précieux indices, qui à défaut d'offrir une datation précise, permettent tout au moins d'attribuer des structures par analogies ou par rapprochements à une fourchette chronologique plus large et de les associer à des grandes périodes. Pour les réseaux de structures parcellaires, notamment

les systèmes d'enclos dont les tracés conservés ne sont pas toujours continus, nous avons fondé la réflexion sur l'organisation spatiale des ensembles permettant de dégager trois à quatre grandes phases successives pour les périodes antiques et médiévales. Le phasage retenu n'est donc qu'un emboîtement d'hypothèses d'attributions chronologiques fondées sur deux niveaux de fiabilité distincts : des structures datées relativement finement (micro chronologie étant le terme choisi dans le rapport) et des structures datées plus largement et où le degré de fiabilité était moindre, en tout cas pas immédiatement fondé sur le mobilier datant ou sur les datations absolues (macro chronologie étant le terme choisi dans le rapport). Ce double niveau avait été intégré à la base de données renseignant chacune des structures et faits archéologiques, puis exportées vers le SIG. Les plans phasés des occupations sont donc issus de ce processus. Ils sont évidemment, comme l'ensemble des analyses, une série d'interprétations et d'hypothèses de travail qui permettent *in fine* de proposer des hypothèses d'évolution des différentes occupations sur une continuité III^e ap. J.-C. – XI^e siècle. Cette liberté prise au moment de la post-fouille nous a permis de gérer les incertitudes de la diachronie, en permettant de signaler deux niveaux de fiabilité des données.

Du point chronologique et en matière de durée d'occupation, les opérations de Varennes-sur-Seine et Saint-Germain-en-Laye sont deux cas très différents. D'abord parce que contrairement à Saint-Pathus, ils n'offraient pas de cas de diachronie complexe. Le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine a représenté un premier défi, celui de mettre en évidence le phasage d'un site à la durée d'occupation relativement courte, s'étendant du tout début du XVI^e siècle au dernier tiers du XVIII^e siècle. La continuité d'occupation dans un périmètre restreint, n'ayant connu aucune transformation ou extension au cours de la vie du site, a favorisé une certaine fixité des structures et une apparente panchronie. Les structures présentes sur la plate-forme de la ferme sont peu nombreuses. Leurs dynamiques de comblement sont peu explicites. À l'exception d'une première cave creusée au XVI^e siècle et condamnée au début du XVII^e siècle, en servant de réceptacle aux rejets domestiques divers, l'absence de niveaux stratifiés et la faiblesse des recoupements stratigraphiques entre structures livrent une vision synchrone de la ferme. Comparativement au fossé, la plupart des structures de la plate-forme ont livré peu de mobilier et ce dernier, relatif à leur comblement final, s'est révélé souvent tardif. L'essentiel de l'information mise en chronologie, et permettant de remonter aux origines de la création du site, provient du fossé ceinturant la plate-forme. Ce dernier rassemble à lui seul les deux tiers des données collectées tant du point de vue matériel que sédimentaire et stratigraphique, ce qui nous a amené à le qualifier de banques de données. Les dynamiques de comblement permettent de distinguer trois grandes phases de comblement du fossé entre le début du XVI^e siècle et la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les horizons hydromorphes constituent les niveaux de comblement initiaux du fossé, contenant le mobilier le plus ancien, fruit d'un comblement pendant les phases d'occupation et d'un entretien relatif du fossé. Trois points précis du fossé, accès au fossé ou franchissements – l'entrée nord, le logis et l'entrée est – livrent l'essentiel du mobilier, par opposition à des zones où l'on observe une absence relative de rejets domestiques. Le contrebas du logis livre à lui seul près de 50% de la collection céramique du site. En volume, l'essentiel du comblement du fossé relève de la phase de condamnation finale de la ferme. Si le fossé a largement suscité la prescription de fouille, il a également garanti l'établissement d'une chronologie précise, comprenant les transformations architecturales des points de franchissement.

À Saint-Germain, le hiatus entre la nécropole de l'âge du Bronze et les occupations militaires du XVII^e siècle ne souffrait guère de confusion sur l'identification des structures et leur attribution chronologique. La synchronie apparente de chacun des deux sites modernes a pourtant constitué un challenge intéressant pour déterminer l'amplitude chronologique des deux sites et dégager un phasage. La courte durée d'occupation constitue un cas extrêmement rare pour l'archéologue habitué à réfléchir sur des fourchettes relativement longues. La fouille du « Fort Saint-Sébastien » a permis de mettre en évidence deux ouvrages fortifiés, construits et utilisés sur une période de deux ans entre

1669 et 1670. Ils matérialisent deux campagnes distinctes d'un vaste exercice de poliorcétique moderne où arpentage, terrassements, construction, acquisition des ressources, manœuvres, rebouchage, revues et autres spectacles, constituent une répétition géante tant en matière technique, logistique, économique qu'en matière tactique et stratégique. Le phasage des deux occupations militaires successives ne peut donc être construit sur la qualité et la répartition du mobilier, mais essentiellement sur l'organisation spatiale des deux campements, chacun suivant les inflexions et les orientations des fortifications contemporaines. Quelques recoupements stratigraphiques, somme toute assez peu fréquents, ont permis de mesurer l'ordre de succession, notamment celui des deux fossés. Deux campagnes estivales successives (en réalité six mois cumulés) sont matérialisées par deux camps dont il nous aura fallu comprendre les modalités de succession et la chronologie relative. Le remplacement d'un premier camp par un second, dans un laps de temps aussi court, donne la mesure de l'investissement de Louis XIV et de son Etat-major à la préparation d'une guerre de siège. Pourtant, la question de la chronologie des deux ouvrages fortifiés et de leur modalité de succession sur une période relativement courte fait partie des sujets qui malgré l'abondance documentaire, tant archéologique qu'archivistique, ne se laisse pas réduire à une docile frise chronologique, réglée comme les troupes à l'exercice. La confrontation de l'ensemble des données collectées pose autant de questions qu'elle n'en règle et nécessite une analyse critique des sources. L'ensemble des données archéologiques collectées dès le diagnostic avait permis de postuler une attribution des occupations militaires à la seconde moitié du XVII^e siècle. L'analyse de l'échantillon céramique avait permis d'affiner la fourchette vers les années 1665-1680. Ce sont évidemment les sources écrites qui ont permis de préciser l'attribution aux années 1670. Durant les premiers mois de la fouille, il n'est jamais apparu à l'équipe, que la durée de vie du site, eu égard à l'investissement évident, pouvait être inférieure à une poignée d'années (position sans doute mue par une vision anachronique des pratiques militaires). L'enquête menée dans les fonds d'archives avait permis de mettre au jour une date probable de création en 1669. La stupéfaction fut de découvrir pendant les mois d'hiver de la fouille que les archives livraient une date de condamnation fixée à 1671. Le dialogue alors engagée entre les documentations archéologiques et archivistiques a surtout révélé l'importance de définir les termes des modes d'occupation et d'en nuancer une vision trop réglée. *In fine*, si l'on considère une fourchette large, le site du « Fort Saint-Sébastien » aura connu son heure de gloire entre le début du mois d'avril 1669 et la fin du mois de décembre 1671, soit 2,5 années. Si l'on considère seulement l'occupation saisonnière des deux camps par les troupes entre mai 1669 et août 1670, cette période faste se réduit à seize mois. Enfin, si l'on ne considère que la période dédiée *stricto sensu* à l'exercice, aux manœuvres et autres spectacles, la période se réduit ici à deux tranches de quatre et deux mois, espacées par une interruption de près d'un an, soit six mois d'utilisation au total.

Si l'on considère maintenant la durée d'occupation et qu'on la rapporte aux taux d'accumulation des données matérielles, le *ratio* peut surprendre un archéologue habitué à considérer qu'une occupation courte devrait logiquement se traduire par une densité moindre des témoignages. **La culture matérielle mise en évidence sur cette vaste occupation à deux temps est un échantillon très abondant.** Il représente plus de 10 000 restes de faune pour une valeur de 100 kg, de près de 15 000 restes de céramique équivalent à un poids de 361 kg (815 formes archéologiquement complètes), de 2988 restes de verre, soit un total de presque 6 kg pour un NMI de près de 100 et de 2250 restes de métal comptant pour un NMI de 1558 objets et 60 kg. Rapportée à la surface totale fouillée (plus de 25 hectare) et à la densité d'occupation, même sur une période très courte, l'ensemble de ces témoignages matériels peut finalement paraître relativement faible. Plusieurs études tendent par ailleurs à montrer que ces éléments ne correspondent qu'à quelques jours de l'occupation de chacun des deux camps.

L'étude la plus marquante à ce sujet est l'analyse globale des ossements animaux réalisée conjointement par Benoît Clavel et Stéphane Frère. Pour les archéozoologues, la relative faiblesse de l'échantillon des ossements animaux traduit un processus de gestion

et d'évacuation des déchets alimentaires assez performant. Ils suggèrent un maintien rigoureux de la salubrité des lieux où les rejets d'assiettes liés à la consommation ne représentent que quelques jours de consommation des camps abritant jusqu'à 16 000 hommes, également accompagnés de civils. La relative faiblesse du mobilier rapportée à la surface et à la densité du site permet d'interroger l'entretien général des deux camps et l'évacuation des déchets pendant les phases d'occupation. Les données archéologiques permettent de montrer qu'on organise une gestion des déchets rigoureuse et qu'*in fine* le mobilier collecté lors de la fouille correspond à quelques jours de vie du camp.

Le cas de Saint-Germain comme les précédents invite à relativiser les attributions chronologiques hâtives, encore trop souvent empruntées d'un certain nombre de paradigmes et d'habitude sur les modes et la durée d'accumulation des contextes archéologiques. Entre diachronie et synchronie, longue et courte durée, rien n'est jamais ni tranché, ni évident. La question de l'attribution chronologique impose la combinaison de tous les outils disponibles. La compréhension des processus et évolutions doit intégrer des schémas complexes et des échelles de temps dynamiques et variées pour sortir des modèles les plus pesants.

b - La démarche interdisciplinaire ou l'articulation des méthodes et discours pour gérer les incertitudes

Aujourd'hui, l'archéologie dispose d'une gamme large de métiers et disciplines qui permettent, à conditions que les moyens soient réunis, de renouveler les questions et problématiques et de sortir d'un certain nombre de pesanteurs méthodologiques et intellectuelles. Sans aller vers la tentation de la science dure comme seule preuve irréfutable, l'archéologie a su s'accompagner d'une panoplie de possibilités nouvelles tant en matière de géoarchéologie, que de bioarchéologie et d'archéogéographie. Ce premier échelon de l'interdisciplinarité a fourni les outils d'une relecture des expressions élitaires dans leurs aspects économiques, écologiques et sociaux, ce que l'on a pris l'habitude depuis deux décennies de nommer « interactions sociétés / milieux ».

Un second échelon d'interdisciplinarité découlant du premier concerne la confrontation des documentations et des discours avec les autres sciences humaines. L'analyse fine des conditions d'élaboration des documentations et la confrontation des discours entre histoire, archéologie, sociologie, ethnologie, géographie humaine, doit s'imposer comme une pratique normale de la construction des modèles interprétatifs en archéologie.

- Les interactions sociétés / milieux et les dynamiques sociales de l'espace : géoarchéologie, bioarchéologie... et archéogéographie

Si l'ensemble de la documentation collectée pour servir de socle à l'étude apparaît inégale, c'est en raison d'une pratique hétérogène des sciences de l'environnement. Géoarchéologie (géomorphologie, micromorphologie ...) et bioarchéologie (archéozoologie, carpologie, palynologie, xylogie, anthracologie...) se sont imposées récemment comme des outils archéologiques à part entière et les opérations les plus anciennes du corpus n'ont pas toujours pu bénéficier de ces apports. L'interdisciplinarité, sans être devenue une obligation, est au moins devenue une habitude qui consiste à donner toute sa place au sédiment comme véhicule de l'information. Le recours à ces études spécialisées, telles qu'elles sont souvent désignées dans les rapports finaux d'opération, s'est considérablement accru ces dernières décennies et contribue à multiplier les critères de caractérisation des pratiques élitaires, étendues aux modes d'alimentation, d'exploitation végétale et animale, ainsi qu'aux modes d'aménagements des sites.

La qualité de ces études qui viennent étoffer les analyses morphologiques des sites et celles du mobilier permet d'élargir le spectre des indices à recueillir. Leur mise en œuvre dépend de trois critères préalables, pas toujours réunis : d'abord les moyens opérationnels qui permettent d'envisager plus ou moins sereinement le recours à ces études dites complémentaires et qui ne sont pas toujours placées au centre du dispositif, bien sou-

vent en marge des études de mobilier; ensuite des problématiques préalablement posées sur les interactions sociétés/milieus qui permettent de mieux orienter les stratégies de fouille et de prélèvements ; enfin des conditions de collecte favorables propices à la conservation des preuves et indices. L'absence de collecte de ces informations précieuses n'est pas toujours un défaut de questionnements ou de moyens.

Les études de cas intégrées au travail de thèse appartiennent à une catégorie d'opérations plutôt mieux dotées que la moyenne et où il a souvent été possible de mettre en place des stratégies scientifiques ambitieuses fondées sur une large interdisciplinarité entre examens des « géofacts » (Cavanna 2016), des artefacts et des écofacts. Ces conditions opérationnelles privilégiées ont permis de fonder les choix et stratégies sur des critères presque exclusivement scientifiques, quand dans beaucoup de cas les choix sont construits sur des critères opérationnels et budgétaires. Cette situation est suffisamment rare pour devoir être précisée et permet de comprendre les conditions qui ont permis de réaliser de nombreuses études et d'apporter des éclairages extrêmement enrichissants, même indirects sur les choix d'exploitation agricoles et sur les choix symboliques des élites en question. À Saint-Pathus, palynologie, carpologie, archéozoologie ont largement été mobilisées dans ce sens. Il a fallu pour ce faire, notamment pour comprendre l'évolution des conditions hydrographiques et culturelles sur la longue durée, réaliser des carottages géomorphologiques dans les horizons hydromorphes présents en contrebas du site, sur près de six mètres d'épaisseur (entre 86 et 92 m NGF). La série de carottages réalisée en bas de versant, à la confluence des deux rus, a été l'occasion d'identifier niveaux hydromorphes et niveaux de tourbes organiques noirs en base de colonne (Celle dernière a été attribuée par datation au ^{14}C à la fourchette chronologique 413-516 A.D. (Cal.AD à 2 sigma ou 1575 ± 35 BP, fourchette du pic d'occupation du site concentré sur les V^e-VII^e siècles). L'enregistrement végétal montre que les conditions hydrographiques fluctuent pendant plusieurs siècles entre des épisodes très humides, où la partie basse du terrain présente sans doute une physionomie marécageuse, et des épisodes plus secs où l'on observe une prairie humide. Les niveaux de battements de la nappe permettent d'observer les fluctuations hygrométriques d'un environnement végétal ouvert, prairie humide fortement développée. Plantes rudérales et céréalières permettent de réduire le spectre des pratiques culturelles et de l'adosser au pacage du bétail traduit par les plantes révélatrices d'une végétation basse et de sols piétinés. L'analyse géomorphologique pose l'hypothèse d'un colmatage de la zone dès le X^e siècle, et montre à cette période un recouvrement important par colluvionnement. Entre le X^e et le XIV^e siècle, la palynologie enregistre un milieu ouvert et le maintien d'une activité agropastorale. Elle se traduit par un recul de la prairie, une représentation maximale des plantes aquatiques, puis dans un second temps un maintien des céréales, mais une diminution, voire une disparition de l'activité pastorale. À partir du XIV^e siècle, on observe un net recul de l'activité humaine et une reprise des essences forestières qui semblerait témoigner d'un accroissement des espaces boisés au détriment des espaces cultivés. La datation disponible pour le XV^e siècle correspond à des horizons qui traduisent un recul des essences forestières peut être représentatives d'un déboisement et d'une reprise des cultures.

L'étude de la « Ferme du Colombier », créée au début du XVI^e siècle dans une zone humide, constitue un exemple d'exploitation interdisciplinaire et multiscalair de données archéologiques, paléoenvironnementales, historiques et archéogéographiques. Étudié dans son environnement large (quatre hectares), ce site représentait une occasion privilégiée de saisir les interactions entre un groupe social mal caractérisé (les élites rurales) et un milieu particulier (une zone humide), pour une période relativement peu documentée par l'archéologie (fin du Moyen Âge/époque moderne). C'est pourquoi, dès les phases de terrain, l'enquête archéologique a été mise en œuvre dans une perspective interdisciplinaire. Les données bioarchéologiques ont constitué une part essentielle des indices permettant de restituer les conditions et les choix d'exploitation. Le caractère anaérobie des niveaux inférieurs du fossé principal de la ferme a largement servi la cause de cet habitat rural moderne. La présence de ces contextes particuliers, propices à la conservation des matériaux organiques, a permis de mobiliser un grand nombre de disciplines.

Palynologie, carpologie, xylologie et archéozoologie ont été largement sollicitées, afin d'éclairer l'interaction du site avec son milieu.

Du milieu au sédiment, l'ensemble des données recueillies lors de la fouille a permis de dépeindre le cadre environnemental général de la ferme entre la fin du XVI^e siècle et le XVIII^e siècle, de proposer une restitution du milieu et de préciser son exploitation. Le paysage environnant le site apparaît très ouvert et diversifié, bien qu'y dominent des plantes de marais et des roselières caractéristiques d'une prairie humide. Il est aussi relativement boisé, mais il s'agit d'essences cultivées notamment pour la production de fourrages. Apparaissent également les pâtures et les espaces de pacage du bétail au bénéfice d'une végétation basse indicatrice de sols piétinés. Parallèlement, l'ensemble des données recueillies dans les niveaux hydromorphes du fossé permet d'éclairer les relations des occupants avec ce milieu humide, les choix d'exploitation des ressources végétales et animales, la gestion globale de l'espace rural autour de la ferme et l'économie de l'établissement, entre céréaliculture (blé, avoine, seigle) et stratégie pastorale. Ce système d'exploitation agricole participe à la valorisation raisonnée de la prairie humide et montre un type de consommation fortement lié aux ressources immédiates de la ferme. Le Marais du Colombier, loin de constituer un choix par défaut ou une relégation dans un espace inexploité et inexploitable, est reconnu et manifestement vécu comme un riche écosystème : artefacts et écofacts témoignent d'une gestion raisonnée des activités agraires.

La confrontation des différentes données a démontré que la valorisation d'une zone humide pouvait s'imposer comme un signe extérieur de domination sociale. L'ensemble des données récoltées a participé à la lecture du paysage, appréhendé en tant que milieu, mais aussi en tant que territoire et permis *in fine* l'interprétation sociale du site. De la confrontation de ces différentes approches a émergé la restitution d'un paysage exploité, aménagé et vécu par de petites élites rurales en quête d'affirmation sociale à la charnière entre le Moyen Âge et l'époque moderne (Hurard 2012 a, Hurard, Cavanna 2011a et b). Pour le « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, les études bio et géoarchéologiques ont largement été mobilisées, mais pas nécessairement pour nourrir les réflexions sur la caractérisation des élites. Les sédiments ont été testés dans un premier temps à la recherche de graines éventuellement carbonisées ou imbibées, mais la pauvreté des échantillons, dans les refus de tamis testés, nous a amené à abandonner le projet initial d'études carpologiques et palynologiques. La nature du sédiment gravelo-sableux et l'absence de conditions adéquates ne favorisaient pas la conservation de ce type de restes. Les analyses paléoenvironnementales et géoarchéologiques sont représentées par l'analyse technique des terres crues issues de l'escarpe du premier fort, complétée d'une analyse micromorphologique. Elles ont permis de mieux caractériser la nature et les modalités de construction du parement maçonné du premier ouvrage fortifié. Ont également été menées des analyses parasitologiques sur le contenu des latrines-tonneaux et une analyse anthracologique des refus de tamis de certaines structures de combustion permettant d'affiner la réflexion sur les essences de bois de chauffage et plus largement sur la gestion des espaces forestiers à l'époque moderne. Les conditions de conservation moins favorables en matière palynologiques ou carpologiques ont conduit à concentrer les interrogations en matière de pratiques de distinction et hiérarchisation sociales sur l'archéozoologie accompagnée d'un enrichissant du volet ichtyologique. C'est donc surtout sur les questions relatives aux modes de consommation que s'est porté l'attention. L'importance des restes de poisson dans les comblements des fosses à cuire du site nous a incité à réaliser une campagne de prélèvements ambitieuse (2,5 tonnes), bien que ponctuelle, en vue d'une étude ichtyologique et dont les protocoles ont été largement concertés avec le spécialiste.

À la frontière entre les questions de milieu et d'espace, l'archéogéographie permet d'articuler données archéologiques et environnementales avec les données plus généralement comprises comme historiques puisque issues du traitement des archives planimétriques, cartographiques et textuelles. L'archéogéographie s'inscrit à la croisée des chemins des faits naturels et des faits sociaux et déclare l'espace comme une production sociale, réali-

satrice des rapports sociaux (Cavanna 2016, Morsel 2004). Outil éminemment multiscale et interdisciplinaire, elle propose de passer du milieu au paysage, puis du paysage au territoire. Encore trop rarement mises en œuvre dans un cadre préventif, les études archéogéographiques ont pourtant démontré, à chaque fois qu'elles ont été menées, la pertinence des changements d'analyse qu'elles autorisaient. À Varennes-sur-Seine, comme à Saint-Germain-en-Laye, où des études archéogéographiques ont pu être effectuées (l'une en aval de la fouille pour la publication, l'autre dans le cadre de la post-fouille), elles ont permis de construire les discours sur les modalités et mécanismes d'insertion sociale des sites dans un territoire social donnée (Cavanna in Hurard 2012 a, Cavanna in Hurard, Rochart 2015). Le recours à l'archéogéographie, en aval de la fouille et de la post-fouille, répond à la nécessité de changer l'angle d'observation en replaçant le site archéologique dans différents réseaux géographiques et sociaux, à plusieurs échelles spatiales. À Varennes, l'étude a ainsi combiné une analyse morphologique du paysage à une analyse spatiale de la distribution des lieux habités au même moment, pour proposer une restitution d'une planimétrie et d'un territoire. Si la position géographique renseigne sur les stratégies économiques (exploitation d'un milieu au potentiel agricole certain), elle est aussi l'indice des stratégies sociales déployées au moment de son implantation. On a ainsi pu démontrer que l'espace, le milieu, la culture matérielle participaient de la distinction sociale et étaient révélateurs de choix identitaires. La volonté d'affirmation d'un statut passe par l'ancrage et l'insertion dans un territoire existant, où « stratégies économiques, mimétisme, mise en scène et concurrence sociales s'inscrivent dans l'espace, en coupe comme en plan, à l'échelle du microscope comme à celle des voies de communication. Une fois combinés, ces éléments s'imposent comme de solides estimateurs sociologiques et concourent, à plus vaste échelle, au renouveau actuel des réflexions sur la caractérisation et hiérarchisation des habitats d'élites aux périodes médiévales et modernes » (Cavanna, Hurard 2011, p.46).

À Saint-Germain, l'archéogéographie et l'interdisciplinarité, notamment menée avec les sources textuelles, a permis de replacer l'ensemble de cette boucle de la Seine dans une véritable dynamique sociale et territoriale sur la longue durée. La taille du site et l'impact de son implantation dans la boucle de la Seine a imposé un changement d'échelle de lecture que seule l'étude archéogéographique était capable d'appréhender. Elle a livré, en s'attaquant à l'évolution des pratiques de circulation dans la boucle de la Seine, les mécanismes d'une implantation sociale extrêmement riche qui donne tout son sens au choix du site, au-delà des questions de géographie et de milieu et montre que les enjeux de l'implantation de camps correspondent à des stratégies qui dépassent le simple cadre militaire et s'inscrivent dans des stratégies d'appropriation clairement liées à la présence du domaine forestier et aux chasses royales.

L'ensemble des disciplines aujourd'hui mobilisées par l'archéologie a permis d'élargir considérablement les horizons méthodologiques mais aussi les problématiques. Il s'agit en réalité d'une extension de la portée de l'archéologie capable de dire les évolutions sur la longue durée, les processus de transformation des milieux et les dynamiques sociales de l'espace. L'archéogéographie en particulier montre que de la confrontation des documentations naît une méthode et un discours original qui portent le changement des échelles de lecture et d'interprétation.

- La nécessaire confrontation des différents types de documentations et les changements d'échelles du discours

Si l'absence ou la faiblesse des études environnementales peut être une source d'inconfort au moment de faire entrer la totalité des sites du corpus dans un jeu de comparaison, il faut bien admettre que la faiblesse ou l'absence de confrontation des données archéologiques avec celles issues du dépouillement des sources d'archives constitue un déséquilibre encore plus difficile à palier. L'inégalité du niveau d'information concernant notamment les questions de fondation des sites, le statut des occupants, les modalités

de succession, les pratiques foncières est un handicap qui rend toute tentative de comparaison périlleuse. De fait, deux des trois études de cas (Varennnes et Saint-Germain) ont pu bénéficier d'importants moyens traduits en temps de travail pour les études dites « documentaires ». Ce travail confié à Olivier Bauchet a été l'occasion de collecter puis d'exploiter une documentation très abondante, favorisée par le caractère moderne des deux occupations. Le site de Saint-Pathus n'a pas fait l'objet des mêmes égards, essentiellement en raison de l'ancienneté des occupations et de l'ampleur de l'enquête que nécessitait l'identification d'une documentation conservée concernant un site dont il aurait fallu retracer l'évolution de manière rétroactive. Aucune étude documentaire n'a pu être menée dans le cadre de notre opération. La documentation dont nous disposons – terrier de la Châtellenie d'Oissey (1748) et plusieurs aveux et dénombremens de fiefs du XVI^e et XVII^e siècle – est très superficielle et bien postérieure aux occupations mises en évidence.

L'étude de Varennnes avait déjà constitué en 2004 un *unicum* puisque plus d'une cinquantaine de jours avait pu être consacrée à l'enquête dans les archives. Le potentiel de la documentation écrite avait été mis en lumière dès 2001 dans le cadre de la programmation de l'extension des carrières de sable de Varennnes. La ferme avait alors été repérée lors d'un recensement des documents textuels disponibles sur le finage de Varennnes. L'étude approfondie de ces sources fut poursuivie parallèlement à la fouille de la « Ferme du Colombier » en 2004. Les données textuelles ont ainsi permis de confronter les données juridiques et foncières aux données archéologiques et ainsi d'envisager la ferme, sa matérialité et les pratiques sociales de ses habitants sous deux éclairages différents. Dès la fouille, elles ont également permis de donner des noms, des statuts et des dates à une série d'occupants et de propriétaires successifs, renseignant avec une relative précision les modalités de création et les modes d'exploitation de l'établissement sur près de trois siècles. La confrontation des différents types de documentation a permis un changement d'échelles que les données archéologiques seules n'auraient pas permis d'atteindre : taille et répartition des terres du fief, successions foncière, chronologique et généalogique, taille des cheptels, transactions financières, emploi des journaliers et des servantes, nombre des trains de culture, consommations de vins ou de bière... C'est bien le dialogue instauré entre les deux documentations qui a permis de construire une dialectique forte sur le caractère élitaire des bourgeois puis des laboureurs en exercice.

La fouille du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye a été l'occasion de mener, parallèlement à la fouille, une étude des sources écrites permettant de collecter les documents textuels, susceptibles d'apporter des éclairages différents sur le site et ses conditions de création. Soutenue par des moyens importants, plus de trois cent jours ont été consacrés à cette enquête qui constitue une pièce majeure du travail. L'étude a permis une articulation infiniment mieux raisonnée avec les données archéologiques. Même pour un site militaire d'émanation royale, il ne s'agit pas, contrairement à ce que l'on pourrait espérer, d'une documentation pléthorique. La qualité des instigateurs est néanmoins propice à la diversité des types de documentations allant du document épistolaire aux chroniques des mémorialistes de l'histoire de France en passant par les documents fonciers. Marchés d'approvisionnement en bois ou viande, actes notariés et procès-verbaux, règlement intérieur du fort contenus dans l'ordonnance faites aux gens de guerre, « tiroirs personnels » de Louis XIV (Service Historique de la Défense), sont autant de documents, issus des fonds nationaux ou locaux, qui peuvent permettre une lecture combinée, plus fine, de l'organisation d'un camp militaire au XVII^e siècle (Hurrard, Rochart 2012). La recherche documentaire menée dans le cadre de cette opération ne prétend certainement pas être exhaustive, mais elle a le mérite d'être le résultat d'une enquête large qui a permis d'exhumer des fonds d'archives, des pièces peu ou pas exploitées, comme le procès-verbal de réception des travaux de 1670. Ce document exceptionnel de six cent pages, largement analysé par Olivier Bauchet représente à lui seul une autre fouille archéologique. La synthèse et les interprétations du rapport s'appuient sur une enquête interdisciplinaire où données archéologiques, archéoenvironnementales, archivistiques et archéogéographiques permettent une lecture multiscale, indispensable

à la compréhension d'un site, de son environnement, des modalités de création, d'occupation et d'abandon et *in fine* une mise en perspective et un propos historique. L'abondance de la documentation pour ces périodes plus récentes, qu'il s'agisse des sources écrites, cartographiques ou planimétriques, déplace le centre de gravité des données archéologiques et oblige l'archéologue du récent à une démarche d'investigation s'appuyant sur l'ensemble des documentations disponibles. Cette démarche lui impose également de se mettre en capacité à réaliser une analyse critique de toutes les sources ou documentations utilisées. Les deux types de documentation sont deux fils d'une même trame qui, tout en se tissant l'une avec l'autre, ne se mélangent pas. La démarche méthodologique est un travail d'équilibriste qui consiste à mener une analyse critique des deux sources indépendamment l'une de l'autre pour ensuite être mises en confrontation. Il est souvent trop tentant de plaquer une source sur l'autre et d'essayer de trouver dans l'une ce que l'autre ne voudrait pas révéler. D'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper, quand les archéologues se livrent à une étude des sources écrites pour les besoins d'une recherche archéologique, leurs analyses ne sont pas celles des historiens, puisque leur démarche et leurs questionnements sont propres au discours archéologique (Hurard, Derieux, Roumégoux, 2014, Hurard, Bellan 2017). Toute la difficulté consiste à articuler les analyses critiques sans jamais superposer les discours. L'abondance de données oblige l'archéologue à manipuler des sources très diverses. Cela ne facilite pas le travail interprétatif mais permet d'élaborer des équations complexes contenant de nombreuses inconnues et dont la valeur doit être précisément déterminée par l'analyse critique la plus rigoureuse (Hurard 2017). Elle doit s'efforcer à expliciter les conditions d'élaboration des sources, des concepts et des idées (Guerreau 2001). « Et tandis que le document historique ou ethnographique appelle une critique textuelle pour savoir s'il dit vrai, s'il dit faux ou s'il dit seulement une partie de la vérité, le document archéologique appelle un tout autre type de traitement : puisqu'il est une partie, le grand problème qui se pose à son propos n'est pas de savoir s'il dit la vérité, mais si et comment il est représentatif du tout dont il est partie. C'est ce qu'on appelle en statistique la question de la représentativité d'un échantillon, lequel on le sait peut être biaisé » (Testart 2012, p. 155).

Ce plaidoyer appelle donc à une véritable prise en charge des sources testimoniales comme sources « d'archéologie », et d'en mieux raisonner la confrontation aux sources « autopsiques » que constituent les observations archéologiques (face au témoignage écrit, l'archéologie livre une donnée authentique où la matérialité des données – *autopsia* = « vue par soi-même » – garantit en théorie l'authenticité du fait historique). Il n'est pas question de confondre dans un pot commun les pratiques et discours des archéologues et des historiens, mais bien d'élaborer des questionnements transversaux sur des objets notionnels communs. Cela suppose que les archéologues puisent dans le matériau et l'analyse historique les outils propres à enrichir les raisonnements, mais aussi que les historiens fassent de même dans la documentation et l'analyse archéologique. L'inverse est malheureusement souvent moins vraie. L'articulation raisonnée des méthodes et des discours issus de l'analyse des différents types de documentation est à notre sens un des grands challenges des prochaines décennies. La démarche de l'archéologue ne peut se limiter à la source strictement archéologique. Bien que de natures différentes, la confrontation entre l'observation de la matérialité fortuite et les témoignages historiques concourent à une seule archéologie, entendue comme discours historique (Hurard, Bellan 2017). Plaider pour que la documentation archéologique et les interprétations qui en sont issues puissent être entendues comme discours historique pose plusieurs questions. Cette position nécessite en premier lieu de revenir sur la notion de « sources historiques », aujourd'hui contestée par de nombreux historiens ou tenants des disciplines historiques (Chouquer 2008, Morsel 2004b, Kuchenbuch 2004, Burnouf 2012c, Journot 2012, Olivier 2008). Le débat, dont on ne peut ignorer le contenu, consiste à jeter un regard critique sur la nature exacte des documentations exploitées et leurs transformations dans le cadre de processus de recherche. À l'image de l'archéologie, connue pour détruire matériellement son objet d'étude à mesure qu'elle en organise la compréhension, Joseph Morsel évoque un processus similaire chez l'historien qui fait disparaître son document « source » dans

un processus de déconstruction analytique qui passe également par une transformation de la matérialité des données (de l'archive à la note, à la base de données, au document numérique ...). L'archive devient la « source », produit d'un « système d'appropriation du passé par le métier d'historien » (Kuchenbuch 2004, p.290). L'analyse quelle qu'elle soit est un processus de décomposition des données qui implique une forme de corruption de ces mêmes données, en tout cas de leur sincérité ou authenticité originelle. La remise en question du statut de source conféré aux archives textuelles, la plaçant comme un point d'origine, revient à en contester la sincérité et à insister sur le fait que le document écrit, comme cartographique ou planimétrique d'ailleurs, est un objet produit par la société et dont il faut comprendre les conditions d'élaboration, les motivations latentes et le degrés d'intentionnalité, « son sens n'est pas réductible à son contenu » (Morsel 2004b, p.278).

« Sources sédimentaires » ou « sources archivistiques » sont des points de départ du travail des archéologues et des historiens, mais ne sont pas les reflets exacts et immédiats de la société. D'aucuns invitent donc à remplacer le terme de « sources » par celui de « documentations » ou de « documents », même s'il faut le reconnaître, l'habitude est difficile à perdre. « Celui qui fait l'objet d'un intérêt scientifique historique le transforme en source de connaissance et de reconnaissance du passé, le travaille comme une matière première comme une ressource pour la construction historique » (Kuchenbuch 2004, p.306).

Enfin, pour que l'archéologie puisse être entendue comme discours historique, il faut pouvoir en admettre les limites et considérer comme indispensable le recours raisonné aux concepts d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, sans pour autant entrer dans un rapport de sujétion à l'une ou l'autre discipline. Admettre les limites de la « ressource archéologique » pour construire des modèles interprétatifs à caractère historique ou sociologique, c'est reconnaître que la documentation archéologique, seule, ne permet pas de restituer les structures et systèmes de représentations des sociétés passées. L'archéologie ne capte que la part matérielle des sociétés et doit en déduire structures économiques ou rapports sociaux, ce qu'elle ne peut faire sans adosser ces données et hypothèses à l'analyse des sociétés construites par la sociologie, l'histoire, l'anthropologie sociale... (Testart 2012). *A contrario*, il serait erroné de considérer que l'archéologie, parce que sa documentation est matérielle, ne peut pas éclairer les idéologies et les systèmes de représentation et ne serait condamnée qu'à attester les conditions et gestes techniques. C'est dans cette même démarche que s'inscrit Jean-Pierre Devroey quand il rappelle que l'on ne « peut isoler les comportements économiques des systèmes de représentation » (Devroey 2006, p.11). Si l'archéologue reconstitue les gestes, ces derniers témoignent aussi des pratiques sociales. La récurrence des observations archéologiques quant à la répétition de certains gestes ou comportements peut permettre de proposer des hypothèses relevant de l'interprétation des pratiques sociales. Mais, le caractère partiel des données archéologiques empêche de « reconstituer enchaînements causaux qui expliquent une histoire à partir des seuls faits archéologiquement attestés » (Testart 2012, p.163). C'est donc qu'il faut recourir à d'autres manières de poser non pas des modèles, mais des « scénarii interprétatifs » (Burnouf 2012, Catteddu 2012). Il s'agit donc de proposer des hypothèses plurielles et successives, fondées sur les données archéologiques et sur la récurrence ou la répétition des types de sites, de dépôts, d'assemblages matériels, mais aussi sur l'ensemble des modèles sociologiques et historiques issues d'autres processus interprétatifs. Puiser dans le référentiel conceptuel des autres sciences sociales doit permettre d'élaborer des scénarii plus nombreuses et surtout non définitives qui correspondent à un instant T d'une compréhension toujours imparfaite des sociétés étudiées, compréhension inévitablement appelée à évoluer. Construire des scénarii permet de gérer le mieux possible l'incertitude des données archéologiques, en évitant de fixer des hypothèses à caractère définitif. Les scénarii correspondent à une multiplication des explications possibles de la moins à la plus vraisemblable. La démarche consiste à déterminer précisément le degré de fiabilité des critères qui entrent dans l'élaboration d'un scénario a ou b et permet d'enrichir « notre panoplie d'hypothèses, celles que nous pouvons a priori retenir au départ comme possibles, démarche menant à la découverte

de certaines liaisons nécessaires ou au contraire d'incompatibilités entre plusieurs traits, ce qui permettra de conforter ou de rejeter certaines des précédentes hypothèses ». (Testart 2012, p. 193-194). C'est à notre sens de l'affinement de cette démarche que dépend la « quête en crédibilité » de la documentation archéologique dans le concert des disciplines historiques et qui ne réduit pas l'archéologie à la trace, au vestige et à la notion de patrimoine ou d'archives mémorielles.

Le renouvellement des données, des problématiques et des méthodes archéologiques questionne nécessairement les frontières entre sciences humaines : archéologie, anthropologie, sociologie, histoire et ethnologie. Le volume et la qualité des données que l'on peut désormais prendre en considération ne permettent plus de penser la source archéologique seulement comme une donnée auxiliaire ou même complémentaire de l'histoire. La notion de culture matérielle, commune aux archéologues, aux ethnologues, aux anthropologues, aux historiens, n'enferme pas l'archéologue dans une stricte matérialité, la seule dimension technique de l'artefact. Elle considère l'objet, l'espace et le milieu comme des productions sociales, aux significations plus ou moins manifestes, comme des marqueurs ou instruments privilégiés de l'adaptation de l'homme à un milieu donné. Ces disciplines sont encore trop souvent cloisonnées et ne confrontent encore que trop rarement leurs discours, leurs méthodes et leurs problématiques spécifiques. Les ouvrages interdisciplinaires sont encore trop rares. Il est urgent de réussir à engager un dialogue interdisciplinaire et des confrontations constructives plus systématiques sur la base de l'ensemble des documentations disponibles.



Le travail engagé dans la rédaction de cette thèse n'a pas la prétention de parvenir à faire la synthèse de ces disciplines et de faire la démonstration d'une démarche aboutie. S'appuyant sur des études de cas au potentiel documentaire étendu, il a toutefois l'ambition de tenter un exercice transversal et interdisciplinaire où l'archéologie, moteur de l'enquête, ne se limite pas à sa seule ressource matérielle et conduit *in fine* à une réflexion large fondée sur les sciences humaines et sociales.

La diversité des cas de figures rassemblés, tant typologiquement que morphologiquement, permet d'embrasser la diversité des formes de l'habitat, celles des situations sociales. Elle est également susceptible de faire émerger une diversité importante et un renouvellement des marqueurs archéologiques fondés sur une forte interdisciplinarité, où les interactions sociétés / milieux seraient placés au cœur des questionnements. Enfin, nous faisons l'hypothèse que le choix de la longue durée inhérente au corpus peut faire émerger, à partir de l'étude des données matérielles, les processus et mécanismes qui sur le temps long traduisent la mobilité des élites rurales en médiation. En explicitant les choix qui ont été les nôtres en matière de constitution d'un corpus, nous avons souhaité mettre l'accent sur les limites des documentations collectées, mais aussi sur les limites des modèles interprétatifs. Cet examen a orienté notre lecture des études de cas et la présentation des notices de sites de comparaison resserrée autour des problématiques élitaires. C'est à la faveur de ce corpus qu'a été réinterrogée la pertinence des critères et estimateurs archéologiques de caractérisation des élites.

CHAPITRE II :

LES PREUVES ARCHÉOLOGIQUES : ÉTUDES DE CAS ET PRÉSENTATION DES SITES

II.1 - Etudes de cas

II. 2 - Sites de comparaison

Chapitre II

Les preuves archéologiques : études de cas et présentation des sites

Cette partie du travail propose de présenter de manière synthétique les trois études de cas, supports du projet de recherche. Les données ici mises en avant permettent de mesurer la nature des sites étudiés, leurs chronologies et leurs évolutions respectives. Chaque article est l'occasion de poser les arguments et les preuves destinés à alimenter la discussion ultérieure sur la caractérisation des sites élitaires. Quelques illustrations essentielles à la compréhension du discours accompagnent chacun des articles, en particulier les plans phasés, indispensables à la lecture globale.

Chacun des sites, études de cas ou sites de comparaison, a fait l'objet d'une notice scientifique de quelques pages permettant de présenter les données et de poser, à partir de la documentation disponible pour chacun d'entre eux, les critères et estimateurs permettant de les classer dans la catégorie des habitats d'élite. Les trois études de cas sont d'abord présentées, de manière plus substantielle, en une dizaine de pages chacune. Nous avons également souhaité, comme nous le faisons dans chacun des rapports de fouille, présenter un plan de chaque site non interprété, afin de laisser au lecteur le soin d'apprécier la densité des structures et leur répartition.

Nous invitons le lecteur à se reporter aux volumes des différents rapports fournis en format PDF et les études spécialisées qui ont permis l'élaboration des synthèses, afin d'approfondir la connaissance des sites et de leurs composantes matérielles.

Les sites de comparaison sont présentés ensuite et sont classés par grandes périodes. Nous nous sommes efforcés de respecter un ordre chronologique en dépit du caractère diachronique d'un certain nombre d'entre eux. Les plans présentés pour ces sites sont directement issus des publications ou rapports finaux d'opération consultés. Leurs qualités formelles peuvent être inégales. Les plans des sites de Palaiseau, Moissy-Cramayel et Vire ont été directement transmis par leurs auteurs.

Chaque notice est pourvue des références bibliographiques disponibles pour le site en question. Les références à d'autres travaux seront portées dans la bibliographie générale. Les données essentielles sur l'ensemble des sites mobilisés, études de cas comme sites de comparaison, ont été rassemblées dans différents tableaux synthétiques (Fig.3, 4, 5 et 6). Le premier présente les données de base permettant d'identifier les opérations, leurs responsables, la nature et la datation des occupations caractérisées, la surface explorée et la surface globale du site élitare mis en évidence (Fig.3). Deux tableaux concernent plus spécifiquement les trois études de cas et présentent d'une part une synthèse des données techniques et administratives, d'autre part, les données scientifiques concernant les volumes, types de données, les types d'occupation mis en évidence, ainsi que les études spécialisées mises en place lors de ces opérations (Fig.4 et 5). Enfin, un dernier tableau synthétique récapitule les données scientifiques clefs de chacun des sites de comparaison et permet d'avoir une première vision d'ensemble, certes schématique, des caractéristiques principales de chacun d'entre eux (Fig.6).

II.1 - ETUDES DE CAS

**II.1.1 - Saint-Pathus « Les Petits Ormes » (77)
De l'établissement du bas-Empire
à l'espace réservé de la fin du premier Moyen Âge
(III^e-XVIII siècles^e)**

**II.1.2 - Varennes-sur-Seine « La Ferme du Colombier » (77)
Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales
en milieu humide (XVI^e - XVIII^e siècles)**

**II.1.3 - Saint-Germain-en-Laye « Le Fort Saint-Sébastien » (78)
Hiérarchies militaires et nobiliaires : consommation des élites et
distinction sociale dans les troupes de Louis XIV (1669-1670)**

II. I. 1 - Saint-Pathus « les Petits Ormes » (Seine-et-Marne). De l'établissement du bas-Empire à l'espace réservé de la fin du premier Moyen Âge (III^e-XVIII siècle) (Resp. S. Hurard)

Le site des « Petits Ormes » de Saint-Pathus est localisé aux marges nord de l'Île-de-France et de la Seine-et-Marne. Il fut fouillé en 2006 par une équipe de l'Inrap, préalablement à la construction d'un lotissement. Situé à 17 kilomètres de la ville antique de Meaux, le site est implanté à quelques centaines de mètres d'un itinéraire de grand parcours reliant Meaux à Senlis (actuelle Grand rue). Cette voie constitue vraisemblablement, jusqu'à aujourd'hui, la colonne structurante du tissu habité. Outre l'essentiel de l'habitat d'Ancien Régime, organisé en village-rue sur les documents cartographiques, elle est également bordée par l'église dédiée au saint local. Des découvertes récurrentes de sépultures habillées du premier Moyen Âge mentionnées dans les procès-verbaux de mairie du XIX^e siècle, laissent à penser qu'un espace funéraire de type nécropole pourrait également border cet axe. La fouille, menée sur une surface de cinq hectares sur le lieu-dit les « Petits Ormes », distant de la voie de près de 600 m, a permis d'exhumer 4000 structures archéologiques témoignant d'occupations successives, et s'échelonnant du néolithique à l'époque moderne (Hurard, Bruley-Chabot, Quenez 2009; Hurard 2011b, Hurard 2011a). Les habitats ruraux se succèdent du Hallstatt ancien (700 av.) au premier Moyen Âge (X^e ap.). Les occupations attribuées au Bas-Empire et au premier Moyen Âge constituent les habitats les plus denses, et marquent une occupation continue de la seconde moitié du III^e au XI^e siècle de notre ère (Fig.7).

a- Établissement agricole et site élitair du Bas-Empire

Un premier établissement antique (milieu III^e – fin IV^e siècle)

L'établissement rural antique s'implante dans la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Aucun élément ne permet de montrer une occupation antique antérieure attribuée au Haut Empire. L'habitat antique s'organise sur une surface de 2,25 hectares à l'intérieur d'un réseau de fossés orientés nord-sud / est-ouest. Deux parcelles de taille à peu près équivalente (100 m x 90 m) sont séparées par un chemin que matérialisent les fossés bordiers. Les structures d'habitat identifiées, au nombre de huit (bâtiments sur poteaux, celliers excavés, thermes), sont exclusivement réparties dans la parcelle nord. Le caractère résidentiel et domestique de l'habitat antique s'oppose à celui ayant une vocation sans doute plus agricole de la parcelle sud, se singularisant par une relative absence de structures archéologiques (Fig.8). Les celliers et les grandes zones excavées livrant beaucoup de matériaux de construction (tuiles et moellons) en démolition semblent indiquer une organisation du bâti en trois ailes autour d'un espace de cour. Ce premier habitat, dont on ignore la forme exacte, a laissé, lors de sa destruction, un certain nombre d'indices témoignant des modes de construction : blocs calcaire, blocs de grès, *tegulae* et *imbrices*. Le rejet de ces matériaux non réutilisables montre le phénomène de récupération au moment de la destruction des bâtiments. Du verre à vitre caractéristique de cette période a également été mis en évidence dans le comblement d'un des celliers les plus anciens. Les matériaux des thermes, détruits sans doute dans le même laps de temps, sont rejetés dans les fosses alentours dans lesquelles on trouve tuiles, calcaire, mais aussi mortier de tuileaux. On peut donc supposer que la première forme d'habitat fut construite sur la base de matériaux mixtes, solins de pierre surmontés de torchis avec des structures en pan de bois par exemple. Les fondations, on le voit pour les thermes, sont peu profondes, et leurs traces éventuelles disparaissent d'autant plus facilement lors de la démolition durant laquelle se forment de grandes dépressions au comblement noirâtre atteignant jusqu'à 1600 m².

Parmi les structures d'habitat attribuées à la phase III^e-IV^e siècle a.p., le site a livré de petits thermes privés, seul témoignage conservé d'un bâtiment construit en dur. Ils se-

raient situés à une cinquantaine de mètres de l'emplacement supposé du bâtiment résidentiel principal. Ces petits balnéaires sont composés d'une pièce chaude (*caldarium*) et d'une pièce tiède (*tepidarium*), desservies par un canal de chauffe, ainsi que d'une sorte de vestiaire qui pourrait également correspondre à la pièce froide (*frigidarium*). Le plan, ramassé sur 42 m², soit 10,30 m de long pour 4,30 m de large, illustre sans doute une des multiples adaptations d'un modèle théorique à des contingences techniques et financières spécifiques. Le balnéaire n'est alimenté en eau que par un puits situé à une dizaine de mètres au nord. La datation archéomagnétique de la sole du *praefurnium* (5108) place la dernière chauffe entre 325 et 470 ap. J.-C. On peut donc faire une estimation de la dernière chauffe autour de 395 ap. J.-C, ce qui correspondrait à l'estimation faite à partir des données matérielles et stratigraphiques. Il s'agit d'un complexe thermal modeste aux dimensions réduites, à usage vraisemblablement restreint à quelques personnes à la fois. On imagine logiquement que son usage est réservé aux propriétaires de l'établissement. La présence des thermes à Saint-Pathus, symbole de romanité par excellence, démontre clairement le caractère privilégié de cet habitat rural.

L'aire de travail du bâtiment située en avant du *praefurnium* a par ailleurs livré, dans un creusement prévu à cet effet, un exemple rarissime de chaudière en plomb, ou *miliarium*. Le récipient d'1,10 m de haut et 0,90 m de diamètre, est doté d'un socle en bronze d'1 cm d'épaisseur. La partie supérieure de l'objet porte une frise décorative en bas-relief. Le registre iconographique est composé de croisillons irréguliers dans lesquels s'inscrivent dix-neuf médaillons. Ces derniers représentent de manière répétée, et avec plus ou moins d'application, le masque du Titan *Okéanos*, personnification de l'eau empruntée à la Théogonie grecque. Cette découverte exceptionnelle constitue un des rares témoignages de ce type conservé dans le monde romain (Hurard, Cottiaux 2013; Hurard, Leconte, Lefevre, Raymond, 2016). La destruction des thermes et de plusieurs celliers encadrant la zone du bâtiment principal est attribuée au milieu du IV^e siècle. L'abandon des thermes et la dissimulation du *miliarium* tendent à démontrer que le site connaît une absence d'occupation, même courte, et une réoccupation très rapide. Les occupants sont visiblement soucieux de se réinsérer, autant que faire se peut, dans le modèle antérieur.

Un second établissement antique (fin IV^e - début V^e siècle)

La deuxième forme d'habitat attribuée à la période antique est mise en place dans la seconde moitié du IV^e siècle, peut-être dans le dernier quart. Elle constitue la première rupture observée sur le site et correspond à l'apparition d'un bâti sur poteaux qui remplace les formes antérieures, relativement rapidement après la destruction et la formation des grands épandages. L'ensemble nous semble participer d'une même dynamique chronologique (Fig.8).

L'organisation spatiale et la résilience du parcellaire témoignent d'une continuité entre les deux périodes et montre que, s'il y a un hiatus entre la première phase et la deuxième d'habitat, ce dernier n'est pas suffisamment long pour entraîner la disparition et la négligence du parcellaire du III^e siècle. Si la forme d'habitat change, l'organisation spatiale reste la même. Si le site d'habitat connaît une rupture matérialisée par la disparition des thermes et des bâtiments résidentiels, l'ensemble des éléments rassemblés concernant l'occupation des IV^e – V^e siècles montre clairement qu'il n'y a pas disparition du mode de vie gallo-romain (Fig.9). La résilience du parcellaire atteste d'une réoccupation de l'établissement sur le modèle précédent, peut-être par le même groupe d'individus. La condamnation volontaire des thermes n'engage pas le renoncement à l'ensemble des symboles de romanité, même si ceci est le plus évident. Les structures d'habitat antérieures ne font pas l'objet « d'une réutilisation partielle débouchant sur une véritable squattérisation » (Van Ossel 1992, p.93). On assiste à un réaménagement partiel ou complet où sont respectés l'organisation spatiale de l'occupation antérieure, statut et localisation des espaces résidentiels. Le bâtiment sur poteau 4706 placé en fond de cour et adossé au fossé parcellaire, s'implante sur les niveaux de remblaiement, en reprenant l'emplacement du bâtiment antérieur. Long de 23 m et large de près de 7 m, le bâtiment

témoigne d'une structuration équilibrée où les espaces sont distribués de manière quasi symétrique de part et d'autre d'un couloir central. Deux espaces de 72 et 74 m² se subdivisent en travées à dimensions variables (Fig. 10). Le soin apporté à cette construction de grande dimension montre que l'architecture à poteaux plantés ne constitue certainement pas une dégradation des conditions et du cadre de vie de ce bâtiment à caractère domestique. Un solin de pierre conservé pourrait d'ailleurs indiquer une architecture mixte ou une reprise postérieure d'une des parois internes (Fig. 10). Un autre bâtiment (5007) de grande dimension flanque le pignon est du premier bâtiment. Six autres bâtiments sont attribués à cette phase tardive de l'Antiquité.

L'occupation de la première moitié du V^e siècle conserve en grande partie la forme d'occupation précédente. On observe toujours une influence marquée du parcellaire du III^e-IV^e siècle sur l'organisation spatiale des bâtiments et leurs orientations. Les bâtiments sont construits sur poteaux. Nous n'observons plus de bâtiments excavés de type cellier. Les structures de combustion sont beaucoup plus nombreuses que pour la période III^e-IV^e siècle. La première évolution nette attribuable au V^e siècle est l'apparition, dans l'ancienne parcelle sud, de plusieurs bâtiments sur poteaux. C'est la première phase d'extension du bâti dans ce secteur du décapage. On y observe un ensemble cohérent composé de deux bâtiments (4129) associés à un bâtiment excavé à poteaux plantés (4037) et à une fosse dépotoir (4022). Un bâtiment sur solins (4804) est implanté sur le fossé 4748, tout en respectant strictement l'orientation de ce dernier. Il pourrait être associé à un ensemble de petits fossés formant un enclos rectangulaire de 540 m², et se superposant au système de fossés bordiers. Ce processus de colonisation de la parcelle sud par le bâti, ainsi que par d'autres structures d'habitat, marque le début du glissement des éléments domestiques sur la partie basse de la pente.

Économie, choix d'exploitation et modes de consommation

Exploitation agricole de grande taille, le site s'inscrit entre le III^e et la fin du IV^e, voire le début du V^e siècle, dans une logique certaine. Une première phase de transformation entre le milieu et la fin du IV^e siècle se traduit dans les formes de l'habitat, tandis que sont conservés les principes directeurs de l'organisation spatiale. Les témoignages matériels démontrent une continuité des choix d'exploitation. Les études palynologiques et carpologiques permettent de saisir consommation et production végétales. Essentiellement céréalières, les cultures sont représentées par le blé tendre ou le froment (94%), suivi de l'orge, du blé amidonnier et du seigle. La forte représentation du seigle, par rapport à l'avoine par exemple, permet d'attester sa culture. Le corpus des légumineuses est composé de lentilles et pois puis, dans une moindre mesure, fèves, féverole et vesce cultivée. La mise en évidence de pin pignon n'implique pas sa culture dans le cadre de l'exploitation, il s'agit d'une denrée importée de provinces plus méridionales.

Les choix d'élevage et d'exploitation des ressources animales sont démontrés par l'analyse de l'âge d'abattage des animaux domestiques consommés sur l'exploitation, vraisemblablement prélevés sur le cheptel de cette dernière. Pour la phase III^e - 1/2 IV^e siècle, le bœuf domine l'échantillon tout au long de la période, suivi par le porc et l'ovin, composantes habituelles de la triade domestique. Les âges d'abattage montrent qu'une grande majorité des bœufs sont abattus entre trois et cinq ans, une fois arrivé à maturité pondérale. Il s'agit donc essentiellement d'animaux de boucherie, élevés pour la viande, en opposition à des animaux de réforme moins nombreux, utilisés pour leur force de travail et abattus tardivement. Les âges d'abattage du porc montrent également une orientation de l'élevage sur la production de viande et de graisse (viande de conserve, salaisons, séchage, fumage). Une majorité des individus est abattue à l'âge de la maturité pondérale, entre dix-huit et vingt-quatre mois. Le chien, le coq et l'oie complètent le corpus des animaux domestiques.

Pour la phase IV^e - V^e siècle, qui a livré le plus grand nombre de restes fauniques, les cinq mammifères domestiques habituellement rencontrés, le bœuf, le porc, les caprinés, le

cheval et le chien, sont présents, dans des proportions qui restent stables par rapport à la phase précédente. Il en va de même pour les proportions d'oiseaux de basse-cour. L'élevage du bétail est attesté à plusieurs égards par la mise en évidence de bâtiments de stabulation, identifiés grâce à la structuration des éléments bâtis et à l'observation de vastes sols altérés par le piétinement et la concentration des phosphates (ex: bâtiment 4129). Peu d'éléments mobiliers sont à mettre en relation avec l'élevage, si ce n'est un aiguillon en fer servant à guider le bétail ainsi que quelques forces à tondre. L'absence de structures archéologiques dans l'enclos sud nous a encouragé à l'interpréter comme un probable espace de pacage. L'étude palynologique, réalisée grâce aux carottages effectués au sud du terrain le long du «ru des Vaches», a permis d'étayer cette hypothèse en raison de la forte représentation dans les échantillons, des plantes rudérales caractéristiques des sols piétinés par le bétail. Les niveaux hydromorphes captés dans les séquences géomorphologiques montrent la persistance d'un milieu humide marécageux, lié aux battements de la nappe phréatique associée aux deux rus affluents de la Théroanne et bordant le terrain. En base de colonne, des niveaux de tourbes organiques noires ont pu être identifiés. Ils ont été attribués par ^{14}C à la fourchette 413-516 A.D (481 ± 44 cal.). Bien que cela soit postérieur à la première forme d'établissement (Phase III^e - 1/2 IV^e), ces informations nous paraissent pouvoir offrir quelques pistes de réflexion, y compris pour les phases antérieures. La situation n'a vraisemblablement pas évolué de manière radicale entre la seconde moitié du III^e siècle et le début du V^e siècle, la topographie du terrain étant inchangée. La situation hydrographique a pu évoluer, en particulier le degré d'humidité de la partie basse du site. La confluence des deux rus et l'importante dépression de cette zone ont, de toute façon, favorisé la formation d'horizons humides. L'image qui se dégage est celle d'un milieu ouvert, frais et au moins ponctuellement humide. Les surfaces boisées perçues (hêtraie et chênaie) sont, à en juger par la faible représentation des taxons, assez lointaines.

La part de l'élevage semble importante et pourrait être un des principaux moteurs économiques de l'exploitation. La part des espèces sauvages est assez faible, mais composée par une belle diversité des espèces parmi lesquelles figurent cerf, chevreuil, sanglier, lièvre, canard, corbeau, corneille, chouette, lérot, putois et renard. La présence de ces espèces témoigne d'une exploitation des ressources locales et d'une prédation occasionnelle, peut-être opportuniste, dans des milieux ouverts et boisés. Le grand gibier – cerf et sanglier en particulier – plus dangereux et difficile à chasser, requiert un investissement particulier, et sans doute la mise en action de sociabilités différentes que celles requises pour les oiseaux et autres animaux dits nuisibles. Sa présence sur le site ne revêt donc pas la même signification.

La présence du cheval, et sa consommation attestée par l'étude des ensembles fauniques, constituent des signaux atypiques dans ce contexte de la fin de l'Antiquité. Le cheval représente jusqu'à 10 % des restes osseux mis en évidence, et se place tout de suite derrière les ovins. Pour l'ensemble de la phase III^e - V^e siècle, la consommation de cheval est bien marquée sur le site. Cette situation est très atypique pour la période, dans un contexte d'établissement rural de type *villa*. La plupart des restes présente par ailleurs des traces de découpe et de brûlure qui attestent une consommation de la viande. Le phénomène est encore plus marqué au IV^e siècle. S'il ne traduit pas des modes de consommation privilégiés, ce phénomène témoigne de pratiques alimentaires peu courantes pour les populations gallo-romaines de la fin de l'Antiquité. Les chevaux ne sont jamais complets, mais toujours présents sous forme de quartiers, en connexions anatomiques. Ces dépôts sont systématiquement associés à ceux du chien et coexistent dans quatre contextes majeurs. Ces pratiques participent plus généralement d'un phénomène de plus grande ampleur enregistré sur la partie nord-est du site. Réparties sur une zone d'environ 9000 m² (soit 150 m sur 60 m), neuf fosses et quatre bâtiments (celliers, trous de poteau, comblement des thermes) ont livré les restes de dépôts successifs de restes d'animaux, auxquels sont toujours associés des éléments en connexion anatomique et des restes isolés. Il s'agit en tout de vingt-trois dépôts pour une douzaine de contextes archéologiques (pour un NMI global toutes espèces confondues d'une centaine d'individus) (Boutin 2015). Un premier ensemble, situé autour des thermes, correspond à une surface d'environ 2500 m² où

L'on trouve des animaux complets ou subcomplets (trois bovidés adultes ou sub-adultes, un complet et deux dont sont déposés les pattes antérieures, la colonne et le bucrane). Les éléments partiels sont systématiquement associés à des restes mélangeant rachis de chevaux, crâne de chat, éléments crâniens humains, cochon. Le bloc crânio-facial humain de la structure 5281 montre par ailleurs des traces claires de crémation et peut-être de découpe. Plusieurs structures comptent des cochons juvéniles ou adultes complets, associés à d'autres animaux dont une chouette chevêche complète, dans les niveaux de comblement des thermes (Fig.11; 12). On note également une forte représentation des crânes de chiens, de chevaux et de porcs (5114, 5246). Un second ensemble est concentré au nord-ouest dans le secteur du bâtiment résidentiel attribué aux III^e-IV^e siècles. Il correspond à une zone de 1200 m² (40 m x 30 m) où les dépôts sont souvent moins manifestes. Cochons juvéniles, chevaux, caprinés et bœufs sont régulièrement associés au sein de fosses. Une canine d'ours isolée, possible trophée d'une chasse lointaine, n'apparaît pas à proprement parler comme un dépôt mais ne manque pas d'interroger dans ce contexte particulier.

Des datations radiocarbone ont été effectuées sur quatre échantillons osseux provenant de quatre structures différentes (5318, 5283, 4968, 4073). Sur les trois premières structures, les datations sont calées à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle de notre ère et montrent une forte cohérence chronologique.

St. 5318 - 284 ± 45 cal. (239/329 AD)
 St.5283 - 299 ± 46 cal. (253 / 345 AD)
 St.4968 - 288 ± 50 cal. (238 / 338 AD)
 St.4073 - 526 ± 59 cal. (467 / 585 AD)

La reconnaissance de ce phénomène a pu faire l'objet d'un examen approfondi dans le cadre d'un master II, réalisé par G. Boutin (Boutin 2015). Ce travail a permis d'étayer l'hypothèse initiale de dépôts animaux à caractère rituel et sur lesquels nous reviendrons en synthèse. L'ensemble de ces dépôts est toujours situé à proximité des bâtiments construits ou détruits, ou alternativement dans l'aire des bâtiments (4433, 5231, 5258, 4891) ou dans leurs niveaux de comblement (5106). Les travaux de William Van Andrija et de l'archéozoologue Maaïke Groot aux Pays-Bas sur les peuples bataves, fournissent à cet égard d'intéressants points de confrontation pour la même période. Les sites d'habitat de *Tiel-Passewaaij*, de *Oude Tielseweg* et de *Passewaaije Howeweg* ont en effet livré de nombreux dépôts rituels d'ossements d'animaux (membres articulés associés à des crânes, où bovins et chevaux sont très représentés) ce qui a été interprété comme des rites de fondation ou d'abandon des bâtiments. Au début du III^e siècle de notre ère, le site de *Meistrasheim* dans le Bas-Rhin a livré le même type de dépôts (moitiés arrière ou avant de bovins). Il pourrait donc s'agir à Saint-Pathus, comme dans l'est de la Gaule et dans les pays germaniques (Europe centrale et septentrionale au sens large), de traditions exogènes dans le cadre de repas rituels où une partie des éléments carnés est partagée avec les dieux (Van Andrija 2012; Lepetz, Van Andrija 2008, Lepetz 1996; Groot 2008, 2011; Putelat 2015).

La mise en évidence de ces pratiques témoignerait de la présence, dès la création du site, d'individus de culture exogène « mais romanisés. Ces vestiges, particulièrement atypiques dans le contexte rural du nord de l'Île-de-France, sont par ailleurs associés à d'autres indices de natures différentes. Si les peignes à dos triangulaires et les épingles à tête discoïdale à décor d'ocelles, généralement associés aux traditions germaniques (Kazanski 1991), peuvent avoir fait l'objet d'échanges commerciaux à longue distance, il n'en est sans doute pas de même pour deux formes céramiques à pâte granuleuse identifiées dans la même zone. Il s'agit d'une petite jatte de forme typiquement germanique et peu connue en Gaule, et d'une bouteille correspondant à huit fragments d'une céramique à pâte granuleuse non tournée, où les grains de feldspath et pyroxène sont particulièrement visibles, même à l'œil nu. Ces productions sont caractéristiques des régions volcaniques du massif de l'*Eifel* et n'apparaissent jamais comme des éléments d'importation

dans les contextes franciliens. Il est donc tentant de penser que ces deux formes de céramiques sont le témoignage de la migration et du séjour sur le site de quelques individus tout au plus. L'une des formes est issue du même contexte archéologique qu'un fer de lance, découverte inhabituelle en contexte rural (Kazanski 1995). Noyées sous le volume des productions locales à pâtes fines ou granuleuses, ces formes sont devenues anecdotiques dans l'échantillon global. La question de l'identification d'une élite rurale d'origine germanique et de son degré d'acculturation sera largement débattue dans le cadre de la discussion de synthèse de ce travail.

Structure	Type	Espèces	Bâtiment ou enclos à proximité	Datation	Mobilier associé
1259	Fosse	Bœuf, chien, équidé	Enclos 1137	Ve -VIe	
1266	Fosse	Porc juvénile complet	Enclos 1257	Ve-VIe	
4073	Fosse	2 chiens complets + 1 chien incomplet; cheval	Enclos 1257	526 +/- 59 Cal AD	Clef, monnaie, céramique
4076 et associées	Fosses	Bovidé (toute la partie antérieure du corps), chat (crâne), restes humains (éléments craniaux)	Thermes 5108	299 +/- 46 Cal AD (Datation sur niveau précoce 5283)	Monnaie, peinture métallique, céramique
4968	Fosse	Bovidé complet	Thermes 5108	288 +/- 50 cal AD	
4691	Bâtiment sur poteaux	Canine d'ours		IVe	
5106	Thermes	Porc juvénile, chouette chevêche complète		IIIe -IVe	
5114	Fosse	Chiens, chevaux, bœufs et porcs	Bâtiment 4706 ou bâtiment antérieur	IVe -Ve	Épingle,...
5219	Fosse	Équidé, capriné	Bâtiment 4706 ou bâtiment antérieur	IIIe-IVe	
5258	Trou de poteau	Bœuf, porc, cheval	Bâtiment 4706 ou bâtiment antérieur	IVe -Ve	Ciseaux en alliage cuivreux
5231	Cellier	Porc juvénile complet	Bâtiment 4706 ou bâtiment antérieur	IIIe-IVe	25 monnaies, poignée de coffre, épingle en os,...
5246	Fosse	3 crânes de chiens, mandibules de chevaux, restes isolés de crânes de porcs, chiens et	Thermes	IIIe-IVe	
5296	Fosse	Bovidé (partie antérieure complète), chevaux, chiens et porcs	Bâtiment 4079	Ve -VIe	Céramique
5318	Fosse	Calvarium humain (Crâne)		284 +/- 45 Cal AD	Coffrage de pierres

Liste des contextes à dépôts animaux, Saint-Pathus, les Petits Ormes

Du III^e siècle à la fin du IV^e siècle, un certain nombre d'activités secondaires est mis en évidence par la culture matérielle. Sur ces aspects, la vision élaborée est un peu synchronique et il est difficile de distinguer la part des activités relatives à la phase III^e - IV^e de la phase IV^e - début V^e siècle. La présence de ciseaux droits, herminette, alènes, aiguilles courbes, poinçons et emporte-pièce est la traduction d'activités diversifiées autour du travail du bois et du cuir, sans doute directement issues de l'élevage du bétail sur l'exploitation. Tas à marteler et découper, scories de forge semi-produits et fragments de fer abandonnés en cours de transformation sont, en l'absence de la découverte d'une forge, le témoignage le plus prégnant d'une activité métallurgique. La densité des éléments rejetés dans la fosse 4947 porte à croire que l'atelier de forge est situé au nord du décapage. Une activité textile est également possible, même si les témoignages sont ténus. La présence de certains pesons en calcaire et d'aiguilles peut refléter une activité textile à caractère domestique. Enfin, l'hypothèse d'un artisanat itinérant pour le travail de l'os est formulée au sujet des petits objets sculptés, tels que les épingles à tête anthropomorphe et à buste féminin stylisé. Le caractère relativement rare de la découverte d'épingles à buste féminin et d'épingles à tête anthropomorphe incite à envisager la possibilité d'un artisanat de l'os réalisé sur place, mais par des artisans spécialisés et itinérants, marqué surtout à partir de la fin du IV^e siècle.

De solides faisceaux d'indices conduisent à diriger les interprétations vers une économie centrée sur l'élevage destiné à la production de viande. Dans cette hypothèse, le site dépend donc de la commercialisation des surplus et de son insertion dans les réseaux d'approvisionnement régionaux, où le grand centre urbain de Meaux joue sans doute un rôle premier. L'analyse des contextes céramiques antiques livre une image d'approvisionnements diversifiés à l'échelle régionale et interrégionale, en raison de l'abondance des témoignages et d'une bonne caractérisation des lieux de production. Aux côtés des circuits proprement régionaux, on trouve des productions des ateliers de l'est de la Gaule, essentiellement pour les sigillées d'Argonne, mais également de Trèves et de Bourgogne. Le répertoire des formes céramiques communes de Saint-Pathus est assez varié, plus proche des faciès céramiques de l'est francilien que de celui du nord de l'Île-de-France. La diversité de l'approvisionnement céramique montre que l'établissement constitue une zone de passage privilégiée, en particulier pour la phase III^e-IV^e siècle. Pour la phase postérieure de la seconde moitié du IV^e-début V^e siècle, la part des céramiques granuleuses est plus importante, au détriment des céramiques fines, et l'on observe un resserrement sur des productions locales (Villeparisis, et une autre production du nord-est de l'Île-de-France non identifiée). La consommation de pin pignon ainsi que celle de vin, attestée par la découverte de la passoire en alliage cuivreux, témoignent d'importations du sud de la Gaule et d'un certain raffinement des pratiques culinaires. Bouteilles en verre et gobeletterie de table, bijoux et éléments de parures en métal et en os, fragments de miroir, *stylus* en métal, plat de service de table en alliage cuivreux plaqué d'argent et décoré d'une figure féminine en relief, traduisent un mode de vie privilégié, appuyé sur des ressources diverses et abondantes, et confortent le portrait d'un style de vie parfaitement familiarisé avec la culture romaine. Les IV^e-V^e siècle ne semblent pas montrer de dégradation du niveau de vie moyen. La céramique fine à décor peint est associée au petit mobilier de la parure. C'est à cette période que la vaisselle de table en verre, représentée par un intéressant assemblage de gobelets à bord coupé, est la plus abondante (Hurard 2008). De manière générale, et sur l'ensemble de la période antique (1/2 III^e - déb. V^e), l'établissement rural montre de nombreux signes de continuité, en dépit d'un changement des formes bâties et de la destruction manifeste d'une première forme résidentielle dans le courant du IV^e siècle. Établissement rural aisé de grande taille, le site témoigne de signes de richesse nombreux et d'un contrôle des ressources certain.

b - De l'habitat groupé du début du Moyen Âge à l'espace réservé du X^e siècle (V^e-XI^e siècle)

L'occupation attribuée au premier Moyen Âge s'échelonne du V^e siècle au début du XI^e siècle. Le processus de déplacement de l'habitat sur la partie sud du site, initié à la toute fin du IV^e siècle ou au début du V^e, s'amplifie largement jusqu'à connaître son acmé dans le courant du VII^e siècle. Aucun hiatus entre le V^e et le VII^e siècle n'est enregistré dans les témoignages matériels. Le changement au V^e siècle, bien mis en évidence notamment par la vaisselle en verre, est également identifiée par plusieurs petits vases biconiques, décorés de molettes à motifs géométriques et attribués à la fin du V^e siècle - début du VI^e siècle.

Entre la seconde moitié du VII^e et le courant du VIII^e siècle, la réduction des témoignages archéologiques témoigne d'une phase d'occupation où l'habitat rural et les choix d'exploitation ne marquent en rien le caractère élitaire des occupants. Entre le IX^e et le début du XI^e siècle, la forme habitée, resserrée sur quelques points du terrain, reflète la mise en place d'un espace réservé doté de très grands bâtiments. Cette structuration spatiale et topographique nouvelle traduit de profonds changements dans l'organisation sociale.

La phase V^e - VII^e siècle : apparition et densification d'un habitat groupé

La colonisation de la parcelle sud au VI^e est par ailleurs la phase la mieux documentée du site, et pour laquelle nous disposons des contextes datés les plus abondants. Si le noyau de l'extension semble implanté au nord-est de la parcelle sud, la densification des structures archéologiques qui s'opère aux VI^e et VII^e siècles caractérise surtout la grande moitié sud-ouest (Fig. 13). Les éléments mis en évidence traduisent surtout qu'un noyau d'habitat se développe à l'ouest de l'emprise de fouille, et montre bien que nous n'avons, en réalité, fouillé qu'une partie vraisemblablement périphérique d'un habitat rural plus vaste. La topographie et la morphologie du site semblent découler directement de l'évolution de l'occupation du IV^e - V^e siècle. Elle se caractérise notamment par l'apparition et la multiplication de structures de combustion de petites tailles, datées par archéomagnétisme de la fourchette chronologique 470 - 560 (8 au sud contre 2 dans la parcelle nord). L'essentiel des structures d'habitat (bâtiments excavés, bâtiments de plain-pied sur poteaux, structures de combustion, structures d'ensilage) est implanté dans cet espace. Le sud-ouest du décapage correspond également à une très forte densité de trous de poteaux révélant une forte activité dans ce secteur, où il a été relativement difficile de proposer des plans de bâtiments sans risquer la surinterprétation. Le nombre de bâtiments excavés explose au VI^e siècle, se multipliant pendant toute la phase VI^e-VII^e siècle. La diversité des types de structures de combustion pour une même phase d'occupation, ainsi que la coexistence de grands fours culinaires hémisphériques avec des structures plus petites aux morphologies variées, témoignent vraisemblablement d'une diversité des activités liées aux différentes étapes de transformation des produits agricoles (séchage, fumage, grillage). Bien que la partie sud de l'occupation médiévale ne présente pas de système parcellaire apparemment cohérent, elle semble néanmoins montrer une organisation certaine où les structures sont concentrées dans un espace correspondant, peu ou prou, à l'assiette et au tracé de la parcelle agricole antique outrepassant d'une dizaine de mètres, au nord et à l'est, les limites anciennement fixées. Cet enclos, potentiellement matérialisé par des haies arbustives ou de simples barrières, n'ayant laissé aucune trace, forme un rectangle de 100 m sur 90 m soit 9000 m² (Fig. 14). On constate donc une résilience des dimensions et des orientations de la parcelle antique, sans doute également contrainte au sud par le caractère marécageux du terrain, clairement démontré par les carottages.

Les conditions humides ont également pu favoriser l'implantation d'un secteur artisanal. En revanche, un deuxième enclos (1257) implanté en partie nord du site marque un changement net avec la topographie antique. Orienté nord-ouest / sud-est, ce système parcellaire forme un espace rectangulaire d'environ 76 m sur 90 m (6840 m²). Bien qu'attribué au premier Moyen Âge, il est difficile d'en préciser la période de mise en place, mais semble pouvoir fonctionner au moins dès le VI^e-VII^e siècle.

Plusieurs bâtiments de grand gabarit (5023, 4528) s'inscrivent dans cette nouvelle organisation. C'est le cas d'un bâtiment de stabulation situé au nord-ouest (4528), ou du bâtiment (5023) situé dans l'angle nord-est. Un certain nombre de bâtiments standardisés à quatre et six poteaux semble également pouvoir être attribué à cette phase (4949, 4455, 4332, 4890, 4840), de même qu'une zone très dense de fosses et silos appuyée sur la bordure sud-ouest de l'enclos, et dont la datation est contemporaine. Il semble bien que les deux systèmes d'enclos aient donc fonctionné de manière simultanée pendant cette phase. La différence observée dans la densité d'occupation des deux secteurs nord et sud indique sans doute que ce sont des aires fonctionnelles ou sociales distinctes. Nous devons cependant faire part de la difficulté réelle de séquençage de cette phase, inhérente à celle de la datation précise de la mise en place et de l'abandon de la plupart des bâtiments. Beaucoup de bâtiments de plain-pied à poteaux plantés sont attribués au premier Moyen Âge de manière large, à défaut de pouvoir affiner la fourchette chronologique.

Il faut également noter que cette phase d'occupation s'illustre par l'inhumation récurrente, au sein de l'habitat, d'individus isolés (sépulture d'enfant avec dépôt d'un petit vase biconique dans un four culinaire) ou en très faible groupe (trois individus adultes inhumés dans la même batterie de fours). Ces sépultures font l'objet des mêmes attentions que celles observées au sein d'espaces funéraires spécifiques (dépôt de céramique, de couteau, ...) et semblent témoigner, même tardivement (jusqu'à la fin du XI^e siècle), d'un degré variable d'intégration des préceptes de l'église chrétienne à préférer le cimetière paroissial (Treffort 1996, 2004, Blaizot 2011).

L'ensemble des données collectées, artefacts et écofacts, est ici examiné dans l'espoir de caractériser la nature de l'occupation à travers l'ensemble des pratiques sociales, des choix d'exploitation, des modes de consommation et des pratiques culturelles. Les importants niveaux tourbeux organiques noirs caractérisés à l'aide des carottages, et attribués par ¹⁴C à la fourchette chronologique 413-516 A.D (Cal.AD à 2 sigma ou 1575 ± 35 BP), montrent que l'habitat est implanté en bordure d'une zone humide dont on exploite les ressources aquatiques, aqueuses et hygrophiles. Prairie humide aux essences forestières lointaines, cette zone enregistre les traces d'une végétation basse aux sols piétinés, l'analyse géomorphologique posant l'hypothèse d'un colmatage dès le X^e siècle. L'étude palynologique met en évidence que chaque pic d'humidité correspond à une phase de régression des cultures céréalières.

Dix-huit structures archéologiques, attribuées à la phase VI^e - VII^e siècle, composent un échantillon carpologique de 6236 restes carbonisés, surtout lié au prélèvement préférentiel des horizons charbonneux dans les fosses et les cendriers de fours. Le corpus des céréales est dominé par l'orge vêtue, le seigle, le blé nu et l'épeautre. L'assemblage seigle / froment permet de poser l'hypothèse d'une pratique culturelle encore jamais observée pour la période en Île-de-France. La méture consiste à semer dans un même champ plusieurs espèces céréalières (méteil) qui, associées, permettent de produire un mélange panifiable aux qualités nutritionnelles plus équilibrées. Les légumineuses sont essentiellement représentées par la féverole, le pois, la lentille et la vesce cultivée. Les essences fruitières sont représentées par des fragments de coque de fruits secs (noix et noisette). Deux plantes oléagineuses, l'œillette et le lin, ont également été identifiées en quantité plus réduite. La seconde, fibre textile par excellence, pourrait témoigner de manière concrète d'une activité textile. Le mobilier métallique, moins riche pour cette période que pour les précédentes, n'a livré de ces activités que le témoignage d'un fer de faucille.

L'étude archéozoologique montre que les choix d'exploitation et de consommation en ressources carnées ne distinguent pas ce site de la moyenne des sites du premier Moyen Âge observés en Île-de-France. Tout au long de la période $\frac{1}{2}$ V^e – $\frac{1}{2}$ VII^e, le bœuf domine la triade domestique. La fourchette de la seconde moitié V^e siècle – VI^e siècle est particulièrement bien documentée. Les espèces sont moins diversifiées que pour la période précédente. La part de la faune sauvage reste faible, et est représentée par un nombre réduit de restes de cerf, de canard, de lièvre et de sanglier. En revanche, l'analyse des âges d'abattage est révélatrice de la présence d'une forte proportion d'animaux jeunes, élevés pour la boucherie, et traduit donc une continuité des choix d'exploitation avec le Bas-Empire. Beaucoup de bovidés sont abattus avant l'âge d'un an et associés à des animaux adultes abattus entre quatre et six ans, et indiquant, quant à eux, une orientation des choix d'élevage sur la production laitière. La majorité des porcs abattus à l'âge de la maturité pondérale, entre dix-huit et vingt-quatre mois, est destinée à la fourniture de viande et de graisse (viande de conserve). La pratique de la boucherie semble également bien attestée pour le mouton par la répartition entre des individus de moins d'un an et des animaux abattus entre deux et quatre ans. En outre, l'association entre les agneaux de moins d'un an et les jeunes adultes (entre deux et quatre ans) pourrait, comme chez le bœuf, être l'indice d'une production. La laine pourrait occuper une place secondaire dans la production agricole, les animaux de plus de quatre ans étant généralement conservés pour la reproduction et la ressource en laine.

L'analyse du mobilier permet de compléter les données concernant les ressources des occupants et leur statut économique. La céramique attribuée aux contextes de la deuxième moitié du V^e - première moitié du VI^e siècle, constitue 50 % de la céramique médiévale mise en évidence. Il s'agit de formes culinaires ou de stockage classiques pour un habitat rural du haut Moyen Âge du nord de la Gaule, la vaisselle de table étant réduite à quelques cruches basses et vases biconiques. Les pâtes granuleuses sont vraisemblablement issues d'ateliers locaux. Pour les contextes les plus anciens du début du VI^e siècle, on trouve quelques fragments de tradition antique mais, de manière générale, les formes sont plutôt ancrées dans le répertoire du début du premier Moyen Âge. Certaines céramiques présentent des traces d'usage intensif, pratique qui ne plaide pas en faveur d'une aisance sociale marquée. Les productions granuleuses sont majoritaires. Le mobilier métallique en fer ou en alliages divers est pauvre et épars, malgré la découverte d'une bague. En revanche, la gobeletterie de verre y est bien représentée pour le VI^e et le VII^e siècle. En dépit d'un nombre limité de restes (101 NR), gobeletterie à décors côtelés et à décors émaillés, bols apodes, gobelets carénés ou cornets montrent une belle diversité de la vaisselle à boire et témoignent d'un certain confort et d'usages collectifs.

Les structures d'habitat identifiées témoignent d'une intense activité agricole et artisanale, caractérisée par de très nombreux bâtiments excavés à poteaux plantés (trente-quatre), plus d'une centaine de structures de combustion, quelques silos, et un nombre important de petits bâtiments non excavés. Aucune zone spécifique d'ensilage n'a été mise en évidence pour le premier Moyen Âge. Le grand nombre de petits bâtiments sur poteaux plaide également en faveur d'un stockage aérien des céréales. Le caractère humide et le fort indice de ravinement du terrain peuvent expliquer ce choix. Rien ne permet de mettre en évidence une concentration contrôlée et planifiée des ressources céréalières.

La difficulté à proposer un phasage affiné de cette phase d'occupation doit être interprétée en partie comme le signe d'une occupation longue des mêmes espaces, où les différents éléments constitutifs de l'habitat sont sans cesse transformés, modifiés et réutilisés. L'abondance des témoignages montre toutefois que la fourchette V^e - première moitié VII^e siècle constitue le pic d'occupation de cette partie de l'habitat et sa période de prospérité économique la plus manifeste. Céréaliculture et élevage semblent constituer assez classiquement les activités principales de cette société agropastorale. Les choix d'exploitation sont, comme au Bas-Empire, orientés sur la production de viande ainsi que sur celle du lait, ici bien marquée par la coexistence des individus immatures et adultes, mais

n'indiquent pourtant pas une économie modeste fondée sur l'autosubsistance. La caractérisation du site doit donc être prudente mais, en l'état, pour cette première phase du Moyen Âge, les caractères élitaires sont moins évidents, voire absents. Aucun bâtiment ou dépotoir associé ne permet de mettre en évidence une structuration de l'habitat ou des modes de consommation susceptibles de caractériser des consommations élitaires ou distinctives, en dépit d'une planification de l'espace marquée par deux enclos. Il faut également rappeler que n'ayant fouillé qu'une partie de l'habitat, nous ne pouvons exclure qu'un glissement des marqueurs économiques et/ou élitaires les plus marquants échappent à l'observation. Cette difficulté majeure limite toute lecture globale des dynamiques spatiales pour le premier Moyen Âge, y compris pour la période qui suit.

Une phase VIII^e - XI^e : hiatus et changement d'organisation sociale et spatiale

Une période de sous occupation est observée entre la deuxième moitié du VII^e siècle et celle du VIII^e siècle. Elle se traduit par une rétraction de la surface habitée et par une réduction du volume des témoignages matériels (Fig.15). La diminution des témoignages était déjà lisible dans l'analyse céramologique. Les témoignages d'occupation semblent beaucoup moins nombreux et l'on souffre en partie des lacunes d'identification des contextes du VIII^e siècle, notamment pour la céramique. Les différents indices collectés indiquent une réduction nette du volume des vestiges mobiliers attribuables à cette période. L'étude céramologique montre un déclin du nombre de contextes, déjà amorcé au cours de la première moitié du VII^e siècle. Ce processus correspond donc à une tendance longue, et non à un phénomène brutal de désaffectation du site. La première tendance qui se dégage est celle d'une rétraction de la surface habitée vers l'est du décapage. L'étude et la datation des structures de combustion par archéomagnétisme montrent par ailleurs une quasi absence de structures de combustion échantillonnées datées de cette phase. Il s'agit donc d'une chute de l'activité enregistrée antérieurement. Les treize contextes céramiques répertoriés montrent des productions plus variées qu'à la période précédente, même si le nombre de contextes se réduit. On identifie quelques productions dite de Serris attribuées à la fin du VII^e et début du VIII^e siècle. Orge vêtue, seigle et froment constituent la liste des céréales identifiées. La liste faunique est réduite aux trois espèces de la triade domestique (bœuf, porc, caprinés), où le rééquilibrage des proportions de bovidés et de porcs paraît plus conforme à la moyenne observée sur les habitats ruraux du premier Moyen Âge en Île-de-France (Frère, Yvinec 2009). Cette période contraste donc avec les précédentes et semble bien caractériser une économie de subsistance. Elle met fin à l'âge d'or du site entamé au III^e siècle et à une période de prospérité agricole particulièrement prégnante au VI^e siècle. Tout porte à croire que l'occupation s'étend au-delà de l'emprise au sud-ouest. Il faut donc envisager que l'occupation groupée a pu se développer en suivant de nouvelles formes et de nouvelles polarisations (voie, lieux de culte,...). La combinaison de ces différents signaux indique une sérieuse phase de réduction de l'habitat ou un possible hiatus, mais nous plaidons plutôt en faveur d'un déplacement de l'habitat car rien ne permet de témoigner d'un abandon du site, raison pour laquelle nous sommes amenés à employer le terme de rétraction.

C'est à partir du IX^e siècle que les témoignages archéologiques sont à nouveau plus marqués. La partie sud-ouest, densément occupée à la phase antérieure, ne livre aucune trace d'éléments attribuables à une large période VIII^e-IX^e siècle. Aucun bâtiment excavé de type fond de cabane ne franchit le seuil du VIII^e siècle. Les témoignages, rassemblés sur trois zones distantes à chaque fois de 30 à 50 m, se composent de treize bâtiments essentiellement de plain-pied à poteaux plantés, un bâtiment excavé, quelques silos et fosses, ainsi qu'un puits. Les bâtiments présentent des tailles variables, situées entre 20 et 80 m² (exception faite des deux grands bâtiments 1001 et 1080 aux plans par ailleurs atypiques), et correspondent majoritairement à des bâtiments à plans standardisés à quatre et six poteaux. L'accroissement de la taille et du volume de ces types de bâtiments dans les phases tardives du premier Moyen Âge a déjà été observé sur un certain nombre de sites

franciliens (Gentili, Lefèvre 2009). Deux bâtiments à poteaux plantés sont situés dans l'angle nord-ouest du site (4281, 4480) et livrent des éléments attribuables au IX^e siècle. Le groupe de cinq bâtiments situés dans l'angle sud-est se distingue par une apparente organisation autour d'un espace central. Associés à des structures en creux ayant livré des rejets de consommation, ces bâtiments (3782, 3695, 4157, 3612, 3625) sont attribués au IX^e siècle. Les bâtiments 3782 et 3625 livrent des éléments de datation plus tardifs s'étendant sur la deuxième moitié du IX^e ou au tout début du XI^e siècle (Fig.15). Au sein de cet ensemble, le bâtiment 3625 se singularise par sa taille (24 m²), sa profondeur (1 m) et le soin apporté à l'aménagement de sol. La structure soutenue par quatre poteaux d'angles présente par ailleurs des parois sans doute planchées, en témoigne la fine couche verticale de matériaux organiques observée sur toute sa périphérie (Hurard 2011b, volume I, p.179). Par ailleurs, le seul puits médiéval identifié a livré des témoignages du IX^e siècle, mais le fond – et donc les dépôts les plus anciens – n'ont pas pu être atteints. Néanmoins, l'apparition des niveaux hydromorphes, indiquant la proximité de la nappe phréatique, permet d'estimer la profondeur maximale du puits aux environs de 6 m ou 6,50 m. Le mobilier le plus ancien recueilli remonte au IX^e siècle. Les indices chronologiques attestent que ce premier habitat groupé a sans doute fonctionné de manière synchrone avec un ensemble de bâtiments retranchés dans un espace réservé.

Un espace enclos réservé, un site élitaire protégé ?

Le phénomène le plus frappant de cette phase tardive est la mise en place d'un groupe de 7 bâtiments au sein d'un enclos rectangulaire estimé à 4700 m² (76x 62 m). Cet enclos est également articulé avec l'enclos alto médiéval situé plus au nord (1257) dont il partage partiellement l'orientation sud-est / nord-ouest. L'interpénétration des deux systèmes d'enclos permet vraisemblablement de ménager un accès contrôlé au moyen d'un probable portail (Fig.15). Un espace d'une quinzaine de mètres est en effet maintenu entre les deux extrémités de fossés et coïncide avec un alignement de plusieurs poteaux. La mise en évidence d'un espace réservé à l'accès restreint n'implique pas pour autant qu'il s'agisse d'un retranchement à caractère défensif. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un retranchement symbolique où le fossé de faibles dimensions matérialiserait la présence d'une haie ou d'une palissade. Notons que le seul puits contemporain est situé à proximité de l'entrée. L'organisation interne de l'enclos est réservée à sept bâtiments. Deux grands bâtiments, aux plans et dimensions inhabituels, sont implantés parallèlement aux fossés qui les bordent (7 m de distance) et parallèlement l'un à l'autre (1001 et 1080). Le bâtiment à pan coupé 1080 compte une vingtaine de poteaux formant trois nefs et deux travées. Il mesure 160 m², soit 20 m de long pour 8 m de large (Fig.16). Il est traversé par une petite rigole parallèle au fossé d'enclos. Le bâtiment est flanqué à son extrémité ouest d'un bâtiment annexe à six poteaux, remplacé à deux reprises. La chronologie permet de montrer qu'à chaque remplacement le bâtiment s'est un peu plus éloigné vers l'ouest. Le bâtiment 1001 mesure quant à lui 315 m², soit 30 m de long pour 9 à 12,5 m de large. Il est composé de deux nefs et dix travées et est matérialisé par une quarantaine de poteaux. Sa taille et l'implantation plus irrégulière des poteaux extérieurs de la moitié ouest nous invitent à y voir la restitution d'une galerie périphérique (Fig.17). Le bâtiment est à son tour flanqué à son extrémité ouest d'un puissant bâtiment à six poteaux. Un dernier bâtiment à six poteaux, implanté à l'est de l'ensemble, complète la topographie de l'enclos. Bien que l'ensemble des bâtiments à quatre et six poteaux corresponde à des formes standardisées, généralement interprétées comme des greniers, leur taille nous empêche d'exclure qu'ils puissent avoir d'autres fonctions.

Un espace vide est ménagé entre les deux bâtiments, distants de 30 m. Ceux-ci semblent par ailleurs être séparés l'un de l'autre par une barrière ou palissade, matérialisée par l'alignement d'une dizaine de petits trous de poteaux régulièrement espacés les uns des autres d'environ quatre mètres, et implantés parallèlement. Cette barrière contraindrait encore davantage l'accès au bâtiment 1080 et la circulation à l'intérieur de l'enclos. L'absence de toute structure artisanale dans l'enclos (structures de combustion, bâtiments

excavés...) ou de contextes de consommation (fosses, dépotoirs, silos...) pose évidemment la question de sa fonction et de celle des bâtiments qui y sont protégés. Il s'agit d'un espace remarquablement propre où l'absence de déchets domestiques indique une fonction particulière de l'espace et/ou une gestion raisonnée et scrupuleuse des déchets. La présence du cours d'eau (ru des Vaux) à une dizaine de mètres à l'est de l'emprise de fouille limite clairement l'hypothèse d'une extension du site dans cette direction, qui serait réservée aux rejets domestiques.

Les différents scénarii interprétatifs sur la nature exacte de cet ensemble sont réservés à la discussion finale. L'attribution chronologique de l'ensemble de l'enclos et des bâtiments présents à l'intérieur tient à la grande cohérence de l'organisation spatiale de l'ensemble, ainsi qu'à son articulation avec l'ensemble des bâtiments situés au sud-ouest à l'extérieur de l'enclos. Nous supposons donc sa mise en place dans le courant du IX^e siècle et son caractère synchrone ou rapproché. Seul le bâtiment 1001 livre une datation *ante quem* fixée à la fin du X^e ou au tout début du XI^e siècle. Un échantillon homogène d'une quinzaine de fragments céramiques, répartis dans divers trous de poteaux, est attribuable à cette fourchette. Les deux enclos parcellaires (1257 et 1017) ont pu être synchrones, même s'il nous faut envisager que l'enclos plus au nord ait pu correspondre à une mise en place précoce. La culture matérielle, écofacts et artefacts, associée à cette phase d'occupation ne reflète pas l'image classique des consommations élitaires en milieu rural. Pourtant, le caractère extrêmement planifié de l'organisation spatiale et les dimensions très importantes des bâtiments, interrogent nécessairement sur la nature de ce site dont la fonction exacte reste à préciser. La quasi absence de contextes de consommation ou de structures artisanales comblées nous privent des outils de caractérisation de l'économie du site. Ce que nous en savons repose sur les contextes issus de l'ensemble de bâtiments placés hors de l'enclos et du puits. Ce dernier enregistre le plus grand nombre de restes carbonisés et imbibés et offre la palette taxonomique la plus riche à l'analyse carpologique. Les céréales sont représentées par l'orge vêtue, le seigle et le froment ; les légumineuses par la lentille ; les essences fruitières par le noyer. On y observe également un certain nombre d'herbacées sauvages et des essences fruitières représentées par les fruits de lisière comme le noisetier, le prunellier et le sureau noir. Le caractère rudéral de ces fruits, ainsi que leur chute dans le puits encore en connexion, attestent de la proximité entre les arbres et le puits. L'image dressée des ressources animales, caractérisée par un faible nombre d'ossements, est tout aussi réduite pour le IX^e siècle. Elle présente néanmoins une très forte proportion de porc (en nombre de restes), suivi par le bœuf et par les caprinés, mais les résultats pourraient être biaisés par la faiblesse de l'échantillon. C'est surtout la céramique qui permet d'étoffer l'image des modes de consommation et d'approvisionnement pour la phase IX^e - XI^e siècle. On observe d'importants changements dans les assemblages avec l'apparition de productions à pâtes fines, claires, peintes et polies. Les productions à pâtes granuleuses sont prépondérantes et caractérisent une vaisselle de préparation et de cuisson où pots, cruches et formes ouvertes illustrent, pour la période, un ensemble caractéristique du nord de l'Île-de-France. Seuls dix contextes (une quarantaine de tessons) représentent la part de la phase deuxième moitié X^e - début XI^e siècle. Il est toutefois possible d'observer la part grandissante des nouvelles productions semi-fines ou fines-claires qui viennent concurrencer les productions à pâtes granuleuses jusqu'à leur disparition à la fin du X^e siècle. Le catalogue des formes est assez proche de la période antérieure. La réduction générale du volume des vestiges, des restes et des taxons témoigne bien d'une réorientation des choix d'exploitation. La moitié des poteaux des bâtiments situés dans l'enclos a fait l'objet de prélèvements intensifs en vue d'un tamisage et d'une étude carpologique. Quelques restes de céréales - l'avoine cultivée- ne suffisent pas à étayer l'hypothèse d'un stockage de grains dans ces bâtiments. Par ailleurs, plusieurs fosses situées dans la partie sud de l'enclos ont livré une vingtaine de fragments de verre plat soufflé, de couleur vert olive, que leurs caractéristiques techniques permettent d'attribuer au premier Moyen Âge de manière large. Leur attribution plus précise reste complexe puisqu'ils sont issus de fosses attribuées au XVIII^e siècle où les fragments de verre à vitre furent probablement piégés

au moment du creusement des structures modernes. Des exemples très similaires, tous attribués à une fourchette chronologique s'étendant du V^e au VIII^e siècle, ont été mis en évidence sur les sites d'Escolives-Sainte-Camille dans l'Yonne, de Jouars-Ponchartrain dans les Yvelines ou d'Evreux-Guinchainville dans l'Eure. Dans le cas de Saint-Pathus, l'association topographique amène à faire la relation entre les deux grands bâtiments de l'enclos et ces éléments de verre plat, et à poser l'hypothèse d'ouvertures vitrées sur l'un et/ou l'autre des bâtiments (Hurard 2008). La combinaison entre le plan des bâtiments, leurs dimensions, l'organisation spatiale de l'ensemble et la présence de verre à vitre médiéval, constitue donc les marqueurs d'une occupation particulière qui traduit un changement fort du rapport à l'espace et à la société. À défaut d'être qualifié de site élitaires, il est probable que cet ensemble matérialise l'expression d'un contrôle des ressources et de l'espace de groupes élitaires dont il appartiendra de préciser le statut. Le terminus *ante quem* des occupations mises en évidence semble se situer au tout début du XI^e siècle.

Le site ne connaît plus d'autres occupations avant l'implantation d'un élevage de faisans au XVIII^e siècle. L'analyse géomorphologique des carottages montre un recouvrement important par colluvionnement ayant pu débuter dès la fin du X^e siècle. Ce phénomène pourrait être un des facteurs expliquant la désaffectation de ce secteur. La palynologie enregistre un recul de la prairie entre le X^e et le XIV^e siècle, une représentation maximale des plantes aquatiques puis, dans un second temps, un maintien des céréales, mais une diminution, voire une disparition, de l'activité pastorale. À partir du XIV^e siècle, on observe une reprise des essences forestières témoignant d'un accroissement des espaces boisés au détriment des espaces cultivés. La datation disponible pour le XV^e siècle correspond à des horizons qui traduisent un recul des essences forestières, peut-être représentatives d'un déboisement et d'une reprise des cultures. Enfin, la dernière forme d'occupation du secteur est matérialisée par une faisanderie du XVIII^e siècle, identifiée grâce à la confrontation avec le plan d'intendance de la Généralité de Paris de 1784. Un petit bâtiment, situé dans l'axe de l'accès à l'enclos et ouvert sur un espace central dégagé, était lisible grâce aux tranchées de récupération comblées de matériaux de destruction (Fig.18). Le périmètre intérieur de l'enclos est bordé d'une série de plusieurs rangées de fosses d'ancrage quadrangulaires, laissées par les supports des cages et volières. Ce site illustre de manière indirecte les pratiques des grandes élites de l'Ancien régime qui, pour les besoins des plaisirs cynégétiques, favorisent l'introduction d'une espèce non endémique et créent les conditions d'un élevage de masse (Dufour, Hurard 2010).

La fouille des « Petits Ormes » de Saint-Pathus a donc été l'occasion d'interroger les critères d'identification de l'habitat élitaires rural à partir d'un échantillon complexe, où les signaux étaient *a priori* latents. La fouille a livré les vestiges de plusieurs formes de groupes élitaires ruraux s'étendant du III^e au XVII^e siècle. Les élites de la fin de l'Antiquité sont matérialisées par un établissement agricole de très grande taille (deux hectares) qui se développe dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Une importante ferme se distingue par des dimensions et une morphologie inhabituelles. L'ensemble du mobilier, les choix d'exploitation et de consommation, la présence d'un petit balnéaire privé montrent clairement le statut privilégié de cet établissement. Dès sa création au III^e siècle, l'établissement se singularise en outre par la présence de nombreux indicateurs matériels d'une coexistence de pratiques culturelles de tradition romaine et de tradition exogène. La présence d'artefacts et pratiques atypiques (céramique de la vallée de l'*Eifel*, fer de lance, consommation de cheval et dépôts animaux/humains...) posent la question de l'origine de cette élite locale. Plus largement, ils questionnent les processus d'intégration à la culture gallo-romaine et d'assimilation aux élites locales. La deuxième matérialisation élitaires correspond à la phase VIII^e -XI^e siècle. La forme d'occupation qui se met en place aux VIII^e- IX^e siècles est un espace réservé, enclos, au sein duquel sont aménagés deux bâtiments aux plans et dimensions atypiques (180 et 300 m²). Accès restreint et contraint, verre à vitre et absence de contextes de consommation classique, de structures artisanales, semblent indiquer une fonction et un statut particulier à cet établissement dont le terminus *ante quem* est attribué au début du XI^e siècle.

Dufour, Hurard 2010

DUFOUR (Jean-Yves), HURARD (Séverine). - Les lieux auxiliaires de chasse à l'époque moderne : trois exemples franciliens. *Archéopages : Chasse*, 28, 2010, p. 60-65.

Hurard 2008

HURARD (Séverine). - Saint-Pathus, Les Petits Ormes (Seine-et-Marne) : une collection de verre en contexte d'habitat à la transition entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge., 2008, p. 82-84. In : ARVEILLER (Véronique) dir. - 22e rencontres [de] l'AFAV : Rennes, 30 novembre-1er décembre 2007. Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du verre, 2008, p.82-84.

Hurard 2011b

HURARD (Séverine) dir. - Saint-Pathus (Seine-et-Marne), Les Petits Ormes : longue durée d'occupation du Néolithique à l'époque moderne : mutations d'un habitat rural du Bas-Empire à la fin du premier Moyen Âge : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France. 4 vol. (346, 474, 154, 923 p.).

Hurard 2011a

HURARD (Séverine). - Les « Petits Ormes » à Saint-Pathus : mutations d'un habitat rural du III^e au XI^e siècle. In : CATTEDDU (Isabelle) con. sc. - *Aux origines du Moyen Âge : à la découverte des sociétés rurales. Les dossiers d'Archéologie*, 344, 2011, p. 20-23.

Hurard, Bruley-Chabot, Quenez 2009

HURARD (Séverine), BRULEY-CHABOT (Gaëlle), QUENEZ (Jean-Philippe). - Saint-Pathus, Les Petits Ormes (77) : mutations d'un habitat rural de la Protohistoire au haut Moyen Âge, VII^e av - IX^e ap. J.-C. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France : 8 et 9 décembre 2007, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris : Actualité archéologique régionale*. [Paris] : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, 2009, p. 103-112.

Hurard, Cottiaux 2013

HURARD (Séverine) dir., COTTIAUX (Richard) dir. - *Fouilles et découvertes en Île-de-France*. Rennes : Éd. « Ouest-France » ; [Paris] : Inrap, 2013. 143 p. (Histoire).

Hurard et al., 2016

HURARD (Séverine), LECONTE (Luc), LEFEUVRE (Aurélien), RAYMOND (Pascal). - "A roman miliarium from a private bath house in northern Gaul: water technology to ritual offering". Séverine Hurard, en collaboration avec Luc Leconte, Aurélien Lefevre et Pascal Raymond. *ANTIQUITY*- Cambridge University Press, volume 90, Issue 354, Dec. 2016, pp.1562-75.

II. 1. 2 - Varennes-sur-Seine, « la Ferme du Colombier » (Seine-et-Marne). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide (XVI^e -XVIII^e siècle) (Resp. S. Hurard, Inrap)

Implanté dans un contexte de terrasse alluviale à 2 km en aval de sa confluence avec l'Yonne, aux confins de l'Île-de-France et aux marges de la Bourgogne, le « Marais du Colombier » de Varennes-sur-Seine a fait l'objet en 2004, préalablement à l'extension de carrières d'extraction de sable, d'une fouille pour les besoins de laquelle dix-sept hectares ont été décapés. Trois occupations archéologiques laténiennes, antique et moderne ont été mises au jour (Fig.19). La « Ferme du Colombier », établissement rural moderne (XVI^e–XVIII^e siècle) implanté en milieu humide, fut appréhendée au bénéfice d'un malentendu sur sa nature supposée de « maison forte ». L'habitat rural n'aurait sans doute pas fait l'objet des mêmes attentions sans son fossé périphérique. La « Ferme du Colombier », créée au début du XVI^e siècle dans une zone humide, constitue un exemple d'exploitation interdisciplinaire et multiscalaire de données archéologiques, paléoenvironnementales, archivistiques et archéogéographiques. L'ensemble des données récoltées a participé à la lecture du paysage, appréhendé en tant que milieu, mais aussi en tant que territoire, et permis *in fine* l'interprétation sociale du site. De la confrontation de ces différentes approches a émergé la restitution d'un site, d'un paysage exploité, aménagé et vécu par une petite élite rurale en quête d'affirmation sociale à la charnière entre le Moyen Âge et l'époque moderne (Dufour, Hurard 2008, Gentili, Hurard, Dufour 2008, Hurard 2004, Hurard, Franzini 2006, Hurard 2006b, Hurard 2007, Hurard 2012 a, Hurard, Cavanna, Cisse 2016).

a - Restitution d'une ferme fossoyée

Le décapage de plus de quatre hectares de cet espace a permis de mettre au jour l'établissement et ses terres attenantes. La « Ferme du Colombier » est implantée à l'ouest d'une vaste zone de prairie humide, délimitée par un fossé collecteur vers lequel convergent de nombreux fossés drainant. L'enclos ainsi aménagé représente une aire de deux hectares. Un chemin encadré de fossés bordiers permet l'accès à la ferme depuis l'ancienne route de Bourgogne, située à quelques centaines de mètres au sud (Fig.20). Le site de la ferme se compose principalement d'une plate-forme quadrangulaire non surélevée de 1200 m² (30 m sur 40 m), ceinturée par un imposant fossé qui représente à lui seul une surface de 1500 m² (45 /60 m de long pour 12 m de large). Il représente donc plus de la moitié d'une surface totale de 2700 m² (Fig.21, 22).

Un fossé, banque de données stratigraphiques, environnementales et matérielles

Le fossé principal de la ferme est, à bien des égards, la structure archéologique essentielle du site. Il s'agit d'un creusement à fond arrondi de 12 m de large pour une profondeur conservée de 2,20 m. Il a constitué une banque de données stratigraphiques, matérielles et environnementales inestimable, grâce à des conditions de conservation exceptionnelles, assurées par la formation de niveaux anaérobies de près de 80 cm d'épaisseur. Ces niveaux ont garanti la préservation des matériaux organiques (cuir, bois) et de l'ensemble des restes polliniques et carpologiques. Le volume de ces niveaux soumis aux battements de la nappe phréatique et saturés en eau au moins six mois par an, a été estimé à environ 700 m³ (Fig.23, 24). Les neuf coupes stratigraphiques réalisées dans le fossé ont permis d'observer des dynamiques sédimentaires rassemblées en deux grandes phases de comblement et liées à l'occupation puis à la destruction de la ferme. Les horizons inférieurs correspondent à des phases d'envasement du fossé, sur près de 80 cm d'épaisseur. Envasement naturel et rejets domestiques concourent à interpréter ces niveaux comme

ceux de l'occupation de la ferme sur la longue durée. La dynamique suivante résulte de l'accumulation de matériaux de construction en rejet, d'horizons sableux riches en débris divers. Il s'agit de niveaux de destruction et de condamnation de la ferme, toujours surmontés par un apport de sédiments sableux pauvres en mobilier, proches du substrat. Ils sont attribués à la seconde moitié du XVIII^e siècle (Fig.25). Ce fossé a évidemment constitué une zone de rejet privilégiée des éléments de la vie quotidienne. Les deux portes nord et est ainsi que le contrebas du logis (côté sud), seuls points de franchissement ou d'accès au fossé – le reste des bâtiments présentant peu ou pas d'ouvertures – ont concentré l'essentiel des dépôts. L'ensemble des informations collectées permettent d'affirmer que la construction de la ferme, creusement du fossé compris, intervient dans le premier quart du XVI^e siècle. Le mobilier issu des niveaux d'envasements du fossé montre une période d'occupation qui s'étend sans hiatus de la première moitié du XVI^e siècle à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette dernière période marque la destruction de l'établissement et la remise en culture consécutive au rebouchage du fossé.

Deux points de franchissement du fossé et mise en scène de l'accès à la ferme

Deux entrées, identifiées par des maçonneries de grès liées au mortier de tuileaux, assurent le franchissement du fossé. L'entrée principale, placée sur le côté nord du fossé, est matérialisée par une escarpe et une contrescarpe maçonnées qui s'articulent sur un terre-plein central ménagé dans le substrat au moment du creusement du fossé. Ce dernier permet de réduire l'écartement entre les deux côtés pour permettre la construction d'un pont. Les angles nord de la plate-forme sont creusés dès l'origine de manière à maintenir deux masses saillantes hémisphériques inégales de part et d'autre de l'entrée nord. Le flanquement oriental porte les vestiges d'une tour circulaire construite en grès, tandis que l'angle ouest a livré les vestiges d'un mur de soutènement. L'escarpe très abrupte est vraisemblablement protégée par un glacis maçonné tout le long du fossé nord, empêchant l'érosion du talus. L'examen approfondi du fossé nord et de ses aménagements a permis de mettre en évidence plusieurs modifications des modalités d'accès à la ferme. L'avant-pont d'origine est un ouvrage avancé de 5,50 m de long sur 4 m de large, pour une hauteur d'un mètre, taillé dans le substrat naturel. Il est doté de parements de grès dont une seule assise est conservée. Dans un second temps, cet ouvrage est rehaussé et rallongé par apports de sédiments, jusqu'à mesurer 7,50 m de long, 5,50 m de large, pour une hauteur d'1,50 m. Ce réaménagement, provoquant ainsi un rétrécissement du fossé face à l'entrée, matérialise manifestement un changement du dispositif d'accès. Le remplacement du pont dormant, en bois ou en pierre, par un dispositif mobile de type pont-levis, est corroboré par les sources écrites qui le mentionnent pour la première fois en 1598, et qui permettent de proposer sa construction dans la dernière décennie du XVI^e siècle. L'usage de ce dernier tombe en désuétude entre le début du XVII^e siècle et la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le comblement du fossé à cet endroit s'effectue en respectant un processus de sédimentation lent estimé à plusieurs dizaines d'années. Le système à pont-levis, mentionné jusqu'en 1741, disparaît progressivement au profit d'un passage à pied sec et d'une porte charretière. La stratigraphie permet de mettre en évidence que le fossé nord était déjà comblé au moment du démantèlement de l'établissement.

L'ensemble des modifications implique les transformations de la porte d'entrée. Quelques tranchées de fondation et des restes de maçonnerie, ainsi que la confrontation avec les données d'archives et les exemples bâtis contemporains encore conservés en Seine-et-Marne, nous invitent à proposer la restitution d'un porche d'entrée constituant un bâtiment d'une dizaine de mètres carrés. À la mise en scène de l'entrée principale participent le porche d'entrée, la tour d'angle aux soubassements de grès flanquant le côté est et le pont-levis, au moins entre la fin du XVI^e et la fin du XVII^e siècle. L'entrée secondaire, située au sud-est, est de dimensions plus modestes. Elle ne conserve qu'un lambeau

d'escarpe maçonnée, également liée au mortier de tuileaux. La maçonnerie constitue un indice fort, par ailleurs étayé par la densité du mobilier mis en évidence dans le fossé, en contrebas de ce franchissement probablement piéton conduisant au logis depuis le chemin longeant la ferme. La palynologie a également mis en évidence, dans l'axe de l'entrée, en fond de fossé, une sureprésentation des plantes hygrophiles, très supérieure aux moyennes observées sur les autres coupes, et qui ne pouvait être expliquée que par la présence d'un pilier ou poteau de support favorisant la fixation des plantes aquatiques à cet endroit.

Vestiges bâtis et restitution générale de la physionomie de la ferme

Le faible degré de renouvellement ou de remplacement des structures bâties sur la plate-forme contraste avec la relative complexité des informations stratigraphiques contenues dans le fossé. Les structures sont relativement peu nombreuses, et leur faible profondeur n'a pas toujours autorisé à distinguer les périodes de mise en place. Les puits, et surtout un probable cellier, ont permis d'épaissir les séquences stratigraphiques afin de mesurer les modalités d'évolution de la ferme. Il est pourtant clair que si le bâti a pu changer de physionomie dans ces élévations au cours des 250 ans d'occupation, il a peu ou pas changé dans son organisation spatiale générale (Fig.21). Les éléments bâtis présentent un assez mauvais état de conservation, et la restitution de ces derniers repose en grande partie sur la confrontation des sources textuelles et des données archéologiques. La plate-forme de la ferme a livré des fosses, deux puits (l'un au sud-est, l'autre au nord-est) et quelques tranchées de fondation des granges et bâtiments agricoles. La totalité du logis et son fournil a pu être mise en évidence dans l'angle sud-est de la plate-forme. La cour est notamment matérialisée par une zone légèrement excavée, composée d'un cailloutis dense qui, en raison de la forte présence de sédiments phosphatés, a été interprété comme la zone de fumure. Un caniveau additionnel permettait l'évacuation des liquides vers le fossé est. La structure la plus complexe de la ferme est matérialisée par une probable cave, munie de marches d'accès. L'excavation de 20 m de long mesure jusqu'à 6 m de large et atteint 1 m de profondeur. Nous ne saurions dire si elle correspond à un premier état du bâtiment résidentiel, puisqu'aucun indice ne permet d'étayer l'idée d'une superstructure en élévation. Sa forme coudée, épousant les contours du logis d'angle, semble indiquer qu'elle a pu coexister avec le logis placé dans l'angle. Il est pourtant certain, comme l'atteste son comblement riche en mobilier, que son utilisation n'a pas dépassé la fin du XVI^e siècle. Les horizons supérieurs du comblement montrent même que sa condamnation correspond à la pose d'une couverture en ardoise sur le logis, ou à son remplacement, le matériau étant abondamment rejeté et piégé dans le fossé et dans la cave.

Le logis se distingue par son mode de couverture et les matériaux de construction mis en œuvre dans sa construction. Les indices archéologiques montrent l'emploi de briques, grès et calcaire de manière mixte. Le fournil est placé sur le pignon est, en bordure de fossé. Siège de l'habitation, implanté au fond de la cour, face à l'entrée nord, elle est désignée dans les textes sous les termes d'« hostel » (1598), de « maison » (1653, 1670), ou de pavillon (1715). L'étage du bâtiment est destiné à héberger le seigneur des lieux lors de ses visites épisodiques. La découverte de nombreux fragments de verre plat en contrebas du logis montre que le bâtiment d'une cinquantaine de mètres carrés dispose de fenêtres. L'abondance des rejets dans le fossé semble indiquer leur localisation sur le mur gouttereau sud. Le croisement des données historiques et textuelles permet de proposer un bâtiment sur cellier surélevé, doté d'un étage et d'un grenier sous comble. Les quelques tranchées de fondation et la disposition de la cour invite à envisager la répartition des bâtiments en périphérie de la plate-forme, selon un plan rectangulaire, conformément au plan de l'établissement à cour fermée. Seuls le logis, le porche d'entrée et la tour d'angle semblent être dotés de solins de pierre. Les bâtiments agricoles, granges, étables, hangars, sont selon toute vraisemblance, beaucoup plus classiques dans

leur mise en œuvre. La faiblesse de leurs fondations, ainsi que les informations révélées par un aveu et dénombrement de 1598, permet d'envisager des bâtiments sur poteaux et dés de pierres peu ou pas fondés. Les parois seraient constituées de moellons calcaires liés au torchis dit « Baulges ». L'hypothèse adoptée pour la restitution de ces espaces est celle de charpentes à ferme et à pannes permettant d'ajouter un comble, voire un étage à ces bâtiments destinés au stockage des grains, des foin et autres fourrages. Cette solution permettrait également le stationnement des charrois ou le parcage des bêtes dans des espaces facilement modulables. L'exiguïté de la plate-forme implique des bâtiments de dimensions modestes dont certains sont couverts de tuiles.

La confrontation des données archéologiques et des données issues des archives nous permet de proposer des hypothèses de spatialisation des différents bâtiments fonctionnels où granges à blé, à orge, bergerie, écurie, vacherie, laiterie et divers hangars sont placés en tenant compte des mentions des huissiers, qui réalisent les inventaires après décès, mais également des données carpologiques rendant compte des densités de taxons céréaliers dans les sections de fossés (Fig.26). C'est notamment grâce à l'un des inventaires que l'on apprend que la tour d'angle nord-est, malgré sa position topographique particulière, n'est qu'un toit à cochons.

La physionomie générale de la ferme est donc celle d'un établissement agricole fonctionnel, siège économique d'une exploitation diversifiée. Une distinction nette s'opère entre les bâtiments agricoles au caractère rustique et modeste, et quelques points architecturaux, marqueurs de distinction sociale, qui font eux l'objet d'un soin particulier et d'une construction plus soignée. Aux logis, au porche et à la tour d'angle sont réservés les solins de pierre et les matériaux nobles. La volonté de matérialiser la position ou l'ascension sociale est également exprimée par le fossé, dont le caractère défensif est très limité. Sa largeur, son caractère envasé et son escarpe surmontée de murs aveugles constituent une défense raisonnable mais limitée. En l'état, la « Ferme du Colombier » illustre la persistance d'un modèle d'habitat fossoyé qui au début du XVI^e siècle constitue encore un marqueur fort de distinction sociale attachée à l'exploitation de la terre.

b - Restitution d'un paysage et d'un milieu exploité

L'ensemble des données, notamment archéobotaniques et archéogéographiques permet de brosser le cadre environnemental général de la ferme entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècle, de proposer une restitution du milieu et de préciser les choix d'exploitation. Une étude archéogéographique menée en 2009 dans le cadre du projet de publication, a permis de replacer le site dans son territoire et dans différents réseaux (géographiques et sociaux) à plusieurs échelles spatiales, et montre combien est raisonné le choix de la position topographique, au-delà du potentiel agricole évident.

Un milieu humide : un paysage diversifié

Le paysage autour du site apparaît comme un paysage très ouvert. Il s'agit d'un milieu humide nettement marqué, dans les échantillons polliniques et carpologiques, par la forte représentation de plantes de marais et de roselières caractéristiques d'une prairie humide. Des formations ripisylves, formations linéaires buissonnantes étalées le long des petits cours d'eau, sont également perceptibles et permettent de caractériser la végétation autour des différents fossés drainants. Cette végétation est perçue de manière extrêmement discrète par la palynologie et la carpologie, qui excluent le développement de ces essences aux abords immédiats du fossé principal marqué par le développement de plantes hygrophiles, aquatiques ou rudérales. L'espace environnant la ferme apparaît également comme un espace boisé dominé par le saule, l'orme, l'aulne et le sureau, essences de milieux frais à humides. Les essences forestières représentent 10% des grains de pollen décomptés. On perçoit un espace forestier de type chênaie, conformément à

l'image du reste du bassin parisien pour la période XV^e-XVI^e siècle. Toutefois, la surreprésentation de l'orme, présent en quantité anormale par rapport aux espaces forestiers franciliens de la même époque, prouve son caractère anthropique. Il s'agit de plantations entretenues dont l'exploitation pourrait être liée à l'activité agricole, et notamment à la production de fourrages. Le saule est également présent sous la forme de plantations, par ailleurs mentionnées dans les documents archivistiques et cartographiques.

Outre les plantes de marais et roselières, certains taxons sont représentatifs d'une végétation basse et caractéristique de sols piétinés. Ces indices laissent supposer la présence de pâtures destinées au bétail aux abords de la ferme. Ces données confirment la probable exploitation de cette zone de marais pour le pacage des bêtes, en particulier des ovins dont l'élevage se développe à la ferme surtout à partir du XVII^e siècle, selon les données archéozoologiques. Cette restitution croisée du milieu semble relativement stable durant la période d'occupation, puisqu'aucun changement majeur n'est perceptible entre le début du XVI^e et le XVIII^e siècle. Parallèlement, les modes de mise en valeur des parcelles ont pu être renseignés pour le XVIII^e siècle, *via* notamment le plan-terrier de la seigneurie de Varennes de 1769 (Fig.27, 28). L'analyse de la sémiographie (transcription des informations cartographiques par un système de signes) montre qu'il s'agit à ce moment d'un marais très diversifié en termes de valorisation du milieu et de ressources potentielles. Irriguée par une vidange depuis la Seine, parcourue et structurée par un réseau de fossés vraisemblablement en eau, la zone humide du Colombier s'étend depuis la Route de Bourgogne jusqu'à l'« Allée des peupliers » en formant une emprise triangulaire, délimitée à l'ouest par des parcelles de terres labourables en lanières.

À l'intérieur de cette surface d'une vingtaine d'hectares, des parcelles de tailles variables forment un patchwork d'exploitations agricoles, témoignant d'une spécialisation importante et d'une rationalisation des potentialités économiques de l'écosystème. Si la parcelle trapézoïdale au sud-est de la zone s'apparente clairement à un marais, les autres parcelles sont distinctement tournées vers la production d'herbe et d'arbres. Des parcelles de prairies humides sont distinguées des parcelles au couvert arboré. Des prés arborés dominent à ses extrémités sud-ouest et nord-est. En bordure de la zone la plus humide et faisant le joint avec le marais, une vaste parcelle est plantée d'arbres, de saules tout particulièrement, encadrée au sud et à l'est par deux parcelles de terres labourables (Fig.29).

Rationalité des choix d'exploitation et économie de la prairie humide

L'ensemble des données recueillies dans les niveaux hydromorphes du fossé permet d'éclairer les relations des occupants du site avec ce milieu humide, les choix d'exploitation des ressources végétales et animales, la gestion globale de l'espace rural autour de la ferme et l'économie de l'établissement. La céréaliculture apparaît clairement comme l'activité principale de la ferme. Les céréales enregistrées sont essentiellement le blé, l'avoine et le seigle. Stockées mais aussi consommées, ces céréales sont abondamment représentées dans les échantillons sous forme imbibée ou carbonisée. On enregistre également les plantes adventices et messicoles qui se développent dans les contextes céréaliers. Les espaces cultivés peuvent être plus ou moins distants de la ferme, à l'écart des zones humides. L'étude archivistique montre l'étendue mais aussi la dispersion des terres du Colombier sur l'ensemble du finage de Varennes-sur-Seine. La culture céréalière, induite par la possession d'attelages et de trains de charrues mentionnés dans les inventaires après décès, est également révélée par la palynologie et la carpologie. La concentration des macrorestes (blé et orge) dans le fossé ouest tend à démontrer le stockage et la présence des granges sur ce côté de la plate-forme (Cavanna, Hurard 2011a, 2011b, 2015). L'élevage apparaît comme l'activité secondaire de la ferme. Si les bovidés consommés hors d'âge sont surtout une force de traction animale pour les travaux agricoles, l'élevage des ovins, qui se développe surtout à partir de la fin du XVI^e siècle, témoigne de la mise en place d'une stratégie pastorale plus spécialisée intégrant la production de lait, de viande et de laine (abattages des jeunes et proportions importantes de femelles lactantes plus âgées). Ce système d'exploitation agricole participe à la valorisation raisonnée de la

prairie humide. L'archéozoologie est la seule discipline archéologique à démontrer clairement la présence des ovins, vendus jeunes et sur pied. Cent soixante-treize moutons sont présents sur la ferme en 1762. La présence de bêtes adultes témoigne de productions secondaires liées à l'exploitation du lait et de la laine. La présence de laiterie est attestée par les inventaires après décès mais également bien mise en évidence par les formes céramique : tèles et pots à lait, jattes et autres formes liées à la transformation représentent 30% de l'échantillon céramique.

L'existence d'un artisanat textile lié à la production de laine est suggéré par la confrontation des sources archéologiques (forces à tondre) et textuelles (rouet à filler et devidet à escheveaux » des inventaires après décès). La surabondance de semences d'orties dioïque et la présence de gaude permet de suggérer une activité tinctoriale plus confidentielle.

L'essentiel des artefacts et écofacts collectés traduit une exploitation des ressources immédiates de la ferme : la consommation est fortement liée à la production du site. L'alimentation carnée est basée sur la traditionnelle triade bœuf/caprinés/porcs. Parmi les plantes consommées figurent les essences fruitières suivantes : noyer, noisetier, pêche, vigne et sureau, essentiellement mises en évidence par la carpologie. Le raisin et le sureau sont transformés à des fins culinaires avant d'être rejetés dans le fossé. L'activité cynégétique, réduite à la chasse occasionnelle de quelques espèces sauvages, occupe une part minoritaire des ressources carnées, mais témoigne de la prédation dans les milieux ouverts de plaine (perdrix et lièvre) et dans les milieux humides environnants (grèbe, canard pilet...). L'exploitation des ressources du milieu frais à humide est également caractérisée par l'utilisation des essences boisées à des fins agricoles ou domestiques. À titre d'exemple, des restes ligneux ont été trouvés sur le site, en particulier dans les niveaux anaérobies du fossé. Ils consistent en de nombreux branchages de saule, de noisetier ou d'aulne. Ces bois, prélevés dans l'environnement proche du lieu d'habitat, abondamment présents sous forme taillée, élaguée ou ébranchée, ont fait l'objet de multiples usages. Un pan de clayonnage, découvert en contrebas de sa probable position d'origine, illustre un des modes d'exploitation de ses essences locales. Composée d'orme, de saule et de chêne, cette barrière visait vraisemblablement à aménager et protéger les talus du fossé sur tout ou partie de l'escarpe.

L'examen des archives permet de reconstituer le domaine du Colombier et son évolution. Ce dernier est d'ailleurs en recomposition permanente. Des terres sont rachetées, échangées et retranchées au fief d'origine et affectent la répartition des terres et la taille globale de l'exploitation, ainsi que la nature des sols exploités. En 1598, le domaine compte ainsi quatorze hectares (trente-trois, sept arpents) de terres labourables, de prés, de marais et de saussaies. Il passe à quatre-vingt-treize arpents en 1679 (trente-neuf hectares), chute à vingt-deux hectares (cinquante-quatre arpents) en 1727, puis remonte à quarante-six hectares (cent dix arpents) en 1755, son point culminant.

Loin de constituer un choix par défaut ou une relégation à un espace inexploité et inexploitable, le marais est reconnu (et manifestement vécu) comme un écosystème riche profitant d'une biodiversité importante. Aux ressources traditionnelles du marais (pêche, chasse, tourbe, etc.), on entrevoit donc avec ce système de prés et prairies humides alternés, la possibilité de ressources liées au pâturage (élevage d'ovins/bovins) et à la production de foin ; tout comme la sylviculture (ébranchage pour bois de chauffage, vannerie, fourrage, etc.) et peut-être aussi l'arboriculture – des activités particulièrement favorisées par ce milieu humide, corroborées par les artefacts et écofacts et les mentions cartographiques. Il s'agit donc de la gestion raisonnée d'un milieu dont la mise en valeur assure un potentiel économique certain. Ce prisme de lecture change l'optique des critères qui prévalent au choix d'implantation du site dans ce milieu.

Restitution d'un territoire social et d'une implantation dans les réseaux locaux et régionaux

Au début du XVI^e siècle, la « Ferme du Colombier » s'insère dans un espace habité, aménagé et exploité, depuis les abords immédiats du site jusque dans les alentours plus ou moins proches. C'est en combinant une analyse planimétrique des formes du paysage à une analyse spatiale de la distribution des lieux habités au même moment, que l'on a proposé une restitution d'un paysage et d'un territoire, en connexion étroite avec la question de l'interprétation sociale du site. L'étude archéogéographique menée en aval de la fouille, en replaçant le site dans son territoire et dans différents réseaux (géographiques et sociaux) et à plusieurs échelles spatiales, s'est efforcée de démontrer les logiques plurielles de l'insertion du site dans ce territoire issu d'une construction sur le temps long. L'observation des dynamiques du réseau de formation alluviale (alluvio-parcellaire), notamment pour les écoulements des eaux, puis des dynamiques du réseau hydro-parcellaire (fleuve, zones hydromorphes et réseaux fossiles ou actifs), est une première étape pour comprendre les modalités d'insertion du site dans ce milieu, à ce moment donné. L'observation des dynamiques des réseaux de voies, dont les logiques sont à observer à l'échelle locale, régionale mais aussi supra-régionale, permet de comprendre la force des héritages et des conditions qui prévalent à l'implantation du site sur des trames aux polarités plus ou moins fortes. À Varennes, deux itinéraires sont particulièrement manifestes. Le plus visible, l'axe rectiligne est-ouest, grande route royale de Paris à la Bourgogne construite au milieu du XVIII^e siècle, reprend un axe plus ancien, appelé « chemin de Sens » au Moyen Âge, et dont l'origine antique est attestée par l'archéologie. Ce tronçon faisait en effet partie de l'itinéraire qui reliait Sens à Paris et, à plus petite échelle, Auxerre à Rouen. La ferme se connecte à cette grande route, au cours du XVIII^e siècle justement, par l'intermédiaire d'un chemin qui contourne la plateforme.

Le second itinéraire, suivant une diagonale sud-ouest/nord-est, se compose d'un faisceau de trois voies : il s'agit d'un itinéraire à faisceaux multiples reliant Nemours à Montereau à l'échelle supra-locale, et Nemours à Provins, à l'échelle régionale. C'est vers cet important axe de circulation qu'est tournée l'entrée principale de la « Ferme du Colombier », dès sa création. En prenant le Colombier comme épicycle d'une aire de sociabilité plausible sur une trentaine de kilomètres carrés, une analyse spatiale des relations et interactions avec les habitats groupés et isolés a permis de documenter, cette fois, l'implantation du site à l'échelle locale. Le Colombier est en connexion étroite avec un pôle de sociabilité, reposant sur les possibilités d'allers-retours théoriquement possibles dans la journée. La position topographique du Colombier induit une relation privilégiée avec le bourg de Varennes en tant qu'habitat groupé. C'est à la fois un lieu d'approvisionnement et d'écoulement que matérialise le marché, un lieu où s'exprime également le pouvoir local par la présence du château des seigneurs de Varennes, mais aussi un lieu de rencontres et de rassemblement où s'échangent les nouvelles et les idées. Dans les mêmes proportions de distance, la ville de Montereau doit en revanche être considérée comme un lieu central, car c'est en ville que se polarise un spectre plus large et varié d'activités politiques, économiques et sociales. Le Colombier, par sa situation géographique et notamment, on l'a vu, par sa proximité avec un chemin desservant Montereau, profite de fait, à peu de coût en termes de distance et de temps de trajet, des atouts de cette ville au carrefour de voies de circulation importantes. À un niveau inférieur de proximité (mais toujours à moins d'une heure, quelle que soit l'allure de déplacement), on trouve situés à quasi équidistance du site, les villages de Ville-Saint-Jacques et de Noisy, qui apparaissent comme des pôles de sociabilité secondaires ou équivalents par rapport à Varennes. L'étude de la distribution des sites, en fonction de leurs modalités chronologiques et sociales, produit l'image d'une implantation au cœur d'un maillage territorial dense, où l'on trouve dans un rayon de voisinage inférieur à 1,5 km, pas moins de six sites contemporains ou antérieurs à la création du Colombier. Ce sont les voisins les plus proches du Colombier, ceux qu'on peut facilement voir depuis le site, et inversement. C'est ainsi que l'on a pu noter que la ferme est précisément située à égale distance de deux sites potentiellement concurrentiels – c'est-à-dire vraisemblablement de même ni-

veau social, pratiquant les mêmes activités économiques et, qui plus est, d'origine médiévale. Il ressort finalement de ces analyses que la localisation de la « Ferme du Colombier » présente des atouts indéniables et des caractéristiques sociales marquées, qui orientent l'interprétation vers une sélection raisonnée du lieu. Sélection qui est porteuse de sens en termes de pratiques sociales, relatives à la distinction tout particulièrement (Cavanna 2006, 2012). Le témoignage archéologique met en évidence la gestion sur la longue durée d'un écosystème dont il ne fait pas de doute que la valeur ajoutée a été perçue par le fondateur du fief. La valorisation économique d'une zone humide s'impose comme un signe extérieur de domination sociale.

c - Recomposer la succession et la combinaison d'élites rurales multiples

La confrontation des données archéologiques avec les sources archivistiques a permis de dresser un portrait plus précis des groupes élitaires à l'origine de la création du site. Elle éclaire les conditions foncières et juridiques de la création de la ferme et les modalités de transmission des biens immobiliers et mobiliers sur près de trois siècles. Cette analyse permet également de suivre la succession des groupes élitaires qui s'échangent le fief, mais livre également des informations fondamentales sur les occupants du site qui ne sont pas nécessairement les propriétaires. Elle invite à replacer les témoignages matériels dans une dialectique serrée entre fondateurs/constructeurs d'une part, et occupants/laboureurs d'autre part.

Laboureurs et élites seigneuriales : deux groupes élitaires autour d'un seul habitat

La création de la ferme, en 1506, est le fait d'une petite élite de statut non seigneurial, probablement issue de la bourgeoisie marchande. Le fief est le fruit d'une conversion de terres roturières par le seigneur de Varennes-sur-Seine au profit de Jean le Normand, dont rien n'indique le statut seigneurial. Mais l'achat conséquent des terres du domaine et la construction ex-nihilo de la ferme nécessitent un capital de départ important et impliquent que la famille Le Normand fait déjà partie d'une fraction aisée de la population. Le mariage de Barbe Le Normand (troisième génération) en 1584 avec un bourgeois de Reims semble étayer l'hypothèse d'une famille issue de la bourgeoisie marchande et qui, au terme de 3 générations, n'a pas réussi son hypergamie sociale. À la fin du XVI^e siècle, la famille Le Normand incarnée par Barbe, « dame du Colombier », revend le fief et l'exploitation à un écuyer du nom de Nicolas Lequien. C'est à lui que revient la construction du pont-levis et d'une volière, ainsi que le premier contrat d'affermage identifié et daté de 1599. De 1506 à 1584, le site prend les apparences d'un site seigneurial fossoyé, mais n'en est doté des attributs les plus manifestes (si l'on excepte le fossé) qu'au transfert de propriété. La qualité du nouveau détenteur valorise le patrimoine foncier de manière déterminante. La ferme sera ensuite systématiquement rachetée par une succession d'écuyers, issus de la frange inférieure des élites seigneuriales, régulièrement dotés de charges administratives s'exerçant à l'échelle locale ou régionale (on trouve quelques magistrats ou conseillers du roi). À partir de la fin du XVI^e siècle, la ferme est louée à une succession de laboureurs, appartenant eux à la frange supérieure de la paysannerie. Au début du XVI^e siècle, comme pour les périodes précédentes, la possession de la terre reste un solide vecteur de distinction sociale. Vivre noblement à la campagne est un moyen de manifester sa distinction et de tenter une ascension sociale, voire d'initier un processus d'anoblissement, « *C'est aux champs en effet que s'enracine la seule puissance que l'on considère comme solide et durable : celle que donne la possession de la terre* » (Jouanna 1991). Notre hypothèse est que la famille fondatrice du Fief (Le Normand) vit pendant plusieurs générations au Colombier, et ce jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Cette hypothèse supposerait que la famille Le Normand est impliquée dans le processus de production, et influe di-

rectement sur les choix d'exploitation. La création de la ferme, les choix d'implantation et de configuration du site, relèvent de ce premier groupe. Les éléments de la culture matérielle collectés lors de la fouille montrent une rupture bien perçue qui s'opère à la fin du XVI^e siècle. Elle traduit, par un changement sensible dans la qualité du mobilier mis au jour, un changement du statut des occupants. C'est de cette période que date le rejet des éléments de vaisselle de table (réchauffoir, verre à piédouche,...), et les échantillons de mobilier témoignant de consommations plus aisées.

Au moins dès la fin du XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la ferme est systématiquement louée à des couples de fermiers. Le seigneur fournit un capital d'exploitation mis à disposition des locataires ayant à charge de gérer le domaine dans le cadre d'un bail à ferme. Cette entreprise nécessite que les nouveaux exploitants disposent du capital d'investissement nécessaire à la mise en valeur de l'exploitation, à la construction de la ferme, à l'achat du ou des trains de culture et du bétail, et implique que les locataires appartiennent à une catégorie sociale rurale aisée (Moriceau 1994).

La pratique du fermage favorise la transmission de l'outil de production à un groupe social de fermiers-laboureurs, détenteurs par intérim du bien foncier et qui contrôlent leurs moyens de production, s'imposant comme une élite rurale, non plus fondée sur les droits du sang mais sur ceux de l'intérêt économique. Certains sont même délégués d'une forme d'autorité puisqu'il apparaît, à la lecture de l'inventaire de 1722, que le défunt Trouvé était collecteur de la Taille pour le sieur Merille, receveur de l'Impôt. Relais de l'autorité locale, le fermier en question fait office de lieutenant de juridictions seigneuriales, situation lui conférant une notabilité rurale et une influence certaine sur la communauté paysanne. Est transmise au fermier, en même temps que le contrôle du processus de travail, une part de l'autorité, de l'honorabilité et de la notabilité. Les deux groupes de statuts, seigneurs et laboureurs, exercent une domination combinée à l'échelle locale, voire régionale. Liés par les rapports de production, ils partagent également, au moins partiellement, une culture et des valeurs communes.

La « Ferme du Colombier » illustre la complexité de ces hiérarchies du monde rural et matérialise à la fois les aspirations à l'ascension sociale d'une frange supérieure de la paysannerie, et celles d'une frange inférieure des élites seigneuriales. La distinction entre eux, sur la base des témoignages matériels, est délicate dans la mesure où, dans un discours matériel, ces groupes expriment leur position hiérarchique au sein d'une échelle de valeur et d'un référentiel culturel communs, où seuls quelques éléments fonctionnent comme des codes sociaux de distinction et de différenciation.

Le reflet du quotidien d'une paysannerie aisée

Autour de l'exploitation de la terre et de ses revenus, deux groupes distincts sont engagés dans des stratégies d'ascension et des pratiques de distinction sociales qui se traduisent dans les témoignages matériels. À Varennes, la chronologie des successions en témoigne, en même temps que des changements dans les pratiques de consommation à la fin du XVI^e siècle : l'essentiel de la culture matérielle traduit les modes de vie de l'élite paysanne constituée par la succession des fermiers. Les choix du milieu d'implantation, de la configuration du site et sans doute une partie des choix d'exploitation, sont entendus comme relevant des propriétaires et des seigneurs. C'est le cas de la famille Le Normand, fondatrice du fief et de la ferme, dont tout indique qu'elle occupe le site. Sa présence expliquerait pourquoi les témoignages d'une aisance sociale rustique sont surtout concentrés sur le XVI^e siècle. La culture matérielle rend compte, elle aussi, de quelques signes de raffinement dans un environnement sobre et rustique. Elle est perceptible dans l'alimentation à travers quelques indices (noyaux de pêches, gibiers d'eau ou petit gibier de milieux ouverts), mais reflète surtout une alimentation simple, caractéristique d'une population rurale. Verre à piédouche, chaussures de cuir, réchauffoir de table, quelques pièces d'étain ou d'argent ou de céramique à *sgraffiato* dressent le portrait des manières de table. La présence d'un fragment d'éperon à molette daté de la fin du XVI^e siècle, et rejeté dans le fossé, est un marqueur fort de distinction sociale. Cet élément induit la

présence d'un cavalier, c'est-à-dire de quelqu'un qui pratique l'équitation et se déplace à cheval. Pièce d'un costume d'apparat, l'éperon signale un statut social aisé.

Les fermiers exploitant l'établissement aux XVII^e et XVIII^e siècles n'appartenaient pas à proprement parler à une classe de paysans pauvres. Sans être riches, l'examen de leurs biens propres, *a fortiori* de leur vaisselle, dénote une certaine aisance, voire une certaine abondance. Au nombre des formes recensées, on trouve vaisselle de table, tèles à lait, jattes et assiettes. La vaisselle est utilitaire et le seul luxe réside en quelques pièces de vaisselle de faïence décorée et de quelques pièces d'argenterie « tenues serrées en leur armoire ». Le mobilier métallique, assez riche, reflète l'activité diversifiée d'un habitat rural et agricole classique de l'époque moderne : pelles, faucilles, chaudrons et autres crémaillères sont bien représentés. La richesse n'est ici pas ostentatoire. L'essentiel des artefacts et écofacts collectés traduit une exploitation des ressources immédiates de la ferme : la consommation est fortement liée à la production du site. L'alimentation des laboureurs de la ferme reste donc simple. Plus que dans la qualité de ces ressources, les signes d'élévation du niveau de vie sont à chercher dans la diversité du régime alimentaire ainsi que dans la diversité des apports. Sans être nécessairement très éloignés des modes de consommation des populations rurales moyennes, les fermiers du Colombier peuvent compter sur des ressources abondantes, assurées par les différents types de production, et l'exploitation des ressources propres du site et de son environnement direct. Ces critères constituent la vraie richesse des laboureurs qui, moins exposés aux périodes de disette et aux carences, se distinguent au sein des populations rurales. La ferme leur assure une certaine autosubsistance et une situation privilégiée.

L'organisation de l'espace privé ou résidentiel est également un indicateur. Le logis occupe une surface au sol de 50 m² qui, conformément aux usages paysans, s'organise autour d'une chambre basse unique. La séparation tardive d'un espace de cuisine, également espace de couchage pour deux servantes, dans la première moitié du XVIII^e siècle, matérialise l'adaptation d'un modèle de « pièce unique à vivre » ainsi qu'une volonté de hiérarchiser les espaces fonctionnels et de réorganiser les lieux de convivialité et d'intimité. Cette aspiration croissante au confort n'est possible que si le groupe en question, dégagé de la crainte de la précarité, peut consacrer une partie de ses ressources à l'amélioration générale du cadre de l'habitat.

Établissement rural d'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle), la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine se révèle être un objet d'étude complexe qui permet à l'archéologie, à partir des témoignages matériels, de développer un discours sur les processus d'appropriation de la position dominante de plusieurs groupes élitaires en milieu rural. Autour du même outil de production s'articulent les aspirations à l'ascension sociale de plusieurs groupes : les propriétaires, élite marchande en quête d'anoblissement par le biais de la notabilité rurale; les petites élites seigneuriales en quête de rentabilité; les fermiers, frange supérieure de la paysannerie qui, par l'intercession du bail à ferme, construisent une position dominante. Ces élites, fortement attachées à la possession du sol et à son exploitation dont elles tirent leurs revenus, sont interdépendantes et engagées dans des rapports de production qui déterminent les rapports de domination et leur hiérarchie au sein du monde rural. L'interdisciplinarité a permis de documenter les pratiques sociales de plusieurs petites élites entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. De la confrontation de ces différentes approches émerge la restitution d'un site et d'un paysage exploités, aménagés et vécus par de petites élites rurales en quête d'affirmation sociale, à la charnière entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

Cavanna, Hurard 2011 a

CAVANNA (Emilie), HURARD (Séverine). – « Archéogéographie et archéologie préventive : l'exemple d'une collaboration efficace. La « Ferme du Colombier » à Varennes-sur-Seine (77) : une restitution croisée du milieu, du paysage et du territoire de petites élites médiévales et modernes ». Les Nouvelles de l'Archéologie. MSHN, n° 125 « dossiers archéogéographie » 2011. P.41-46

Cavanna, Hurard 2011 b

CAVANNA (Emilie), HURARD (Séverine). – Du milieu au territoire : la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (77). Restitution croisée d'un paysage entre le XVI^e et le XVIII^e siècle In *Le Paysage et l'Archéologie : méthodes et outils de la reconstitution des paysages* (édition électronique), 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 2010 (Suisse) Sous la direction de Marie-Françoise Diot, Éd. du CTHS, 2011, p. 7-18 <http://cths.fr/ed/edition.php?id=5822>

Cavanna, Hurard 2015

CAVANNA (Emilie), HURARD (Séverine). – « Le marais du Colombier à Varennes-sur-Seine : une zone humide valorisée et valorisante entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Résultats d'une approche interdisciplinaire, en contexte d'archéologie préventive. *Regards croisés sur les zones humides nord-américaines et européennes*. Magalie Franchomme, Matthew Hatvany (dir^o). Cahiers de géographie du Québec, Volume 59, numéro 167, Septembre 2015, p.259-273.

Dufour, Hurard 2008

DUFOUR (Jean-Yves), HURARD (Séverine). - Premiers résultats de l'archéologie à la connaissance de l'habitat rural francilien : fin du Moyen Âge – début du XX^e siècle. In : TROCHET (Jean-René) dir. - Maisons paysannes en Europe occidentale : XV^e-XXI^e siècles : actes du colloque tenu à la Sorbonne du 14 au 16 septembre 2006. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 215-229. (Géographie).

Gentili, Hurard, Dufour 2008

GENTILI (François), HURARD (Séverine), DUFOUR (Jean-Yves). - L'habitat des élites rurales. In : BURNOUF (Joëlle). - *Archéologie médiévale en France : le second moyen Âge, XII^e-XVI^e siècle*. Paris : La découverte, 2008, p. 106. (Archéologies de la France).

Hurard 2012c

HURARD (Séverine). - Varennes-sur-Seine, La ferme du Colombier (Seine-et-Marne) : habitat rural fossoyé, XVII^e-XVIII^e siècle : expression matérielle de l'ascension sociale d'une petite élite rurale non seigneuriale. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2004-2005-2009-2010-2011*. [Paris] : Ministère de la Culture et de la Communication : Préfecture de la région Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles, 2012, p. 223-226.

Hurard, Franzini 2006a

HURARD (Séverine), FRANZINI (Yann). - *Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), « La ferme du Colombier » : ferme seigneuriale XVI^e-XVIII^e siècle : [rapport de fouille]*. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2006. 258 p.

Hurard 2006b

HURARD (Séverine). - *L'habitat des petites élites rurales médiévales et modernes : réflexion à partir d'un cas d'étude fouillé : la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine, ferme seigneuriale XVI^e-XVIII^e siècle*. Mémoire de Master II : Archéologie des périodes historiques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2006.

Hurard 2007

HURARD (Séverine). - La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : habitat rural fossoyé, XVII^e-XVIII^e siècle : expression matérielle de l'ascension sociale d'une petite élite rurale non seigneuriale. In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 4 – Archéologie moderne et contemporaine* : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/S.Hurard_1.pdf

Hurard 2012 a

HURARD (Séverine). - *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine, XVIIe-XVIIIe siècle : expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*. Paris : CNRS éd./Inrap, 2012. 277 p. (Recherches Archéologiques ; 3).

Hurard 2012 b

HURARD (Séverine). - «Archéologie moderne : Le site de la Ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (77) Des élites dans le marais » in BURNOUF Joëlle, ARRIBET-DEROIN Danielle, DESACHY Bruno, JOURNOT Florence, NISSEN-JAUBERT Anne. Manuel d'Archéologie médiévale et moderne. Armand Colin, Coll U Histoire. p.42-44.

Hurard, Cavanna, Cissé 2018

HURARD (Séverine)., CAVANNA (Emilie)., CISSÉ (Laure). -« Les châteaux, ça n'existe pas ! ». Volume d'anti-hommage offert à Joëlle Burnouf. 2016 (sous presse).

II.1.3 - Saint-Germain « le Fort Saint-Sébastien » (78) Hiérarchies militaires et nobiliaires : consommation des élites et distinction sociale dans les troupes de Louis XIV (1669-1670) (Resp. S. Hurard, Inrap)

Situé à l'intérieur de la boucle de la Seine, dans la plaine alluviale dite d'Achères, à une dizaine de kilomètres du château royal de Saint-Germain-en-Laye, le « Fort Saint-Sébastien » accueillit entre 1669 et 1670, les troupes d'élite des Maisons militaires royales, essentiellement celles du roi (Louis XIV), soit entre neuf mille et seize mille soldats. La fouille archéologique menée pendant dix mois entre octobre 2011 et août 2012, a permis d'exhumer un site dont on ne savait rien, ou presque, et a été l'occasion de réactiver une vaste enquête interdisciplinaire à la fois sur le terrain mais aussi dans les fonds d'archives (Hurard 2015). Le décapage réalisé sur vingt-huit hectares a révélé l'existence de deux ouvrages fortifiés distincts correspondant à deux campagnes d'entraînement successives, la première en 1669, au terme de laquelle les structures sont rebouchées et remplacées par un nouvel ouvrage derrière lequel campent les troupes en 1670 (Hurard, Rochart 2013 ; Hurard, 2014 ; Hurard, Lorin, Tixador, 2014).

Témoins de la préparation à la guerre de siège des années 1670, les deux ouvrages, aussi grands soient-ils, ne sont que des versions relativement petites – de trente-neuf hectares (665 m x 590 m) et cent quatre-vingt-douze hectares (3,5 km) – de lignes de retranchement qui, en contexte de siège, peuvent mesurer des dizaines de kilomètres (14 km à Maastricht en 1673 ; 26 km à Lille en 1708). Un tiers du premier camp et un dixième du second ont pu être fouillés. Trois mille cinq cent structures archéologiques – bases des cahutes, puits, latrines, cuisines ou tranchées d'approche – et 1,8 km de fossés défensifs donnent la mesure des aménagements militaires mis au jour (Fig.30, 31).

Camp de rassemblement avant le départ à la guerre, le site est un objet hybride à la convergence des questions de préparation, d'apprentissage, de laboratoire et de vitrine. À la veille de la guerre de Hollande (1672-1678), il traduit la préparation à l'offensive des armées du roi qui, en même temps que l'état-major, testent leur capacité opérationnelle. La confrontation des données archéologiques avec d'abondantes données textuelles et iconographiques (gravures, peintures de genre) a permis de mettre en place une réflexion interdisciplinaire où, analyses des sources écrites, archéogéographie, géoarchéologie, archéobotanique et étude de la culture matérielle ont été largement mobilisées. La fouille du « Fort Saint-Sébastien » a constitué une fenêtre d'observation inédite sur la société des gens de guerre du dernier tiers du XVII^e siècle. Le caractère exceptionnel de la fouille réside essentiellement dans la taille de l'échantillon livré à l'archéologie, qui permet de restituer la cohérence de l'organisation de chacun des campements et de collecter d'abondantes données qui composent aujourd'hui un référentiel unique sur la culture matérielle de la fin du XVII^e siècle.

a - Les troupes de Louis XIV : hiérarchies nobiliaires et militaires

Un spectre social large, mais une composition sociale et militaire particulière

Le terme de « société des gens de guerre » permet de rassembler, sous un vocable ouvert, l'ensemble des composantes militaires et civiles qui forment l'armée du XVII^e siècle. La vie de camp réunissait en effet toutes les catégories militaires – des simples fantassins et piquiers aux élites équestres les plus renommées – et civiles – plusieurs milliers de civils, vivandiers, munitionnaires, marchands, aumôniers, charretiers, et lingères, étant employés à la logistique et à l'approvisionnement. L'armée composait une société hétérogène au spectre social large, et s'étendant des franges inférieures de la société paysanne aux grandes élites princières et royales, en passant par les bourgeoisies mar-

chandés (Drévilon 2005). Le « Fort Saint-Sébastien » constitue un échantillon remarquablement cohérent pour examiner les stratifications sociales d'une société où les logiques des hiérarchies nobiliaires entrent en confrontation avec celles des hiérarchies militaires. L'exemple montre comment sont reproduites, sur un campement temporaire, les distinctions sociales et les expressions des comportements élitaires, matérialisées à la fois dans l'organisation spatiale des camps et dans les consommations et témoignages de la culture matérielle se composant de milliers d'artefacts. Céramiques, monnaies, pipes en terre cuite, épingles, compas et outils du terrassement, verres à boire et restes de faune livrent un échantillon varié des modes de consommations et pratiques d'approvisionnement d'une société hétérogène partageant une culture commune et, dans une certaine mesure, des conditions de vie communes. À bien des égards, le Fort Saint-Sébastien est un microcosme de la société du XVII^e siècle, et les vestiges mis en évidence ne relèvent que rarement d'une société strictement militaire.

Les données archéologiques et archivistiques révèlent des pratiques de distinction qui passent par les manières de consommer, mais également de s'habiller et de donner à voir sa situation sociale. À défaut d'identifier rangs et statuts avec les outils de l'archéologie, les données permettent d'observer la diversité des niveaux de vie et des ressources au sein du camp. Ces différences sont d'autant plus marquées qu'elles reflètent une société fortement hiérarchisée, fondée à la fois sur des hiérarchies militaires, mais également sur des hiérarchies nobiliaires. Cette superposition des systèmes hiérarchiques engendre des contrastes plus ou moins forts au sein de l'économie du camp, qui sont enregistrés par les témoignages matériels. Les deux camps n'offrent qu'un échantillon limité puisque les deux fenêtres d'observation offertes à la fouille n'ont jamais permis d'appréhender le centre stratégique et névralgique des camps, à savoir l'État-major. Pour tester la pertinence des questionnements sur la distinction sociale dans sa globalité, il aurait fallu pouvoir faire, *a minima*, un transect de la périphérie au centre du fort. Néanmoins, l'échantillon dont nous disposons permet déjà de traduire des réalités sociales complexes. En l'état, si quelques secteurs du site ont été distingués, c'est grâce à la combinaison de données sur l'organisation spatiale et sur l'identification des assemblages de mobilier.

Pour autant, le « Fort Saint-Sébastien » ne traduit pas tout à fait la situation régimentaire classique. L'armée, réunie en bord de Seine en 1669 puis 1670, est en grande partie composée des troupes d'élite des maisons militaires royales, en particulier celles du roi. Cette composition particulière y concentrait plus qu'ailleurs les élites militaires et nobiliaires du royaume. Ce microcosme est donc une loupe grossissante de la société du XVII^e siècle. Gardes du corps, mousquetaires du roi, gendarmes pour la cavalerie, Gardes français et suisses pour l'Infanterie, chaque unité devait représenter l'élite de l'Arme à laquelle elle appartenait. Le recrutement et l'attribution des charges d'officiers étaient donc largement contrôlés par le roi. Ces troupes étant considérées comme l'élite, leur fonctionnement était fondé sur un recrutement massif parmi les gentilshommes des meilleures familles de la société, ce qui ne manquait pas de créer une tension entre la double nécessité de recruter les meilleurs, mais aussi les plus favorisés socialement (Drévilon 2005).

Organiser le camp, distinguer les armes

Une première hiérarchisation spatiale traduit la distinction faite sur des critères militaires entre cavalerie et infanterie. Les vestiges mis au jour matérialisent clairement cette stratification. Les campements composés de huttes, tentes, fosses, foyers, cuisines et bâtiments d'écuries matérialisent la place respective donnée à chacune des armes (corps militaire). Les zones de castramétation (art de planter un camp) sont organisées en « front de bandières », et suivent les tracés des deux fortifications. Bâtiments excavés, celliers, bâtiments sur poteaux, structures de combustion, puits et latrines composent des alignements significatifs de structures qui permettent de comprendre l'organisation spatiale des campements et de distinguer l'alternance des régiments de cavalerie et d'infanterie. La répartition des structures fait apparaître un contraste fort entre une surreprésentation visible des campements de cavaliers et une absence visible des campements de fantas-

sins. Les cavaliers campent en rangées de tentes implantées le long d'écuries de 70 m de long, construites sur charpentes à poteaux plantés. Cette situation est dérogoatoire par rapport à la règle qui veut qu'en camp de marche les chevaux soient à la longe à côté des tentes. Les nombreuses structures de combustion et potagers mis en évidence à proximité des tentes montrent également que, contrairement aux fantassins, les cavaliers sont autorisés à entretenir des feux, sources de chaleur et moyen de cuisiner dans les campements. Les zones dédiées aux régiments de cavalerie régulièrement équipées de latrines et de puits - une latrine à quatre places et un puits tous les deux écuries - montrent un degré d'équipement plus élevé que les quartiers d'infanterie (Fig.32, 33).

Là où la cavalerie montre une forte empreinte sur le site, les troupes d'infanterie passeraient presque inaperçues. L'interdiction de faire des feux et de les entretenir, l'absence de bâtiments construits et l'organisation en zones rectangulaires ou carrées beaucoup plus ramassées derrière les zones de cuisines et de vivandiers, se combinent avec une absence générale de structures en creux pour les rendre quasiment invisibles à la fouille. L'enquête et la confrontation des sources nous ont permis de comprendre que les régiments d'infanterie étaient systématiquement stationnés en arrière des cuisines et des latrines organisées en batteries serrées. Les troupes d'infanterie sont soumises à plus de promiscuité et de pénibilité dans la vie de camp. Le plan du second camp montre particulièrement bien l'alternance entre régiments d'infanterie et de cavalerie. Le soin apporté à la construction des écuries sur charpente du « Fort Saint-Sébastien », et plus largement aux chevaux et cavaliers, est ici fortement lié à la nature du camp, vitrine de la puissance militaire royale, mais également au statut particulier de ces compagnies équestres qui font l'objet d'une forme de surinvestissement matériel, mais également social et symbolique. En premier lieu, le caractère ostentatoire des écuries est destiné à démontrer la puissance économique et logistique des armées du roi. Celles-ci sont un des éléments essentiels du décor du théâtre de la guerre, servant la propagande royale. Ensuite, elles témoignent dans ce contexte très privilégié à quelques encablures de la cour, de la place particulière qu'occupent les troupes équestres, essentiellement composées par les maisons royales. Considérées comme des troupes d'élite, *a fortiori* celles de la maison militaire du roi, les compagnies équestres qui formaient les gardes du corps de la Maison du roi – gendarmes écossais, anglais, bourguignons et de Flandre – étaient considérées comme l'élite de l'élite. Le recrutement de ces troupes, auxquelles le roi devait pouvoir confier sa sécurité et celle de son entourage, se faisait au sein des grandes familles de France. Héritier des valeurs de la chevalerie, qui favorisait notamment le combat à l'épée au détriment du tir jugé indigne, le service noble était avant tout un service monté. Les troupes de cavalerie de ces maisons y étaient très valorisées, la cavalerie restant, au XVII^e siècle, la reine des batailles (Drévilion, 2005). Pour rejoindre ces « compagnies en chef », il fallait appartenir à la noblesse ou, tout du moins, être suffisamment riche pour vivre noblement, se vêtir, s'équiper et s'armer. Toutes ces charges (officiers, officiers généraux, capitaines,...) étaient vénales et prises d'assaut par la noblesse de Cour. L'organisation spatiale du camp traduit donc à la fois la conjugaison d'impératifs militaires et nobiliaires.

b - Modes de castramétation et de stratification sociale

Le second niveau de hiérarchisation, lisible dans les modes et manières de camper, s'observe à l'échelle de l'individu ou de l'escouade. Les modes de campement trahissent le respect et la reproduction des différenciations sociales et des hiérarchies militaires à travers l'habitat, même sous forme de bivouac. Des endroits socialement différenciés sont identifiés sur le camp grâce à une combinaison d'estimateurs archéologiques permettant de caractériser des structures qui se distinguent par le degré d'aménagement, la diversité et la qualité des types de mobilier, ainsi que la mise à l'écart de la masse régimentaire.

Encadrement militaire et enclos réservés : la place des officiers intermédiaires

Toujours placés en arrière de la ligne de campement à laquelle ils sont associés, des enclos fossoyés rectangulaires se singularisent au sein des campements par leurs modes d'implantation et leurs organisations internes (Fig.34, 35). Complet et mieux conservé, l'ensemble 5250, attribué au second camp, livre un support de réflexion plus fiable. L'enclos de 19,40 m de long sur 9,40 m de large couvre une surface de plus de 180 m². Une cave et une fosse contenant des rejets de foyer s'inscrivent au centre de son emprise. Le mobilier associé est caractéristique d'un usage domestique. Sa localisation en arrière de la ligne et sa physionomie permettent de proposer l'hypothèse d'un enclos réservé, au sein duquel serait implanté le campement d'un officier.

La confrontation des données archéologiques avec les manuels de castramétation contemporains montre que l'usage est en effet de faire camper certains officiers ou sous-officiers à proximité des troupes, dans des logements indépendants placés à l'arrière de chaque compagnie ou escadron. Le capitaine de compagnie dispose d'une tente ronde ou rectangulaire, placée en tête de rangées, et plus cossue que celles des soldats (Fig.36, 37, 38). Marolois présente les enclos rectangulaires ou carrés dans lesquels viennent s'inscrire des groupes de structures, huttes ou tentes, formant un campement réservé pour les capitaines de compagnie (Marolois 1615 -1616) (Fig.37, 38). De moins de 10 m sur 8 m, cet espace fermé d'une clôture peut-être subdivisé en parties inégales, correspondant à la partition hutte - cuisine - écurie ou dépôt de fourrage (Stévin 1634, Manesson-Mallet 1684-1685). L'archéologie montre également que ces espaces sont dotés de structures de stockage réservées. Le camp napoléonien d'Étapes dans le nord de la France offre une comparaison intéressante et montre, au début du XIX^e siècle, une permanence certaine des pratiques militaires (Lemaire 2005, 2010, 2011, 2015). Les lignes successives sont destinées à des fonctions et statuts différents, la démarcation étant constituée par la ligne des cuisines. La sixième ligne est réservée aux logements des capitaines. La septième est occupée par le logement du colonel, isolé très en arrière. La distinction sociale et hiérarchique s'organise donc graduellement en s'éloignant de la troupe, et en réservant un espace de plus en plus grand matérialisé par des jardins enclos - parcelles privatives (Fig. 39). À Saint-Germain, ces espaces réservés sont régulièrement répartis sur l'ensemble du campement à un peu plus de 200 m de distance de la ligne de fortification et à une cinquantaine de mètres des régiments. En respectant le rythme des compagnies, il nous est possible de proposer l'hypothèse de deux autres espaces, matérialisés en pointillé sur le plan.

Au sein de cet ensemble, une cinquième unité d'habitation, localisée au sud-est de l'emprise, se singularise très clairement par son mode de construction et la qualité du mobilier mis en évidence (2021). Deux bâtiments de 24 et 38 m², construits sur cave maçonnée en moellons calcaire, sont serrés l'un contre l'autre à la jonction entre un régiment d'infanterie (fouillé) et un régiment de cavalerie (hors emprise). Il s'agit des deux seuls bâtiments en pierre de la fouille. Conservées sur 2 m de profondeur, ces deux caves sont également caractérisées par la diversité et la qualité du mobilier. Le comblement de la cave 2021 (celui du bâtiment voisin n'a pas pu être fouillé) livre les témoignages de pratiques de consommation très distinctives, où la céramique de luxe constitue un marqueur très clair. Les proportions de vaisselle de faïence observées sur le site y sont les plus importantes (près de 25 % de l'échantillon total), et sont équivalentes à celles observées lors de la fouille du Grand Commun de Versailles (Hurard 2015). Récipient en faïence fine jaspée, pichet et pot à onguent en faïence céladon, coupes à talon rehaussées d'un décor au manganèse et présence, bien qu'en petite quantité, de porcelaine chinoise apparaissent comme les marqueurs déterminants de pratiques de consommation élitaires très distinctives au sein d'un échantillon global où dominent pots à cuire tripodes et bouteilles en grès du Beauvaisis. Elles constituent des pièces d'apparat du service de table. Cet assemblage abondant est également complété de verre à vitre et de fragments de carreaux de poêle qui témoignent d'un degré d'équipement élevé de l'ensemble. Tout porte à croire

que ces bâtiments matérialisaient l'emplacement d'un espace domestique réservé à l'élite militaire et/ou nobiliaire, capitaine ou colonel, dont les ressources propres, autorisaient un mode de vie moins spartiate que la moyenne des officiers. Ces deux bâtiments excavés sont très certainement des bâtiments de bois sur charpente tels que décrits dans le procès-verbal de réception des travaux de 1670

La place de l'État-major

Hors emprise, dans la zone centrale du premier camp et la zone très en arrière du front de bandières du second, l'État-major, centre névralgique, n'a pas été fouillé. Le procès-verbal de réception des travaux du camp de 1670 insiste néanmoins sur la situation très favorable des grands officiers du camp qui disposent d'espaces réservés, beaucoup mieux équipés que la moyenne. Espaces palissadés, bâtiments de bois construits, remises à carrosse, écuries et latrines particulières composent les logements (désignés par les termes d'hôtel) sans doute très ponctuels du Marquis de Vaubrun (Maréchal de camp), de Monsieur de Saint-Martin (Maréchal de bataille), de M. de Fourilles (Inspecteur Général de la cavalerie), du Maréchal de Créquy (Lieutenant Général des troupes) ou du Marquis de Louvois (Secrétaire d'État de la Guerre). Cet ensemble représente onze bâtiments d'habitation couvrant une surface minimale de 1755 m², à laquelle il faut ajouter l'ensemble des équipements (écuries, puits, remises à carrosse), la surface totale dépassant très vraisemblablement les 3000 m².

Le logement du Marquis de Vaubrun est un bâtiment en bois long de 60 m et large de 7 m (soit 420 m²), orienté est-ouest, qui comprend trois chambres, une remise de carrosse, une écurie, une cuisine et deux caves. Le logement de M. de Fourilles, qualifié d'hôtel, mesure 42 m de long et 6 m de large (soit 252 m²). Il contient une salle, une chambre, une garde-robe, un office, une salle du commun, une cuisine, deux caves, un cabinet d'aisance, une remise de carrosse et une écurie. Une glacière et un puits ont également été creusés à proximité. Le tout est entouré d'une palissade couvrant un périmètre de plus de 230 m. L'hôtel du Maréchal de Créquy est la plus importante demeure de l'État-major. Pensée par un architecte, cette demeure est composée de plusieurs bâtiments organisés autour des trois côtés d'une grande cour. Le plancher de certains de ces bâtiments était surélevé, reposant sur une couche de terre étalée par des terrassiers. Le premier bâtiment, appelé «*grand corps de logis*» est long de 18 m et large de 6 (soit 108 m²). Il abrite deux salles nobles, à savoir une salle et une antichambre. L'extrémité dirigée vers le logement de Louvois donne sur une rue tandis que l'autre aboutit à un pavillon contenant une chambre à alcôve. Un des longs pans donne sur la grande cour et l'autre sur une petite cour. Au pavillon est adossé un petit appentis. Le pavillon communique aussi avec un autre bâtiment où se trouve le cabinet du Maréchal, mais aussi la chambre des «*gentils-hommes*», une garde-robe, une cuisine, un office, une cave, une remise à carrosses, une petite chambre et une écurie. Ce bâtiment mesure près de 36 m de long sur 7 m de large. «*De l'autre côté*», sont aménagés une petite écurie (de 8,60 m de long sur 4 m de large, soit 34 m²) et un autre logement destiné aux pages (16,50 m de long sur 4 m de large, soit 66 m²). La palissade qui clôture cette propriété mesure 592 m de long.

Du point de vue de l'archéologie et des traces laissées par ces bâtiments, l'ensemble doit former une sorte de «hameau» resserré, matérialisé par la densité des trous de poteau et la multiplication des installations sanitaires. Il s'agit d'un secteur bâti qui, en cas de décapage, devrait se signaler par des critères d'identification nets, fortement liés au degré d'aménagement et de sophistication de ces bâtiments destinés à loger l'élite militaire et/ou nobiliaire de l'armée de Louis XIV. La présence de ces bâtiments ne doit pas occulter que les personnalités en question ne séjournent pas sur le camp de manière permanente. Ces hôtels et maisons sont destinés à les héberger, le cas échéant, lors de visites ponctuelles au cours desquelles sont organisés les grands dîners (le midi) qui suivent la revue des troupes.

*Degrés d'aménagement des bâtiments semi-enterrés :
officiers ou vivandiers ?*

Des bâtiments semi-enterrés ont été distingués à l'intérieur du corpus des bâtiments faiblement excavés. Des excavations peu profondes, rectangulaires ou quadrangulaires, correspondant à l'emprise de structures bâties légères de type tente ou huttes, ont été interprétées comme les vestiges d'espaces à vocation surtout domestique, plus ou moins aménagés. Leurs surfaces varient entre 2,3 et 29 m² pour une moyenne de 8,31 m². Ces probables logements ont notamment en commun de posséder des structures de combustion telles que fours, foyers, potagers ou cheminées, localisées sur une paroi ou dans un angle du creusement (Fig.36, 37). La répartition de ces bâtiments semi-enterrés montre qu'ils ne semblent pas caractéristiques d'un groupe social particulier. On les retrouve dans les campements des sections de cavalerie comme dans les espaces de vivandiers à l'usage des commerçants et détaillants, implantés dans le camp pour approvisionner les soldats. Il semble donc que la même technique soit employée indifféremment par les civils et les militaires. Espace, degrés d'équipement et profondeur semblent constituer des marqueurs d'aisance sociale et de confort, surtout s'ils sont combinés (Fig.40). Les traces au sol de superstructures sont rares et ne permettent pas réellement de poser de solides hypothèses sur la base des données archéologiques, mais la confrontation avec les manuels militaires ou les peintures de genre permet de poser l'hypothèse de simples baraques, huttes ou superstructures rudimentaires. La qualité des aménagements est un indicateur de niveau social. Foyers, aménagements de cheminée, fours et potagers sont des structures de combustion à caractère individuel, qui témoignent de l'importance d'une source de chaleur permettant la cuisson et la cuisine hors du système de distribution des troupes. Leur présence récurrente marque un confort plus élevé et matérialise un degré d'équipement plus important, souvent associé à l'abondance et à la diversité du mobilier. Ce dernier peut être trouvé dans les niveaux de comblement de la structure, mais il est également régulièrement trouvé en place sur des niveaux de sol charbonneux, devant des espaces de cheminées qui, même rudimentaires, sont parfaitement lisibles. Des céramiques complètes associées à des restes de faune ont régulièrement été mis en évidence sur des niveaux de sol non perturbés depuis la levée de camp. Le creusement marque sans doute une volonté d'isolation du froid qui s'oppose donc au système de tentes ou huttes de plain-pied dont le creusement, s'il existe, est relativement faible. Quelques structures se singularisent par une forme rectangulaire et un espace disponible plus important. Non seulement les surfaces creusées sont supérieures à la moyenne observée, mais cet accroissement de la taille est également lié à un degré d'équipement plus important, notamment par l'aménagement d'un emmarchement clair et d'une cheminée disposée sur un des pignons.

Une structure particulièrement profonde (7320) est équipée d'un probable cellier sous plancher et de plusieurs structures de combustion. Lors de la fouille d'un campement à Aire-sur-la-Lys (Nord-Pas-de-Calais), et relatif aux campements du siège des troupes espagnoles d'août –décembre 1641 (Guerre de Trente ans), des logements excavés munis de cheminées parfaitement construites avaient été mis en évidence (Lorin 2005, Hurard, Lorin, Tixador 2014). À Etaples, les cabanes des officiers napoléoniens étaient également munies de cheminées et de parois parementées de pierre. Les degrés de sophistication de ces bâtiments, équipés de cheminées, est sans doute relatif à la longueur du stationnement et à la saisonnalité.

c - Hiérarchies militaires et nobiliaires : consommation des élites et distinction sociale

Les moyens de se différencier de la masse passent évidemment par les manières de table et les pratiques alimentaires, révélatrices du jeu des représentations sociales imposées par la société de Cour. D'un côté, l'essentiel de la troupe fait « ordinaire », ce qui ne se traduit pas par des consommations distinctives ; de l'autre, une portion plus réduite

de cette société, celles des officiers, suit des prescriptions plus ou moins tacites qui répondent à l'obligation faite à l'aristocratie de tenir son rang par une prodigalité plus ou moins marquée. Les restes d'alimentation carnée, les pots à cuire ou la vaisselle de table sont autant de témoins des pratiques de l'ordinaire et du quotidien, ou des pratiques plus ostentatoires.

Approvisionnement des troupes, rations et régimes alimentaires

Les produits alimentaires consommés à Saint-Sébastien reflètent la variabilité des qualités et la diversité des produits fournis, soit par l'approvisionnement des troupes et la distribution de rations, soit par l'agrément personnel dépendant des ressources individuelles. Pain et viande sont les deux éléments essentiels fournis par la ration. Ils constituent, avec le poisson des jours maigres et le vin, la base d'une alimentation relativement peu variée. Les textes comme l'archéologie montrent que leurs qualités nutritives et gustatives varient largement en fonction des ressources. Les règlements et ordonnances de 1670, qui fixent les prix des produits vendus aux troupes par les vivandiers, sont fort diserts à cet égard¹. On y trouve trois qualités de pain (le pain blanc mollet à dix-huit deniers la livre, le pain bis-blanc bourgeois à douze deniers la livre et le pain-bis pour le soldat à huit deniers la livre), cinq différentes qualités de vin (le vin commun à deux sols la pinte ; le vin du pays à cinq sols la pinte ; le vin de Dreux à sept sols la pinte ; le vin de Bourgogne à dix sols la pinte et le vin de Champagne à douze sols la pinte). Une pinte de Champagne est donc globalement l'équivalent de deux jours de salaire d'un fantassin.

La viande procède évidemment de la même logique. Le prix de la livre de bœuf est fixé à trois sols ; la livre de veau et de mouton à cinq sols ; la livre de bœuf, de veau et de mouton mélangés à quatre sols six deniers la livre. L'étude archéozoologique permet d'aller plus loin dans l'analyse : le bœuf est la viande la moins chère, ce qui explique la part très importante qu'elle prend dans l'alimentation de la troupe. L'essentiel de la viande est fourni par de jeunes adultes abattus avant l'âge de 4 ans, rarement après 5 ans. La part des vieux adultes et des séniles est minime (15 % de l'échantillon). De manière générale, l'ensemble de la troupe consomme une viande de qualité décente, au moins au niveau de la mâche. À cet égard, à la même période, les soldats sont mieux lotis que bien des paysans qui eux consomment souvent les bêtes de réforme, hors d'âge, une fois terminée leur vie de labeur. La fouille de la Ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine fournit un excellent exemple de comparaison contemporain (Hurard 2012 a). La viande de bœuf est consommée sous toutes les formes : abats, langue, queue et plat de côte témoignent d'une exploitation maximale de l'animal.

Les éléments anatomiques montrent une consommation importante de plat de côte, couverte et découverte, ainsi que de poitrine de bœuf. La part des côtes est particulièrement élevée (30 % de l'assemblage). Les fragments de vertèbres, presque systématiquement mis en pièces et fendus longitudinalement, constituent en nombre le morceau le plus fréquent dans les assiettes après les côtes. D'autres muscles se prêtant mieux à des calé-factions plus brèves, avec exposition éventuelle directe à la flamme, sont aussi consommés : rumsteck, aiguillette, derrière de païen et pointe de macreuse. La consommation récurrente de viande de veau suggère l'existence de consommateurs privilégiés. Cette part est bien moins importante que celles des bêtes adultes. La faiblesse de l'échantillon semble démontrer qu'il ne s'agit pas d'une viande massivement consommée, et contribue à confirmer l'hypothèse d'une viande destinée aux officiers et aux autres personnes de rang supérieur. La qualité de la viande jeune est sans doute un critère distinctif. La viande de mouton, quant à elle, semble constituer une viande d'appoint sur le site. Excepté quelques agneaux et cabris, la majeure partie de la chair des moutons et des chèvres

¹ Fonds de la bibliothèque - Archives d'Herblay (AD95)

A^{1b} 1626 : tiroirs du roi Louis XIV ou petits manuscrits militaires, XVII^e-XVIII^e s.

- état des troupes du camp Saint-Sébastien, juillet-août 1670 (fol. 73-74, 192-193 et 421v).

- Règlements et ordonnances ... 1651 -1706. relevé du pain, de la viande, de la bière, etc. fournis à des régiments (fol. 467).

provient d'adultes matures. Cela peut donc difficilement constituer un critère sûr. Côtes, côtelettes et carrés sont consommés majoritairement, ainsi que langues et cervelles. Les gigots et les épaules constituaient le principal complément. Il semble que ces morceaux ont surtout été préparés sans exposition directe aux flammes et aux braises, ce qui traduirait donc une cuisson mijotée.

La diversité des types de poisson est un des meilleurs indicateurs de la consommation courante (peut-être hebdomadaire) de produit de luxe dont nous disposons pour identifier la diversité sociale à l'intérieur du camp. C'est le produit qui témoigne le mieux et le plus nettement des différences sociales autour des manières de tables et des manières de manger. L'archéozoologie révèle également des qualités différentes pour les poissons de conserve et distingue les poissons frais comme réels marqueurs de distinction sociale. Sept qualités de morue différentes sont disponibles : la pivée (qui était la plus chère), la grise, la grande marchande, la moyenne marchande, la petite marchande, le grand rebut et le moyen rebut. Si elle est largement consommée en Europe elle reste chère, et ses différentes qualités permettent à chacun d'y accéder en fonction de ses ressources. Le hareng blanc est également bien présent, de même que le maquereau. Ces poissons de conserve, moins onéreux que le poisson frais, représentent une dépense supérieure à la viande de bœuf. Il est également consommé par les élites. Les autres poissons de mer identifiés à Saint-Sébastien sont particulièrement significatifs de consommations privilégiées. Sole, carrelet et raie sont des produits de mer, issus d'un commerce rapide de la marée. Transportés par routes, ils sont livrés sur les marchés parisiens en moins de 48 heures. Ce poisson de mer frais disponible à Saint-Germain pendant la période estivale, caractérise des consommations très privilégiées. Poissons recherchés, et plus chers encore pendant l'été, ils sont sans doute hors de portée de bourse de la plupart des consommateurs du camp et caractérisent la part réservée à une élite certaine. Les poissons d'eau douce sont révélateurs des mêmes mécanismes. Carpes, brochets et perches d'un côté, gardons, goujons et vandoises de l'autre appartiennent à des circuits d'approvisionnement différents et révélateurs de la capacité de certaines catégories sociales à mobiliser des réseaux diversifiés. L'anguille, quant à elle, peut être issue des deux types d'approvisionnement.

Dans des catégories différentes, volailles et gibiers constituent d'autres estimateurs potentiels de distinction. La viande de basse-cour, sans être une consommation de luxe, est traditionnellement perçue dans les milieux populaires comme plus épisodique. Poules, oies, canards et autres volatiles peuvent être consommés plus ou moins régulièrement dans les milieux bourgeois, en ville, ou sur les tables des paysans aisés, mais il s'agit, pour l'essentiel de la population, d'une ressource dont on profite lors d'occasions festives. Il est donc normal que la part de cette volaille soit relativement faible sur le camp, le prix de ces produits restant relativement élevé. Coqs, dindes et pigeons composent un échantillon inégal, mais duquel se détache la consommation d'une viande jeune, qui n'est sans doute pas à la portée de toutes les bourses. La consommation de cette viande blanche semble se rapprocher des pratiques élitaires déjà observées sur le site du « château » de Roissy pour la même période, bien qu'ici les proportions d'oiseaux de basse-cour soient tout à fait différentes. Les rôtisseurs sont libres de vendre ces viandes, « dinde, dindons, poulets, agneaux et autres denrées généralement quelconques... », sans que les prix n'en soient fixés par ordonnance. L'adjectif désigne ici « n'importe qu'elle » viande rentrant dans une famille qui fait sens au XVII^e, et dont on n'éprouve pas ici le besoin de faire une liste exhaustive. Enfin, lièvres et perdrix forment un improbable mariage des gibiers présents dans les consommations du camp. Ces produits issus de la chasse sont soumis à une stricte réglementation, puisque la chasse est en grande partie réservée aux élites. La perdrix, animal d'élevage, est ensuite lâchée dans la nature pour les plaisirs d'une chasse à tir qui se développe très fortement au XVII^e siècle sous l'impulsion des grandes élites (Dufour, Hurard 2010). Ces gibiers bénéficient d'un attrait culinaire certain et font l'objet de dizaines de recettes empreintes de sophistication pour accompagner ces consommations élitaires. Cette faune sauvage appartient à des consommations

socialement différenciées, dans le camp comme dans le reste de la société. Elle peut avoir fait l'objet d'un braconnage, mais le prix de vente doit en rester élevé.

Grâce aux zones de rejets dans le campement, l'étude archéozoologique permet de mettre en évidence des consommations privilégiées. Elle prend en considération la répartition des structures livrant des proportions importantes de caprinés (plus de 50 % du Nombre de Restes déterminés), de veaux, de viandes blanches et de poissons frais, dont les prix mentionnés dans les contrats d'approvisionnement sont parmi les plus élevés. Les structures comportant plus de 50 % de restes de caprinés sont, pour une bonne part, les mêmes que celles ayant livré des restes de veau. Elles montrent toutes des taux de caprinés supérieurs à 50 % du nombre de restes déterminés et concentrent 39 % des restes de veau. Une seule structure, située en bordure nord-ouest de l'emprise du premier camp (7320), concentre 47 % de restes de caprinés, associés à une très forte représentation des morceaux de viande bovine, les moins onéreux (plat de côte). Ceci n'est pas un facteur discriminant mais montre qu'en dépit d'un degré d'aménagement élevé de la structure, sans doute dotée d'un plancher, et de la diversité de l'assemblage de mobilier mis en évidence, l'interprétation basée sur la consommation carnée ne peut être trop tranchée. Viandes de mouton et de veau sont des critères distinctifs, mais peuvent aussi être associées avec des restes de viande de bœuf à bon marché. Les volailles, et dans une moindre mesure les poissons frais, partagent des localisations communes avec les structures ayant livré la majeure partie des viandes blanches (veau et mouton). Les parties les plus onéreuses des restes de bœuf semblent également se concentrer dans ces espaces (Fig.40).

Faire ordinaire ou faire table ouverte

Les assemblages de vaisselle et de mobilier traduisent des sociabilités différentes au sein du camp. Ils sont indicatifs de pratiques culinaires différentes et de manières de table distinctives. La céramique et le verre en constituent les indicateurs les plus fiables. À la fouille des structures archéologiques il est apparu clairement que le pot tripode à couvercle représentait un composant récurrent des consommations sur le site. Omniprésent, il témoigne de l'importance d'une consommation d'aliments bouillis ou cuits en ragoût, que l'on a davantage tendance à associer à la troupe et aux soldats. L'étude archéozoologique atteste également clairement d'une préparation des rations pour ce type de cuisson. Les marmites et autres pots à cuire participent du même phénomène. Ces formes sont celles des manières de manger de l'escouade, petit groupe multiple de quatre (quatre-huit-seize) qui déjeune, dîne et soupe à la hutte avec un équipement sans doute relativement limité, réduit à l'écuëlle, au couteau et à la cuillère en bois. S'oppose à ce premier assemblage, la présence moins nombreuse mais toutefois bien marquée, de vaisselle de table qui met en lumière des usages plus ouverts, des pratiques alimentaires plus raffinées, et évoque l'obligation faite aux officiers de faire table ouverte pour tenir leur rang. Les productions en grès du Beauvaisis peintes à la corne et les faïences particulièrement évocatrices, appartiennent à la catégorie des plats de présentation qui, associés aux couverts en métal et à la vaisselle de verre, attestent d'un raffinement plus notable des manières de table. Ces observations peuvent toutefois être relativisées par quelques remarques. Il semble d'abord que l'utilisation des plats et assiettes en Beauvaisis glaçuré est déjà une forme d'archaïsme en cette fin de XVII^e siècle. Leur utilisation dans des groupes sociaux intermédiaires, comme la bourgeoisie marchande par exemple, est encore possible ainsi que chez les officiers de rangs inférieurs, mais n'est plus un marqueur de distinction sociale aussi fort que plusieurs décennies auparavant. Ils ont déjà perdu de leur caractère ostentatoire. Une autre information semble également montrer que ces productions et formes sont détournées de leur usage d'origine puisqu'elles auraient d'abord été utilisées dans les intérieurs bourgeois et chez les moyennes élites comme des éléments décoratifs suspendus aux murs. Elles sont d'ailleurs marquées par des trous de suspension. À Saint-Germain, ce sont donc déjà des formes anciennes dont on a du mal à imaginer qu'elles aient pu servir à des fins décoratives dans des espaces de huttes ou de tentes en textile, dans le meilleur des cas. Il s'agirait donc ici d'une forme de recyclage et

de détournement fonctionnel et culturel. Nous ne pouvons pas exclure que ces productions aient été tout de même utilisées par des personnes de niveau social élevé, puisqu'il nous est impossible de caractériser finement les utilisateurs. Leur répartition spatiale ne diffère guère de celle des autres formes céramiques et autres ustensiles en terre cuite. Leur moindre importance numérique et leur caractère décoré, même archaïque, sont des marqueurs distinctifs. S'agit-il ici de plats de service que l'on montre ou d'un détournement de l'usage d'une partie de la population du camp qui, à la vaisselle en bois, préférerait la vaisselle en terre cuite même ancienne ?

La faïence marque encore plus clairement le raffinement d'une vaisselle qui n'est pas encore complètement supplantée par la porcelaine, encore réservée aux grandes élites. La répartition de la faïence coïncide souvent avec celle des productions du Beauvaisis glaçuré, mais également aux productions glaçurées vertes, et ne semble donc pas révélatrice. La surreprésentation de la faïence au sein de certains contextes, notamment la cave 2021, constituée, en combinaison avec des productions de luxe, un excellent indicateur social. Aux côtés de ces productions, on trouve quelques rares couverts en alliage cuivreux, quelques-uns en argent poinçonné qui traduisent également d'autres comportements en construction, comme l'apparition et la progression des couverts individuels, qui participent aux stratégies de distinction sociale (Fig.41) (Meyzie 2011).

La consommation des boissons est également révélatrice d'une diversité sociale au sein du camp. S'il existe une hiérarchie certaine entre les vins de consommation courante et les vins de Bourgogne ou de Champagne, la bière ne fait l'objet d'aucune distinction, sa consommation étant surtout le fait des classes populaires. La vaisselle en verre mise en évidence sur le site montre que l'on trouve, pour les mêmes formes et les mêmes usages, des qualités de verre différentes, notamment de probables imitations de verre de Venise, voire de véritables verreries vénitiennes. Ces verres, comme l'ensemble des verres décorés ou teints, sont des objets d'ostentation, témoins de pratiques de convivialité élaborées lorsque l'on reçoit ses convives. L'étude du verre met également en évidence un type de consommation plus inattendu, matérialisé tant par le contenant que par le contenu. Les bouteilles d'eau de Spa ont fréquemment été identifiées. Leur présence trahit la consommation d'eaux minérales dont les vertus médicinales sont reconnues dès le XVI^e siècle. La Société Royale de Médecine en loue les bienfaits (Meyzie 2010). Cette consommation d'une eau plate ou pétillante, importée depuis la province de Liège, est, au XVII^e siècle, réservée à l'élite et correspond à l'essor d'une forme de thermalisme. Ces eaux sont dites pures, contrairement aux eaux puisées qui peuvent être de qualités très aléatoires en raison des conditions de puisage. En théorie réservées aux malades fortunés, cette eau pourrait aussi, à Saint-Sébastien, être une consommation préventive, barrière aux effets de la promiscuité de la vie de camp. Consommation surtout estivale qui concerne seulement les plus aisés, elle représente au XVII^e siècle une forme certaine de luxe. Une pinte d'eau de Vichy coût une livre à Paris au XVII^e siècle, une pinte d'eau de Sedlitz atteint trois livres (Meyzie 2010). De manière beaucoup plus anecdotique, les sources d'archives révèlent une consommation marginale et sans doute particulière de limonade, rafraîchissement des élites par excellence. Enfin, la représentation dans le mobilier en verre de nombreux gobelets incolores pourrait matérialiser la consommation encore exotique de chocolat ou de café, souvent en accompagnement des services à porcelaine. C'est donc un indice supplémentaire de pratiques alimentaires privilégiées.

L'expression individuelle du niveau social. Le statut social comme uniforme.

Les pratiques vestimentaires sont également très révélatrices des hiérarchies sociales à l'intérieur du camp. En l'absence d'une véritable politique d'uniformisation des troupes et des compagnies, les tenues sont très empreintes des modes civiles. Les éléments du vêtement mis en évidence sur le site traduisent bien davantage que le reste les habitudes vestimentaires et les manières d'ostentation individuelles. Épingles en alliage cuivreux

parfois étamées, boutons dorés ou en argent, médailles précieuses et bijoux divers sont sans doute le reflet des tenues les plus soignées. Le vêtement du soldat et du fantassin, sans doute beaucoup plus sobre, doit passer relativement inaperçu pour l'archéologie. La lente mise en place d'uniformes, ou sa quasi-absence laisse encore en 1670, toute liberté aux officiers de se distinguer de la masse pour exprimer leur position sociale dans une hiérarchie nobiliaire, à défaut de pouvoir l'exprimer clairement au sein de la hiérarchie militaire. En fonction de ses ressources, chacun est libre d'agrémenter le vêtement de galons, de rubans, de passementeries et de dentelles. Les boutons dorés et en argent mis en évidence témoignent du soin porté aux tenues personnelles, de même qu'un fil de textile (chanvre ou lin) entortillé dans un fil d'argent trouvé à l'issue du tamisage des sédiments d'une des cuisines. Ce fil pourrait très bien provenir d'une passementerie ou d'un galon (Fig.42, 43, 44), « le statut et la fonction de chacun se lisaient dans des signes qui ne faisaient pas nécessairement référence à des usages militaires » (Drévilion 2005, p. 305). Il ne s'agissait pas seulement d'avoir une mise convenable, mais également d'échapper à l'uniformité en se distinguant par une multitude de détails portant sur la richesse et la qualité de l'habillement et de l'équipement. La fonction n'étant pas identifiée par l'uniforme, il fallait redoubler d'efforts pour sortir du lot, marquer la distinction sociale mais aussi militaire. L'appartenance aux élites nobiliaires et/ou militaires imposait donc de lourdes dépenses des frais de représentation incompressibles pour « servir avec honneur » dans l'armée du Roi-Soleil. Ce jeu de la concurrence ne devait pas manquer de créer des tensions multiples entre les officiers notamment, puisque à ressources inégales, distinction inégale. Deux officiers de même grade pouvaient être fortement différenciés par le vêtement et la mise générale. On imagine facilement que dans certaines situations, un individu de rang militaire inférieur, mais de statut social et de fortune supérieurs, pouvait être plus richement équipé que son officier supérieur direct.

La mise étant primordiale, le rapport au soin du corps et à l'hygiène en devient un corollaire. Cet aspect de la vie est révélé par la découverte de probables lames de rasoir, de quelques plats à barbe en faïence, de bassins et autres pots de chambre. D'autres éléments de parure traduisent des expressions individuelles, voire des formes d'intimité : médaille de pèlerinage, bague de fiançailles et médaille religieuse sont autant d'objets personnels, témoignant des aspirations spirituelles, religieuses et affectives de certains militaires.

L'ensemble des informations collectées sur le site permet de dresser un portrait le moins flou possible de cette société complexe des gens de guerre. Se dessine une économie globale, au sein de laquelle des économies parallèles concourent au bon fonctionnement de cette société composée de populations diverses. Microcosme de la société du XVII^e siècle, le camp est le terreau d'une culture de la guerre commune à des groupes sociaux distincts, que l'exercice de la guerre force peut-être à une plus grande promiscuité que dans la vie civile. Entre les modes de vie de la troupe, qui répondent sans doute à une monotonie des approvisionnements et des consommations, et le sort des plus fortunés qui stimulent une économie encore différente, l'armée du XVII^e siècle est un objet hybride entre rationalisation, gestion collective et gestion des intérêts particuliers. Cette société est un curieux objet où l'on dépense autant que l'on compte et où militaires et civils sont intimement liés. L'armée était une sorte de creuset où les logiques *a priori* contradictoires du mérite et de la naissance pouvaient être accommodées de manière à ménager les intérêts divergents. Certains régiments étaient spécifiquement destinés ou favorisaient l'ascension des officiers issus des familles nobles, d'autres toléraient une mixité sociale plus importante et permettait, dans une certaine mesure, une forme plus égalitaire de recrutement et de promotion, mais la société militaire du XVII^e restait de manière générale fondée sur le régime de la distinction sociale en cours dans le reste de la société (Drévilion 2005, p.308).

La difficulté majeure est notre incapacité à opérer une hiérarchisation des niveaux sociaux, car les contrastes ne sont pas suffisamment marqués. À cet égard, la carte de répartition proposée pour les deux phases de campement n'est qu'une proposition qui

consiste à positionner des points distinctifs à l'intérieur des occupations (Fig.40). Elle ne prétend pas cartographier les élites militaires et/ou nobiliaires. De toute évidence, seule une analyse factorielle de toutes les combinaisons entre les différents types d'indicateurs permettrait d'affiner la lecture de ces possibles espaces. La caractérisation des indices élitaires montre une réalité complexe, où les outils archéologiques permettent de capter l'aisance sociale, mais peinent souvent à distinguer civils et militaires. L'association entre niveau social d'un côté et statut ou grade de l'autre, ne peut être faite par la combinaison de critères qui sont uniquement des indicateurs de niveau social.

Hurard 2012 b

HURARD S. « Archéologie moderne : « Le fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye, camp d'entraînement du XVIIe siècle » in BURNOUF Joëlle, ARRIBET-DEROIN Danielle, DESACHY Bruno, JOURNOT Florence, NISSEN-JAUBERT Anne. *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. Armand Colin, Collection U Histoire. p.45-46.

Hurard, Rochart 2013

HURARD (Séverine), ROCHART (Xavier). - Le Fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye : camp d'entraînement des troupes de Louis XIV. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées Archéologiques d'Île-de-France 2012* : [26 janvier 2013, Cergy-Pontoise, auditorium de l'ESSEC]. Paris : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, 2013, p. 65 -78.

Hurard, Tixador, Lorin 2014

HURARD (Séverine), TIXADOR (Arnaud) , LORIN (Yann). - Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) à l'échelle européenne. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 137, 2014, p.19-24.

Hurard 2015

HURARD (Séverine) dir. - *Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Fort Saint-Sébastien* : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF ; Paris : SRA Île-de-France, 2015. 6 vol. (3215 p.).

Hurard 2014

HURARD (Séverine), Le camp d'entraînement des troupes du Roi (p.220-221). Catalogue d'Exposition « Mousquetaires ! » - Musée de l'Armée (Avril-juillet 2014) Gallimard. 271 p.

Hurard, Rochart, Bauchet 2015

HURARD (Séverine), ROCHART (Xavier), BAUCHET (Olivier). - Régiments de cavalerie des troupes de Louis XIV : les écuries du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. *Archéopages : La place du cheval*, 41, 2015, p. 66-77.

Hurard, Mercé 2015

HURARD (Séverine), MERCÉ (Gwenaël). - Fortifier en terre au XVIIe siècle : l'escarpe maçonnée en terre crue du Fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. *Archéopages*, 42, 2015, p.106-115.

II.2 - SITES DE COMPARAISON

- 1 - Moissy – Cramayel (Seine-et-Marne), « Chanteloup », I^{er} - XII^e siècle
- 2 - Palaiseau (Essonne), « La Troche », I^{er} - XII^e siècle

- 3 - Biéville-Beuville (Calvados), « Le Château », VI^e - VII^e siècle
- 4 - Distré (Maine-et-Loire), « Les Murailles », IX^e - XI^e siècle
- 5 - Flixborough (Lincolshire -UK), « North Conesby », VII^e - X^e siècle
- 6 - Ingré (Loiret), « Les Rousses », X^e - XII^e siècle
- 7 - Longueil-Annel (Oise), « Le village », XI^e - XII^e siècle
- 8 - Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise), Le « Château d'Orville », VI^e -XV^e siècle
- 9 - Pineuilh (Gironde), « La Mothe », X^e -XII^e siècle
- 10 - Saint-Rimay (Loir-et-Cher), « Planchebrault », IX^e -X^e siècle
- 11 - Serris (Seine-et-Marne), « Les Ruelles », VII^e - IX^e siècle
- 12 - Sorigny (Indre-et-Loire), « Nétilly », VIII^e - IX^e siècle
- 13 - Villejoubert (Charente), « Le *Castrum* d'Andone », X^e - XI^e siècle

- 14 - Roissy-en-France (Val-d'Oise), «Le château », XII^e - XVIII^e siècle
- 15 - Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), « Rue Edeline », VII^e - XIX^e siècle
- 16 - Sainte-Marie-du-Lac (Marne), « Le Château de la Cour », XVI^e - XVII^e siècle
- 17 - Verberie (Oise), La « Ferme d'Herneuse », XVI^e - XVIII^e siècle
- 18 - Vire (Calvados), La « Ferme de la Ruaudière », XIV^e - XVIII^e siècle

II.2.1 - Établissements antiques et occupations du premier Moyen Âge

1 - Moissy – Cramayel (Seine-et-Marne), «Chanteloup» (Resp. Gilles Desrayaud, Nicolas Warmé, Inrap) I^{er} av. - XII^e siècle

Le site de « Chanteloup » à Moissy-Cramayel a fait l'objet d'une importante fouille en 2008 et 2009 sur une surface de près de cinq hectares. L'extrême densité des vestiges archéologiques et la longue durée d'occupation du terrain exploré confèrent au site un statut particulier à ce site du plateau de Melun-Senart, pourtant habitué aux fouilles de grande ampleur. Le site mis au jour s'inscrivait dans une vaste zone d'activités industrielles (Prologis) qui a fait l'objet entre 2003 et 2009 de nombreux diagnostics et de quatre fouilles préventives, permettant l'exploration cumulée d'une surface totale de cent cinquante hectares. La densité d'occupation du secteur depuis le Hallstatt final et la Tène ancienne, a été constatée à travers la découverte d'occupations dispersées qui s'accompagnent de nombreux réseaux parcellaires, témoignant de l'ancienneté de l'exploitation de ce milieu. À 500 m au nord-est du site de « Chanteloup », une ferme antique a pu être fouillée partiellement. D'une superficie estimée à 1,2 hectare, elle fut occupée du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère (Desrayaud, Warmé 2012, 2016). Le site de « Chanteloup », occupant la partie centrale du secteur, a livré les vestiges d'une succession d'occupations continues s'étendant du I^{er} siècle avant notre ère au XII^e siècle de notre ère. La première phase d'occupation prend la forme d'un grand établissement agricole de type *villa*, quand la deuxième phase est matérialisée par une forte concentration de structures d'habitat permettant d'envisager la mise en place d'un village. 6000 structures archéologiques ont été mises au jour sur l'ensemble de la surface, toutes périodes confondues, dont une cave, quatre puits maçonnés, une vingtaine de bâtiments faiblement excavés, une quarantaine de sépultures, quatre-vingt tranchées de murs, environ cent cinquante tronçons de fossés, deux cent fours, deux mille fosses et près de trois mille trous de poteau. Un noyau principal d'environ 250 par 150 m (2,5 ha) concentre une grande partie des vestiges.

L'occupation antique

Le début de l'occupation antique de « Chanteloup » est matérialisé par un vaste réseau parcellaire orthonormé, décrivant un enclos rectangulaire de plus de 130 m de long sur 95 m de large (12350 m²). La surface totale est estimée à peu près à 2 hectares (Fig.45). Au cœur de la parcelle, et conformément aux canons des grands établissements antiques, se développe un ensemble de bâtiments construits sur une architecture de pierre. Le bâtiment principal, orienté selon un axe est-ouest, mesure 45 m de long pour 20 m de large (surface couverte d'environ 600 m²) et présente de multiples partitions de l'espace interne. Une grande pièce centrale flanquée de deux autres grandes pièces d'égales dimensions se distingue de pièces beaucoup plus petites, placées en arrière, et parmi lesquelles on compte une cave. La cour principale développée au sud est délimitée par un vaste mur de façade de près de 70 m de long. Elle est encadrée à l'est et à l'ouest par deux bâtiments de plus petites dimensions. Un puits est implanté à équidistance de ces deux annexes bâties. Une arrière-cour, matérialisée comme la première par des fosses et zones de fumures, est déployée dans la partie nord de la parcelle. Un dernier bâtiment sur fondations de pierre a été identifié au sud-est de la parcelle. Cette première occupation est attribuée à une fourchette chronologique qui s'étend du I^{er} siècle avant notre ère à la seconde moitié du III^e siècle.

Une seconde phase de l'occupation antique marque des changements notables dans les formes de l'habitat, et peut-être des choix d'exploitation (Fig.46). On observe un maintien des structures bâties antérieures qui continuent à être utilisées jusqu'à la fin du IV^e siècle. Les fossés parcellaires sont comblés dans l'intervalle allant de la seconde moitié

III^e à la seconde moitié IV^e. Une dizaine de bâtiments à poteaux plantés, disséminés sur les deux parcelles, sont associés à cette phase, tout en respectant l'organisation spatiale dictée par l'enclos antérieur. Un bâtiment sur poteaux s'inscrit dans le périmètre du grand bâtiment résidentiel antique, témoignant très certainement de sa destruction partielle ou totale dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle. La cave du bâtiment résidentiel a livré les témoignages matériels d'un atelier monétaire, identifié grâce à la découverte de plus de 200 fragments résiduels de fabrication de monnaies en alliage cuivreux, le tout étant attribué au dernier quart du III^e ou au début du IV^e siècle. Il s'agirait d'un monnayage de nécessité, production officielle de complément à la production impériale. Cette délégation d'autorité serait un signe évocateur du statut clairement privilégié des détenteurs de l'établissement.

Enfin, il nous faut également mentionner une structure atypique mise en évidence dans la cour nord du site antique. Une structure fossoyée de forme carrée de 5 m de côté contenait les restes incomplets d'un jeune veau et de trois jeunes bovidés adultes auxquels manquaient les bucranes et les extrémités des pattes, sans doute liés au prélèvement des peaux. Le mode de dépôt de ces dépouilles non consommées a été daté par ¹⁴C de l'intervalle allant de la seconde moitié du III^e à la seconde moitié du V^e siècle. Aux alentours des IV^e -V^e siècles, se développe également sur le site une importante activité dont la nature reste indéterminée, fortement liée à la multiplication des structures de combustion. Réparties en deux zones de concentration dans chacune des cours nord et sud, ces structures de combustion sont surtout représentées par de petites structures allongées dites «en cigare» dont la fonction exacte reste énigmatique. Moins nombreuses à Saint-Pathus sur les sites des « Petits Ormes », elles étaient toutefois bien représentées pour la même période et semblent liées à un usage spécifique.

Le mobilier associé à la phase antique est peu abondant, comparé aux sites contemporains fouillés en Île-de-France. L'arasement général du site pourrait expliquer cet état de fait. On notera cependant la présence d'une fibule émaillée dont il est difficile de tirer parti sans la connecter aux assemblages plus larges du mobilier quotidien.

L'occupation médiévale

Aucun hiatus n'est observé entre le IV^e et le VI^e siècle. Le mobilier recueilli témoigne d'une belle continuité d'occupation. Plus de 120 bâtiments sur poteaux ont été identifiés pour toute la période VI^e-XII^e siècle. Le phasage des étapes médiévales est souvent complexe à établir, les trous de poteaux ne livrant traditionnellement que peu de mobilier, difficulté par ailleurs renforcée par la très forte densité d'occupation à l'hectare et par la longue durée d'utilisation. Les attributions chronologiques proposées rassemblent de fait les données en deux grands ensembles chronologiques dont témoigne la légende du plan (Fig.47). Plusieurs constatations générales peuvent être faites. D'abord, la longue durée d'occupation génère une impression de densité extrême de l'habitat et rend difficile la lecture de l'organisation spatiale générale. Il faut également noter que, même si l'habitat s'affranchit du découpage parcellaire antique, l'essentiel de l'habitat reste concentré dans l'emprise de l'ancien enclos, comme si des haies ou formations végétales avaient maintenu une contrainte spatiale. Les bâtiments attribués au début du premier Moyen Âge, et souvent oblitérés par les occupations suivantes, n'ont pas été formellement identifiés. Mais il reste que la phase VI^e - VII^e est représentée par plus de 20 % de la totalité du mobilier céramique médiéval, essentiellement concentrés dans la partie nord du site. La période précoce du premier Moyen Âge (correspondant peu ou prou aux éléments en rose sur le plan), calée globalement entre le VI^e et le IX^e siècle, semble surtout concentrée dans le nord de la parcelle.

Le mobilier de cette période est assez diversifié. Outre la céramique, il est représenté par les vestiges de peignes en bois de cervidés ouvragés ainsi que par d'autres pièces liées aux vêtements auxquels elles pourraient être associées, également par une dent d'ours, possible élément de parure. Aucun élément de verre n'a été retrouvé. La consumma-

tion carnée reflète les choix classiques des habitats du même type. La triade domestique (boeuf, porc, ovins) domine clairement l'échantillon et est également agrémentée de quelques occurrences d'oiseaux de basse-cour (coq et oie) et d'animaux domestiques (chat et chien). La part de la faune sauvage, représentée par le cerf et le chevreuil, reste très minoritaire.

Le début du premier Moyen Âge se singularise par plusieurs activités caractéristiques qui permettent de mieux cerner les composantes de l'habitat. Un artisanat du bois de cerf est identifié grâce à la découverte d'un certain nombre de déchets et de chutes de taille. Une activité métallurgique importante est matérialisée par 87 kg de scories de fer, plusieurs lingots ou barres de fer en cours de réduction, ainsi que cent quarante-quatre culots de forge. Les déchets témoignent d'une technique de forge bien maîtrisée où travail de la tôle, forge et épuration du fer sont pratiqués.

C'est vraisemblablement à partir du VIII^e ou IX^e siècle que les limites parcellaires sont franchies. À partir de cette étape, les bâtiments tendent à prendre une orientation divergente nord-ouest / sud-est. Malgré la densité cumulative, un espace relativement vide se détache. Il est situé aux points de convergence de trois chemins, à proximité immédiate d'un enclos fossoyé qui se développe tardivement devant cette place, au sud de laquelle on trouve également le puits antique dont les maçonneries, preuves d'une utilisation continue, sont reprises à l'époque médiévale.

Au moins trois autres chemins bordés de fossés desservent l'habitat, depuis le nord-est, le sud et l'est. La phase VIII^e -XII^e, correspondant sur le plan aux éléments en vert, semble s'organiser de manière plus évidente en unités d'exploitation articulées sur les chemins. On peut même deviner l'organisation en parcelles, parallèles aux fossés bordiers, séparées par des palissades (au sud-est de l'emprise) et par des fossés (au nord-est de l'emprise). L'accroissement de la taille moyenne des bâtiments est assez notable. Plusieurs sépultures dispersées dans l'habitat ont été identifiées. Il s'agit d'un phénomène maintenant classique pour ces périodes, régulièrement observés sur les sites du premier Moyen Âge, comme à Saint-Pathus. Moins fréquents en revanche sont les espaces funéraires groupés. Une trentaine de sépultures ont été mises en évidence à l'est de l'emprise, puis un petit noyau de sépultures d'immatures au sud-ouest. Si l'interprétation de la dispersion des sépultures d'individus immatures est loin d'être réglée, le cas d'un groupe d'une trentaine de sépultures ne manque pas d'interroger sur la présence d'un oratoire ou d'un lieu de culte, dont le caractère rustique et non manifeste empêcherait l'identification.

C'est la période du XI^e-XII^e siècle qui est visiblement la mieux identifiée. Plus d'une cinquantaine de bâtiments sont encore associés à cette phase, sans compter les bâtiments plus anciens entretenus sur la longue durée. Un phénomène particulier se distingue de cet agrégat dense de bâtiments : les chemins nord-est et sud (9228 et 15626 sur le plan) convergent vers le centre du site et débouchent sur une place (vide relatif). Sur la bordure sud-ouest de cette dernière se développe un enclos fossoyé circulaire d'environ 34 m sur 38 m (1290 m² de surface enclose). Le fossé de l'enclos est un modeste creusement d'un mètre de large dans les parties les mieux conservées, atteignant une quarantaine de centimètres de profondeur conservés. Sa fonction est donc parfaitement symbolique. La partie interne de l'enclos est barrée par plusieurs fossés transversaux qui isolent au moins un des deux bâtiments inscrits dans l'enclos, auxquels s'ajoutent plusieurs barrières ou palissades, matérialisées par des alignement de poteaux. Le bâtiment central est un grand module à deux nefs et sept travées qui mesure environ 12 m de long sur 10 m de large (110 m²). L'accès à l'enclos est vraisemblablement ménagé au nord-est grâce à une interruption des fossés encadrés par plusieurs poteaux. Le mobilier, rare dans les structures associées à l'enclos, ne permet pas de caractériser la nature ou la fonction exacte de cet espace dont le caractère réservé ne fait pas de doute.

De manière générale pour la période VIII^e - XII^e siècle, le mobilier ne semble pas permettre de distinguer des zones de consommation ou de pratiques distinctives. Seul un puits du nord-ouest du site, attribué aux X^e - XII^e siècles se signale par l'assemblage faunique atypique de son comblement. Le puits, localisé au sud d'un grand bâtiment en L (9195), a livré les restes d'un lynx, d'un renard et de huit chiens, associés à des restes de coq.

L'occupation du site semble cesser vers la fin du XI^e siècle ou dans la première moitié du XII^e siècle. La plus ancienne mention de «Chanteloup», issue d'un cartulaire de Notre-Dame de Paris, date de 1177. Mais la référence n'est pas spatialisée et pourrait être relative à un site fouillé à plusieurs centaines de mètres à l'est vers l'actuelle ferme de « Chanteloup ». L'établissement, matérialisé par un petit bâtiment sur fondation de pierres, quelques trous de poteaux et des fosses, est attribué aux XII^e - XIV^e siècles et pourrait couvrir une surface exploitée d'au moins 1,5 hectare. Les vestiges mobiliers recueillis caractérisent un habitat médiéval aisé, ce dont témoigne la présence d'un pichet décoré, de tuiles plates, d'une lampe et d'un poêlon.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le rapport final d'opération n'a pas encore été terminé. Les responsables de l'opération ont généreusement accepté de me confier quelques plans et m'ont autorisé à présenter le site, bien que l'ensemble des études ne soient abouties. Les études des écofacts et artefacts ne peuvent pour l'instant être mobilisées, notamment pour identifier d'éventuels estimateurs de niveau social et mesurer la part des choix d'exploitation et de consommation. La sélection de ce site nous a pourtant paru pertinente puisque, outre la longue durée d'occupation et la chronologie concordante avec le site de Saint-Pathus, il est manifeste, à travers la topographie, la morphologie et l'organisation spatiale des deux phases antiques et médiévales, que se détachent des sites élitaires évoluant sur la longue durée. L'établissement gallo-romain s'organise selon des modalités canoniques d'implantation, où un accent particulier est mis sur la qualité de la construction principale. Le bâtiment résidentiel témoigne d'une sophistication, d'une volonté d'apparat et de mise en scène qui en plus de l'assiette surfacique de l'exploitation, ne peuvent faire douter du rang élevé de l'habitat et de ses occupants. Sans le mobilier, il est impossible de mesurer l'évolution ou la fluctuation des niveaux de vie de cet établissement, clairement destiné à la production de surplus agricoles.

Le site élitaire de la phase médiévale est d'une toute autre nature. Intégré à l'habitat groupé de type village, il semble s'y insérer tardivement, sans être en aucune façon à l'origine de la concentration de l'habitat. Sa forme et ses composantes évoquent la forme «motte», bien qu'aucune élévation n'ait été observée. Il s'agit bien d'un habitat à plat au caractère défensif limité, où le fossé matérialise davantage la mise à distance sociale que la distance physique. La chronologie de cette installation aux alentours du XI^e - XII^e siècle ne peut que retenir l'attention et interroger sur le lien entre cette forme réservée d'habitat et le reste de l'habitat rural.

Desrayaud, Warmé 2012

DESRAYAUD (Gilles), WARMÉ (Nicolas). - Ferme gallo-romaine et hameau du haut Moyen Âge de « Chanteloup » Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des Journées archéologiques d'Île-de-France, 2004-2005-2009-2010-2011* [Paris, Saint-Denis, Créteil]. Paris : Ministère de la culture, 2012, p. 163-169.

Desrayaud, Warmé 2016

DESRAYAUD (Gilles), WARMÉ (Nicolas). - MOISSY-CRAMAYEL (77), «Chanteloup» : Parc d'activités Prologis de Chanteloup, zone sud, secteur central : Villa gallo-romaine et hameau médiéval de «Chanteloup», Ier-XIIe s. ap. J.-C. : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF, 2016. 3 vol. (480, 392, 512).

**2 - Palaiseau (Essonne), « La Troche », Quartier Ouest de Polytechnique sud
(resp. Steve Glisoni, Inrap)
I^{er} av. - XII^e siècle**

Situé sur le rebord méridional du plateau de Saclay, le site de « La Troche » à Palaiseau, fouillé en contexte préventif en 2009 puis en 2012, représente une surface décapée de 20 200 m² (parcelle H60 et H90). Le présent résumé est construit à partir des données recueillies en 2009, bien que le plan montre les deux phases de fouille. Le site, occupé par une ferme de la Tène finale attribuée à la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère et qui matérialise sans doute déjà une forme d'occupation élitaires, a retenu notre attention pour la qualité de l'établissement antique qui s'y implante dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Cet exemple, bien que non contemporain du site de Saint-Pathus, attribué au Bas-Empire, offre néanmoins un pendant ou un contrepoids intéressant concernant la caractérisation d'un site élitaires et la notion de hiérarchisation. Sur la longue durée, le site de Palaiseau montre, du I^{er} au XVII^e siècle, des expressions diverses du fait élitaires en milieu rural (Fig.48, 49).

L'occupation antique I^{er} av -III^e ap

L'occupation antique du site de « La Troche » à Palaiseau correspond à un établissement agricole de grandes dimensions qui succède à la ferme de tradition indigène dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Malgré plusieurs générations de hiatus, il est notable que la ferme de tradition romaine s'inscrit dans une continuité spatiale et culturelle évidente avec les vestiges de l'établissement antérieur. L'exploitation, qui connaît de profonds remaniements dans la seconde moitié du II^e siècle, est occupée jusqu'au III^e siècle (Fig.50).

Le site est matérialisé par un système complexe d'enclos quadrangulaires. Dans la moitié ouest d'un grand enclos trapézoïdal de 3,3 hectares, s'inscrivent deux enclos de 6000 m² (enclos C) et 4200 m² (enclos B) qui totalisent une superficie de 10 230 m². L'enclos le plus occidental est vraisemblablement celui qui reçoit les éléments résidentiels de la partition *pars urbana/pars rustica*, en témoignent les importantes quantités de mobilier céramique et faunistique mis en évidence en 2012, et qui permettront un éclairage substantiel sur les modes et niveaux de vie des occupants. L'enclos A, d'origine laténienne, pourrait avoir encore été partiellement utilisé pendant la période augustéenne (1,4 hectare).

Les bâtiments mis en évidence offrent un très bon état de conservation où les maçonneries de calcaire peuvent atteindre jusqu'à 80 cm de haut. Une petite moitié sud du bâtiment résidentiel située dans l'enclos ouest a pu être fouillée (l'autre moitié est localisée sous l'actuelle route départementale). Selon les estimations, le bâtiment allongé mesurerait plus de 40 m de long pour une emprise au sol de 650 m². Une cave, fouillée en 1977, viendrait s'inscrire à l'extrémité nord du bâtiment. La dimension du bâtiment, la belle qualité du mode de construction maçonné, la partition en petites pièces ainsi que la probable présence d'une galerie de façade, distinguent clairement ce bâtiment au sein de l'habitat. Des fragments d'enduits peints ont par ailleurs été mis en évidence et offrent quelques indications sur les choix décoratifs. S. Glisoni plaide pour une architecture de solins de pierres surmontés de matériaux périssables. Un système de porche a également été mis en évidence sur la partie sud de l'enclos résidentiel. Dans la partie méridionale du site, près de l'entrée principale, de petits balnéaires privés, remarquablement conservés ont également été mis au jour. La construction est un bâtiment de 35 m² qui offre des dimensions et une partition des espaces internes proches des thermes mis au jour à Saint-Pathus (Hurard, Bruley-Chabot 2011). Au moment de la fouille des salles, les enduits au mortier de chaux étaient encore en place sur les parois. Ils étaient également équipés d'une canalisation d'eau maçonnée permettant l'évacuation des eaux.

Le mobilier relativement peu abondant ne rend pas nécessairement compte du caractère privilégié du site. Quelques rares pièces sortent du lot, notamment une applique en

alliage cuivreux en forme de pattes d'animal. La fouille de la cave en 1977 aurait livré quelques cuillères à fard et fragments de bracelet.

Le mobilier céramique matérialise un contexte d'habitat rural qualifié d'« ordinaire » en Île-de-France pour la période. Vaisselle culinaire et vaisselle de table sont représentées par des formes variées (jattes et mortiers, pots et tripodes, amphores et *dolia*, cruches à eau, coupes, coupelles et assiettes). L'évolution du vaisselier traduit classiquement la pénétration progressive des habitudes alimentaires venues du monde romain. Mais l'essentiel des productions céramiques reflète un approvisionnement régional de céramiques à pâtes dites « communes ». Les importations italiques sont limitées aux amphores et attestent de la consommation de vin. Il faut toutefois noter qu'elles représentent 4,3 % des restes céramiques, contre une moyenne francilienne qui semble plutôt tourner autour de 1%. Les ensembles fauniques et carpologiques sont très faibles pour la période et n'apportent que quelques renseignements sur la consommation des animaux de la triade domestique, ou celle de céréales et légumineuses, courantes en Gaule à la période. L'activité cynégétique est attestée par la présence de restes de sanglier et de cerf.

L'artisanat est essentiellement représenté par la métallurgie. Quelques foyers de forges et des fosses à scories ont été reconnus. Des fosses de grillage de céréales sont également supposées. Il est intéressant de souligner qu'aucun silo n'a été découvert sur le site. Un fragment de fusaiöle en terre cuite témoigne d'un artisanat textile. L'ensemble de ces éléments est sans doute relatif aux besoins intrinsèques de l'établissement plutôt qu'à son économie élargie. En dépit de la faiblesse des témoignages, il est impossible de penser qu'un établissement de cette dimension n'ait pas été tourné vers une économie de marché et la production de surplus.

L'étude céramologique montre que l'acmé de l'occupation du site se situe dans la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. Certains éléments sont déjà remblayés au milieu du II^e siècle. L'occupation montre un net fléchissement dès la deuxième moitié du III^e siècle. Quelques vestiges fossoyés et des monnaies traduisent une présence maintenue aux IV^e / V^e siècles. Le plan du site antique, la partition nette de l'espace en enclos successifs et la distinction du secteur dans un enclos dédié, ses dimensions et la qualité des éléments bâtis contribuent à placer le site de « La Troche » dans la catégorie des sites élitaires antiques. Il correspond à un plan largement diffusé en Gaule du Nord et en Île-de-France (Fichtl 2013; Séguier 2012). L'établissement, que sa superficie de 3,3 hectares place dans la moyenne haute des établissements antiques du nord de la Gaule, ne peut être placé dans la catégorie des élites de rang élevé, selon S. Glisoni qui préfère le placer dans celle des élites de rang secondaire, en dépit de quelques marqueurs d'aisance et d'ostentation que sont le porche, les thermes ou le bâtiment résidentiel. Cette première classification est peut-être liée à la difficulté à caractériser l'économie de l'exploitation et la faiblesse des indices mobiliers.

Une réoccupation médiévale - VII^e siècle

L'occupation attribuée au début du premier Moyen Âge est matérialisée par la réoccupation/ réaménagement d'un bâtiment antique de la partie nord de l'ancienne *pars rustica*, associé à trois structures de combustion (grands fours hémisphériques), ainsi qu'à plusieurs fosses et silos (Fig.51). Le bâtiment sur solins de pierre formant les parois externes est également soutenu par six poteaux internes formant une douzaine de travées. Il s'agit d'un bâtiment de 19 m de long environ pour 12 m de large, 17 m si l'on ajoute les deux petites pièces sud. L'un des trous de poteaux du bâtiment a livré des éléments céramiques clairement attribués à la seconde moitié du VII^e siècle, permettant de dater un état de réfection du bâtiment. Au-delà du mode de construction concordant avec les phases antérieures, son origine antique est également soutenue par la mise en évidence de nombreux matériaux antiques en réemploi dans le bâtiment, notamment dans un niveau de sol empierré déployé au nord-ouest de la pièce principale. La qualité de l'aménagement, la présence d'une structure de combustion interne (foyer ouvert ?)

et la partition de l'ensemble en plusieurs espaces étayent fortement l'hypothèse d'un espace d'habitation. L'hypothèse de l'existence d'un étage est formulée, ainsi que celle d'une maison-étable où cohabiteraient le bétail et les hommes, cette hypothèse étant étayée par le taux de phosphate des échantillons sédimentaires prélevés dans les niveaux médiévaux. L'ensemble des structures mis en évidence, toutes concentrées autour de ce bâtiment, matérialiserait une unité d'habitation à vocation agricole de type maison-bloc. Il s'agirait d'une occupation d'assez courte durée, limitée à une ou deux générations.

L'occupation médiévale XI^e-XII^e siècle

Après un hiatus de plusieurs siècles, cette partie du plateau est à nouveau occupée par plusieurs unités d'exploitation agro-pastorales se répartissant de manière lâche sur un espace d'environ deux hectares (Fig.52). L'occupation attribuée à la seconde moitié du XI^e - ou au début du XII^e siècle est matérialisée par plus d'une quinzaine de bâtiments sur poteaux dispersés sur une longueur d'environ 150 m, deux mares, des fosses et des trous de poteaux. L'ensemble est structuré autour d'un axe de circulation qui serpente d'est en sud-ouest et qui relie deux ensembles synchrones mais morphologiquement distincts, dont témoignent systèmes fossoyés et parcellaires. L'ensemble sud est matérialisé par deux systèmes d'enclos fossoyés, rassemblant cinq bâtiments sur poteaux. L'enclos oriental (ENC F), complètement dégagé, représente une surface de 980 m² ; l'enclos occidental (ENC E), partiellement fouillé, représente une surface restituée de 1200 m². La faible profondeur des fossés exclut toute fonction défensive. L'enclos F compte deux bâtiments sur poteaux d'une vingtaine de mètres carré, tandis que l'enclos E compte un bâtiment d'une trentaine de mètres carré. L'auteur propose que ces enclos aient pu servir d'enclos pastoraux, notamment en raison de l'accès en entonnoir de l'enclos oriental, par ailleurs desservi par le chemin. L'absence de foyer et la faible quantité de mobilier ne permettent pas d'étayer l'hypothèse de bâtiments d'habitation. Le double système de fossés de l'enclos E, ainsi que l'accès contrôlé par un bâtiment de l'enclos F, nous invitent pourtant à questionner la fonction exacte de ces deux espaces qui se détachent spatialement et morphologiquement des formes de l'habitat mises en évidence au nord. C'est effectivement dans la parcelle nord que se concentre l'essentiel des vestiges, notamment le plus grand nombre de bâtiments. L'exploitation est articulée autour du chemin et de deux mares importantes qui, bien plus qu'une contrainte, sont surtout une zone de ressources diversifiées (pisciculture, joncs, roselières, rouissage, eau, oiseaux d'eau,...). Les systèmes d'enclos proposés par les auteurs mesureraient chacun près de 2000 m². Ils sont plus proches d'une parcellisation en unités d'exploitation telles qu'on a l'habitude de les interpréter. Rien dans ces deux ensembles ne permet de caractériser un habitat élitaires, notamment parce que le mobilier sur cette occupation est assez pauvre. Il ne permet pas non plus de caractériser les modes de consommation et difficilement des choix d'exploitation agricoles. Les deux enclos E et F méritent pourtant que l'on s'y attarde plus précisément.

L'occupation médiévale XIII^e - XVIII^e siècle

Il faut attendre le début du XIII^e siècle pour voir réapparaître à l'ouest de l'emprise une occupation archéologique aux caractéristiques élitaires. Après un possible hiatus d'un demi siècle calé dans la seconde moitié du XII^e siècle, une nouvelle implantation est matérialisée par un vaste enclos fossoyé rectangulaire et rigoureusement rectiligne (ENC G). Son tracé est ensuite repris par un mur de clôture (ENC H) correspondant à l'établissement médiéval et moderne. L'espace ainsi circonscrit correspond à une surface d'environ un hectare (Fig.53). Un long bâtiment sur fondation en pierre de 30 m de long sur 10 m de large est construit dans l'enceinte, adossé au mur de clôture est. Muni d'une tour d'escalier centrale, il est vraisemblablement construit au XIV^e siècle et pourrait avoir succédé à un premier ensemble sur poteaux. À la même époque, l'enclos ou

acceint, compte deux celliers, plusieurs puits et quelques fosses dépotoirs. L'établissement connaît une phase de reconstruction au XV^e siècle au cours de laquelle le corps de logis est remplacé par un corps de ferme à plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour empierrée. Un troisième bâtiment vient compléter l'ensemble dans le courant du XVI^e siècle. Le site est vraisemblablement occupé jusqu'au XVII^e siècle, mais les ruines sont encore indiquées sur les documents cartographiques du XVIII^e siècle.

Sur la production et les pratiques agricoles, les données sont fragmentaires. L'analyse du contenu des puits permet néanmoins d'attester la culture du chanvre pour la période du XIII^e / XIV^e siècle ainsi que pour l'époque moderne. Céréales, fruits rouges, prunes ou thym composent un assemblage végétal diversifié qui témoigne d'une exploitation de ressources fruitières et potagères sans doute en lien avec la qualité de l'habitation et le possible jardin d'agrément contenu dans l'enceinte.

Quelques pièces de mobilier en alliage cuivreux éclairent discrètement la culture matérielle de la fin de la période médiévale: une *capsula* de demi-ceint attribuée au XV^e ou XVI^e siècle, un sceau à cacheter ainsi qu'un dé à coudre.

La qualité exacte des commanditaires de l'établissement et leur statut n'ont pas pu être éclairés par les sources écrites, trop indigentes pour le site de « la Troche ». La seule composition du clos invite toutefois, par analogie avec d'autres sites contemporains, à y voir un site élitaires dont la forme est courante aux périodes médiévales et modernes. Steve Glisoni propose néanmoins de mettre ce site en relation avec le château de Corbeville situé à 330 m au sud-ouest. Construit dans les années 1520, le mur d'enceinte du nouvel habitat d'élite jouxtait celui du site de « La Troche ». Cette promiscuité topographique est révélatrice de mécanismes de concurrence entre deux habitats élitaires et pourrait en partie expliquer la désaffectation et la ruine du second.

Glisoni 2015

GLISONI (Steve). - *Palaiseau (Essonne), Quartier Ouest de Polytechnique sud - La Troche : établissements ruraux de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'époque moderne à « La Troche »* : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF, 2015. 2 vol. (328, 446 p.).

II.2.2 - Sites médiévaux (Premier Moyen Âge)

3 - Biéville - Beuville, Le château, (Resp. Vincent Hincker, CD Calvados) VI^e -VII^e siècle

Le site du Château à Biéville-Beuville fut fouillé en 2000 et 2001, en contexte programmé, sous la responsabilité de V. Hincker (Service Départemental d'Archéologie du Calvados). Situé dans la Plaine de Caen, le site a livré une occupation médiévale précoce, attribuée aux VI^e -VII^e siècles, couvrant une surface de 1680 m² environ (28m x 60m). L'organisation générale du site, composée de deux cours autour desquelles s'organisent sept bâtiments, invite à le classer dans la catégorie des sites élitaires (Fig.54).

Une première phase d'occupation, attribuée à la fin du V^e siècle ou à la première moitié du VI^e siècle, est matérialisée par trois bâtiments excavés de grandes dimensions. Tandis que le premier mesure 19 m², les deux suivants atteignent près de 30 m² (6,5 x 4,5 m). Des témoins de foyers muraux, l'utilisation possible d'un brasero pour le chauffage et l'éclairage, la présence de nombreux fragments de gobeletterie de verre (113 NR), celle d'éléments de décor de seau en bronze (habituellement trouvé en contexte funéraire), pourraient suggérer le caractère domestique de ces espaces, tout en soulignant l'aisance relative des occupants.

L'espace connaît une importante phase d'aménagement attribuée à la seconde moitié du VI^e et au VII^e siècle. Elle correspond à un changement des modes de construction où six vastes bâtiments sur solins de pierre sont articulés autour de deux cours mitoyennes, selon un axe nord-ouest / sud-est. La cour occidentale couvre environ 400 m². Un premier bâtiment de 13,6 m de long pour 7,5 m de large (102 m²) borde le sud-est de la cour, pour une surface interne d'environ 72 m². Ce bâtiment est probablement doté d'une galerie de façade. Deux autres grands bâtiments sur solins bordent la cour par l'ouest. Le plus petit, long de 12,25 m, est large de 5,5 m. Il est doté d'un mur de refend central et d'un sol de terre battue reposant sur un hérisson de petits blocs calcaires. Seule la longueur du second bâtiment (8,70 m), presque entièrement hors emprise, a pu être appréciée. La cour initialement décaissée jusqu'au substratum a fait l'objet d'une préparation de sol et d'un remplissage limoneux riche en détritiques (esquilles d'os, coquilles d'huîtres). Quelques fosses dépotoir, des foyers et des trous de poteau, ainsi que des structures de stockage de type cave ont été mis en évidence dans son emprise. Un second groupe de construction compose, à l'est de l'emprise, un nouveau système de cour. Cet espace a fait l'objet d'une fouille moins poussée que les espaces résidentiels. La cour compte trois constructions sur solins, organisées selon le même principe que la cour voisine. Un bâtiment orienté est-ouest est encadré par deux bâtiments orientés nord-sud. Une grande structure de combustion longitudinale (5 m de long), équipée de pilettes d'hypocauste, de fragments de *tegulae* et de *tubuli* portant encore des traces de mortier hydraulique, a été mise en évidence à l'est de l'emprise. Cette construction sophistiquée pourrait être une structure dédiée au séchage ou au fumage de productions agricoles.

Le mobilier prélevé dans les contextes des deux cours est caractérisé par une belle diversité. La verrerie (gobeletterie de table) est présente en abondance (145 NR) et accompagne les ustensiles de la vie quotidienne (lames de couteaux de fer, clef, clous, crampons de meubles). On note également la présence d'une corne à boire en os décorée. Le mobilier de parure en alliage cuivreux associé à cette occupation est abondant. Pince à épiler, passes-courroie, bague, boucles d'oreille, fibules styloformes, bossettes de plaque-boucles, anneaux de chaînettes, agrafe à double crochets, sont associés à une boucle de chaussure en fer portant des décors damasquinés ou à un ardillon de boucle

de ceinture en argent. Pièces de harnachement, éperon, stylet en fer complètent la panoplie. La combinaison variée de ces éléments dessine résolument le portrait d'occupants au niveau social élevé. Les éléments du vêtement ou du harnachement traduisent le soin porté à la représentation de soi, en même temps que les pratiques cavalières. L'aisance traduite par ces indices mobiliers est contredite par les vestiges de l'alimentation carnée qui ne permettent pas de distinguer des pratiques de consommation élitaires. En dépit de la présence d'un bel assemblage d'espèces sauvages (cerf, chevreuil, sanglier, renard et lièvre, canard, goéland, pluvier doré, buse, milan noir et pie), la part de la chasse reste très minoritaire. L'organisation de l'habitat en deux cours distinctes ainsi que la part plus grande des structures artisanales réservées à la cour est, pourrait être selon V. Hincker, une forme de conservation de la tradition romanisée, conforme à celle des établissements antiques. Solins de pierres, galerie de façade et structure de combustion sur hypocaustes renforceraient cette impression.

La qualité indéniable de l'aménagement du site attribué au VII^e siècle, et celle du mobilier qui compose la culture matérielle des occupants, caractérisent un groupe d'individus aux ressources diversifiées et aux modes de vie aisés. L'abandon de cet ensemble à la fin du VII^e siècle coïncide avec la fondation d'une chapelle Saint-Martin associée à un cimetière à 150 m au sud-ouest. Cette chapelle, dotée d'une cure, est étroitement liée à un établissement seigneurial dont la stabilité géographique n'est pas attestée avant le XIII^e et le XVI^e siècle. Ces indices plaideraient, selon l'auteur, en faveur d'un déplacement du statut élitaires au sein du même terroir.

Hincker 2007

HINCKER (Vincent). - Un habitat aristocratique en Neustrie : le site du château à Biéville-Beuville (Calvados, Normandie). In : VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation* : actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoïl, p. 175-191. (Europe médiévale ; 8).

**4 -Distré, « Les Murailles » (Maine -et-Loire)
Resp. Alain Valais (Inrap)
IX^e -XI^e siècle**

Le site des « Murailles » à Distré est souvent mobilisé pour traiter de la diversité des sites élitaires médiévaux. Fouillé au milieu des années 1990 dans le cadre d'un contournement routier de la ville de Saumur, le site représente un exemple précoce des nouvelles interrogations posées aux habitats ruraux du premier Moyen Âge (Valais 1996, 1997, 2002, 2006, 2009; Valais et *alii* 2006, Gentili, Valais 2007). L'hectare exploré a livré 1100 structures. Deux phases d'occupation attribuées au premier Moyen Âge ont été mises en évidence. La première, attribuée aux V^e-VI^e siècles, rassemble un bâtiment excavé, des silos et des bâtiments sur poteaux. La seconde, beaucoup plus dense, est attribuée aux IX^e -X^e siècles. La seconde moitié du XI^e siècle ou le tout début du XII^e siècle marque la période d'abandon de l'ensemble.

L'occupation des IX^e-X^e siècles révèle un habitat groupé, matérialisé par des structures en creux, qui n'ont malheureusement pu être appréhendées dans leur totalité. L'organisation spatiale de l'ensemble est donc difficile à établir. Fossés parcellaires, structures de combustion, puits, silos et bâtiments sont les composantes classiques de l'habitat rural. Pourtant de nombreux éléments distinguent nettement le site des habitats ordinaires (Fig.55). Le premier critère est la mise en évidence d'une quinzaine de bâtiments dont une dizaine est matérialisée par des fondations ou solins de pierre. Certains bâtiments sont d'ailleurs conservés sur 80 cm de haut et témoignent d'une architecture simple mais soignée. De plans simples, le plus souvent rectangulaires, les constructions sont des modules de moins de 10 m de long sur 4 à 5 m de large. Les niveaux de sol empierrés et soles de foyers sont fréquemment mis en évidence. La plupart des bâtiments sont regroupés en milieu de parcelle décapée, suivant un alignement est-ouest. Ils sont interprétés comme des espaces domestiques, au sein desquels s'inscrivent régulièrement des silos. Le bâtiment 2 a par ailleurs livré un souterrain-refuge de 13m de long, lui-même doté de deux silos, d'une rampe d'accès en chicane, d'une porte condamnable de l'intérieur et d'une chatière aménagée à l'aide d'un muret. Le bâtiment 4, dissocié en deux espaces, est vraisemblablement doté d'une cave. Le bâtiment 5, au centre de la parcelle, se singularise par sa partition interne en deux espaces distincts et son implantation au centre d'un petit enclos fossoyé, incomplet, de forme quadrangulaire qui matérialise une situation réservée particulière (env.14 m par 20 soit 280 m²) (Fig.56, 57).

Le site se singularise également par la très forte densité des silos mis au jour. 150 d'entre eux, disséminés sur l'ensemble de la parcelle fouillée, sont attribués à cette phase d'occupation. Une quarantaine d'entre eux sont regroupés dans une aire de stockage dédiée, implantée au centre de l'emprise, dans la zone des bâtiments. Cette batterie de silos, attribuée au IX^e siècle, est ensuite condamnée et scellée par la mise en place d'un grand bâtiment de 77 m² (14m sur 5,5 m). Ce dernier est partagé en deux espaces distincts, chacun doté d'un foyer mural. Le nombre de puits, porté à dix, est également remarquable et dépasse de loin la quantité habituellement rencontrée sur ce type d'occupation, considérant la surface relativement réduite. Ils sont surtout localisés sur le versant sud. Enfin, dix-huit sépultures sont dispersées sur le site et semblent pouvoir être attribuées à cette période. Un petit espace funéraire, implanté à l'est de l'emprise, compte onze sépultures.

Le mobilier recueilli lors de la fouille conforte clairement l'hypothèse d'un site à caractère élitare. Le niveau social élevé est d'abord renseigné par la diversité et l'abondance du mobilier quotidien. Pas moins de six fragments d'éperons en fer (NMI 6) ont été mis en évidence, ainsi que quatre pointes de flèches et des fers de trait qui attestent la pratique de l'équitation et l'usage des armes. Une possible plaque de broigne ou d'armure, telle que celles exhumées sur le *Castrum* d'Andone, a également été mise en évidence (Bourgeois 2009). Ces éléments caractériseraient donc la présence de personnes participant à une

forme de service militaire (ost). Aux fragments de clefs et de serrures, il faut ajouter la relative abondance de la verrerie de table qui, avec une soixantaine de restes, singularise à nouveau des pratiques de consommation distinctives. Fragments de palets en terre cuite, jeux de marelle gravée et possible pion en verre pourraient traduire de manière discrète le jeu et la détente des élites.

Les restes fauniques traduisent une consommation carnée singulière, où la qualité des viandes et les âges d'abattage (bovins, caprinés et porcs) sont davantage comparables aux consommations des sites urbains de la période ou aux élites de la petite aristocratie (Gentili, Valais 2007, p.127). Le nombre élevé d'oies, notamment, constitue un indice particulier puisqu'il avait également été mis en évidence sur le site monastique d'Hamage (Louis 1992, 1994, 1997) et pourrait refléter des consommations spécifiques à une communauté religieuse. La part de la faune sauvage est très minoritaire et ne se distingue pas des autres sites ruraux. Les taxons carpologiques mettent en évidence la consommation et le stockage de l'avoine, du froment et du millet pour les céréales, de pois, féveroles et lentilles pour les légumineuses, de choux et de céleri pour les légumes et plantes herbacées.

L'outillage agricole est exceptionnellement riche et diversifié pour un site de cette période et traduit la variété des activités agricoles, et potentiellement l'importance de la main-d'œuvre. Ainsi, près d'une soixantaine d'outils a pu être mise en évidence, parmi lesquels faucilles, serpes de vigneron, fer de bêche, fer de houes ou pioches, plusieurs outils à douille dont un curoir à soc et plus d'une trentaine de couteaux. La capacité économique du site est également renseignée par le mobilier relatif au tissage et au filage. Quinze fusaiöles, une vingtaine de pesons de métiers à tisser, un lissoir en verre et plusieurs broches en os attestent clairement une activité textile, vraisemblablement concentrée sur deux bâtiments. Une activité plus atypique de production de meules est révélée par la présence d'une centaine de meules de pierre et d'ébauches de taille. Elle peut être associée à une forte quantité de pierre à aiguiser. Alain Valais soupçonnait également une production de verre plus ponctuelle en raison de la présence de gouttelettes fondues et de la présence d'un atelier de forge, lié à des scories de fer. L'ensemble de ces éléments atteste de ressources et de capacités économiques importantes, reposant sur des activités spécialisées diversifiées.

Le site des « Murailles » à Distré se démarque clairement des habitats ruraux ordinaires du premier Moyen Âge. Malgré l'emprise de fouille réduite de cet habitat apparemment ouvert, il est possible de tirer à grands traits l'organisation spatiale d'un site où la zone construite semble rassembler les richesses et les activités. Le site résidentiel est caractérisé par un niveau de vie élevé au sein des habitats ruraux, où les activités agricoles et artisanales sont extrêmement bien marquées. La capacité productive de l'établissement dépasse de loin les besoins d'une économie d'autosubsistance. La quantité d'outillage, la capacité de stockage exceptionnelle et celle du puisage de l'eau, combinées à des constructions sur solins de pierre excavées, sont des indicateurs forts du statut privilégié de cette occupation de la fin du premier Moyen Âge, malgré une durée d'occupation courte. Le caractère élitair de cet habitat ouvert n'est pas réservé à un secteur particulier. Les marqueurs sont diffus et présents sur l'ensemble du site. Alain Valais proposait l'appartenance de ce site, qualifié de site de production, à la *villa* de Distré, associée à l'abbaye Saint-Florent de Saumur et mentionnée dans les sources écrites depuis les années 990. Une église dédiée à Saint-Julien de Brioude (sans doute église paroissiale) y est mentionnée en 1004.

Gentili, Valais 2007

Gentili (François), Valais (Alain). - « Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge ». In : DEPREUX (Philippe) dir., BOUGARD (François), LE JAN (Régine). - *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du VI^e au XI^e siècle)*. Turnhout : Brepols, 2007, p. 99-134 (Collection haut Moyen Âge ; 5).

Valais 1996

VALAIS (Alain). - Distré, Les Murailles. In : DRAC PAYS DE LA LOIRE. - *Bilan Scientifique de la région Pays de la Loire*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, 1996, p. 36-37.

Valais 1997

VALAIS (Alain). - Distré, Les Murailles (Maine-et-Loire) : rapport de fouille. Le Mans : Afan GO, 1997. 3 vol. (145 p.-[90-51] p. de pl.).

Valais 2002

VALAIS (Alain). - Le village carolingien des Murailles à Distré (49). *Archéologia*, 386, 2002, p. 58-66.

Valais 2006

VALAIS (Alain). - Le site des Murailles à Distré. *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (AFAM)*, 25, 2006, p. 28-29.

Valais et al. 2007

VALAIS (Alain), DEVALS (Christophe), GUÉRIN (Frédéric), MORÉNA (I.), PÉTORIN (Nicolas). - Les sites du haut Moyen Âge en Pays de la Loire. In : VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation : actes des XXV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoïl, p. 191-204. (Europe médiévale ; 8).

Valais 2009

VALAIS (Alain). - Un habitat d'élite à Distré. In : CATTEDDU (Isabelle). - *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge, V^e-IX^e siècle*. Paris : la Découverte, 2009, p. 38. (Archéologies de la France).

**5 - Flixborough (Lincolshire -UK) North Conesby
(Resp. Christopher Loveluck, University of Nottingham)
VII^e - X^e siècle**

Le site de Flixborough, situé en Grande-Bretagne, constitue un cas d'étude incontournable de la problématique des sites élitaires médiévaux. Fouillé partiellement entre 1989 et 1991 en contexte programmé, le site a également fait l'objet entre 1991 et 1995 de prospections géophysiques et magnétiques et de prospections pédestres complémentaires (Loveluck, Atkinson 2007, Loveluck, Evans 2009, Loveluck 2003, 2007, 2009). Implanté sur une butte sableuse, dans la plaine inondable de la rivière Trent, le site est occupé du VII^e au X^e siècle (Loveluck 2003). D'abord centre domanial laïque du VII^e au VIII^e siècle, le site est interprété comme un monastère familial au X^e siècle, puis comme une ferme à manoir, attribuée au X^e siècle et mentionnée dans le *Domesday Book* (Fig.58). La formation de vastes dépotoirs formés par les rejets domestiques et artisanaux, les phases de démolition et de nivellement des matériaux ainsi que les étapes de colluvionnements sablonneuses postérieures, ont assuré d'excellentes conditions de conservation du site et de ces horizons détritiques. En plus des vestiges d'une quarantaine de bâtiments, le site a livré un incroyable échantillon de la culture matérielle des occupations successives : mille objets en argent ou en bronze, six mille objets en fer, six mille tessons de céramique (60 NMI), plus de soixante bols et gobelets en verre, auxquels il faut ajouter des centaines de milliers de fragments de restes osseux, objets ou rejets de consommation (Loveluck, Atkinson 2007). Les assemblages de mobilier confèrent au site un caractère exceptionnel et permettent de dresser l'évolution des pratiques de consommation et le renouvellement des groupes élitaires entre le VII^e et le XI^e siècle dans le nord de l'Angleterre.

La zone fouillée constitue une aire ouverte de 75 m de long sur 55 m de large, soit 4125 m². Les dépôts archéologiques étaient compris dans des horizons stratigraphiques de 2 m d'épaisseur, scellés par 1 m de sablon. Une quarantaine de bâtiments en bois (états successifs du bâti), constructions sur poteaux plantés ou bâtiments sur tranchées de fondations et sablières basses se succèdent. Fours, fosses diverses et sépultures constituent la trame des occupations. L'organisation spatiale du site selon un plan axial, où les bâtiments sont alignés en trois séries se faisant face, répond également à la topographie de cette micro vallée. La plupart des bâtiments sont de forme rectangulaire et mesurent entre 13 à 15 m de long pour 5 à 7 m de large (Fig.59, 60).

Entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, six bâtiments orientés nord-ouest /sud-est se succèdent. Ils sont associés à des dépotoirs accolés aux parois. Pendant la première moitié du VIII^e, un des bâtiments localisé au sud de la parcelle, construit sur une assise de graviers et de pierres sèches, est utilisé comme espace funéraire. Cinq sépultures s'inscrivent dans son plan, en suivant son orientation. C. Loveluck a envisagé qu'il puisse s'agir d'une église familiale, d'un oratoire privé, distingué de la zone funéraire paroissiale mise en évidence près de l'église de *North Conesby* (Loveluck 2007). Les pratiques de consommation mises en évidence grâce au mobilier et aux prélèvements divers témoignent de consommations ostentatoires très marquées, où la quantité et la diversité des types de mobilier singularisent la période étant comme la plus faste du site. C'est la période pour laquelle le mobilier est le plus abondant. La consommation carnée constitue un indicateur fort que reflète l'abondant échantillon dont la triade domestique, bœufs, caprinés et porcs, compose l'essentiel. Les bovins représentent 60 % de la faune domestique. Les espèces sauvages chassées sont également très bien représentées. Le cerf domine clairement l'assemblage et est également très présent dans le mobilier en os travaillé. Il est suivi du lièvre puis des espèces d'oiseaux sauvages. La grue cendrée en particulier, associée à la consommation de la viande de dauphin, marque une consommation clairement ostentatoire, attribuée dans les sources écrites de la période anglo-saxonne aux festins d'apparat et aux pratiques cynégétiques les plus dispendieuses (Dobney 2007).

L'équipement équestre est également très riche et rassemble pointes de flèche, éperons et fragments de côtes de maille. La vaisselle de verre, abondante, est présente en quantité remarquable. Le nombre réduit des éléments de vaisselle à boire, de gobelets à bords arrondis et autres cornets est estimé à soixante-cinq individus. Le mobilier témoigne en outre de la richesse et de la complexité des tenues vestimentaires. Il représente plus de 8% de la totalité du mobilier mis en évidence sur le site. Boucles, épingles, fibules (au nombre de huit, dont une en argent) ainsi qu'une collection substantielle de peignes en os composent un panel large où l'on observe quelques signes de luxe. La vaisselle en verre, les monnaies d'origine frisonne ou franque, dont une part en argent (*Sceattas*), les céramiques importées de Rhénanie, de Belgique ou de France attestent de l'activation de circuits commerciaux à grande échelle et de la mobilisation de ressources importantes. Les témoignages d'artisanat sont relativement limités par rapport à la période suivante. Ils concernent la métallurgie du fer à travers la présence d'une forge et, plus rarement, la métallurgie du bronze représentée par des creusets et des moules de fonderie. L'activité textile est illustrée par des pesons, pour le tissage notamment. L'importance quantitative et qualitative de ces témoignages et leur diversité typologique concourent à la caractérisation d'un établissement rural dont le niveau social est très au-dessus de la moyenne des sites observés pour la période sur le territoire romano-anglais. En l'absence d'une fouille complète, il n'a pas été possible de mettre en évidence un pôle spécifique qui se singulariserait par une richesse plus marquée. En l'état, tous les secteurs de l'habitat révèlent les témoignages d'un habitat privilégié. Pour Christopher Loveluck, ces éléments permettent de caractériser le style de vie aristocratique de groupes élitaires implantés dans un domaine rural laïque.

Une rupture majeure s'opère au début ou dans le courant du IX^e siècle et se prolonge jusqu'aux années 860. Les pratiques de consommation ostentatoires s'effacent presque totalement, et la nature des témoignages enregistrés marque un changement dans les choix de vie et d'exploitation, sans que ne change radicalement l'organisation du site, toujours articulée sur un plan axial en trois lignes de bâtiments. Ces derniers sont de dimensions plus modestes. Importations exogènes, verres à boire et faune sauvage disparaissent presque totalement de la culture matérielle. Les choix d'élevage et de consommation changent radicalement puisque les caprinés, en lieu et place des bovidés (qui ne représentent plus que 10 %), prennent la place dominante jusqu'à atteindre 60 % de la diète carnée. Cette orientation des stratégies d'élevage atteste certainement une production de laine pour le tissage. La part des activités artisanales spécialisées augmente sensiblement à cette période et témoigne d'une économie résolument tournée vers la commercialisation des surplus. L'échelle de production est révélée par la variété et la quantité des gammes d'outils, auxquelles s'ajoutent moult débris et chutes issus des artisanats spécialisés. Le travail du bois est clairement représenté par la découverte de haches, herminettes, ciseaux à bois, limes, coins et planes. À cela il faut ajouter, en 1994, la découverte à l'ouest du site d'une cache à outils composée d'une vingtaine de nouveaux ustensiles. Le travail du cuir est représenté par de nombreuses alènes et aiguilles, mais également par de probables brunissoirs servant à polir les pièces. Près de mille artefacts sont liés aux activités textiles : trois cent pesons, peignes à carder et forces témoignent d'une intense activité de tissage et de filage de la laine et du lin. L'industrie du fer est matérialisée par la découverte de quatre cent-soixante objets relatifs à cette activité. Outre les pinces, poinçons et mandrins, ont également été identifiés barres de métal, scories et autres déchets de production. Plus exceptionnel encore, les témoignages de la métallurgie du bronze et du plomb, dans une moindre mesure, sont illustrés par quarante-et-un moules de coulage, quatre creusets, des fragments de barres et de feuilles, deux lingots de plomb, des chutes et débris divers. Pour être complet, il faudrait ajouter à cet inventaire l'abondant mobilier d'huissierie et de serrurerie relatif à l'aménagement architectural, l'outillage agricole (soc de charrues, faucilles,...), le matériel de pêche (plomb de filets) et celui relatif à l'élevage de volailles. Il faut également noter un nombre inégalé de *stylī* mis en évidence sur le site. Vingt-deux d'entre eux ont été exhumés et composent un assemblage anormalement riche d'outils d'écriture. Généralement associés aux sites élitaires parce qu'ils

matérialisent un degré variable d'alphabétisation des occupants, ils se réduisent en général à quelques occurrences, presque anecdotiques sur la plupart des sites.

Le changement brutal des choix de consommation et d'exploitation marque vraisemblablement un changement du statut du site et des groupes qui l'occupent. Au terme d'une solide argumentation, dont nous aurons le loisir de rediscuter dans la synthèse. Christopher Loveluck a choisi de proposer l'hypothèse d'un établissement monastique succédant au site laïque des VII^e-VIII^e siècles. L'habitat civil aurait pu devenir un petit monastère familial à l'issue d'une donation de l'élite d'origine à une abbaye. L'établissement précoce aurait également pu être le résultat de l'exploitation par une élite laïque d'un terrain possédé par une abbaye ou une élite ecclésiastique, retournée à l'exploitation pleine et entière de ce second groupe au début du IX^e siècle (Loveluck 2007, 2009, 2011).

À la fin du IX^e siècle, l'occupation est détruite par un incendie. L'établissement renaît sous une nouvelle forme au début du X^e siècle. Les transformations observées caractérisent à nouveau des pratiques élitaires ostentatoires. Les bâtiments construits alors, mesurant jusqu'à 20 m de long pour 6,5 m de large, sont les plus vastes enregistrés, toutes périodes confondues. Leurs dimensions indiquent une consommation de bois d'œuvre très importante et traduisent un statut social élevé. Cette période correspond également à un retour en grâce des consommations ostentatoires en général attribuées aux modes de vie aristocratiques. La faune sauvage, traduisant des pratiques cynégétiques incontestables et des repas somptuaires, réapparaît en quantité supérieure au VIII^e. Cerfs, sangliers, grues cendrées et dauphins composent un assemblage qui ne caractérise pas les consommations ordinaires. La pratique de la fauconnerie est également mise en évidence par la présence des oiseaux de proie. Pourtant, contrairement au VIII^e siècle, on n'observe plus, à cette période, d'ostentation ou de luxe dans la vaisselle rejetée sur le site. La part des objets importés est très faible et montre une réduction nette des échanges à l'échelle suprarégionale. La céramique consommée est strictement régionale (Yorkshire et Lincolnshire). L'idée d'une réduction des échanges monétaires induite par une réduction nette du nombre des monnaies est toutefois contredite par la découverte de lingots d'argent et de poids monétaires. Les accessoires du vêtement sont beaucoup moins nombreux et illustrent la faiblesse des éléments luxueux. Peu nombreux, les témoignages d'artisanat du fer, du bois et du tissage paraissent destinés à l'usage domestique. L'établissement du début du X^e siècle traduit, selon l'auteur, une laïcisation vraisemblable d'un domaine ecclésiastique ou d'un petit monastère. Le faste social matérialisé par cette occupation est moindre qu'au VIII^e siècle, mais reste très marqué sur les consommations carnées et la morphologie des grands bâtiments. Le *Domesday Book*, inventaire général des biens fonciers de l'Angleterre daté de la fin du XI^e siècle, mentionne deux manoirs (fermes à manoir) à *North Conesby*. La proximité de l'église paroissiale et du site fouillé inviterait à l'associer à l'un des deux établissements mentionnés.

Le site de Flixborough illustre les transformations d'un site élitaires et la mobilité des groupes qui s'y succèdent et qui changent à chaque phase la « signature » élitaires, pour reprendre l'expression de l'auteur. L'établissement mis au jour met en évidence la capacité de changement dynamique des habitats d'élites, y compris sur une période relativement courte d'un peu plus de trois siècles.

Dobney 2007

DOBNEY (Keith). - *Farmers, monks and aristocrats : the environmental archaeology of Anglo-Saxon Flixborough*. Oxford : Oxbow Books, 2007. XXIX-305 p. (Excavations at Flixborough ; 3).

Evans, Loveluck 2009

EVANS (David H.), LOVELUCK (Christopher) ed. - *Life and Economy at Early Medieval Flixborough, c. AD 600-1000 : The Artefact Evidence*. Oxford/Oakville : Oxbow books, 2009. XXV-486 pages. (Excavations at Flixborough ; 2).

Loveluck 2003

LOVELUCK (Christopher). - «L'habitat anglo-saxon de Flixborough - dynamiques sociales et styles de vie (VII^e-XI^e siècle)». In *Les Nouvelles de l'Archéologie* n°92, 2^e trimestre 2003, p.16-19

Loveluck 2007

LOVELUCK (Christopher). - *Rural Settlement, Lifestyles and Social Change in the Later First Millennium AD : Anglo-Saxon Flixborough in its wider context*. Oxford : Oxbow Books ; Oakville : distr. D. Brown, 2007. XXVI-194 p. (Excavations at Flixborough ; 4).

Loveluck 2009

LOVELUCK (Christopher). - The Dynamics of Elite Lifestyles in the «Rural World», AD 650 -1150 : Archaeological Perspectives from Northwest Europe. In : BOUGARD (François), LE JAN (Régine), MCKITTERICK (Rosamond) dir. - *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites ?*. Turnhout : Brepols, 2009, p. 139-170. (Haut Moyen Âge ; 7).

Loveluck 2011

LOVELUCK (Christopher). - Problems of the Definition and Conceptualisation of Early Medieval Elites, AD 450-900 : the Dynamics of the Archaeological Evidence. In : BOUGARD (François), GOETZ (Hans-Werner), LE JAN (Régine) dir. - *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*. Turnhout : Brepols, 2011, p. 22-26. (Haut Moyen Âge ; 13).

Loveluck, Atkinson 2007

LOVELUCK (Christopher), ATKINSON (David). - *The Early Medieval Settlement Remains from Flixborough, Lincolnshire : the Occupation Sequence, c. AD 600-1000*. Oxford : Oxbow Books, 2007. XXV-134 p. (Excavations at Flixborough ; 1).

**6 - Ingré, « Les Rousses 2 » (Loiret)
(Resp. Sébastien Jesset, Inrap)
X^e-XII^e siècle**

Fouillé en 2003, sous la responsabilité de Sébastien Jesset, le site des « Rousses » à Ingré a représenté un décapage total de 4500 m² (Jeset 2004, Jesset 2012) (Fig.61). Le site élitaire médiéval mis en évidence se déploie en trois phases distinctes entre le X^e et le XII^e siècle. Il correspond à une superficie de 3200 m² (70 x 45), celle de l'état final. Un dispositif fossoyé, taluté et palissadé matérialise cet habitat qui progressivement se sépare en plusieurs enclos, sans que la partie résidentielle ne change jamais de localisation.

La partie résidentielle de 600 m² identifiée à l'ouest, apparaît dès le X^e siècle. Un bâtiment de 128 m² (10 x 12 m), de forme pentagonale, est implanté au centre d'un premier enclos fossoyé quadrangulaire. Le modeste fossé d'1,75 m de large pour 0,85 m de profondeur n'a évidemment aucun caractère proprement défensif. Il est néanmoins renforcé sur trois côtés par un talus surmonté d'une palissade ou d'une haie. Cette première phase est attribuée à une fourchette calée entre la première moitié du X^e siècle et la deuxième moitié du XI^e siècle.

La deuxième phase, attribuée au XI^e siècle, se traduit par une extension du réseau fossoyé vers l'est et la création de plusieurs enclos fossoyés supplémentaires, de formes rectangulaire ou trapézoïdale. L'espace résidentiel est ainsi séparé d'une possible cour, d'un espace à caractère domestique et d'un jardin. L'entrée principale de la cour est ménagée par une interruption de l'angle sud-est du fossé. Une passerelle permet la circulation entre les espaces domestique et résidentiel.

Lors de la troisième phase, attribuée à la deuxième moitié du XI^e / première moitié du XII^e siècle, l'espace intermédiaire entre la cour et l'espace résidentiel est renforcé par le creusement d'un nouveau fossé, doublant la palissade. Cet espace tampon entre la cour et la partie résidentielle est également doté d'un bâtiment qui semble contrôler l'accès et la circulation entre les différents espaces organisés à l'intersection des quatre enclos. Le bâtiment résidentiel fait l'objet de réaménagements. Il s'agit d'un bâtiment sur poteaux dont la nef principale, à deux travées, est flanquée de deux collatéraux plus étroits. Le vaisseau central est probablement couvert par un système de charpente à chevrons formant une ferme. Ce type d'architecture ne se distingue pas des constructions religieuses de l'époque dont il s'inspire très largement. La croupe à trois pans, attestée sur le pignon oriental, trouve des correspondances avec le bâtiment principal à usage d'habitation du XI^e siècle découvert sur le site de Mirville (Bouïard 1975). Le bâtiment était doté d'un sol en terre battue mêlée de cailloutis, et de trois volumineux silos. La répartition des structures à caractère domestique dans la parcelle sud (puits, structure de combustion, trois silos et une cabane excavée de 7 m sur 5) renforce l'idée que l'espace nord-ouest est un espace réservé. Les activités de filage et de tissage sont supposées sur le site en raison de la découverte d'un peson en terre cuite et d'une probable fusaïole en plomb. Deux massifs poinçons en fer, similaires à ceux retrouvés dans l'habitat de « Colletière », sont assimilés à l'artisanat du cuir (Colardelle, Verdel 1993a).

Le mobilier mis en évidence sur le site, issu de vingt-quatre contextes, compose un ensemble diversifié. En premier lieu la céramique (1554 NR), où pots à cuire, jattes et cruches classiques des habitats ruraux de la période côtoient également des formes plus rares, telles que couvercle, mortier, bassine et bouteille ou lampe à huile. Les formes décorées sont nombreuses. Le statut privilégié des habitants a également été étayé par la présence d'un éperon de fer, d'une pointe de flèche et d'une garde de poignard, d'une épingle en alliage cuivreux, d'une clarine (sonnaille) et de fragments de verre à boire. La très forte structuration spatiale du site ainsi que le retranchement du bâtiment prin-

cipal dans un dispositif complexe fossoyé et palissadé, aux accès contrôlés, représente les indicateurs les plus solides du caractère élitaire de ce site de la fin du premier Moyen Âge. L'interprétation proposée par le responsable d'opération s'appuie sur la mention du fisc d'Ingré – *fiscus Unigradus* – en 946 dans un acte de donation de Hugues le Grand en faveur de Notre Dame de Chartres. S'il n'est pas garanti qu'il s'agisse bien du site mentionné, il est tentant d'associer le changement de statut – d'une propriété royale (domaine du fisc) à une propriété ecclésiastique (domaine du chapitre de Notre-Dame de Chartres) – avec les profondes transformations que connaît l'habitat fouillé en 2003.

Jesset 2012

JESSET (Sébastien). - Deux habitations privilégiées en Région Centre : Sorigny et Ingré. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 171-173. (Collection U. Histoire).

Jesset 2004

JESSET (Sébastien). *Ingré (Loiret), Les Rousses 2* : [rapport de fouille]. [Pantin] : [Inrap CIF] ; Orléans : SRA du Centre, 2004. 2 vol. (103, 124 p.).

**7 - Longueil-Annel, «Le village», (Oise)
(Resp. Martine Derbois, Inrap)
XI^e-XII^e siècle**

Localisé dans le sud de la Picardie, à une douzaine de kilomètres de Compiègne, le site de Longueil-Annel est situé en périphérie nord du village du même nom. Fouillé en 2005, en amont d'une opération de lotissement, il a livré sur une surface de 15 888 m² les vestiges de plusieurs occupations diachroniques permettant notamment de documenter le second âge du fer. Des vestiges d'habitat de l'Antiquité tardive et un espace funéraire du début du premier Moyen Âge avaient été découverts lors de fouilles antérieures en limite sud du site. L'extension de l'espace funéraire sur le versant nord a pu être précisée lors du diagnostic préalable à l'opération de 2005 et a fait l'objet de mesures de protection de la part du Service régional de l'archéologie de Picardie (Fig.62).

L'intérêt principal du site réside dans les vestiges laissés par une occupation médiévale, attribuée à la fin du XI^e siècle ou au tout début du XII^e siècle. Cette occupation se matérialise par un vaste enclos quadrangulaire, partiellement appréhendé dans l'emprise de fouille, et dont les dimensions sont estimées à 55 m de large pour 50 m de long, soit 2750 m². Les fossés de faibles dimensions (1,15 à 1,70 m de large à l'ouverture, pour 80 cm à 1 m de profondeur) suivis sur près de 80 m de long, sont strictement parallèles à un bâtiment central, placé à équidistance de chacun des fossés (environ 15 m). L'organisation générale est complétée de vestiges de haies, d'un chemin creux et d'alignements de poteaux qui trahissent sans doute l'aménagement de palissades et autres clôtures. Le chemin borde par ailleurs une aire de culture ou jardin d'environ 400 m² matérialisée par des sillons ou des tranchées de plantation et des alignements de petits chablis. Une dizaine de silos sont également présents (Fig.62).

La construction d'un grand bâtiment sur poteaux succède aux états de culture. Ce bâtiment se singularise par des dimensions très importantes et implique une mise en œuvre architecturale complexe, des ressources en bois d'œuvre importantes et une main-d'œuvre qualifiée nombreuse. Il s'agit d'un bâtiment à quatre nefs et dix-huit travées de 15 m de large sur 26 m de long, soit 390 m² (Fig.63). L'examen du plan montre que les deux nefs centrales sont articulées de manière similaire grâce à des travées rectangulaires. Les deux nefs extérieures sont, quant à elles, scandées par une série de six travées carrées. Les négatifs de poteaux, souvent lisibles, témoignent de l'emploi de poteaux équarris d'environ 40 cm de côté. Le remplacement de plusieurs poteaux témoigne de l'entretien du bâtiment et de phases de réfection. L'incendie de cette grange au XII^e siècle a permis d'identifier des fragments de parois en torchis clayonné et a sans doute favorisé une conservation décente des macrorestes végétaux. Les analyses carpologiques menées à partir des prélèvements réalisés dans le bâtiment (Sidonie Preiss, Cravo) montrent en effet deux zones de résidus de traitement des céréales, et peut-être l'existence d'une aire de culture de légumineuses aux abords de la paroi nord de l'édifice. Les poteaux constituant le pourtour de l'édifice ont, quant à eux, montré la présence d'espèces rudérales associées à des cultures céréalières d'été. L'ensemble de ces indices tend à étayer l'hypothèse d'une grange, dont le statut domanial est proposé par l'auteur, notamment sur la foi des plans de granges domaniales en pierre des périodes postérieures, qui montrent de fortes analogies morphologiques, en dépit de la différence des matériaux mis en œuvre. Martine Derbois note par ailleurs que l'apparition de cet édifice coïncide avec une désaffectation de l'usage des silos identifiés sur le site pour la phase précédente. L'incendie marque la remise en culture du terrain.

Les conditions de réalisation de la fouille n'ont pas permis l'achèvement de certaines études paléo-environnementales, ni de mettre en œuvre les études des sources écrites nécessaires. En l'état, Martine Derbois pose l'hypothèse d'une relation de ce possible centre domanial avec l'abbaye royale Saint-Corneille de Compiègne ou avec l'évêché de

Beauvais qui entretiennent des liens réguliers avec le village de Longueil-Annel dans les actes de donation de la période.

La forte planification de l'ensemble parcellaire /bâti ainsi que la qualité du bâtiment sont les meilleurs marqueurs du caractère élitaires de ce site, dont la fonction reste à préciser. La forte analogie avec le site de Saint-Pathus a évidemment orienté notre choix d'intégrer ce site au corpus. Il a également le mérite d'alimenter une des interrogations sur la caractérisation des sites élitaires puisque, en dépit de l'organisation générale du site, le mobilier mis en évidence compose un ensemble modeste qui ne converge pas avec l'idée que l'on se fait d'un lieu de pouvoir.

Derbois 2011

DERBOIS (Martine). - *Longueil-Annel, Oise, « Le Village » : une grange monastique et un habitat des X^e-XI^e siècle* : rapport de fouille. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. 294 p.

**8 - Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise, Île-de-France),
Le « Château d'Orville »
(Resp. F. Gentili, Inrap)
VI^e -XV^e siècle**

Le site francilien du « château d'Orville », et plus largement celui du « Bois d'Orville », est aujourd'hui relativement bien connu grâce à plusieurs campagnes de fouilles pluriannuelles programmées, relayées par de dynamiques opérations de médiation et de valorisation culturelle. Localisé sur la commune de Louvres-en-Parisis (Val-d'Oise), à 900 m du centre bourg, le site du « Bois d'Orville » s'inscrit dans la vallée du Crould, le long du ru du Rhin. Vaste habitat rural du premier Moyen Âge, il a été fouillé entre 1997 (P. Chopelain) et 2000 (F. Gentili), préalablement à la construction de la liaison routière Cergy-Roissy. Le « Château d'Orville » a, quant à lui, été fouillé en contexte programmé à partir de 2002, faisant suite à une première campagne de reconnaissance préventive en 2001. Depuis, plusieurs campagnes programmées pluriannuelles ont permis de réaliser d'importantes opérations de fouille. Les données archéologiques recueillies sont substantielles et livrent des informations inédites sur l'évolution originale d'un site élitaires, de l'habitat rural du VI^e à la forteresse rasée au XV^e siècle.

Le premier Moyen Âge est surtout représenté par les vestiges mis au jour sur le lieu-dit « le Bois d'Orville », à l'ouest du « château ». Les premières structures en creux relatives à un habitat sur poteaux plantés sont attribuées au VI^e siècle de notre ère, mais c'est surtout entre le VII^e et le VIII^e siècle que l'habitat composé de bâtiments excavés semble se densifier. La lecture de l'organisation générale de cette phase d'occupation reste difficile. Les vestiges qui caractérisent l'occupation du IX^e-X^e siècle marquent une réorganisation de l'habitat. Les bâtiments sur poteaux sont désormais répartis le long d'un axe orienté est-ouest. Plusieurs bâtiments sur solins de pierre font leur apparition, ainsi qu'un mur de soutènement implanté au sud du site, en bordure du ru du Rhin. C'est à cette époque qu'apparaît également, à l'est de l'habitat, un grand fossé curviligne de 3 m de large et 1,70 m de profondeur. Avant la fin du X^e siècle, les bâtiments et les silos se resserrent en direction du fossé et s'articulent autour d'une cour de quelques milliers de mètres carré. Entre la fin du X^e et la fin du XI^e siècle, les bâtiments sont moins nombreux, et l'espace de cour a été transformé en un seul grand bâtiment, formé de deux ailes perpendiculaires. Partiellement doté de solins de pierre, le bâtiment est équipé d'un foyer, et la découverte d'un fragment de verre plat suggère la présence d'ouvertures vitrées. Le type de bâtiment en L correspond à une forme déjà observée à Villiers-le-Sec pour la période carolingienne, ainsi que sur le site de Serris. À cette période, le fossé curviligne est comblé et l'on trouve plus à l'est, sur la future plate-forme du château, les traces d'un bâtiment sur solins, associées à deux sections de fossé en V dessinant un enclos de forme indéterminée. Un bâtiment à fondation en grès de 16 m sur 10 m, identifié au sud-est de l'actuelle plate-forme du château, a par la suite été attribué à la fin du IX^e ou à la première moitié du X^e siècle. F. Gentili a ensuite proposé l'hypothèse que le bâtiment soit intégré au dispositif défensif du XIII^e siècle (Fig.64).

Plusieurs occupations alto-médiévales ont été identifiées dans la vallée du Rhin et composent, entre le centre de Louvres et le site d' « Orville », une image plus détaillée de l'occupation du sol pour la période. Le premier indice fort est d'abord matérialisé par le centre de Louvres et son église Saint-Rieul, où ont été fouillés, il y plus d'une trentaine d'années, les vestiges d'un espace funéraire d'une vingtaine de sépultures se distinguant par l'extrême qualité du mobilier (or et grenat) des sépultures habillées. Le caractère élitaires de l'espace funéraire et des personnes inhumées ne fait pas de doute, et pourrait être mis en relation avec le centre domanial de Louvres mentionné au VII^e siècle dans plusieurs sources écrites. Louvres était par ailleurs située sur l'axe de la voie antique Paris-Senlis.

Un deuxième espace funéraire a été détecté, et attribué au XIX^e siècle, à quelques centaines de mètres à l'est du « château d'Orville ». L'exploitation du calcaire, extrait en rebord de plateau, a mené à la découverte d'un ensemble d'inhumations en sarcophage. La carrière en a malheureusement détruit l'essentiel. Enfin, à l'ouest du « Bois d'Orville », le long d'un axe de circulation, une douzaine de sépultures alignées d'individus immatures a été découverte et attribuée, en l'absence de mobilier, à une fourchette chronologique large, calée entre VIII^e et le XI^e siècle.

La période entre le XI^e et le XIII^e siècle correspond à une première rupture dans la composition et l'organisation de l'occupation. Le processus de formation d'un espace réservé derrière un fossé est entamé à la fin du X^e siècle, au plus tôt. Les modalités d'occupation de cette période sont sans doute les moins claires, au regard de la faiblesse des données archéologiques en partie occultées par l'importance des occupations postérieures. Il semble que ce soit surtout l'extrémité du rebord de plateau qui soit aménagée de manière à tirer parti du surplomb naturel, ainsi que de la zone humide en contrebas. Le XIII^e siècle est matérialisé par la construction d'un mur de courtine, dégagé sur toute la section sud de la plate-forme, et muni d'une tour à gorge ouverte. Le creusement des grands fossés semble également appartenir à cette période. Très certainement recreusés par la suite pour accentuer leur caractère défensif, les fossés ont du faire l'objet de réaménagements, notamment dans la partie nord. La morphologie générale du site du XIII^e siècle ne peut donc être que supposée. De manière générale, la conservation des vestiges a été mieux assurée sur la partie sud en raison d'un dénivelé du terrain favorisant l'accumulation sédimentaire (Fig.65).

La dernière partie du second Moyen Âge est une période pour laquelle les données sont beaucoup plus abondantes. Elle correspond à une période de profonds remaniements du site, très marqués à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle et jusqu'en 1438. Le site montre en premier lieu une densification et une sophistication des structures d'habitat : bâtiments à cheminée, corps de logis sur cave muni d'une tourelle d'escalier, colombier, caniveau d'adduction d'eau et cour à sol construit sont autant de marqueurs d'un espace domestique soigneusement aménagé. En second lieu, le site est marqué par un renforcement très net des structures défensives. Deux portes monumentales, ouvrages de pierres de taille dont un atteint 20 m de haut, sont construites, l'une sur le fossé nord, l'autre en partie sud-est. Presque intégralement abattues dans les fossés, ces portes ont livré de très précieux renseignements sur l'architecture de l'ensemble, sur le chantier de construction (recreusement des fossés lié à l'extraction de la pierre de taille) et sur les modalités de destruction de ces deux ouvrages en 1438. Ces puissants ouvrages sont renforcés par la construction d'une imposante muraille à contreforts, placée en contrebas de la plate-forme dans sa partie méridionale, ainsi que par une puissante levée de terre flanquant l'angle sud-est. Par la construction des deux tours, on prend soin de renforcer les points faibles du site naturel aménagé. En effet, l'accès au site par le nord est desservi par un chemin dit « route des Flandres » doublant la voie antique Paris-Senlis. Cet axe en rebord de plateau domine le reste du site. Le mobilier correspondant à la période est extrêmement riche et divers. Outre la céramique très décorée des contextes domestiques, le site a livré armes, accessoires vestimentaires, pièces de harnachement et pièces de jeu. Les études de faune révèlent la consommation de carpe, de harengs de conserve et de bœuf. Le gibier à plumes est très bien représenté, certainement du fait de l'exploitation de la zone humide. Ces restes sont complétés par des restes osseux de rapaces, mais également de jeunes oies (un tiers de la consommation de l'échantillon) et de coqs. La destruction brutale du site au milieu du XV^e siècle est clairement démontrée par la démolition des deux ouvrages, des tours et des portes. Le site ne connaîtra pas d'épisode de réoccupation postérieure. Une activité piscicole est attestée à partir du XIV^e siècle dans la vallée et se traduit par l'aménagement de pièces d'eau, le captage de sources et la construction d'un bassin monumental en contrebas du château. En dépit de la destruction du site, il semble que cette production de poisson d'eau douce ait persisté jusqu'au XVII^e siècle.

La confrontation avec les sources d'archives a pu être menée parallèlement aux différentes campagnes programmées et permet de mieux cerner les modalités de succession des différents groupes élitaires autour du site et les raisons de sa perte.

La seigneurie et le fief d'Orville apparaissent dans les sources à la fin du XII^e siècle dans des documents fonciers divers. Une terre d'Orville est mentionnée au milieu du XII^e siècle (1146-1157) lors de la vente des terres à l'Abbaye du Val d'Argenteuil par une femme dénommée Aeliz de Bulenci. Un sceau appartenant à Eustache d'Orville datant de 1194 est le premier témoignage d'une seigneurie. Des arpents de terres, de prés, un vivier, des arpents de saussaies (plantations de saules) s'échangent et se vendent tout au long du XIII^e et du XIV^e, échanges au détour desquels se précise la composition du fief en recomposition permanente. Deux fiefs sont distincts : celui d'Orville (parfois nommé « Grand Orville ») qui semble correspondre à l'emplacement résidentiel et celui du Petit-Orville qui lui semble comprendre au moins la partie basse en zone humide, placée entre le rebord de plateau et le ru du Rhin. Il semble que le site dépende de deux seigneuries différentes. La première est placée sous l'autorité de la Seigneurie de Montmorency, l'autre sous celle de la Seigneurie de Dammartin. Les terres sont composées de garennes, de pièces d'eau, de moulin, de nombreux arpents de terre, de saussaies et d'un vivier. On comprend la diversité des choix d'exploitation et la valeur certaine des biens fonciers garantissant un revenu solide. L'aveu de la demoiselle d'Orville, sans doute à caler vers le début du XIV^e siècle, indique que le fief principal se compose d'un moulin, de prés et de garennes. On y mentionne un manoir doté d'un jardin haut, en opposition à un jardin bas situé devant la porte, un vieux colombier et une fontaine. Les fossés y sont également déjà mentionnés.

Le site est qualifié de *maison* (domus) en 1254, de *manoir* et de *salle* dans l'aveu attribué au début du XV^e siècle, puis d'*hostel* en 1401. Au gré des ventes et des aveux se précisent également les statuts des propriétaires. Aux XIII^e et XIV^e siècles se succèdent les écuyers (*amiger*) (Eustache d'Orville en 1247 et Henri de Saponay en 1335) et les chevaliers (*miles*) (Jean et Guy d'Orville en 1238, Eustache d'Orville en 1248). Ils appartiennent donc à des élites seigneuriales intermédiaires tirant leurs ressources des revenus de la terre. Les sources écrites montrent que les réseaux d'échange ne dépassent pas le cadre régional et les volumes d'échanges excèdent rarement quelques arpents. Le mode d'exploitation et de mise en valeur des terres n'est jamais clairement explicité. Il est seulement fait mention en 1335 d'une métairie placée dans le marais d'Orville et dépendante du fief du « petit Orville ».

Les sources sont surtout riches à propos de la dernière phase d'occupation puisque le « château d'Orville » devenu lieu stratégique aux portes de Paris, sur la route des Flandres, est mentionné dans les chroniques médiévales, notamment par Enguerrand de Monstrelet en 1435 (v.1400-1453) ou par le *Journal d'un Bourgeois de Paris* (anonyme) en 1437, toujours au sujet des exactions commises par les « pillards d'Orville », routiers anglais qui en avaient chassé le propriétaire, en dépit de son soutien à Henri V de Lancaster. Le site est repris par les français en 1438 et détruit, sans doute afin d'éradiquer définitivement la menace que le site constituait à l'échelle régionale. La famille d'Aunay avait fait l'achat du fief en 1374 par les voix de Philippe II d'Aunay et de son fils Robert dit « Le Gallois ». Ils obtiennent en 1385 l'autorisation royale de renforcer les fortifications (fossés et murailles) préexistantes afin de protéger le « pays ». Le statut élevé des membres de la famille d'Aunay contribue clairement au changement de statut du site qui, de simple site seigneurial à vocation résidentielle et agricole, revêt désormais un caractère militaire affirmé, favorisé par le contexte de la guerre de Cent ans. Les représentants de la famille d'Aunay sont cités comme Chevalier du Roi, Grand maître des eaux et forêts, Echanson ou Chambellan du Roi. Ils occupent donc des offices auprès de la couronne de France et appartiennent vraisemblablement à une frange élevée des élites seigneuriales. Au XV^e siècle, le statut et la physionomie du site ont changé. Il est qualifié selon les sources de chastel, de châtelet et même de forteresse. Le site apparaît clairement comme une structure défensive à caractère partiellement militaire aux XIV^e-XV^e siècles.

La longue durée d'occupation du site permet donc d'aborder plusieurs formes d'habitats élitaires et de tenter d'appréhender le processus de formation ou d'émergence du statut élitair au cours du Moyen Âge. La fin du IX^e siècle marque une première étape dans la formation d'un habitat resserré, voire réservé et protégé, au moins symboliquement, derrière un fossé. Cette organisation pourrait être l'indice d'une première expression de la distinction sociale, accrue entre le X^e et la fin du XI^e siècle par la mise en place d'un ensemble de bâtiments résidentiels de vastes dimensions, où la forme de l'habitat, la qualité de la construction et la présence de verre à vitre constituent des critères tangibles d'identification d'un habitat privilégié. En l'état, le statut réel du site et sa nature nous échappent. Il est possible que soit déjà mises en place les conditions d'une exploitation agricole seigneuriale transmise aux générations suivantes. Les premiers indices qui permettent de caractériser à la fois la nature élitair du site, mais aussi le statut seigneurial, apparaissent clairement aux XI^e-XII^e siècles avec les premières mentions des seigneurs d'Orville, qui coïncident peu ou prou avec la mise en place du fossé (première autorisation antérieure à 1385 ?). La physionomie du site à cette période est sans doute la moins bien perçue, si ce n'est pour son extension au sud grâce à la courtine.

Si l'on admet que la physionomie et les dimensions de l'habitat fossoyé des XIV^e et XV^e siècles sont en grande partie héritées des choix du XII^e-XIII^e siècle, on peut donc estimer les dimensions globales de la plate-forme. D'après nos estimations, elles représentent une surface globale de 7000 m² (100 m sur 70 m). Le fossé, dans son état du XV^e siècle, représente une surface identique (7000 m²), c'est dire l'importance du dispositif fossoyé dont le caractère défensif est renforcé tardivement. La totalité de l'habitat fossoyé représente donc une surface de 14 000 m², fossé compris. Les dimensions de la plate-forme sont dans une moyenne très cohérente avec les sites comme Sainte-Marie-du-Lac ou Rueil-Malmaison qui, dans les deux cas, sont près de l'hectare (le fossé dans son état final est un ouvrage impressionnant qui représente un creusement de 10 à 17 m de large pour 3 à 4,50 m de profondeur. La zone nord du fossé fait l'objet de recreusements importants, notamment en vue de l'exploitation du calcaire, aux XIV^e-XV^e siècles. Le fossé atteint la profondeur de 9 m dans la zone de l'entrée monumentale nord).

Les aveux et dénombremens de fiefs, ainsi que d'autres documents fonciers des XIII^e et XIV^e siècles, permettent de mesurer l'étendue d'un domaine agricole et la diversité des sources d'exploitation assurant les revenus du fief. C'est à la lumière de ces documents que l'on comprend qu'il s'agit d'un établissement agricole détenu par une succession de chevaliers qui forment une frange intermédiaire des élites seigneuriales. La diversification des ressources qui permettent de dégager des revenus des terres cultivables, des plantations d'arbres, de l'exploitation large d'une zone humide, est un critère fort qui montre que les revenus reposent sur une économie diversifiée et dynamique, où l'élevage piscicole pourrait également tenir une place particulière. Le transfert de propriété à la famille d'Aunay dans le dernier tiers du XIV^e siècle marque une rupture nette dans l'évolution du site. Le statut de la famille, beaucoup plus proche de l'administration royale, semble impliquer un changement d'échelle des réseaux économiques et politiques. Si la famille d'Aunay fait l'acquisition du fief, on peut raisonnablement supposer que le domaine et l'établissement représentent une valeur et une rente certaines. Le changement d'échelle est également architectural et morphologique. Il correspond à un changement des enjeux politiques. Le site change de statut avec ses propriétaires. La culture matérielle rend compte de ce changement et de cette élévation du niveau de vie, qui se traduit par la qualité du mobilier et des consommations, mais également par la diversité des types d'objets (jeux, harnachements, pièces décoratives comme la girouette armoriée). On peut ainsi poser comme hypothèse que le caractère élitair du site est continu du IX^e au XV^e siècle, mais prend des formes diverses. La morphologie des occupations et la succession des propriétaires témoignent d'une mobilité certaine des élites et de l'expression matérielle de la distinction sociale. Le fil rouge est l'exploitation des revenus de la terre à laquelle met un terme la Guerre de Cent ans.

Gentili, Hurard, Caillot 2003

GENTILI (François), HURARD (Séverine), CAILLOT (Isabelle). - *Louvres (Val-d'Oise), Château d'Orville : Habitat rural du haut Moyen Âge et Château médiéval : rapport d'activité 2003* : [rapport de fouille programmée pluri-annuelle 2003-2005]. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2003. 130 p.

Gentili, Caillot, Viré 2005

GENTILI (François), CAILLOT (Isabelle), VIRÉ (Marc). - *Louvres (Val-d'Oise), Château d'Orville : Habitat rural du haut Moyen Âge et Château médiéval : rapport d'activité 2003* : [rapport de fouille programmée pluri-annuelle 2003-2005]. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2005. 275 p.

Gentili, Bensaadoun, Pastre et al. 2007

GENTILI (François), BENSAADOUNE (Sonia), PASTRE (Jean-François), CAILLOT (Isabelle), VIRÉ (Marc). - Le site du château d'Orville à Louvres (Val-d'Oise) : évolution d'une vallée, d'un habitat, d'un édifice : trois manières d'appréhender la durée dans le cadre d'approches pluridisciplinaires [en ligne]. In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 2 – Archéologie de l'espace rural* : 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < [http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/F.Gentili et al..pdf](http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/F.Gentili%20et%20al..pdf)

Gentili , Valais 2007

GENTILI (François), VALAIS (Alain). - Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge. In : DEPREUX (Philippe), BOUGARD (François), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites et leur espace : mobilité, rayonnement, domination, du VIe au XIe siècle* : [actes de la rencontre de Göttingen des 3, 4 et 5 mars 2005]. Turnhout : Brepols, 2007, p. 99-134. (Haut Moyen Âge ; 5).

**9 - Pineuilh (Gironde), « La Mothe »
(Resp. Frédéric Prodéo, Inrap)
X^e -XII^e siècle**

Le site de « la Mothe » à Pineuilh est très certainement l'une des découvertes les plus spectaculaires de l'archéologie médiévale de ces 15 dernières années. Fouillé en 2002 et 2003 à l'occasion de la réalisation d'une rocade de contournement de l'agglomération de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), le site élitare a pu être fouillé pour moitié (partie orientale) sur une surface de près d'un hectare. La fouille a mobilisé une équipe d'une quarantaine de personnes pendant dix mois afin de mettre au jour les vestiges d'un habitat fossoyé attribué aux X^e - XII^e siècles. Les conditions exceptionnelles de conservation du site ont été assurées par sa localisation, sur un îlot artificiel d'un bras mort de la Dordogne, et la formation d'importants dépôts tourbeux, localement développés sur plus d'1,50 m d'épaisseur. Un ambitieux programme de dendro-archéologie a pu être mené sur plus de deux mille pièces de bois prélevées. Un accent particulier a pu également être porté sur les études palynologiques, carpologiques, anthracologiques et géomorphologiques (Prodéo 2007, Bernard, Prodéo 2014, Prodeo, Marembert, Massan 2006).

Si deux occupations antérieures, attribuées au néolithique final et au Bronze final, ont pu être mises en évidence, c'est l'occupation médiévale qui débute à la fin du X^e siècle qui constitue l'assemblage le plus important. La partie résidentielle se compose d'une enceinte fossoyée circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre. Le fossé périphérique de 4 m de large subira plusieurs recreusements successifs jusqu'à atteindre 12 m de large et une profondeur d'1,50 m. Nous estimons que le site, plate-forme et fossés compris, devait représenter une surface totale d'environ 4500 m² (75 m x 60 m).

Remplissage des fossés, aménagements de passerelles et d'appontements divers constituent un échantillon inégalé pour tenter de mesurer les rythmes d'aménagements successifs sur une durée d'occupation relativement courte, l'approvisionnement en bois d'œuvre et la gestion forestière inhérente, ainsi qu'une part non négligeable de la culture matérielle organique de groupes élitaires de la fin du premier Moyen Âge (Fig.66). Les datations dendrochronologiques mettent en lumière une occupation continue depuis au moins l'année 977 jusque dans la seconde moitié du XII^e siècle. Elle couvre la période de 828 à 1138 AD. L'examen des courbes de croissance fait apparaître l'exploitation d'une même futaie de chênes sur plusieurs générations, avec un éclaircissement progressif selon un rythme de 10 à 15 ans. Une phase exacerbée d'exploitation apparaît vers 1040 et caractérise une phase de reconstruction architecturale. La récurrence des remplois de bois d'œuvre et du recours aux essences moins nobles (orme et aulne) montrent ensuite une dégradation progressive des ressources.

Phase 1- 978 – 1040

Une première grande phase d'occupation se dégage de l'analyse archéologique. Les années 970 sont d'abord marquées par des pratiques d'essartage, de drainage et d'écobuage, qui correspondent vraisemblablement à la mise en place de la première enceinte circulaire sur le piémont d'une légère colline dominant le marais. Ces travaux d'aménagement ont progressivement stoppé les processus de formations palustres, remplacés par des colluvionnements limoneux d'origine agricole. Un petit fossé de 4 m de large, stabilisé par un système de planches horizontales maintenues par des piquets, est surmonté d'un talus annulaire (978 AD). Il accompagne la mise en place d'un premier bâtiment central (979AD), construit sur une double rangée de planches de chêne appointées pour la durée des travaux. Ce bâtiment pourvu d'un probable étage, d'une solide charpente chevillée et d'une probable couverture de bardeaux de chêne, fait place deux ans plus tard (automne-hiver 980/981) à un bâtiment de 12 m de façade, construit sur de solides fûts de chêne abattus simultanément. Une sorte d'égout en bois, aménagé à l'automne-hiver 983/984, complète le dispositif et marque la fin de la première phase.

Une nouvelle période d'aménagements s'engage à l'automne-hiver 994/995. Un appontement – assemblage de troncs de chêne supportant des traverses – est installé sur le rebord oriental de l'enceinte et sert d'assise à un plancher. Régulièrement entretenu, sans doute à cause d'une tendance à s'affaisser vers le marais, il fait l'objet de réfections importantes en 1012/1013, puis en 1028/1029 et ne sera démonté qu'en 1043/1044. Les fossés régulièrement entretenus par curage montrent également le surcreusement de bassins, où la découverte de nasses suggère l'exploitation d'un vivier. La relation entre certains bassins et de nombreuses chutes de façonnage de chaussures a amené les auteurs à envisager l'existence d'une petite activité calcéologique incluant le tannage des peaux. La richesse du mobilier issu des fossés montre qu'il s'agit d'une période d'opulence. Ce mobilier est rejeté en début de deuxième période. L'équipement militaire, le mobilier équestre, les pièces de jeu et les chaussures de cuir témoignent d'un niveau de vie élevé et de pratiques sociales distinctives.

Phase 2- 1044 - 1077

La seconde moitié du XI^e siècle correspond à un deuxième temps de l'occupation et à une refonte générale du site. En 1043/1044 une nouvelle passerelle est construite au sud du site, en direction de l'agglomération de Pineuilh. Sa construction implique la réutilisation des bois issus de la passerelle orientale. Le fossé périphérique est recreusé jusqu'à atteindre 12 m de large. Les terres issues du creusement sont disposées en recharge à l'intérieur de l'enceinte. Ce dépôt conduit à l'ensevelissement du bâtiment principal. La découverte de bardeaux de chêne, façonnés vers 1040, suggère la construction d'un nouveau bâtiment central édifié sur le tertre et dont l'arasement ultérieur n'a pas permis de conserver la trace. Un parement externe constitué de galets vient stabiliser l'escarpe, par ailleurs renforcée par un alignement de piquets, vestiges d'un possible clayonnage.

Cette deuxième phase semble traduire une nouvelle orientation des choix d'exploitation agricole. La palynologie rend compte de l'essor des cultures céréalières aux abords du site. On observe également une exploitation moindre des ressources aquatiques. La présence de boisseaux, de récipients de mesure du grain et des farines, semble indiquer que les occupants jouent un rôle dans les étapes de perceptions de l'impôt en nature, et disposeraient donc d'une autorité en la matière.

La fin du XI^e siècle correspond à une phase de comblements massifs du fossé. L'utilisation d'une dernière passerelle, localisée au sud de la motte, est également à une période de relégation durant laquelle la motte a visiblement perdu son caractère résidentiel au profit d'un autre site – celui qui porte aujourd'hui le toponyme « la Mothe » – nouvellement élu et situé à une centaine de mètres au nord. À partir de cette date, l'ancien site serait utilisé à des fins agricoles ou artisanales. Les prélèvements sur le bois enregistrent les dernières datations entre 1262 et 1291.

Les recherches effectuées en archives permettent de confronter les données archéologiques à un texte de 1077 issu du cartulaire de l'abbaye de Sainte Foy-de-Conques, où *Falco de Barta*, aïeul des futurs seigneurs de Pineuilh, fait acte de donation à l'abbaye du « manse de Vinayrols », du nom du ruisseau qui s'écoule sur le site. Si le manse de Vinayrols est bien le site fouillé en 2003, il y a donc tout lieu de croire que le déclin du site élitaire est lié à son changement de statut. On observerait alors un déplacement de quelques centaines de mètres du caractère élitaire vers un autre lieu de pouvoir, celui de « la Mothe », situé plus au nord, mieux placé par rapport au bourg de Pineuilh en plein essor. Le mobilier collecté dans le remplissage des fossés d'enceinte est abondant et diversifié, et peut être, à bien des égards, comparé à celui du site de « Colletière » (Colardelle, Verdell 1993a). Plat en érable, vaisselle de bois peinte ou pyrogravée, outils en bois, chaussures de cuir, pièces de jeux (dont une pièce d'échec en ivoire) sont associés à plusieurs fragments d'olifants en os (cornes d'appel). Les niveaux de comblement ont également livré de fortes quantités d'éléments militaires et équestres qui permettent de ne pas douter du niveau social des occupants, de leur implication dans le métier des armes

ou leur participation à l'ost. La liste des restes fauniques est également un indicateur fort de consommations et de pratiques privilégiées. Le boeuf est l'espèce dominante durant toutes les phases d'occupation, mais le porc est également très bien représenté. L'étude des âges d'abattage à partir des données dentaires montre que le choix des occupants du site est celui d'une viande de très bonne qualité. Tous les animaux sont abattus avant leur maturité pondérale. L'ensemble des témoignages permet même de supposer un élevage sur le site. Parmi les nombreuses espèces représentées, on note également la grande abondance des rapaces qui totalisent 33 à 60 % des espèces aviaires sauvages, chiffre tout à fait exceptionnel. On trouve surtout sur les trois premières phases : faucon crécerelle, hibou moyen-duc, busard Saint-Martin, épervier, autour des palombes, chouette effraie et chouette hulotte... Cette variété spécifique atteste vraisemblablement la présence d'une volière, probable vivier d'oiseaux de proie utilisés pour la chasse. À cette ménagerie, il faut ajouter le paon, oiseau d'agrément, également présent en phase 4.

Ce site offre donc un échantillon remarquable permettant de renouveler la problématique de l'alimentation carnée d'une élite locale dont la stabilité économique est attestée sur plusieurs siècles, en témoignent les choix de consommation et/ou les possibilités d'approvisionnement.

Position topographique du site, niveau de vie élevé, diversité des ressources, structuration du site, autorisation de fossoyer, capacité évidente à recourir à des ouvriers du bois qualifié, possibilité d'une exploitation large du massif forestier, prédation sur l'écosystème et sur la longue durée des essences les meilleures sont autant de marqueurs du caractère du site et de leurs occupants. Le degré d'aménagement du site sur la longue durée montre, comme à « Colletière », qu'il ne s'agit pas d'un milieu choisi par défaut mais d'une véritable stratégie d'exploitation d'un milieu, et peut-être d'une position symbolique en lien avec les réseaux locaux d'autorité. Près de quinze ans après la fouille, le site de Pineuilh constitue à ce jour un exemple unique qui permet, grâce aux conditions de conservation et à l'ambitieuse recherche menée sur les éléments ligneux, de cerner avec une acuité certaine les stratégies d'implantation et d'exploitation des élites rurales de la fin du premier Moyen Âge.

Prodeo, Marembert, Massan 2006

PRODÉO (Frédéric), MAREMBERT (Fabrice), MASSAN (Patrick). - Pineuilh, La Mothe (Gironde) : une résidence aristocratique à la charnière de l'An Mil. In : BARAUD (Dany), HAUTEFEUILLE (Florent), RÉMY (Christian) éd. - *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles : recherches archéologiques récentes, 1987-2002* : actes du Colloque Résidences du pouvoir, pouvoir de la résidence : travaux archéologiques récentes entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles, tenu à Pau les 3, 4 et 5 octobre 2002. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2006, p. 419-424. (Supplément à Archéologie du Midi médiéval ; 4). [Consultation du 06/06/2016]. < http://www.persee.fr/doc/amime_1278-3358_2006_sup_4_1_1604

Bernard, Prodeo 2014

BERNARD (Vincent), PRODÉO (Frédéric). - Pineuilh « La Mothe » (Gironde, France), la résidence d'un seigneur campagnard de l'an Mil. In : ARBOGAST (Rose-Marie), Greffier-Richard (Annick), LE DIGOL (Yannick) dir. - *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux : mélanges offerts à Pierre Pétrequin*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 417-424. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 928) (série « Environnement, sociétés et archéologie » ; 18).

Prodeo 2007

PRODÉO (Frédéric) dir. - Pineuilh(Gironde), « La Mothe » : rapport de fouille. Pessac : Inrap GSO ; Bordeaux : SRA Aquitaine, 2007. 4 vol. (1800 p). (NB : accessible en ligne sur Inrap / Dolia).

**10 - Saint-Rimay (Loir-et-Cher), « Planchebrault »
(resp. Stéphane Joly, Inrap)
IX^e - X^e siècle**

Implanté en haut d'une pente, dans une zone de prairie humide mise en évidence par les études paléoenvironnementales, le site de « Planchebrault » fut fouillé en 2003 et 2004, sous la responsabilité de Stéphane Joly, dans le cadre de la déviation de la RD 917 (Fig.67). Attribué à la fin du haut Moyen Âge, il est caractérisé par une occupation dense, brève et atypique. Le site apparaît dans la seconde moitié du IX^e siècle et cesse d'être occupé au début du X^e siècle. Il s'articule le long d'un chemin creux mis en évidence au sud de l'emprise fouillée (Joly 2006, Joly, Pradat 2012).

Neuf bâtiments sur poteaux sont organisés en deux phases, autour d'un « espace vide » servant sans doute de cour. Deux bâtiments placés en vis-à-vis au nord et au sud de la cour se singularisent par leurs dimensions. Le premier mesure 16 m de long pour 13 m de large (208 m²), le second, 18 m de long sur 7 m de large (126 m²). Les autres bâtiments identifiés montrent des dimensions moins importantes et des plans plus simples. Ils sont surtout répartis au sud, autour du grand bâtiment à nef unique de 126 m². La dernière phase d'évolution du bâti correspondrait à un agrandissement important de la surface bâtie, matérialisée par l'édification du bâtiment nord qui semble succéder à un simple bâtiment à quatre poteaux. Le caractère résidentiel et/ou agricole des bâtiments n'a pas pu être déterminé. La zone de l'espace bâti est d'une superficie estimée à environ 2500 m², soit 50 m de long du nord au sud et d'est en ouest (Fig.67). Une douzaine de silos a été mise en évidence à l'est de l'emprise et semble dessiner une zone spécifique d'ensilage de 500 m², où l'étude carpologique a également pu démontrer la forte représentation des plantes sauvages et adventices, au détriment des essences céréalières et légumineuses. Ces données pourraient attester le stockage de végétaux utilisés pour les jonchées, les litières ou les toitures. Une zone sud-ouest se singularise par la densité des fosses de prélèvements des limons. Peu riches, les contextes céramiques ne sont pas de nature à étayer l'hypothèse d'un site élitaires. Le mobilier pourrait compter la possible griffe d'un mors de bride pour cheval.

Rien dans le mobilier ou les modes de consommation ne semble attester de pratiques élitaires. Consommations carnée et végétale correspondent classiquement, en espèces et proportions, aux habitats ruraux du premier Moyen Âge dans le nord de la France. À peine dénote-t-on un équilibre de la triade domestique bœuf /porc /capriné, là où habituellement le bœuf domine plus nettement, et des âges d'abattage plutôt jeunes qui pourraient indiquer une consommation de viande de bonne qualité. La diversité des espèces végétales indique surtout une bonne exploitation du milieu de prairie humide à sèche, où culture, pâturage, fauchage et cueillette sont attestés. Il faut également noter que deux sépultures de bovins non consommés ont été mises en évidence à l'intérieur de chacun des grands bâtiments. L'auteur semble y voir le témoignage d'une pratique prophylactique, consistant à prévenir la maladie, plutôt qu'un dépôt de fondation.

Le site de Panchebrault est donc un cas particulier dans l'échantillon. L'organisation de l'établissement structuré autour d'une cour, et la qualité de deux des bâtiments invitent en effet à y voir un site élitaires de rang secondaire. Pourtant, la culture matérielle, quantitativement pauvre, ne permet pas de soutenir cette hypothèse. La courte durée d'occupation du site n'a peut-être pas favorisé l'accumulation, puis la conservation des vestiges matériels. À moins qu'il ne faille envisager une gestion particulièrement rigoureuse des déchets. En l'état, mis à part la topographie, il est difficile d'aborder la question du statut du site, *a fortiori* celle d'un niveau de vie privilégié ou d'un statut élitaires. Cet exemple montre bien, en négatif, à quel point le recours à la culture matérielle est crucial quand il s'agit de sites ruraux aux caractéristiques morphologiques non soulignées par une enceinte, fossoyée ou non.

Joly 2006

JOLY (Stéphane). - *Saint-Rimay (Loir-et-Cher), L'habitat de la fin du haut Moyen Âge de Planchebrault 1* : [rapport de fouille]. Pantin : Inrap CIF ; Orléans : SRA du Centre, 2006. 126 p.

Joly, Pradat 2012

JOLY (Stéphane), PRADAT (Bénédicte). - Planchebrault à Saint-Rimay (Loir-et-Cher) : un habitat et son environnement agro-pastorale. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 141-143. (Collection U. Histoire).

11 - Serris (Seine-et-Marne), « Les Ruelles » (Resp. F. Gentili, Inrap) - VII^e - XI^e siècle

Les fouilles menées sur la commune de Serris s'inscrivent, depuis la fin des années 1980, au cœur des vastes projets d'aménagements et d'urbanisation du secteur de Marne-la-Vallée. Ces plateaux ont pu faire l'objet de nombreuses investigations, notamment sur les communes de Montévrain, « Chanteloup », Jossigny, Bailly-Romainvilliers et Serris (Fig.68). Celles-ci ont permis de collecter des informations d'une densité sans précédent sur les modes d'occupation et d'exploitation des sols durant le premier Moyen Âge. La surface de plus de 16 hectares, explorée par touches successives, fut l'occasion unique d'appréhender, aux « Ruelles » de Serris, l'ensemble des vestiges archéologiques de l'occupation d'un seul et même terroir entre le VII^e et le XI^e siècle (Gentili 2011).

Habitat groupé bipolaire et ferme domaniale, ainsi qu'un important pôle funéraire, composent ce site qui sort clairement de l'ordinaire des habitats ruraux du premier Moyen Âge.

Dès la fin du VII^e siècle, les réseaux de fossés, de chemins et de palissades structurent un habitat rural disséminé, au sein de parcelles de tailles diverses. Plusieurs pôles d'habitat ont été distingués. Le premier, au nord-ouest, est interprété comme un pôle cultuel et funéraire composé de deux églises, de bâtiments divers et de silos. L'espace funéraire clos se compose de neuf cent cinquante-six sépultures, récemment réétudiées dans le cadre de la thèse de Frédérique Blaizot (Blaizot 2011). La présence de tombes privilégiées, notamment identifiées par la mise au jour de plaques-boucles damasquinées, caractériserait les élites de ce terroir (Gentili, Valais 2007, p.104). L'architecture des bâtiments culturels se signale par une construction sur solins de pierres et la présence de verre plat. Ce pôle religieux au caractère funéraire de plus en plus marqué au fil du temps, joue visiblement un rôle important dans l'organisation du tissu villageois (Fig.69).

Au sud-ouest de ce terroir se développe, à la même période, une zone d'habitat privilégiée, désignée par le terme de « ferme aristocratique ». Entouré d'un enclos quadrangulaire, l'habitat se déploie sur environ 750 m² (15 x 50 m). D'une durée de vie d'un siècle et demie, s'étendant de la première moitié du VII^e à la fin du VIII^e siècle, il est caractérisé par plusieurs grands bâtiments sur solins s'organisant progressivement autour d'une cour. Le bâtiment principal, d'une longueur de 30,9 m pour une largeur de 9 m (272 m²), est divisé en deux ailes égales. Il semble présenter une galerie-façade du côté occidental ». Le pignon sud était pourvu d'une fenêtre vitrée. Lors de la première phase d'occupation, une partition est ménagée au moyen d'un fossé entre l'espace résidentiel et un espace que bâtiments et structures diverses invitent à interpréter comme un secteur à vocation agricole. Cette séparation disparaît dans un second temps au profit de la formation d'une cour centrale.

Les vestiges de la culture matérielle indiquent des manières de vivre et des modes de consommation aisés, voire luxueux. Les dépotoirs livrent 70 à 80 % de porc ainsi que les restes osseux de plusieurs espèces rares comme le paon, le castor et l'huître. Le paon est sans doute à envisager comme un oiseau d'ornement avant d'être une ressource carnée. Le mobilier est également révélateur d'un statut particulier de l'habitat qui a livré monnaies, poids monétaire et riches éléments de parure. Un espace funéraire a également été mis en évidence dans la parcelle de la ferme domaniale située au sud-ouest du terroir exploré. Également attribuées au VII^e siècle, la zone funéraire témoigne d'un recrutement particulier où sont surtout représentées des sépultures de femmes et enfants à travers une soixantaine de sépultures. Ces témoins d'une culture matérielle privilégiée sont évidemment mis en regard avec les témoins issus des petites unités d'habitation, réparties le long des chemins et situées plus au nord-est, qui livrent, quant à elles, les témoignages classiques des habitats ruraux du premier Moyen Âge en Île-de-France (bâiments sur poteaux, fosses, fonds de cabane, consommation de bœuf et céramiques

communes). Il faut noter que cette exploitation distincte du reste de l'habitat, apparaît au VII^e siècle sur une parcelle où seule une mare déjà exploitée à l'époque antique a été mise en évidence. Il ne s'agit donc pas d'une position héritée de l'Antiquité (Foucray, Gentili 1993).

Le centre domanial est abandonné dans le courant du VIII^e siècle, au moment où se développent à côté de l'église et de son cimetière (au nord) de nouveaux bâtiments, le tout délimité par une double palissade. L'habitat paysan se maintient en petites unités dispersées. Cette nouvelle organisation s'accroît dans le même secteur au cours du X^e siècle avec la construction de grands bâtiments – dont un de 37 m de long – qui s'inscrivent dans un système fossoyé mis en eau, et au franchissement contrôlé. Un enclos circulaire fossoyé, mesurant 40 mètres (5,5 x 7 m) de diamètre, est implanté plus au sud, le long d'un des chemins. Un bâtiment d'une quarantaine de mètres carrés s'inscrit en son centre et repose sur quatre poteaux massifs où l'auteur voit l'édification d'une tour en bois. Le degré d'aménagement du fossé alimenté en eau ainsi que sa physionomie lui confèreraient en outre un caractère défensif, même relatif. Les bâtiments du nouveau pôle seigneurial, construits en bois, sont concentrés au nord-ouest, à proximité de l'église, désormais seule construction en dur du site. Cet exemple attesterait un renforcement du lien topographique, et sans doute social, entre habitat (seigneurial ?) et église (Nissen 2001, p.124). La réorganisation de la fin du premier Moyen Âge se traduit par un regroupement net de l'habitat privilégié et du pôle cultuel et funéraire du village (Gentili, Valais 2007, p.107). Aucun des vestiges mis en évidence ne semble persister au-delà du milieu du XI^e siècle. L'auteur y voit un effet de la réorganisation du terroir au profit de l'actuel village de Serris, situé à 600 m plus au sud, et qui a pu constituer un pôle plus attractif. La première mention du village de Serris en 1185 s'y rapporte vraisemblablement. Le site des « Ruelles » de Serris offre un exemple rare en Île-de-France d'un territoire très organisé, exploré à la faveur de grands décapages successifs. Il est remarquable qu'en dépit de la transformation des lieux de pouvoir locaux, qui de deux pôles passe à un seul, recentré autour de l'église, le réseau parcellaire semble montrer une certaine stabilité, servant de trame structurante pérenne.

Bien que séparé par un hiatus de plusieurs siècles, un autre site fouillé aux « Ruelles » de Serris retient notre attention. Exploré en 1990 et 1992, le site en partie détruit par les terrassements et les circulations d'engins du TGV n'a pu être étudié que partiellement (Fig.69). Le site n'a fait l'objet que d'un rapport très succinct. Il semble qu'il n'existe ni étude du mobilier, ni présentation des sources d'archives consultées. C'est donc surtout l'assiette surfacique et la fourchette chronologique qui nourrissent le raisonnement. Il s'agit d'un habitat à plat fossoyé, qualifié de « maison forte », implanté au plus tard aux XIII^e-XIV^e siècles au centre de l'assiette de l'ancien village altomédiéval (Gentili, Valais 2007, p.107). Selon nos estimations, la plate-forme, fossé compris, représente une surface de 3500 ou 4000 m² (environ 55 x 65 m). À cette période, si l'on occulte les vestiges antérieurs, le centre d'exploitation est isolé du village médiéval de plus de 500 m, dans une situation classique pour ce type d'établissement. Les fossés ont été intégralement fouillés. La plate-forme a livré une latrine et un puits riches de mobilier céramique et organique. Deux phases sont identifiées, une première serait surtout caractérisée par le XIV^e siècle ; une seconde correspondrait à une fourchette attribuée aux XV^e –XVI^e siècles qui sembleraient marquer un changement de nature et de statut de l'occupation. Les niveaux d'envasement du XIV^e siècle semblent en effet être surmontés de niveaux de destruction des bâtiments dont témoignent le rejet des murs, les charpentes (en partie incendiées) et les toitures. Les fossés sont comblés entre le début du XV^e et le début du XVI^e siècle. L'évolution du site après le début du XVI^e siècle n'est pas précisée. Le hiatus semble par ailleurs confirmé par l'interruption d'enregistrement des baux (de fermage ou métayage ?) entre ces deux dates. En l'état, la documentation ne permet pas d'éclairer le statut des occupants, ni l'évolution des niveaux de vie grâce à la culture matérielle, pas plus que la chronologie exacte de l'occupation du site.

Du VII^e au XI^e siècle, les modes d'exploitation du terroir de Serris (le terme, bien que maladroit, évite à ce stade de se prononcer sur le statut juridique de l'outil productif), sont étroitement liés à des habitats d'élites d'abord distingués topographiquement, puis rassemblés autour de l'église. Il est difficile d'imaginer que l'exploitation agricole, vraisemblablement céréalière, soit étrangère à ces manifestations matérielles du pouvoir, probable cellule organisatrice des hommes et des choix d'exploitation. La mutation de la topographie élitaires sur le site traduit certainement des modifications profondes des structurations et stratifications sociales. *In fine*, sur la longue durée, et au cœur d'un même terroir composé d'unités d'habitations dispersées et implantées essentiellement le long des chemins, les habitats élitaires apparaissent au bénéfice d'un contraste marqué où les signes distinctifs sont nombreux, contenus dans les formes de l'habitat, son organisation, sa topographie, la qualité de la construction, mais également les choix de consommation et l'investissement symbolique témoigné aux défunts.

L'organisation de l'habitat en plusieurs pôles et hameaux dès le VII^e siècle, et le caractère clairement privilégié du mobilier identifié permettent, jusqu'au VIII^e siècle, de distinguer deux ensembles élitaires : l'un à caractère funéraire et religieux, l'autre sans doute à caractère laïque du type ferme à cour. La fusion des deux pôles à la fin du premier Moyen Âge traduit une réorganisation sociale et symbolique flagrante, dont seules les sources écrites pourraient éclairer les modalités exactes concourant à la mobilité et au renouvellement des élites de ce terroir. Les conditions de réalisation des opérations, à une époque pionnière où émergeait une archéologie de sauvetage, n'ont pas permis de réaliser une enquête dans les sources d'archives. La confrontation du modèle archéologique avec les sources écrites serait susceptible d'éclairer de manière très nette les modalités d'évolution de ce secteur jusqu'au second Moyen Âge.

Foucray, Gentili 1992

FOUCRAY (Bruno), GENTILI (François). - *Les Ruelles de Serris (Seine-et-Marne), Village du haut Moyen Âge : mi VIIe-Xe : nécropole et habitat* : [rapport de fouille programmée]. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF. 2 vol. (154, 72 p.).

Foucray, Gentili 1993

FOUCRAY (Bruno), GENTILI (François). - Serris, les Ruelles. In : DRAC ÎLE-DE-FRANCE. - *Bilan Scientifiques de la région Île-de-France* : 1992. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, 1993, p. 66-68.

Gentili, Mahé 1998

GENTILI (François), MAHÉ (Nadine). - *Les Ruelles de Serris (Seine-et-Marne), Village du haut Moyen Âge* : [rapport de fouille]. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF, 1998. 202 p.

Gentili 2005

GENTILI (François). - Le verre architectural dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge d'Île-de-France : quelques exemples. In : FOY (Danièle) dir. - *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Occident-Orient* : exposition temporaire en liaison avec les 20^e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Musée-site archéologique, Bavay-Bagacum, 1^{er} octobre 2005 – 31 décembre 2005. Bavay : Musée-site d'archéologie, 2005, p. 78-80. (Id'antique ; 4).

Gentili, Foucray 2007

GENTILI (François), FOUCRAY (Bruno). - Serris, les Ruelles. In : DEMOULE (Jean-Paul) dir., INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES éd. - *L'archéologie préventive dans le monde : apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*. Paris : La Découverte, p.160-161. (Recherches).

Gentili , Valais 2007

GENTILI (François), VALAIS (Alain). - Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge. In : DEPREUX (Philippe), BOUGARD (François), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites et leur espace : mobilité, rayonnement, domination, du VIe au XIe siècle* : [actes de la rencontre de Göttingen des 3, 4 et 5 mars 2005]. Turnhout : Brepols, 2007, p. 99-134. (Haut Moyen Âge ; 5).

Gentili 2011

GENTILI (François). - Une archéologie du village : exemples franciliens. *Dossiers d'archéologie : Aux origines du Moyen Âge : à la découverte des sociétés rurales*, 344, 2011, p. 32-38.

12 - Le site de « Nétilly » à Sorigny (Indre-et-Loire) (Resp. Sébastien Jesset, Inrap) VIII^e - IX^e siècle

Le site de « Nétilly » à Sorigny (37) a été fouillé au début des années 2000, en contexte préventif puis programmé (Fig.70). Situé sur le plateau de Sainte-Maure dominant l'Indre, il a livré une occupation attribuée au Néolithique Moyen II, ainsi que les vestiges d'un habitat rural attribués aux VIII^e - IX^e siècles, dont l'organisation générale le distingue clairement des habitats ruraux ordinaires. Cette occupation, comme celle d'Ingré « les Rousses » est localisée dans la périphérie du centre du village actuel (Jeset et al. 2002, Jesset, Georges 2003, Jesset 2012, Jesset 2013).

La première phase d'occupation, attribuée au VIII^e siècle, est matérialisée par plusieurs bâtiments sur poteaux dispersés sur une surface d'environ 3000 m². Il s'agit d'un habitat ouvert, difficile à lire en raison d'une conservation partielle des vestiges et du faible degré de structuration apparent de l'ensemble. Le site est pauvre en mobilier.

Dans le courant du IX^e siècle, les bâtiments sont inscrits dans une enceinte palissadée de 222 m de périmètre, formant un espace rectangulaire de 3020 m². La palissade composée de poteaux est interrompue par une porte ménagée sur le côté ouest. Plusieurs des six bâtiments associés à cette phase s'appuient directement sur la palissade. La répartition des structures agricoles et artisanales (fosses, structures de stockage et de combustion, ainsi qu'un bâtiment de stabulation) dans la partie nord de l'enclos tend à distinguer la moitié sud dans laquelle se tiennent les bâtiments aux dimensions les plus importantes, à caractère vraisemblablement résidentiel. L'impression de l'organisation des bâtiments autour d'une cour est renforcée par la contrainte spatiale exercée par la palissade. La cour en question comprend un puits d'extraction de matériaux et deux puits à eau dont le fonctionnement simultané est assuré. Au sud, à l'extérieur de la palissade, un petit ensemble funéraire de sept individus est également attribué à cette phase. Le dépôt assez anarchique des corps ne montre pas *a priori* les marques des règles d'inhumation observées en contexte christianisé.

Les modes de consommation, classiquement fondés sur la triade domestique bœuf/porc/caprinés, et la composition ordinaire des assemblages céramiques, témoignent du caractère ordinaire de cet habitat rural où le mobilier est particulièrement peu abondant. On remarque toutefois que quelques objets se signalent dans cet environnement rustique comme par exemple un stylet, attestant la pratique de l'écriture, et des fragments de vaisselle de verre. Les analyses paléo-environnementales dressent l'image d'un milieu ouvert, où dominent prairies et zones cultivées et où la présence d'arbustes pourrait indiquer un paysage de bocage. Le site paraît avoir été abandonné brutalement à la suite d'un incendie vers la fin du IX^e siècle ou au début du X^e siècle.

Le site de « Nétilly » à Sorigny offre donc une image ambivalente d'un site élitare de la fin du premier Moyen Âge. À la pauvreté du mobilier, à peine rehaussée par quelques artefacts, s'oppose un site d'une remarquable structuration en cours à l'abri d'une palissade. La taille et le nombre des bâtiments viennent également étayer l'hypothèse d'un site élitare, exploitation rurale à l'écart de l'habitat groupé. L'absence de dépotoirs ou de zones de rejets invite à mettre en relation le statut de ce site – qui reste à déterminer – et une gestion particulière des déchets. Car, si le mobilier n'est pas très explicite sur le caractère privilégié de l'habitat, ce constat diverge avec la structuration du site dans l'enclos palissadé qui trahit une planification préalable et la mobilisation de moyens matériels et humains certains.

Jesset 2002

JESSET (Sébastien) dir. - *Sorigny (Indre-et-Loire), "Nétilly"* : échangeur A10 : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF ; Orléans : SRA du Centre, 2002. (Consultable au SRA du Centre).

Jesset, Georges 2003

JESSET (Sébastien), GEORGES (Patrice). - *Sorigny (Indre et-Loire), « Nétilly »* : rapport de fouille programmée. Pantin : Inrap CIF . Orléans : SRA du Centre. (Consultable au SRA du Centre).

Jesset 2012

JESSET (Sébastien). - Deux habitations privilégiées en Région Centre : Sorigny et Ingré. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 171-173. (Collection U. Histoire).

Jesset 2013

JESSET (Sébastien). - Sorigny, "Nétilly" : un habitat rural du haut Moyen Âge, 8e-9e siècles. In : ZADORA-RIO (Elisabeth) dir. - *Atlas archéologique de Touraine* [Ressource électronique]. [Tours] : Laboratoire Archéologie et Territoires, 2006. (Revue archéologique du Centre de la France. Supplément ; 53e). [Consultation du 25/05/2016]. < <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=53>, 2013

**13 - Villejoubert (Charente), Le *castrum* d'Andone
(Resp. André Debord / Luc Bourgeois, Université de Caen)
X^e - XI^e siècle**

Le site du *castrum* d'Andone appartient, comme Doué-la-Fontaine, à la catégorie des sites emblématiques de l'archéologie médiévale. La fouille initiée en 1971, et menée pendant vingt-cinq ans sous la direction d'André Debord, a connu son terme en 2004. Elle a fait l'objet d'une publication complète, assumée, après la mort d'A. Debord, par une équipe nouvelle (Debord 1975, 1983, 1994; Bourgeois 2009). Elle éclaire de manière extrêmement détaillée les modalités d'occupation d'un site qui, s'il est évidemment élitaires, ne peut être classé dans la catégorie des sites de rang secondaire. L'étude approfondie fournit pourtant un exemple incontournable des pratiques sociales et des modes de vie d'une élite comtale des X^e -XI^e siècles et alimente, par l'abondance des témoignages matériels, les questionnements sur la matérialité des expressions élitaires en milieu rural.

Situé dans l'Angoumois, à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Angoulême (Charente), le site fut découvert dans les sources écrites au XIX^e siècle et livré aux explorations archéologiques au début des années 1970. La butte naturelle d'Andone, placée en tête d'une vallée secondaire de la Charente et culminant à 92 m NGF, est d'abord occupée durant le premier âge du Fer ainsi que, beaucoup plus modestement, dans le courant de la période antique, en témoignent les données archéologiques.

L'occupation médiévale est attribuée aux X^e-XI^e siècles. Le *castrum*, selon le terme employé dans un texte du XI^e siècle, est abandonné (acte de refondation au monastère de Saint-Amant de Boixe) entre 1020 et 1028 par Guillaume IV, Comte d'Andone, au profit de la construction du château de Montignac (Bourgeois 2008, 2009). La fondation de cette résidence semble pouvoir être calée au IX^e siècle. L'occupation médiévale a livré une très riche documentation archéologique. Le *castrum* et son système fossoyé mis en place au IX^e ou X^e siècle, est un vaste espace de deux hectares qui comprend la butte naturelle, les systèmes de glacis, les fossés demi-lune et l'ensemble des dispositifs défensifs déployés aux alentours du promontoire. La butte ovalaire représente une surface aplanie de 2000 m². Le sommet de la plate-forme est circonscrit par un mur d'enceinte de 2 m d'épaisseur dépourvu de flanquement, et dont la hauteur a été estimée à 4 m. Dotée de deux portes, orientale et occidentale, la construction de la courtine combine à la fois des maçonneries calcaires et les vestiges de trous de poteaux qui pourraient révéler les états de chantier antérieurs. Un haut glacis de marne est adossé au parement extérieur de l'enceinte. Un large fossé périphérique (sec) est creusé autour de la butte et mesure 11,30 m de largeur maximale pour une profondeur qui oscille entre 3,50 à 8 m (Fig.71).

L'organisation spatiale de la plate-forme répond à un principe de juxtaposition où les différents espaces bâtis sont disposés en enfilade et adossés à la courtine. L'espace résidentiel, concentré au nord (espaces 1 à 3. Fig.72), est distingué d'une aire de service et d'activités, implantée au sud (espaces 7 à 10. Fig. 72). Deux cours abritant des bâtiments légers, souvent mal caractérisés, s'ouvrent au débouché des portes. La porte orientale est visiblement dotée d'un vestibule permettant un contrôle et une mise en scène de l'accès à la partie résidentielle. Luc Bourgeois propose l'hypothèse d'une partie résidentielle dotée d'un étage. Selon le modèle déjà mis en évidence pour la période à Mayenne, à Doué, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, il invite à placer la salle d'apparat (*aula*) au-dessus d'une salle basse, complétée d'un espace privé (*camera*) sur deux niveaux et de deux latrines. La salle haute d'Andone serait un espace de 19 m de long pour 11 m de large (212 m²). Les autres espaces bâtis seraient des modules rectangulaires d'environ 80 m² pour des portées de 5,90 à 7,60 m. L'espace 1 est celui où furent observées les concentrations les plus significatives de mobilier en proportion équivalente avec les latrines (espaces 4 et 5), par contraste notamment avec les espaces 2 et 3, relativement pauvres.

L'abondance des témoignages mobiliers (40 000 éléments ont été collectés) est conjuguée avec une large politique d'études paléo environnementales, où archéozoologie, parasitologie, anthracologie et palynologie ont été mobilisées afin de fournir une image exceptionnellement diverse des modes de vie, de consommation et de production des élites occupant le site. La gestion des déchets s'articule autour de deux phénomènes : le rejet dans les fosses de latrines et l'exhaussement des sols par épandage des déchets alternant avec des recharges minérales (mortier, marne, radiers de pierre).

L'une des premières évidences est la très forte représentation du mobilier équestre (6550 NR, 82 % du mobilier en fer). Pièces d'attelages, éperons (26 NMI), mors de bride et de filet, boucles de sous-ventrières et de harnais, fers constituent une panoplie remarquable sur un seul et même site qui témoigne, en outre, par la quantité et la diversité typologique, d'une grande maîtrise des techniques de maréchalerie permettant l'adaptation des outils aux différents types de monture (chevaux d'armes, de selle, de bât, ânes et mulets...). Le mobilier relatif aux activités cynégétiques et/ou guerrières (la distinction n'est pas toujours possible) est également très représenté, notamment par la mise au jour de fers de trait, de noix et de détentes d'arbalètes, de quelques fragments de cottes de maille, mais aussi par les restes d'une trompe d'appel en terre cuite.

Les objets liés aux activités intellectuelles ou artistiques sont plus discrets, mais on est tout de même frappé par l'abondance des séries de pièces de jeu en bois de cervidé et en os où pions, jetons et dés caractérisent des jeux de natures diverses (marelle, échecs, tric-trac...). Ces objets étaient nettement concentrés dans les espaces résidentiels (espace 1) et dans l'espace près de la porte orientale (espace 7). On note également un échantillon très riche d'éléments d'huissierie et de serrurerie relatifs aux portes, volets, coffres et coffrets. L'outillage n'est pas en reste et révèle également une concentration des ressources et une variété des activités artisanales et agricoles qui ne caractérise pas l'ordinaire des sites élitaires. Haches, émondoir, alènes, mèches de tarières, lames de serpettes, faucilles, houe, marteaux et possible fragment d'enclume, peignes à carder, forces et fusaioles reflètent la part d'un artisanat domestique du fer, du bois (charpenterie), du cuir (préparation des peaux) et du textile, mais également du travail de la pierre. Le travail du mobilier osseux est particulièrement bien mis en lumière par la fréquence des pièces travaillées issues du bois de cervidé. La multitude des pierres à aiguiser et des lames de couteaux traduit, davantage par la quantité que par la qualité, le niveau de vie aisé des occupants.

L'échantillon céramique, même abondant, est sans doute celui qui caractérise le moins les pratiques élitaires sur le site. Les pots à cuire, reflet des cuissons bouillies, sont prédominants et concordent avec le taux de fragmentation des restes osseux traduisant les mêmes pratiques. La part des ustensiles de cuisine relatifs aux cuissons rôties est difficile à évaluer, si ce n'est à travers quelques fourchettes et crochets à viande. La présence de mortiers en pierre ou de quelques éléments de présentation comme les saucières indiquerait un raffinement plus élevé des manières de table, qu'il faut associer à quelques éléments de gobeletterie en verre. Si les consommations végétales sont peu éclairées à Andone, les consommations carnées sont en revanche extrêmement significatives. D'abord parce que, si conformément aux habitats ruraux médiévaux, la triade domestique (bœufs, porcs, ovins) est bien présente, la répartition spécifique montre en revanche une prédominance nette de la consommation de la viande de porc (71 % du nombre de restes de la triade). La part des suidés au Moyen Âge semble caractériser les milieux sociaux aisés ruraux ou urbains (Montsoreau par exemple). Cette consommation reflète pour L. Bourgeois des choix d'élevage d'un troupeau domanial, plutôt que le fruit de redevances en nature, notamment parce que tous les âges d'abattage sont représentés.

Les oiseaux de basse-cour sont représentés par la poule, suivie dans une moindre mesure de l'oie, espèce qui était déjà bien représentée sur le site de Pineuilh. La présence du paon, oiseau d'ornement et de prestige, est plus anecdotique et ne s'observe, comme à Serris, que ponctuellement sur certains sites élitaires. Nourriture d'appoint liée aux pratiques cynégétiques, la faune sauvage est très minoritaire dans la diète des occupants du site mais atteint quand même près de 3,7 % des restes osseux, là où elle représente

moins d'1% sur la plupart des sites ruraux ordinaires. Quelques espèces marquent des consommations plus ostentatoires, comme le héron cendré ou la cigogne, auxquelles on peut également associer l'esturgeon, déjà présent sur le site de Serris.

Les données archéologiques mettent en évidence le caractère réticulaire et multiscalair des aires d'approvisionnement d'un site élitair, dont la capacité d'autosubsistance est sans doute assez élevée. Aux aires locales et/ou régionales des ressources ordinaires, répondent des échelles plus vastes d'approvisionnement en objets manufacturés ou en objets de luxe, et traduisent l'étendue des réseaux de sociabilités et d'échanges. Fibule émaillée de tradition germaniques ou anglo-saxonne, perles en verre au plomb produites dans les comptoirs d'Europe du Nord, verrerie et imitation de céladon d'origine proche-orientale sont, même sous forme d'imitation et de copies de moindre qualité, les marqueurs d'aspirations à l'ostentation et au luxe. La masse documentaire considérable fournie par la fouille du *castrum* d'Andone offre un exemple rarement complet d'un site élitair de rang vraisemblablement comtal. Les élites rurales dont il exprime une matérialité résiduelle, sont des élites de rang relativement élevé, appartenant sans doute à des catégories proches de celles observées à Doué ou à Mayenne par exemple. La courte durée d'occupation du site, calée sur environ cent cinquante ans, constitue également un exemple intéressant sur la stabilité des sites élitaires. Si le site n'entre pas dans la catégorie des sites élitaires « ordinaires », sa comparaison avec les autres sites du corpus offre l'opportunité d'interroger les topographies sociales rurales de la fin du premier Moyen Âge.

Bourgeois 2006

BOURGEOIS (Luc). - Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique, 1955-2005. *Cahiers de civilisation médiévale Xe-XIIe siècles* [en ligne], 49e année, 2006 (avril-juin), p.113-142. [Consultation du 26/02/2016]. < http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_2006_num_49_194_2935

Bourgeois 2008

BOURGEOIS (Luc). - *De la topographie à l'espace social : pôles de pouvoir et objets de distinction, Ve-XIIIe siècle*, t. 1. Habilitation à diriger des recherches. Poitiers : Université de Poitiers, UFR sciences humaines et arts. Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2008. 113 p.

Bourgeois 2009

BOURGEOIS (Luc) dir. - *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le castrum d'Andone, Villejoubert, Charente* : publication des fouilles d'André Debord, 1971-1995. Caen : Publications du CRAHM, 2009. 560 p

Debord 1975

DEBORD (André). - « Fouille du *castrum* d'Andone à Villejoubert », *Château-Gaillard*, t.VII, p.35-48.

Debord 1983

DEBORD (André). - « les fouilles du *castrum* d'Andone », *Aquitania*, t.I, 1983 (1984), p.173 - 197.

Debord 1994

DEBORD (André). - « Andone (Charente, commune de Villejoubert), résidence et forteresse du comte d'Angoulême », in RENOUX (Annie), (dir). - *Palais médiévaux (France, Belgique) : 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Publications de l'université du Maine, p. 17-18.

II.2.3 - Sites médiévaux et modernes

14- Roissy -en-France (Val-d'Oise), «Le Château» (Resp. Jean-Yves Dufour, Inrap) XII^e - XVIII^e siècle

Le village de Roissy-en-France occupe une situation particulière au nord de l'Île-de-France. Il est situé en Plaine-de-France, au cœur de terroirs qui, depuis l'Antiquité au moins, sont le support d'une très importante agriculture céréalière, grenier à blé de Paris durant la période médiévale et moderne. Le village de Roissy a connu plusieurs opérations de fouille sur l'ensemble du territoire de la commune actuelle, toutes révélant des occupations denses de type habitat rural remontant au plus tôt au VI^e siècle. Deux parcelles distantes d'une cinquantaine de mètres et localisées au nord-est du territoire de la commune, retiennent en particulier l'attention. Une première parcelle de 7790 m² a été fouillée en 1999, puis la seconde de 2537 m² en 2002. Elles constituent deux fenêtres d'observation des mêmes occupations rassemblées par le responsable sous le vocable de « château »(Fig.73).

Les premiers vestiges sont attribuables à la première moitié du XII^e siècle. Ils sont matérialisés par des bâtiments sur poteaux, des silos et d'autres structures en creux caractéristiques des habitats ruraux du premier Moyen Âge. L'habitat ne présente, à ce stade, aucun dispositif fossoyé. Certains éléments permettent de supposer le statut aisé des occupants : maison de bois à trois nefs, vastes silos, fragment de fer à cheval, boucle de harnachement et un demi-pion de trictrac sont associés à une consommation de porc et de froment bien attestée. Une première forme d'habitat fossoyé est mise en place entre la seconde moitié du XII^e et le début du XIII^e siècle. Au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, une nouvelle maison d'une surface de 150 m², sur poteaux plantés, est construite dans le principal noyau d'occupation, à l'emplacement de celle de la phase précédente. La construction se distingue par l'apparition de solins de pierre et par l'utilisation de pans de bois clayonnés et hourdis de plâtre. Les analyses micromorphologiques permettent de démontrer que le sol est jonché de litière végétale. De vastes silos sont présents autour de la maison, ainsi qu'un toit à cochons. Dans la zone dite de «basse-cour» se déploient une quinzaine de silos et quelques autres bâtiments annexes. Un premier fossé d'enclos est perçu en partie nord de la parcelle. Les analyses carpologiques menées sur les silos traduisent la présence et l'exploitation de l'orge vêtue, du froment, du seigle, de l'avoine et de la vesce. Les restes osseux montrent que les porcs restent bien représentés dans les restes de consommation. Ils sont accompagnés d'une consommation élevée, très supérieure à la moyenne habituelle des sites franciliens pour la période (ca. 4 %) de 14 % d'oiseaux de basse-cour, où le coq et l'oie sont très représentés. L'abondance du mobilier métallique révèle également la richesse et la diversité de la culture matérielle du site. Éléments de serrurerie, faucilles, forces à tondre, alêne, pendants et boucles de harnais composent un échantillon varié de modes de vie aisés.

C'est dans le courant du XIII^e siècle qu'est vraisemblablement mis en place l'habitat à plat fossoyé qui caractérise une des phases d'occupation les plus manifestes. Fouillé sur deux tiers de sa surface, l'enclos prend une forme quadrangulaire. La plate-forme, circonscrite par un premier fossé sec de 6 m de large par 3 m de profondeur, mesure 830 m² (32 x 26 m). La surface totale du site, fossé inclus, représente donc 1600 m². Un deuxième fossé périphérique matérialise un double dispositif, distant d'une douzaine de mètres du premier. Il s'agit d'une enceinte de 66 m de diamètre qui couvre une surface de 4200 m² (60 x 70 m). Ce second fossé est large de 2,30 m et profond d'1,10 m. Rien ne permet d'indiquer la présence d'une éventuelle palissade. Le creusement du premier fossé entraîne visiblement le rehaussement de la partie centrale de la plate-forme et le remblaiement de la zone d'habitat antérieure (sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur ?). Il est

possible qu'une troisième enceinte, perçue sur la zone dite de « basse-cour », ait permis d'englober l'habitat plus largement. En l'état des données, l'extension de ce système fossoyé et les modalités éventuelles du raccordement au reste du réseau ne sont pas éclairées. Les vestiges d'un bâtiment sur solins, à contreforts d'angle, sont attribués à cette phase. Le bâtiment de 14 m de long par 9 m de large est implanté dans la moitié nord de la plate-forme, dont il occupe une grande part de la surface disponible. Le bâtiment est interprété comme une tour à caractère résidentiel.

Dans la première moitié du XIII^e siècle, la « basse-cour » est occupée par des bâtiments sur poteaux. La culture matérielle associée à cette phase révèle à nouveau des signes distinctifs d'une élite rurale, puisque l'on trouve aux côtés des boucles de harnachement, paillette en alliage cuivreux à motif de fleur de lys, clefs et pentures et fragments de vaisselle métallique, un vaisselier qui se compose de formes glaçurées à décor de pastillage. Le mobilier céramique des XII^e et XIII^e siècles est avant tout constitué de pots à cuire et de vases à boire, conformément au vaisselier en terre cuite traditionnel. Cependant, à partir du milieu du XIII^e siècle, une gamme supérieure de céramique dite « très décorée » est identifiée sur le site, ainsi que des coupelles en grès du Beauvaisis, productions nouvelles vendues à Paris dès le second quart du XIV^e siècle. On trouve également quelques éléments de produits de grès rhénans ou de faïences orientales qui constituent des estimateurs encore supérieurs. Une remarquable console architecturale sculptée à figure anthropomorphe a également été associée à cette phase. Le dispositif fossoyé semble être rebouché avant la seconde moitié du XIII^e siècle.

La quatrième phase est essentiellement dédiée à l'évolution du phénomène bâti aux XIV^e et XV^e siècles. La tour, émancipée du système fossoyé, est dotée de caves à cellules latérales desservies par un large escalier. Les indices archéologiques sont moins abondants pour la période, de même que les signaux relatifs au niveau de vie. Une nouvelle phase de construction, dont l'organisation et l'orientation préfigurent la disposition du « château » du XVIII^e siècle, intervient sur le site à la fin du XV^e siècle. Un long corps de logis (33 m x 6 m) remplace l'ancienne tour, en n'intégrant certains des anciens murs. Le bâtiment est doté de contreforts sur la façade ouest, et doté de latrines dont le contenu a révélé un riche mobilier, notamment de vaisselle de verre, allant de la fin du XV^e siècle au début du XVI^e siècle. Sont également associés à cette phase d'occupation les vestiges d'un possible pigeonnier, d'une chapelle, de cuisines distinctes et de leur puisard attenant. La « basse-cour » se dote de bâtiments d'élevage, notamment ovin, qui correspondraient à un accroissement du cheptel. Si l'étude céramique rend compte d'une distinction persistante des estimateurs de niveaux sociaux entre la basse-cour et la partie centrale, la phase fin XV^e- milieu du XVII^e siècle est cependant moins marquée que les précédentes. La vaisselle y reflète des modes de vie et de consommation ordinaires qui ne distinguent pas les occupants des habitats ruraux de la période. À cette période, les terres de Roissy-en-France sont affermées.

Au milieu du XVII^e siècle, le site qualifié de « vieil hôtel » connaît de lourdes transformations qui portent sur l'extension du corps des bâtiments principaux. Un vaste système d'évacuation d'eau pluviale est mis en place. Deux grands pavillons sont construits à chaque extrémité du corps central. Les éléments lapidaires issus de la fouille montrent la qualité du programme architectural. Les cuisines sont agrémentées d'offices divers. Un vaste bâtiment d'écurie est construit dans le prolongement sud du corps de logis. Des jardins, en partie sondés archéologiquement, agrémentent la composition.

Ce n'est cependant qu'au XVIII^e siècle que le site résidentiel peut être qualifié de château. Le corps central flanqué de deux ailes est également orné de bassins d'agrément, de citernes, d'une glacière et d'un important réseau de caves pour le stockage et la cuisine. La multiplication des espaces et la qualité des matériaux employés sont autant de témoignages du statut élevé de l'habitat et d'un degré soutenu d'ostentation, par ailleurs soutenu par l'existence d'un plan de la fin du XVII^e siècle du château et des jardins attribué à l'architecte Lenôtre. Outre l'importance accordée au développement architec-

tural, on est frappé par la place que prend l'aménagement paysagé, conformément aux habitats aristocratiques de la période. L'organisation des espaces végétalisés et le choix des essences participent à la mise en scène de la distinction sociale. Les contextes de consommation associés, attribués au deux premiers tiers du XVIII^e siècle, marquent une distinction très nette avec les phases précédentes. La céramique traduit cette élévation franche puisque la vaisselle est essentiellement composée de céramiques fines de qualité (72 %). Les contextes sont comparables à ceux mis en évidence lors de la fouille des logements des membres de la Cour au palais des Tuileries (Paris, Jardins du Carrousel), ou à ceux des logis des abbesses de Chelles.

Un large examen des fonds d'archives textuelles et cartographiques a pu être mis en place dans le cadre de cette opération. Il a permis de collecter de nombreuses informations sur le statut des élites qui assurent la longue durée d'occupation du site du XII^e au XVIII^e siècle. Matthieu de Roissy est mentionné en 1174 à l'occasion d'une donation à l'abbaye Saint-Victor (Paris, actuel quartier Jussieu), sans que ne soit fait mention de son statut. L'acte de donation le distingue néanmoins comme appartenant à une élite de rang indéterminé. La génération suivante porte le titre de Chevaliers (*militēs*), les désignant de fait comme les membres d'une élite rurale sans doute intermédiaire. C'est également avec cette période que coïncide l'apparition de la maison fossoyée.

Rien ne permet de relier de manière formelle ces mentions aux différentes formes d'habitat mises en évidence entre le XII^e et le XIV^e siècle. Le postulat consistant à rapprocher les deux informations n'empêche pas d'interroger l'existence éventuelle d'autres seigneuries et habitats d'élites sur un territoire dont on ne connaît ni l'extension exacte, ni les contours précis. Entre le milieu et la fin du XIV^e siècle, le site, qualifié d'« hostel » ou de simple « maison », doté en jardins et bois, est placé sous l'autorité de la famille de Billy. Le fief dit « fief d'en haut » est acquis à la fin du XV^e siècle (1469) par Jean Jouvenel des Ursins, évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims. C'est à la fin du XV^e siècle qu'une phase de travaux entame la transformation de l'habitat sous la forme d'un corps de logis qui préfigure l'évolution architecturale postérieure. En 1537, lors de la vente à la famille suivante, le site est décrit comme suit : « le chasteau et la ferme d'en haut, consistant en un long corps d'hostel, estable à chevaux et autre betail, un clos au bout duquel il y a un bois, prez et jardin à arbres fruitiers fermé de murailles le tout comprenant 15 arpents ou environ » (environ trente-sept hectares). Le site est donc déjà fortement valorisé par le degré d'aménagement. Le transfert à la famille De Mesmes au XVI^e siècle entame l'ascension sociale décisive du site. Professeur de droit à Toulouse, conseiller d'État, et chancelier du Roi de Navarre Henri III, Henri de Mesmes appartient aux grandes élites de la monarchie. L'habitat entame les transformations majeures décrites plus haut qui le placent dans une tout autre catégorie de sites élitaires, où la volonté de confort le dispute à la volonté d'apparat. Les aveux et dénombrements indiquent que la superficie du parc est doublée au XVI^e siècle. C'est à cette date seulement que le site est qualifié de « château ». Il est intéressant de noter qu'au XVIII^e siècle, les terres dépendantes sont encore complètement disséminées au sein d'un vaste territoire. La ruine du site, passé aux mains d'une famille enrichie de bourgeois toulousain anoblí tardivement, s'engage à la révolution française avec la fuite en 1791 du Comte de Caraman.

La longue durée du facteur élitair à Roissy est clairement marquée du XII^e au XVIII^e siècle. Le site livre les exemples d'une évolution d'un habitat seigneurial qui, à notre sens, correspond à trois phases essentielles. La première est celle qui caractérise, entre le XII^e siècle et la fin du XIV^e siècle, l'évolution d'un habitat rural élitair fortement attaché à l'exploitation de la terre. Les propriétaires, élites en position intermédiaire à l'échelon local ou régional, sont constitutifs des franges inférieures des stratifications seigneuriales. Les modes de consommation, les choix d'exploitation et l'augmentation du confort de l'habitat montrent une évolution qui traduit une forme de stabilité, qui n'est pas nécessairement rompue par la condamnation du réseau fossoyé.

Du milieu du XIV^e siècle au XVI^e siècle, une période de mutation, sans doute moins bien caractérisée, se traduit par l'extension de la surface bâtie et le développement d'une surface résidentielle plus importante où l'on trouve les ferments du développement du « château ». C'est véritablement à partir du XVI^e siècle, mais plus spécifiquement aux XVII^e et XVIII^e siècles, que s'opère la révolution. Le site connaît l'acmé de son ascension sociale à la faveur des ambitions de la famille De Mesme qui, tout en disposant de charges élevées auprès de l'administration royale, s'ancre dans les valeurs terriennes grâce à la construction d'un site d'apparat monumental. Cette ascension matérielle se fonde sur les héritages des périodes antérieures et n'est possible que dans la mesure où la forme d'habitat ancienne était déjà porteuse d'un ensemble de valeurs et de signes distinctifs. C'est le cas de l'ensemble des terres dépendant de la Seigneurie. Le caractère élitaire peut être qualifié de continu, mais ne peut pas être considéré comme un phénomène homogène. Il illustre la mobilité sociale des élites, où il est fondamental de considérer différentes échelles sociales et chronologiques. Ces élites sont, à l'image de l'habitat, multiformes et en recomposition permanente.

Dufour 2001

DUFOUR (Jean-Yves). - Roissy-en-France (Val-d'Oise), *Le Château : Origine et développement de la résidence seigneuriale d'un village du Pays-de-France : rapport de fouille*. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF, 2001. 2 vol. (173, 269 p.).

Dufour 2014

DUFOUR (Jean-Yves) dir. - *Le château de Roissy-en-France, Val-d'Oise : origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France, XIIe-XIXe siècle*. Paris : Revue archéologique d'Île-de-France, 2014. 617 p. (Revue archéologique d'Île-de-France. Supplément ; 2).

15 - Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 9-11 rue Jean Edeline (Resp. Gabriel Drwila, Inrap) - VII^e-XIX^e siècle

Le site de la « rue Edeline » à Rueil-Malmaison a été exploré à l'occasion de deux interventions archéologiques distinctes : l'une en 1993 (Durand, Paccard 1994), l'autre en 2001 (Drwila 2009). Elles permettent de collecter des données précieuses sur un site dont l'origine alto-médiévale est acquise, et dont l'évolution s'est poursuivie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le site, localisé en contexte urbain à 300 m au nord-est de l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, est aujourd'hui largement urbanisé. Les deux opérations archéologiques ont permis d'explorer chacune une partie différente représentant moins d'un quart de la surface totale. Les informations collectées sont des données précieuses pour mieux caractériser cet établissement dont les sources écrites livrent les premières mentions dès le VI^e siècle. Les auteurs des deux opérations ont pris le parti de rapprocher les témoignages matériels recueillis des mentions de Grégoire de Tours de 558 du *villam Rogoialensem*.

Les vestiges du premier Moyen Âge sont surtout répartis sur la parcelle de la Zac Noblet IV fouillée en 1993 (Durand et Paccard 1994). La parcelle de 3000 m² a livré les vestiges de plusieurs bâtiments à poteaux plantés, d'un silo, de fosses et de bâtiments excavés, échantillon assez classique en contexte rural pour ces périodes. À ce premier ensemble, attribué au milieu du VII^e ou au début du VIII^e siècle, est également associé un ensemble de fossés parcellaires non négligeable qui mesure près d'1,50 m de large (Fig.74). Ces premiers éléments sont par la suite enserrés, sans doute partiellement recoupés, par un système fossoyé de dimensions déjà satisfaisantes où les fossés mesuraient près de 6 à 8 m de large. Les angles de deux systèmes jointifs sont mis en évidence et permettent d'appréhender une évolution certaine dans l'organisation spatiale qui intervient vraisemblablement au début du X^e siècle, en témoigne le mobilier céramique découvert dans les niveaux de comblement (Durand, Paccard).

La fouille de la « rue d'Edeline », réalisée en 2001 préalablement à la construction d'une école élémentaire, a permis de compléter les données sur cet établissement, appréhendé cette fois dans sa partie sud-est. La surface du décapage et des sondages a atteint 1284 m² sur un projet total de 3400 m². La jonction du premier système fossoyé avec un deuxième plus important permet d'étoffer la réflexion sur l'organisation d'un double dispositif fossoyé de grande dimension. Les vestiges sont matérialisés par deux ensembles fossoyés emboîtés. Ils correspondent à une surface totale estimée de près d'un hectare. L'ensemble sud forme un enclos fossoyé quadrangulaire aux angles arrondis. Il représente une surface approximative de 4000 m², fossé inclus. La plate-forme seule représente une surface de 3650 m². Le fossé seul représente une surface de plus de 2000 m². Son tracé est restitué à partir de la confrontation des données archéologiques, de l'étude parcellaire et de l'analyse du fond cartographique de 1750 figurant des mares et zones humides résiduelles, probables vestiges de l'ancien fossé. L'enclos nord représente un espace de forme rectangulaire aux angles droits, formé par trois fossés, le côté sud étant fermé par le fossé nord appartenant au premier enclos. Ce deuxième enclos représente une surface de 4000 m² avec le fossé. La surface disponible à l'intérieur de l'enclos est estimée à 3500 m², ce qui laisse au fossé, moins impressionnant que son voisin, une surface de près de 500 m². Le fossé de l'enclos principal a pu être sondé dans sa partie sud-est. Il s'agit d'un fossé de 13 m de large pour une profondeur conservée de moins de 2 m. Les deux enclos fossoyés appartiennent vraisemblablement à la même période chronologique. Leur mise en place interviendrait à la fin du premier Moyen Âge dans une fourchette calée entre le X^e et le XII^e siècle (Notamment datation ¹⁴C de charbons de bois dans le comblement inférieur encore en place / 1010 +/- 40 BP date calibrée (OxCal 95,4 %) 900 – 1160 AD). Ce même réseau fossoyé est comblé à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, ce qui tend à démontrer que l'ensemble céramique le plus récent est le plus superficiel mis en évidence et correspondrait à la dernière phase d'utilisation. Si le

fossé est globalement comblé, la stratigraphie montre que plusieurs fossés de 3 à 4 m de large, sont aménagés postérieurement par recreusements successifs. Ils témoignent de la persistance d'une limite qui semble conserver le tracé ancien, même de manière plus modeste. Pour la période s'étendant du X^e au XII^e siècle, les indices d'occupation sont rares en raison de la faiblesse des emprises archéologiques, et sont surtout concentrés dans le périmètre de la première fouille sous forme de fossés. La forme et la place de l'habitat à l'intérieur des deux enclos ne sont que supposition.

La fin du XII^e siècle et le début du XIII^e semblent marquer le début d'une phase d'extension du bâti qui, en dépit du comblement du fossé d'enceinte, paraît conserver une organisation spatiale qui respecte l'emprise du site antérieur. Il s'agit peut-être ici de l'expression d'une contrainte foncière. L'essentiel de la restitution du bâti proposée par les auteurs du rapport est fondée sur la confrontation entre les données archéologiques et l'analyse du plan terrier du clos de la seigneurie des dames de 1680 (Drwila 2002). La fouille a surtout permis de mettre en évidence les vestiges de la chapelle (mur gouttereau sud) et l'essentiel d'une grange dimière, dont l'édification est attribuée à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. La grange est fondée directement dans les niveaux de comblement de l'ancien fossé. Il s'agit d'un bâtiment à trois nefs de 36 m de long, dont encore au moins un mur avec porte charretière en arc brisé était en élévation au moment de l'opération. À cette phase correspond également la mise en place d'un réseau hydraulique maçonné. Le comblement sommital du fossé a par ailleurs livré une remarquable échelle à barreaux en bois de chêne dans les niveaux attribués à la fondation de la grange seigneuriale. Porteuses de très nombreux signes de réemploi et de réaménagements, l'échelle a sans doute changé de fonction plusieurs fois au cours de son existence. La facture de l'ensemble, les éléments de décoration et la qualité des bois suggèrent qu'elle était à l'origine mobilier d'intérieur. L'analyse par radiocarbone a livré une fourchette chronologique entre 1030-1220 AD après calibration (900 +/- 20 BP date calibrée (Ox-Cal 95,4 %) 1030 – 1220 AD).

Le logis, tel qu'il est connu sur un lavis de 1750, n'apparaît vraisemblablement qu'à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Il englobe l'ancienne chapelle. Sa restitution sur le plan archéologique est fondée sur la confrontation avec les sources planimétriques et textuelles. Ce bâtiment subira de nombreuses réparations et transformations de la fin du Moyen Âge jusqu'à la période moderne. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les sources d'archives témoignent d'une réduction du domaine à la suite de ventes. À partir du XVII^e siècle, l'ensemble bâti est clos par un mur d'enceinte, à l'intérieur duquel s'organisent de nombreux bâtiments liés à l'activité agricole (cellier, pressoir, vacherie, écurie...). Vendu comme bien national en 1795, l'établissement est en partie démoli, puis transformé en blanchisserie au XIX^e, et enfin en bains-douches municipaux en 1908.

Même très fragmentaire, la fouille de 2001 a permis de rassembler des données importantes sur cet établissement dont on peut présumer l'origine alto-médiévale. Analyses radiocarbones, solide étude géomorphologique et analyse détaillée des fonds cartographiques permettent de tisser la trame de l'évolution de ce site. Une solide analyse des sources d'archives disponibles réalisée dans le cadre du rapport (Olivier Bauchet), au moins pour le second Moyen Âge et la période moderne, permet une confrontation raisonnable avec les données archéologiques. Pour les périodes alto médiévales, il semble que les connaissances soient surtout fondées sur l'existence de documents fonciers ou diplomatiques, notamment recensés par M. Roblin (Roblin 1971). La *villa* de Rueil (*villam Rogoialensem*) est mentionnée par Grégoire de Tours en 558 dans un texte relatif à la mort de Wiliufe de Poitiers. L'appartenance au domaine royal est probable dès la fin du VI^e siècle. Lieu de résidence du pouvoir itinérant, la *villa* reçoit Clotaire II au début du VII^e siècle, puis le référendaire Dadon en 636 (chef de la chancellerie sous Dagobert Ier). Le domaine semble géré par les représentants du fisc royal jusqu'à sa donation à l'Abbaye de Saint-Denis en 875 par Charles le Chauve, mais est récupéré par la dynastie Robertienne, avant de réintégrer le patrimoine dionysien au début du XI^e siècle où le domaine est devenu prévôté.

La création du double enclos fossoyé attribuée aux X^e-XII^e siècles pourrait marquer le changement de statut du site, constitué par la donation à l'Abbaye de Saint-Denis. Le domaine semble être affermé à partir du XIII^e siècle, date à laquelle le dispositif fossoyé antérieur a disparu. La première mention de la grange dîmière apparaît vers 1250. Les éléments constitutifs de la prévôté (salle d'audience, prisons, hôtel du prévôt), sans doute antérieurs, ne sont attestés qu'à partir des XIV^e-XV^e siècles, tout comme la chapelle, le colombier ou encore les fosses à poissons. À la fin du XV^e siècle, et dans le courant du XVI^e siècle, des travaux de rénovation sont engagés avant qu'une partie de l'établissement ne soit cédée aux fermiers de la prévôté. De 1635 à 1644, le domaine est aliéné en faveur du Cardinal de Richelieu et de son héritière, la duchesse d'Aiguillon. Le domaine retourne à l'Abbaye de Saint-Denis, avant qu'en 1686 Louis XIV, fondant la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, placée sous la direction de Mme de Maintenon, n'offre le domaine de Rueil et sa ferme aux dames afin d'assurer les revenus de l'école. Cette période fournit de précieux documents sur la composition architecturale de l'établissement. Une description du domaine en 1688 indique « un château bâti à l'antique composé d'un grand corps d'hôtel à deux étages où sont plusieurs appartements, une chapelle, une prison, une grange à 8 travées de long, destinée pour la dîme des grains, une écurie de deux travées, une étable à vache, deux toits à porc, poulailler, cuisine, cellier, pressoir, le tout couvert de tuiles, une grande cour contenant un arpent entouré de murs, un jardin joignant le dit château, enclos de murs contenant trois arpents plantés en vigne et arbres fruitiers »².

Le mobilier relativement modeste, issu de différentes fouilles, ne permet pas particulièrement de caractériser le site élitare. Le symbole le plus manifeste est matérialisé par le réseau de fossés de 5 à 12 m de large qui, à partir du début du X^e et jusqu'au XII^e siècle, organise et structure un habitat que l'on peine, faute de données matérielles, à caractériser correctement. Si le site est désigné par le terme de *maison forte* dans le rapport ou les articles, c'est plus par commodité typologique et sans réflexion préalable sur la nature réelle de l'objet. Le site se distingue donc par la forme de l'habitat attribuée à la seconde phase d'évolution alto-médiévale. *A priori*, rien ne permet de distinguer, dans les données recueillies pour les VII^e et VIII^e siècles, les signes d'un habitat d'élite. L'ensemble des vestiges est la composante classique d'un habitat rural du premier Moyen Âge en Île-de-France. Cela n'exclut pourtant pas le caractère potentiellement privilégié d'un habitat sans doute plus vaste dont seule une petite part a pu être fouillée.

La forme de l'habitat de la phase VII^e-VIII^e siècle ne peut être mécaniquement rattachée à la mention de 558 du *villam Rigoialesem*. En l'état, les données sont trop faibles, mais rien ne permet non plus d'en exclure l'hypothèse. La *villa* mentionnée doit être comprise comme une exploitation agricole dotée de structures d'habitation capables d'accueillir les dignitaires de l'administration fiscale mérovingienne. Le domaine, géré par des intermédiaires dont le statut est souvent difficile à préciser exactement, ne doit pas nécessairement être entendu comme le siège d'un palais monumental aux riches ornements, mais sans doute davantage comme une riche exploitation agricole. Cette fréquentation du site, en admettant qu'il s'agisse bien du même, le distingue comme un lieu de pouvoir à l'échelle locale et régionale. Le siège exact n'en est pas précisé. Pourtant, l'organisation postérieure du site, celle des X^e-XII^e siècles, sa surface et son emprise sembleraient étayer l'hypothèse qu'il y a persistance du lieu de pouvoir qui, malgré les réaménagements et les terrassements, conserverait une charge symbolique forte et une emprise foncière qui si elle peut évoluer, doit partager un fond fiscal et foncier commun avec la phase antérieure. Le double système d'enclos fossoyés a été interprété comme l'expression d'un pouvoir seigneurial changeant d'emprise sociale à la faveur de la donation à l'abbaye de Saint-Denis. L'enclos sud serait la matérialisation de la « maison forte » (siège du pouvoir), l'enclos nord correspondant à la « basse-cour ». On a donc cherché pour cette phase

2 AD Yvelines Série D 821 Copie d'un cartulaire relatif à la châtellenie de Rueil et un état de la châtellenie (1688)

formellement plus évidente, à plaquer un modèle dont l'utilisation au début des années 2000 ne posait que peu ou pas de questions. En réalité, si la forme des deux enclos paraît suffisamment crédible (notamment parce qu'elle s'appuie sur les données archéologiques et sur les anomalies micro topographiques locales), ces derniers ont été finalement peu explorés. Il semble difficile de caractériser les modes d'occupation réels de ces deux ensembles, pas plus qu'il n'est possible de caractériser le niveau de vie moyen. Échappent à la lecture archéologique les choix et les modes d'exploitation, les modes de consommation et même l'organisation spatiale et la répartition des bâtiments et des activités. On note toutefois qu'il s'agit d'un site dont la surface estimée atteint plus d'un hectare. Si le type d'organisation en enclos peut-être rapproché de plusieurs sites de la même période, notamment celui des « Rousses » à Ingré, attribué à la fourchette fin X^e-XII^e siècles (Jeset 2012), le site de Rueil-Malmaison représente une surface très inhabituelle et la plus grande assiette surfacique de tout l'échantillon considéré, toutes périodes confondues. La phase du second Moyen Âge est caractérisée par une multiplication ou une expansion du phénomène bâti, qui correspond à une phase de développement des activités agricoles et des ressources de l'établissement qui, à travers sa grange à dîmes, est aussi clairement centre de perception des impôts. Le statut de prévôté accordé au site semble s'être transmis sur la longue durée et s'inscrit dans la continuité probable des formes d'habitat plus anciennes. La qualité de la construction est ici un marqueur fort.

Le site de Rueil-Malmaison offre un exemple particulièrement remarquable de la longue durée des lieux de pouvoir, du premier Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. Établissement agricole, prévôté ou ferme seigneuriale, les changements de forme et la succession des groupes élitaires n'en modifient apparemment pas l'essence. On note également une persistance de l'acte foncier qui marque durablement l'emprise au sol jusqu'au XVIII^e siècle.

Drwila, Dietrich, Ravoire 2002

DRWILA (Gabriel), DIETRICH (Anne), RAVOIRE (Fabienne). – La seigneurie de Rueil (Hauts-de-Seine) d'après les fouilles archéologiques et les archives cartographiques et écrites. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actualité archéologique régionale : actes des Journées archéologiques d'Île-de-France, 1er et 2 décembre 2001, Institut d'art et d'archéologie*. [Paris] : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles, [2002], p. 8-19.

Drwila, Viré 2009

DRWILA (Gabriel), VIRÉ (Marc). - *Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 9-11 rue Jean Edeline : de la villa mérovingienne au siège seigneurial de l'abbaye de Saint-Denis, VI^e-XVIII^e s. : rapport de fouille*. Pantin : Inrap Île-de-France, 2009. 292 p.

Durand, Paccard 1994

DURAND (Jean-Claude), PACCARD (Nathalie). – *Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), « Noblet IV, Îlot 2 » : rapport de fouille*. Paris : Afan CIF ; Vincennes : SRA Île-de-France, 1994. 50 p.-XXXI p. de pl.

Roblin 1971

ROBLIN (Michel). - *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franques*, Paris, 1971.

**16- Les Grandes Cotes (Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement) (Marne)
Le « Château de la Cour », (Resp. Geert Verbrugge, Inrap)
XVI^e - XVII^e siècle**

Le site du « Château de la Cour » sur la commune des Grandes Côtes (Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement) est situé en région champenoise, dans le sud-est du département de la Marne. Une vaste partie du territoire de cette commune est occupée par la réserve naturelle du Lac du Der. Une fouille préventive a pu être réalisée en 2004 (Verbrugge 2004, 2005, et 2007), préalablement à la mise en œuvre de travaux routiers. Habitat à plat fossoyé des XVI^e et XVII^e siècles, le site illustre un cas moderne de persistance du modèle de la ferme fossoyée. Identifié grâce à sa représentation sur le cadastre de 1840, il n'a été appréhendé que partiellement sur 3800 m², pour une surface totale estimée à 9500 m² (environ 90 x 100) (Fig.75). La fouille s'est concentrée sur l'angle nord-est du site fossoyé et a permis d'explorer le fossé et le franchissement principal de cet habitat rural de forme quadrangulaire, implanté en bordure du village. Des structures attribuées aux périodes médiévale et moderne ont été mises au jour. Les conditions anaérobies, favorisées par le substrat argileux, ont permis la conservation d'un certain nombre de pièces de bois relatives aux divers aménagements du pont-levis, situé au nord de l'emprise. Plusieurs structures, dont un puits à coffrage de hêtre de refend, sont attribuées aux XIII^e - XIV^e siècles. Elles sont placées en périphérie extérieure du site fossoyé et ne peuvent pas être rattachées aux phases d'occupation postérieures.

L'essentiel des vestiges est attribuable aux XVI^e et XVII^e siècles. Le mobilier est également plus abondant pour cette période (céramiques et monnaies), et provient essentiellement par les phases d'aménagements successives d'un pont-levis, dont aucun élément ne semble être antérieur à la deuxième moitié du XVI^e siècle. Le franchissement du fossé est assuré par une première structure sur sablière basse conservée sur un mètre de haut. Cette structure est également complétée d'éléments en bois. L'espace enjambé lors de cette première phase est estimé à 3,5 m de large. Au XVIII^e siècle, la structure du pont subit un lourd réaménagement sur le côté oriental du fossé. Six supports constituent le deuxième appui du pont, fondé sur deux alignements de trois supports en bois à l'intérieur d'un espace palissadé. Ce réaménagement permet un élargissement du fossé porté à 16 mètres. Sur la plate-forme de l'habitat, plusieurs structures domestiques, dont plusieurs bâtiments, ont été identifiées. Deux puits se distinguent notamment par la qualité de la construction, le cuvelage étant réalisé au moyen de tuiles creuses. L'un des puits a livré un ensemble de mobilier céramique, métallique et xylogique attribué à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle (Fig.76). La conservation des poteaux et des supports de bois du pont a permis l'examen par dendrochronologie et ¹⁴C d'au moins une pièce attribuée à la première phase d'aménagement. Son abattage est daté vers 1570 +/-10 ans. L'examen des éléments du second état d'aménagement montre un âge d'abattage des bois daté des années 1740. Un dernier renforcement semble être opéré après les années 1785. Le site témoigne d'une poursuite de l'activité jusqu'au XIX^e siècle et d'un abandon à une date indéterminée. Outre les analyses dendrochronologiques, une étude carpologique a pu être mise en œuvre. Elle s'est concentrée sur les éléments contenus dans l'un des puits médiévaux.

Les données archéologiques ont fait l'objet d'une confrontation avec les sources textuelles et planimétriques, à un degré qui semble relativement superficiel mais qui peut être expliqué par les conditions de réalisation de l'opération. C'est à partir du Cadastre Napoléonien de 1840 que le site a d'abord été identifié. Y figurait sur environ 1 hectare, l'habitat fossoyé, désigné par le toponyme le « Pont du Château », et implanté face à la rue de l'Église, rue principale du village des Grandes Côtes. Dans les sources écrites consultées, le lieu-dit « le Château de la Cour » est mentionné dès 1500. Le site est ensuite qualifié de « maison seigneuriale » (1720), puis de « ferme » lors de sa vente sous la Révolution. Entre la fin du XV^e siècle et le début du XVIII^e siècle, les familles de Butigny, de Boyot

et de Ballidart se succèdent en qualité de propriétaires du site. Il n'est pas indiqué qu'il s'agit des occupants et rien ne permet d'éclairer le mode de mise en valeur du probable établissement agricole. Un rapide passage en revue des archives champenoises permet d'observer, sans plus amples détails, que la famille de Ballidart est, au milieu du XVII^e siècle, systématiquement affiliée au rang des écuyers³ et appartiendrait donc aux franges inférieures des élites seigneuriales.

Le site de Sainte-Marie-du-Lac illustre une forme d'habitat à plat, fossoyé, qui fonctionne en soi comme un critère de caractérisation des élites seigneuriales rurales pour les périodes médiévale et moderne. Le fossé formant plate-forme est le premier indice fort. Il s'agit d'un site d'une dimension très honorable pour ce type de structures, qui représente plus d'un hectare. À formes et dispositifs fossoyés équivalents, le site de Sainte-Marie-du-Lac est d'un gabarit tout autre que celui de Varennes-sur-Seine. La plate-forme, fossé compris, est estimée à 100 m sur 125 m, soit 12 500 m². La plate-forme seule représentant 100 m sur 75 m, soit 7500 m² et laisse donc près de 5000 m² au fossé. Avec un site d'une surface totale de 2700 m², se partageant entre un fossé de 1500 m² et une plate-forme de seulement 1200 m², la « Ferme du Colombier » de Varennes est quatre fois moins importante que sa cousine champenoise. Les éléments de la culture matérielle sont faiblement représentés en raison de la modeste superficie affectée par la fouille, qui n'a pas permis de construire une réflexion solide sur l'organisation spatiale du site ou sur la répartition des aires fonctionnelles, et qui n'a pas autorisé l'approche de probables zones de rejets dans le fossé. La qualité de construction des puits pourrait constituer un indice sur le degré d'aménagement du site. L'insertion dans le tissu villageois pourrait témoigner de l'insertion sociale des propriétaires dans la vie communautaire locale au sens large. Pour autant, cette insertion spatiale et topographique du site ne peut pas être explicitement mise en relation avec l'ancienneté du site, c'est-à-dire avec une origine médiévale. Cette hypothèse permettrait sans doute d'expliquer sa position en cœur de village, sauf à considérer qu'il est implanté au XVI^e siècle en périphérie du tissu déjà construit. L'hypothèse est fort possible pour des villages de petites dimensions de type village-rue, à l'expansion réduite.

Verbrugghe 2004

VERBRUGGHE (Geert). - Sainte-Marie-du-Lac : le Village. ADLFI : *Archéologie de la France : Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004. [Consultation du 19/10/2015] le 19 octobre 2015. < <https://adlfi.revues.org/11392#quotation>

Verbrugghe 2005

VERBRUGGHE (Geert). - *Vestiges archéologiques d'un site fossoyé moderne en bordure du village Les Grandes Côtes (commune de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Marne) : rapport de fouille*. Metz : Inrap GEN, 2005. 145 p.

Verbrugghe 2007

VERBRUGGHE (Geert). - Deux sites champenois et leurs apports à l'occupation médiévale et moderne des sites fossoyés : « le château de la Cour » (commune de Sainte-Marie-du-Lac/Nuisement) et le terroir du « château de Longchamp » (commune de Perthes, Haute-Marne). In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 4 – Archéologie moderne et contemporaine : session 1 – Du château à la ferme. Apports de l'archéologie préventive à l'archéologie moderne, France* : 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/G.Verbrugghe.pdf>

**17 - Verberie (Oise), « Les deux fermes d'Herneuse »
(resp. G. Bruley-Chabot, Inrap)
XVI^e-XVIII^e siècle**

Deux fermes attribuées à la période moderne ont été fouillées, en 1998 et 1999, dans le cadre de l'exploitation des carrières de granulats sableux de la moyenne vallée de l'Oise. La publication récente des données offre un exemple de comparaison intéressante avec la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine. Bien qu'à deux extrémités de l'Île-de-France, ces fermes ont en commun le milieu d'implantation, la chronologie et les motifs d'exploration (Bruley-Chabot 2012). La « Ferme d'Herneuse » et la « Ferme des Gâts », rassemblées sous le vocable « Fermes d'Herneuse » sont deux établissements datés des XVI^e et XVIII^e siècles, distants l'un de l'autre de 700 m. Construites à l'écart du tissu villageois de la commune de Verberie, ces exploitations sont reliées à des itinéraires de niveau régional (entre 15 et 20 km de Compiègne et Senlis) et de niveau supra régional (75 km de Paris) (Fig.77, 78).

La « Ferme d'Herneuse », située au nord de l'emprise fouillée, est matérialisée par des vestiges répartis sur une surface de 4400 m². Le logis, la grange, le colombier, le porche d'entrée et les chemins d'accès identifiés sont organisés en U autour d'une cour. Aucun dispositif fossoyé ne circonscrit l'habitat. Petits fossés, fosses, puits-fosse à fumure, cellier excavé, bâtiments sur poteaux ou sur solins composent l'échantillon arasé des structures. Le porche d'entrée reconnu grâce aux tranchées de fondations était desservi par un des deux axes menant à la ferme. Un second chemin d'accès offrait une entrée latérale directement reliée à la grange (Fig.78). De manière générale, le site, assez arasé, a livré plus de mobilier que la « Ferme de Gâts ». Sans être surabondant, l'échantillon se compose d'un mobilier métallique (81 kg) diversifié où éléments d'huisseries et outillage agricole sont davantage le reflet de l'activité productive et économique de l'établissement que de son niveau social, et ne témoigne pas d'une grande richesse matérielle. Le mobilier céramique présent dans les comblements montre que la ferme a été en activité entre la seconde moitié du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle. C'est la fourchette située entre la seconde moitié du XVI^e et le début du XVII^e siècle qui a livré l'échantillon le plus dense. Il s'agit essentiellement de vaisselle culinaire où les rares éléments de la vaisselle de table sont caractérisés par des formes en grès du Beauvaisis, communes dans ce secteur de l'Oise. La « Ferme d'Herneuse » fournit également le seul échantillon archéozoologique pertinent. Celui-ci permet de montrer que les éléments de la consommation carnée témoignent de régimes alimentaires monotones, dominés par le bœuf, et où les porcs et caprinés sont relégués au second plan. Quelques restes d'animaux de basse-cour (coq, pigeon) complètent le menu. Les espèces sauvages ne sont attestées que par deux fragments de perdrix grises et trois restes de lièvre. Il est difficile de dire si cette apparente monotonie du régime carné n'est pas davantage liée aux problèmes de conservation du mobilier. La présence de harengs, attestée au XVII^e siècle, illustre vraisemblablement la consommation des jours ou des périodes maigres. Elle est pourtant rarement mise en évidence dans ces contextes ruraux où la marée ne pénètre que difficilement

La « Ferme des Gâts », située au sud de l'emprise décapée, s'organise selon un axe linéaire (Fig.77). Il s'agit donc d'un habitat ouvert, certainement organisé le long d'un axe de circulation secondaire. Les vestiges s'étendent sur une surface de 5000 m². Ils se composent de deux bâtiments sur solins de pierres, de trois bâtiments excavés, de deux puits maçonnés, d'une zone de fumure, d'une mare et d'une dizaine de fosses. L'occupation archéologique est moins dense et les éléments de la culture matérielle beaucoup moins nombreux. Le corpus archéozoologique et celui du mobilier métallique ne sont d'ailleurs ni suffisants ni représentatifs pour permettre une véritable analyse. Le mobilier céramique, peu abondant, illustre la vaisselle quotidienne des batteries de cuisine de la période : vaisselle de préparation, de cuisson et ustensiles. La fourchette chronologique proposée est également calée entre la seconde moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle.

Le contraste entre les deux établissements est marqué par la différence d'organisation spatiale mais apparaît également à la lecture de la culture matérielle et des contextes de consommation, et pose globalement la question de la caractérisation de ces deux sites qui, de prime abord, relèvent plutôt de l'habitat paysan que de l'habitat d'élites.

La ferme des « Gâts » offre un corpus nettement moins abondant que celle « d'Herneuse ». À la lumière des analyses céramologiques, on constate des approvisionnements et un type de vaisselle comparables pour les deux établissements. Ces approvisionnements, issus du pays de Bray, de la région « compiégnno-noyonnaise » et du Beauvaisis ne dépassent pas l'échelle régionale de la vallée de l'Oise. La vaisselle de table est très peu représentée et le mobilier métallique ne témoigne pas d'une grande richesse matérielle. L'ensemble témoigne de modes de vie paysans. *In fine*, la distinction et la hiérarchisation entre les deux établissements sont fondées sur la qualité de l'organisation du bâti. La construction sur solins de pierre du logis et de la porte d'entrée est un indicateur sérieux. Elle témoigne d'un investissement plus marqué sur des éléments architecturaux porteurs d'un affichage identitaire, celui de la position sociale.

La confrontation avec les sources d'archives s'est surtout concentrée sur les documents cartographiques des XVI^e -XVIII^e siècles. Elle a entre autre permis de distinguer les deux exploitations et de les rattacher à des possesseurs différents. Il s'agit donc de deux fermes seigneuriales. La « Ferme d'Herneuse » est rattachée à l'Abbaye Saint-Nicolas de Verberie. La « Ferme des Gâts » serait rattachée au XVII^e siècle à un seigneur « d'Arneuse » dit « Sieur Papelart ». Le statut exact de la seigneurie et de son détenteur n'est pas éclairé, pas plus que les conditions de création des deux établissements, *a priori* concurrentiels. Les données archéologiques montrent en effet qu'il s'agit d'établissements créés *ex-nihilo* au XVI^e siècle. L'examen d'un plan d'arpentage des moines trinitaires de l'Abbaye Saint-Nicolas de Verberie datant de 1727 permet de mieux mesurer l'emprise réelle de l'exploitation. Les bâtiments, au nombre de 3, sont organisés autour d'une cour fermée par un mur d'enclos. Ce dernier n'a pas été mis en évidence sur le terrain (Fig.79). Un porche d'entrée est lisible au nord du clos. Il participe d'une mise en scène accentuée par le percement d'un chemin rectiligne, dans une zone arborée qui correspond à des parcelles en vergers. Un vaste enclos trapézoïdal circonscrit des parcelles en culture attenante à la ferme. Le document précise qu'il s'agit de 7 arpents (2,5 hectares), incluant l'assiette de la ferme et le verger. La qualité de l'aménagement, comprenant également la construction de l'espace cultivé, est donc largement soutenue par la lecture du document qui vient conforter les signes distinctifs perçus par l'archéologie.

La « Ferme d'Herneuse » se distingue donc comme un habitat d'élite, à la faveur de la confrontation des sources de natures différentes. Les signaux concernant la « Ferme des Gâts » sont bien moins évidents à percevoir, celle-ci ne bénéficiant du soutien d'aucune source d'archives. On peut supposer que le mode d'exploitation des deux établissements est le fermage. Les terres de l'Oise, aux marges de l'Île-de-France, sont encore largement dédiées à la culture céréalière. Si tel est le cas, il est fort probable que ces établissements soient donc laissés à l'exploitation de fermiers-laboureurs. Cela expliquerait en partie la raison pour laquelle les indices livrés par l'archéologie sont le reflet d'un monde paysan. Il nous semble, par ailleurs, que ces deux exemples – et c'est particulièrement le cas de la « Ferme d'Herneuse » – traduisent les problèmes méthodologiques liés aux problèmes de conservation des vestiges archéologiques. L'information ne nous parvient qu'au terme de nombreux processus taphonomiques qui agissent comme autant de filtres à la reconnaissance de ces habitats. Le mobilier, moins abondant qu'à Varennes, a surtout été collecté dans les celliers et les puits, c'est-à-dire dans les structures ayant conservé une profondeur certaine. Sur le site de Varennes, le fossé périphérique a été le réceptacle et le lieu de rejet privilégié de plusieurs siècles de vie. Que serait-il resté sans lui ? Le mobilier de la cave, quelques tranchées de fondations, deux puits maçonnés et d'éventuels aménagements de porte. C'est-à-dire ni plus ni moins que ce que les archéologues ont pu mettre en évidence sur les deux habitats de Verberie. Hors de l'empreinte d'un grand fossé, l'exploitation agricole de la « Ferme d'Herneuse » a donc un impact au sol relativement faible.

Bruley-Chabot 2007

BRULEY-CHABOT (Gaëlle).- “Les deux fermes d’Herneuse à Verberie (Oise), quels vestiges pour des fermes seigneuriales en fermage ?” *Medieval Europe Paris* 2007 <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/G.20Bruley-Chabotcom.pdf>

Bruley-Chabot 2012

BRULEY-CHABOT (Gaëlle), CLAVEL (Benoît), JOUANIN (Gaëtan), FACQUEZ (Dorothee), LEGROS (Vincent) avec la collaboration de Jean-Louis Bernard. “Les fermes d’Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVIe-début XVIIIe siècles”. *Revue Archéologique de Picardie* - 2012 n° 3/4, p.207-295

**18 - Vire (Calvados), « La Ruaudière »
Resp. Hélène Dupont (Inrap)
XIV^e-XVIII^e siècle**

Le site dit de « La Ruaudière » à Vire (ancienne commune de Neuville) fut fouillé en 2012, dans le cadre d'un projet de lotissement. Du XIV^e au XIX^e siècle se développe, dans le contexte du bocage virois formé de prairies humides, un établissement agricole aux caractéristiques élitaires qui connaît ses manifestations les plus marquées entre le XV^e et le XVIII^e siècle. L'étude archéogéographique menée sur la documentation des XVIII^e et XIX^e siècles montre l'insertion de cette exploitation dans une vallée humide de la confluence Allière-Vire. Le hameau de la « Ruaudière » est un écart du village où se concentre une série de bâtiments dispersés sur un « plant », clos ou unité d'exploitation généralement supérieure à un demi-hectare et composée d'un herbage, de bâtiments, d'étable, de cellier et de granges caractéristiques de l'habitat paysan normand (Trochet 2006). Six bâtiments ont été dégagés ainsi que des réseaux de fossés drainants. La surface fouillée de 5000 m² a vraisemblablement permis de capter l'essentiel de cette unité d'exploitation de la fin du Moyen Âge et de la période moderne (Dupont 2013). La superficie de l'établissement est estimée au maximum à une surface de trois hectares, incluant les différents clos et pâtures, gagnés sur une zone humide récemment essartée.

Une première phase d'occupation : XIV^e-XVII^e

Une première occupation attribuée au XIV^e siècle est matérialisée par un enclos fossoyé circulaire d'environ 700 m², dans lequel aucune structure bâtie n'a été identifiée, bien que des matériaux en démolition (tuiles et blocs de schiste) ainsi que des déchets de forge, attribués au XIV^e siècle, aient été découverts sous les niveaux d'un bâtiment plus récent (bâtiment 1000). Cette première organisation, peut-être à vocation agraire, a livré peu d'informations susceptibles d'en caractériser la nature. Les témoignages céramiques, contenus dans les fossés drainants de faibles dimensions, indiquent que l'enclos perdure jusqu'à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle (Fig.80). Une première campagne de construction intervient entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle dans le même secteur nord-ouest de la parcelle. Se développe un deuxième système de fossés, formant un espace quadrangulaire clos d'environ 800 m². Il correspond à la mise en place des bâtiments de la première ferme qui émerge au début du XV^e siècle et semble fonctionnelle jusqu'au XVII^e siècle. Le bâtiment de forme quadrangulaire qui accompagne cette première phase est maçonné en moellons de schiste. Mesurant 12,5 m de long pour 7,5 m de large (94 m²), il révèle une partition en deux espaces de 41 m² (pièce à vivre) et 15 m², auxquels s'ajoute une petite cave maçonnée (6 m²), divisée en trois compartiments d'environ 2 m² chacun et enduits de mortier hydraulique (Fig.81). La plus petite des pièces est interprétée comme une possible laiterie contiguë à la pièce principale et connectée, au nord, à une cave fraîche (servant au repos du lait dans les jattes pour la montée de la crème) permettant la conservation des produits issus de la transformation des laitages. La forte proportion de vaisselle de préparation en grès du Mortanais-Domfrontais, directement liée au commerce du beurre d'Isigny (jattes, coupes et faisselles, tèles) des XVI^e-XVII^e siècles semble conforter cette hypothèse. Les formes céramiques relatives à la transformation des produits laitiers et à la conservation du beurre (sinots) représentent 50 % de l'échantillon total. Le caractère central de l'activité est par ailleurs étayé par une plus faible représentation du matériel de laiterie sur les sites contemporains de « la Ruaudière », tels que Varennes (Hurard 2012 a) ou les « fermes d'Herneuse » (Bruley-Chabot 2012).

L'absence de restes fauniques (liée à une nature trop acide des sédiments) n'a pas permis la mise en œuvre d'une étude archéozoologique susceptible de révéler une économie tournée autour de l'élevage de bêtes laitières. Le bâtiment 1000 fonctionne avec une

cour d'environ 200 m² (26 m x 8), légèrement excavée et implantée le long du mur gouttereau ouest. Composée d'une succession de rechapés de blocs de schiste et de scories, alternant avec des niveaux de circulation et de dépôts divers, la cour livre du mobilier fragmentaire dont l'attribution chronologique s'étend du XV^e au XVII^e siècle. Seul le bâtiment 4000, possible bâtiment à vocation agricole situé au sud-ouest de la parcelle, pourrait fonctionner avec cet état. Un puisard doté d'un fossé collecteur est également situé au nord-est du bâtiment principal.

Une deuxième campagne de construction : fin du XVI^e siècle - début du XVII^e siècle

Au moins trois bâtiments et une cour supplémentaires sont créés entre la fin du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. L'extension de la ferme s'effectue vers le sud de la parcelle (Fig.80). Les bâtiments, suivant un plan axial en alignement avec le bâtiment résidentiel précédent, s'articulent autour d'une nouvelle cour de 160 m². L'excavation d'une trentaine de centimètres de profondeur est comblée de blocs de schiste et matérialisée par des niveaux de piétinements intermittents. Les bâtiments présentent des dimensions et des modes de constructions comparables. Ils permettent d'augmenter la surface bâtie de près de 150 m². L'un des bâtiments dotés de murs de refend pourrait matérialiser un nouveau lieu d'habitation remplaçant le bâtiment initial, dont le caractère domestique est maintenant sujet à caution. L'organisation spatiale témoigne donc d'une continuité des choix d'exploitation et d'implantation et d'une planification certaine. L'ajout de bâtiments d'exploitation pourrait être lié à une augmentation de l'activité de l'établissement, et son déplacement vers le sud à la volonté de s'écarter du secteur nord plus humide. Cette étape coïncide avec l'abandon et le comblement du réseau de fossés qui formait l'enclos nord.

L'extension finale : seconde moitié du XVII^e siècle - début du XVIII^e siècle

Une dernière phase d'extension voit la mise en place d'un bâtiment situé exactement au sud de la parcelle. La construction de ce nouveau bâtiment muni d'une tourelle d'escalier de 3,80 m de diamètre, engendre la destruction du précédent (3001) et probablement celle du bâtiment 2001 (Fig.80). L'abandon de la fonction résidentielle du bâtiment initial (1000) est marqué par le comblement de la cave et du système d'évacuation des eaux vers le puisard. Sa démolition définitive intervient au XVIII^e siècle. La phase de construction d'un nouveau bâtiment résidentiel, directement accessible par la voirie collective (rue de la Mercerie actuelle) est donc tout autant une phase de rétraction de la ferme. Aucun niveau d'occupation en relation avec ce bâtiment n'a pu être identifié. Le mobilier est donc relativement pauvre. Il permet néanmoins de préciser que c'est au milieu du XVIII^e siècle que l'établissement semble être délaissé. Une nouvelle « ferme de la Ruaudière » est construite plus à l'est du territoire communal au XIX^e siècle.

Le mobilier associé aux différentes phases d'occupation de la ferme ne permet en rien de caractériser les modes de consommation élitaires. Céramique et outillage métallique sont le reflet d'un quotidien rustique. La quasi-totalité des éléments céramique traduit une consommation régionale, concentrée sur les grès locaux. La vaisselle en fonte est relativement bien représentée pour les ustensiles de cuisson. Quelques tessons de faïence attribués au début du XVIII^e siècle constituent un signal bien faible. Progressivement supplantée par la porcelaine au XVIII^e siècle dans les consommations de luxe, la faïence reste un marqueur intéressant dans les consommations rurales, au moins dans la première moitié du XVIII^e siècle. Quelques fragments d'un plat à décor de *sgraffiato* du Beauvaisis, très à la mode dans les contextes élitaires du XVI^e siècle, complète l'image de rares objets rehaussant un mobilier commun, mais livre également l'écho d'un luxe très relatif, voire archaïque. Un fragment de verre à pied ourlé attribué au début du XVII^e illustre la gobeletterie et les manières de table. Le seul marqueur d'une forme d'ostentation est

matérialisé au XVIII^e siècle par la tourelle d'escalier dont est doté le bâtiment principal. L'absence de données archéobotaniques ne permet pas d'explorer plus avant les choix d'exploitation et l'économie de l'établissement. L'absence d'étude des sources d'archives ne permet pas d'éclairer le statut exact des occupants et/ou des propriétaires des différents états de la ferme. Le début du XVII^e siècle marque un changement profond de la matérialité de l'occupation qui pourrait correspondre à un changement du statut des propriétaires ou des choix d'exploitation. Le caractère planifié du projet de construction laisse entendre la mobilisation d'un capital financier raisonnable. Pour autant, rien ne dit le caractère seigneurial du site et Hélène Dupont a émis l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une frange élevée de la paysannerie enrichie.

Les arguments les plus solides en matière d'identification du site élitare sont donc l'organisation spatiale de l'habitat, la morphologie et la composition matérielle des éléments bâtis. L'habitat, successivement organisé sur cour, dessinent les contours d'une exploitation à l'économie tournée vers la production des produits laitiers et de l'élevage. Le XVII^e siècle pourrait constituer un tournant, puisqu'il correspond à une amplification nette du volume bâti d'une ferme intégrée aux circuits de commercialisation du beurre, lequel connaît un essor certain à cette période, stimulé par une hausse des consommations du beurre dans les milieux aisés d'une large partie nord de la France. Cette période marquerait une élévation du niveau de vie des occupants, traduite par l'expansion physique de l'établissement, potentiellement tournée vers l'élevage et certainement en partie sur la production laitière. C'est à partir de cette trame que l'on peut supposer une activité agricole permettant au minimum une production de fourrages. La structure de l'économie agraire du bocage normand à l'agro-pastoralisme largement développé, reposerait sur une multitude d'exploitations dont la taille moyenne serait estimée à une dizaine d'hectares chacune. Il s'agit donc d'un territoire social où les grandes exploitations sont minoritaires. On peut donc postuler des écarts moins marqués dans les niveaux de vie des groupes élitaires ruraux.

Le site de « la Ruaudière » à Vire traduit donc l'évolution d'une notabilité rurale en mouvement du XV^e au XVIII^e siècle. Il offre un contrepoint intéressant avec la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine, en illustrant, pour la même période, des différences importantes en partie conditionnées par la structure économique régionale.

Dupont 2013

DUPONT (Hélène). - *Vire, Basse-Normandie (Calvados), «Rue de la Mercerie», parcelles AZ 46 et 127 : Habiter et exploiter le Bocage virois au Moyen Âge et à l'époque Moderne : le parcellaire médiéval et la ferme de la Ruaudière à Newville, XIIe-XIXe s : rapport de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013. 568 p.

CHAPÎTRE III

DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE

III.1. Formes, composantes et logiques spatiales de l'habitat élitare comme estimateurs archéologiques

III.2 Économies des sites et cultures rurales élitaires

III. 3 - Relativité et intermittence des signaux pour construire la pluralité et la mobilité des élites rurales ordinaires

Chapitre III

Discussions et Synthèse

En quelques décennies, la documentation archéologique s'est considérablement enrichie grâce à la découverte de nombreux sites d'habitats élitaires qui, du premier Moyen Âge à la période moderne, amènent à relativiser la notion d'élite et à réinterroger les marqueurs utilisés pour les identifier. La notion de lieu de pouvoir, plus strictement réservée aux grandes résidences aristocratiques, s'étend maintenant à des réalités matérielles moins manifestes (Burnouf 2007). Le corpus de sites potentiels s'est donc élargi et invite à une réinterrogation des outils utilisés, voire à une redéfinition de ces derniers. Sans être exhaustif, le choix des sites nourrissant la réflexion s'est porté sur un large spectre morphologique, chronologique et social, permettant d'offrir des contrastes suffisamment forts pour dégager les divergences ou les éventuels invariants. L'analyse qui suit est donc le résultat d'un regard croisé sur l'ensemble de ces sites pour tenter d'en dégager les points de convergence et de divergence, en dépit de son caractère diachronique.

Ce troisième chapitre est organisé en trois parties qui sont, en réalité, deux temps différents de l'analyse. Les deux premières parties sont une analyse critique des estimateurs et critères mobilisés, tentant de faire émerger des modèles interprétatifs fondés sur les notions d'espace et de milieu, d'économies et de comportements élitaires. En d'autres termes et pour résumer, ces parties sont successivement articulées autour des notions d'insertion spatiale et environnementale, de construction, d'exploitation - production, de consommation, et de projection sociale.

La troisième et dernière partie est dédiée plus spécifiquement à la synthèse finale. Dégagée de l'analyse des sites, nous avons pris le parti de commencer la synthèse par un bilan méthodologique sur la question de la relativité des estimateurs et de l'absence de critères universels ou d'idéal-types. Nous souhaitons montrer à travers une dernière discussion que les témoignages archéologiques sont à même d'éclairer la pluralité et la multiplicité des élites rurales ordinaires, ainsi que les phénomènes de mobilité et de renouvellement.

III.1. Formes, composantes et logiques spatiales de l'habitat élitare comme estimateurs archéologiques

Cette partie entend proposer à la discussion une analyse des sites sélectionnés qui, de la petite échelle à celle du territoire, puis du milieu et du paysage, tend à se rapprocher de la grande échelle, celle du site *stricto sensu* afin d'en explorer les formes et les organisations. Les logiques spatiales d'implantation et d'organisation sont ici interrogées pour tenter d'éclairer les manières dont les groupes élitaires, y compris en positions sociales intermédiaires, participent à la construction de l'espace sur la longue durée. Les formes et modes d'organisation de l'habitat sont également des enjeux de pouvoir et des outils d'expression de la distinction et marqueurs de processus d'affirmation sociale.

III.1.1 - Implantation géographique et insertion sociale : l'espace comme estimateur

a - Critères sitologiques et situationnels

L'analyse des sites passe invariablement par l'observation du lieu d'implantation de l'habitat. Emilie Cavanna le rappelait « le choix du lieu de résidence n'est pas un acte anodin d'un point de vue sociologique (...) La production et la consommation de l'espace des élites sont donc théoriquement accessibles par l'analyse de leur position et de leur répartition topographique » (Cavanna 2012, p.266). Ce choix résulte de stratégies d'insertion dans un espace exploité, vécu, hérité. Elles-mêmes dépendent de droits d'accès et d'acquisition, de la capacité à mobiliser des capitaux, mais aussi, et peut-être surtout, des réseaux d'échanges et de clientèles, permettant de s'approprier ou négocier une implantation plutôt qu'une autre. Dans l'échantillon hétérogène envisagé, les critères sitologiques et situationnels (insertion dans le milieu physique et insertion dans le paysage social) sont envisagés de manière assez superficielle. Ils n'ont pas guidé nos choix et n'ont pas été considérés comme un critère préalable de sélection. Ces critères spatiaux ne constituent pas le cœur de notre réflexion, centrée avant tout sur la recherche d'une combinaison d'estimateurs archéologiques matériels. La question des estimateurs spatiaux (géofacts) de distinction sociale a, quant à elle, été traitée récemment par Emilie Cavanna dans le cadre de sa thèse (Cavanna 2016). Sur la longue durée observée, aucun milieu physique ne se distingue particulièrement. Sur les vingt-et-un sites étudiés (dix-huit sites de comparaison et trois études de cas), sept sites sont localisés en contexte de plateau (Roissy-en-France, Serris, Moissy-Cramayel, Palaiseau, Saint-Pathus, Sorigny, Distré). Sept sont localisés en contexte de plaine (Rueil, Longueuil, Ingré, Les grandes côtes, Saint-Germain, Varennes, Verberie) dont quatre en contexte de plaine alluviale (Saint-Germain, Varennes, Verberie, Rueil). Trois sites sont en contexte de rebord de plateau ou de rebord de vallée (Louvres, Villejoubert, Saint-Rimay). Quatre sont en contexte de fond de vallée (Biéville, Flixborough, Pineuilh, Viré). Seul Pineuilh est en contexte clairement palustre (milieu humide exploité et drainé). Varennes partage avec le site de Vire, la caractéristique d'être localisée dans une prairie humide.

Sans analyse systématique qui décompose le choix du lieu dans toutes ses composantes sitologiques (altitude, faciès, nature du sol, exposition, distance au réseau hydrographique principal et secondaire), il n'apparaît pas, à première vue, qu'il existe des récurrences, ni du point de vue topographique, ni du point de vue hydrographique. Les réseaux viaires ou hydrographiques jouent un rôle important, mais ne semblent pas distinguer les sites à caractère élitare d'autres formes d'habitat. Si l'on examine les sites en tenant compte des critères chronologiques, quelques récurrences se font jour. On observe en effet une importance plus marquée des versants, coteaux et rebords de plateau pour les sites du premier Moyen Âge. Les quelques grands établissements antiques sont toujours localisés en plateau. Les établissements de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne représen-

tés sont plus fréquemment implantés dans les plaines alluviales. S'agit-il là d'une optimisation des conditions pédologiques de ces faciès particuliers et /ou d'un rapprochement plus net avec les réseaux hydrographiques principaux (voies navigables) ? Les exemples de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine ou de « la Mothe » à Pineuilh, aux deux extrémités de la période médiévale, montrent que la biodiversité des zones humides est exploitée de manière large et que le choix de ce type de milieu n'est pas un acte de relégation, mais peut aussi être un acte d'affirmation économique et social (Hurard 2012 a, Bernard, Prodeo 2014, Cavanna, Hurard 2015, Beck, Marinval 2004, Bennarous 2009). Pour le second Moyen Âge et l'époque moderne, il est souvent remarquable à la lecture des plans terriers, que les habitats d'élites de rangs secondaires sont caractérisés par des formes parcellaires de grande taille et/ou par des modes de mise en valeur distincts des habitats ordinaires voisins. Mise en valeur et mise en scène concourent aux pratiques distinctives qui sont exprimées dans l'aménagement du site et de ses abords (plantations d'arbres, jardins et accéincts, clôtures, haies, arbustes, palissades, murs, fossés, chemins). Cette expression passe également par la valorisation des qualités d'un milieu qui traduit la différence des pratiques agricoles, sociales et potentiellement un socle productif diversifié. À Varennes, l'aménagement du lieu/site est également une démonstration de la maîtrise de l'espace par l'exploitation des ressources. Le milieu et le paysage soutiennent les pratiques de notabilité et la représentation sociale des élites qui s'y implantent (Cavanna, Hurard 2011 a, 2011 b, 2015, Cavanna 2016).

Ce n'est donc pas tant le type de milieu qui est ici à mobiliser comme estimateur, mais plutôt l'analyse des modes de mise en valeur et d'exploitation comme un vecteur d'enrichissement, de distinction et d'affirmation sociales. Les choix d'aménagement, d'implantation et d'exploitation sont en effet porteurs de discours sociaux. Le milieu, le paysage et le territoire sont l'empreinte des aspirations des élites, tout autant que la culture matérielle. Notre échantillon, trop mince, ne permet pas de faire ressortir les nuances dans la variabilité des critères sitologiques, mais l'analyse sur le temps court, peut faire émerger des divergences traduisant des fluctuations dans le temps, des choix d'exploitation, mais aussi des représentations collectives, par exemple sur le caractère valorisant de certains espaces au détriment d'autres. De récentes études se sont attachées à reconsidérer les milieux humides grâce à la lecture des mécanismes d'appropriation par les élites (Beck 2007, Carpentier 2008, Benarrous 2009, Casset 2011, Hurard 2012 a, Cavanna, Hurard 2015). Dans son étude des manoirs du Perche et de la Vallée de la Touques (Calvados), Emilie Cavanna montrait qu'en matière de critères situationnels, deux périodes se démarquaient par leurs pratiques de distinction sociale. Aux XV^e -XVI^e siècles, les critères prévalant étaient la réappropriation d'un ancien lieu noble par mimétisme social et la recherche d'une proximité à l'église paroissiale. Du XVII^e au XIX^e siècle, cette polarisation est moins évidente. Le site d'implantation est d'abord choisi en fonction de la possibilité qu'il offre de mettre en scène son statut social. La situation topographique, permettant de voir et d'être vu est donc privilégiée (Cavanna 2012, Cavanna 2016).

Les critères sitologiques ne peuvent être déconnectés des critères situationnels (relations socio-spatiales immédiates). C'est bien la preuve que l'espace appartient pleinement au champ social dont il est le socle mais aussi l'outil. L'espace traduit une « idée de différence, d'écart, [...] au fondement de la notion même d'espace, ensemble de positions distinctes et coexistantes, extérieures les unes aux autres, définies les unes par rapport aux autres, par leur extériorité mutuelle et par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement [...] » (Bourdieu 1994, p.20).

b - Distance spatiale, distance sociale

La distance spatiale est donc également une distance sociale qui doit être mesurée à l'aune d'un certain nombre de critères d'analyse adaptés aux contextes culturels et chronologiques. La distance – éloignement, isolement et proximité – est aujourd'hui considérée comme une modalité d'analyse du territoire et les études archéogéographiques, à l'image de celle réalisée pour la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine s'appli-

quent à examiner les distances métriques (distance euclidienne, pondérée par le relief et cheminements) et temporelles (distance en temps selon différents type de locomotion : marche, chevauchée, attelage) pour évaluer les interactions élites /espaces (Cavanna 2012, Cavanna 2016, Cavanna, Hurard 2011).

L'éloignement, voire l'isolement, démonstration de degrés divers d'autonomie n'est que relatif. La mise à distance est toujours réduite aux possibilités de circulation et de cheminement entre centre et périphérie, le plus souvent mesurée en heures, plus rarement en journées. Dans la plupart des cas des sites étudiés, la mise à distance n'est que de quelques kilomètres, mais signifie tout de même une forme de retranchement par rapport à un habitat groupé plus ou moins proche. Dans le cas des établissements agricoles antiques et modernes, l'exploitation des terroirs justifie ce parti pris. L'économie de l'essartage et de la gestion forestière a été par exemple évoquée dans le cas du site de Pineuilh. Le caractère palustre et la disponibilité en bois a pu jouer un rôle fondamental dans le choix d'implantation. Sur le site d'« Orville », le choix d'implantation et l'éloignement du centre du bourg de Louvres répondent vraisemblablement à la nécessité de l'exploitation diversifiée d'un fond de vallée secondaire où roselières et pisciculture sont associés à la céréaliculture. On peut supposer que la position du *castrum* d'Andone en tête de vallon répond notamment à des enjeux stratégiques du même ordre, bien que les indices archéologiques ne permettent pas d'attester directement le caractère producteur du site. Quel est par ailleurs l'éloignement réel de sites comme Distré, Panchebault ou Sorigny et leurs interactions avec l'habitat groupé, toujours présent à quelques kilomètres ? L'isolement supposé aujourd'hui, ne peut être mesuré sur la foi d'un paysage reconstruit très imparfaitement *a posteriori* et qui ne peut tenir compte que superficiellement des dynamiques de circulations journalières, des zones d'exploitation parcourues chaque jour par une main-d'œuvre nombreuse, en empruntant des réseaux viaires hiérarchisées. L'habitat dispersé n'est jamais un habitat déconnecté. Les cas de Biéville-Beuville, Longueil-Annel ou Saint-Pathus pour la phase IX^e-XI^e siècle incarnent bien cette difficulté à rendre compte des dynamiques réelles du paysage habité et exploité. Il ne s'agit pas de sites isolés, tantôt placés à quelques centaines de mètres de voies importantes (Saint-Pathus), d'un ou plusieurs lieux de culte (Biéville-Beuville, Longueil), mais on peine à en préciser les contours sans étude archéogéographique sur les dynamiques spatiales sur la longue durée.

Un autre élément doit peut-être nous inviter à relativiser la notion d'éloignement, à laquelle nous préférons celle de mise à distance ou d'écartement. Les impératifs d'ordre fonciers, voire patrimoniaux, peuvent conditionner les choix d'implantation. Le second Moyen Âge est par exemple une période où l'on observe un fort morcellement des patrimoines fonciers seigneuriaux liés aux partages successoraux entre fils d'une même famille. Enfin, il faut également considérer que « l'autarcie est une posture économique typique des élites » (Devroey 2006, p.51). Elle peut être mesurée dans les cas des grandes exploitations antiques ou dans les exemples des centres domaniaux du premier Moyen Âge. Elle n'est possible que parce que les élites en question sont productrices de biens de consommation et de matières premières dont elles assurent la vente des surplus.

La distance spatiale et sociale ne peut donc être mesurée que si l'on prend soin d'identifier et de caractériser les habitats et les occupations contemporains formant le réseau. La jauge la plus fine nécessite de pouvoir observer des échelles de lecture large où sont identifiés un maximum de sites contemporains fouillés. La fouille des sites de Serris (seize hectares décapés), de Varennes-sur-Seine (dix-sept hectares décapés), ou à Moissy-Cramayel (cent cinquante hectares explorés sur le même secteur) sont des échelles de lecture qui permettent de poser d'autres regards sur l'évolution des formes de l'habitat. On pourrait également citer le cas de Château-Giron en Bretagne (vingt-cinq hectares) (Catteddu 2012a et b) qui livre les témoignages remarquables de la longue durée, permettant d'inscrire les sites et les mécanismes d'implantation dans le temps long. L'échelle de lecture adaptée permet de mesurer la part des héritages qui peuvent motiver les choix d'implantation (mimétisme social, tradition...).

Notre capacité à appréhender la distance sociale est toujours contrainte par l'échelle de lecture et la qualité des données collectées qui sont malheureusement trop souvent échafaudées à partir d'hypothèses mal étayées sur le niveau social et le statut des habitats cartographiés à proximité. La distance /proximité est de trois ordres : celle exprimée par rapport aux habitats ordinaires, aux habitats d'élites équivalents et aux habitats d'élites supérieurs (Cavanna 2012, 2016).

La proximité est d'abord d'ordre visuelle, notamment entre habitats d'élites équivalents et par rapport à l'habitat ordinaire. Elle implique des formes de mise en scène qui peuvent passer par l'érection du bâti, son élévation sur un point haut, mais sont également traduites par l'aménagement paysager. Les plantations d'arbres peuvent appuyer une recherche de verticalité, notamment à la période moderne quand elles marquent le cheminement vers le site élitaires depuis la voie de grand parcours. À Varennes-sur-Seine comme à Palaiseau pour la période moderne, la concurrence entre deux habitats d'élites ne supporte pas la proximité. La ferme du Volstin, concurrente de celle du Colombier, est distante de plusieurs kilomètres. À Palaiseau, l'établissement à cour fermée du XV^e-XVII^e siècle disparaît quand apparaît un habitat élitaires quasi mitoyen. Pour l'habitat médiéval, la coexistence des sites élitaires dans un périmètre restreint n'est possible que si les niveaux et fonctions des différents sites sont en coresponsabilités institutionnelles, fonctionnelles ou symboliques (élites laïques /ecclésiastiques par exemple). L'hypothèse que nous formulons est que les élites sont des espèces invasives qui ne partagent leur milieu écologique et social qu'à partir du moment où les ressources permettent une coexistence raisonnée, un renforcement de l'autorité mutuelle.

c - Pôles de sociabilité et polarité des élites

La formation de pôles de sociabilité est un questionnement ancien des médiévistes, centré autour de la question de l'*incastellamento* ou de l'encellulement (Toubert 1973, Fossier 1982), largement renouvelée ces quinze dernières années. Cette généralisation des manières collectives d'habiter et d'exploiter n'occulte pourtant pas, y compris chez les élites, des manières dispersées d'habiter. La constitution de pôles de sociabilité souvent incarnés par un site élitaires laïque, associé à une église, chapelle, lieu de commémoration ou espace funéraire, est un phénomène dont la fréquence est surtout le fait du début du second Moyen Âge. La proximité des élites laïques et ecclésiastiques, est souvent interprétée comme un critère de hiérarchisation important. Elle témoigne d'une autorité combinée plus marquée sur les populations rurales, signe de la concentration du pouvoir par les mêmes élites. L'implantation de sites élitaires dans l'espace du village n'est d'ailleurs pas exclusivement un phénomène médiéval. L'exemple fourni par le site des « Grandes Côtes » à Sainte-Marie-du Lac montre un cas de création tardif dans le courant du XVI^e siècle (Verbrugghe 2007).

Pour les élites du second Moyen Âge et de la période moderne, la position à proximité d'un pôle religieux et funéraire – les deux sont rarement dissociés – est souvent évidente, surtout quand les sites sont conservés pour toute ou partie en élévation. Il n'est pas rare que l'établissement du site d'habitat coïncide chronologiquement avec la même phase que celui du site religieux. Ces questions ne concernent pas que la fin du premier Moyen Âge et le processus de formation des villages. On trouve en effet des créations d'oratoires ou de chapelles familiales également à l'époque moderne (Watteaux 2003). Cette « appropriation du sacré », pour reprendre l'expression utilisée par J. Burnouf, caractérise certainement les élites de rang élevé ou tout au moins capable de mobiliser des moyens et réseaux plus importants que la moyenne (Burnouf 2007). Rassembler les vivants et les morts, c'est assurément faire ancrage d'une « topolignée » (Morsel 2004), c'est-à-dire s'insérer durablement dans un territoire précis et dans la longue durée. L'habitat élitaires, qu'il soit la cause ou la conséquence de la polarité, de vient un élément fédérateur des pratiques sociales, mais aussi par proximité interposée, lieu de privilège et d'intercession vers le symbolique.

Pour le premier Moyen Âge, le pôle site élitaires laïque / lieu de culte, espace funéraire, n'est pas toujours évident à démontrer. D'abord parce que souvent, si l'habitat du premier Moyen Âge peut être fouillé, le lieu de culte (église ou cimetière paroissial), quand il est à proximité, est souvent encore actif et fonctionnel. Il est rare que des fouilles aient pu y être réalisées et souvent la datation *post quem* n'est que supposée. Rares sont les exemples où église et espace funéraire sont associés de manière évidente et fouillés de manière concomitante. Le site de Saleux doté d'une église construite en matériaux non périssables, accompagnée de son espace funéraire et de sa sépulture fondatrice, n'est pas unique mais reste encore aujourd'hui très singulier (Catteddu 2004). À Serris, dès la fin du VII^e siècle, plusieurs grands bâtiments sur solins de pierre, vraisemblablement vitrés, matérialisent un pôle culturel et funéraire de près de mille sépultures. Si le pôle résidentiel désigné par le terme de « ferme aristocratique ou domaniale » est d'abord distant de 600 mètres, il finit par être attiré par le pôle culturel, situé au nord-ouest qui, au XI^e siècle et rassemble alors toutes les fonctions et tous les caractères élitaires (Fig.68, 69) (Gentili, Valais 2007). La force d'attraction du pôle religieux illustrée par « les Ruelles » de Serris est une occasion rare de mise en évidence de ces pratiques de distinction passant par l'appropriation du religieux et du symbolique. À Flixborough, l'occupation attribuée à la fin du VII^e - début du IX^e siècle est associée, par défaut, à l'église paroissiale de *North Conesby* (Fig.59). Pendant la première moitié du VIII^e siècle, un bâtiment de l'occupation accueille cinq sépultures et semble caractériser un espace funéraire, potentiellement une église familiale ou oratoire privé (Loveluck 2007). Pourtant, à l'exception des sépultures, rien n'indique le caractère potentiellement sacré de cet espace construit au sein de l'habitat résidentiel. Christopher Loveluck mentionnait en comparaison à Flixborough, plusieurs sites du nord-est de l'Angleterre, dont le site de *Yeavinger*, attribués aux VII^e -X^e siècles, ayant révélé de petits hameaux ou établissements ruraux dotés d'espaces funéraires, interprétés comme des cimetières familiaux et de possibles chapelles funéraires (Loveluck 2009).

Les petits espaces funéraires de quelques sépultures groupées ont été fréquemment mis en évidence ces dernières années. À défaut de caractériser à eux seuls les pratiques élitaires d'un groupe, ils peuvent renforcer, en association avec d'autres critères, comme à Serris par exemple, le sentiment distinctifs de certains groupes élitaires qui peuvent construire un espace funéraire dédié, indépendamment des cimetières consacrés (Treffort 1996, 2004; Blaizot 2011). À Sorigny, la difficulté à dater l'ensemble sépulcral et les modes atypiques de déposition des corps, ne permet pas en l'état de l'associer à des pratiques du même type ou à l'existence d'un lieu de culte (Fig.70). À Moissy-Cramayel aussi, les sépultures isolées en contexte d'habitat, le disputent avec plusieurs groupes funéraires distincts et organisés de quelques sépultures. Aucun bâtiment n'est formellement identifié comme un espace sacré et, si site élitaires il y a, ce dernier est localisé au sud-ouest du site. Outre la « synchronisation » des phénomènes, pas toujours clairement établie, il semble clair que l'on ne peut pas faire d'association systématique entre espace funéraire organisé et site élitaires, entre groupe de sépultures et église. Il faut par ailleurs noter que pour le premier Moyen Âge, les découvertes récentes dans le Nord de la France tendent à témoigner d'une diversité attestée des pratiques funéraires et d'une assimilation progressive - jusqu'au XII^e siècle - des préceptes chrétiens en matière d'inhumation en contexte paroissial. Les pratiques dites divergentes, hors du cimetière paroissial, sont aujourd'hui regardées sous un jour plus nuancé (Catteddu 2009, Hurard, Cottiaux 2013, Treffort 1996, 2004). Les sépultures isolées en contexte d'habitat - sépultures uniques ou plus souvent très petits groupes de sépultures tels qu'identifiés à Moissy-Cramayel ou à Saint-Pathus - oblige à interroger différemment les pratiques d'inhumation du premier Moyen Âge et à envisager la persistance jusqu'au XII^e siècle de phénomènes qui, bien qu'apparemment isolés ne doivent plus aujourd'hui être considérés comme marginaux. La coexistence de plusieurs espaces funéraires contemporains est régulièrement observée sur les sites alto-médiévaux. Serris et Moissy-Cramayel en fournissent un exemple et illustrent la diversité des situations, potentiellement liées à celles des statuts de ces espaces (Loveluck 2009, p.154).

La question de l'identification des lieux de culte et églises sans espace funéraire se pose évidemment. L'absence de sépultures liées à un bâtiment interprété comme une église est d'ailleurs souvent rédhitoire. Pourtant, les éléments discutés ci-dessus tendent à démontrer que l'espace funéraire n'est pas nécessairement synonyme d'église paroissiale et que, face à des bâtiments dont il ne reste rien ou presque et qui peuvent prendre des formes bien plus modestes qu'attendus, il est donc indispensable de réviser notre compréhension de la matérialité du lieu de culte en milieu rural (Bonnet 1997).

d - Le réinvestissement d'un lieu privilégié et la longue durée comme choix d'implantation

Il ne saurait être question de terminer cette partie sans invoquer la part symbolique du réinvestissement d'un lieu privilégié dans les choix d'implantation. Il s'agit d'entretenir une proximité symbolique avec un lieu traditionnel de sociabilité ou de pouvoir dont la valeur transcende le temps et l'espace et est transmise sur plusieurs générations (Bourgeois 2005). Il ne s'agit pas nécessairement d'une transmission d'un bien foncier, mais de la perpétuation d'une notion de pouvoir et d'autorité attachée au lieu et dont le réinvestissement par un cheminement symbolique permet d'endosser l'héritage. En somme, le réinvestissement d'un site élitare par un nouveau groupe élitare est un vecteur de légitimation du pouvoir ou de l'autorité, ce qu'Emilie Cavanna qualifie de « géosymbole » de pouvoir (Cavanna 2016).

En réalité, cette filiation symbolique est difficile à démontrer, même quand on peut raisonnablement la supposer, notamment sur les sites où la longue durée des occupations est attestée, mais interrompue par des hiatus plus ou moins importants. À « Orville », à Roissy-en-France, à Rueil-Malmaison, la longue durée d'occupation sans hiatus ne traduit pas un phénomène de réinvestissement, sinon celui d'un bien foncier et d'une rente agricole assurée lors des changements de propriétaires. La valeur financière et agricole, voire stratégique, des établissements ne peut pas être dissociée d'une éventuelle valeur symbolique. À Roissy-en-France et Rueil-Malmaison, il semble bien que le caractère élitare apparaisse dès l'origine et se perpétue sous des formes différentes pendant tout le Moyen Âge et l'époque moderne. À « Orville », comme à Moissy, les caractères élitaires apparaissent au sein d'un habitat groupé déjà constitué depuis plusieurs générations. Il n'y a pas d'évidence du réinvestissement d'un lieu privilégié avant le VIII^e- IX^e siècle à « Orville » et avant le X^e siècle au moins à Moissy. C'est l'habitat collectif qui semble exercer la force d'attraction, au sein duquel des groupes privilégiés semblent émerger. À Moissy, la position topographique de l'enclos réservé, à l'intersection de plusieurs chemins, au centre du hameau, est particulièrement explicite. Mais la nature réelle de cette occupation n'étant pas identifiée, il est difficile d'aller plus loin dans le raisonnement. À Saint-Pathus, à Moissy, et Palaiseau par exemple, où la longue durée des occupations se traduit à la fois par de courts hiatus (Saint-Pathus, Palaiseau) et par des transformations importantes des formes de l'habitat (de la *villa* à l'habitat groupé...), la question du réinvestissement symbolique se pose inévitablement. Tradition du lieu habité, réseaux de circulation existants, capacité productive des terroirs peuvent expliquer cette résilience au-delà de la transformation du patrimoine foncier. Ils peuvent également expliquer les phénomènes de translation topographique de sites élitaires qui peuvent migrer de quelques centaines de mètres au sein d'un même territoire. Pourtant, à Saint-Pathus, le caractère élitare n'est pas constant et connaît au cours des 700 ans d'occupation, deux formes de sites élitaires qui, entre le III^e- V^e et le IX^e- XI^e siècle n'ont rien à voir dans la forme et les expressions matérielles. À Flixborough, les changements successifs de la nature de l'occupation (site élitare civil - établissement monastique - site élitare civil) n'empêchent pas, sous des formes et expressions différentes, le maintien du caractère élitare des groupes qui se succèdent sur le site. La possibilité que le site ait été propriété du même groupe, mais exploité par des sous-groupes différents, pourrait expliquer ces fluctuations (Loveluck 2007, 2009, 2011).

L'espace en tant que milieu, paysage et territoire est aujourd'hui pleinement intégré à la notion de production sociale. Adossée à l'archéogéographie et aux sciences paléo environnementales, l'archéologie doit envisager les choix d'implantation sitologiques et situationnels comme un ensemble complexe dont l'analyse permet de déterminer « l'implication des élites dans la structuration, la gestion, la transformation de l'espace rural et [...] la manière dont elles usent, utilisent, produisent et consomment l'espace comme instrument de pouvoir et de distinction. Il paraît aujourd'hui possible d'éprouver les pratiques sociales de l'espace comme des estimateurs archéologiques pour identifier et hiérarchiser les habitats des élites rurales médiévales et modernes » (Cavanna 2012, p.271).

L'ancrage spatial de la « Ferme du Colombier » apparaît, bel et bien, comme le marqueur d'une volonté d'insertion dans la catégorie supérieure de la société du XVI^e siècle. Si le choix du site transcrit le désir d'ascension sociale d'un roturier, il reflète aussi le contexte historique de mutation et de mobilité sociales, caractéristiques du début de l'époque moderne. On assiste en effet depuis le milieu du XV^e siècle à un profond renouvellement des élites : la disparition de nombreuses lignées nobles favorise l'émergence d'« hommes nouveaux » qui accèdent à ce statut juridique grâce, entre autre, à des pratiques d'ano-blissement taiseable : en devenant propriétaire foncier, en s'abstenant de toute activité dérogeante (soit essentiellement en vivant des ressources de la terre) et en adoptant quelques traits essentiels du mode de vie nobiliaire (Bourquin 2002, Cavanna, Hurard 2015). Les nombreuses créations ou réinvestissements de sites de petites élites, entre le XV^e et le XVI^e siècle, à la fois résidences et sièges d'exploitation agricole, témoignent de cette pratique qui permet de justifier, quelques générations plus tard, de titres de noblesse (Hurard 2012 a). Les données archéologiques, paléo-environnementales, textuelles et archéogéographiques collectées témoignent ainsi de choix d'exploitation agricole, d'approvisionnement, de modes de consommation, des manières de bâtir et des multiples manières de se projeter dans l'espace en documentant les pratiques sociales de plusieurs petites élites entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. À Varennes, on a pu démontrer que tous ces éléments participent de la distinction sociale et sont révélateurs de choix identitaires. La volonté d'affirmation d'un certain statut passe, on l'a vu, par l'ancrage et l'insertion dans un territoire existant, où stratégies économiques, mimétisme, mise en scène et concurrence sociales s'inscrivent dans l'espace, en coupe comme en plan, à l'échelle du microscope comme à celle des voies de communication. Une fois combinés, ces éléments s'imposent comme de solides estimateurs sociologiques et concourent, à plus vaste échelle, au renouveau actuel des réflexions sur la caractérisation et hiérarchisation des habitats d'élites aux périodes médiévales et modernes (Burnouf 2007, Cavanna, Hurard 2011, p.16).

III.1.2 - Délimiter, réserver, contrôler l'espace et les ressources

À l'échelle du site et de son environnement le plus immédiat, l'aménagement de l'espace matérialise des modes et des choix d'exploitation. Ceux-ci reflètent des degrés divers de pouvoir et d'autorité, passant par différentes manières de marquer le sol, transformer et organiser l'espace. Les critères morphologiques et topographiques observés montrent que la maîtrise foncière de l'espace et des ressources sur un territoire donné, varie d'un site à l'autre. Formes des occupations et formes de l'habitat sont des critères classiquement mobilisés pour interroger la hiérarchisation de l'habitat rural. Mais les travaux des dernières décennies ont fait bouger les grilles de lecture. Un fossé ou un mur de clôture ne suffisent plus à faire un site fort ou une enceinte. Les nuances apportées aujourd'hui à l'analyse des mêmes critères amènent à relativiser le caractère militaire des aménagements et à questionner la nature même du contrôle exercé par les groupes élitaires. À la lumière des découvertes et analyses récentes, les formes de l'habitat élitaires se diversifient et font émerger d'autres expressions élitaires que celles de l'habitat fossoyé, héritées du concept de « château ». Désormais, partout dans le nord de l'Europe (France, Angleterre,

Pays-Bas...) apparaissent des sites qui invitent à concentrer l'attention sur les modes d'exploitation, les activités, les productions agricoles et artisanales, les ressources et les échanges (Loveluck 2009, Nissen 2011). La grande variété des expressions matérielles observées ces dernières décennies montre que la structuration et l'organisation générale de l'habitat sont révélatrices de choix d'aménagement, eux-mêmes vecteurs de distinction sociale. Les fouilles de grandes superficies ont également permis de mettre en évidence, au sein des ensembles ruraux ordinaires, des habitats privilégiés dont témoignent les modes d'aménagement, de construction, le rapport à l'espace et la culture matérielle.

a - Emprises, surfaces et superficies

Un certain nombre de sites élitaires ont en commun les modes d'appropriation de l'espace et la gestion des ressources. La maîtrise de l'espace équivaut à la maîtrise du foncier et implique une exploitation exclusive ou privilégiée des ressources d'un territoire. Le premier signal, commun à toutes les périodes, est la taille du site et son degré de structuration. L'emprise surfacique du site est généralement appréhendée par la reconnaissance des éléments qui marquent le parcellaire et laissent une trace en profondeur. C'est donc souvent le fossé d'enclos qui sert de premier outil d'identification. Si le site est circonscrit dans un espace précis, matérialisé comme à Varennes-sur-Seine, à Saint-Pathus, Palaiseau, Moissy-Cramayel ou Sainte-Marie-du-Lac, la surface est estimée de manière relativement évidente, encore qu'elle ne se réduise pas nécessairement à un réseau fossoyé. *A contrario*, quand aucun système parcellaire visible ne matérialise l'emprise d'un site, la difficulté consiste à estimer, même de manière globale, son extension réelle. L'estimation est alors souvent fondée sur la densité et la répartition des vestiges d'occupation. La réflexion repose donc généralement sur la partie résidentielle et le centre d'exploitation *stricto sensu*. Il faut donc bien reconnaître que c'est certainement à partir d'une vision limitée de la dynamique spatiale d'un site que l'on détermine les critères morphologiques d'identification et de hiérarchisation. L'exemple de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine montre, grâce à la confrontation des sources archéologiques et des sources archivistiques, que l'espace dépendant de la ferme – c'est-à-dire les terres exploitées – étaient dispersées sur un vaste finage de plusieurs centaines d'hectares (Fig.27, 28) (Hurard 2012 a). Situation classique des périodes médiévales et modernes, la dispersion des terres et l'éclatement en unités exploitables de natures différentes permettraient une diversification des choix d'exploitation. Les sites élitaires intermédiaires de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge, loin des grandes exploitations d'un seul tenant, héritières des concepts de *villa* et de Grand domaine, doivent sans doute être envisagés sous la forme de terres dispersées aux qualités naturelles diversifiées. Le contrôle de l'espace et des ressources n'est d'ailleurs pas toujours lié à la propriété *stricto sensu*. L'appropriation de l'espace communautaire passe également par des séries de pratiques plus ou moins entérinées par le droit et la coutume qui, quand on peut les mesurer, donnent une autre dimension à la caractérisation du pouvoir en milieu rural. Les droits et usufruits sur les espaces incultes sont un enjeu de pouvoir tout au long des périodes médiévales et modernes. Elles sont aussi des motifs récurrents de conflits entre les figures de l'autorité et les communautés rurales. « Enjeu social de premier ordre, les "incultes" sont une ressource pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre, la pâture des animaux et les pratiques de glanage, mais également pour la pêche et la chasse » (Morsel 2004, p.184, Duceppe-Lamarre 2006). À la pâture du bétail par les paysans s'opposent régulièrement les velléités cynégétiques des groupes élitaires, véritables formes d'appropriation de l'espace et causes de déprédation sur les espaces incultes, mais aussi sur les espaces cultivés (Duceppe-Lamarre 2006). L'étude archéogéographique du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye montre les tensions entre paysans et élites seigneuriales autour de l'appropriation de l'espace communautaire de la forêt de Saint-Germain pour l'agrément et les chasses du roi qui conduiront à une privatisation de l'espace de la boucle de la Seine et une spoliation des intérêts paysans (Hurard 2015).

*Organisation et appropriation du territoire immédiat :
la séparation entre espace habité et espace exploité*

La notion d'emprise d'un site doit être mesurée selon plusieurs échelles : une petite échelle, celle du territoire environnant le site ; une grande échelle, celle de l'intraville, pour appréhender les fonctions résidentielles et domestiques. La petite échelle est celle qui permet de dépasser la lecture seule du site et d'élargir l'analyse au terroir ou au finage. Elle n'est possible, comme à Varennes-sur-Seine et plus partiellement à « Orville », que lorsque l'on peut confronter les sources et restituer les stratégies économiques et agraires. À une échelle cartographique plus réduite, celle du site élargi, les établissements agricoles antiques offrent souvent une image plus nette de l'emprise foncière. La structuration en enclos emboîtés, la répartition entre enclos à fonctions résidentielles et domestiques et enclos à vocation agricoles ou artisanales, contribuent à une meilleure lecture des organisations et des modes d'appropriation de l'espace immédiat. Palaiseau, Saint-Pathus et Moissy-Cramayel en sont des illustrations diverses (Fig.83, 84, 85). Le nombre et la complexité des systèmes d'enclos est d'ailleurs retenu comme un critère de hiérarchisation fort puisqu'ils traduisent une maîtrise foncière et une organisation fonctionnelle plus marquée, en même temps qu'une plus grande mise à distance symbolique de l'espace résidentiel (Batardy, Buchenschutz, Gandini 2003; Bertocello, Gandini 2005). On attend d'une *villa* caractéristique des élites antiques une structuration forte de l'espace distinguant clairement la *Pars Rustica* et la *Pars Urbana* (Balmelle, Van Ossel 1998). L'exemple de l'Île-de-France est pourtant de nature à nuancer cette vision parfois trop homogène. Si le modèle tient globalement la lisse pendant tout le Haut-Empire et le début du Bas-Empire, il est pourtant moins fréquent après le III^e siècle de notre ère (Ouzoulias 2007, 2010, Ouzoulias, Van Ossel 1997). Certains habitats élitaires mis en évidence rassemblent tous les critères caractéristiques (nombre de bâtiments, qualité du bâti, diversité des activités artisanales, taille de l'exploitation, richesse du mobilier et diversités des pratiques de consommation...), mais ne sont pas inscrits dans un système d'enclos visible, en l'absence duquel ces établissements sont souvent jugés hiérarchiquement inférieurs. L'exemple le plus frappant est celui fourni par Gaëlle Bruley-Chabot avec le site de « la Fosse » à Epiais-les-Louvres / Mauregard (Contournement Est de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, Val-d'Oise) fouillé en 2009 (Bruley-Chabot 2015; Bruley-Chabot, Inrap, RFO en cours). Le site rassemble sans ambiguïté les signaux d'un habitat élitair du Bas-Empire mais a été considéré d'emblée comme une forme moins évoluée de l'habitat, sur lequel pèse le paradigme des crises du III^e et du IV^e siècle dont auraient souffert ces territoires du Pays-de-France. Le contre-exemple immédiat est celui de Saint-Pathus, localisé à quelques dizaines de kilomètres. Le site, d'une emprise de plus de deux hectares, est matérialisé par des enclos réguliers à l'intérieur desquels on retrouve une séparation des espaces fonctionnels à peu près conforme aux attendus. Néanmoins, la qualité du bâti (essentiellement bâti sur poteaux), la chronologie tardive et certains signaux culturels inhabituels, auraient contribué, sans les enclos fossoyés, à classer cet habitat à un rang hiérarchique très inférieur. La présence de petits balnéaires privés sauve sans doute le site d'une relégation à un statut d'habitat ordinaire.

En l'absence d'enclos, la difficulté n'est pas tant d'apprécier l'extension du secteur résidentiel et domestique que l'emprise d'un premier espace de culture ou de pâture, aménagé à proximité. L'établissement moderne de Varennes-sur-Seine en livre un exemple tardif : celui d'un enclos qui circonscrit un probable espace de pâture de près de quatre hectares, à l'est du site. La gestion de l'espace est également marquée par des fossés drainants qui permettent de poser les hypothèses de l'aménagement végétal (haies, arbres, noues...) (Fig.19, 20). Pour la même période, la « Ferme d'Herneuse » qui ne dispose d'aucun dispositif de fossé ou d'enclos reste difficile à interpréter de ce point de vue, alors que le degré de conservation des structures internes est équivalent à Varennes. La prise en compte de ces espaces livre des emprises surfaciques très au-dessus des moyennes observées, toujours entre deux et trois hectares pour les sites antiques du corpus, proche de quatre hectares pour Varennes. Ce sont pourtant des espaces exploi-

tés, mais à l'intérieur desquels les traces archéologiques sont rares, voire absentes et qui seules ne représenteraient pas un motif de prescription archéologique. Sur des critères de densité de vestiges, souvent appliqués pour décider de l'opportunité de soumettre une zone diagnostiquée à la fouille, la parcelle sud antique de Saint-Pathus n'aurait pas été livrée à l'examen archéologique sans la présence des abondants vestiges de la période alto-médiévale (Fig.7).

Pour la période médiévale, le site des « Rousses » à Ingré est un autre exemple de ce phénomène où la mesure de l'exploitation foncière et de la répartition fonctionnelle ne peut être prise en compte que grâce à l'existence d'enclos fossoyés, distinguant des zones résidentielles de plusieurs autres espaces de cours et de jardins partiellement appréhendés (Fig.61). Chacun des clos mesurant environ 500 à 600 m² (20 x 30 m), la totalité des quatre enclos peut être estimée à une emprise totale de 3200 m². La multiplication des enclos à Ingré est un signal fort de hiérarchisation des espaces par ailleurs soutenu par le doublement des systèmes fossoyés et la mise en place de dispositifs d'entrées contrôlées. Le site de Rueil montre une partition de l'espace assez similaire et qui pourrait indiquer la séparation d'éventuels fonctions résidentielles et agricoles ou communautaires (Fig.74). La différence est la taille des deux enclos emboîtés qui totalisent une surface de 10 000 m², trois fois plus importante qu'à Ingré.

À Vire, la « Ferme de la Ruaudière » livre l'exemple d'un système d'enclos qui n'enserme pas l'habitat mais complète l'aménagement d'une partie du site, vraisemblablement à des fins agricoles. La parcelle habitée ne fait l'objet d'aucun dispositif similaire (Fig.81).

Le site des « Ruelles » à Serris matérialise un autre exemple de ce rapport à l'espace et au territoire exploité (Fig.68, 69). Les systèmes fossoyés perceptibles autour de l'habitat dit « aristocratique » semblent être le fait d'un aménagement initial planifié (Gentili, Valais 2007). Ce site illustre un cas relativement rare d'appréhension d'un terroir sur une vaste surface de seize hectares où les vestiges archéologiques laissent apparaître deux pôles d'habitat distincts, partiellement contemporains. L'organisation des pôles sur des réseaux de chemins, assortie d'informations sur les parcellaires, permet de nourrir une réflexion sur le finage en question, c'est-à-dire les limites potentielles de l'espace villageois, ou tout du moins – si l'on veut éviter l'utilisation d'une notion encore discutée pour le premier Moyen Âge – la combinaison de plusieurs terroirs. À l'échelle de ce vaste territoire, on peut tenter de restituer par phases, des modes d'exploitation et de circulation qui rendent partiellement compte de la diversification des ressources et des choix agricoles. L'exercice est plus compliqué pour les sites alto-médiévaux de Moissy et Palaiseau en dépit des surfaces explorées par l'archéologie. La structuration de l'habitat sur les chemins n'apparaît pas aussi clairement par rapport à la bipolarité du site des « Ruelles » de Serris. À Palaiseau, le site du XI^e-XII^e siècle dessine néanmoins les contours d'une exploitation communautaire (Fig.52). Le site de la « Ferme d'Herneuse » à Verberie est un autre exemple de la dialectique espace habité / espace exploité où la restitution spatiale se fait à la faveur de la confrontation des sources d'archives avec les sources archéologiques. La « Ferme d'Herneuse » est rattachée à l'Abbaye Saint-Nicolas de Verberie. La qualité de l'aménagement, la construction de l'espace cultivé comprise, est donc largement soutenue par la lecture du plan d'arpentage qui vient conforter les signes distinctifs mis en évidence par l'archéologie (Notice Herneuse Chapitre II). Un vaste enclos trapézoïdal circonscrit des parcelles cultivées, attenantes à la ferme (Fig.80). Le document précise qu'il s'agit de sept arpents (2,5 hectares), incluant l'emprise de la ferme et le verger (Bruley-Chabot 2007, 2012).

L'appréhension des logiques spatiales et foncières des sites élitaires est très complexe et ne peut donc être que partielle et imparfaite. Le site ne représente que la partie émergée d'un iceberg dont l'extension ne peut être bien souvent que supposée. Les pratiques sociales de l'espace sont difficiles à mesurer quand elles ne laissent pas de traces. À la question des logiques spatiales et de l'exploitation des ressources, il faut adosser, surtout à cette échelle, la question des milieux exploités. Les disciplines archéobotaniques permettent de mieux en mieux et de plus en plus souvent, de restituer une partie des choix d'exploitation – culture ou élevage – des sites concernés et en traduisent de grandes

tendances sur la longue durée, notamment entre l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Elles permettent d'observer des dynamiques de diversification des ressources où tous les milieux sont exploités et adaptés.

Superficie et morphologie des sites: une classification d'attente

Si l'on retranche du corpus les très grandes exploitations que sont les établissements antiques ou la ferme de Varennes – appréhendée sur une aire inhabituelle dépassant les deux hectares – on observe que la plupart de sites du corpus (indépendamment de leurs caractéristiques morphologiques ou chronologiques distinctes) montrent des dimensions variées qui peuvent être réparties en grandes classes. Un tableau permet de distinguer graphiquement trois ensembles sur les critères de surface (Fig.82) :

- un premier rassemble huit sites dont la taille varie entre 750 et 3000 m². En réalité, la taille du site de la ferme domaniale de Serris, le plus petit du corpus, nous paraît un peu sous-évaluée et ne semble correspondre qu'à la taille du bâtiment aristocratique. Il est fort probable que la taille générale du site, bâtiments et cour compris, permettent de la glisser dans la catégorie des établissements de plusieurs milliers de m².
- Un deuxième ensemble permet de rassembler les sites dont la taille est supérieure à 3200 m² et ceux qui montent autour de 7000 m². Rapprochement commode, mais maladroit puisqu'en réalité le premier vrai palier n'intervient qu'après 5000 m² avec les sites de Saint-Pathus, estimé à 7000 m² et le site de Flixborough. Fouillé très partiellement, la surface de ce dernier n'est pas réellement connue. Sa surface fouillée atteignant 4200 m², nous sommes tentés d'en doubler la superficie ou au moins de l'augmenter d'un tiers et donc de proposer une fourchette surfacique située entre 6000 et 8000 m². Le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes a été intégré à cette catégorie, en tenant seulement compte de la plate-forme résidentielle et domestique.
- Un troisième ensemble est enfin composé des sites atteignant ou dépassant l'hectare. Ils sont au nombre de six et rassemblent dans deux tiers des cas, les sites d'habitat fossoyé à plat du second Moyen Âge et de la période moderne. C'est le seul ensemble où un type de site domine.

L'analyse du tableau a le mérite de montrer le très faible degré de corrélation globale entre phasage chronologique, type de site et taille du site. Les manières de structurer ou de réserver l'espace nous ont permis de discerner quatre ensembles typologiques distincts dans l'échantillon. Il ne s'agit nullement d'idéaux-types ou d'une analyse reproductible. Il s'agit surtout d'une classification visant à faire ressortir des convergences éventuelles, appuyées sur des critères essentiellement morphologiques ne tenant volontairement compte ni des chronologies divergentes, ni des éléments de la culture matérielle :

- les établissements antiques très structurés, aux surfaces supérieures ou égales à deux hectares (Saint-Pathus antique, Palaiseau antique et Moissy antique) (Fig.83, 84, 85)
- les sites d'établissements sur cour sans enclos, ni enceinte (Biéville-Beuville; Flixborough, Saint-Rimay, Distré, Vire, Herneuse, Serris) (Fig.86, 87)
- les sites à enclos, réservés par de modestes fossés, murs ou palissades (Saint-Pathus alto-médiéval, Sorigny, Longueil, Moissy-Cramayel médiéval, Ingré, Palaiseau médiéval, Palaiseau moderne)(Fig. 88)
- les habitats fossoyés dotés d'un fossé d'enceinte de taille moyenne à importante et/ou d'un mur d'enceinte (Andone, Orville, Varennes-sur-Seine, Roissy-en-France médiéval, Rueil-Malmaison, Sainte-Marie-du-Lac, Pineuilh) (Fig.89, 90).

L'analyse de la corrélation chronologie /taille des sites /type de sites ne révèle aucune correspondance majeure entre les critères. Seul l'habitat à plat fossoyé se détache par les dimensions souvent supérieures à un hectare. Les sites du premier Moyen Âge sont présents dans toutes les classes de taille et pour tous les types de sites. Chacun des types de sites compte des sites du premier, second Moyen Âge et de l'époque moderne.

b - Espace habité, espace réservé

À l'échelle de l'unité d'exploitation – celle du site dans sa dimension recentrée sur l'habitat – le caractère réservé de l'espace est plus facile à appréhender.

Sites enclos

Les sites à enclos, ceints par de modestes fossés, de murs ou d'une palissade sur poteaux composent une large gamme morpho-chronologique et matérialisent un autre degré de mise à distance physique et sociale. L'espace réservé est limité à la partie résidentielle et circonscrit un bâtiment ou un ensemble de bâtiments (Fig.88). La plupart des enclos réservés à l'habitation ne s'inscrit apparemment plus, comme à la période antique, dans des enclos plus vastes délimitant les résidences et les infrastructures de l'exploitation agricole. La présence d'un seul bâtiment, toujours à poteaux plantés, au sein des enclos attribués au premier Moyen Âge interroge sur la nature et la fonction exacte du bâtiment qui y est implanté. Seul celui d'Ingré, bâtiment de 128 m² (env.10 m x12 m) est clairement interprété comme un espace résidentiel. Il occupe la partie centrale d'un enclos résidentiel de 600 m². À Moissy-Cramayel (phase X^e-XII^e), un enclos quadrangulaire de 1292 m² (34 m x 38 m) réserve l'espace à un bâtiment de dimensions équivalentes (environ 110 m² - 10 m sur 11 m). Les fossés supplémentaires qui barrent l'espace central de l'enclos, restreignent à 750 m² la part strictement dévolue au bâtiment. Bien que le mobilier, présent en très faible quantité, ne permette pas d'étayer cette hypothèse, son caractère résidentiel paraît probable (Fig.47). Sa taille, sa partition en deux nefs et sept travées, sa position centrale dans l'habitat collectif permet difficilement d'envisager le seul caractère agricole.

Les deux enclos du site altomédiéval de Palaiseau (XI^e -XII^e siècle) sont eux moins explicites. Leur caractère résidentiel n'est pas démontré et le rare mobilier prélevé sur le site ne permet pas d'abonder dans ce sens (Fig.52). Les deux enclos de 980 et 1200 m² sont distants l'un de l'autre d'une quarantaine de mètres. Leur proximité et donc leur concurrence éventuelle ne plaide pas en faveur du caractère élitair, synchrone, des deux enclos. L'enclos sud-est compte deux bâtiments d'environ 30 m² chacun. L'un s'inscrit au centre du côté nord de l'enclos contre lequel il est collé, le second en barre visiblement l'accès. L'enclos nord-ouest, plus vaste, dessine une forme plus atypique. Son angle sud-est marqué par un double fossé contre lequel s'appuie l'unique bâtiment de 68 m² (11,6 x 5,80 m). En l'absence de mobilier et d'autres indices, le caractère élitair de cet ensemble est ambigu et souffre d'une documentation trop lacunaire. Si caractère élitair il y a, il s'agit d'une distinction subtile avec la forme de l'habitat et du parcellaire mis en évidence plus au nord, le critère le plus fort étant la formation d'espaces réservés à l'écart du reste du hameau. C'est donc une distinction relative au reste de l'habitat mis en évidence sur le site. Les cours, apparemment vides de structures et d'activités, plaideraient en défaveur du caractère élitair. Mais il faut aussi envisager un possible problème de conservation des vestiges. Face aux restes de l'échantillon, le cas des deux enclos de Palaiseau constitue sans doute un des ensembles les plus ambigus où les signaux ne portent que sur la forme et la taille des enclos et peinent à être renforcés par d'autres indices.

La découverte d'un enclos similaire au Mesnil-Amelot, dans le nord-est de l'Île-de-France, offre un pendant intéressant pour la même période. Un enclos carré de 1225 m² (35 m de côté), localisé au bord d'un chemin fouillé, a été attribué au XI^e - début du XII^e siècle. Les structures, trous de poteaux, fosses, silos, foyers, sont de nature clairement

domestiques et artisanales. Encore une fois, la faible quantité de mobilier ne permet pas d'en préciser le niveau exact (Besnier 2011, Biwer 2015). L'attention future portée à ces ensembles permettra, on peut l'espérer, d'en déterminer le caractère plus ou moins spécifique et d'en préciser nature, fonction et niveau social de ces petits ensembles clos, apparemment isolés et souvent pauvres en mobilier.

Le degré d'investissement dans le marquage de l'enclos ne dépend pas du nombre de bâtiments et de leur taille. Il n'y a donc pas de relation entre la profondeur ou puissance des marqueurs fossoyés et l'importance matérielle du site. À Longueil-Annel, l'enclos simple de 2750 m² abrite un seul bâtiment central de très grandes dimensions (390 m²). Sa vocation résidentielle est très peu probable – Martine Derbois y voyait l'empreinte d'une grange dîmière et l'expression des intérêts monastiques – mais la taille du bâtiment, la complexité de sa mise en œuvre, sa position réservée derrière un enclos, ne permet pas de douter de son statut particulier, en dépit de la faiblesse d'un fossé qui ne marque vraisemblablement qu'une palissade ou une haie (Fig.62) (Derbois 2011). À Saint-Pathus, l'enclos simple, estimé à environ 7000 m², contient, entre le X^e -XI^e siècle, au moins quatre bâtiments simultanés. Les bâtiments de 180 et 310 m² livrent également des plans atypiques à pans coupés et galeries périphériques. L'investissement se porte sur la taille de l'enclos, pas sur la force du cloisonnement (Fig.15). La taille des bâtiments et le soin porté à l'organisation marque un degré d'investissement qui ne traduit pas le cloisonnement. À Sorigny, l'occupation, cette fois-ci caractérisée d'habitat, se distingue par la présence de nombreux bâtiments de tailles modestes et d'autres infrastructures à caractère domestique et agricole (Fig.70). Le site illustre le rassemblement des fonctions domestiques, résidentielles, agricoles et artisanales au sein du même enclos. Il s'agit d'ailleurs ici d'une palissade sur poteaux dont l'importance, matérialisée par une centaine de poteaux, ne peut être négligée. Le choix de ce type de clôture n'a d'incidence ni sur la taille de l'enclos – qui représente une surface de 3020 m² à peu près équivalente à la taille du site d'Ingré – ni sur la concentration des structures. *A contrario*, les sites fortement fossoyés comme Ingré ou Varennes ne se traduisent pas nécessairement par un surinvestissement dans la construction et l'organisation des espaces bâtis.

La notion d'espace réservé et sa matérialisation est également fondée sur les modalités d'accès à un espace mis à l'écart. La contrainte exercée sur les manières d'entrer, de sortir et de circuler, c'est-à-dire la hiérarchisation entre espace interne et espace externe, n'est pas toujours mesurable, notamment si l'enclos n'est conservé que partiellement. On notera que pour les établissements antiques traités dans une partie précédente, la question des circulations dehors /dedans est rarement abordée. La multiplicité des accès est probable, mais rarement mise en évidence. À Saint-Pathus, la dialectique repose sur le chemin central séparant les deux parcelles, mais rien ne permet d'extrapoler la physionomie des accès et points d'entrée. Sur le site alto-médiéval de Moissy, l'accès est supposé au nord-est de l'enclos, orienté vers le carrefour de chemins (Fig.47). L'accès au bâtiment principal est par ailleurs contraint par la présence de fossés supplémentaires, hiérarchisant l'espace à l'intérieur de l'enclos. Une gradation du rapport public /privé est donc organisée en plusieurs paliers. Cette dernière est très fortement exprimée à Ingré où les systèmes d'enclos successifs marquent une hiérarchie nette des espaces, fortement accentuée pour l'enclos résidentiel par l'ajout de dispositifs complémentaires (Fig.65). Les logiques de circulation et de franchissement des différents seuils spatiaux sont aussi une mise en scène des seuils sociaux.

On retrouve à Saint-Pathus (période alto médiévale) et à Palaiseau (enclos sud-est), le même dispositif d'accès, consistant en l'aménagement d'un passage élargi, allant jusqu'à une quinzaine de mètres de large, contrôlé dans un cas par un portail, dans l'autre par un bâtiment placé dans le sas (Fig.15, 47). À Saint-Pathus, la contrainte d'accès et de circulation est accentuée par la présence d'une palissade sur poteaux dessinant un axe médian entre les deux bâtiments depuis le côté ouest de l'enclos. À Sorigny, l'accès à l'enclos palissadé est matérialisé par une simple interruption /porte sur le côté ouest (Fig.70).

Les divers enclos évoqués montrent donc des tailles et compositions diverses qui ne permettent pas de proposer d'idéal-type. On remarque néanmoins qu'au sein de l'échantillon, la quasi-totalité des enclos à petits fossés (dont la largeur oscille entre à 0,80 et 1,7 m de large pour une profondeur qui ne dépasse jamais un mètre) sont toujours attribués à la fin du premier Moyen Âge, soit à une fourchette s'étendant du VIII^e (Sorigny) au XII^e siècle. Si l'on exclut Sorigny qui se distingue par son caractère plus net de petit établissement agricole, sa précocité et sa clôture palissadée, on restreint même la fourchette aux X^e- XII^e siècles. Sans en faire une particularité de la période, il semble tout de même que la récurrence entre forme et période soit forte, bien que le nombre de ces sites reste relativement faible. Le caractère défensif de ces enclos peut être complètement exclu. Ces espaces réservés semblent plutôt indiquer une mise à l'écart physique et peut-être sociale. La question est donc de savoir ce que l'on met en réserve : statut, richesses, fonctions. Ces différents critères ne s'excluant d'ailleurs pas nécessairement. Seul Sorigny et Ingré sont définis comme des espaces résidentiels, hypothèses à l'appui desquelles sont mobilisés les éléments mobiliers. La mise à distance est sociale. Protection des biens, elle pourrait également être l'expression nouvelle d'une prétention à la propriété foncière et marquerait la revendication des intérêts privés.

Pour terminer cette partie, il paraissait important de faire le lien avec les clos et enclos de la période moderne. Le clos formé par le mur « d'acceinct » du site du second Moyen Âge et de l'époque moderne de Palaiseau est une autre expression matérielle de la mise à distance sociale et spatiale des élites rurales (Fig.53). Basse-cour, manoir, jardins sont rassemblés derrière les murs d'un établissement qui concentrent lieu d'habitation, infrastructures agricoles, domestiques et lieu d'agrément. On le voit dans le cas de Varennes, cette forme de mise à l'écart n'est pas incompatible avec les formes fossoyées de la distinction sociale, puisque la « Ferme du Colombier » est directement concurrente de la ferme du Volstin, située 800 m plus au sud, et se présentant sous la forme d'une ferme dotée d'un clos muré. Ce que l'on retrouve sur le site moderne du « Château » de Roissy-en-France, qui se traduit aussi dans la partition des espaces résidentiels, c'est un rapport grandissant à l'intimité, étendu aux loisirs et à l'agrément. Parallèlement, le site moderne du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye (XVII^e siècle) montre dans le cas d'un campement militaire, l'importance de l'enclos dans la construction et l'expression des hiérarchies nobiliaires et militaires. L'enclos, matérialisé par un petit fossé et sans doute une clôture, est encore la forme choisie pour distinguer et marquer l'espace réservé à certains officiers. Placés en arrière des « fronts de bandières » où sont rassemblés troupes de cavalerie et d'infanterie, ces enclos regroupent quelques structures, tentes, celliers et fosses nécessaires à la vie quotidienne d'une poignée d'individus, retranchés dans un espace privé d'environ 200 m² (Fig.34, 35). Proximité physique avec la troupe et promiscuité ne sont pas résolues par une mise à distance d'une cinquantaine de mètres, mais matérialisent une situation certainement privilégiée au sein de la vie de camp (Hurard 2015).

Résidences sur cour

La confrontation de sites divers, tant chronologiquement que morphologiquement, fait également ressortir un type d'organisation et de planification qui n'est matérialisé par aucun dispositif de clôture apparent. Plus largement, les sites enclos et les sites sans barrières physiques semblent partager un trait commun récurrent, celui de l'organisation sur cour. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il transcende les catégorisations typologiques et chronologiques. Luc Bourgeois identifiait « la résidence à cour » comme un modèle à considérer et remarquait qu'il était également courant Outre-Manche pendant la période anglo-saxonne (V^e- XI^e siècle) (Bourgeois 2006).

Résidence sur cour ouverte et organisation axiale

Le fort degré de structuration et de planification de ces sites résiste à l'absence de limites physiques. La cour formée par l'articulation périphérique des bâtiments est un espace partiellement ouvert qui hiérarchise et réserve sans retrancher (Fig.86, 91).

L'organisation des bâtiments, des fonctions résidentiels et domestiques autour d'une cour est déjà observée sur les grands établissements antiques. Sur le site de Palaiseau, deux cours, une arrière, une avant, sont décrites et correspondent à l'articulation des bâtiments autour d'un espace central souvent libre d'autres infrastructures (Fig.52, 53). Le site de Biéville-Beuville présente, dès le VI^e siècle, des éléments qui marquent un certain héritage avec la tradition antique (Fig.54). Si ce n'est une structure de combustion à hypocauste, le site est également matérialisé par l'implantation en deux cours distinctes de 7 bâtiments sur solins de pierre dont un équipé d'une galerie de façade (Hincker 2007). Les deux cours sont des espaces d'environ 300 à 400 m², à l'intérieur desquels sont identifiées des structures domestiques et artisanales. La cour occidentale est le fruit d'un véritable aménagement puisqu'elle fait l'objet d'un décaissement et d'une préparation de sol. À la même période, entre le VII^e et le VIII^e siècle, la ferme domaniale de Serris, située au sud-ouest du site, illustre une partition entre un espace résidentiel et un espace agricole qui vont progressivement fusionner (Fig.69). Autour d'une cour de forme trapézoïdale d'environ 150 m² s'articulent des bâtiments sur solins de pierre et sur poteaux (Gentili, Valais 2007). La forte structuration de ces deux habitats coïncide également avec les témoignages matériels de niveaux de vie privilégiés. À la fin du VIII^e siècle, la dernière phase du site est matérialisée par une cour autour de laquelle s'organisent de grands bâtiments à fondations de pierre. L'espace cultivé proche de l'habitat (jardin ou potager), placé à l'arrière de l'habitat, pourrait être interprété, au regard des données archéologiques, comme un espace apparemment laissé libre. La disposition des infrastructures bâties autour d'une cour est également très nette sur le site « Planchebrault » à Saint-Rimay où la succession de bâtiments s'inscrit autour d'une cour d'environ 150 m² et qui sera au cours de la vie du site, la composante fixe de l'habitat, alors que les constructions feront l'objet de remplacement du sud vers le nord.

À Vire, sur la « Ferme de la Ruaudière », c'est une des phases modernes qui retient l'attention pour son organisation selon un axe linéaire (Fig.81). Deux cours légèrement excavées puis rechapées de matériaux divers sont déployées le long de deux bâtiments différents. La constitution de sols permet d'en estimer la surface à 160 et 200 m². Tandis que les constructions font face à la rue de la Mercerie qui borde le site, les cours sont articulées en arrière des bâtiments. Sur les sites de Distré et Flixborough, l'articulation des bâtiments se fait selon un plan axial selon un mode linéaire. Dans les deux cas, aucun système de cour n'a été mis en évidence, pas plus qu'un bâtiment résidentiel concentrant les richesses (Loveluck 2009). À Distré, l'essentiel du site suit visiblement un axe linéaire où les bâtiments sur solins et caves se déploient sur près d'une centaine de mètres de long. La notion de cour y est plus difficile à démontrer en l'absence d'un marquage au sol de parcelles ou de sols indurés. La répartition régulière d'une quinzaine de bâtiments à solins de pierre et le caractère ouvert de cet ensemble, attribué aux IX^e -X^e siècles, invitent à le rapprocher de ce modèle.

À Flixborough, dont la vision partielle limite malheureusement le raisonnement, une quarantaine de bâtiments matérialise la succession des formes d'habitat entre le VII^e et le X^e siècle. Malgré les changements de fonction et probablement de statut du site, la succession des organisations respecte un plan linéaire où les bâtiments sont majoritairement implantés transversalement à l'axe principal. En lieu et place d'espaces de cour, ce sont de vastes zones de dépotoirs qui confèrent au site son caractère si particulier et livrent de très abondants témoignages de la culture matérielle. Deux autres exemples nourrissent la réflexion, mais doivent être distingués des habitats ouverts précédemment décrits. L'organisation générale des bâtiments forme des cours ouvertes, mais dont l'utilisation est réservée par des enclos. À Sorigny, une dizaine de bâtiments à poteaux plantés s'arti-

culent, au cours des VIII^e et IX^e siècles, autour d'une cour centrale estimée environ à 500 m² (Fig.70). Une cour arrière de taille équivalente pourrait également être vue au nord-ouest de l'enclos palissadé. Elles peuvent être considérées comme des cours ouvertes, mais sont protégées par la palissade.

Le site alto médiéval de Saint-Pathus s'articule selon le même principe (Fig.15). L'espace central laissé entre les deux grands bâtiments parallèles, si l'on occulte l'inscription de la palissade sur poteaux, correspond à un espace utile d'au moins 600 m². Il est remarquable qu'à l'intérieur de l'enclos aucune structure autre que bâtie n'ait été identifiée. Cela remet en question l'hypothèse d'une vocation domestique et/ou artisanale de l'enclos. Ces deux sites ne peuvent pas, à proprement parler, être qualifiés de sites à cour fermée, mais ils marquent un palier nouveau dans la gradation entre espaces interne et externe.

Etablissement à cour fermée et organisation périphérique

Les sites à cour fermée constituent un autre échelon de cette gradation du rapport interne - externe / privé-commun. Les grandes fermes à cour fermée des époques moderne et contemporaine sont les héritières d'une forme de structuration de l'habitat qui trouve sa source à la fin du premier Moyen Âge. Ce type d'organisation exclusif semble être concomitant avec le développement d'importants systèmes fossoyés périphériques. L'habitat à plat fossoyé est souvent matérialisé par une organisation périphérique des éléments bâtis qui viennent renforcer, réellement ou symboliquement, l'idée de défense. La cour fermée matérialise une dynamique nouvelle de l'expression de la distinction sociale par l'exclusion et la mise à l'écart complète de la vie du groupe. Fossés, constructions en dur périphériques, traduisent les changements des comportements élitaires et le syndrome d'une « castralisation » du rapport à l'autre, où la mise à distance se fait monumentale et très manifeste. Les sites profitant d'avantages naturels, comme Andone et « Orville », illustrent ce phénomène. Murs d'enceinte ou courtine périphérique suivent les rebords d'une terrasse aplanie que vient épouser une enfilade de bâtiments plus ou moins continue. La bonne conservation du site d'Andone assure une meilleure connaissance de la répartition entre espaces bâtis et cours (Fig.72, 89). L'étude approfondie du site a permis de mettre en évidence l'existence de deux cours, abritant bâtiments légers et activités diverses, matérialisées par fosses et structures de combustion. Elles s'ouvrent au débouché des portes orientales et occidentales. La première, petit espace transitoire voisin des espaces résidentiels, représente une surface de 200 m² environ ; la seconde, à l'ouest, est un vaste espace de 750 m². L'étude des dynamiques sédimentaires et des modes de rejet permet d'observer un entretien certain de ces espaces d'activités, par des phénomènes de rechapages réguliers et de dégagement des déchets vers les courtines.

À « Orville », la formation de l'espace bâti et l'organisation générale du site sont le fruit d'un processus long, vraisemblablement engagé au XI^e ou XII^e siècle (Fig.63, 64). La dialectique espaces bâtis/ cours, repose dans une certaine mesure sur une image cumulative de différents états. Par ailleurs, la conservation différentielle du bâti sur les parties hautes et basses du site réduit la lecture des espaces bâtis centraux. Pourtant, même sur la longue durée, plusieurs phénomènes stables se dégagent de l'analyse générale. Une probable cour centrale se déploie au centre de la plate-forme sur une surface possible de 400 ou 500 m² (30 x 35 m maximum). Il s'agit de zones du site sur lesquelles l'absence de traces bâties coïncide avec celle des structures en creux (puits, silos...) susceptibles de laisser des traces profondes. Une cour secondaire est implantée au sud de la plate-forme entre la courtine et une aire de bâtiments à caractère résidentielle. Cette zone excavée et comblée tardivement par un apport de matériaux exogènes, avait fait l'objet d'un aménagement de sol composé de cailloutis dense et induré, au contact duquel ont été trouvés des éléments détritiques, parmi lesquels des plombs de filets de pêche (Gentili 2003, Gentili 2005b, 2007). Ce deuxième espace peut être estimé à environ 200 m² (10 x 20 m).

Indépendamment de la présence d'un éventuel fossé, la disposition en cour fermée est sans doute encore plus fréquente à la période moderne où la grande ferme à cour fermée est l'expression par excellence des élites rurales modernes et contemporaines. La « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine en montre un exemple qui est moins un marqueur de précocité, au début du XVI^e siècle, que l'illustration d'un archaïsme hérité de la période médiévale (Fig.22). L'analyse des vestiges laissés par les éléments bâtis a permis de montrer que les bâtiments étaient organisés en périphérie de la plate-forme de 1200 m². La surface bâtie globale a été estimée à 800 m² maximum. La confrontation avec les archives révèle que ces bâtiments, aveugles sur l'extérieur, sont, pour l'essentiel, de rustiques constructions de bauges (torchis et calcaire). Les textes qui mentionnent à plusieurs reprises l'existence d'une « muraille » ou d'un « rempart », permettent de supposer la continuité de l'espace bâti à l'intérieur du fossé, interrompu seulement pour les deux portes. Dans cette configuration, la cour, accessible par une porte principale disposée au nord et une porte secondaire implantée au sud-est, représente un espace de 400 m². Occupée par des puits, fosses et surtout par un sol aménagé recevant les fumures, la cour est une zone d'activités diverses indispensables à l'organisation logistique et économique. On peut le supposer pour beaucoup des sites déjà mentionnés (Andone, Saint-Rimay, Sorigny, Saint-Pathus, Biéville-Beuville...).

La confrontation de l'exemple de Varennes avec celui de la « Ferme d'Herneuse » de Verberie met en lumière la difficulté de percevoir le caractère fermé et clos de l'établissement sur cour quand le bâti est mal conservé et en l'absence de fossés (Fig.77, 78). La lecture du plan archéologique de la « Ferme d'Herneuse » laisse entrevoir des infrastructures regroupées dans un espace structuré et planifié. Bâtiments sur solins, bâtiments sur poteaux et modestes fossés forment un espace rectangulaire qui invite à y voir les vestiges d'une cour fermée. L'examen d'un plan d'arpentage de 1727 des moines trinitaires de l'Abbaye Saint-Nicolas de Verberie permet de mieux mesurer l'emprise réelle de l'exploitation. Il montre trois bâtiments organisés autour d'une cour fermée, le tout clos par un mur périphérique. Un porche d'entrée est lisible au nord du clos, ainsi qu'un possible espace de fumure ou mare dans la cour (Fig.79). Sans faire l'analyse critique du document et son procès en fiabilité, la confrontation des deux documentations montre que la surface bâtie perçue par l'archéologie ne rend vraisemblablement compte que d'une partie seulement d'un espace de cour et donc d'activités plus vaste. L'absence de fossé ou de délimitation profonde à Verberie, en opposition au fossé de Varennes, réceptacle d'une abondante culture matérielle et marqueur spatial manifeste, risquerait donc de placer la « Ferme d'Herneuse » à un niveau hiérarchique moindre que celui de Varennes. Pourtant, la qualité du type de délimitation de l'espace ne dit rien du statut ou du niveau social. Sur le site de Varennes, le fossé périphérique a été le réceptacle, lieu de rejet privilégié, de plusieurs siècles de vie. Que serait-il resté sans lui ? Le mobilier de la cave, quelques tranchées de fondations, deux puits maçonnés et d'éventuels aménagements de porte. C'est-à-dire ni plus ni moins que ce qui a pu être mis en évidence sur les deux habitats de Verberie. Hors de l'empreinte d'un grand fossé, l'exploitation agricole de la « Ferme d'Herneuse » a donc un impact au sol relativement faible.

Pour ces périodes comme pour les précédentes, l'organisation sur cour de l'habitat doit être soumise à une extrême vigilance. Les tableaux de genre de l'époque moderne l'illustrent : espace de stockage, de parcage des charrois, espaces de fumures et espaces de basses-cours, lieux de vie essentiel, ce dont les sites d'Andone et de Flixborough témoignent grâce à une abondante et diverse culture matérielle. Mais il faut reconnaître que l'on peine souvent à restituer la polyvalence des activités effectuées dans ces espaces et leurs exploitations multiples. Ce type d'organisation révèle, avec tout autant de force, la qualité d'une planification et d'une structuration sociale et économique. Sur la longue durée, la cour est souvent un élément stable autour duquel évoluent l'habitat et les bâtiments au gré des transformations successives. De manière diachronique, c'est un dénominateur commun fort sur la longue durée. Pour la plupart des sites envisagés, la cour n'est jamais un espace vide. Il s'agit d'un espace utile, centre névralgique et logistique. Le ratio espace bâti / espace de cour des sites mobilisés pour l'analyse montre que les

surfaces déployées sont très variables et oscillent en moyenne autour de 420 m². La cour est souvent un espace construit et, si on le confronte à la surface bâtie des sites pour lesquels l'extension complète est connue, il est évident qu'il s'agit d'une part non négligeable de l'organisation spatiale et sociale. À Saint-Rimay, la cour représente une surface de 6 % de l'espace habité, mais on a ici considéré les zones d'ensilage et d'extraction dans le calcul de surface. Sur le site de Saint-Pathus, la cour centrale occupe 8 % de l'espace estimé de l'enclos. À Varennes, la cour correspond à 33 % de l'espace habité. Elle atteint 16 % à Sorigny, 33 % si l'on ajoute les 500 m² d'éventuelles arrière-cour, le long de la palissade nord. À « Orville », où la surface habitée, hors fossé, est estimée à 3500 m², la surface cumulée des deux cours atteint 20 % (Fig.91). À Andone enfin, où les cours prennent une place importante dans la dialectique de définition des hiérarchisations sociales et spatiales, les deux cours totalisent 47 % de l'espace disponible.

Les cas d'« Orville » et d'Andone montrent que la seule nécessité agricole et économique ne suffit pas à expliquer la taille de la cour autour de laquelle s'organise les activités et les sociabilités. Il ne s'agit pas de la simple expression de l'établissement agricole. La polyactivité et la diversité des artisanats et des pratiques agricoles pourraient expliquer la part laissée à un espace facilement modulable. Mais la cour est aussi une expression symbolique, un élément des mises en scènes sociales. Par opposition, la cour vide, c'est-à-dire *a priori* vierge de structures et de rejets comme à Saint-Pathus, n'est pas un espace inoccupé. Le vide préservé, les déchets faisant l'objet d'une gestion particulière, sont significatifs d'usages et de pratiques distinctives sur lesquelles nous reviendrons plus tard (chapitre III. 3.2.b)

Site	Surface habitée (en m ²)	Surface de cour (en m ²)	Importance de cour (en %)
Saint-Rimay	2500	150	6
Saint-Pathus	7000	600	8
Varennes	1200	400	33
Sorigny	3020	500 + 500	entre 16 et 33
Orville	3500	500 + 200	20
Serris	750	150	20
Andone	2000	750 + 200	47

Fig.91 : Tableau récapitulatif des surfaces prises par les cours. Exemples où la surface habitée peut-être estimée sans difficulté

c - Le rôle du fossé dans les expressions élitaires : le fossé fait-il l'élite ?

Le caractère fossoyé de l'habitat est généralement mobilisé comme un estimateur d'identification des sites élitaires. Ce constat transcende la seule période médiévale et s'étend largement aux périodes protohistoriques notamment (Malrain 2007, Malrain, Blancquaert, Lorho 2013, Fichtl 2013). Le fossé semble être un marqueur diachronique fort et potentiellement invariant de l'expression des élites rurales. Pourtant, la diversité du corpus de sites montre que le fossé n'est pas indispensable à la matérialisation du caractère élitair d'un site et de ses occupants. Mais sa présence reste un critère de caractérisation qui doit interroger sur la diversité des réalités matérielles et sur la relativité des fonctions réelles ou supposées des ensembles fossoyés (Fig.89, 90).

Dynamiques d'aménagement et capacité opérationnelle des élites

La variabilité des types et des dimensions montrent bien que tous les fossés ne peuvent avoir ni le même rôle, ni la même fonction. Le seul échantillon examiné témoigne d'écarts dimensionnels importants où l'on observe un bon niveau de corrélation entre largeur et profondeur (Fig.92). Un premier groupe rassemble des fossés de largeurs modestes variant de 0,60 à 1,75 m. Les profondeurs de ce premier groupe n'excèdent jamais le mètre.

À Saint-Pathus, Palaiseau et Moissy-Cramayel, ces profondeurs sont même relativement faibles puisque s'étendant de 0,15 à 0,50 m. Un second groupe, plus disparate, rassemble des fossés dont la largeur varie entre 4 et 17 m, mais dont les profondeurs oscillent entre 1,50 et 3 m. Les profondeurs sont rarement suffisantes pour invoquer une fonction militaire. Seul le site d'« Orville » entre dans cette catégorie et livre des profondeurs plus importantes allant de 4,50 à 9 mètres, mais ces mesures ne valent que sur quelques tronçons spécifiques du tracé fossoyé du XV^e siècle, notamment autour de la tour-porte qui fait l'objet d'un surinvestissement très particulier. Si les dispositifs fossoyés du site d'Andone avaient été explorés, il est probable qu'ils aient livré des dimensions équivalentes.

Site	Largeur conservée des fossés à l'ouverture (en m.)	Profondeur conservée des fossés (en m.)
Saint-Pathus	0,60	0,15
Palaiseau (XIIe)	0,80	0,50
Moissy (XIIe)	1	0,50
Longueil	1,15 - 1,70	1
Ingré	1,75	0,85
Orville IXe-Xe	3	1,70
Roissy	6	3
Pineuilh	4-12	1,50
Varenes	12	2,20
Rueil-Malmaison	13	2
Sainte-Marie-du-Lac	16	2
Orville XIe	10 -17	3 - 4,50 / 9

Fig.92: Tableau récapitulatif des dimensions des systèmes fossoyés. Classement par ordre de largeur

Ces mesures de largeur et profondeur doivent être nuancées par la prise en compte du degré d'arasement du site et des conditions de conservation des structures. La largeur à l'ouverture et la profondeur sont toujours les mesures des états de conservation et offrent donc une indication potentiellement en dessous des valeurs d'origine. Ce facteur de dégradation peut particulièrement biaiser la lecture sur les systèmes fossoyés de faibles dimensions comme ceux de Palaiseau, Moissy ou Saint-Pathus. De manière générale, l'observation des dynamiques de creusements et de comblements permet rarement de tenir compte des structures aménagées, mais non construites, qui accompagnent le dispositif fossoyé. Talus, remparts, palissades, haies sont autant d'éléments dont il est souvent difficile de mesurer la part, *a fortiori* quand le creusement du fossé implique de faibles volumes de terre. Une fois le site détruit, il ne reste que la dimension creusée d'un dispositif complexe. À Saint-Pathus, l'examen des systèmes d'enclos avait permis de supposer la présence de petits talus adossés aux creusements dans la mesure où les systèmes d'enclos, pourtant contemporains, n'étaient jamais tout à fait jointifs. L'intervalle non creusé, séparant de quelques dizaines de centimètres deux sections de fossés, trouverait une explication plausible dans l'existence d'un obstacle physique, talus notamment, faisant la jonction entre les différentes parties.

L'usage massif des terres issues du creusement des fossés dans les aménagements d'un site est rarement démontré. Formation d'un talus ou cordon périphérique, ou construction d'un rempart sont des phénomènes rares qui n'appartiennent qu'à certains sites de nature militaire ou défensive. Quelques exemples emblématiques sont fournis par le site d'Urville (Calvados) ou celui de la motte de Gourmalon (Ile-et-Vilaine), mais reste relativement rares quand il faut faire la démonstration par la stratigraphie (pour les exemples voir de Bouïard 1975). La présence d'un ravelin ou demi-lune est démontrée à Andone. Ingré est un des rares sites où il est fait mention d'aménagements de terre accompagnant le creusement des fossés. À « Orville », l'usage des sédiments peut avoir permis la mise en place du massif à contreforts placé au sud du site et certainement à l'érection d'une levée de terre sur l'angle sud-est de ce dernier. Mais considérant le caractère tardif de ces

aménagements, il s'agit vraisemblablement des terres issues de phases de surcreusement des fossés aux XIV^e et XV^e siècles et non des terres du creusement initial. On a souvent évoqué la surélévation des terrasses d'habitats fossoyés à l'aide des sédiments extraits du fossé. Les exemples attestés sont en réalité assez peu nombreux. Il semblerait que cela soit le cas pour l'habitat fossoyé de Roissy-en-France au XIII^e siècle, l'opération entraînant le remblaiement des structures liées à l'occupation antérieure. À Varennes, les sédiments n'ont nullement été utilisés à ces fins. On peut envisager comme hypothèse que les formations superficielles de limons de plateaux aient été exploitées pour la construction des architectures de bauges (torchis et calcaire) mentionnées dans les textes. Cette hypothèse est difficile à étayer s'agissant des formations granulo-sableuses de la terrasse alluviale. Seul le cas clairement militaire du Fort-Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye montre une utilisation indifférente des matériaux issus de la terrasse alluviale pour la construction d'un rempart de 5 m de haut, renforcé et stabilisé par des fascines, gabions et autres boiseries.

L'analyse des dispositifs fossoyés, peu importe leurs dimensions, doit tenir compte, autant que faire se peut, des conditions de réalisation et de ce qu'elles impliquent d'un point de vue matériel, humain et logistique. Le réseau fossoyé, même quand il s'agit d'un modeste creusement de moins d'un mètre de large, correspond dans la plupart des sites étudiés, à d'importants linéaires. Plus le réseau est long, large ou complexe, plus il implique des travaux de terrassements importants (Fig.93, 94). À Saint-Pathus, le simple réseau de l'enclos réservé est estimé à une longueur cumulée de 250 ou 300 m, soit au minimum une cinquantaine de m³. Il correspond à près de 250 m à Ingré (275 m³ sur la base d'un fossé large de 1,75 m à l'ouverture, 0,85 m de large au fond, de 0,85 m de profondeur et 250 m de long), ou 120 m pour le basique enclos de Palaiseau. Même dans le cas de ces modestes fossés, le degré d'investissement nécessite une main d'œuvre plus ou moins importante. Tout porte à croire que le premier travail planifié est celui du terrassement des fossés. Cette opération conditionne, en fonction du nombre de personnes mobilisées, la durée des travaux mais aussi le recours à un outillage plus ou moins abondant et implique nécessairement des coûts plus ou moins élevés. La mise en place d'un système fossoyé induit donc une capacité opérationnelle et logistique certaine. Il est difficile d'imaginer que de tels volumes de terre ne nécessitent pas la mobilisation des ressources humaines, soit sur la base des solidarités communautaires, soit sur celle de la réquisition des forces dans le cadre de la corvée.

L'étude menée sur le « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye a été une remarquable occasion d'examiner une fortification de terre et de bois à caractère militaire. Ces ouvrages de préparation à la guerre de siège de la seconde moitié du XVII^e siècle nécessitaient, dans un contexte très différent, la réquisition nombreuse de paysans enrôlés. Ces « remueurs de terre » tels que les qualifiait le Maréchal de Vauban, étaient employés, souvent par milliers, pour l'exécution de terrassements considérables.

Vauban estimait dans *le Traité de l'Attaque des Places*, publié pour la première fois au début du XVIII^e siècle – fruit de 30 ans d'efforts – qu'un paysan de bonne constitution pouvait creuser de 1 à 2,5 toises cubes en 7 jours, soit entre 7,4 et 18,5 m³ (Vauban 17..a, 17..b). Cela revient à estimer une fourchette de 1 à 2,5 m³ par jour et par homme. Le calcul ne tient pas compte des considérations pédologiques mais constitue néanmoins une indication moyenne. Cette estimation paraît assez conforme, dans sa fourchette basse en tout cas, à ce qu'un archéologue motivé peut réaliser en une journée et donc raisonnablement un paysan. La fourchette haute de 2,5 m³ par jour paraît être une figure assez élevée qui ne peut être digne que d'un terrassier exceptionnel. Nous avons donc pris le parti de considérer l'écart. À Saint-Germain, le fossé militaire envisagé était un ouvrage de 2700 m linéaire pour 3 mètres de profondeur, équivalent à un creusement de 57 000 m³. Les estimations réalisées permettent, à condition de considérer le recours à une main-d'œuvre nombreuse, tout à fait compatible avec les impératifs de la guerre de siège, de relativiser l'importance des terrassements réalisés (Hurard, Rochart 2013, Hurard 2015, Hurard, Mercé 2015).

Sans vouloir rapprocher de manière mécanique, les mesures données par Vauban quant à la bonne exécution des terrassements, il nous semble intéressant de comparer les estimations faites pour ces ouvrages militaires et pour quelque uns des sites médiévaux de l'échantillon. Ce ne sont pas les sites qui sont comparés, mais les capacités opérationnelles qui permettent de considérer, à partir d'un nombre arbitraire mais parfaitement modulables de paysans, le nombre de jours nécessaires aux terrassements des sites d'Ingré, de Varennes et de Saint-Pathus. Ces sites sont choisis parce qu'ils représentent chacun des volumes très différents pour des longueurs de linéaire *a priori* proches.

<i>Nb d'ouvriers</i>	<i>Nb de jours nécessaire sur la base d'1m³ par jour et par homme</i>	<i>Nb de jours nécessaire sur la base de 2,5m³ par jour et par homme</i>
1000	57	22,8
2000	28,5	11,4
3000	19	7,6
4000	14,2	5,7
5000	11,4	4,5

Fig.93 : Tableau récapitulatif de l'estimation des terrassements du premier ouvrage fortifié du Fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye, 1669 sur les chiffres donnés par Vauban (Vauban 17..a, 17..b)

Site	Longueur du réseau	Volume en m ³ estimé	Nombre de jours nécessaire pour 2 personnes (1 m ³ à 2,5 m ³)	Nombre de jours nécessaire à 15 personnes (1 m ³ à 2,5 m ³)
Ingré	250	275	55 - 137	7 - 18
Varennes	210	3920	1568- 1960	104- 261
Saint-Pathus	250	50	20 - 25	1,5- 3

Fig.94: Modélisation du ratio jours / hommes / volumes des terrassements nécessaires à la réalisation de trois réseaux fossés médiévaux.

Ces chiffres n'ont pas vocation à éclairer l'évidence, le creusement d'un fossé tel que celui de Varennes ne peut être réalisé sans le recours à une main-d'œuvre corvéable (au sens propre comme au figuré, mais l'absence de statut seigneurial des propriétaires de la ferme nous amène à pencher pour l'hypothèse de paysans payés à la tâche). Ils ont surtout l'intérêt de montrer que ce recours est également indispensable sur des sites beaucoup plus modestes. De ce seul point de vue, le fossé doit être considéré comme un marqueur élitare. Seules les élites sont capables de mobiliser les ressources humaines et logistiques nécessaires à ce type de travaux. Il s'agit d'une mobilisation communautaire fondée sur l'activation des réseaux d'échanges mais également des relations de service. Le fossé, qu'il soit parcellaire, drainant ou privatif, est le fruit des initiatives élitaires, premier marqueur de la planification et de l'appropriation d'un environnement foncier et/ou naturel. Il traduit également la capacité opérationnelle des élites.

Le fossé comme outil du discours élitaire

Dans la plupart des cas de sites élitaires étudiés, le fossé n'a que rarement un rôle militaire ou défensif avéré. C'est le cas de la phase tardive du site d'« Orville » et potentiellement du réseau fossoyé du *castrum* d'Andone qui complète la défense que constitue déjà l'élévation sur un promontoire naturel. Il faut toutefois rappeler que les deux sites n'appartiennent pas à proprement parlé aux sites élitaires ordinaires et sont donc en marge du corpus. Fossoyé ne veut pas dire fortifié et le discours sous-tendu n'est pas nécessairement militaire ou défensif. La relativisation de la fonction militaire de la plupart des sites élitaires concerne d'ailleurs également le château, « protéger n'est pas faire la guerre » (Morsel 2004). À Varennes-sur-Seine, Roissy-en-France, Serris (XIII^e-XIV^e), Rueil, Pineuilh, Sainte-Marie-du-Lac par exemple où les fossés présentent des largeurs plus importantes allant de 4 à 16 m, le caractère défensif n'est que relatif. La profondeur générale de l'ensemble dépasse rarement les 3 m. Cette profondeur, suffisante pour assurer la défense d'une redoute de campagne, n'a de sens que si un rempart complète le dispositif. Le fossé n'a de fonction défensive pleine, que si comme à Andone ou à « Orville », une courtine surmonte l'escarpe. Le caractère militaire dépend d'une capacité plus offensive qui consiste à pouvoir répondre à une éventuelle attaque par des ouvrages militaires reconnus. Le caractère militaire peut probablement être exclu dans 70 % des cas où sont mentionnés des habitats fortifiés. Ces critères ne peuvent être conjecturés qu'à l'aune de l'examen du renforcement des points d'entrée et de franchissement, de la profondeur du fossé, de la hauteur et de la qualité d'un rempart, additionnés d'éventuels ouvrages de tir. À Varennes, la muraille qui surmonte l'escarpe du fossé de 12 m de large se matérialise par une enfilade de bâtiments sur solins construit en bauges. Le caractère fort des structures est limité et sans doute très symbolique. La porte et son pont-levis, la tour d'angle et le fossé envasé assurent une protection certaine, mais n'ont, à proprement parler, aucun caractère militaire. Ce sont des éléments dissuasifs qui freinent les ardeurs des groupes les moins nombreux et les moins déterminés. Le fossé de moins de 2 m de large d'Ingré n'a certainement aucune valeur défensive, mais un caractère tout à fait symbolique qui fonde le discours des élites.

La faiblesse défensive de la plupart des réseaux fossoyés observés montre que le discours porté par ce type de structures n'est pas d'ordre militaire. Le fossé est un outil des manifestations élitaires qui donne à voir la position sociale et fonctionne comme un outil de reconnaissance par autrui des situations et certainement des statuts. À Distré et Pineuilh, où les dispositifs sont relativement complexes, les fossés organisent et mettent en scène l'habitat élitaire en réservant l'accès au lieu du privilège résidentiel. Le lieu de résidence est « le saint des saints » autour duquel on organise la mise en scène par la contrainte du cheminement, qui nécessite le franchissement de plusieurs seuils fossoyés comme autant de seuils de sociabilités.

Par ailleurs, on peut établir que le fossé est également un moteur fort de la reconnaissance par autrui d'une distinction sociale. Les *Consuetudines et Justicie* rédigée sous le règne de Guillaume le Conquérant, texte normand du XI^e siècle, mentionné par l'administration de son successeur, Robert II, conditionnait le creusement des fossés à une autorisation princière qui en fait l'apanage seigneurial¹. Le texte limitait la profondeur du creusement d'un fossé à la capacité à rejeter la terre à l'extérieur sans l'aide d'un relais. C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle beaucoup de sites ont en commun des fossés de protections peu profonds. Si l'on ne peut généraliser cet exemple normand à la plupart de l'Europe occidentale, on peut néanmoins augurer que beaucoup de tenants de l'autorité ont eu à cœur d'édicter ce genre d'interdictions pour limiter les initiatives sécessionnistes. Le droit de fossoyer, même à faible profondeur traduit la volonté des élites locales d'imiter un modèle, symbole de pouvoir, apanage seigneurial et évocation d'une violence symbolique, sujet déjà abordé dans le chapitre I.

1 *Consuetudines et Justicie*; publ. par C.H Haskins, Norman Institutions; 1960. Traduction française In Documents de l'histoire de Normandie, Toulouse, 1972, pp.108-110

Le fossé est donc avant tout porteur d'une charge symbolique et d'un discours social. Vecteur privilégié du discours élitair – sans doute parce que symbole partagé par toute la société – il fonctionne sur la longue durée comme un critère de reconnaissance et d'identification des élites entre elles et par les autres. Il constitue un signe fondamental dans les pratiques de distinction et de distanciation. Le cas de la « Ferme du Colombier » illustre la persistance de ce symbole aux XVI^e et XVII^e siècles. Il fait toujours, comme la construction du pont-levis de Varennes, l'objet d'une autorisation seigneuriale et de l'acquittement d'obligations spécifiques. Son creusement est un acte social fort dans l'affirmation d'une situation, voire d'un statut. Les mécanismes d'assimilation aux élites seigneuriales passent par un certain nombre de choix – celui de la configuration du site et de son milieu d'implantation – qui traduisent la volonté d'ascension sociale des premiers propriétaires et fondateurs du fief. Le choix d'une forme d'habitat à plat fossoyé est directement hérité de modèles plus anciens constituant toujours une référence culturelle forte au début du XVI^e siècle. Le fossé est l'élément symbolique essentiel de ce dispositif. Il reste l'apanage, même aux XVI^e et XVII^e siècles, d'une élite seigneuriale.

Le fossé ceinturant l'habitat, peu importe ses dimensions, doit toujours être envisagé comme un estimateur d'identification et de caractérisation des sites élitaires. Il convient pourtant d'en préciser finement les dispositions, conditions de réalisation et de le replacer dans un contexte social précis. Le caractère défensif est généralement rare et doit être démontré. Il faut surtout se rappeler que si le fossé peut faire le site élitair, c'est toujours en combinaison avec d'autres critères et que l'absence de fossé n'exclut en aucune manière les expressions élitaires des formes de l'habitat. Le fossé ne peut donc pas être considéré comme un critère absolu des manifestations élitaires. Il est ce que Jean-Marie Pesez appelait « le critère minimum d'identification » (Pesez 1986).

III.1.3 - Choix de construction et d'organisation : mise en scène et construction des seuils de sociabilité

Cette partie a pour ambition d'aborder l'organisation interne des sites élitaires en s'intéressant, d'une part aux modes de construction et à l'organisation de l'espace bâti mobilisés comme des outils de la caractérisation des élites ; d'autre part, aux activités agricoles, artisanales et au degré de spécialisation des économies dans les comportements élitaires. Il s'agit donc d'interroger les manières dont la construction et l'organisation des espaces bâtis peuvent être révélatrices de pratiques de distinction sociales et de capacités particulières propres aux élites. Il s'agit d'analyser dans un second temps, les activités agricoles et artisanales, leur degré plus ou moins élevé de spécialisation, mais aussi de diversification, comme des estimateurs de ces mêmes capacités élitaires.

a - Construire l'espace résidentiel

Les composantes architecturales des sites constituent de bons indicateurs des moyens et des discours élitaires. Qualité du bâti, surface des espaces construits, degrés d'aménagement et de sophistication des éléments résidentiels, qualités des accès et complexité de mise en scène sont autant d'estimateurs dont l'archéologie peut mesurer la pertinence et la valeur opératoire, à condition d'en apprécier aussi les limites. Plus grande, mieux construite, mieux isolée du froid et de l'humidité, mieux éclairée, dotée d'espaces différenciés, la maison des élites rurales se distingue *a priori* des habitats ruraux ordinaires.

Architecture de pierre

À l'échelle du site, la qualité des éléments construits est toujours envisagée comme un indicateur de premier ordre. La construction en pierre est souvent assimilée aux sites élitaires. Pendant de nombreuses décennies, les archéologues ont pris l'habitude de surévaluer la valeur qualitative de l'architecture de pierre et de péjorer celle de l'architecture de bois, censée être plus frustre, plus rustique et plus facile à mettre en œuvre. Il s'agit en réalité d'un biais historiographique et conceptuel qui consiste à marquer une distinction fantasmée entre architecture civilisée, héritée de l'Antiquité et le retour en Gaule, à partir du V^e siècle, à une architecture à poteaux plantés, reflet de traditions culturelles « barbares ». Aujourd'hui, la distinction n'est plus aussi marquée. L'archéologie a démontré la très grande diversité des formes bâties pour l'Antiquité comme pour le Premier Moyen Âge, ainsi que la faiblesse du trait de séparation entre les deux techniques architecturales. L'utilisation de la pierre n'est pas un critère déterminant en soi, mais son usage quasi exclusif comme à Andone ou Biéville-Beuville est toujours un marqueur du soin particulier apporté à la construction, la capacité à mobiliser des moyens importants pour l'approvisionnement d'un produit coûteux nécessitant une main-d'œuvre spécialisée. À Serris, la fouille d'un vaste territoire permet de mettre en évidence une distinction majeure où la pierre semble uniquement réservée aux bâtiments du site à manoir dite « ferme aristocratique », située au sud-ouest au VIII^e siècle (à l'exception de l'église située au nord-ouest). Ces bâtiments sont en nombre importants et leurs dimensions dépassent de loin celles des habitats contemporains environnants (Gentili, Valais 2007, Nissen 2011).

Le matériau implique *a priori* des frais d'extraction, de transport et de mise en œuvre qui sont souvent difficiles à mesurer, sauf à connaître les gisements et à pouvoir établir les conditions de transaction. Dans la plupart des cas, ces considérations ne sont que suppositions, fautes d'informations précises. Le site du « Château d'Orville » est sans doute l'un des seuls où la carrière d'extraction des calcaires est située immédiatement dans l'emprise du site et accessible par les fossés. À défaut d'en connaître les coûts réels, on peut raccourcir la chaîne opératoire logistique et supposer que le groupe en possession du site contrôle également la ressource, sinon en maîtrise l'exploitation. Quand la pierre est le matériau unique, il convient également de s'interroger s'il s'agit d'un choix ou d'une facilité, voire d'une contrainte. Dans un certain nombre d'espaces européens, on pense notamment aux milieux montagneux où la pierre est un matériau facile d'accès à la mise en œuvre. La question des conditions d'acquisition ne peut être évacuée. Ramassage, réemploi ou extraction changent fondamentalement la donne logistique et économique. Si l'on prend un exemple extrême, celui du Nord-Ouest de l'Europe, la construction en pierre de gneiss de l'Île de Lewis dans les Hébrides extérieures écossaises n'a pas la même valeur dans ces espaces où le bois est totalement absent. La pierre n'est pas toujours un choix mais peut être une obligation. Si ces observations ne sont pas nécessairement d'une grande validité pour les espaces de la moitié nord de la France, elles permettent de rester vigilant sur nos capacités à mesurer la facilité d'acquisition des matériaux, même dans des espaces où la pierre est *a priori* abondante.

La question de la technique de mise en œuvre est également cruciale. On ne peut pas mettre sur un pied d'égalité la construction en moellons ou pierres sèches et celle en pierre de taille et mortier. Elles n'engagent pas les mêmes capacités opérationnelles et humaines. Cela paraît être une évidence, il est pourtant souvent constaté une attention très lâche et une véritable méconnaissance des techniques de construction dont l'analyse relève de l'archéologie sur le bâti et qui devrait aussi s'appliquer aux vestiges de solins et fondations souvent trop vite examinés. La grille d'analyse qui permettrait de hiérarchiser les critères qualitatifs de la construction est très insuffisamment appliquée à l'habitat rural, s'il n'est pas en élévation (Mataouchek, Mignot, Delommier, Le Barrier 2009, Mataouchek 2012).

Architecture de bois

Dans la plupart des sites envisagés, la pierre n'est souvent qu'un matériau parmi d'autres. Son usage, peu importe la période, est réservé à quelques bâtiments qui portent le marqueur social et/ou symbolique. Elle matérialise donc, de fait, une distinction nette entre des espaces généralement résidentiels et des espaces de service à vocation agricole ou artisanale. Procédant de cette logique, la plupart des sites étudiés montre une mixité des techniques de construction au sein des mêmes unités d'habitat. C'est le cas à Palaiseau, à Moissy où à Saint-Pathus pour la période antique; mais aussi à Serris, « Orville » pour le premier Moyen Âge. C'est également le cas à Varennes-sur-Seine pour la période moderne où le logis, la porte principale et la tour d'angle, sont les marqueurs architecturaux de la distinction sociale. Le soin particulier apporté à leur construction se traduit par le choix des matériaux (briques, grès, ardoise...) et s'oppose à l'emploi généralisé des bauges (moellons calcaire et torchis) pour l'essentiel des bâtiments agricoles (Hurard 2012 a a). À Verberie aussi, sur le site de la « Ferme d'Herneuse », à la même période, bâtiments sur solins de pierre côtoient bâtiments sur poteaux.

Sur le site du « Bois d'Orville » de Louvres par exemple, entre le X^e et le XI^e siècle, l'implantation d'un grand bâtiment sur solins de pierre formant un L et articulé autour d'une cour, distingue cette résidence de l'occupation observée sur la phase précédente. Elle est par ailleurs accentuée par une structuration plus forte de l'habitat à l'intérieur d'un fossé. La mixité s'applique également aux modes constructifs. Les matériaux sont souvent associés au sein des mêmes constructions. Solins de pierre ou fondations de pierre sont d'ailleurs souvent difficiles à interpréter. Leur reconnaissance ne veut pas dire élévation de pierre. Les données archéologiques sont souvent insuffisantes pour restituer des élévations de mur, sur la seule foi de socles construits qui ne représentent bien souvent que quelques dizaines de centimètres de haut dans le meilleur des cas. Là encore, l'analyse précise des modes de construction, seule capable d'établir la qualité de l'ensemble, pêche souvent par son caractère trop superficiel.

Le bâtiment principal de la toute fin du Bas-Empire du site de Saint-Pathus (bâtiment 4706) est une construction essentiellement à poteaux plantés. Mais elle marie également quelques parois internes sur solins de pierre. Une base de colonne (plinthe moulurée en calcaire munie d'une perforation centrale) témoigne de l'articulation de certains poteaux en bois avec des éléments lithiques. De quelles constructions parle-t-on lorsqu'on aborde le cas de la plupart des constructions sur solins de pierre ? Dans bien des cas, ces soubassements doivent être surmontés de bauges comme à Varennes-sur-Seine, d'architecture de torchis sur pan de bois ou de structures en pisé. Ces diverses architectures de terre sont extrêmement courantes aux périodes médiévales et modernes, y compris dans le nord de la France. Il semble que l'on en sous-estime clairement l'utilisation, associant par tradition historiographique la terre crue aux régions méridionales. À notre sens, ces architectures doivent être revalorisées et il appartient aux archéologues de développer et systématiser les outils, telle la micromorphologie, qui permettent d'identifier ces techniques et ces matériaux, même quand ils ont subi des dégradations majeures (De Chazelles, Klein 2003, Guillaud, De Chazelles, Klein 2007, Cammas 2003, Cammas, Wattez 2009).

Si la pierre est davantage que le bois associée aux habitats élitaires, c'est qu'elle bénéficie également d'un degré de conservation plus favorable et d'une restitution plus spectaculaire des espaces construits. C'est clairement le cas à Distré, à Vire ou même à Palaiseau, où la conservation des vestiges construits en dur produit l'image plus complète des conditions de vie et des manières d'habiter. L'effort de restitution est, par exemple, plus important dans le cas du grand bâtiment excavé du premier Moyen Âge de Saint-Pathus, doté d'un sol préparé et de parois certainement lambrissées (bâtiment 3625, Rfo Saint-Pathus, volume 1, p.179-182). Il est probable que cet écart de perception soit fondé sur une vision anachronique du confort et du rapport à l'espace intime, qui consiste à plaquer nos attendus contemporains sur ceux de nos aïeux.

Par ailleurs, l'archéologie de ces vingt dernières années a permis de mettre au jour des quantités de constructions à poteaux plantés qui renouvellent considérablement les jugements sur la construction de bois et amènent aujourd'hui à en reconsidérer les qualités. Comme la construction en pierre, le bois témoigne de constructions sophistiquées où, comme à « Orville », Serris ou Saint-Pathus, sont régulièrement mis en évidence des fragments de verre plat sodique ou potassique témoignant de surfaces vitrées. La mise en œuvre du bois est compatible avec des aménagements de sols en planchers ou de terres battues jonchées, comme c'est le cas pour la pierre. Technique de bauges, de torchis ou de pisé permettent lissages et finitions soignées des revêtements qui donnent des rendus spectaculaires. La construction en bois du Nord de l'Europe ne témoigne-t-elle pas pour le premier Moyen Âge d'impressionnants bâtiments de bois aux décors sculptés et peints ? Cette dimension nous échappe presque complètement mais doit être prise en considération. À « Orville », Saint-Denis ou Tremblay-en-France, la construction de bois du premier Moyen Âge, s'illustre aussi par une architecture de parois clayonnées et plâtrées dites parois en *stabban* (Lafarge 2014). On retrouve des parois clayonnées hourdies de plâtre sur la maison de Roissy-en-France aux XII^e - XIII^e siècles (Dufour 2014).

La construction à poteaux plantés ou à pan de bois n'apparaît plus aujourd'hui comme un pis-aller architectural et le témoignage de pratiques rustiques. La diversité des plans de bâtiments et leur complexité de mise en œuvre invitent à considérer ces ouvrages comme le fruit de véritables savoir-faire, de main-d'œuvre qualifiée et le témoignage de capacités opérationnelles et économiques importantes. D'abord, le couvert forestier n'est pas un espace de prélèvements libre, à moins d'en posséder les droits et usages, ou de les avoir négociés ; Ensuite, l'acquisition des matières premières, leur transport, la mobilisation des moyens techniques et humains impliquent un contrôle des ressources au sens large. Le remarquable exemple fournit par le site de Pineuilh éclaire de manière rare l'économie de la ressource en bois directement en relation avec le site élitare. À Pineuilh, comme à « Colletière » dans les années 1970, la construction en bois des espaces résidentiels n'invitaient pas *a priori* à créditer les sites d'une nature élitare. Pourtant, dans les deux cas, l'abondance et la qualité des artefacts et écofacts ne laissent planer aucun doute, d'une part, sur le caractère résidentiel des bâtiments et d'autre part, sur le niveau de vie privilégiée des habitants. Ils ont tout deux contribué à jeter une lumière neuve sur la qualité des habitations de bois (Colardelle, Verdel 1993b, Prodeo, Marembert, Massan 2006). Les témoignages archéologiques ont également montré l'investissement architectural des maisons rurales du second Moyen Âge et l'adaptation des techniques de construction aux maisons à pan de bois (Felgenhauer-Schmiedt 2007).

Il est rare que la qualité des essences de bois d'œuvre puisse être mesurée. Seules les conditions particulières de sites mentionnés ci-dessus permettent de livrer les échantillons à des analyses xylogiques. Le cas échéant, le chêne apparaît clairement comme une essence de premier choix, utilisée en premier recours. À Pineuilh, l'utilisation de l'orme et de l'aulne est un choix secondaire, traduisant une dégradation progressive des ressources du massif forestier et correspondant également à une phase de réemploi du bois d'œuvre déjà prélevé. On pourrait également faire le parallèle entre les âges d'abatage de l'archéozoologie (animaux d'élevage) et ceux de la xylogie (bois d'œuvre). Dans les deux cas, l'utilisation de ressources matures traduit des conditions d'exploitation des ressources plus sereines sur le temps long, plutôt qu'une prédation opportuniste, c'est-à-dire des choix d'exploitation contraints. À Pineuilh, l'épuisement des ressources en chêne se traduit par le prélèvement d'essences moins nobles, mais aussi plus jeunes.

La qualité du bois d'œuvre dépend fortement des pièces et des grumes abattues et conditionnent les possibilités techniques. La question des surfaces bâties est importante puisque c'est à partir de cette dernière et du nombre de poteaux par bâtiments, que l'on pourra déterminer les solutions techniques et proposer des hypothèses de restitution des architectures charpentées. Certaines expérimentations menées dans le Nord de l'Europe, notamment au Danemark et en Suède, ont permis de démontrer que les besoins en bois d'œuvre des grands bâtiments de 30 m de long sur 8 m de large, étaient considérables.

Ils impliquaient donc une mobilisation importante de ressources en bois, en outillage et main-d'œuvre : une vingtaine de chênes pour un bâtiment en torchis à poteaux plantés et des besoins accrus pour un bâtiment palissadé couvert de bardeaux de bois pour la toiture, soit l'équivalent de dizaine d'hectares de bois.

La mise en œuvre du bois et son acquisition dépendent nécessairement de la taille des bâtiments, des surfaces à couvrir et donc des portées définissant les charges et assemblages de charpente. Une charpente à ferme classique peut être réalisée par quelques personnes seulement sur des structures de volumes restreints. Des expérimentation menées ces dernières années en marge de chantiers archéologiques ont permis de tester les techniques de construction à pan de bois et les solutions constructives des architectures à poteaux plantés du premier Moyen Âge (Epaud, Alix 2013, Epaud, Gentili, Simard 2009). Sans entrer dans des considérations qui dépassent de loin notre champ de compétences et dans une certaine mesure, le cœur du sujet ici traité, il apparaît important d'interroger les questions de mise en œuvre notamment en confrontant les données acquises sur les bâtiments à solins de pierre et celles sur les bâtiments à poteaux plantés. La mesure de surface en m² est indicative mais n'est pas toujours pertinente puisque deux volumes équivalents peuvent traduire des dimensions différentes en longueur et largeur qui ont des incidences certaines sur la mise en œuvre architecturale, notamment, sur le choix des pièces de bois constituant la charpente. Par exemple, un bâtiment de 200 m² peut tout aussi bien être un volume de 50 m de long par 4 m de large, qu'un volume de 25 m de long par 8 m de large. Pour les bâtiments sur solins les surfaces en m² s'échelonnent de 50 à 272 m² (Fig.95). La longueur des bâtiments est généralement comprise entre 10 et 15 m. Seuls Andone et Serris se distinguent par des longueurs respectives de 19 m et 30 m. Les largeurs de bâtiments sont comprises entre 5 m et 9 m dans la plupart des cas. Encore une fois, seul Andone atteint 11 m. Il n'y a aucun effet de palier par période. Les plus grandes portées entre 9 et 11 m sont d'ailleurs relatives à des bâtiments appartenant à des sites du premier Moyen Âge. Sans connaître les techniques de construction des élévations, il est difficile de distinguer des ensembles par période. La qualité de la construction et des chaînages conditionnent vraisemblablement la capacité à supporter des charges plus lourdes et donc à édifier des volumes plus complexes. Le seul exemple qui permette de le démontrer est celui d'Andone. Pour les autres sites, où les solins de pierre caractérisent des constructions de moellons, il ne s'agit vraisemblablement pas de volumes hauts ou trop complexes et d'ailleurs la moyenne des bâtiments correspond à des volumes qui, sans être standardisés, sont compris autour de 12 m de longueur moyenne, pour 7 m de largeur moyenne. De 50 à 126 m², les bâtiments semblent appartenir à des architectures courantes. Au-dessus de 200 m² (Andone et Serris), les longueurs portées à 19 et 30 m franchissent un palier significatif qui nous fait dire que l'on n'est plus dans une architecture ordinaire, d'autant plus que les largeurs sont ici supérieures à la moyenne des 7 m. Si les bâtiments sélectionnés ici sont les plus grandes tailles disponibles, il semble pourtant que deux ensembles se distinguent. La barre étant placée autour des 7 m de large pour 15 m de long. La largeur approximative de 7 m semble correspondre à un palier technique, longueur au-delà de laquelle les charges portées par les entrails nécessitent sans doute des adaptations techniques plus importantes et des assemblages de charpente plus complexes.

Site	Nombre de bâtiments	Dimensions moyennes du bâtiment le plus grand	Surface en m ²	Aménagements
Distré	10	10 x 5	50	Cave, silos
Flixborough	40	13 -15 x 5 -7	65 -105	
Varenes	7	10 x 8	80	Fenêtre, four, cave
Vire	4	12,5 x 7,5	94	Deux espaces, cave
Biéville	7	13 x 7	102	colonnade
Roissy	1	14 x 9	126	contreforts
Andone	7	19 x11	212	Etage
Serris	10e	30 x 9	272	Verre à vitre, colonnade

Fig. 95 - Tableau de bâtiments sur solins

L'analyse des bâtiments à poteaux plantés est facilitée par le fait que tous appartiennent au premier Moyen Âge. Le biais chronologique est moindre mais ne doit pas occulter le fait que les techniques ont pu changer, même au cours de cette période. Pour les bâtiments à poteaux plantés, les dimensions ne sont pas fondamentalement différentes (Fig.96). Les surfaces en m² qui s'échelonnent entre 120 et 390 m² montrent qu'il n'y a pas de contraintes techniques particulières pour l'édification de très grands volumes. La multiplication des travées et des nefs et la diversité des rythmes en témoignent. La limite de l'échantillon réside dans le fait qu'il est seulement constitué des bâtiments les plus remarquables et qu'il s'agit de bâtiments qui ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ordinaire de la construction à poteaux plantés. Pour ces bâtiments hors-normes, les largeurs observées, comprise entre 7 et 15 m, pour une moyenne de 10 m, sont souvent supérieures à celles des bâtiments sur solins. Un premier groupe de bâtiments compris entre 120 m² et 208 m² peut être rapproché de ces derniers dans la mesure où les longueurs sont comprises entre 12 et 20 m (15 m de moyenne). Les bâtiments montrent donc des gabarits variés mais qui ne tranchent pas avec le premier ensemble. Un deuxième ensemble se distingue néanmoins. Il correspond à une petite minorité de bâtiments de très grandes tailles identifiés à Saint-Pathus, Serris et Longueuil et constituent l'exception. Les largeurs comprises entre 9 et 15 m ne dépareillent pas de l'ensemble précédent. Les longueurs en revanche sont tout à fait inhabituelles puisqu'elles atteignent entre 26 et 37 m.

Site	Nombre de bâtiments	Dimensions moyennes du bâtiment le plus grand	Surface en m ²	Nombre de poteaux	Aménagements
Moissy	1	12x 10	120	15e	
Ingré	1	12 x 10	120	?	
Planchebraut	10e	18 x 7	126		
Pineuilh	1	14 x 10	140	?	Etage ?
Saint-Pathus (4706)		24 x 7	168		
Saint-Pathus (1080)	4	20 x 8	160	20	Pans coupés
Sorigny	10e	17 x 10	170	30e	
Planchebraut	10e	16 x 13	208	25	
Serris	10e	37 x 8	296	?	Verre à vitre
Saint-Pathus (1001)	4	30 x 9 -12,5	315	40	Verre, Galerie
Longueuil	1	26 x 15	390	40e	

Fig.96 - Tableau récapitulatif des bâtiments sur poteaux

Les volumes de 296 m², 315 m² et 390 m² appartiennent à une catégorie de bâtiments qui, tous attribués au premier Moyen Âge, apparaissent comme des constructions aux tailles exceptionnelles. Les bâtiments dont les surfaces sont comprises entre 100 et 200 m² – et l'on observera dans l'échantillon que les 2/3 d'entre eux rentrent dans cette catégorie – sont déjà caractéristiques de bâtiments à caractère résidentiel sur les sites élitaires. Au-delà de 200 m², les occurrences sont encore plus rares et se limitent à quelques découvertes éparses qui inévitablement posent les questions du statut et de la fonction de ces constructions. À l'échelle francilienne déjà, les comparaisons étaient peu aisées. Le site des « Ruelles » de Serris a livré un bâtiment à deux nefs, exceptionnellement long (bâtiment 107), mesurant 37 m de long pour 8 m de large, soit une surface de 296 m². Attribué au X^e-XI^e siècle, il a été interprété comme un bâtiment d'habitation ou une grange. L'hypothèse d'un bâtiment mixte maison-étable a également été posée (Gentili, Mahé 1998). Sur le site d'Ecuelles (77), occupé entre le milieu du IX^e siècle et le premier tiers du XI^e siècle, une construction allongée, à deux nefs de 32 m sur 8 m (256 m²) est également associée à un contexte social privilégié (Galbois 1993).

In fine, la pierre peut être considérée comme un critère déterminant mais certainement pas comme un critère absolu. Le critère doit être pondéré à la lumière des conditions d'acquisition des matériaux et de mise en œuvre. L'analyse menée à Saint-Pathus sur plus d'une centaine de bâtiments à poteaux plantés montre que les constructions qui sortent du lot se singularisent par une surface importante (au-delà de 80 m²) et une certaine complexité de mise en œuvre des assemblages de bois, combinés à la multiplication des nefs et travées. Au-delà de 6,5 m de largeur, les charges et portées nécessitent un accroissement certain des qualités de bois, des longueurs de pièces et des assemblages permettant de distribuer les charges. Les bâtiments dont la longueur est comprise entre 10 et 15 mètres entrent dans une catégorie de volumes très confortables qui, peu importe la fonction, distinguent de grands espaces modulables. La pierre n'exclut pas l'architecture de bois en tant que critère d'identification des constructions élitaires, ni pour le premier Moyen Âge, ni pour le second, bien que les exemples tardifs, moins nombreux, ne permettent pas de disposer de corpus pertinents. Aucune considération hiérarchique ne peut être opposée entre pierre et bois. L'exemple des thermes de Saint-Pathus où des balnéaires sur hypocaustes sont construits en dur au milieu d'un établissement essentiellement doté de bâtiments à poteaux plantés est une solution technologique spécifique, pas un choix marquant la distinction (Hurard, Leconte, Lefevre, Raymond 2016).

b - Construire la mise en scène, hiérarchiser l'intérieur

Bois d'œuvre, torchis, bauges ou pierre sont autant de matériaux capables de porter, même ponctuellement l'expression de la distinction sociale. Les espaces résidentiels ont deux vocations emboîtées, l'une privée, l'autre publique. Elles doivent permettre l'articulation de cette dualité entre nécessités imposées par l'exercice de l'autorité publique à des échelles variées et celles d'aménager des espaces privés, réservés aux activités domestiques. Suivant le principe de la dichotomie espace publique /logement privé, il convient de s'interroger sur la réalité d'une telle partition dans la composition des sites élitaires ruraux, notamment les plus modestes. S'agit-il d'une règle fondamentale commune à tous les sites ? Peut-on identifier un site élitare indépendamment de cette séparation des fonctions ?

Mettre en scène l'espace résidentiel

Un certain nombre de critères récurrents sur la longue durée peuvent être considérés comme des invariants dans l'organisation des logiques spatiales des lieux de résidence. Disposition des bâtiments, soin apporté à certaines constructions, verticalité de certains éléments bâtis, monumentalité de l'entrée ou contrainte des modes de circulation sont des manières invariantes d'organiser des seuils matériels et symboliques d'accès ou d'admission dans un espace réservé. Les signes de prééminence, marqueurs de la position sociale, voire du statut, fonctionnent, selon des matérialités différentes, pour les sites élitaires les plus manifestes comme pour les formes les plus rustiques. Au centre de l'espace réservé comme à Roissy-en-France (XIII^e siècle), Ingré, Moissy-Cramayel ou Pineuilh (Fig.73, 61, 47, 66); en périphérie ou en fond de cour de l'habitat comme à Varennes-sur-Seine, Andone ou « Orville » (Fig. 22, 72, 65), la représentation de l'espace résidentiel dépend souvent d'une dialectique reposant sur l'entrée du site.

L'organisation des modalités d'accès et/ou le type de bâti, le soin apporté à la construction sont les éléments fondamentaux d'une mise en scène qui placent le lieu de résidence au centre d'un dispositif de visibilité. À la monumentalité de l'habitat principal correspond souvent celle de la porte et du dispositif d'accès. C'est le cas à « Orville » où le bâtiment rectangulaire à tourelle d'escalier et sur cave voûtée est placé en fond de cour face à l'entrée (Fig.65). À Andone, l'espace résidentiel est également placé dans la diagonale opposée de la cour principale. Sa hauteur, puisque le bâtiment est vraisemblablement doté d'un étage, participe de la domination sociale. Sur l'entrée opposée,

au nord, un sas placé entre la porte et les bâtiments permet de contraindre l'accès à la cour principale (Fig.72). Sur le site de la « Ferme d'Herneuse » où le dispositif d'entrée n'a pas été fouillé – ce dernier paraît très construit sur les plans terriers – il est remarquable de constater que le bâtiment résidentiel est également placé en fond de cour à l'exact opposé de l'entrée (Fig.77, 78). L'éloignement de l'entrée et du lieu de résidence est révélateur d'une distance sociale organisée en étapes successives. Franchir le premier seuil n'est donc pas un symbole d'admission dans l'espace intime. La résidence sur cour fermée est toujours une mise en scène de l'entrée permettant de valoriser la place du logis. La « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine illustre particulièrement bien ces dispositions sur un type d'habitat relativement rustique où l'on imite les modèles aristocratiques de hiérarchisations spatiales. La grande porte d'entrée, charretière et piétonne, dotée, au moins pendant un siècle et demi, d'un pont-levis et flanquée d'une tourelle d'angle, fait l'objet d'un soin particulier, destiné à mettre en scène l'accès au site, dont le caractère spectaculaire est par ailleurs renforcé par l'alignement de grands arbres, évoqué par les sources d'archives. La position de la tour, placée sur l'angle nord-est de l'entrée, qui sert en réalité de toit à cochons, n'est pas anodine. La tour, le fossé et la grande porte fonctionnent comme des signes de prééminence et sont les marqueurs architecturaux de la distinction sociale. Le seul bâtiment qui, à l'intérieur de la plate-forme fait écho à cette mise en scène, est le logis. Bâtiment sur étage au rez-de-chaussée surélevé sur un cellier, il est construit en pierre. Les chaînages d'angles en grès mis en évidence à la fouille peuvent avoir constitué une architecture de matériaux mixtes, qui contraste clairement avec l'architecture de terre crue mentionnée dans les sources écrites. Le logis est par ailleurs couvert d'ardoises et doté d'un four à pain sur le pignon est. Il ne fait aucun doute que c'est lui qui attire le regard quand on franchit l'entrée principale, indépendamment de l'état général de la cour (Fig.22).

La verticalité du bâti, souvent évoquée comme un critère fort de caractérisation de l'habitat élitare, n'est pas *a priori* un des signaux les plus manifestes de notre corpus. Le choix des sites, plus modestes que la moyenne de ceux qui sont habituellement mobilisés, participent sans doute de cette impression. La quête de la verticalité, matérialisée par le château et par le clocher de l'église, marquerait un changement des représentations collectives à la fin du premier Moyen Âge et pendant tout le second. La verticalité du bâti est une autre manière d'organiser et exprimer la domination. Enjeu social et signe de domination, elle permet également de hiérarchiser en étage les sociabilités et le rapport à l'intime (Morsel 2005). Le site de Doué-la-Fontaine en est un exemple illustre. La salle publique destinée à la réception est à l'étage, tandis que le rez-de-chaussée est devenu aveugle dans une seconde étape d'occupation du site (cf. chapitre I.2.2). Fidèle à l'eschatologie chrétienne, il faut monter pour s'adresser à l'autorité.

Les deux sites castraux d'Andone et « Orville » se singularisent par une verticalité de pierre, portée par le bâtiment résidentiel dans le premier cas et par la tour-porte dans le second. La verticalité y est accrue par le choix de la position topographique. Sur les autres habitats, si verticalité il y a, celle-ci doit être relativisée. Dans la plupart des cas, le rehaussement du bâti correspond à l'édification d'un étage et suffit à assurer la prestance nécessaire dans un contexte d'habitat rural où le bâtiment haut est rare et certainement réservé aux lieux de pouvoir les plus marqués. Pour les archéologues, la preuve de la hauteur de l'architecture de bois est souvent très difficile à apporter. Contreforts d'angles, tourelle d'escalier, puissance des maçonneries sont souvent de bons indices pour le bâti en dur. *A contrario*, les bâtiments à poteaux plantés sont moins diserts et les cas où l'hypothèse d'un étage est étayée ne sont pas fréquents. Souvent appuyés sur le diamètre et la profondeur des trous de poteaux, il nous faut admettre que ces hypothèses sont souvent construites sur une vraie méconnaissance des techniques et possibilités de construction de ces architectures. À Serris, autour de l'An mil, une tour en bois, bâtie sur poteaux, semble avoir succédé à la ferme domaniale. Un enclos circulaire fossoyé, mesurant 40 m de diamètre est implanté au sud du terroir. Un bâtiment carré, implanté sur de massifs trous de poteaux, amène à proposer l'hypothèse d'une tour de bois sur étage. Sur le même modèle, on peut s'interroger sur l'élévation des bâtiments uniques implantés au

centre des systèmes fossoyés à Pineuilh ou à Roissy-en-France aux XII^e et XIII^e siècles. Considérant l'exiguïté au sol des surfaces bâties, on peut légitimement se demander si ces bâtiments n'ont pas pu être composés d'au moins un étage pour compenser la faible emprise au sol. L'érection d'une tour de bois centrale conférerait une autre dimension à ces sites de dimensions modestes dont les plateformes ne dépassent pas 1200 m² (Roissy - 860 m²; Pineuilh - 1260 m²; Moissy - 1292 m²). Sur la longue durée, la verticalité n'a pas nécessairement le même sens et ne peut-être considérée comme un critère invariant. L'expression de la notabilité rurale de la fin du Moyen Âge ne passe pas par une verticalité exacerbée du bâti et il ne s'agit pas, de toute évidence, d'un enjeu social fort du début du premier Moyen Âge (cf. chapitre I.2.2). À bien des égards, la gestion de l'espace au sol est un critère plus fiable sur la longue durée que la conquête des espaces aériens.

Enfin, un dernier critère nous semble devoir être évoqué ici comme la manifestation possible des expressions élitaires destinée à mettre en scène la qualité sociale. Il s'agit de la matérialisation d'une forme de romanité, qui à travers la conservation de certains éléments de la culture antique, permet de se réclamer d'un héritage ancien, d'une filiation (souvent fictive) et vraisemblablement d'un certain degré de sophistication. Cet héritage n'est pas forcément simple à démontrer puisqu'il faudrait pouvoir déterminer exactement la part des représentations collectives qui permettent de reconnaître ou non le signal hérité. À Biéville-Beuville, Serris ou Saint-Pathus pour les phases de l'Antiquité tardive ou du début du premier Moyen Âge, la proximité chronologique favorise sans doute la préservation d'un certain nombre de valeurs héritées. La construction à Biéville-Beuville d'une structure de combustion sur hypocauste au VI^e siècle ne fait pas de doute sur la conservation d'une technologie antique dont la persistance peut être en partie symbolique. Elle pourrait d'ailleurs être rapprochée de la forme sur cour que prend l'habitat, entièrement construit sur solins et dont un des bâtiments semble être muni d'une galerie de façade. L'antiquité de la galerie de façade est difficile à démontrer. On la trouve également à Serris, sur la ferme domaniale au VII^e siècle, où elle s'applique également aux bâtiments à poteaux plantés. Les manifestations sociales romanisées passent également par le choix du mobilier, notamment par les éléments de parure que l'on peut retrouver tardivement sur les sites du haut Moyen Âge. Le travail mené sur le site de Saint-Pathus nous a amené à interroger la notion de *Romanitas* sur un site rural de la fin de l'Antiquité. Il semble en effet qu'elle ait joué un rôle important dans la configuration du site dès son origine dans la seconde moitié du III^e siècle. Il semble que dans ce contexte rural, où l'on soupçonne fortement la nature exogène du groupe qui fonde le site (cf. chapitre III.3), on ait pu chercher à se réclamer d'une culture romanisée en s'appuyant sur les symboles par excellence de la culture romaine. La construction de balnéaires privés sur un site à l'aspect rustique a pu correspondre à une volonté d'assimilation aux élites locales, voire à l'expression d'une forme de supériorité matérialisée par la qualité de la construction, la maîtrise technologique du chauffage par hypocauste et par la pratique du bain. Les balnéaires auraient servi à afficher clairement le degré de romanité. On peut se poser la question de savoir dans quelles mesures la reconstruction du bâtiment résidentiel principal (4706), dans le courant du IV^e siècle, ne participe pas d'une démarche similaire (Hurard 2011b). Il reprend le secteur d'implantation du bâtiment antérieur et respecte l'orientation en s'alignant sur le parcellaire préexistant. Essentiellement construit sur poteaux plantés, le bâtiment s'étend sur près de 24 m de long pour une largeur de près de 7 m (158 m²). Le rythme des travées et nefs, déterminé par les alignements de poteaux, reproduit de manière étonnante les partitions internes des résidences antiques antérieures et s'inscrit dans un modèle ancien. La structuration du bâtiment répond à une symétrie certaine. Une sorte de couloir central d'environ 2 m de large divise le bâtiment en deux espaces rectangulaires d'une surface égale de 86 m² chacun. À l'intérieur de l'emprise du bâtiment a été mis au jour l'un des rares vestiges de solin de pierre conservés sur le site. Sa présence permet d'envisager l'hypothèse d'une construction mixte ou celle de l'intégration partielle d'un bâtiment antérieur. Le bâtiment est par ailleurs doté de deux galeries de façade partielles, ne couvrant à chaque fois – au nord comme au sud – qu'une partie de la longueur des murs gouttereaux. L'exemple de Saint-Pathus

montre que le changement de techniques architecturales n'a pas imposé de changements fondamentaux dans la conception du bâtiment résidentiel et que l'on a cherché à conserver une certaine idée de l'organisation, de l'isolement et des sociabilités.

Organiser l'isolement ou la convivialité

Pouvoir caractériser les cadres de vie et manières d'habiter des élites rurales nécessite d'être capable d'identifier les lieux de résidence et de percevoir les modalités des hiérarchisations fonctionnelles internes (Alexandre-Bidon, Piponnier, Poisson 2004). La question est épineuse puisque les témoignages matériels ne permettent pas toujours d'identifier les secteurs résidentiels, en particulier sur les sites élitaires les plus modestes. Dans beaucoup de cas, notamment quand les bâtiments sont matérialisés par des architectures de bois à poteaux plantés, il est rare qu'aient été conservés les éléments caractéristiques d'une organisation interne : parois, foyers ouverts, cheminées, cloisonnements divers. Les sites de Distré et Flixborough, pourtant tout de pierres construits, illustrent également la difficulté à distinguer l'espace résidentiel quand aucun aménagement ou partition spécifiques ne singularisent les espaces habités. Dans ces deux cas pourtant, le mobilier associé (armement, vaisselle de table, jeux, outillage...) ne permet pas d'ambiguïté sur le caractère résidentiel des sites. Par ailleurs, dans le cas d'espaces polyvalents, ceux des maisons établies par exemple où cohabitent hommes et animaux, la spatialisation fonctionnelle est d'autant plus difficile à caractériser que les indices de la stabulation, plus évidents, peuvent souvent masquer d'autres réalités et prendre le pas sur l'interprétation fonctionnelle (Nissen-Jaubert 2003).

Le corpus de sites choisis permet d'observer un contraste important entre des résidences plus proches des modèles aristocratiques, où la partition interne privée /publique est respectée et des modèles vernaculaires plus rustiques et plus sobres, mais où les hiérarchies internes ne sont pas nécessairement absentes même quand elles sont malaisées à mesurer. L'étude du site d'Andone a pu montrer comment, à partir de l'analyse fine de la répartition du mobilier, avait pu être proposée une restitution de la distribution fonctionnelle des espaces permettant notamment de suggérer un étage à la grande salle du *castrum* (Bourgeois 2009). Luc Bourgeois milite d'ailleurs pour que soit reconsidérée la place de l'étage dans les constructions aristocratiques autour de l'An Mil, souvent minorée au profit des modèles offerts par la littérature anglo-saxonne ou scandinave (Bourgeois 2006). L'inventaire du fisc d'Annapes, daté du début du IX^e siècle dresse le portrait d'une des résidences d'un des maîtres du domaine royal et permet de mesurer les manières d'habiter d'un membre de l'élite locale. Le site est protégé par un fossé, muni d'un porche d'entrée et d'un jardin placé à l'extérieur. Construite en pierre, la résidence se compose d'un étage et s'articule en une salle de réception publique, trois chambres privées et un cellier en sous-sol (Devroey 2006, Feller 2007, p.79). Elle matérialise donc une résidence de l'élite aisée et offre un exemple de réalités sans doute multiples où la partition de l'espace, sans constituer l'ordinaire de l'habitat rural, n'est peut-être pas si extraordinaire que cela. Quelle serait la configuration et le degré d'aménagement moyen des lieux de résidence de Serris, d'Ingré (aussi fisc royal) ou de Pineuilh ? L'absence de témoignages matériels ne veut pas dire absence d'aménagement et la construction de bois n'empêche pas la sophistication de ce dernier. La cave carolingienne de Saint-Pathus, doté d'un lambris et d'une épaisse préparation de sol peut laisser par exemple augurer d'une construction de bois tout à fait décente. La partition des espaces en fonctions différenciées doit pouvoir servir de critère déterminant. Elle contribue comme le degré et la multiplication des équipements de chauffage, par exemple, à l'amélioration des conditions de vie et à l'organisation d'un certain isolement (Jarnoux 2007). Loin d'une vision anachronique de l'intimité, qui ne correspond pas aux sociabilités, représentations collectives et individuelles avant la fin de l'Ancien Régime, les espaces différenciés participent à l'élaboration d'une gradation du rapport à autrui qui marque des différences fortes de la perception d'un groupe dans son cadre privé (Journot 2008).

Frédérique Bertoncetto et Christina Gandini n'ont pas retenu la multiplication des partitions internes de la maison comme un critère de hiérarchisation opérant, mais l'enquête menée alors s'intéressait spécifiquement aux établissements antiques, émanant des élites rurales de rangs supérieurs où cette configuration est systématique. La multiplication des espaces différenciés n'apparaissait donc pas comme un critère déterminant (Bertoncetto, Gandini 2005). Pourtant, le critère ne peut pas être ici rejeté. Dans la plupart des sites médiévaux ou modernes abordés, ceux des franges les plus modestes des élites rurales, l'espace à vivre est visiblement un espace unique. Les espaces différenciés au sein de l'habitat sont suffisamment rares pour que ces partitions aient un sens au moins fonctionnel. Dans les sites les plus élevés des hiérarchies élitaires, comme à Doué-la-Fontaine, la seule séparation s'opère entre une grande salle et une plus petite qui correspondrait à la cuisine. La cuisine est un cas particulier puisqu'on isole pas, l'on isole des pratiques qui génèrent des nuisances, notamment respiratoires et olfactives. Est-ce donc déjà un comportement élitaire que d'organiser les conditions d'un espace relativement dépourvu de fumée ? À Andone, site de statut comtal, la distinction entre une salle haute et une salle basse ne permet pas de connaître les conditions d'une hiérarchisation fonctionnelle ou symbolique. L'intérieur médiéval est un espace éminemment amovible et adaptable où les partitions internes sont organisées grâce au mobilier. Tables à tréteaux, tentures, mobiliers pliants permettent une polyvalence des espaces et des lieux de sociabilités. La cuisine seulement détectable par ces structures de cuisson et ses ustensiles, laissait facilement la place à d'autres activités collectives ou d'autres formes de sociabilité. Florence Journot insistait au sujet de la maison bourgeoise de la fin du Moyen Âge, sur le fait que l'absence de dispositifs fixes et pérennes ne signifiait pas inconfort et précarité, mais un rapport différent aux espaces de convivialité et d'isolement. « Les fonctions, repos, repas, travail, peuvent être multiples dans une pièce, réparties suivant un zonage ; et le stockage brochant sur le tout [...] cet équipement de la convivialité, de l'intimité, dont le défaut fait la promiscuité, selon des principes qui ne sont pas les nôtres aujourd'hui » (Journot 2008, p.47).

Chez les élites de moindre rang, la distinction est plus ardue encore. La pièce unique à vivre est celle où s'organise la promiscuité la plus serrée. Les volontés d'articuler des zones et fonctions différentes dans l'habitat des élites les moins aisées sont sans doute peu manifestes et se rapprochent certainement des sociabilités paysannes, même quand le mobilier traduit des modes de vie plus aisées. L'évolution des mentalités amenant en milieu rural, comme dans les milieux bourgeois du XV^e siècle, à adopter progressivement de nouvelles règles en matière d'aménagement, ne se traduit pas avant le XVII^e siècle dans les milieux paysans les plus aisés (Jarnoux 2007, Garnot 1995, Jouanna 2001).

La « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine fournit un exemple qui illustre vraisemblablement la diversité des situations. Le logis de la ferme, placé en fond de cour au-dessus de l'escarpe sud du fossé, ne matérialise qu'une surface au sol d'environ 80 m², correspondant à une surface habitable de 60 m² au mieux. La documentation archéologique montre que le pignon est doté d'un fournil. En l'absence de niveaux de sol associés au logis et de traces de cloisonnement interne, seule la confrontation des données issues de la culture matérielle – en particulier du mobilier céramique – et des inventaires après décès permet de proposer une restitution de l'aménagement de l'espace du logis et d'évaluer son confort moyen. Les termes utilisés pour désigner le bâtiment d'habitation sont assez variables. En 1598, on distingue la « maison » de « l'hostel »², ce qui suggère soit deux bâtiments distincts, soit une subdivision interne de l'habitation : les pièces réservées au seigneur se rapportant à « l'hostel », celles habitées par le fermier étant désignées comme « maison ». Cette dernière hypothèse est confortée par les clauses des baux à ferme des XVII^e et XVIII^e siècles. Dès 1653, les textes précisent qu'une chambre et une garde-robe situées à l'étage étaient réservées au seigneur³. Dans les actes de vente ou de location, le terme de « maison » est le plus souvent employé (en

2 AD Seine-et-Marne, 193 E 4: aveux de 1598 et 1599

3 AD Seine-et-Marne, 192 E 75: bail du 4 mai 1653

1652, 1670, 1679, 1715). Par deux fois, elle est dite « manable » (en 1653 et 1662)⁴. Est-ce à dire qu'à certaines périodes, elle ne fut pas habitable ? A partir de 1726⁵, on précise qu'elle est destinée au fermier. Enfin, dans les trois derniers documents, il est indiqué que maison et bâtiment sont destinés au « logement du fermier » (1750, 1755, 1765)⁶. Dans ces mêmes textes, la même habitation est qualifiée de « pavillon » lorsqu'il est question de la chambre réservée au seigneur (en 1626 et de 1741 à 1765). Le choix du vocabulaire exprime donc davantage la qualité et le statut de son occupant que des changements matériels de conditions d'habitation. Les inventaires du XVIII^e siècle mettent en lumière l'importance de la chambre basse, pièce à vivre des fermiers, par opposition à la chambre haute du logis, placée au-dessus du fournil et composée d'une chambre et d'une garde-robe. Si ces pièces étaient réservées aux seigneurs durant leurs séjours au Colombier, le fermier s'octroyait néanmoins certaines libertés en y entreposant quelques outils. La « chambre basse » ou « bassier », d'environ 50 m², ne semblait pas présenter de cloisonnements internes. Il s'agissait donc d'un volume unique, chauffé par une cheminée qui servait également de cuisinière. Dans la pièce attenante se trouvait le fournil, où l'on faisait cuire le pain. La chambre basse contenait l'ensemble des meubles et espaces de rangement. Nous savons par ailleurs qu'un grenier situé juste au-dessus de la « chambre haute » occupait certainement la plus grande partie de la surface du comble. Le fermier en disposait pour stocker son grain⁷ ou d'autres productions (fruits secs, pois, chanvre). Des fromages y étaient suspendus d'après l'inventaire de 1762. Sous la maison se trouvait une cave à vin qui pouvait contenir au moins 6 tonneaux de 2 hectolitres⁸. L'accès à cette cave se faisait certainement de l'extérieur, car la description de ce lieu intervient après celle de la laiterie, qui se situait « hors du corps de logis ».

4 Ibid. 12 et AD Yonne, 3 E 22/392: bail du 17 janvier 1662

5 AD Seine-et-Marne, 192 E 17 : bail du 14 décembre 1726

6 AD Seine-et-Marne, 192 E 227: bail du 18 février 1750 ; ; AD Seine-et-Marne, 192 E 227: bail du 17 décembre 1750;; AN, et. CVIII/573/1: vente du 26 juin 1765

7 En juin 1764, le grenier contenait 100 bichets de blé méteil et 50 petits bichets d'avoine (AD Seine-et-Marne, 192 E 251)

8 D'après le mémoire contradictoire de 1768, il y avait jusqu'à 8 pièces de vin conservées dans cette cave (AD Seine-et-Marne, 192 E 247)



L'espace, résolument placé comme un élément central des logiques d'affirmation sociale, est un indicateur multiscalair. Changer les focales d'observation en fonction des critères territoires/milieu/ site permet d'appréhender la complexité des logiques spatiales qui ancrent la domination sociale et l'autorité. Organisation d'un terroir, gestion et exploitation d'un milieu, modalités d'implantation d'un habitat apparaissent comme des niveaux emboîtés de mécanismes complexes. Leur prise en compte permet de dépasser la rhétorique de lieux de pouvoir organisés sur des critères politiques ou structurels pour s'intéresser aux processus et mécanismes sur la longue durée.

Stratégies d'insertion et d'implantation, importance du milieu comme élément valorisé et valorisant, distance spatiale, sociale et symbolique, appropriation du symbolique et revendication des héritages, traduisent la profondeur des mécanismes qui sous-tendent les modes et modalités d'implantation d'un site. L'espace (milieu, paysage et territoire) est un ensemble de productions sociales mouvantes, support des discours élitaires et des représentations collectives. Ils sont le résultat de l'accumulation de stratégies sociales plurielles, d'élites rurales successives qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans une logique de continuité. À l'image de l'archéogéographie, il importe de pouvoir reconstituer l'espace social et d'en restituer les états successifs et les dynamiques sur le temps long. À l'échelle de l'intra site, les logiques spatiales et architecturales de l'habitat sont également porteuses de discours qui relèvent autant du symbolique et des représentations collectives que des choix d'exploitation. Surface habitée, nombre de bâtiments, modes constructifs, dialectique espace vide /espace bâti, espace réservé/protégé, sont les indicateurs des capacités opérationnelles des groupes élitaires mais également les manifestations de processus d'affirmation de groupes de statut. Ils passent par la reconnaissance de codes de représentation communs (fossés, organisation sur cour, verticalité, mise en scène des accès...).

III.2 Économies des sites et cultures rurales élitaires

Les données archéologiques collectées sur les habitats ruraux médiévaux et modernes permettent de fonder des discours sur les environnements économiques et culturels des sociétés rurales. Les sites élitaires offrent à travers les composantes de l'habitat et de la culture matérielle, une image de ses dynamiques qui, si elle reste partielle, est souvent plus riche, plus diverse. Du site pour aller progressivement vers le groupe et l'individu, le présent chapitre entend interroger les indicateurs qui permettent de raisonner l'inscription économique et culturelle des sites élitaires dans les réseaux de pouvoir et d'autorité. Organisée en trois axes – savoir-produire, savoir-faire et savoir-vivre – la dialectique livre à la discussion une première partie dédiée aux moteurs économiques des sites élitaires, souvent établissements agricoles, en interrogeant les choix de gestion et d'exploitation au centre des appareils productifs. Agriculture et élevage sont sources de richesse, mais aussi support de stabilité, outil du contrôle et de la domination à des échelles variées.

Une seconde partie s'attache plus spécifiquement à la question des consommations alimentaires et tente de mesurer la part des comportements alimentaires réguliers ou ordinaires et celle des comportements singuliers propres aux élites. Consommations carnées, puis manières de table et pratiques culinaires servent la discussion sur les choix et la diversité des ressources et approvisionnements. Normes de comportements et expressions individuelles ou grégaires de l'affirmation sociale sont enfin examinées dans les manières d'habiter, à l'échelle de la maison, ainsi que dans les manières de se présenter en société. Richesses portatives – ce que Christopher Loveluck désigne par le terme de « portable wealth » pour caractériser la richesse que l'on porte sur soi ou avec soi (Loveluck 2011) – peuvent être révélatrices des manières d'affirmation de l'individu et du groupe à travers des activités et des pratiques distinctives et valorisantes.

III.2.1 - Des choix d'exploitation au contrôle des ressources

Les sites élitaires mobilisés dans le cadre de cette analyse livrent fréquemment les témoignages d'activités agricoles et/ou artisanales. Les types d'activités, les volumes attestés, leur caractère très spécialisé ou plus ou moins diversifié sont utilisés comme des outils de caractérisation des économies rurales. Les témoignages matériels doivent permettre d'interroger les capacités économiques, opérationnelles, les savoir-faires spécifiques et d'identifier les pratiques qui sortent de l'ordinaire rural pour signaler des pratiques élitaires. Peut-on dégager des éléments de la culture matérielle des estimateurs permettant la caractérisation de choix de gestion et d'exploitation propres aux élites rurales ? Eco-facts et artefacts sont mobilisés pour interroger les dynamiques économiques, culturelles et symboliques des élites rurales en position de consommation et d'exploitation, à travers des choix de spécialisation ou de diversification des activités artisanales ou agricoles. Savoir-faire et maîtrise technique sont de l'ordre des comportements distinctifs susceptibles de livrer des traces matérielles.

a - Des élites sachant produire : économies agropastorales et diversification des activités

Sur la totalité des sites ruraux fouillés, qu'ils soient élitaires ou non, se pose la question des ressorts économiques, de la capacité productive, entre élevage et culture et des indicateurs permettant de distinguer les habitats fondés sur une économie de subsistance de ceux fondés sur une économie de marché, en situation de drainer les ressources et de produire des surplus. La distinction entre sites ordinaires et sites élitaires se fait donc sur des critères quantitatifs (volumes des productions) et /ou sur des critères qualitatifs (diversifications des activités). Il faut également garder en tête que les sites élitaires ruraux ne sont pas nécessairement des exploitations agricoles. C'est le cas notamment des sites comme Andone, où le statut particulier des élites comtales ne les place raisonnablement

pas en position de faire-valoir direct et où les vestiges sont surtout liés à l'autoconsommation fondée sur des achats et des prélèvements.

Le recours régulier aux sciences archéobotaniques et archéozoologiques permet de dresser un tableau plus ou moins précis des types de production végétales et/ou animales, de mesurer la part des cultures céréalières et de l'élevage en premier lieu. Les études carpologiques, palynologiques, xylogiques et archéozoologiques sont aujourd'hui clairement indispensables à la construction des référentiels. Les sites de Serris ou Rueil-Malmaison, fouillés dans les années 1990 ou au début des années 2000, à une époque où l'habitude n'était pas encore prise et les disciplines moins développées, illustrent notre difficulté à restituer les choix d'exploitation et de production en l'absence totale ou partielle de données provenant de ces études. L'outillage est un apport non négligeable à la connaissance des productions qui caractérisent les sites élitaires mais ne compense jamais la perte d'information sur les produits exploités s'ils sont organiques. Structures artisanales, structures de combustion, silos et structures de stockage des grains et fourrages, lieux de stabulation identifiés par la forme du bâti et/ou par la présence des phosphates sont les outils qui permettent de caractériser les productions agricoles et les étapes de transformation de certains d'entre eux. La difficulté est double. D'abord parce que la réflexion menée sur la caractérisation des capacités productives se fait bien souvent sur des contextes de consommation – silos de stockage des grains ou rejets de faune consommée. Les différentes plantes cultivées, présentes dans le spectre pollinique ou carpologique des sites, n'impliquent pas obligatoirement la production de ces espèces par les occupants des sites. La production est donc reconstituée de manière indirecte. Ce n'est pas tant la question des types de production que celle des échelles de production qui sont ici au cœur des enjeux.

La réflexion s'appuie ensuite sur des volumes d'outillage souvent résiduels qui, s'ils permettent de dresser un panel des activités pratiquées, n'en disent pas précisément la place et l'importance quantitative. Une serpe, un fer de faucille ou une bêche sont souvent de maigres témoignages des volumes d'activités. Si l'on compare cette faiblesse de l'outillage en contexte d'habitat rural avec celle du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, le contraste est encore plus criant. Sur le camp militaire où les travaux de terrassements, exécutés par des paysans enrôlés ou par des fantassins, nécessitaient un outillage abondant, composé de pioches, haches, pelles, bêches, louchets, hottes, brouettes et tombereaux, la part de l'outillage retrouvée est sans doute inférieure à 1 %.

Une mention des travaux du second camp, datée du 2 janvier 1670, nous apprend que 500 outils stockés dans l'arsenal de Paris sont commandés pour être distribués « aux ouvriers qui travaillent au « Fort Saint-Sébastien ». Cette quantité largement insuffisante ne constitue vraisemblablement qu'une petite part de l'outillage qui devait, en outre, être régulièrement changé en raison de l'usure. À titre de comparaison, pour les travaux de la place forte de Dunkerque, au printemps 1671, Vauban et Louvois prévoyaient de faire acheminer huit mille pelles ferrées et autres louchets de Flandre (Destable 2007, p.248). Des milliers d'outils ont transités par le fort en deux campagnes. Pourtant seuls quelques-uns d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous, moins d'une dizaine de pièces ont échappé au déplacement, à la destruction et au recyclage. Il est donc difficile d'estimer la part des activités, à partir du seul outillage qui n'est bien souvent qu'indicatif. Néanmoins, son abondance même relative et sa diversité reste un bon indicateur d'une plus grande maîtrise des ressources exploitées et donc d'un meilleur contrôle de ces dernières. La distinction au sein du monde rural passe par la capacité à exploiter largement. Dents, socles de charrues, araires, serpes, faucilles, râteaux, bêches sont des outils dont la quantité peut être également révélatrice d'une capacité d'innovation technologique de certaines élites, premières à acquérir les nouveaux outils, souvent en position d'intercesseurs vers la communauté rurale. La qualité du matériel, du bétail, le choix des essences cultivées et les temporalités auxquelles elles sont attachées, nécessitent un examen attentif souvent complexe.

Cultures, stockages et traitements

L'importance des capacités de stockage des produits agricoles et en particulier du grain, est devenu ces dernières décennies un critère certain de la caractérisation des sites élitaires ou de l'identification des habitats privilégiés, y compris pour les périodes antérieures au Moyen Âge (Dufour 2014, Malrain, Blanquaert, Lohro 2013) .

Ensilage du premier Moyen Âge

Les silos souterrains du premier Moyen Âge en sont l'illustration la plus courante. Depuis le site de Distré et sa capacité exceptionnelle de stockage matérialisée par cent cinquante silos, la densité des structures de stockage est retenue comme un marqueur des capacités à drainer les ressources, soit par le biais du prélèvement, soit par celui de la production directe. À Distré, ce sont une quarantaine de silos qui sont regroupés simultanément au centre de l'emprise dans la zone bâtie, attribuée au IX^e siècle. Ils semblent matérialiser une forme de thésaurisation inhabituelle dans les contextes ruraux de la période. On souligne également qu'ils sont associés à une dizaine de puits, dont la fréquence sur une surface de seulement un hectare, apparaît également comme un marqueur particulier. Les taxons carpologiques mettent en évidence la consommation et le stockage de céréales (avoine, froment, millet), légumineuses (pois, féveroles, lentilles) et légumes (choux, céleri) qui ne tranchent pas spécifiquement avec les consommations rurales ordinaires. Ce sont donc bien les quantités et volumes qui sont ici marqueurs de capacités inhabituelles. Combinés à une diversité exceptionnelle d'outillage agricole, ces indicateurs traduisent la variété des activités et potentiellement l'importance de la main-d'œuvre. Ainsi, près d'une soixantaine d'outils ont pu être mis en évidence, parmi lesquels faucilles, serpes de vigneron, fer de bêche, fer de houes ou pioches, plusieurs outils à douille dont un curoir à soc et plus d'une trentaine de couteaux. Ils constituent de très bons indices de capacités économiques, qui dépassent de très loin les besoins du site et témoignent sans doute de la nature particulière d'un site de production, tourné vers une économie agricole plus ou moins spécifique (Fig.56).

À « Planchebault » (Saint-Rimay) aussi, la zone d'ensilage de 500 m², matérialisée par une douzaine de silos, signale une aire de stockage importante, rapportée à une résidence sur cour de taille relativement modeste (Fig.67). L'étude carpologique a pu démontrer la forte représentation des plantes sauvages et adventices, au détriment des essences céréalières et légumineuses, pouvant attester le stockage de végétaux utilisés pour les jonchées, litières ou toitures. Le transit par les fosses de stockage d'une partie des récoltes à réensemencer, celles réservées au forme de prélèvements seigneuriaux ou au commerce sont, depuis Distré, devenus des critères de caractérisation des habitats privilégiés, également mobilisés, comme à Saint-Rimay et Roissy-en-France, où une quinzaine de silos ont été identifiés. L'ensilage, assurant une conservation du grain à plus long terme, pourrait s'opposer à une conservation à court ou moyen terme dans des structures plus exposées, mais aussi plus faciles d'accès. Récipients de grandes contenances, jarres, coffres, paniers doivent coexister avec l'ensilage et le stockage aérien, chacune correspondant à des temporalités et des usages différents.

Il nous semble pourtant que doivent être prises plusieurs précautions méthodologiques. D'abord, la meilleure conservation des silos, structures creusées, masque sans doute l'importance du stockage aérien dans des bâtiments en élévation. La plus grande difficulté à interpréter les bâtiments à poteaux plantés et leurs fonctions, contribue sans doute à surévaluer la place du silo, ou en tout cas à sous-estimer celles d'autres formes de stockage. L'habitude a été prise, ces dernières décennies, d'associer les bâtiments à quatre et six poteaux du premier Moyen Âge aux fonctions de conservation des grains et des fourrages, dit greniers à quatre ou six poteaux. Nous nous étions attachés à montrer, dans le rapport final d'opération de Saint-Pathus, le caractère réducteur du raisonnement, adossé à la faiblesse de l'argumentation sur la nature réelle de ces bâtiments, notamment liée à la grande disparité des volumes et à l'absence dans la plupart des cas des témoignages car-

pologiques (Hurard 2011b, volume 3, p.20-21). Pour caractériser réellement la capacité de stockage des établissements, il nous faudrait pouvoir mesurer plus finement le rapport entre silos et bâtiments, sur des distinctions fonctionnelles, productives, pédologiques et peut-être culturelles. L'absence d'ensilage ne signifie pas absence de capacités de stockage. Il permet donc de caractériser des sites privilégiés aux fortes capacités, mais ne peut pas servir de critères de hiérarchisation entre sites ; où absence et présence seraient opposés. Ensuite, comme pour le mobilier métallique évoqué précédemment, les quantités stockées sont un échantillon des quantités produites. Le raisonnement qualitatif consiste à dresser le spectre des espèces cultivées ou prélevées puis consommées. Enfin, le raisonnement quantitatif est quant à lui plus difficile à établir. Les modèles construits sur la base des échantillons conservés doivent tenir compte de nombreux facteurs qu'il est souvent difficile de réunir avant le XIV^e ou XV^e siècle, la documentation contextuelle faisant défaut. Proposer des modèles de rapport de production à partir des échantillons nécessite une très bonne connaissance des contextes économiques, sociaux et écologiques spécifiques qui doivent être évalués pour chaque période. Les modèles ne peuvent certainement pas être transposés d'une période à l'autre. La notion de richesse céréalière dépend également de fortes disparités régionales et chronologiques et des rendements qu'il est souvent extrêmement dangereux de conjecturer. Quinze silos sur un site d'habitat à Saint-Rimay au X^e siècle ont-ils la même résonance en termes d'accumulations de richesse que quinze silos à Roissy-en-France, dans une des terres médiévales les plus productives du Bassin Parisien, aux XII^e -XIII^e siècles ? En l'occurrence, à Roissy-en-France, l'assemblage végétal de céréales plus nobles – orge vêtue, froment, seigle – pourrait être un meilleur indicateur. À Saint-Pathus, les études palynologiques et carpologiques témoignent d'une continuité des choix d'exploitation entre la fin de l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Essentiellement céréalières, les cultures sont représentées par le blé tendre ou le froment (94%), suivi de l'orge, du blé amidonnier et du seigle. La forte représentation du seigle par rapport à l'avoine par exemple, permet d'attester sa culture.

- *Granges et bâtiments médiévaux et modernes*

Les conditions de stockage ne sont pas nécessairement plus simples à lire dans le cas de bâtiments en élévation, qu'ils soient sur poteaux ou construits en dur. L'identification des granges de stockage des fourrages, foin et céréales est assurément un critère de caractérisation des sites élitaires. Elles matérialisent, plus qu'aucun autre bâtiment, la thésaurisation et le rassemblement par les élites des productions agricoles. Elles symbolisent une forme de capitalisation, voire un accaparement des efforts et des ressources. Le cas de la grange, probablement d'îmière, construite au XIII^e siècle au sommet du comblement du fossé du site de Rueil-Malmaison, accrédite l'hypothèse d'une forme de continuité fonctionnelle entre l'établissement fiscal du premier Moyen Âge et l'établissement monastique du second (Fig.74).

À Serris, entre le VI^e et VIII^e siècle, il semble également probable que certains des bâtiments les plus imposants aient pu servir à entreposer récoltes et autres produits agricoles. Mais l'argumentation n'est fondée que sur la taille des bâtiments. À Longueil-Annel, entre la fin du XI^e et le tout début du XII^e siècle, la très grande surface de l'unique bâtiment de l'enclos réservé et son organisation spatiale ont amené l'archéologue à proposer l'hypothèse d'une grange domaniale, hypothèse par ailleurs étayée par les données carpologiques réunies à l'intérieur et aux abords du bâtiment (Fig.62, 63) (Derbois 2011). Elles permettent notamment d'identifier deux zones de résidus de traitement des céréales et peut-être l'existence d'une aire de culture de légumineuses aux abords de la paroi nord de l'édifice. Les poteaux constituant le pourtour de l'édifice ont montré la présence d'espèces rudérales associées à des cultures céréalières d'été. L'auteur a par ailleurs montré la forte analogie morphologique entre le bâtiment à poteaux plantés mis en évidence et les granges domaniales médiévales en pierre répertoriées dans l'Oise. *A contrario*, le même exercice à Saint-Pathus, sur les grands bâtiments aux dimensions comparables, de l'enclos réservé du X^e -XI^e siècle, n'a pas mené aux mêmes conclusions. Le prélèvement

systematique de la centaine de poteaux n'a livré qu'une seule graine et interdit toute interprétation d'un espace de stockage à céréales, en tout cas sous forme de grains.

À Varennes-sur-Seine, où le caractère moderne de l'occupation a favorisé une fructueuse confrontation des sources disponibles, la céréaliculture apparaît clairement comme l'activité principale de la ferme du XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle. Les céréales enregistrées, notamment dans les niveaux anaérobies du fossé, sont essentiellement le blé, l'avoine et le seigle. Stockées mais aussi consommées, ces céréales sont abondamment représentées dans les échantillons sous formes imbibées ou carbonisées. On enregistre également les plantes adventices et messicoles qui se développent dans les contextes céréaliers. La culture céréalière est également induite par la possession d'attelages et de trains de charrues mentionnés dans les inventaires après décès. Elle est aussi révélée par la palynologie et la carpologie. La concentration des macrorestes (blé et orge) dans le fossé ouest tend à démontrer le stockage et la présence des granges sur ce côté de la plate-forme (Cavanna, Hurard 2011a, 2011b, 2015). L'hypothèse a par ailleurs été confortée par une spatialisation des données des inventaires après décès qui permettent une localisation des différentes granges et éclairent sur la répartition des espèces céréalieres, une grande grange servant au blé et avoine, la petite grange servant au blé, orge et bois d'aulne.

- Structures de traitement des productions végétales

Il est certain qu'une large part des activités de traitement et de transformation des productions agricoles, notamment céréalieres, nous échappent encore aujourd'hui : rouissage du chanvre ou du lin, teillage du lin et l'ensemble des étapes de préparation des fibres végétales pour l'artisanat textile, mais aussi traitements et transformations (grillage, maltage, séchage, fumage) des produits organiques végétaux ou carnés. Il est donc difficile d'en estimer la pertinence comme outil de caractérisation des sites élitaires. Mais au même titre que les pratiques artisanales et agricoles, on peut légitimement s'interroger sur la place de ces activités et leur concentration, ou captation éventuelle par les élites rassemblant ressources, moyens de production et main-d'œuvre. À Biéville-Beuville, la mise en évidence d'une grande structure de combustion, équipée de pilettes d'hypocauste et composée de fragments de *tegulae* et de *tubuli* liés au mortier hydraulique, posait la question de la longue durée d'utilisation de la structure jusqu'au VI^e -VII^e siècle ou de la transmission du savoir-faire technologique antique. La structure atypique caractérise une activité possible de séchage ou de fumage de productions agricoles. Sur le site de Moissy-Cramayel, c'est la concentration dans les deux cours de l'ancien habitat antique, d'une constellation de petites structures de combustion en forme de cigares qui posait question. L'absence complète de résidus métalliques ou autres déchets invite sur beaucoup de ces structures, à envisager un usage agricole. Leur fréquence et densité amènent à considérer un geste indispensable et récurrent aux traitements des produits. L'attribution au tout début du premier Moyen Âge requiert une prudence particulière puisque le caractère élitare de l'habitat, à cette période, n'est pas établi. Par ailleurs, ces structures en cigare, également abondantes à Saint-Pathus pour la période du V^e -VI^e siècle n'avaient pas été envisagées comme un marqueur des pratiques élitaires, leurs fonctions exactes n'ayant jamais pu être précisées.

Sylviculture, arboriculture, bûcheronnage, pisciculture : exploitation diversifiée des milieux

Les questions relatives à la culture des arbres, à la gestion et à la mise en valeur des espaces boisés et des paysages ouverts nous paraissent largement négligées, faute d'études palynologiques, carpologiques ou xylologiques suffisamment nombreuses. Il s'agit de champs d'études fondamentaux pour valoriser la part des élites rurales dans la construction des paysages, des écosystèmes, ainsi que leur rôle et impact sur le contrôle des ressources. Il ne s'agit pas nécessairement de démontrer une stratégie d'exploitation à

large échelle d'un milieu, mais de montrer comment les choix diversifiés d'exploitation sont à même d'influer sur la transformation des paysages et des milieux. Ces interactions homme/milieu sont au cœur des interrogations sur la caractérisation des élites rurales.

- L'économie du bois en question

Le bois, présent dans l'architecture, dans tous les aspects de la vie quotidienne, dans l'outillage, est une ressource indispensable qui ne peut être produite que dans le cadre d'une agriculture raisonnée et non pas dans celui d'une prédation permanente sur les espaces sauvages. La culture et la gestion du bois est donc une source forte de bénéfice économique dont il faut assurer le renouvellement. L'espace boisé est donc un enjeu fondamental des sociétés médiévales et modernes, sans doute au centre des préoccupations des élites dans les schèmes d'appropriation des ressources. Les témoignages d'utilisation du bois sont nombreux, les témoignages d'exploitation directe le sont moins. Le site de Pineuilh est un des rares exemples fouillés à avoir permis la lecture de la gestion d'un massif boisé sur la longue durée, en relation avec un site altomédiéval.

Les sites de bûcheronnage ne sont pas attachés à l'habitat des élites et la matérialité des sites de prélèvements largement impossible à apprécier. À notre connaissance, seul le site alto médiéval breton de Château-Giron a livré un espace boisé intermédiaire, coincé entre plusieurs aires habitées et cultivées. Seul le décapage et la fouille de 25 hectares ont permis de mettre en évidence ce type d'espace, souvent pensé comme inculte (Catteddu 2013). Le témoignage de cette industrie, sinon activité, est souvent réduit à l'outillage. Même là, les occurrences sont rares. Emondoir, haches d'abattage comme à Andone se distinguent de l'outillage agricole traditionnel. C'est la raison pour laquelle le site de Flixborough traduit une situation exceptionnelle où, dans le courant du IX^e siècle, la très grande diversité des gammes d'outils représentés par centaines caractérisent clairement un site de production et une exploitation à large échelle. Le travail du bois est clairement représenté par la découverte de haches, herminettes, ciseaux à bois, limes, coins et planes. À cela, il faut ajouter la découverte en 1994, à l'ouest du site, d'une cache à outils composée d'une vingtaine de nouveaux ustensiles dont beaucoup dédiés à la transformation des matériaux ligneux.

- Restituer la (bio)diversité des modes d'exploitation

Un certain nombre de sites élitaires traduisent ces exploitations larges et diversifiées qui loin d'une activité mono-spécifique, illustrent les dynamiques économiques variées et une solide maîtrise des environnements et des ressources (Beck, Marinval 2004). Il ne s'agit pas nécessairement de productions industrielles mais d'une diversification nette des capacités techniques, logistiques et économiques, mais aussi foncières des élites rurales. Notre capacité à restituer les milieux à partir des données archéologiques dépend largement de la qualité des données conservées. Les sites en milieux humides ou présentant des contextes anaérobies s'y prêtent évidemment mieux. Les analyses paléo-environnementales menées à Sorigny livrent l'image d'un milieu ouvert où dominent prairies et zones cultivées où la présence d'arbustes pourrait indiquer un paysage de bocage. À Saint-Pathus, les analyses palynologiques effectuées dans des niveaux tourbeux de la micro-vallée offrent les signaux d'un paysage de milieu frais à humide où prairies et espaces cultivés existent également. Le couvert forestier perçu reste anecdotique et lointain. À Saint-Rimay aussi, les données archéobotaniques montrent une belle diversité des espèces végétales et traduisent une bonne exploitation du milieu de prairie humide à sèche où culture, pâturage, fauchage et cueillette sont attestés. En la matière, l'étude la plus aboutie que nous ayons pu réaliser est celle de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine. La confrontation des données paléo environnementales avec les archives des XVI^e - XVIII^e siècles a offert une occasion unique de restituer le milieu exploité et transformé par la succession de propriétaires et occupants de la

ferme. Le paysage autour du site apparaît comme un paysage très ouvert. Il s'agit d'un milieu humide nettement marqué, dans les échantillons polliniques et carpologiques, par la forte représentation de plantes de marais et de roselières caractéristiques d'une prairie humide. Des formations ripisylves, formations linéaires buissonnantes, étalées le long des petits cours d'eau, sont également perceptibles et permettent de caractériser la végétation autour des différents fossés drainants. Cette végétation est perçue de manière extrêmement discrète par la palynologie et la carpologie, qui excluent le développement de ces essences aux abords immédiats du fossé principal, marqué par le développement de plantes hygrophiles, aquatiques ou rudérales. L'espace environnant la ferme apparaît également comme un espace boisé dominé par le saule, l'orme, l'aulne et le sureau, essences de milieux frais à humides. Les essences forestières représentent 10% des grains de pollen décomptés. On perçoit un espace forestier de type chênaie, conformément à l'image du reste du Bassin Parisien pour la période XV^e-XVI^e siècles (David, Leroyer, Mazier 2015). Toutefois, la surreprésentation de l'orme, présent en quantité anormale par rapport aux espaces forestiers franciliens de la même époque, prouve son caractère artificiel. Il s'agit de plantations entretenues dont l'exploitation pourrait être liée à l'activité agricole et notamment à la production de fourrages. Le saule est également présent sous la forme de plantations, par ailleurs mentionnées dans les documents archivistiques et cartographiques. La découverte de nombreuses branchettes, majoritairement issues du saule, de l'orme et de l'aulne, dans des contextes fossoyés du XVII^e siècle, coïncide avec l'enregistrement de taux particulièrement élevés de pollens d'orme et contraste avec l'absence totale de ces essences au sein des unités stratigraphiques du XVI^e siècle. La culture d'arbres qui marque un changement dans les choix d'exploitation, notamment pour la production de fourrages est par ailleurs étayée par la présence d'un cheptel ovin important.

Outre les plantes de marais et roselières, certains taxons sont représentatifs d'une végétation basse et caractéristique de sols piétinés. Indices qui laissent supposer la présence de pâtures destinées au bétail aux abords de la ferme. Ces données confirment la probable exploitation de cette zone de marais pour le pacage des bêtes, en particulier des ovins dont l'élevage se développe sur la ferme surtout à partir du XVII^e siècle selon les données archéozoologiques. Cette restitution croisée du milieu semble relativement stable durant la période d'occupation entre le début du XVI^e siècle et le XVIII^e siècle, si l'on occulte la culture d'arbres. Parallèlement, les modes de mise en valeur des parcelles ont pu être renseignés pour le XVIII^e siècle, *via* notamment le plan-terrier de la seigneurie de Varennes de 1769 (Fig.27 et 28). L'analyse de la sémiographie (transcription des informations cartographiques par un système de signes) montre qu'il s'agit à ce moment d'un marais très diversifié en termes de valorisation du milieu et des ressources potentielles. Irriguée par une vidange depuis la Seine, parcourue et structurée par un réseau de fossés vraisemblablement en eau, la zone humide du Colombier est délimitée à l'ouest par des parcelles de terres labourables en lanières. À l'intérieur de cette surface d'une vingtaine d'hectares, des parcelles de tailles variables forment un patchwork d'exploitations agricoles, témoignant d'une spécialisation importante et d'une rationalisation des potentialités économiques de l'écosystème : marais, parcelles tournées vers la production d'herbes et d'arbres, parcelles arborées, parcelles de terres labourables.

L'exploitation des ressources du milieu frais à humide est également caractérisée par l'utilisation des essences boisées à des fins agricoles ou domestiques. À titre d'exemple, des restes ligneux ont été trouvés sur le site, en particulier dans les niveaux anaérobies du fossé. Ils consistent en de nombreux branchages de saule, de noisetier ou d'aulne. Ces bois, prélevés dans l'environnement proche du lieu d'habitat, abondamment présents sous forme taillée, élaguée ou ébranchée, ont fait l'objet de multiples usages. Un pan de clayonnage, découvert dans les milieux anaérobies du fossé, en contrebas de sa probable position d'origine, illustre un des modes d'exploitation de ces essences locales. Composée d'orme, de saule et de chêne, cette barrière visait vraisemblablement à aménager et protéger les talus du fossé sur tout ou partie de l'escarpe. Loin de constituer un choix par défaut ou une relégation à un espace inexploité et inexploitable, le marais est reconnu

et manifestement vécu comme un écosystème riche, profitant d'une biodiversité importante. Aux ressources traditionnelles du marais (pêche, chasse, tourbe, etc.), on entrevoit donc avec ce système de prés et prairies humides alternés, la possibilité de ressources liées au pâturage (élevage d'ovins/bovins) et à la production de foin ; tout comme la sylviculture (ébranchage pour bois de chauffage, vannerie, fourrage, etc.) et peut-être aussi l'arboriculture – des activités particulièrement favorisées par ce milieu humide, corroborées par les artefacts et écofacts et les mentions cartographiques. Il s'agit donc de la gestion raisonnée d'un milieu dont la mise en valeur assure un potentiel économique certain. Ce prisme de lecture change l'optique des critères qui prévalent au choix d'implantation du site dans ce milieu. Sur le site du « Château d'Orville », les aveux et dénombremements de fiefs et autres documents fonciers des XIII^e et XIV^e siècles permettent de mesurer la diversité des sources d'exploitation assurant les revenus du fief. La diversification des ressources permet de dégager des revenus des terres cultivables, des plantations d'arbres, de l'exploitation large d'une zone humide où les viviers sont entretenus sur la longue durée. Une activité piscicole est attestée au moins à partir du XIV^e siècle dans la vallée qui se traduit par l'aménagement de pièces d'eau, le captage de sources et la construction d'un bassin monumental en contrebas du château.

Élevage: production de laine, production de viande

Le développement très significatif de l'archéozoologie ces vingt dernières années a permis de construire dans le Nord de la France de solides référentiels sur les consommations et les choix d'exploitation des espèces animales depuis le Néolithique. Les périodes médiévales et modernes ne sont pas en reste, même s'il faut reconnaître que l'habitat rural du premier Moyen Âge a connu en la matière un essor plus franc, certainement lié à la fréquence des prescriptions de fouille (Clavel 2001, Clavel, Yvenc 2010). En matière de reconnaissance des consommations fauniques élitaires, l'Île-de-France et ses abords a connu un bel élan dans les années 1990, liés à l'exploration de plusieurs grands sites aristocratiques. À travers les travaux menés à Blandy-les-Tours (Clavel 2006), à Vincennes (Clavel 2010), à Boves (Clavel 2008), on a pu se pencher, même partiellement, sur les consommations des grandes élites et confronter ces consommations aux habitats ruraux et aux consommations urbaines.

Questions de représentativité

La question de la gestion de la ressource animale et généralement de l'élevage du bétail est souvent abordée de manière indirecte par le biais des restes de consommation. Tous les animaux consommés sur un site n'y étant pas nécessairement élevés, il est parfois très conjectural de traiter de ces questions. Les archéologues sont confrontés à des écueils récurrents qui rendent souvent délicate la comparaison entre les échantillons provenant des différents sites et interrogent leur fiabilité. L'étude des échantillons du site de Roissy-en-France montre la difficulté d'extrapoler des modèles à partir d'échantillons trop faibles (Dufour 2014). Quand le nombre de restes est inférieur à quelques centaines, la représentativité de l'échantillon est douteuse, *a fortiori* quand la sériation par phases trop étroites morcelle les données en petits ensembles. Il est également difficile de fournir des chiffres par secteurs, distinguant notamment les espaces résidentiels d'autres espaces fonctionnels, afin de mettre en lumière des différences qualitatives. Dans bien des cas, les restes osseux sont issus de dépôts secondaires et ne sont pas nécessairement là où ils ont été consommés, sauf à mettre en évidence le piégeage dans le bâti ou la présence de dépotoirs sectorisés comme à Andone. Sur beaucoup de sites, les restes osseux sont, soit dispersés dans les structures en creux, derniers réceptacles des déchets, soit comme à Varennes ou d'autres sites fossoyés, rejetés dans des dépotoirs spécifiques qui concentrent la plupart des témoignages matériels. Ces observations et comparaisons nécessitent une rigueur exemplaire. La prédominance du porc à Roissy est construite

sur un échantillon faible n'offrant aucune commune mesure avec un site comme Saint-Pathus qui livrent six mille restes osseux.

Il est également important de pouvoir tenir compte des disparités régionales et chronologiques qui imposent de relativiser la portée des données notamment sur la place et l'ordre de la triade domestique. Bœufs, porcs et ovins sont majoritairement représentés dans les consommations et choix de productions en Europe occidentale. Pourtant, les fluctuations sont importantes d'un espace géographique et culturel à l'autre et sur la longue durée. À ces écarts constatés dans les habitats ruraux, il faut également ajouter des comportements et des goûts de consommation qui évoluent, notamment chez les élites et sont susceptibles d'affecter les choix d'exploitation. Par exemple, la part importante du porc est traditionnellement perçue comme un critère de caractérisation des sites élitaires. La démonstration faite par Luc Bourgeois autour d'Andone et de sites des IX^e -XI^e siècles entre Loire et Gironde met en évidence la concordance entre présence forte du porc et caractère élitare attesté par les sources écrites. c'est également le cas du site de Pineuilh (nous y reviendrons dans la partie dédiée à la consommation) (Bourgeois 2009). Selon les espaces et les périodes, le critère n'a pas la même valeur et ne doit pas, comme le soulignait Luc Bourgeois, engendrer de lecture sociale réductrice. À la fin du premier Moyen Âge en Angleterre par exemple, à la fin de la période saxonne, les habitats élitaires montrent une prédominance du mouton, le ratio changeant au profit du porc après la conquête normande (Bourgeois 2009, p.474-475). L'auteur montre également à travers des exemples du sud de la France et d'Italie, que la part du porc dans les échantillons est très variable dans les sites élitaires observés. En Île-de-France et plus généralement dans le Nord de la France, la triade domestique, généralement dominée par le bœuf connaît des fluctuations moins marquées.

Choix zootechniques, continuité et ruptures des choix d'exploitation

Sur les habitats ruraux des élites plus modestes, où les sites sont très régulièrement centres d'exploitation, la place de l'élevage est plus simple à mettre en évidence. L'outillage, l'organisation du bâti, les sols et niveaux phosphatés mis en évidence par les analyses micromorphologiques et surtout les choix zootechniques sont des indices tangibles qui, adossés au spectre faunique, permettent de discuter la taille des cheptels, la pluralité des espèces, mais aussi les choix d'exploitation et leurs changements.

L'impact de l'élevage du bétail n'est pas anodin et s'il n'est pas toujours simple à lire dans les témoignages matériels, il peut être à partir d'un certain volume, considéré comme un estimateur des pratiques élitaires en ce qu'il signale des capacités financières – pour l'achat et l'entretien des cheptels – une maîtrise des milieux pour la production des fourrages notamment et qu'il conditionne le choix des économies secondaires, sans compter l'emploi d'une main-d'œuvre nombreuse. L'élevage implique également des droits d'utilisation des espaces de pâture, l'usage des terres communes, des espaces incultes dont on sait l'importance dans les sociabilités rurales et dans les relations plus ou moins conflictuelles entre seigneurs et paysans (Duceppe-Lamarre 2006).

La spécialisation des productions de viande ou de laine conditionne les choix zootechniques notamment en matière de sélection des espèces et d'âges d'abattage. Ce choix explique en partie la fréquence sur les sites élitaires, en situation de production, de la consommation de viandes issues de jeunes individus porcins, bovins ou ovins. Ces choix diffèrent en fonction des espèces et des types de production. Abattage des jeunes porcs entre six et neuf mois en vue de la sélection des mâles reproducteurs, abattage des jeunes veaux ou ovins, pour préserver les femelles lactantes et le prélèvement du lait par exemple, s'oppose à l'abattage des jeunes adultes bovins (entre douze et vingt-quatre mois) pour la production de viande de bonne qualité ou chez le cochon avant deux ans après engraissement pour la production de lard et de salaisons.

Le site de Saint-Pathus fournit un exemple intéressant d'une spécialisation sur la production de viande bovine entre le milieu du III^e et la fin du IV^e siècle. Les vestiges matériels témoignent d'une continuité des choix d'exploitation jusqu'au V^e siècle inclus. Les choix d'élevage et d'exploitation des ressources animales sont révélés par l'analyse de l'âge d'abattage des animaux domestiques consommés sur l'exploitation, vraisemblablement prélevés sur le cheptel de l'exploitation. La fréquence des inhumations animales sur le site (bovins, porcins...) tend par ailleurs à étayer l'hypothèse d'un élevage. Pour la phase III^e – 1/2 IV^e siècle, le bœuf domine l'échantillon tout au long de la période (50 %), suivi du porc (25 %) et des caprinés (13 %). Les porcs identifiés, souvent complets, sont régulièrement des porcelets. Les âges d'abattage montrent qu'une grande majorité des bœufs sont abattus entre trois et cinq ans, c'est-à-dire une fois arrivés à maturité pondérale. Il s'agit donc essentiellement d'animaux de boucherie, élevés pour la viande, en opposition à des animaux de réforme moins nombreux, utilisés pour leur force de travail et abattus en fin de vie. Les âges d'abattage du porc montrent également une orientation de l'élevage sur la production de viande et de graisse (viande de conserve, salaisons, séchage, fumage). Une majorité des individus est abattue à l'âge de la maturité pondérale, entre dix-huit et vingt-quatre mois. Le chien, le coq et l'oie complètent le corpus des animaux domestiques classiques. Ces proportions restent stables jusqu'au V^e siècle. Seuls les caprinés semblent être davantage consommés pendant la première partie de l'occupation qu'après (de 13 à 5 %). L'élevage du bétail est attesté à plusieurs égards par la mise en évidence de bâtiments de stabulation identifiés grâce à la structuration des éléments bâtis et à l'observation de vastes sols altérés par le piétinement, associés à la concentration des phosphates (RFO, Saint-Pathus, Volume I, ex: bâtiment 4129). Peu d'éléments mobiliers sont à mettre en relation avec l'élevage, si ce n'est un aiguillon en fer servant à guider le bétail ou quelques forces à tondre. L'absence de structures archéologiques dans l'enclos sud nous a encouragé à l'interpréter comme un probable espace de pacage. L'étude palynologique réalisée grâce aux carottages effectués au sud du terrain, le long du « ru des Vaches », a permis d'étayer cette hypothèse grâce à la forte représentation dans les échantillons des plantes rudérales caractéristiques des sols piétinés par le bétail. La part de l'élevage est ici importante et pourrait être un des principaux moteurs économiques de l'exploitation. À cette période, le site se singularise par ailleurs par une forte consommation de viande de cheval qui fluctue entre 5 et 10 % et marque des consommations très atypiques en contexte romanisé.

A contrario, le site de Flixborough témoigne, entre la fin du VII^e siècle et le courant du IX^e siècle, d'une rupture très nette dans les choix d'exploitation en matière d'élevage, qui impacte fortement l'économie du site. Alors que les bovins représentaient 60 % des consommations carnées, un changement brutal s'opère au début ou dans le courant du IX^e siècle, puisque les caprinés prennent la place dominante jusqu'à atteindre 60 % de la diète carnée et relèguent le bœuf à 10 %. Cette orientation des stratégies d'élevage atteste certainement une production de laine pour le tissage. L'exemple montre que sur la longue durée les choix d'exploitation ne sont pas immuables et sont sans doute conditionnés par des nécessités économiques, mais aussi par le statut et la fonction du site.

À Varennes-sur-Seine, l'élevage apparaît comme une activité secondaire de la ferme. La confrontation des données archéologiques et archivistiques éclairent également le développement d'une stratégie agropastorale plus spécialisée. Si les bovidés, consommés hors d'âge, sont surtout une force de traction animale pour les travaux agricoles, l'élevage des ovins se développe à partir de la fin du XVI^e siècle. L'augmentation de la part des caprinés après le XVI^e siècle montre que l'activité pastorale fut surtout prégnante pendant la deuxième phase d'occupation du site. Les âges d'abattage de jeunes individus et la forte proportion de femelles lactantes plus âgées indiquent une production de lait, de viande et de laine. La présence de bêtes adultes témoigne de productions secondaires liées à l'exploitation du lait et de la laine. Ce système d'exploitation agricole participe à la valorisation raisonnée de la prairie humide. L'archéozoologie est la seule discipline archéologique à démontrer clairement la présence des ovins, vendus jeunes et sur pied. Les sources textuelles attestent de l'élevage du mouton seulement à partir de 1671.

Un bail de quatre-vingts bêtes à laine fut signé en 1672. En 1722, aucune bête n'est mentionnée dans l'inventaire après décès et implique que, soit l'élevage n'a pas été continu, soit les bêtes ont été vendues avant le décès qui intervient en décembre. En 1762, cent soixante-treize bêtes (brebis et agneaux) sont comptabilisées. Les bergeries sont clairement mentionnées à l'intérieur de la cour de ferme, dans l'inventaire de 1762. L'exiguïté de la plate-forme et la relative importance du cheptel nous invite à envisager le passage des bêtes dans les espaces de pâture extérieurs, au moins de manière saisonnière. La bergerie est placée après « un hangar étant près de la grande porte d'entrée de la cour », avant la vacherie et l'écurie.

Les baux, aveux et inventaires après décès permettent, en confrontation avec les données archéologiques, une localisation des espaces de stabulation différenciés, destinés aux chevaux, vaches et cochons. À partir de 1653, on compte une écurie, une étable à vaches et un toit à cochons (rez-de-chaussée de la tourelle d'angle). En 1722, l'écurie compte quatre chevaux et un âne. En 1762, elle accueille cinq chevaux. Ces deux sources signalent aussi la présence de deux lits pour les charretiers, très certainement établis au-dessus de l'écurie. Dans la vacherie, on compte huit vaches laitières et trois génisses en 1722 et douze vaches laitières en 1762. Les trois porcs de 1722 et les six de 1762 font vraisemblablement partis de la basse-cour et participent de l'économie de subsistance. La présence des bovins est clairement liée à la production de lait, activité secondaire de la ferme. La présence de la laiterie est attestée par les inventaires après décès mais également bien mise en évidence par les formes céramique. L'analyse des inventaires après décès permet d'insister sur le poids de la céréaliculture et de l'élevage ovin dans l'économie de la ferme. Les productions végétales et animales y apparaissent comme la véritable richesse de l'exploitation. Les ressources végétales dominent clairement le produit de l'exploitation. Sur les deux mille cinq cent soixante et onze livres totalisées par l'inventaire après décès de 1722, neuf cent-soixante sont consacrés au cheptel vif, soit 37 %. Neuf cent-douze livres sont consacrées aux ressources végétales (blés, orges) soit 35%, 40% si l'on ajoute les cent vingt livres consacrées au vin et autres liquides stockés. En tout, les ressources issues de la céréaliculture et de l'élevage représentent 77% des richesses de la ferme. Sur l'inventaire de 1762, quatre mille deux-cent quatre-vingt-quinze livres sont accumulées à la suite de la vente par adjudication. Mille cent soixante-douze livres sont dévolues aux blés et orme, auxquels il faut ajouter pois, fèves et vins, soit 28%, contre 52% pour les bêtes. Les moutons et chevaux sont respectivement vendus huit cent et mille quarante livres. Cette différence entre les deux inventaires est essentiellement due à la part du pastoralisme dans l'activité de la ferme. On note un accroissement sensible des biens mobiliers du ménage dans l'inventaire le plus tardif qui dénote très certainement un niveau de vie plus élevé.

Le développement d'une activité pastorale et la mise en place d'un système d'exploitation plus spécialisé témoignent d'une volonté de diversification de l'économie de la ferme, orientée sur l'écoulement vers les marchés locaux et régionaux, favorisée par la proximité directe de la route de Bourgogne (actuelle Route Nationale 6) et par la possibilité du transport fluvial offerte par la Seine et l'Yonne. Les fermiers sont extrêmement dépendants des marchés. Ainsi, la ferme ne peut fonctionner sans une solide insertion dans des réseaux économiques complexes qui passent sans doute par la relation à la ville et par une exploitation raisonnée du milieu. Loin de l'image rustique et champêtre, l'image que nous dessinons de la « Ferme du Colombier » à l'issue de l'analyse archéologique, est celle d'un établissement dont le sort est lié à sa relation au milieu économique, social et environnemental. Sans être un contrepoint à l'image précédemment décrite, notre restitution graphique de la ferme illustre le fait que la réflexion archéologique met en lumière les aspects macroéconomiques, mais aussi microéconomiques d'un système d'exploitation complexe qui induit l'ensemble des pratiques sociales du foyer aux marchés (Hurard 2012 a).

b - Des élites sachant-faire : témoins de l'artisanat et spécialisation des

activités

Comme l'agriculture et l'élevage, les activités artisanales sont mobilisées pour évaluer le rôle économique des résidences et établissements élitaires, leur insertion dans les réseaux d'échanges et de redistribution, à des échelles variées. Tous les sites élitaires ne sont pas des centres de production, loin sans faut, mais un certain nombre d'entre eux livrent les témoignages d'activités artisanales plus ou moins spécialisées qui les distinguent quantitativement et/ou qualitativement des habitats ruraux ordinaires. Fonctions spécialisées de l'habitat destinées à la subsistance du groupe ou à alimenter des réseaux d'échanges sont autant d'indices économiques et sociaux qui sont identifiés sur les sites princiers protohistoriques, ou les habitats ruraux médiévaux plus modestes, comme des critères de hiérarchisation, au regard d'un contexte économique et social précis (Durand-Dastès et al. 1998; Brun 1997, Ouzoulias 2006).

Il ne s'agit pas seulement de considérer la résidence élitaire comme un centre de production sur le modèle domanial, mais de montrer à la lumière de la diversité des types d'habitat sélectionnés, le poids de l'artisanat dans l'économie des élites, à savoir la capacité des élites rurales, à des degrés divers, à exploiter les ressources pour en générer des bénéfices et diversifier les revenus. Beaucoup d'habitats ruraux ont en commun des activités et pratiques artisanales qui attestent de la confection des textiles ou de la réduction du fer. Ils ne peuvent donc pas, en soi, constituer un estimateur fiable. C'est donc le volume, la rareté des activités et leur multiplication sur un même site qui peut constituer un faisceau d'indices pertinents (Bourgeois 2006). Dans le corpus, Andone, Distré et Flixborough se distinguent clairement. La densité d'outillages témoigne d'une grande variété des pratiques artisanales et agricoles, qui ne caractérisent pas l'ordinaire des sites ruraux. Peignes, fusaiöles, forces, émondoirs, haches, artisanat du bois, de l'os, du cuir et du fer témoigne d'une concentration certaine des ressources et des moyens de production. À Flixborough, près de mille artefacts sont liés aux activités textile : trois cent pesons, des centaines de peignes à carder et de forces, témoignent d'une intense activité de tissage, de filage de la laine et du lin. Parmi ces sites, il faut également distinguer les activités et artisanats rares qui caractérisent des pratiques exceptionnelles. Le caractère plus industriel des productions textiles et métallurgiques du second Moyen Âge et de la période moderne nous amène surtout à envisager la pertinence de ces critères pour la fin de l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Pour les périodes plus tardives, elles sont néanmoins un bon indice de diversification des productions et peuvent permettre d'évaluer les capacités économiques des établissements.

- Artisanat textile

L'artisanat textile est très certainement l'un des témoignages les plus fréquents mis en évidence dans les habitats ruraux du premier Moyen Âge. La confection textile semble être commune à beaucoup de sites fouillés ces dernières décennies dans la France du Nord, indépendamment de leur niveau social. Pour le second Moyen Âge et la période moderne, ces traces d'activités textile sont plus anecdotiques sur les sites d'habitat et reflètent surtout les activités domestiques réduites traduisant le processus d'industrialisation et de constitution des corporations urbaines (Córdoba et alii 2007, Andersson-Strand 2011). Il s'agit donc, à l'évidence, de critères n'ayant pas la même portée aux périodes plus tardives. Les témoignages matériels du tissage et du filage sont nombreux, bien que souvent lacunaires. Fragments de fusaiöles, pesons plus fréquemment, plus rarement peignes à carder, témoignent d'activités plus ou moins développées qui peuvent être relatives aux stricts besoins des occupants. Matérialisées à Palaiseau, elles le sont également sur le site d'Ingré par la mise en évidence d'un unique peson de terre cuite et d'une fusaiöle de plomb. Le type de mobilier et les quantités sont conformes à celles retrouvées sur la plupart des sites ruraux et ne peuvent être considérés comme significatifs. De ce point de vue, seul le site de Distré se distingue clairement par des quantités de mobilier relatif au tissage et au filage très supérieures à la moyenne des habitats ru-

raux. Quinze fusaiöles, une vingtaine de pesons de métiers à tisser, un lissoir en verre, plusieurs broches en os attestent clairement d'une chaîne opératoire de l'activité textile, vraisemblablement concentrée sur deux bâtiments. La quantité d'objets invite à poser l'hypothèse d'une production qui dépasse les besoins du site et s'inscrit dans une logique économique plus large (Gentili, Valais 2007). Sur le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine, l'existence d'un artisanat textile lié à la production de laine est suggérée par la confrontation des sources archéologiques et textuelles. La production de laine est difficile à mettre en évidence par l'archéologie, en l'absence d'outillage spécifique. La mention de rouets et autres accessoires dans les inventaires ne signifie pas que la transformation de la laine brute dépasse le cadre domestique. Quelques indices archéobotaniques pourraient par ailleurs révéler d'autres transformations de la laine. L'aspect chronologique revêt ici une importance majeure : la mise en évidence de cette activité repose en grande partie sur la relative contemporanéité des différents phénomènes observés.

Ainsi, ce n'est qu'après le XVI^e siècle que progresse nettement l'élevage des caprinés, majoritairement celui du mouton. Ce cheptel se caractérise par le maintien de nombreuses bêtes adultes, en vue de l'utilisation des produits secondaires, lait ou laine. L'acquisition et le traitement de la laine sont attestés, d'une part par des forces à tondre, d'autre part, par la mention, dans l'inventaire après décès établi de 1722, d'« un rouet à filler » et d'un « devidet à escheveaux », et dans celui dressé en 1762, de « trois rouets à filer avec un dévidoir à écheveau ». À côté de la laine, d'origine animale, il semble que des matières d'origine végétale aient également été utilisées dans la fabrication de textiles. La surabondance de semences de l'ortie dioïque (*Urtica dioïca*) conduit à s'interroger sur son statut. Elle représente 10 à 45 % des taxons identifiés dans les coupes du fossé, quand les autres plantes de friches et broussailles ne dépassent jamais 10 % des essences identifiées dans un fossé, dont on a pu mesurer l'entretien régulier. Plante prolifique, l'ortie pousse généralement en grands massifs compacts. Vertus médicinales, alimentaires, agricoles (engraissement des volailles, nourriture des bestiaux, fumure), l'ortie contient également une fibre textile et est au côté de la gaude, également mise en évidence sur le site et dont l'origine naturelle peut-être exclue, une plante tinctoriale utilisée pour teindre la laine en jaune. Les nuances sont variables en fonction du mordant et des parties de la plante utilisées (racines, jeunes pousses, feuilles). Il n'est pourtant pas évident de mesurer la manière dont cette activité soutient ou non l'économie de la ferme vers les marchés extérieurs. Elle pourrait être une activité strictement domestique.

- *La fabrication de produits laitiers : artisanat secondaire de l'élevage*

La transformation des produits laitiers est induite par l'élevage, si les choix zootechniques permettent de montrer une sélection préférentielle des femelles lactantes et les jeunes individus. Cette activité peut prendre une place importante dans l'économie d'un établissement et peut relever d'un véritable choix de spécialisation. Très anecdotique sur les sites du premier Moyen Âge, sans doute faute de témoignages matériels conservés, elle est plus fréquemment mise en évidence dans le courant du second Moyen Âge et surtout à la période moderne. La consommation des laitages et des fromages est sans doute commune à tous les milieux sociaux et fait partie, à des échelles diverses, des artisanats domestiques dès que l'on possède quelques bêtes à lait. L'archéologie des périodes modernes livrent des témoignages plus nombreux de cet artisanat, peut-être lié à l'évolution et la diversification des pratiques culinaires et des formes céramique (Meyzie 2010). Les deux sites contemporains de Varennes-sur-Seine et de Vire, tous deux établissements agricoles attestés fonctionnant entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, livrent des témoignages patents d'un artisanat qui dépasse clairement le cadre de l'autoconsommation par les habitants du site et constitue une diversification logique des ressources.

L'activité à Varennes est clairement attestée dès le milieu du XVI^e siècle par l'abondance

des témoignages archéologiques et par la confrontation avec les sources d'archives. Mais c'est surtout à partir du début du XVII^e puis au XVIII^e qu'elle prend une place significative. L'abondance des tèles, jattes, pots à lait, quelques faisselles, dans tous les niveaux du fossé et la plupart des structures fouillées sur la plate-forme montre l'omniprésence des formes céramiques et de l'activité. Le comblement de la cave, daté des dernières décennies du XVI^e siècle, permet une estimation quantifiée de la proportion de la vaisselle de laiterie par rapport aux autres vaisselles. On dénombre en effet près d'une quarantaine de tèles à lait sur les cent deux récipients recensés dans ce dépotoir, soit plus du tiers du corpus. Ces tèles ont des origines variées mais sont toutes issues de productions régionales (Puisaye essentiellement, Beauvaisis dans une moindre mesure...). Aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est dans les dépotoirs du fossé que les récipients de laiterie sont les plus abondants. La laiterie, espace dédié à la confection et à la conservation des produits transformés, est mentionnée « hors du corps de logis » dans l'inventaire de 1762. Le caractère domestique de la production et son lien presque mécanique avec le logis, nous invitent à la situer à proximité immédiate entre le logis et la vacherie, également mentionnée. Il semble qu'il faille envisager une partie du bâtiment, consacrée à cette activité, plutôt qu'un bâtiment spécialisé, exclusivement réservé au stockage du lait et à la confection de fromages et de crèmes. Dans le traité d'agronomie *Agriculture et maison rustique* d'Estienne et Liébaut paru en 1654, modèle idéal d'organisation spatiale, il est fait mention d'une « chambrette » située au rez-de-chaussée du logis de la maison, qui servait à la préparation des laits et fromages (Estienne, Liébaut 1583, Moriceau, 1994b). C'est donc un artisanat qui s'invite dans tous les espaces domestiques. La dispersion du mobilier en atteste sans doute, tout comme l'inventaire de 1762 qui mentionne trente fromages suspendus dans le grenier du logis. La part marquée de l'activité dans la diversification des revenus de la ferme tient certainement à l'insertion économique et sociale avec les marchés locaux. Benoît Clavel soulignait par ailleurs, dans l'étude archéozoologique du site, que la présence de l'âne pour ces périodes, comme sa progression générale dans les fermes d'Ile-de-France pendant la fin de l'Ancien Régime, pouvait généralement être reliée à cette économie, l'animal étant apprécié pour le transport des produits laitiers à faible distance (Clavel p.146 in Hurard 2012 a).

Sur la « Ferme de la Ruaudière » à Vire, l'artisanat de transformation des produits laitiers se traduit clairement par la construction d'un espace spécialisé qui matérialise l'importance de l'activité dans l'économie générale du site. Une petite cave maçonnée de 6 m², divisée en trois compartiments d'environ 2 m² chacun, enduits de mortier hydraulique est accolée à la maison. Interprétée comme une cave fraîche servant au repos du lait dans les jattes pour la montée de la crème, son implantation au nord favorise la stabilité des températures et la conservation des produits issus de la transformation des laitages. La forte proportion de vaisselle de préparation en grès du Mortanais-Domfrontais, directement liée au commerce du beurre d'Isigny (jattes, coupes et faisselles, tèles) des XVI^e-XVII^e siècles, semble conforter cette hypothèse. Les formes céramiques relatives à la transformation des produits laitiers et à la conservation du beurre (sinots) représentent 50 % de l'échantillon total. L'absence de restes fauniques (liée à une nature trop acide des sédiments) n'a pas permis la mise en œuvre d'une étude archéozoologique susceptible de révéler une économie tournée autour de l'élevage de bêtes laitières. Le XVII^e siècle pourrait constituer un tournant puisqu'il correspond à une amplification nette du volume bâti d'une ferme intégrée aux circuits de commercialisation du beurre, lequel connaît un essor certain à cette période, stimulé par une hausse des consommations du beurre dans les milieux aisés d'une large partie nord de la France. Cette période marquerait une élévation du niveau de vie des occupants traduite par l'expansion physique de l'établissement. À Varennes comme à Vire, ce n'est pas tant l'activité en elle-même qui permet de considérer son rôle comme marqueur économique, que son volume, rapporté aux autres activités domestiques et l'importance qu'elle prend dans l'insertion de l'établissement, ainsi que dans les logiques locales, régionales, voire suprarégionales.

L'artisanat du métal tient une place particulière dans les interrogations concernant les niveaux économiques et les degrés de production des sites élitaires. Contrairement aux autres types d'artisanat et productions évoqués, l'artisanat du métal est significatif à la fois qualitativement et quantitativement en fonction des types de métaux et des étapes de transformations envisagées. La multitude des fouilles réalisées ces dernières décennies a livré de fréquents témoignages d'activités métallurgiques dans de nombreux établissements ruraux qui, de la Protohistoire à la période moderne, montrent que la pratique de l'entretien de l'outillage et le forgeage sont relativement courants. C'est en particulier le cas de la métallurgie du fer. C'est beaucoup moins le cas des autres alliages métalliques. La rareté de certaines étapes de transformation et celle de certains types de métaux singularisent les sites où est attestée une spécialisation pouvant assurer une forme de monopole et de prééminence sociale, voire d'autorité, par un contrôle partiel des ressources et des échanges (Bourgeois 2008). Ces centres de production particuliers peuvent également être le carrefour des échanges et innovations techniques dont les élites peuvent être la courroie de transmission vers les communautés rurales.

Le mobilier métallique, même quand il est en fer, est souvent un bon indicateur du niveau économique d'un site, qu'il s'agisse de sites antiques, médiévaux ou modernes. L'abondance de l'outillage notamment est toujours perçue comme un indicateur des critères de hiérarchisation. Sur les sites franciliens où l'outillage en fer est toujours présent, les quantités importantes, la diversité des pièces et leurs fonctions distinguent ces habitats de ceux où le même outillage est rare et/ou mono spécifique. Toutefois, plusieurs écueils doivent être évités. La relative absence d'outillage métallique peut-être liée à des problèmes de conservation, à des économies dynamiques du recyclage, ainsi qu'à une disparité des ressources en minerai qui, à des échelles intra régionales, peuvent voir fluctuer les quantités mises en évidence. L'économie du fer et plus généralement du métal ne relève pas nécessairement des capacités économiques des habitats et de leurs occupants, mais aussi des circuits de fabrication et de distribution plus ou moins étendus. Il nécessite de bien connaître les contextes géologiques et les conditions d'exploitation des ressources locales ou régionales. L'exemple de la Bretagne est à ce titre assez significatif. L'acidité des sols y favorise moins qu'ailleurs la conservation du mobilier, métal compris. Il n'est pourtant pas possible de raisonner l'accès au minerai et produits transformés sur une dialectique richesse/pauvreté, déterminée par l'absence ou la présence de ces vestiges (Catteddu 2012). Les témoignages de forge et de réduction du fer sont courants sur beaucoup d'habitats ruraux de l'Antiquité tardive, du premier et second Moyen Âge. Il ne s'agit donc pas en soi d'une activité distinctive. Battitures et déchets de forge sont attestés à Saint-Pathus (soixante dix-sept scories de métallurgie du fer pour 6,3 kg), à Palaiseau pour la phase antique, ou à Moissy-Cramayel pour la phase VI^e -VII^e siècle. Les scories et déchets de réduction, souvent en quantités réduites, limitent l'interprétation à l'entretien de l'outillage ou la fabrication d'objets de consommation courante. Culots de forge, surface de travail sont plus rares et la réduction n'est pas toujours prouvée, les déchets pouvant se rapporter au nettoyage à froid d'éponges de fer brut (Bourgeois 2008). À Andone, les étapes du forgeage sont attestés par quatre types de témoins : foyers, parois vitrifiées, battitures et scories, auxquels s'ajoutent plusieurs outils (pinces, poinçons, marteaux...). Eponges, lingots de fer et lopins, issus du recyclage de différents objets métalliques, matérialisent la matière première à partir de laquelle sont produits les objets courants sur ce site : fers d'équidés, clous de ferrage et carreaux d'arbalète.

À Moissy-Cramayel aussi, la phase VI^e - VII^e siècle se singularise par une activité métallurgique, importante, représentée par 87 kg de scories de fer, plusieurs lingots ou barres de fer en cours de réduction et cent quarante-quatre culots de forge. Les déchets témoignent d'une technique de forge bien maîtrisée, le volume de production quantitativement significatif, dépasse de loin les quantités observées sur la plupart des habitats ruraux de la période. Travail de la tôle, forge et épuration du fer sont pratiqués. À Flixborough, les témoignages de la métallurgie du fer sont attestés par la présence d'une forge attribuées à la première période du site (VII^e - début IX^e). Pour la seconde période (IX^e -XI^e) où l'économie de l'occupation est orientée vers une diversification et une intensification nette des productions artisanales, les témoignages explosent. L'industrie du fer est at-

testée par la découverte de quatre cent soixante objets relatifs à cette activité: pinces, poinçons, mandrins, barres de métal, scories et autres déchets de production. Sur la nature exacte des objets produits, il est souvent difficile de se positionner clairement. Les déchets de forge sont souvent trop lacunaires et peu significatifs. L'utilisation, puis le recyclage certain des outils, combinés à une analyse souvent trop superficielle du mobilier, qui ne s'attache pas toujours à détecter les objets mis de côté pour un retraitement ultérieur, rendent l'identification des productions difficiles, surtout s'il s'agit d'objets de consommation courante (Bourgeois 2008).

Des activités plus spécifiques semblent caractériser les sites les plus privilégiés : fabrication d'éléments d'armements, d'équipements équestres, frappe monétaire, usage de techniques d'étamage, pourraient être des indices de hiérarchisation des sites élitaires. C'est le cas à Andone où le caractère privilégié du site est illustré par la fabrication d'éléments d'armements (traits, carreaux d'arbalètes, pointes de flèches...) et de pièces d'équitation en grandes quantités. La fabrication d'armes paraît être réservée aux sites élitaires ruraux les plus manifestes et non comme une activité récurrente. Anne Nissen notait à travers des exemples collectés dans les nécropoles des périodes dites « mérovingiennes » et anglo-saxonnes, la place particulière des outils du forgeron et des balances relatives à la pesée du métal dans les tombes masculines privilégiées. Cette récurrence semblait indiquer le prestige social lié au savoir-faire de l'artisan. Elle insistait également sur l'ambiguïté de l'association, au moment des funérailles des membres masculins de l'élite, entre outils de forgeron et armements, combinaison de mobilier de prestige, moins sûrement révélatrices des rôles, fonctions et statuts du défunt (Nissen 2011).

Enfin, la qualité des métaux employés et transformés joue un rôle fondamental dans la reconnaissance des activités distinctives. Force est de constater que le ratio fer /alliage cuivreux et étain-plomb est clairement déséquilibré, tout au long de la période étudiée. Luc Bourgeois profitait de l'exploitation des données du *castrum* d'Andone pour le rappeler, chiffre à l'appui. Les témoignages de la métallurgie du bronze sont rares et constituent un marqueur économique et social certain. Au-delà de la production, ce sont également les témoignages mobiliers qui manquent. Métaux ferreux et métaux non ferreux montrent toujours un écart considérable même dans les contextes de consommation. À Andone, plus de huit mille objets ou fragments d'objets ferreux ont été mis en évidence, contre seize objets et fragments en alliage cuivreux et douze en étain-plomb. À « Colletière », où les témoignages mobiliers sont abondants pour la même période, six cent objets en fer ont été exhumés et deux mille cent clous de ferrage, contre vingt objets en alliage cuivreux et six objets en étain ou plomb. À Saint-Pathus, périodes antique et altomédiévale confondues (l'essentiel du corpus est attribuable à la période antique), si l'on exclut la chaudière en plomb et alliage cuivreux qui fausserait les termes du débat, cinq cent-deux objets et fragments en fer ont été mis en évidence, contre cent trente-trois en alliage cuivreux et neuf en plomb. À titre de comparaison, le site moderne de Varennes-sur-Seine a livré sept cent trente objets ou fragments métalliques, dont six cent quatre-vingt en fer (dont trois cent dix-sept clous), quarante-quatre objets en alliage cuivreux et huit objets de plomb presque exclusivement relatifs aux joints des fenêtres vitrées de la maison. De manière diachronique, les alliages cuivreux et les métaux plombifères représentent toujours une part moindre des échantillons collectés. Ressource plus rare et plus dispendieuse, consommation moindre, systématisation du recyclage, utilisation pour des usages plus discrets tels que pour les éléments de parure ou les éléments décoratifs contribuent à expliquer ces proportions qui fluctuent sur la longue durée, mais ne changent jamais l'ordre de la triade. Des représentations symboliques collectives, des accès plus favorables aux marchés des minerais pourraient également conditionner ce déséquilibre persistant en tout cas en milieu rural. L. Bourgeois, remarquant que l'usage différencié des métaux ne suffit pas à expliquer ce déséquilibre, souligne également que les sites élitaires de la fin de la période anglo-saxonne sont eux caractérisés par une présence plus marquée des métaux non ferreux (Bourgeois 2006, 2009). De fait, l'artisanat des métaux non-ferreux, en particulier celui du bronze, semble être toujours rattaché à des catégories de sites aux niveaux sociaux et économiques élevés.

Le site de Flixborough est un des rares sites de l'échantillon à témoigner clairement d'une pratique de la métallurgie du bronze, matérialisée par les outils, matières premières et déchets. Entre la fin du VII^e siècle et le début du IX^e siècle, l'activité est représentée par des creusets et des moules de fonderie. Elle s'amplifie au cours de la période IX^e-XI^e siècle. Les témoignages de la métallurgie du bronze et du plomb, dans une moindre mesure, sont illustrés par quarante-et-un moules de coulage, quatre creusets, des fragments de barres et de feuilles, deux lingots de plomb, des chutes et débris divers. L'idée d'une réduction des échanges monétaires induits par un déficit net du nombre des monnaies à la fin du IX^e siècle est toutefois contredite par la découverte de lingot d'argent et de poids monétaires (Loveluck 2007). Une autre spécificité de la transformation des métaux non ferreux peut apparaître comme un critère distinctif. Il s'agit de celui de la frappe monétaire. La rareté des occurrences constitue vraisemblablement un signal fort de compétences techniques particulières, mais surtout d'une autorité particulière détenue par les occupants. À Moissy-Cramayel, la cave du bâtiment résidentiel a livré les témoignages matériels d'un atelier monétaire, identifié grâce à la découverte de plus de deux cent fragments résiduels de fabrication de monnaies en alliage cuivreux, le tout attribué au dernier quart du III^e ou au début du IV^e siècle. Il s'agirait d'un monnayage de nécessité, production officielle en complément à la production impériale. Cette délégation d'autorité serait un signe évocateur du statut clairement privilégié des détenteurs de l'établissement. Sur la ferme de Serris, aux VII^e - VIII^e siècles, la découverte d'un poids monétaire byzantin, associé à une fibule d'argent figurant le *caput regis* (effigie royale) révèle la position sociale des occupants. Elle renseigne sur le rôle dans les fonctions d'échanges et de transactions économiques et matérialisent l'autorité reçue des élites les plus élevées de l'administration carolingienne.

- Activités spécialisées ou artisanats itinérants ?

Il nous faut également évoquer des activités *a priori* plus anecdotiques et interroger leur place dans les processus d'affirmation du contrôle des élites en milieu rural.

Certains artisanats plus discrets, à très petites échelles, peuvent contribuer à la caractérisation des sites élitaires. Il ne s'agit pas nécessairement de productions participant à l'économie générale des sites, mais d'activités qui peuvent révéler soit le savoir-faire très spécialisé de certains groupes, soit le recours à des artisans spécialisés et itinérants. La question se pose surtout pour l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Travail spécifique du bois, du cuir, de l'os, de la pierre apparaissent de loin en loin sur les sites et semblent rarement caractériser les pratiques élitaires, en partie en raison de la faiblesse des témoignages. Seuls, ils n'ont que peu de chances de constituer des critères pertinents de caractérisation. Mais leur articulation avec les autres activités et artisanats peut inviter à leur porter une attention plus marquée, notamment dans la mesure où ils sont susceptibles d'éclairer les modalités d'échanges avec la société englobante et les liens économiques avec des centres de production plus ou moins dispersés. À Distré, une activité plus atypique de production de meules est révélée par la présence d'une centaine de fragments de meules de pierre et d'ébauches de taille. Elles peuvent être associées à une forte quantité de pierre à aiguiser. Dans ce cas précis, il semble que la production soit liée à l'activité même de l'établissement et intégrée à la chaîne opératoire de la transformation des productions céréalières. Elle ne semble pas relever d'une activité distinctive particulière.

À Andone, haches, émondoirs, alènes, mèches de tarières, lames de serpettes, faucilles, houes, marteaux, possible fragment d'enclume, peignes à carder, forces et fusaioles, reflètent la part d'un artisanat domestique du fer, du bois (charpenterie), du cuir (préparation des peaux) et du textile, mais également de la pierre. Le travail du cuir est attesté également à Ingré par la découverte de poinçons en fer attribués, comme à « Colletière », à cet artisanat. Il est également attesté à Pineuilh où la présence de bassin et de nombreuses chutes de façonnage de chaussures ont amené les auteurs à envisager l'existence d'une petite activité calcéologique incluant le tannage des peaux au cours de la première phase

du site (978 -1040). Comme à Varennes-sur-Seine, où les niveaux anaérobies du fossé ont favorisé la conservation de plusieurs chaussures de cuir, l'ensemble de ces témoignages reflète une activité domestique, certainement pas de productions à grandes échelles. Elles peuvent, dans le meilleur des cas, être la traduction du recours à des artisans itinérants se déplaçant sur les établissements au gré des besoins.

Le travail de l'os pourrait être un meilleur indicateur et notamment celui du bois de cervidé, surtout pratiqué dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale entre le IX^e et le XII^e siècle (Bourgeois 2009). À partir du second Moyen Âge, l'artisanat de l'os, très spécialisé, est plutôt concentré dans les centres urbains et ne permet plus de caractériser les productions des sites ruraux. Artisanat souvent lié à la production de pièces de vêtement, de parure ou de jeux, il caractérise des consommations rurales privilégiées (peignes, broches, épingles, pions, appeaux...). À Andone, le travail du mobilier osseux est particulièrement bien mis en lumière par la fréquence des pièces travaillées issues du bois de cervidé, beaucoup plus importante que l'utilisation de l'os de bovidés. Fragments de plaques, de plaquettes, de pions, ébauches de flageolets et appeaux matérialisent déchets de production et ratés de fabrication. À Moissy-Cramayel, la période VI^e - VII^e siècle se singularise également par un artisanat du bois de cerf, identifié grâce à la découverte d'un nombre certain de déchets et chutes de taille. Bien attesté sur les deux sites, il caractérise une activité néanmoins modeste. La question de savoir s'il s'agit d'une activité secondaire ou d'une production itinérante est posée. Le degré de technicité peut autoriser à penser que l'activité peut être domestique et pratiquée occasionnellement au sein de la maison. La question s'était posée à Saint-Pathus, au regard de la faible qualité de certaines épingles en os à tête anthropomorphe. La fabrication des pions de jeux et pièces d'échecs qui illustre plusieurs grands sites du premier Moyen Âge, fournit néanmoins un contrepoint intéressant, que l'on pourrait également rapprocher des productions de peignes en os et autres mobiliers à décor d'ocelles de la fin de l'Antiquité et du début du premier Moyen Âge (Bourgeois 2002, Rodet-Belarbi, Van Ossel 2004, Rodet-Belarbi, Mallet 2008, Thuet 2003, Petitjean 1995). Luc Bourgeois relève en effet très justement que la richesse et l'homogénéité iconographique des pions de jeu au sein de vaste espace géographique, traduit certainement l'existence et le déplacement d'artisans et/ou marchands spécialisés.

Agriculture, élevage et activités artisanales sont mobilisés pour évaluer le rôle économique des résidences et des établissements élitaires, leur insertion dans les réseaux d'échanges et de redistribution à des échelles variées. Plus que les types d'activités, les volumes attestés, leur caractère très spécialisé ou plus ou moins diversifié, le degré d'investissement sont utilisés comme des outils de caractérisation des économies rurales et témoignent de la capacité des sites élitaires à s'inscrire dans un système économique diversifié. Les témoignages matériels doivent permettre d'interroger les capacités économiques, opérationnelles, les savoirs-faires spécifiques et d'identifier les pratiques qui sortent de l'ordinaire rural pour signaler des pratiques élitaires.

À l'échelle des élites rurales intermédiaires, les marqueurs du faire, produire, fabriquer sont des indicateurs très variables et montrent de très grands écarts entre les sites. C'est au travers de ces activités artisanales que s'opèrent les connexions entre les élites rurales au sommet des sociétés paysannes et la société englobante, que se tissent les réseaux et les relations d'échanges, que s'opèrent les mécanismes d'ascensions sociales. Ces données sont susceptibles de fournir de bons indices de hiérarchisation entre les sites aux activités peu diversifiées et discrètes de ceux où la combinaison et la diversification des activités, ainsi que leur volumes, traduisent une insertion économique plus solide, mais aussi plus vaste. Une gamme variée d'activités témoigne de volumes qui permettent de distinguer les centres de production des sites marqués plus certainement par une autoconsommation (Córdoba et alii 2007, Córdoba, Müller 2011, Carver, Klápště 2011 p.277-327).

III.2.2 Comportements alimentaires, consommations régulières et singulières des élites ordinaires

La culture matérielle des sites élitaires a traditionnellement été mobilisée ces dernières décennies pour engager les réflexions sur les niveaux de vie et les modes de consommation des groupes élitaires. Le site de « Colletière » en est une des illustrations, puisque sans le mobilier particulièrement riche et diversifié (mobilier équestre, pièces de jeux...), il est probable qu'il n'ait jamais connu le classement dans les habitats d'élites (Colardelle, Verdel 1993 b). Pour faire émerger ces élites ordinaires du monde rural, la focale ne peut être placée sur l'ostentatoire et le luxueux, mais bien sur la combinaison d'une gamme complexe de marqueurs mobiliers qui traduisent la diversité, la quantité, la ponctualité des signaux de luxe dans un environnement plus ordinaire. Types et fréquences des consommations alimentaires, surtout carnées, choix des ressources, mais aussi manières de table sont traditionnellement des indicateurs mobilisés pour identifier les élites. Cette partie propose de réinterroger les comportements alimentaires en essayant de faire la part des consommations régulières en opposition aux consommations singulières. L'ensemble des modes et manières de consommation (contenus comme contenants) est examiné. Cet examen ne peut se départir, *a fortiori* sur la longue durée, d'une réévaluation systématique des assemblages à l'aune des contextes économiques, culturels et idéologiques précis. Il existe finalement peu de critères invariants qui transcendent les périodes et les contextes culturels. L'appréciation fine de ces changements en fonction des périodes et contextes sociaux est indispensable à la définition d'estimateurs qui ne peuvent être envisagés comme des outils universels.

a - Consommations carnées : la viande comme source et expression de richesse

De tous les types de documentation, celle fournie par l'archéozoologie est sans doute une des plus explicites en matière de consommation des élites. La consommation de viande est considérée depuis plusieurs décennies comme un indicateur fort des modèles de caractérisation archéologique. Les groupes élitaires mangent davantage de viande et sont, au moins en théorie, capables de mobiliser des ressources de meilleures qualités caloriques et de diversifier les apports nutritifs. Les données archéologiques attestent sans doute dès le Néolithique de la consommation plus élevée de viande en relation avec les habitats d'élites (Hachem 1999). La culture alimentaire élitaires est caractérisée par une consommation importante et régulière de viande qu'il faut pouvoir relativiser en fonction des échelles sociales observées. D'origine domestique ou sauvage, les produits carnés sont généralement considérés comme de bons indicateurs, la population paysanne européenne mangeant peu de viande fraîche. Evidemment, ce constat appelle quelques nuances chronologiques et géographiques, les conditions sociales et environnementales étaient nécessairement disparates d'un territoire à l'autre (Clavel 2001, Clavel, Yvinec 2010). Les fortes consommations de viande se distinguant par la quantité, la qualité et la diversité sont toujours associées aux sites de niveau social élevé dont témoignent les composantes de l'habitat et la culture matérielle. Il existerait donc un lien étroit entre nature des assemblages d'espèces consommées et groupes de statut.

En matière de consommation carnée, on observe des différences nettes entre les modes de consommation urbains et ruraux. Il n'est pas rare d'observer des consommations élitaires rurales se rapprochant davantage de certaines consommations urbaines privilégiées. Plus qu'une culture élitaires commune, il nous semble plus probable que le point commun doit s'articuler autour des circuits et réseaux d'approvisionnement (Clavel 2006, 2009). Des différences récurrentes sont observées, depuis l'Antiquité au moins, dans les manières de consommer la viande entre contextes civils et religieux, où la consommation de viande blanche et notamment de volailles est souvent notablement plus élevée (Clavel 2006 b). Aux périodes médiévales et modernes, l'animal tient une place importante, mais connaît de sérieux écarts entre les milieux sociaux. Les assemblages spécifiques, la hiérarchie des consommations entre espèces, la variation du ratio entre élevage et chasse entre les sites, les proportions de gibier de chaque site, mais aussi les manières de

consommer sont des indicateurs potentiels de niveaux de richesse et de comportements distinctifs : expression plus ou moins manifestes du contrôle d'un territoire, de richesses et des représentations collectives (Gautier 2006, 2010, Hachem 1999). En réalité, la dialectique élevage /chasse repose sur une analyse où il faut éviter de trop cloisonner les deux modes d'acquisition des ressources carnées. Au sein des mêmes habitats, *a fortiori* chez les élites de rang inférieur, les deux modes sont étroitement liés et reflètent des consommations complémentaires, relatives à des représentations sociales et temporelles différentes. À la consommation des viandes du quotidien, reposant sur les espèces domestiques, peuvent s'adosser des consommations exceptionnelles et ostentatoires correspondant à des moments de célébrations collectives qui recouvrent des enjeux et significations sociales très différents, dont il sera question plus loin dans le chapitre.

- Viande d'élevage : stabilité et diversité des approvisionnements

La question de l'élevage, traitée précédemment dans le chapitre III, a permis d'aborder les manières dont les choix d'exploitation des groupes élitaires impliquent aménagement, entretien et contrôle des espaces mais conditionnent également la gestion des milieux et des espèces sélectionnées. La consommation et les choix des élites ont un impact sur les milieux écologiques et sur la modification de la diversité animale. Lapin durant le Moyen Âge, faisan à la période moderne, la liste des espèces introduites pour favoriser les consommations et les comportements élitaires est sans doute longue. Les restes de consommation carnée mis en évidence sur de très nombreux sites médiévaux et modernes, permettent de dresser de solides hypothèses sur les modèles de consommation par grands ensembles géographiques et par périodes. La viande d'élevage est *a priori* davantage liée aux consommations ordinaires des élites. Sa consommation n'est pas nécessairement porteuse de discours ostentatoires. La quantité et la régularité des approvisionnements, leur diversité peut néanmoins être le marqueur d'une richesse et d'un confort explicite du quotidien, en opposition aux consommations paysannes. La consommation de viande y est en effet beaucoup plus anecdotique, moins régulière et réservée aux jours gras, jours de fêtes ou de célébrations, qu'il s'agisse d'ailleurs des animaux du cheptel ou plus généralement de la basse-cour. La viande d'élevage n'est pas nécessairement issue directement des élevages et des cheptels des sites élitaires. Elle peut être issue du commerce, des marchés locaux et régionaux, mais également reçue en redevance (sur pied ou déjà transformée).

Contrastes chronologiques, sociaux et spécifiques

Les consommations de viande des sites élitaires du premier Moyen Âge semblent révéler des écarts et contrastes plus forts, notamment dans les ratios entre espèces de la triade domestique. Dans un large Nord de la France, comme en Europe du Nord-Ouest, les sites élitaires du premier Moyen Âge semblent se détacher par des consommations importantes de viande de porc et de jeunes animaux (Nissen 2011, Yvinec 1996, 1997, Graham-Campbell, Valor 2007). La quantité de l'échantillon pouvant encore constituer un critère de l'abondance de l'approvisionnement, en dépit de son caractère classique. À Distré, comme à Saint-Pathus pour le tout début du premier Moyen Âge, la qualité des approvisionnements est fondée sur la jeunesse des individus et l'observation des âges d'abattage. Les bêtes sont consommées à maturité pondérale (entre trois et cinq ans). Il ne s'agit pas d'animaux de réforme abattus hors d'âge après une vie de labeur. La part importante du porc est traditionnellement perçue comme un critère de caractérisation des sites élitaires qui semble pouvoir être mobilisé jusqu'au XIII^e siècle (Gautier 2010). Très marquée à Andone, elle serait commune à nombre de sites des IX^e -XI^e siècles dans une large moitié nord de la France (Bourgeois 2009). Sous forme de viande fraîche et/ou de salaison, le cochon offre une quantité de viande et de graisse par individu plus importante que beaucoup d'autres espèces. Il requiert un moindre coût à

l'engraissement et connaît une période de croissance beaucoup plus courte que les bovins par exemple.

À Andone, le porc domine la « triade domestique » de manière écrasante. Il représente 70 à 80 % des restes osseux trouvés dans les dépotoirs du site. La surreprésentation de l'animal invite Luc Bourgeois à y voir le signe d'un élevage dépendant du site seigneurial. La répartition des restes anatomiques montre que toutes les parties de l'animal sont exploitées et que la consommation ne va pas dans le sens d'un gaspillage des ressources (Bourgeois 2009). Sur le site de Serris aussi, le porc représente près de 70 à 80 % des os d'animaux, tandis que le bœuf est dominant dans les établissements contemporains de moindre envergure sociale. Les sites d'Andone et Serris partagent un spectre faunique remarquablement similaire qui semblent fonctionner comme une signature des élites de rang élevé : paon, castor, esturgeon, huîtres et 80 % de viande de porc. La combinaison des restes fauniques singularise des manières de vivre et des modes de consommation aisés, voire luxueux, qui se distinguent clairement d'autres habitats élitaires. Le site anglo-saxon de Flixborough s'inscrit durant le VII^e-VIII^e siècle dans une logique divergente par rapport aux habitats contemporains voisins. Alors que le porc est à la tête de la triade domestique à Porchester Castle ou de Wicken Bonhunt. Sur le site de North Elmham, la part du porc varie entre 23% et 31 % du nombre total de restes, là où, à la même période, il ne représente que 4 à 11 % des consommations des sites urbains (Gautier 2010). En revanche, le site de Flixborough se singularise par des consommations de viande bovine (jeunes adultes) plus élevées que celles des consommations porcines (Loveluck 2011). Il semblerait toutefois que la hausse de la consommation du porc chez les élites Outre-Manche ait surtout été marquée après la conquête normande et puisse être un marqueur culturel (Bourgeois 2009, Graham-Campbell, Valor 2007). Le porc représente à Saint-Pathus plus de 25 % des restes à la période IV^e -V^e siècle, mais le chiffre peut être biaisé par la présence de plusieurs suidés (femelles et jeunes), complets, inhumés dans l'habitat. Il ne représente pas nécessairement la consommation quotidienne et pourrait être lié à des usages ponctuels. Les taux de représentation sont équivoques, au moins pour la période du premier Moyen Âge. Image de la tirelire, le cochon est une réserve de calories sur pattes, qui subit toutes les préparations et se consomme surtout salé ou séché. On peut dire qu'il s'agit, à la période médiévale, d'une nourriture de riches.

Sur la plupart des sites élitaires du reste de l'échantillon, où les indices combinés du luxe sont moins évidents, le porc ne tient qu'une place secondaire. La triade domestique y tient toujours le même ordre dans des proportions stables. Sur la plupart des habitats, le bœuf tient la place dominante, suivi par le porc, puis par les caprinés, reflétant des consommations communes à l'ensemble du monde rural. C'est le cas à Sorigny, Moissy-Cramayel, à Saint-Rimay, à Biéville-Beuville par exemple. Les répartitions spécifiques ne marquent pas de contrastes évidents. Sans les autres indicateurs (formes et composantes de l'habitat), les modes de consommation traduiraient des pratiques ordinaires.

Le bœuf représente à Saint-Pathus aux IV^e -V^e siècles, comme à Flixborough entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, 60 % de la faune domestique (Hurard 2011b, Dobney 2007). Il est suivi par les caprinés à Flixborough, puis seulement par le porc. La viande bovine est la plus consommée dans une large part de l'Occident médiéval durant la période médiévale et moderne et sa présence ne constitue pas en soi, une marque de distinction. La consommation de la viande d'ovins ou caprins ne semble pas pouvoir servir d'indicateur de richesse. Dans de nombreux contextes archéologiques européens – c'est en tout cas clairement le cas en Grande-Bretagne et dans le Nord de la France – le mouton est associé aux contextes ruraux ordinaires, voire pauvres. S'il n'est pas complètement dédaigné par les élites, il tient en tout cas une place très minoritaire dans les dépotoirs (Gautier 2010). Il semble pourtant qu'avant la conquête normande, le mouton ait pu constituer des choix distinctifs pour certains habitats élitaires et qu'il faille nuancer le propos. Les changements de choix d'exploitation clairement perceptibles à Flixborough au début du IX^e siècle, sont matérialisés par une inversion des proportions au sein de la triade. Les choix d'élevage et de consommation changent radicalement puisque les caprinés, en lieu et place des bovidés (qui ne représentent plus que 10 %), prennent la place

dominante jusqu'à atteindre 60 % de la diète carnée. Cette orientation des stratégies d'élevage atteste certainement une production de laine. Ce changement radical de l'économie du site pourrait par ailleurs illustrer une consommation différenciée, adaptée à un contexte social élitair ecclésiastique, voire monastique. Flixborough illustrerait donc le cas de consommations socialement marquées où le porc est dédaigné par la norme sociale ou religieuse. *A contrario*, le porc pourrait-il être réservé aux élites laïques ou préféré par ces dernières ?

Si la consommation spécifique du mouton se pose à Flixborough, on peut également s'interroger sur la place des viandes blanches et notamment des volailles dans les consommations des élites religieuses. Le nombre très élevé des oies avait été observé sur le site du monastère carolingien d'Hamage-Wandignies (Louis 1992, 1994, 1997). C'est également le cas du site des Murailles à Distré où l'animal est très représenté. Le site de Distré représente par ailleurs une situation singulière où la qualité des viandes et les âges d'abattage des animaux de la triade sont davantage comparables aux consommations des sites urbains de la période et rappellent par exemple ce qui est consommé sur les sites artisanaux de la périphérie urbaine de Douais (Gentili, Valais 2007, Yvinec 1996). Le monastère de la Charité-sur-Loire (Nièvre) livre pour les XI^e-XII^e siècles, des proportions significatives d'oiseaux, dont un tiers de gibier à plumes issus d'une prédation des zones humides des bords de la Loire (Gautier 2010).

La part variable du bœuf

Pour le second Moyen Âge et la période moderne, la forte prédominance du bœuf, qui augmente dans les consommations élitaires après le XIII^e siècle, semble lisser l'image des consommations élitaires dans les habitats ruraux. On est également confronté à des échantillons fouillés qui opposent plus durement les consommations urbaines et rurales. Les grands écarts observés pour ces périodes tardives sont également dus au prisme de lecture où les grands habitats élitaires sont beaucoup mieux connus que les sites ruraux des franges intermédiaires et inférieures : Blandy-les-Tours, Vincennes, Chevreuse, Cour Napoléon du Louvre (Clavel 2001, 2004, 2006). Selon Massimo Montanari, la viande figurait plus facilement sur les tables de l'ensemble des catégories sociales du premier Moyen Âge, le second ayant marqué une phase d'accaparement des terres, réserves et droits de pâturage, de païsson et de chasse par les élites (Montanari 1985).

La transformation des goûts et des pratiques culinaires contribue également à construire des perceptions contrastées entre les pratiques des grandes élites, au spectre alimentaire diversifié et les pratiques rurales, proches des milieux paysans, plus monotones. Il n'en est pourtant rien et les consommations rurales témoignent, quand elles peuvent être examinées, de pratiques diversifiées souvent influencées par les goûts et consommations urbaines (Meyzie 2010).

La hausse de la consommation de bœuf chez les élites marque une certaine désaffection du porc, en tout cas dans sa forme non désossée (Carver, Klápště 2011). Le site du « Château de Roissy » illustre assez bien cette évolution entre le XII^e et le XVII^e siècle. Les choix zoologiques restent les mêmes au cours de la période et ce, malgré le renouvellement des groupes élitaires occupant le site. Bœuf, porc et capriné représentent la triade domestique classique, surtout complétée par l'oie et le coq. Le porc y représente 60 % de la viande consommée entre le XII^e et le XIII^e siècle, chute à 27 % au XIV^e-XV^e siècle, puis à 15 % entre le XV^e et le XVII^e siècle. Le bœuf qui n'était consommé qu'à hauteur de 21 % en première période, monte à près de 40 % en deuxième période, pour se stabiliser à 31 % dans la troisième (Dufour 2014). La progression la plus spectaculaire est la part prise par les ovins dans les consommations au cours de la même période. De 18 % aux XII^e-XIII^e siècles, cette consommation passe à 33 % entre le XIV^e et le XV^e siècle, et atteint 54 % entre le XV^e et le XVII^e siècle. Cette augmentation des ovins correspond à un accroissement général du pastoralisme dans le Nord de la France en général, en Île-de-France en particulier. L'augmentation du cheptel ovin est très marquée

à partir de la fin du XVI^e siècle sur la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine (Hurard 2012 a a).

Les sites examinés sont très souvent producteurs et tirent cette alimentation carnée de leurs ressources propres. Les consommations n'y sont pas singulières, mais régulières et montrent que, sans être dans des consommations ostentatoires, les occupants sont davantage protégés des épisodes de pénurie que ne le sont les populations rurales dans leur ensemble. Les sites modernes de Roissy, de Verberie et de Varennes, à statuts inégaux, montrent pourtant des similarités fortes et notamment une réduction du spectre des espèces domestiques à la stricte triade, adossée au développement d'oiseaux de basse-cour, coq et pigeon sur la « Ferme d'Herneuse ». À Varennes-sur-Seine, l'essentiel des restes osseux traduit une exploitation des ressources immédiates de la ferme où la consommation est fortement liée à la production du site. L'alimentation carnée est fondée sur la traditionnelle triade bœuf/caprinés/porcs. La parité entre bœufs et caprinés pour la période XVI^e-XVII^e siècle montre que l'on consomme d'abord les espèces issues des cheptels de la ferme. Le porc appartient à la basse-cour et est extrêmement minoritaire. Seuls quelques individus sont mentionnés dans l'inventaire de 1762. La consommation du porc, sans doute sous des formes transformées, ne doit pas dépasser le cadre domestique. La prépondérance du bœuf tout au long de l'activité de la ferme plaide plutôt en faveur d'un régime simple, stable, mais peu diversifié. L'examen des âges d'abattage est un autre critère atténuant l'image d'une alimentation de qualité. La viande de bœuf est fournie par les animaux de réforme. D'abord force de traction animale, les animaux ne sont consommés qu'en fin de vie. Même si la viande est plus abondante que dans des milieux paysans plus modestes, sa qualité gustative et calorifique est moindre. Il s'agit d'une viande de cuisson bouillie, en ragoût, ou soupe. Si quelques restes témoignent de la consommation de jeunes ovins sur toute la durée d'occupation de la ferme, on observe surtout des âges d'abattage tardifs, qui montrent que l'exploitation des caprinés est essentiellement fondée sur les activités secondaires : production de lait et de laine. *In fine*, la combinaison des âges d'abattage des individus consommés, de la faible consommation de volaille et de porc, indique une alimentation carnée d'un milieu paysan aisé, aux ressources stables mais sans fastes.

Oiseaux de basse-cour

Les oiseaux de basse-cour constituent une ressource d'appoint non négligeable. La volaille est régulièrement mobilisée comme un indicateur des consommations élitaires et la fréquence des consommations de volaille dans un contexte rural, où « mettre la poule au pot » reste un geste des jours d'exception, est clairement un marqueur. La volaille est fréquente dans les redevances seigneuriales, et fait donc l'objet d'un élevage paysan. Il s'agit d'un élevage peu contraignant, peu dispendieux, également assorti d'une production d'œufs. Les sites dit privilégiés sont donc susceptibles de livrer une part plus importante ainsi qu'une plus grande diversité de restes de volailles. Faute de conservation ou faute d'une attention suffisante, ils ne composent en général qu'une portion mineure des restes collectés. À Flixborough, au début du IX^e siècle, au moment où le site semble se tourner vers une économie monastique, mais surtout au X^e siècle, quand les signaux repassent aux élites laïques, les ossements de volaille (poulet, canard, oie) représentent une part importante des consommations. Comme à Andone où la poule est très représentée au X^e siècle, suivie par l'oie, il semble que ces quantités aillent dans le sens d'une production domaniale (Gautier 2010, Dobney 2007). Sur le site de Pineuilh aussi, l'oie est apparemment bien représentée (Bourgeois 2009). Sur le site de Moissy-Cramayel, apparemment moins spectaculaire, les consommations sont agrémentées du coq et de l'oie aux VI^e - VII^e siècles. Aux XII^e - XIII^e siècles, à Roissy-en-France, les oiseaux de basse-cour, oie et coq et pigeon, représentent 14 % des restes osseux.

Sur les sites du second Moyen Âge et de la période moderne, les oiseaux de basse-cour sont surtout représentés par le coq, l'oie et le pigeon dans une moindre mesure. La pré-

sence du coq, dont les os plus robustes se conservent mieux et résistent sans doute mieux au charognage des chiens, chats et cochons, est certainement un indicateur de la présence de la poule. À Varennes-sur-Seine, la volaille est assez faiblement représentée dans les échantillons osseux. Animaux de basse-cour – coq, oie et canard colvert – composent une part mineure de l'alimentation. La consommation de ces espèces, faute de conservation, est sans doute sous-estimée. Elle ne semble jamais atteindre des niveaux de consommation élevés, alors qu'elle semble plus facile à produire que le bétail. La fin du second Moyen Âge marque même une augmentation significative, portée par les goûts des élites urbaines, de l'oie, du canard, du chapon chez les élites de rang élevé, mais aussi des espèces d'oiseaux sauvages. Le développement de la chasse à tir accompagne au XVII^e siècle notamment la consommation du faisan, introduit en Europe pour soutenir les pratiques cynégétiques des élites (Carver, Klápště 2011, Hurard, Dufour 2011). La place des oiseaux d'ornement dans la basse-cour des élites est une question qui remonte à l'Antiquité où le paon, oiseau d'ornement par excellence, est attesté. Pour les sites élitaires du premier Moyen Âge, le paon n'apparaît que sur les sites élitaires les plus manifestes : Andone, Serris ou Flixborough. Il ne caractérise pas les sites de rang intermédiaires. Élément d'ostentation quand il est en vie, il sert vraisemblablement les discours élitaires comme plat d'apparat lors des banquets cérémoniels, haut-lieu de représentations sociales. Au sein des consommations carnées régulières, où les viandes d'élevage fournissent le principal des ressources en protéines animales, la qualité de la viande, la fréquence de sa consommation sont donc des indices qui permettent de distinguer la consommation des élites de celles des populations paysannes. La consommation de viande jeune tout au long de la période est un critère invariant. La diversité des espèces est ainsi un bon marqueur. Seules les proportions importantes du porc pendant le premier Moyen Âge et jusqu'au XIII^e siècle, semble constituer un critère déterminant. Les indicateurs qui permettent de qualifier les consommations des élites de niveaux intermédiaires sont donc moins manifestes et nécessitent un examen plus attentif des assemblages de faune.

*- Chasse, faune sauvage et comportements ostentatoires.
La chasse comme espace social d'exclusion et de reconnaissance*

La consommation de viandes issue de la chasse est résolument mobilisée comme un critère d'identification et de hiérarchisation des élites rurales, dans tous les modèles archéologiques transchronologiques. Dans les économies où l'essentiel de la fourniture de viande repose sur l'élevage, la chasse représente toujours la part minoritaire des approvisionnements et le ratio entre le taux de chasse et le taux d'élevage sert donc logiquement d'indicateurs des pratiques et comportements élitaires (Hachem 1999, Yvinec 1993). La rareté des consommations liées aux pratiques cynégétiques, le degré d'investissement relatif à l'acquisition de la ressource carnée, la rareté ou le caractère exogène des espèces chassées sont les indicateurs de pratiques distinctives qui ne sont pas l'ordinaire de la majorité des sites élitaires étudiés. Beaucoup de sites ruraux ne livrent pas de témoignages de la chasse. Ces marqueurs peuvent être dans un certain nombre de cas – c'est particulièrement prégnant sur les sites élitaires du premier Moyen Âge – adossés à des consommations ostentatoires, singulières qui, combinées à la chasse, construisent un palier supplémentaire de hiérarchisation des rangs et des niveaux sociaux.

La part de la faune sauvage sur les sites ruraux médiévaux et modernes est toujours minoritaire. Nourriture d'appoint ou d'apparat, la viande issue de la chasse n'est pas une ressource fondamentale de la vie quotidienne des élites. Les motivations symboliques semblent donc fortes. La pratique de la chasse et la consommation d'animaux sauvages sont des enjeux forts des manifestations de pouvoir, mais qui fonctionnent par cercles sociaux concentriques, davantage prégnants à mesure que l'on se rapproche des sphères sociales les plus élevées. La part et les types de chasse varient donc fortement selon que l'on étudie les notabilités rurales ou les élites médiévales et modernes au pouvoir.

Le premier Moyen Âge est sans doute plus explicite et les taux de chasse des habitats

ruraux plus marqués pour cette période que pour la suivante. Sur les sites où la prédation d'espèces sauvages est attestée, la chasse reste anecdotique, souvent limitée à un taux faible situé autour de 1 %. Le site d'Andone se démarque clairement par un taux relativement très élevé de 3,7 % de faune sauvage (Bourgeois 2009). Il s'agit d'un taux exceptionnel qui caractérise les élites de rang supérieurs pour la période du X^e siècle. Même chez les élites les plus élevées, le taux de chasse dépasse rarement 5 % des restes (Gautier 2010). Mais cette variation du taux de chasse constitue un critère indéniable de hiérarchisation des sites élitaires.

De fortes disparités sont observées au cours des périodes médiévales et modernes. Le second Moyen Âge semble correspondre à une phase de diminution nette de la chasse du grand gibier, quasiment absents des sites élitaires ruraux. Le cerf ou le sanglier apparaissent peu ou plus dans les échantillons de restes fauniques. Ce phénomène correspond non pas à une désaffection de la chasse par les élites, mais à un processus d'appropriation quasi exclusif de ce type de chasse par les franges supérieures des élites qui marquent leur domination par un contrôle accru des espaces ruraux et de leurs ressources (Duceppe-Lamarre 2006, Hurard, Dufour 2010). Finalement, les taux de grand gibier des sites du premier Moyen Âge sont toujours supérieurs à la moyenne des sites du second.

Des chasses non élitaires et des indicateurs faibles : la basse venaison

Toutes les chasses ne sont pas élitaires, tous les animaux ne se valent pas dans la hiérarchie symbolique des espèces. Certains témoignages de pratiques cynégétiques ne peuvent pas être mobilisés comme des marqueurs en raison du faible degré d'investissement que nécessite la prédation d'espèces communes. La distinction entre haute venaison, chair de gros gibier (cerf, sanglier, chevreuil, daim...) et basse venaison, chair de petit gibier (lièvre, lapin, oiseaux) est fondamentale. Les sites ruraux de la période moderne l'illustrent bien. Sur la « Ferme d'Herneuse » de Verberie comme sur celle du Colombier de Varennes-sur-Seine, la chasse ne s'applique qu'au petit gibier, chasse au collet ou chasse à tir ; il s'agit de pratiques opportunistes. À « Herneuse », quelques restes osseux attestent la consommation épisodique de la perdrix grise et du lièvre. À Varennes, la part de la consommation du gibier de plaine et du gibier d'eau est assez faible (lièvre, canard pilet, grèbe castagneux). Leur faible représentation traduit une consommation occasionnelle et une chasse d'agrément sans grands investissements. Il s'agit encore au XVI^e et XVII^e siècle d'une activité distinctive, en voie de démocratisation progressive, puisque les laboureurs du XVIII^e, frange supérieure de la paysannerie, courent le taillis et chassent le petit gibier. La mention d'un fusil à « giboyer » et d'un pistolet d'arçon dans l'inventaire après décès de 1762 étaye l'hypothèse d'un droit de chasse octroyé au fermier. Ressource d'appoint, la pratique de cette activité contribue très certainement à la valorisation sociale des fermiers à l'échelle locale.

L'exercice de la chasse, soumis à partir de 1553 à une ordonnance royale et réserve cette pratique aux seigneurs et détenteurs de fiefs et droits de justice. Elle reste, à cette période, un privilège nobiliaire et un droit seigneurial. Source de conflits récurrents entre les élites et la paysannerie, la chasse constitue un véritable enjeu de pouvoir dans la prise de possession des espaces ruraux dits incultes (espaces humides, prés, bois). La prédation du petit gibier est toutefois plus ou moins tolérée en fonction des provinces (Duceppe-Lamarre 2006, Meyzie 2010). Le braconnage organisé est sans doute enregistré par l'archéozoologie et vraisemblablement minoré dans nos modèles. Il y a fort à parier que les déchets issus du braconnage font l'objet d'une gestion particulière jamais conservée dans les dépotoirs domestiques (Carver, Klápšter 2011). Le gros gibier cristallise les tensions sociales, y compris celles relatives aux déprédations que provoquent la prolifération des grands animaux, celles-ci étant favorisée pour les chasses seigneuriales. Sur ces indicateurs faibles que sont la basse venaison, la nature même du type de chasse est l'acte distinctif plus que le gibier lui-même : chasser au fusil ou au pistolet d'arçon, chasser à l'épieu ou à courre. Le site de Distré fournit un contrepied altomédiéval à l'association mécanique entre chasse et site élitare. La faune sauvage y est très minoritaire et ne dépareille pas des

autres sites d'habitat ruraux de la période, alors même que les composantes de l'habitat et la culture matérielle y indiquent clairement le caractère particulier de ce site. Il illustre l'impossibilité d'utiliser l'absence de chasse au gros gibier comme critère discriminant. Auquel cas, il faudrait également éliminer la deuxième période du site de Flixborough.

Haute venaison et chasses élitaires

Sur le palier des sites élitaires intermédiaires, où la chasse de haute venaison est mieux représentée, on trouve surtout les sites du premier Moyen Âge. Les occurrences de restes de grand gibier y sont plus fréquentes, même si elles sont réservées à une faible part des habitats ruraux fouillés. Sur ces sites, la consommation épisodique de faune sauvage est rarement associée avec les symboles de consommations ostentatoires contenus dans le reste de la culture matérielle. La consommation sporadique de viande de grand gibier répond de toute évidence aux obligations de la représentation sociale, où l'on souscrit à des codes de représentations collectifs davantage qu'aux nécessités d'un approvisionnement en ressources carnée. Le caractère marginal de ces consommations montre clairement la part symbolique de ces pratiques et leur importance dans l'expression de la supériorité sociale. Acte d'identification à un groupe, il est également vecteur de reconnaissance par autrui, à rang égal et inférieur.

Les cervidés (cerfs et chevreuils) et le sanglier sont les espèces sauvages les plus représentées. On les retrouve sur le site de Palaiseau et à Moissy-Cramayel. Elles sont le dénominateur commun avec des sites de plus grande envergure tel qu'Andone, Flixborough ou Serris, la distinction se jouant sur la quantité et le nombre d'individus dénombrés. À Flixborough entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, le cerf domine clairement l'assemblage des espèces sauvages chassées. Il est, par ailleurs, très présent dans le mobilier en os travaillé. Il est suivi du lièvre, puis des espèces d'oiseaux sauvages.

À Andone, la part importante de la faune sauvage rapportée aux habitats ruraux contemporains, ne compose en fait qu'une nourriture d'appoint comparé à la part de la faune domestique. Le cerf domine largement les échantillons étudiés, suivi du sanglier et des lagomorphes (lièvres et lapins). À Biéville-Beuville, c'est moins l'importance quantitative des espèces sauvages qui retient l'attention, en général représentée par un à quelques individus, que la diversité et la qualité de l'assemblage faunique où figurent cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre, mais aussi canard, goéland, pluvier doré, buse, milan noir et pie. Il existe une hiérarchie des chasses aristocratiques à la tête de laquelle on trouve le cerf. Joseph Morsel observe une mise en discours de la chasse au cerf – à laquelle participe largement l'iconographie – y compris durant la période moderne, au « moment où la forêt devient un enjeu seigneurial fondamental » (Morsel, 2004 p.186). Ce moment est sous doute à situer entre la fin du premier et le début du second Moyen Âge. Les témoignages archéologiques nombreux pour le premier Moyen Âge montre à notre sens que la mise en discours appartient déjà aux représentations collectives de la période. Le cerf est une consommation réservée aux élites (Morsel 2004).

La chasse du gros gibier, des bêtes fauves (cerf, chevreuil, daim, loup, renard) et des bêtes noires (sangliers) revêt une signification particulière. Explicitement associés à la chasse pratiquée par les élites, ces animaux requièrent un degré d'investissement élevé et la mise en place de techniques cynégétiques complexes (Clavel 2010). Elle se pratique à cheval, nécessite un équipement proche ou similaire à celui du service armé (épieu, lance, épée, arbalète...), requiert un équipage composé de chiens, de chevaux et d'hommes. Il s'agit donc d'une activité distinctive qui peut mobiliser d'importantes ressources financières, par l'entretien d'équipages et d'équipements importants. L'entretien est également celui de réseaux de solidarité et d'obligations. Par le nombre de personnes impliquées, la mise en scène et la dangerosité, elle ne peut se pratiquer seul, c'est un acte éminemment social autour duquel se dessinent les réseaux de pouvoir et s'organisent les hiérarchies. La chasse au gros gibier est un apprentissage de la guerre, une répétition des gestes et des sociabilités du service armé. Alain Guerreau invitait à la considérer comme un

rite de passage et un rite de définition de l'espace (Guerreau 2001). Plus encore que la consommation de viande issue de l'élevage, celle issue de la chasse véhicule les notions de force, de violence, de puissance également associées à la guerre. La consommation de chair animale sauvage, surtout si l'animal est dangereux et difficile à abattre, confère une puissance symbolique et un prestige social. L'acte de consommation couronne une pratique, celle de la chasse, vecteur de l'affirmation de la position sociale, potentiellement du statut, outil de maintien du rang, de la construction et de l'entretien des clientèles (Gautier 2010, Morsel 2004, Beck 2008, Casset 2012).

Activités distinctives par excellence, la chasse est également, à des échelles sociales différentes et emboîtées, un outil d'appropriation de l'espace. Parcs, réserves à gibiers, mur des chasses comme à Saint-Germain ou palissades contribuent à assurer l'accaparement des espaces et leurs usages. Le cas tardif et royal de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, abordé dans le cadre de la fouille du « Fort Saint-Sébastien », montre bien les stratégies diversifiées mises en place sur la longue durée pour assurer ce que nous avons qualifié de « privatisation de la boucle de la Seine » et comment ces processus ont rompu les logiques de franchissement de la Seine et de circulations locales anciennes à l'intérieur de la boucle (RFO Saint-Germain, volume IV et V). À des échelles sociales et territoriales moins élevées, la chasse des élites, surtout si elle est montée, conditionne les usages et coutumes de l'espace rural et détermine des espaces d'exclusion ou d'intégration des intérêts divergents des sociétés rurales.

La chasse est également l'outil des recompositions des milieux. Au cours de la période moderne comme de la période médiévale, de nombreux lieux sont créés et aménagés à des fins cynégétiques. Réserves de chasse (remises, garennes, parcs) ou lieux d'élevage, ces aménagements insérés dans l'habitat ou isolés en milieu rural, permettent d'assurer les conditions nécessaires à l'exercice de la chasse. Les lieux auxiliaires de chasse mis au jour par l'archéologie comme la remise de la Vignolle à Roissy-en-France ou la faisanderie de Saint-Pathus, sont les manifestations les plus ténues d'une activité réservée aux élites (Dufour, Hurard 2010). Ces « coulisses » de la chasse témoignent, par leur diversité et leur nombre, d'une culture cynégétique riche, présente encore aujourd'hui dans l'ensemble du paysage rural et matérialisent ainsi une identité sociale dominante, une appropriation des espaces ruraux. Constructions paysagères et végétales, les remises et les réserves aménagées veillent à assurer la reproduction et le maintien des espèces sauvages endémiques ou non sur des territoires donnés. Elles créent des enclaves à usage exclusif des élites au beau milieu des espaces cultivés communautaires et sont sources de tension entre les élites et les paysans (Duceppe-Lamarre 2006). Le cas de la Faisanderie de Saint-Pathus illustre la question de l'introduction d'espèces semi-sauvages (daim, faisan, perdrix...) pour l'approvisionnement des parcs d'agrément, mais aussi des zones de chasse. Cette sélection favorisant la colonisation des espaces ruraux par de nouvelles espèces introduites, entraîne indéniablement une modification des biodiversités. L'élevage de faisans de Saint-Pathus, le premier à être reconnu archéologiquement, illustre le passage au XVII^e siècle du statut d'oiseau de volière et d'ornement à celui de gibier pour la chasse à tir. Le développement de cette pratique, d'abord royale, puis généralisée aux élites rurales, donne naissance aux premiers élevages (Pascal, Lorvelec, Vigne 2006).

La chasse et ses ressources cristallisent les enjeux de pouvoir dans l'espace rural. Pourtant, la combinaison chasse/site élitaires/consommations ostentatoires ne peut pas être mécanique. Des sites aux statuts clairement élitaires comme Distré, montrent une absence quasi complète de la chasse. Son absence ne peut être considérée comme un critère discriminant pour caractériser un site élitaires. Le caractère catégoriel de la chasse est également à questionner. N'est-elle pas réservée aux élites laïques ? Ne signale-t-elle pas seulement les comportements distinctifs des élites équipées pour le service armée ? Distré et Flixborough pourraient-ils être le reflet de ces distinctions catégorielles ? Enfin, Graham-Campbell insistait sur la nécessité de se rapprocher des raisonnements anthropologiques en considérant la part du partage et des redistributions dans la constitution des clientèles symboliques ou réelles et le tissage des liens de pouvoir et de soli-

darité. Cette redistribution en part de chasse permet aussi l'expression de la domination de la terre, de l'espace, de la position sociale et des identités. Le gibier offert est aussi un outil symbolique de l'échange social (Graham-Campbell, Valor 2007). Ces dons alimentaires des tenanciers par exemple vers les propriétaires ou en rétribution d'un service donné, constituent encore à la période moderne les garants du bon fonctionnement des réseaux amicaux et sociaux (Meyzie 2010, p.35).

Chasses, consommations ostentatoires et/ou inutiles

La faible représentation numérique des restes de grand gibier par site atteste de consommations exceptionnelles, même sur les sites élitaires ruraux. Leur consommation sont liées aux banquets et autres repas festifs, célébrations et affirmations des réseaux de reconnaissance. Elles ne caractérisent pas l'ordinaire. Le caractère ostentatoire de ces consommations se fonde sur la diversité des espèces représentées au sein des mêmes échantillons. Toutes ne sont pas nécessairement issues de la chasse. Dans ces moments particuliers où la dépense et la débauche de moyens est l'expression des affirmations sociales et le moyen de tenir son rang, la combinaison des mets de prestige répond aux obligations fondamentales du don et du contre-don.

Les sites clairement privilégiés combinent grand gibier et présence d'espèces diversifiées, voire rares. Parmi les mets de choix des tables du premier Moyen Âge, la grue, le héron cendré, la cigogne, le cygne sont observées dans les échantillons de faune et sont réservés à quelques sites comme Andone ou Flixborough, placés en haut des hiérarchies. À Serris, le paon est également représenté. Les sites d'Andone et de Serris ont en commun la consommation de l'esturgeon que l'on retrouve sur la table des élites du premier Moyen Âge, mais aussi du second (Borvon 2012). À Serris, il est associé à la consommation d'huîtres (sans doute préparées, en conserve), mais aussi du castor. À Flixborough entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, la consommation de grue cendrée est associée à celle encore plus exceptionnelle du dauphin. Consommation clairement ostentatoire dont on retrouve quelques occurrences au second Moyen Âge dans des contextes élitaires très privilégiés. Les restes de dauphin identifiés dans le comblement des latrines de la Tour des Salves du château de Vincennes sont attribués aux modes de consommation des officiers royaux. Ces espèces sont clairement associées aux festins d'apparat. On trouve enfin, de manières plus anecdotiques encore, les restes d'espèces chassées qui ne peuvent pas être directement liées aux consommations ou pratiques alimentaires. À Biéville-Beuville, les restes d'un renard associés à d'autres espèces chassées très diverses peut laisser entendre, en l'absence de traces de consommation, qu'il s'agit de la prédation d'un nuisible. En revanche, à Moissy-Cramayel par exemple, le comblement d'un puits, attribué aux X^e-XII^e siècles, a livré les restes d'un lynx, d'un renard et de huit chiens. L'accumulation des restes d'animaux carnivores, rares, sauvages et domestiques porte sans doute une signification différente qui nous échappe en grande partie. Il s'agit de viandes immangeables, soit par goût, soit par interdits culturels, qui renforcent l'idée d'une fonction symbolique de ces prédatons. On pourrait y associer la chouette chevêche déposée à Saint-Pathus dans le comblement des thermes au début du IV^e siècle et dont le caractère alimentaire est ici à exclure.

Quid de l'ours ? Il est rare que l'espèce soit représentée à hauteur de l'individu complet. Dans les deux cas franciliens observés, Saint-Pathus (IV^e -V^e siècle) et Moissy-Cramayel (VI^e -IX^e siècle), l'animal est représenté par une seule canine. Ce seul élément exclut de l'interpréter comme le résultat d'une chasse locale, ou même régionale. Objet de parure ou d'ornement, il matérialise vraisemblablement le trophée d'une chasse ancienne et montre, dans certaines cultures, notamment germaniques, la place particulière du plantigrade dans les modèles anthropologiques. Dans une étude consacrée à la chasse dans les territoires germaniques de l'Empire romain, Manfred Teichert montrait que la consommation de viande d'ours, animal chassé dans les forêts du Rhin, était beaucoup plus élevée que dans d'autres provinces romaines, atteignant sur certains sites jusqu'à 8 % de la masse de viande issue de l'activité cynégétique. L'aura symbolique de l'animal, plus

forte chez les peuples germaniques que chez les peuples romains, pourrait être, en Île-de-France, dès l'Antiquité tardive, un indicateur social des chasses élitaires, mais peut-être aussi un indicateur culturel (Teichert 1993, Pastoureau 2007).

- *Pêche, poisson et ressources halieutiques*

Dans la catégorie des ressources carnées, le poisson reste sans doute à ce jour le parent pauvre de l'archéozoologie et de l'archéologie de manière générale. Des plombs de filets de pêche trouvés dans une des cours du site d'« Orville » permettraient de faire remonter cette activité à une date plus avancée encore. De manière plus anecdotique et sans doute en vue de l'autoconsommation du site de Pineuilh, on peut signaler l'exploitation probable d'un vivier et de ressources aquatiques au moyen de bassins aménagés dans les fossés. Moins manifestes, plus difficiles à collecter, les restes osseux et cartilagineux sont souvent moins abondants, car moins bien conservés et nécessitent la mise en place d'ambitieuses politiques de prélèvements. Peu de sites archéologiques livrent des contextes suffisamment intéressants pour permettre ces études. Dans le nord de la France, les sites castraux s'y prêtent relativement mieux que les grands sites ouverts. Ce sont généralement de ces contextes aristocratiques que proviennent les données les plus abondantes. Les sites de Boves ou de Vincennes en sont les exemples les plus flagrants (Clavel, Vorengr 2008, Clavel 2004).

La complexité et la multiplicité des approvisionnements (eau douce, pêche hauturière, côtière), la diversité des provenances et des échelles commerciales, la diversité spécifique, la distinction entre poisson de conserve et poisson frais permettent de construire des grilles de hiérarchisation et de caractérisation de consommations catégorielles, souvent plus marquées que pour d'autres consommations animales. Il s'agit d'un estimateur précieux qu'il conviendrait de mobiliser bien plus souvent que l'usage actuel ne le fait.

L'importance de la pêche et des ressources halieutiques est démontrée par l'archéologie mais fait apparaître de profondes variations à travers le Nord-Ouest de l'Europe (Barrett 2007, Bearez, Grouard, Clavel 2008). Il semble que les consommations de poisson de conserve, essentiellement morue et hareng, soient déjà bien installées aux alentours du XI^e siècle. C'est ainsi que le hareng apparaît au XI^e siècle comme un aliment de prestige, vendu à des prix très élevés (Gautier 2010, Borvon 2012). Poissons salés et séchés représentent l'essentiel des consommations pendant toute la période médiévale et constituent encore 75 % du poisson consommé en France au XVIII^e siècle. Les modes et la durée de conservation (salés, fumés, marinés dans l'huile, pressés, séchés) déterminent sans doute une hiérarchie des sociabilités alimentaires et des topographies culturelles (fumage dans les pays d'Europe du Nord, huile en Espagne). Les huîtres aussi sont des produits confits ou marinés favorisant leur conservation en baril. L'essentiel du poisson consommé par la majorité de la population dans l'Europe médiévale et moderne provient de la pêche et de circuits de distribution organisés à grandes échelles. Il ne s'agit pas de produits rares dans les régions continentales, mais de produits chers, dont le coût est relatif aux temps d'acheminement. L'accroissement des volumes de pêche peuvent être situé au seuil de l'An Mil. Soutenue par les prescriptions religieuses des jours maigres et des temps de carême, la consommation a fortement augmenté à partir du XII^e siècle, notamment dans les classes les plus aisées (Meyzie 2010). La consommation du poisson, y compris de conserve, est commune à toutes les couches de la société, mais plus fréquemment mise en évidence dans les contextes sociaux les plus privilégiés : contextes urbains, établissements religieux et maisons riches. La présence de harengs, attestée au XVII^e siècle sur la « Ferme d'Herneuse » à Verberie, montre la consommation des jours ou périodes maigres. Le poisson frais est de fait une denrée de luxe.

Le site du château de Vincennes fournit un exemple qui ne peut pas être considéré comme représentatif des consommations des élites de rang secondaire. Séjour royal, il caractérise les élites au pouvoir, mais illustre un *extremum* des consommations élitaires qui permet de mettre d'autres découvertes archéologiques en perspective (Clavel 2004).

Le premier échantillon provient d'un lieu de passage à l'angle nord-ouest du manoir capétien attribué au début du XIV^e siècle, contexte ayant favorisé l'accumulation de petites pièces osseuses de poissons et d'oiseaux. Si l'image est biaisée par le mode de piégeage des trois mille six cent restes, la liste des espèces que livre l'échantillon, composé à 80 % de poisson de mer, montre une remarquable diversité de poissons marins et d'eau douce (vingt-trois espèces). Harengs et maquereaux composent une large part des approvisionnements en poisson de conserve. Leur consommation à cette période est déjà courante, en particulier dans les milieux urbains et bourgeois. Ils font l'objet d'un large négoce à travers toute l'Europe du nord depuis le XI^e siècle au moins (Barrett 2007). Les poissons de mer frais (carrelet, flet, limande, sole ou turbot...) dont l'approvisionnement en Île-de-France est assuré en quelques jours par les chemins de chasse-marée, sont nettement plus caractéristiques des consommations élitaires (Robert 2013). Le caractère anatomiquement complet des individus atteste de la consommation de poissons frais, livrés entiers, issus de pêches côtières. L'approvisionnement en poisson d'eau douce (rivières et étangs) est également caractéristique. La diversité spécifique (carpe, tanche, brochet, perche) témoigne de ressources abondantes. La carpe en particulier, qui montre un taux élevé de représentation (5%), apparaît à cette période dans des contextes socialement marqués, consommation des élites laïques ou ecclésiastiques (Clavel 2004, 2006b). Sa présence en grande proportion à Vincennes marque le niveau social élevé des consommateurs (Beck, Marinval 2004, Benarrous 2009, Marinval, Benarrous 2006). La présence de poissons de grands gabarits, qu'ils soient de mer ou d'eau douce, est un indice supplémentaire du caractère privilégié de ces contextes de consommation, à une période où l'on observe partout en Europe, une diminution nette des tailles en lien avec l'appauvrissement des stocks de poisson côtiers notamment (Clavel 2004).

Trois espèces marquent à Vincennes des consommations élitaires très distinctives. Il s'agit du saumon et de l'esturgeon, espèces migratrices, rares à ces périodes en Île-de-France. Ils sont complétés d'une dernière espèce, découverte dans un contexte postérieur de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Le comblement des latrines de la Tour des Salves a en effet livré trente mille restes osseux témoignant d'un régime alimentaire très inhabituel attribué aux officiers royaux. Poissons frais, salés, écrevisses, oiseaux, quantités considérables d'abats, veau, agneau, associés à la consommation de la viande de dauphin caractérise, ce que B. Clavel qualifie «d'ostentation gastronomique». La diversité des espèces s'accompagne de types de découpes élaborées des pièces de viande qui traduisent au début du XVI^e siècle, une mutation des manières de table (Clavel 2003-2004).

Toutes périodes confondues, l'esturgeon fait partie des rares espèces de poisson dont l'archéologie révèle sporadiquement la trace qui semble caractériser le sommet des hiérarchies élitaires. Au premier comme au second Moyen Âge, les occurrences sont rares. À Andone, la présence de l'espèce est attestée par l'identification de plaques osseuses. Cette consommation atypique est associée à celle du héron cendré ou de la cigogne, également mets de choix du premier Moyen Âge. À Serris, bien que l'alimentation carnée soit fondée sur le porc, des consommations plus ponctuelles, d'huîtres et paon rehaussent les indicateurs de niveau social. L'espèce n'est attestée que dans les sites élitaires et on la retrouve à la même période à Compiègne, Douai et Montsoreau (Bourgeois 2009, Borvon 2012).

Considérant la faiblesse des prélèvements pour les études ichtyologiques et la difficulté à identifier les restes de poisson à l'œil nu dans les contextes archéologiques, il est probable que la découverte des restes d'esturgeon profite de la belle taille des pièces anatomiques d'un poisson anadrome qui peut mesurer jusqu'à 2 m de long et peser 300 kilogrammes. Sur le site du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, le premier indicateur de la présence de poisson dans le comblement des fosses à cuire fut la mise en évidence à l'œil nu des puissantes vertèbres et arêtes de morue. Ce signal nous a engagé, au terme d'une concertation étroite avec Benoît Clavel, responsable de l'étude, à mettre en place une vaste campagne de prélèvements des sédiments dans le cadre de laquelle près de 1500 litres ont été collectés puis tamisés (Hurard et al. 2015).

Même sur un site de campement militaire temporaire, la diversité des types de poisson est un des meilleurs indicateurs de consommations privilégiées. Il s'agit d'un produit

qui traduit sans ambiguïté la diversité sociale à l'intérieur du camp et les pratiques de hiérarchisation, notamment à travers les qualités différentes. Sept qualités de morue différentes sont par exemple disponibles. Si elle est largement consommée en Europe, elle reste chère et ses différentes qualités permettent à chacun d'y accéder en fonction de ses ressources. Le hareng blanc est également bien présent, ainsi que le maquereau. Ces poissons de conserve, moins onéreux que le poisson frais, représentent néanmoins une dépense supérieure à la viande de bœuf. Les autres poissons de mer identifiés à Saint-Sébastien sont particulièrement significatifs. Sole, carrelet et raie sont des produits de mer, issus d'un commerce rapide de la marée. Transportés par routes, ils sont livrés sur les marchés parisiens en moins de 48 heures via les routes de chasse-marée (Robert 2011b, 2013, Robert, Verdier 2014). Ce poisson de mer, frais, disponible à Saint-Germain au beau milieu de l'été, caractérise des consommations très privilégiées. Poissons recherchés et plus chers encore pendant l'été, ils sont sans doute hors de portée des bourses de la plupart des consommateurs du camp et caractérisent la part réservée à des groupes ou individus aux ressources importantes. Les poissons d'eau douce sont révélateurs des mêmes mécanismes. Carpes, brochets et perches d'un côté, gardons, goujons et van-doises de l'autre appartiennent à des circuits d'approvisionnement différents et révélateurs de la capacité de certaines catégories sociales à mobiliser des réseaux diversifiés.

In fine, la consommation de viande et de poisson semble être un excellent estimateur de caractérisation des élites pour les périodes médiévales et modernes, relativement à chaque contexte social (Borvon 2012). Les consommations sont distinctives à la fois sur les aspects quantitatifs (volumes) et sur les aspects qualitatifs (qualité des viandes, diversités des viandes et des espèces...).

Les consommations fréquentes de viande et les consommations ostentatoires caractérisent les couches sociales les plus privilégiées. Il semble bien qu'il faille pourtant tenir compte de seuils indicatifs différents sur la longue durée. Dans les contextes ruraux qui nous intéressent, les consommations de viande ostentatoires semblent davantage marquées pour le premier Moyen Âge que pour le second ou la période moderne. Il est possible que cela corresponde à des changements significatifs des représentations collectives et des fonctions symboliques. Mais il semble que pour le premier Moyen Âge, ces consommations concernent un spectre social élitair plus large et que la réduction des témoignages au second Moyen Âge traduit un changement des stratifications sociales. Fréquence des consommations, diversité des espèces, pratiques singulières et ostentatoires sont autant de combinaisons permettant de hiérarchiser les pratiques d'élites de niveaux et rangs différents. Pour le second Moyen Âge et l'époque moderne, les écarts entre les franges inférieures des élites rurales et les franges supérieures des élites seigneuriales rurales ou urbaines, sont beaucoup plus creusés. L'absence du grand gibier dans les consommations des élites de la notabilité rurale traduit des cloisonnements plus étanches dans les pratiques sociales de distinction.

b - Manières de tables et pratiques culinaires : Consommations ordinaires des élites ou consommations des élites ordinaires

La notion de culture matérielle, partagée avec les anthropologues et les historiens, n'enferme pas les archéologues dans la matérialité et la dimension technique de l'objet produit (Pesez 1978). Elle leur offre au contraire les moyens de penser l'objet, l'espace et le milieu comme des productions sociales, aux significations plus ou moins manifestes des marqueurs privilégiés de l'adaptation de l'homme à un milieu donné, témoins des échanges et médiations d'un groupe à l'autre (Hurard, Roumégoux, Derieux 2014, Roche 1997). La culture matérielle apparaît aujourd'hui autant comme le reflet que comme une des forces motrices de la société (Bruneau, Balut 1982, Journot, Bellan 2011, Bourgeois 2014). Mobilier, objets mobiles ou portatifs (pour reprendre le concept anglais de « *portable wealth* ») sont les supports privilégiés et traditionnels des réflexions sur les conditions et niveaux de vie. Les échantillons de la culture matérielle mis en évidence sur les sites composent des assemblages plus ou moins riches, mais nécessairement fragmentaires et lacunaires,

indices épars d'un monde matériel complexe dont on ne perçoit que les signaux affaiblis. Les choix individuels en terme d'alimentation, mais aussi des manières de tables, sont le reflet et le produit de dynamiques complexes. Ceux-ci permettent, des grandes élites de cour aux groupes de notables ruraux, de dégager des topographies sociales et de mesurer l'influence des facteurs sociaux multiples sur les pratiques et les comportements de groupes de statut, dans des temporalités différentes (Roesdahl, Verhaeghe 2011, Fegehrhauer-Schmiedt 2007). Pratiques culinaires, manières de table sont ici des estimateurs d'une sociabilité en mouvement. L'analyse qui suit entend rassembler les critères et les estimateurs analysés en deux grands thèmes : celui des pratiques culinaires et celui des manières de table et de leurs évolutions sur la longue durée.

- Batteries de cuisine et services de table

L'archéologie est aussi le medium de la reconstitution des régimes alimentaires paysans, en général sous-représentés par la documentation écrite. Elle contribue à sortir les sociétés paysannes et plus généralement les consommations populaires, du pathos de l'éternelle et constante pénurie des économies de subsistance à laquelle les historiographies médiévales et modernes les ont souvent réduites. La société rurale médiévale et moderne n'est pas une société en perpétuelle état de crise et de sous-alimentation. Elle connaît aussi des processus de diversification des consommations et fait preuves d'innovation et d'une capacité certaine à intégrer des goûts et des produits nouveaux. Comme pour l'habitat, les consommations paysannes restent encore largement méconnues et sont trop souvent caricaturales (Meyzie 2010).

Rattrapant « sa sœur aînée » historique, la discipline s'est aussi lancée dans une archéologie du goût qui profite aujourd'hui des référentiels céramologiques, carpologiques et archéozoologiques (Alexandre-Bidon 2005, Karg, Lafuente 2007, Bertelsen, Graham-Campbell 2011, Laurieux 2002, 2005).

Les études sur la longue durée font apparaître la transformation des usages, la diversification des types de cuisson, l'adaptation à de nouvelles conditions techniques ou à de nouveaux produits et détectent l'introduction de nouveaux usages culturels dont les élites de rangs divers sont susceptibles d'être les médiatrices. Les foyers d'innovation sont multiples, les rythmes d'assimilation différents en fonction des contextes culturels économiques et géographiques. La hiérarchie des aliments évolue. P. Meyzie choisissait d'illustrer cette évolution par des exemples contrastés : d'abord celui du caviar, fort prisé aujourd'hui et qui, au Moyen Âge, servait à nourrir les volailles, puis celui du paon dont on connaît la place dans les cultures élitaires du premier Moyen Âge et qui tombe en complète désuétude à partir du XVII^e siècle (Meyzie 2010, p.15), certainement supplanté par la viande de dinde sur la table des élites européennes. L'abondance des différents types de documentations confère aux périodes modernes une avance certaine sur ces questions et permet de distinguer plus aisément la part des discours et des représentations, de celles des pratiques. La période, sujette à des transformations importantes des goûts et des usages culinaires entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, offre également un champ d'observation particulièrement dynamique. Le rôle de élites urbaines, puis rurales, dans les processus d'acculturation y est particulièrement prégnant et permet de construire des référentiels différenciés en fonction des sphères culturelles et sociales (Meyzie 2010, Flandrin 1983, Ariès, Duby 1986, Montanari 1995, Flandrin, Montanari 1996).

L'alimentation est un acte éminemment social où les pratiques sont adossées à des représentations collectives et à des affichages identitaires permettant d'exprimer une appartenance religieuse, sociale et/ou territoriale. Les consommations maigres des monastères s'opposent en théorie aux consommations dispendieuses et ostentatoires d'espèces sauvages directement liées aux pratiques cynégétiques. Ostentation, gourmandise ou gaspillage ne caractérisent pourtant pas tous les groupes de statut. Ils sont réservés à des moments de la vie sociale où les enjeux créent des obligations. Dans l'alimentation aussi, des hiérarchies prévalent et conditionnent les codes de consommation et de représentation adaptés à des temporalités particulières et dissociées. Les consommations ostentatoires

sont donc de bons indices pour caractériser certaines élites, mais ne sont pas la règle prédominante et ne peuvent pas caractériser tous les groupes sociaux. Le dénominateur commun à la plupart des élites rurales est une plus grande stabilité et une plus grande diversité des ressources et des approvisionnements. C'est dans l'ordinaire et dans le quotidien qu'il faut donc pouvoir également identifier les estimateurs de niveaux sociaux. Les questions de consommation et de régimes alimentaires sont aujourd'hui renseignées par un large spectre de disciplines qui contribuent à dresser un portrait plus fin, mieux articulé des cultures alimentaires, de la gestion des ressources et des modes d'approvisionnement. Archéobotanique, céramologie, étude du mobilier ont contribué à renouveler les discours sur les pratiques alimentaires, les manières de consommer et leur évolution. Elles permettent aujourd'hui, en particulier en Île-de-France, où les nombreuses études ont enrichi les connaissances ces vingt-cinq dernières années, de mieux mesurer l'écart entre les cultures alimentaires élitaires et les cultures ordinaires, indépendamment des aspects carnés. Elles permettent surtout – et c'est sans doute là l'apport majeur, en confrontation avec les consommations ostentatoires – de mesurer un spectre social élitaires large et d'aborder ces consommations des élites ordinaires (bourgeoises ou rurales) et offrent de nouveaux outils de réflexion sur les sociabilités de table du quotidien.

Les manières de consommer au quotidien

L'étude des vaisseliers en céramique et verre, celle des ustensiles et outils métalliques, la constitution de solides référentiels archéobotaniques concernant les produits cultivés et consommés ont renouvelé les compréhensions des usages alimentaires en milieu rural et urbain. Les consommations carnées sont mieux étudiées et on fait l'objet d'un large chapitre, mais il aurait aussi fallu se pencher sur les hiérarchies des consommations végétales et en particulier céréalières. Froment, seigle ou épeautre impliquent également des consommations distinctives entre différents types de céréales plus ou moins raffinées et dont on apprécie les qualités panifiables et la diversité des apports caloriques. L'analyse récente réalisée dans le cadre du projet *Rurland*, des différentes qualités d'épeautre à partir d'une analyse lexicographique des textes antiques, montre par exemple la hiérarchisation qui s'opère sur cette céréale vêtue, entre sa forme brute, utilisée comme fourrage et sa forme décortiquée, traitée, étuvée consommée par les élites (*Ouzoulias* en cours, communication orale). Le degré de manipulation et de traitement induit une hiérarchisation des différentes formes finies de la même céréale qui ne prend simultanément plusieurs places sur une échelle de valeur nécessairement mouvante en fonction des contextes culturels et chronologiques.

Pratiques culinaires, manières et sociabilités de table, évolution des goûts sont aujourd'hui des champs de l'archéologie qui profitent de la confrontation avec l'ensemble des sources disponibles (archives, inventaires après décès) (Karg, Lafuente 2007, Bertelsen, Graham-Campbell 2011). L'étude de la diversité des formes céramiques, de leur évolution, de leurs ergonomies et de leurs qualités fonctionnelles offre des perspectives différentes sur les manières de cuisiner, de préparer et de consommer (Alexandre-Bidon 2005, Ravoire, Dietrich 2009). En partant des pratiques quotidiennes, l'archéologie distingue d'abord des catégories fonctionnelles : vaisselles de préparation, vaisselles artisanales (laiterie par exemple...), vaisselles de table liées à la représentation sociale. Sa méthodologie est construite sur l'identification des formes et des pratiques communes, sur la réalité des usages quotidiens, pas sur l'identification des usages distinctifs. Elle est donc à même de faire apparaître avec d'autant plus de force, les pratiques divergentes et les traces de l'exception liées aux moments festifs, aux banquets cérémoniels et temps de représentation et d'en relativiser la place dans les consommations courantes.

La plupart des sites élitaires qui forme l'échantillon du travail montre que l'habitat des élites ordinaires est, dans la plupart des occurrences, caractérisé par des gammes de batteries de cuisine et vaisselles de table communes, au sein desquelles on distingue seulement quelques pièces plus riches ou plus sophistiquées. C'est donc dans l'ordinaire

des pratiques qu'il faut chercher les signes distinctifs caractérisant les élites paysannes, les petites élites seigneuriales et les élites de rangs intermédiaires partageant des manières de consommer au quotidien. De la batterie de cuisine ou de la vaisselle de table, nous ne percevons qu'un échantillon lacunaire : mobilier brisé, abîmé et sans valeur, rejeté. L'image est donc biaisée, mais garde une certaine valeur, dans la mesure où la somme et la combinaison des indices nous permettent de dresser une esquisse du confort moyen des occupants et de leurs conditions de vie. La céramique, plus abondante et mieux conservée, soumise à de fortes évolutions de formes et fonctions, concentre toutes les attentions. *A contrario*, la diversité de la vaisselle de bois, rarement conservée, mais sans doute au moins aussi importante que la céramique, n'apparaît que très rarement dans les inventaires de mobilier issus de la fouille. Le site de Pineuilh avait livré plat en érable et vaisselle de bois peinte ou pyrogravée, montrant que cette vaisselle n'échappait pas à des critères certains de hiérarchisation et de distinction. Le métal, souvent meilleur marqueur de richesse et de hiérarchisation, à mesure que son caractère précieux augmente (étain - cuivre - argent - or), conserve au-delà de l'obsolescence de l'objet, de sa fonction et de sa valeur symbolique, une valeur intrinsèque liée à celle du métal. Il est donc rare que ces vaisselles soient conservées sur les sites, alors même que l'on sait que la consommation des chaudrons et des marmites en fonte ou alliages cuivreux augmentent significativement à partir de la fin du XII^e siècle, de même que celles des vaisselles de table en étain (pichets et assiettes) (Felgenhauer Schmiedt 2007). Nos raisonnements sur la culture matérielle des manières de manger sont donc limités par une inévitable disproportion entre les types et formes d'ustensiles et de vaisselles de table.

Loin des dépenses d'apparat et des manifestations dispendieuses, les consommations courantes apparaissent plus rustiques et plus proches des consommations paysannes. Dans l'intimité de la maison, les comportements alimentaires sont dictés par les ressources locales ou régionales, par les principes d'une économie raisonnée, non plus par les hiérarchies et les mises en scène. Le *castrum* d'Andone, dont on ne peut contester le caractère élitaire, livre par exemple un abondant mobilier céramique. Les pots à cuire, reflet des cuissons bouillies, sont prédominants, concordant avec le taux de fragmentation des restes osseux traduisant des consommations de soupes et ragoûts, communes à la plupart des populations rurales d'Europe occidentale pendant le Moyen Âge et l'époque moderne (Meyzie 2010). La part des ustensiles de cuisine relative aux cuissons rôties ou frites, caractéristiques de pratiques culinaires plus aisées, est difficile à évaluer, si ce n'est à travers quelques fourchettes et crochets à viande. La présence de mortiers en pierre ou quelques éléments de présentation comme les saucières indiqueraient un raffinement plus élevé qu'il faut associer à quelques éléments de gobeletterie en verre. La céramique révèle en effet des modes de cuisson différenciés pouvant servir d'indicateurs de niveau social. La part des rôts croît dans les milieux sociaux privilégiés et tend à être réservés aux fêtes et occasions particulières en milieu paysan (Meyzie 2010, Felgenhauer Schmiedt 2007). Cette tendance augmente aussi à la fin du premier Moyen Âge, en même temps que la consommation de viande de bœuf dans les milieux aisés. Lèche-frites en céramique, tournebroches et broches sont donc des indicateurs à ne pas négliger, de même que les types de découpe de viande dont rend compte l'archéozoologie. Ces cuissons rôties nécessitent également des viandes de meilleures qualités que celles destinées aux cuissons bouillies. D'un point de vue symbolique, la perte de la graisse est un gaspillage consenti par les élites, là où le geste est impensable pour les plus modestes. Les goûts des élites rurales sont fortement empreints de rusticité (au sens de *rustici*) et sont enracinés dans l'exploitation du terroir et des ressources locales. Légumes, graisses, laitages, vins, conserves et autres produits sont issus des circuits locaux et, dans une large mesure, de l'autoconsommation pour les sites producteurs. La céramique traduit là aussi ces réseaux de l'approvisionnement domestique. La céramique du quotidien vient des marchés locaux ou régionaux. Sur la « Ferme d'Herneuse » de Verberie, entre le XVI^e et le XVII^e siècle, on observe des approvisionnements régionaux en grès du Beauvaisis pour la vaisselle de table. À Varennes, la vaisselle de préparation et la vaisselle de table sont majoritairement issues des productions franciliennes et nivernaises. La vaisselle de

table qui est la plus à même de révéler des pratiques distinctives peut être au moins dans les types très proches des usages paysans. Des indices *a priori* anodins peuvent être de bons signaux à condition d'en mesurer le contexte chrono-culturel précis. Dans un socle culturel rustique, les pratiques culinaires et les manières de table sont matérialisées par des signes ponctuels d'ostentation, de richesse, de raffinement, rarement de luxe.

Une hiérarchie des usages et des matériaux

Pour la céramique aussi, il existe une hiérarchie des matériaux, liés aux coûts de fabrication, ainsi qu'à des facteurs plus esthétiques en lien avec l'évolution des goûts et des pratiques culinaires. Céramiques à pâtes fine décorées, peintes ou pastillées, lorsqu'elles sont bien représentées dans les lots de céramique communes, peuvent être de bons indices d'une diversité des types d'approvisionnement et du recours à une forme de raffinement (Laurioux 1992). Pour le Premier Moyen Âge, la part des céramiques à pâte fine peinte ou polie dans les contextes carolingiens d'Île-de-France, où les pâtes granuleuses sont très représentées, est l'indice d'un certain confort qui correspond aussi à la montée en puissance progressive des productions à pâte fine. Ces décors apparaissent d'ailleurs sur les cruches et les éléments du service de table et non sur les céramiques utilitaires (Lefèvre-Mahé 2004, Lefèvre 2006). L'apparition des formes glaçurées au plomb au début du second Moyen Âge marque également un changement significatif en Europe du Nord. La mode, possiblement initiée en Île-de-France à partir des années 1150, matérialise l'engouement pour une forme de revêtement très coloré des céramiques à pâtes fines qui s'adaptent aux pots à cuire et autres pièces de cuisine comme au service de table (Roesdahl, Verhaeghe 2011). Plus répandue pendant la période moderne où on la trouve dans de très nombreux contextes sociaux, la mode décorative – également technique d'étanchéification – correspond, pendant une large part du second Moyen Âge, à un marqueur social intéressant. Là encore, ce n'est pas tant la présence ou l'absence qui constitue un critère d'identification des consommations élitaires, mais la forte représentation de ces pièces décorées dans un échantillon matériel global. Les éléments très décorés du service de table des XIII^e - XIV^e siècles, dans les contextes franciliens – pichets, bouteilles, tasses polylobées, tirelires, décors de pastillages verts, jaune et rouge, ou à décors cloisonnées – peuvent être surreprésentés dans les contextes archéologiques clairement privilégiés, aristocratiques comme ecclésiastiques. C'était le cas des contextes de l'abbaye royale de Maubuisson aux XIII^e et XIV^e siècles où la céramique glaçurée, très décorée, constituait l'essentiel de la vaisselle de table. C'était également le cas du Collège des Bernardins de Paris à la même période (Durey-Blary 1993, Hurard, Claude, Ravoire 2011). Dans les contextes d'habitats ruraux, la forte présence de ces éléments est en général un bon indicateur du confort quotidien et correspond souvent à une plus grande diversité des ustensiles culinaires tous matériaux confondus. Sur le site du « Château » de Roissy-en-France, le vaisselier du XIII^e siècle se compose à la fois des céramiques et pots à cuire traditionnels mais coexiste avec une gamme supérieure de céramique dite « très décorée », ainsi que des fines coupelles en grès du Beauvaisis, productions nouvelles vendues à Paris dès le second quart du XIV^e siècle. On trouve également quelques éléments de produits de grès rhénan ou de faïences proches orientales qui constituent des estimateurs encore supérieurs. Cet assemblage constitue un indicateur fort (Dufour 2014). La fine vaisselle en grès gris du Beauvaisis, matérialisée par pichets et coupelles, est en effet souvent associée à ces contextes distinctifs. Pour la fin de la période médiévale et l'époque moderne, les productions majoliques ou les productions à *sgraffiato* italiennes, produites à Lyon par exemple, constituaient également des signes de richesse plus ou moins forts. Perceptibles en petites quantités, même chez les élites rurales, ces pièces qui sortaient de l'ordinaire matérialisaient quelques notes de fastes et d'ostentation, même relatives, dans les habitats des XV^e et XVI^e siècles (Ravoire 2008, Ravoire, Dietrich 2009). L'étude des inventaires après décès de la période moderne révèle les différences de coût à l'achat entre les différents types de céramique courants. À Mantes ou à Paris au XVII^e siècle, la céramique glaçurée est toujours plus couteuse que la vaisselle commune sans re-

vêtement ou la vaisselle de grès. La vaisselle en faïence décorée est plus chère que la vaisselle simplement émaillée de blanc (Waro- Desjardins 1992, Ravoire in Hurard 2012 a).

La « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine a été l'occasion d'examiner précisément ces questions de hiérarchies des céramiques entre le XVI^e et le XVIII^e siècle et de questionner l'évolution des modes de vies et pratiques distinctives autour de la table. Le XVI^e siècle est surtout représenté par les pots à cuire de type coquemar. Quelques réchauds de table retrouvés, dont un exemplaire entier rejeté dans le fossé, matérialisent un certain raffinement de la table, lequel peut également être étayé par la mise en évidence d'un verre à piédouche au décor émaillé. La vaisselle de service de table représentée par le réchauffoir est également une manière de dissociation / distanciation du lieu de fabrication, la cuisine, du lieu de consommation. La quasi absence de vaisselle de faïence et de vaisselle en terre fine blanche du Beauvaisis, alors bien présentes dans les contextes urbains aisés d'Île-de-France ou sur le château de Blandy-les-Tours à la même période, tempère pourtant cette première impression et amène également à se demander quelle était la part compensatoire de la vaisselle d'étain dans ces assemblages (Ravoire 2006). Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la présence de vaisselle de table fine (coupe), de plats et de pichets en faïence, de pots d'apothicaire et de pots de chambre en faïence blanche de Nevers manifeste le goût des occupants du logis pour la céramique de qualité et matérialise sans doute le changement de statut des occupants. En Île-de-France, ces premières faïences nivernaises proviennent presque exclusivement de contextes aristocratiques du Louvre, de Vincennes et de Blandy-les-Tours (Ravoire in Hurard 2012 a). Dans les contextes les moins favorisés – maisons bourgeoises de la rue Fromenteau à Paris, logis du meunier de Roissy-en-France, auberge d'Etampes (Archéologie du Grand Louvre 2001, Ravoire 2008, Ravoire 2006) – ces productions sont présentes en quantités plus faibles et se résument à quelques pièces décorées (écuelles et plats) et décoratives, placées sur les cheminées et dressoirs. Démocratisée au XVIII^e siècle, la vaisselle en faïence est beaucoup plus fréquente, voire commune sur la « Ferme du Colombier », comme en atteste l'étude du mobilier archéologique (57 % des assiettes), alors que les inventaires après décès taisent même la présence de ces pièces devenues banales. L'examen des biens propres de cette frange élevée de la paysannerie, *a fortiori* de leur vaisselle, dénote une aisance sociale certaine, où aux services de table et pots de toilette en faïence, s'ajoutent la vaisselle d'étain et quelques ustensiles en argent. Cette richesse sans ostentation caractérise des modes de vie rustiques et ordinaires, où quantité et diversité des ressources rehaussent l'image d'une vie rustique influencée par les usages bourgeois. Le caractère extra régional, voire exotique de la céramique témoigne de l'étendue des réseaux d'échanges et de commerce susceptibles d'être mobilisés, c'est le cas de la majolique et *sgraffata* déjà citées. Ces apports spécifiques montrent un investissement particulier en terme d'acquisition qui dépasse la simple question utilitaire et s'inscrit clairement dans les pratiques distinctives. Dans les contextes élitaires ruraux où ces productions importées sont anecdotiques, les quantités de vaisselle et la diversification des formes peuvent constituer d'excellents indices. On le voit à Varennes où les très grandes quantités de céramique, assorties à de très grandes quantités de linge de maison dans les inventaires, traduisent la capacité d'accueil et l'abondance des ressources matérielles, même réservée à du mobilier courant. De manière générale sur les sites médiévaux et modernes, la variété des types et formes traduit, quant à elle, une diversité plus grande des pratiques culinaires et des choix alimentaires. Sans être ostentatoire, le mobilier céramique mis en évidence à Saint-Pathus à la fin de l'Antiquité matérialise un contexte d'habitat rural aisé où vaisselle culinaire et vaisselle de table sont représentés par des formes variées. Jattes, mortiers, amphores (régionales et importées du sud de la Gaule), cruches à eau, coupes, coupelles, assiettes, bols, plats, bouteilles, poêlons, marmites, reflètent pour l'essentiel un approvisionnement régional de céramiques à pâtes dites « communes » ou pâtes granuleuses. La part de la céramique sigillée traduit une échelle d'approvisionnement sans doute extra régionale. Les importations italiques ou du sud de la Gaule sont limitées aux amphores et attestent de la consommation de vin (Hurard 2011b). À cet assemblage diversifié, il faut ajouter passoires en alliage cuivreux, couteaux, louches, et

autres fragments de broche et grill. La seule pièce de vaisselle clairement ostentatoire identifiée est un fragment de *missorium*, plat de présentation de 26 cm de diamètre en alliage cuivreux, recouvert d'une feuille d'argent. Ce plat d'apparat porte un décor mouluré périphérique et un décor en bas-relief central, composé de deux personnages masculin et féminin nus, probable scène mythologique. Consommations diversifiées, ressources et préparations plurielles distinguent les élites dans un environnement ordinaire au régime alimentaire plus varié, ce que Josef Smets qualifiait de « monotonie dans la variété » (Meyzie 2010, p.152). À Ingré, autour du X^e siècle, le mobilier céramique compose également un assemblage diversifié où pots à cuire, jattes, cruches côtoient des formes plus rares, telles que couvercles, mortiers, bassines, bouteilles ou lampes à huile. Les formes décorées sont bien mises en évidence. Mortiers, pilons et lampes à huile marqueraient des contextes sociaux plus élevés et tradiraient l'utilisation d'épices caractéristiques des modes de consommations élitaires (Felgenhauer Schmiedt 2007).

Au « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, la capacité à « faire ordinaire » ou à faire « table ouverte » matérialise les enjeux hiérarchiques complexes au sein des troupes de Louis XIV. Les moyens de se différencier au sein de la masse passent évidemment par les manières de table. Les pratiques alimentaires et les manières de les mettre ou non en scène sont révélatrices du jeu des représentations sociales. La société militaire réunie à Saint-Germain est aussi en partie soumise aux règles de la société de Cour. D'un côté, l'essentiel de la troupe fait ordinaire, ce qui ne se traduit pas par des consommations distinctives ; de l'autre, une portion plus réduite de cette société, celles des officiers, suit des prescriptions plus ou moins tacites qui consistent à tenir son rang par une prodigalité plus ou moins marquée, obligation sociale parfaitement intégrée par les protagonistes. Les pots à cuire ou la vaisselle de table sont autant de témoins des pratiques de l'ordinaire et du quotidien, ou des pratiques plus ostentatoires. Il est apparu clairement, dès la fouille, que le pot tripode à couvercle représentait un composant récurrent des consommations sur le site. Omniprésent, il témoigne de l'importance d'une consommation d'aliments bouillis ou cuits en ragoût, davantage associée à la troupe et aux soldats. Les marmites et autres pots à cuire participent du même phénomène. Ces formes sont celles des manières de manger de l'escouade, petit groupe multiple de 4 (4-8-16) qui déjeune, dîne et soupe à la hutte avec un équipement sans doute relativement limité, réduit à l'écuëlle, au couteau et à la cuillère en bois. S'oppose à ce premier assemblage, la présence moins nombreuse, toutefois bien marquée de vaisselle de table qui met en lumière des usages plus ouverts, des pratiques alimentaires plus raffinées et évoque l'obligation faite aux officiers de faire table ouverte pour tenir leur rang. Les productions en grès du Beauvaisis peinte à la corne et les faïences particulièrement évocatrices, appartiennent à la catégorie des plats de présentation qui, associés aux couverts en métal (notamment la fourchette) et à la vaisselle de verre, attestent d'un raffinement plus notable des manières de table. Cette observation peut toutefois être nuancée par quelques remarques. Il semble d'abord que l'utilisation des plats et assiettes en Beauvaisis glaçuré soit déjà une forme d'archaïsme en cette fin de XVII^e siècle. Leur utilisation dans des groupes sociaux intermédiaires comme la bourgeoisie marchande par exemple est encore possible, ainsi que chez les officiers de rangs inférieurs, mais n'est plus un marqueur de distinction sociale aussi fort que plusieurs décennies auparavant. Elles ont déjà perdu de leur caractère ostentatoire. Une autre information semble également montrer que ces productions et formes sont détournées de leur usage d'origine puisqu'il semble qu'elles aient d'abord été utilisées dans les intérieurs bourgeois et chez les moyennes élites comme des éléments décoratifs suspendus aux murs. Elles sont d'ailleurs marquées par des trous de suspension. À Saint-Germain, ce sont donc déjà des formes anciennes dont on a du mal à imaginer qu'elles aient pu servir à des fins décoratives dans des espaces de huttes ou tentes en textile, dans le meilleur des cas. Il s'agirait donc d'une forme de recyclage et de détournement fonctionnel et culturel. Nous ne pouvons pas exclure que ces productions aient été tout de même utilisées par des personnes de niveau social élevé puisqu'il nous est impossible de caractériser finement les utilisateurs. Leur répartition spatiale ne diffère guère de celle des autres formes céramiques et autres ustensiles en terre cuite. Leur

moindre importance numérique et leur caractère décoré, même archaïque, sont des marqueurs distinctifs. S'agit-il ici de plats de service que l'on montre ou d'un détournement de l'usage d'une partie de la population du camp qui, à la vaisselle en bois, préférerait la vaisselle en terre cuite même ancienne ?

La vaisselle en faïence marque encore plus clairement le raffinement d'une vaisselle qui n'est pas encore complètement supplantée par la porcelaine, encore réservée aux grandes élites. Sa répartition coïncide souvent avec celle des productions du Beauvaisis glaçurées, mais également avec celle des productions glaçurées vertes et ne semblent donc pas révélatrices. La surreprésentation de la faïence (jusqu'à 25 % du comblement d'une cave) au sein des contextes est toutefois un marqueur fort, surtout qu'il s'agit des occurrences où elle est également associée à de la porcelaine chinoise, vaisselle d'apparat par excellence au XVII^e siècle. Aux côtés de ces productions, on trouve quelques rares couverts en alliage cuivreux, quelques-uns en argent poinçonné qui traduisent également d'autres comportements en construction, comme l'apparition des couverts individuels qui participent aux stratégies de distinction sociale.

Sur l'ensemble des sites élitaires de rangs intermédiaires ou inférieurs, les indices d'une identité élitaine lisibles dans les modes de consommation et dans les manières de table (consommations de viande, denrées commerciales, variété alimentaire) sont à associer aux indices de pratiques ordinaires et rustiques (conserves, autoconsommation...). La culture alimentaire des élites rurales ne peut être mesurée qu'en pesant précisément la part de l'ordinaire et en admettant qu'une large part des consommations est peu démarquée de celles de la paysannerie, hors des moments de représentations sociales, jusqu'à l'époque moderne. Période à partir de laquelle les mécanismes de distinction par les manières de table s'accroissent chez les élites.

Verre, boissons et manières de boire

La vaisselle de verre est, comme celle de métal, un bon indicateur des manières de table distinctives des groupes les plus favorisés. Gobeletterie de verres sodique de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge, puis potassique à partir de la période carolingienne, sont toujours minoritaires dans les assemblages de vaisselle et traduisent sinon le luxe, au moins la volonté d'apparat liée à la consommation des boissons. Dans les milieux plus modestes, les boissons sont consommées dans des gobelets et des coupelles en bois, terre cuite ou étain, dans le meilleur des cas. L'utilisation du verre est donc une forme de luxe qui ne revêt pas de caractère indispensable et qui entre clairement dans les schémas de représentations sociales des élites. Les pièces de gobeletterie du premier Moyen Âge sont d'ailleurs souvent des gobelets apodes ou tronconiques dont la sophistication et le raffinement tant en matière de forme que de décoration n'en font pas un objet usuel et pragmatique. Les occurrences de gobeletterie mises en évidence sur les sites sont d'ailleurs souvent des pièces de belle qualité qui témoignent du statut particulier de ces objets au sein du vaisselier (Felgenhauer Schmiedt 2007). L'existence d'un lot de gobelets à boire en verre potassique au côté d'autres éléments de vaisselle en terre cuite ou en métal, distingue à nouveau le site d'Andone (Bourgeois 2008). À Flixborough pendant la première phase d'occupation, la soixantaine de gobelets et bols de verre mis en évidence, constitue un échantillon exceptionnel où la quantité est ici un indicateur fort, presque plus que la qualité (Loveluck, Atkinson 2007). Sur la plupart des sites du premier Moyen Âge, le nombre minimum d'individus pour ces périodes est souvent limité à quelques pièces. À Saint-Pathus par exemple pendant la période V^e - VII^e siècle, le Nombre Minimum d'Individus (NMI) est estimé à une vingtaine et constitue déjà, pour la fourchette chronologique, un échantillon honorable de près de soixante-dix fragments (Nombre de Restes) (Hurard 2008). La diversité des types et formes constitue une remarquable panoplie de la gobeletterie de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge. Bols ovoïdes à bords à lèvre coupante et éversée, petits gobelets globulaires, verres à pied annulaires (de type Isings 109b) du V^e siècle; gobelets tronconiques à ouverture évasée, gobelets carénés, cornets des VI^e -VII^e siècles composent un échantillon varié caractérisé par des

verres sodiques de très belle qualité technique. Aux colorations vert olive dominantes, ces objets montrent également des types de décor moulés ou appliqués très divers : décors à dépression, décors côtelés, filets rapportés, décors émaillés, guirlandes festonnées attestent du caractère d'apparat de ces pièces. À Biéville-Beuville aussi, le nombre de restes (145 NR) distingue clairement l'habitat par rapport aux sites ruraux ordinaires de la période. Cette vaisselle de table est également associée à une remarquable corne à boire en os décorée.

Le développement progressif du verre dans les manières de boire à partir du XIII^e siècle ne change pas fondamentalement la donne en matière de marqueur social. Réservé à un spectre sans doute plus large des élites, il reste rare dans les milieux ruraux et paysans (Roesdahl and Verhaeghe 2011). La plus grande diffusion de la consommation du vin dans des verres n'intervient pas avant le XVII^e siècle ou le XVIII^e siècle et concerne, encore à cette période, les groupes élitaires auprès desquels se développent un goût pour la consommation de vins plus raffinés que ceux de consommation courante (Meyzie 2010). La place du pichet dans ces consommations ne peut être ignorée. Pichets en céramique ou en métal apparaissent au début du second Moyen Âge. Souvent décorés et fortement colorés, à l'image des pichets franciliens des XIII^e - XV^e siècles, ils matérialisent des changements dans les habitudes de consommation, d'abord en lien avec une augmentation des productions de vin de consommation courante à travers une bonne part de l'Europe, puis sans doute dans les sociabilités de table. Sur le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine, la vaisselle de table en verre n'apparaît pas dans les inventaires après décès du XVII^e et XVIII^e siècle. Leur présence doit être à cette période relativement rare chez les notables ruraux. Le XVI^e siècle livre pourtant un très bel exemplaire de verre à piédouche au décor d'émail et quelques autres éléments rejetés dans le fossé. Les rares exemples de comparaison franciliens mis en évidence montrent que ces formes très ouvragées sont issues de contextes urbains aisés et appartiennent aux manières de table de la bourgeoisie. La présence de ce type de mobilier en milieu rural semble donc constituer un indicateur de niveau social élevé et contribue à l'expression de la distinction sociale. Il est difficile de déterminer si ces éléments reflètent les manières de table des propriétaires ou celles des fermiers. La gobeletterie est encore présente sur le site au XVII^e siècle, mais les éléments mis en évidence ne semblent pas être à même de témoigner de pratiques de distinction.

La question de la qualité des boissons consommées et de leur origine est quasi insoluble pour l'archéologue tant les contenants sont souvent muets sur leur contenu. C'est pourquoi l'attention portée aux bouteilles de verre puis aux bouteilles de grès marquées, notamment à partir du XIX^e siècle, doit sans doute s'accroître à l'avenir. Si toutes les bouteilles se ressemblent en théorie, en pratique, elles sont à même de livrer en fonction des lieux de productions, de précieuses informations sur la qualité, la hiérarchie et la provenance des boissons qui peuvent participer de la distinction sociale. Au XVIII^e siècle, le verre n'est plus représenté sur le site de Varennes que par des bouteilles de stockage du vin. La confrontation de ces données archéologiques avec les inventaires après décès a permis de questionner les quantités stockées et de s'interroger sur la qualité des vins consommés. L'Île-de-France est jusqu'au XVIII^e siècle et l'émergence de vins de qualité (liquoreux, vins de Bourgogne et vin de Champagne) aux XVII^e et XVIII^e siècles, puis jusqu'à la crise du phylloxera du XIX^e siècle, un des grands vignobles de consommation et d'exportation du royaume. Le vin de qualité médiocre, essentiellement blanc, y est produit pour les consommations courantes. Il ne s'agit nullement ici de consommations distinctives. En revanche, les quantités stockées au Colombier témoignent des ressources certaines des locataires et fonctionnent dans ce milieu rural du XVIII^e siècle comme un marqueur social. L'inventaire après décès de 1762 nous aide à faire en la matière une petite mise en perspective. Il y est mentionné « 4 demi-queues de vin, de 2 demi-queues de boisson non identifiée » stockées dans le cellier. La queue, unité de mesure du vin, valait à Paris 402 litres. Près de 1 200 litres de liquide étaient donc probablement stockés en tonneaux. Le décompte de l'huissier permet de supposer qu'il s'agit de six tonneaux de

200 litres. L'inventaire mentionne la vente d'un entonnoir, en même temps que les unités de vin, ce qui étaye l'hypothèse d'une mise en bouteille au gré des besoins (Hurard et alii 2012). Ces objets de consommation courante traduisent néanmoins la transformation des pratiques de conservation, relativement récentes, permises par la mise en bouteille associés au bouchon de liège (Meyzie 2010).

À la même période, le site du « Fort Saint-Sébastien » a permis, grâce à la documentation écrite, de montrer une hiérarchisation des vins créant une hiérarchie des buveurs qui nous a plus largement amené à réfléchir aux formes et fonctions particulières des bouteilles. La consommation des boissons est également révélatrice d'une diversité sociale au sein du camp. Les *règlements et ordonnances royales* de l'année 1670 fixent les prix des vivres autorisés à la revente par les vivandiers aux soldats du « Fort Saint-Sébastien ». Les vins n'échappent pas à la règle et le document révèle ce que les contenants ne livrent pas toujours, c'est-à-dire la variété des types de vins disponibles, censée satisfaire différents niveaux de ressources ou fortunes (*Règlements et ordonnances 1651-1706*). On y trouve cinq qualités de vin différentes : le vin commun droit à deux sols la pinte, le vin du pays à cinq sols la pinte, le vin de Dreux à sept sols la pinte, le vin de Bourgogne à dix sols la pinte et le vin de Champagne à douze sols la pinte, soit l'équivalent de deux jours de salaire d'un fantassin (Hurard 2015, volume 5). Cette hiérarchisation des vins et des buveurs n'est pas nécessairement possible avant le XVI^e. Le vin n'est un instrument de distinction sociale qu'à partir du moment où les progrès techniques dans la viticulture permettent une amélioration sensible de la production. Le développement du goût pour les vins vieux, dans le courant de la période moderne, entraîne des manières distinctives de boire des vins de qualités diverses et le développement d'un art de la dégustation. À partir de la fin du XVII^e siècle, les vins de Bourgogne et les vins de Champagne trouvent tout naturellement place sur la table des grandes élites. La présence de ces qualités de vin très diverses sur le « Fort Saint-Sébastien » reflète le très large spectre social présent sur le camp. Il faut également noter que ces observations ne peuvent être généralisées à l'Europe septentrionale, où le vin est nécessairement un produit d'importation, réservée aux élites (Meyzie 2010). Les manières de boire sont également révélatrices. La vaisselle en verre mise en évidence sur le fort montre que l'on trouve, pour les mêmes formes et les mêmes usages, des qualités de verre différentes, notamment de probables imitations de verre de Venise, voire de véritables verreries vénitiennes. Ces verres à pied, décorés ou teints, sont des objets d'ostentation, qui se répandent essentiellement en Europe au XVIII^e siècle, et restent au XVII^e siècle réservés aux pratiques élitaires. L'utilisation de verres transparents permet d'apprécier la couleur des boissons et accompagnent ces manières nouvelles de raffinement.

À bien des égards, la bière ne peut *a priori* pas rentrer dans ces dialectiques. Boisson courante et populaire dans toute l'Europe du Nord, à partir du XVI^e siècle, elle est vite largement répandue comme en atteste sa consommation et son brassage sur le « Fort Saint-Sébastien ». Pourtant, là aussi la nuance s'impose. Dans les pays de vignobles comme le bordelais au XVIII^e siècle, la consommation des bières blanches hollandaises, importées, est destinée aux élites. Boisson onéreuse, elle fait office de rafraîchissement distingué (Meyzie 2010). Le contenant d'origine peut donc être un marqueur discret de ces consommations, si tant est que celui-ci soit distingué par une pâte ou une forme spécifique. La période moderne, marquée par de profondes innovations dans les pratiques culinaires et dans les cultures alimentaires, voit apparaître de nouvelles boissons et des consommations qui sont d'abord le fait des élites. Celles des eaux minérales en est la traduction la plus spectaculaire à partir du XVI^e siècle et représente sans nul doute, une forme de luxe qu'illustrent les consommations du « Fort Saint-Sébastien ». Les bouteilles d'eau de Spa ont fréquemment été identifiées dans la collection analysée. Leur présence trahit la consommation d'eaux minérales auxquelles on attribue, dès le XVI^e siècle, des vertus médicinales. La société royale de Médecine en loue les bienfaits. Cette consommation d'une eau plate ou pétillante, importée depuis la province de Liège, est au XVII^e siècle réservée à l'élite et correspond à l'essor d'une forme de thermalisme.

En théorie réservées aux malades fortunés, cette eau pourrait aussi à Saint-Sébastien être une consommation préventive, barrière aux effets de la promiscuité de la vie de camp. Il s'agit d'une consommation surtout estivale qui concerne seulement les plus aisés. Une pinte d'eau de Vichy coûte une livre à Paris au XVII^e siècle, une pinte d'eau de Sedlitz atteint trois livres (Meyzie 2010). Elles sont donc plus chères que les vins de Champagne. De manière beaucoup plus anecdotique, les sources d'archives révèlent une consommation marginale et sans doute particulière de limonade, rafraîchissement des élites par excellence. En effet, en 14 août 1670, un capitaine au régiment du roi, revend à Maisons (Maisons-Laffitte aujourd'hui) tout le matériel nécessaire pour fabriquer de la limonade. Enfin, dans la gamme des boissons luxueuses ou exotiques de la période moderne, ne saurait être occulté la consommation des chocolats, thés et cafés. L'engouement pour ces boissons, le chocolat en tête, se manifeste dans les vaisseliers par l'apparition des services en porcelaine ou en argent au XVII^e siècle. Produits onéreux, ils ne caractérisent que rarement le mobilier des notables ruraux avant la fin du XVIII^e siècle. À Varennes, la présence de tasses en argent dans l'inventaire après décès de 1762 constitue peut-être la seule véritable marque d'ostentation. Au-delà de la qualité évidente du matériau, la présence des tasses induit la consommation potentielle de produits exotiques, peu répandus en milieu rural à ces périodes. Au XVIII^e siècle, ces produits restent encore largement le fait des élites urbaines. Leur consommation à la ferme revêt vraisemblablement un caractère exceptionnel. La présence de tasses en argent au Colombier pourrait indiquer plutôt la transposition et l'utilisation d'un objet de luxe à une pratique plus ordinaire (lait, alcool). Sur le site du « Fort Saint-Sébastien », la représentation de nombreux gobelets de verre incolore pourraient également traduire des consommations de chocolat ou de café, en accompagnement des services à porcelaine.

L'évolution des goûts et des modes alimentaires, en particulier pour la fin du second Moyen Âge et la période moderne, doit être envisagée comme une sérieuse source d'estimateurs de niveau social. Le choix alimentaires forcément plus variés et moins contraints chez les élites, y compris chez les notables ruraux, place l'alimentation sous le signe d'une plus grande diversité. Ces choix d'agrémenter l'ordinaire par des produits sélectionnés ou par des manières de table distinctives sont révélateurs de niveaux de vie et de processus d'affirmation identitaire. Les changements et les influences qui s'opèrent dans l'alimentation et les manières de table, traduisent des pratiques diversifiées où il faut se garder de chercher un modèle unique d'expression. À partir du XVI^e siècle, les changements, les nouveaux comportements face à la table, l'émergence d'une culture alimentaire commune chez les grandes élites européennes n'affectent pas uniformément et de manière synchrone, les pratiques des notables ruraux. La profondeur de la pénétration dépend de nombreux facteurs culturels, chronologiques et géographiques qui empêchent de plaquer un modèle unique sur les réalités sociales diverses. Pourtant à des échelles différentes, les élites du monde rural sont aussi les courroies de transmission de ces changements alimentaires, dans un univers qui n'est pas étanche à ces nouvelles influences, même si les signaux en sont atténués. Dans ces milieux aussi, la dimension sociale pèse sur les choix alimentaires. Les productions locales et régionales et l'autoconsommation, côtoient des produits exogènes à défaut d'être exotiques. Le développement des transports aux XVII^e et XVIII^e siècles permet en effet une plus large diffusion des denrées et des habitudes nouvelles. Le goût pour les aromates, les fruits et légumes verts, atteint aussi les campagnes et provoque un élargissement des gammes alimentaires, des pratiques culinaires qui se matérialisent d'abord et surtout chez les élites de rang intermédiaires et inférieures, par jeu d'imitation et de compétition, entraînant une rupture avec la culture alimentaire médiévale. Même affaiblis et anecdotiques, ces signaux marquent l'expression de la prééminence sociale.

L'évolution des goûts et des pratiques, l'introduction de nouveaux produits doit nous inviter à réévaluer en permanence la valeur des différents types de matériaux et de mobilier mobilisés comme des estimateurs. Ce qui vaut pour les produits alimentaires vaut également pour la vaisselle. La place et la valeur de l'argent dans le vaisselier les plus riches

est à partir du XVI^e siècle progressivement remplacé par la faïence, elle-même déclassée par la porcelaine à partir de la fin du XVII^e siècle dans les milieux les plus aisés, alors qu'elle reste en faveur chez les élites de rang intermédiaire pendant tout le XVIII^e siècle. L'appréciation fine de ces changements en fonction des périodes et contextes sociaux est indispensable à la définition d'estimateurs qui ne peuvent être envisagés comme des outils universels.

III.2.3 Culture matérielle de l'intérieur et de l'intime : perception de soi, reconnaissance d'autrui

La dernière partie de ce chapitre dédié aux estimateurs concerne la part de la culture matérielle et du mobilier sur lesquels reposent habituellement les réflexions et interrogations concernant l'intimité et les manières de vivre l'intérieur. L'archéologie enregistre, de manière souvent discrète, via les éléments de la culture matérielle conservés, les signaux de comportements révélateurs des manières d'habiter l'espace intime. Modes d'aménagement de l'espace intérieur, soin porté à la mise vestimentaire, intérêt pour l'éducation ou les activités intellectuelles sont le reflet des manières dont l'individu et le groupe traduisent les normes et les codes de représentation pour s'inscrire dans des mécanismes d'affirmation. Image de soi, prestige du groupe, activités distinctives conférant autorité sont traduites par les éléments de la richesse portative (*portable wealth*). Perception de soi, projection de soi et reconnaissance d'autrui sont aussi contenus, de façon souvent discrète, dans les témoignages matériels, même s'ils sont souvent malaisés à interpréter, puisque s'y entremêlent motivations subjectives et normes de comportement prescriptives. À l'image des manières de table, il faut lire la hiérarchie entre matériaux, formes, fonctions et les marques plus ou moins discrètes et ponctuelles du luxe, de l'ostentation et de l'exotisme au sein de l'ordinaire.

a - Aménagement intérieur et ameublement : les signes grandissants du confort comme marqueur de distinction

Sur les questions d'ameublement et d'aménagement intérieur, l'archéologie est souvent démunie face à la rareté des occurrences se rapportant aux meubles et autres éléments. Les vestiges sont rares et les traces archéologiques se limitent souvent à la part anecdotique des mobiliers. Serrurerie, huisserie, verre à vitre et éléments architecturaux de décoration sont souvent de maigres indices pour restituer la complexité des aménagements et le degré d'équipement domestique. Moins que les notions de hiérarchisation de l'espace privé ou de la mise en scène des lieux de convivialité (déjà traités dans le chapitre III.1), il s'agit ici de s'intéresser à la nature et la diversité des types de mobilier susceptibles de renseigner les outils de la distinction. Plus que le luxe et le superflu, souvent minoritaires et anecdotiques, il importe surtout de se concentrer sur les témoignages de l'élévation du confort. Sur la longue durée et de manière quasi invariante, le degré d'équipement des maisons est toujours traduit par la recherche des sources de chaleur d'une part et de lumière d'autre part.

Le mode de chauffage : entre confort, distinction et organisation des convivialités

Structures de combustion, foyers ouverts, cheminées, hypocaustes pour l'Antiquité tardive, sont des éléments essentiels à la réflexion sur la qualité et le degré de sophistication des habitats. Il est pourtant rare d'être en mesure de dépasser le stade d'un discours sur le nombre et l'emplacement de ces dispositifs de chauffage et de cuisson qui, dans les habitats ruraux médiévaux et modernes, se résument la plupart du temps à quelques soles et âtres encore en place. Superstructures aménagées et décorées – le manteau de la cheminée est sans doute par excellence là où s'affiche les pratiques de distinction – sont souvent inaccessibles et ne permettent pas de développer les réflexions sur le degré d'enfumage et d'aération des pièces, sur l'isolation des intérieurs, pourtant essentiels à la qualité des lieux de vie (Else, Verhaeghe 2011). Plus encore que pour la fin du second Moyen Âge et l'époque moderne, le premier Moyen Âge apparaît comme une sorte d'angle mort en la matière tant la faiblesse des éléments conservés en matière de combustion participe à une lecture très amoindrie des conditions de chauffage et cuisson des habitats. La méconnaissance générale des techniques traditionnelles est une autre entrave à la compréhension de ces espaces et limite l'interprétation fonctionnelle de structures de combustion qui n'ont pas toujours un caractère domestique. Localisées près ou contre les parois, les structures de combustion, souvent zones de rubéfaction ou de rejets de combustion, sont plus facilement interprétables que les foyers ouverts, disséminés au gré des besoins et des activités artisanales ou domestiques dans les cours et les bâtiments. L'exemple d'Andone montre que même au sein des espaces bâtis, ces structures sont difficiles à associer à une fonction spécifique (Bourgeois 2009, p.459 et suivantes). Le degré d'élaboration joue ici un rôle important. Radiers de pierre, soles surélevées, âtres et contrecœurs de cheminées, voûtes, même rudimentaires comme sur le « Fort Saint-Sébastien », contribuent à hiérarchiser ces structures et à caractériser des usages et des espaces domestiques (Hurard 2012 a a volume V). Dans cette dialectique des systèmes de chauffage et de cuisson domestiques, il nous semble qu'est souvent sous-estimé l'importance des foyers ouverts, pourtant plus simples à mettre en œuvre. Dans l'habitat des élites de rang élevé aussi, ces structures de combustion sont fréquentes dans les salles basses des sites élitaires, comme à Andone, Tours ou Caen (Bourgeois 2009). Le site de Charavines a également livré les indices d'un foyer central, aménagé dans la grande salle et vraisemblablement pourvu d'un dispositif d'évacuation des fumées (Colardelle, Verdel 1993b). Leur conservation souvent lacunaire amène à notre sens à péjorer l'importance architecturale de ces structures. Un cas récemment fouillé en Bourgogne offre un exemple assez remarquable du degré d'équipement d'un habitat de la notabilité marchande du second Moyen Âge. Le site de « la Vie aux Maires » de Cestres à Saint-Martin-du-Mont, fouillée en 2011, a livré un ensemble de bâtiments en pierre, caractéristique des riches habitats ruraux des plateaux bourguignons. Attribué aux XIII^e-XIV^e siècles, l'ensemble est abandonné dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Le bâtiment résidentiel organisé en plusieurs pièces (19 m sur 8 = 152 m²) était doté d'un superbe foyer central (près de 8 m²), composé d'un radier de pierre central en guise de sole et circonscrit par un large épaulement périphérique de grandes dalles calcaire. La fouille méticuleuse des sols dans cet espace central a permis de mettre au jour les éléments de la culture matérielle d'un groupe au niveau de vie aisé. La présence d'une matrice de sceau et de poids monétaires permet sans doute de faire le lien avec l'activité de négociant en laine de cette bourgeoisie marchande qui exerça la fonction de maire de Cestres pendant plusieurs générations (Chopelain 2013, Burnouf, Catteddu 2015, p.59). Il semble par ailleurs que cet espace domestique ait déjà, dans la première moitié du XIV^e siècle, opéré une distinction entre la cuisine et les autres espaces domestiques. Pièce ajoutée au plan initial et accolée au mur gouttereau sud du bâtiment principal, elle est organisée autour d'un foyer central de dimensions plus modestes que le précédent et est également dotée d'un placard ménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie. Cet exemple montre la volonté d'augmenter le confort de l'espace domestique sur un habitat élitair du second Moyen Âge, en écartant la cuisine, source de fumées et de nuisances olfactives, du lieu de vie principal et tend à contredire l'idée selon laquelle cette quête du confort n'apparaîtrait qu'à la période moderne dans les milieux très privilégiés (Burnouf, Salch 1975). Quoique

peu fréquent pour ces périodes, l'exemple pourrait attester les aspirations précoces de groupes élitaires, influencés par les réseaux sociaux ou commerciaux larges et imprégnés des usages de cercles sociaux extérieurs.

Les exemples de partition entre les espaces fonctionnels sont rares en milieu rural, cette préoccupation tardive – elle n'apparaît réellement qu'à la période moderne – semble surtout concerner les grandes élites et les bourgeoisies urbaines. C'est également dans ces cercles sociaux qu'apparaît un autre espace, lieu de prestige social, la salle à manger, présente dans les hôtels particuliers parisiens à la fin du XVII^e siècle (Meyzie 2010). À Varenne-sur-Seine, habitat de la paysannerie aisée, il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que s'observe la partition entre cuisine et pièce à vivre. La confrontation des deux inventaires après décès du XVIII^e siècle permet de mesurer l'évolution entre 1722 et 1762. Si en 1722, une cheminée, équipée de sa crémaillère et de ses chenêts, semble matérialiser l'espace où l'on cuisine, en 1762 en revanche, l'espace de la cheminée est distingué de celui du fournil, consacré comme véritable cuisine. Un cloisonnement semble avoir été opéré entre le fournil et la chambre basse permettant en outre d'isoler le couchage de deux servantes du reste de la maisonnée. Cette question de la séparation de la cuisine est d'autant plus prégnante qu'elle semble être un véritable critère de hiérarchisation sociale au moins pour la fin du Moyen Âge et l'époque moderne (Burnouf, Salch 1975). Cette partition semble correspondre à une quête de confort, mais est également nécessité de la stratification sociale entre domestiques et laboureurs. La cuisine est un espace réservé à la domesticité et doit, dans les bonnes maisons où les conditions matérielles le permettent, se distinguer du reste de la maison, au sens matériel et symbolique. La question de savoir si la cuisine séparée peut-être l'indicateur de la présence de domestiques, c'est-à-dire de gens employés au service du ménage, mérite d'être posée comme un critère potentiel de hiérarchisation des habitats et des sociétés.

Le carreau de poêle en céramique souvent décoré ou historié constitue souvent un indice imparable de la sophistication du système de chauffage des habitats élitaires les plus aisés et sont souvent réservés aux résidences aristocratiques (Depraetère-Dargery 1998, Richard, Schwien 2000). Sur le site du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, les quelques fragments de carreaux de poêle mis en évidence caractérisent l'un des contextes les plus riches et montrent que les grands officiers, également figures des stratifications nobiliaires, s'assurent, même dans le cadre d'un campement saisonnier, des conditions de confort très au dessus de la moyenne. La question du chauffage et du degré d'équipement a également pu être abordée à Saint-Pathus sous un angle assez inhabituel. La découverte de petits thermes privés, attribués aux III^e - IV^e siècles – la datation archéomagnétique de la sole (5108) du *prae-furnium* place la dernière chauffe entre 325 et 470 ap. J.-C. pour une estimation de la dernière chauffe autour de 395 ap. J.-C – à une cinquantaine de mètres de l'emplacement supposé du bâtiment résidentiel principal, constitue le seul témoignage conservé d'un bâtiment construit en dur. Le plan ramassé sur 42 m² (10,30 m sur 4,30 m) illustre vraisemblablement une des multiples adaptations d'un modèle théorique à des contingences techniques et financières spécifiques. La présence des thermes à Saint-Pathus, symbole de romanité par excellence, démontre clairement le caractère privilégié de cet habitat rural. Le comblement de l'aire de chauffe a par ailleurs livré une remarquable chaudière en plomb et alliage cuivreux décorée qui illustre la large pénétration dans les sites élitaires ruraux des technologies de gestion de l'eau, en dépit d'une conservation rarissime de ces équipements, systématiquement recyclés. Le coût seul de l'équipement métallique marque une capacité financière certaine, ainsi que le registre iconographique du décor qui devait augmenter la valeur symbolique de l'objet. La découverte des thermes et de cet équipement sont les attributs de la richesse et de la distinction sociale. À travers la pratique du bain, les occupants du site font la démonstration d'un degré élevé de sophistication, qui passe par l'hygiène corporelle réservée aux plus aisés et marque les signes de l'assimilation d'un modèle culturel, vecteur d'affirmation sociale (Hurard, Cottiaux 2013; Hurard, Leconte, Lefeuvre, Raymond, 2016). Sans être rare, puisque une poignée d'autres balnéaires ont pu être mis en évidence en Île-de-

France sur des sites ruraux élitaires du Haut et du Bas-Empire, ces équipements restent une exception, spécialement au Bas-Empire. Le degré d'équipement nécessite le recours certain à une main-d'œuvre spécialisée, tant du point de vue architectural que technologique (Hurard 2011b). L'exemple de Saint-Pathus montre que l'équipement reste accessible aux élites rurales de rang intermédiaire, soucieuses de manifester leur attachement et leur reconnaissance à un modèle culturel et aux codes de représentation élitaires en vigueur, communs aux élites urbaines et rurales de la période.

L'éclairage

Les questions relatives à l'éclairage sont, de manière générale, abordées par le biais des vitres et fenêtres dont la mise en évidence archéologique est surtout liée au verre plat et plombs de vitraux. Pour le premier Moyen Âge, les fragments de verre à vitre sont traditionnellement assimilés à des contextes sociaux aisés dans les habitats ruraux. C'est le cas à Serris par exemple ou sur le site du « Bois d'Orville », attribué à la phase carolingienne (Gentili 2005), ainsi qu'à Pratz dans le Jura (Billoin, Munier 2005). Ces éléments ne sont jamais interprétés comme les témoignages d'une vitrification complète des ouvertures, mais comme ceux de la présence de quelques ouvertures vitrées, celles des espaces de représentation sociale dans un ensemble architectural composite.

La relative rareté des occurrences amène souvent à interroger la nature exacte du site concerné, tant il est vrai que le caractère élitare et/ou religieux des bâtiments associés est toujours en question (Foy 2005). Ce fut le cas à Saint-Pathus où l'un des grands bâtiments de l'enclos fossoyé du premier Moyen Âge a livré une vingtaine de fragments de verre sodique de couleur vert olive. Parfaitement lisses et très peu bulleux, ils matérialisent un verre de belle qualité technique (Hurard 2011b, Hurard 2008). Leurs caractéristiques typologiques les rapprochent des éléments trouvés lors de la fouille de l'établissement rural d'Escolives – Sainte-Camille dans l'Yonne, mais également de la basilique de Jouars-Ponchartrain dans les Yvelines et de l'habitat rural d'Evreux-Guichainville dans l'Eure et permettent de les attribuer à la fourchette V^e-VIII^e siècle (Foy 2005, Blin, Vanpeene 2006). Ces éléments résiduels témoignent de l'existence d'ouvertures vitrées sur l'un des deux grands bâtiments, vraisemblablement celui doté d'une galerie périphérique et mesurant 30 m de long.

Aux XVI^e -XVII^e siècles, la présence de verre à vitre sur le logis de la « Ferme du Colombier » ne peut évidemment pas porter la même signification. Beaucoup moins rare à la période moderne, il reste néanmoins encore réservé aux couches aisées et aux espaces résidentiels. L'éclairage des maisons rurales est rarement une lumière naturelle, cette dernière étant réservée aux grandes demeures et palais aristocratiques. Une centaine de fragments de verre à vitre a été découvert en contrebas du logis, dans les niveaux de destruction du fossé. Ils composent quelques panneaux vitrés auxquels s'ajoutent les lamelles de plomb destinées à l'assemblage de vitraux domestiques. L'installation de fenêtres augmente vraisemblablement le confort moyen d'un habitat qui se distingue ainsi de l'habitat paysan du XVII^e siècle.

Lampes, luminaires et sources de lumière d'appoint constituent une excellente transition avec la partie suivante dédié au mobilier. Relativement bien répertoriées à partir de la fin du premier Moyen Âge, ces lampes à huile en céramique sont surtout issues des contextes souvent privilégiés telles que les fouilles urbaines de Saint-Denis ou le site du *castrum* d'Andone (Lefèvre, Meyer 1988, Bourgeois 2009). Les bougeoirs du second Moyen Âge sont, quant à eux, plus rares et caractérisent souvent les contextes ecclésiastiques, appartenant aux mêmes assemblages que les céramiques domestiques les plus décorées. La découverte à Saint-Pathus d'un possible luminaire en verre pourrait constituer un exemple atypique, identifié ici en raison de l'association avec un autre matériau. Le pied à rebord tubulaire complet de types Isings 109 b, attribué au V^e siècle, est enchâssé dans une fine plaque en alliage cuivreux formant socle. Dépourvu d'éléments d'accroches, de suspension ou de perforation, il pourrait s'agir d'un luminaire individuel où l'anneau de

suspension est fixé sur la lèvre, le socle en alliage cuivreux assurant l'équilibre du lampion (Hurard 2008, Hurard 2011b). Cette disposition est illustrée par une enluminure byzantine de la fin du XII^e siècle dite de « la présentation à la Vierge au temple de *Panagia Tou Araka* à Chypre ». Il semble que ce type de luminaire ait été utilisé dans les lieux de culte, « destinés à éclairer durant les offices liturgiques et peuvent aussi maintenir l'éclairage permanent pour honorer la mémoire des Saints » (Parani 2005). Il n'est pas certain que le luminaire supposé corresponde à un contexte d'habitat, mais l'exemple peu courant, n'a pas trouvé d'équivalent dans les occurrences fouillées. La question de savoir s'il pouvait permettre de caractériser un contexte religieux sera à nouveau posée en synthèse.

Meubles, ameublement et décoration

Les meubles, éléments d'ameublement et aménagement intérieur participent évidemment des stratégies plus ou moins conscientes d'affirmation sociale. Loin des manifestations ostentatoires, les élites des sociétés rurales se distinguent par des signaux discrets où quelques objets symboliques, fruits de processus de thésaurisation, de transmission et d'héritages, complètent un environnement privé, surtout empreint de rusticité et d'ordinaire (Egan 2006, Journot 2008). Les intérieurs et les modes d'aménagement des maisons urbaines sont, à bien des égards, souvent mieux renseignés et ont fait l'objet de recherches plus intensives que ne l'ont été les habitats paysans. Les modèles historiques construits sur les paysanneries aisées et les notabilités rurales sont souvent plaquées sur ces contextes (Jarnoux 2007). Le dépouillement et l'analyse des inventaires après décès, baux et autres documents notariés, plus nombreux au second Moyen Âge, puis surtout pour la période moderne, constituent depuis plusieurs décennies un angle d'analyse détaillé pour les historiens des cultures matérielles des notables urbains et ruraux (Smail 2016, Waro-Desjardins 1992).

Pour l'archéologue, la confrontation des documentations n'est pas toujours des plus aisées mais permet de dresser une image plus juste des manières d'habiter entre marques de distinction et témoignages de l'ordinaire. Meubles, linge, literie, éléments décoratifs et pièces luxueuses apparaissent à la faveur de la consultation de sources d'archives et permettent de mieux mesurer l'évolution des représentations du confort. Par contraste, elles sont le seul moyen de préciser la place matérielle et symbolique des pièces et objets retrouvés dans une culture matérielle complexe (Else, Verhaeghe 2011). Cet exercice mené à Varennes sur la « Ferme du Colombier » a permis de mesurer plus justement les indicateurs de niveau social entre vaisselle, éléments de meuble en bois, pans de coffre exhumés des contextes humides et l'ensemble des éléments vendus, prisés et enregistrés dans les inventaires de 1722 et de 1762. L'importance du nombre de meubles dans les deux inventaires, en particulier dans celui de 1762, ainsi que leur qualité, est également un signe d'aisance et de confort. Ils témoignent de l'aménagement intérieur et du confort mobilier. La conservation de certains de ces éléments dans les contextes anaérobies du fossé permet d'observer, à défaut d'éléments décorés, la qualité du traitement de certains meubles en bois et celle des essences employées. Les fragments, parfois conséquents, de planches en chêne ou en noyer finement sciées, témoignent de l'utilisation de bois de valeur dans la confection de coffres, armoires et autres meubles. Les inventaires après décès mentionnent essentiellement les meubles de chêne et de noyer. Ces essences sont d'ailleurs souvent associées aux serrures et aux systèmes de fermeture, qui leur confèrent une valeur accrue. On passe sous silence la nature des essences peu recherchées, telles que le hêtre, alors que celui-ci est identifié parmi les vestiges archéologiques.

Les volumes de fragments de meubles conservés sur le site se résument à quelques pièces de chaises, barreaux ou planches et la faiblesse de l'échantillon ne traduit pas l'importance quantitative et qualitative des lits à hauts piliers, des armoires et des coffres qui constituaient la véritable richesse personnelle des occupants de la ferme. Le mobilier décrit est toujours celui de la chambre basse, ce qui traduit donc la richesse mobilière des occupants, non celles des seigneurs. L'accumulation de ces meubles était sans doute le

résultat de transmissions sur plusieurs générations.

La literie (linge compris), révélatrice d'une aisance sociale et financière, représente une part très importante du mobilier. Dans l'inventaire de 1722, le lit à hauts piliers et le linge associé sont repris par la veuve ; seuls sont comptabilisés un premier lit et son linge situés dans la maison et un second petit lit et « traversin de plume, une vieille couverture et de nulle valeur de laine blanche » situés dans l'écurie. Même s'il ne s'agit pas d'un lit à hauts piliers, le premier couchage a une valeur certaine puisqu'il est prisé trente-neuf livres. Même en l'absence du lit conjugal, la literie représente cinquante-et-une livres, soit 2% de la valeur totale des biens prisés. L'inventaire de 1762 est révélateur d'une élévation du niveau de vie. On trouve dans la maison deux couches à hauts piliers, garnies des traditionnelles « enfoncures et ciels de serge verte » et de multiples paillasses, couvertures, draps et pentes ». Le tout est prisé cent seize livres. Mais il faut également ajouter, dans le fournil attenant à la chambre basse, un troisième lit à hauts piliers à l'usage d'un couple de domestiques, un peu moins richement garni. Si l'on ajoute également les lits plus modestes des deux charretiers dans l'écurie, la ferme avait une capacité minimum de couchage de huit personnes, dont six dans la maison. La présence du lit à hauts piliers révèle sans aucun doute une certaine aisance matérielle, puisqu'il constitue le meuble principal par sa taille et son prix, avant les armoires et les coffres. Le fait que la veuve Trouvé le récupère comme bien personnel, au même titre que ses bijoux, témoigne de la valeur pécuniaire et symbolique de ce meuble. S'il l'on ne considère que les biens de la maison, la literie représentait 25% de la valeur des biens mobiliers en 1722, et 30% en 1762. Les lits à hauts piliers et l'ensemble du linge associé constituaient de toute évidence la vraie richesse mobilière du ménage.

Les tissus d'ameublement, étoffes, rideaux, ciels et tours de lits de serge verte, représentent une part importante de la valeur des biens mobiliers et participent au confort de l'ameublement. Une tapisserie de Bergame, signalée dans l'inventaire de 1762, témoigne également d'un souci décoratif (et d'une volonté probable d'isolation thermique). À cet égard, la quantité de linge de maison liée à la table constitue un autre indicateur précieux. Alors que, dans l'inventaire de 1722, trente draps, six nappes et une douzaine de serviettes de toilettes sont rangés dans divers coffres et armoires, en 1762, sont recensés vingt draps, dix-neuf nappes, vingt-quatre serviettes de toile de ménage, et seize essuie-mains. Ce volume important, nettement supérieur en 1762, indique, sinon la présence, même saisonnière, d'un nombre important de personnes à nourrir, en tout cas une capacité à recevoir en dressant tables pliantes et tables à tréteaux. Il met en relief la part de la famille et des travailleurs saisonniers, qu'il faut nourrir, blanchir et loger.

La pierre et la céramique ont plus de chance qu'aucun autre matériau d'enregistrer les modes décoratifs qui participent aux mécanismes de la distinction sociale. Généralement peu nombreux, ils sont significatifs de manières de représentations singulières dans des environnements sociaux où ces manifestations sont clairement des gestes superflus. La console sculptée à figure anthropomorphe du site de Roissy-en-France fait partie de ces éléments. Petit bloc d'entablement sculpté, attribué au XIII^e siècle, il fut trouvé dans les niveaux de démolition du château du XVIII^e siècle. Il ne peut donc être affirmé avec certitude que la pièce a orné les architectures d'un des bâtiments pendant la période médiévale. Elle a été associée au décor de la tour du premier tiers du XIII^e siècle. Rare exemple de sculpture civile, d'inspiration antique – sorte de cariatide ou atlante aux bras repliés sur le torse, aux cheveux tressés d'une couronne végétale – elle est le signe d'un raffinement certain davantage coutumier en contexte religieux. Réemployée comme moellon dans une maçonnerie du XVII^e siècle, on ne peut exclure qu'elle est à l'origine (à en juger par la qualité du bloc et son exécution) destinée à un autre contexte que celui de la maison seigneuriale, puis réemployée plus tardivement dès la période médiévale (Dufour 2014, p.107-109). Dans le registre des carreaux de pavement, les occurrences de découvertes dans des contextes laïques sont également peu fréquentes. L'exemple que nous avons eu l'occasion d'étudier est issu d'un habitat élitaires de type « maison à manoir », attribué au XVI^e siècle, des franges de la Normandie et de l'Île-de-France à Besancourt (département de l'Eure). Ils n'ont malheureusement pas été trouvés en place, mais four-

nissent un très bel exemple de l'adaptation sur un support ancien de l'art du portrait. L'aspect de la pâte céramique, le type de vêtement représenté, ainsi que les thèmes décoratifs amènent, malgré l'absence de contextes stratigraphiques et archéologiques précis, à proposer l'attribution chronologique de ces carreaux à la première moitié du XVI^e siècle. Les trois carreaux appartiennent très vraisemblablement à un ensemble décoratif commun où des personnages (une figure féminine et deux figures masculines) sont représentés en portrait, de profil et inscrits dans des médaillons circulaires aux motifs végétaux et géométriques. La mode du portrait connaît au XVI^e siècle, un engouement certain auprès des élites européennes, en témoignent par exemple, les célèbres portraits à la sanguine et pierre noire de l'école Clouet, abondamment commandés par François I^{er} et sa belle-fille Catherine de Médicis. Les plates-tombes funéraires, représentant bourgeois, marchands ou couples de laboureurs, sont une autre expression de la volonté des petites et moyennes élites de se voir représentées pour le temps présent et, éventuellement, la postérité. Les trois carreaux de pavement décrits ci-dessus montrent que, même adapté à des carreaux de terre cuite dont la destination reste ornementale, le portrait est un marqueur de distinction sociale pour les élites, y compris dans des contextes civils (Coulthard, Delacampagne 1995). La concentration des occurrences dans les collections de Haute et Basse-Normandie nous avaient amené à l'époque à interroger le caractère régional de la pratique et d'une production à l'aire de diffusion relativement faible (Hurrard, Mauduit 2008).

Variétés et accumulation des biens meubles sont révélateurs de richesse et de patrimoine où les objets du luxe sont résumés à quelques biens symboliques, argenterie ou orfèvrerie, mais où les marqueurs des pratiques de distinction sont avant tout à détecter dans la quantité, la spécialisation, la décoration et les pratiques de différenciation. Les quantités ne révèlent pas l'opulence mais les nécessités pratiques de répondre, comme à Varennes, aux obligations sociales attachées à l'exploitation. Il ne s'agit pas d'un monde des consommations superflues. La distinction s'opère sur quelques objets marqueurs qui, dans le lot de la culture matérielle plus générale, peuvent passer relativement inaperçus, surtout s'ils sont fragmentaires. Cette analyse nécessite de reconstituer des hiérarchies d'objets, en dépit de la perte de sens de ces objets dans nos représentations actuelles, sans négliger leur valeur symbolique qui peut souvent être supérieure à la valeur intrinsèque du matériau.

b - Affirmation de l'individu et pratiques vestimentaires

Des éléments de la culture matérielle permettant de caractériser le degré d'autorité, d'influence, des individus appartenant aux élites rurales, sont généralement mobilisés comme les témoignages relatifs aux manières dont l'individu et/ ou le groupe se représente en société. Ces manifestations du rang ou de la position sociale traduisent à la fois les discours de l'individu et ceux du groupe, à travers les choix vestimentaires.

Porter la distinction

À travers les accessoires du vêtement, de la parure et plus intimement encore, ceux liés aux soins du corps, l'archéologie peut tenter de restituer une part des motivations individuelles qui président aux choix des signes distinctifs. Elle peut surtout s'appuyer sur les éléments dont la récurrence, l'imitation, constituent les signes d'une reconnaissance collective. Les accessoires du vêtement en bois, os ou métal, sont plus que le vêtement lui-même – le textile étant un vestige rare des contextes archéologiques – à mêmes d'éclairer les mécanismes individuels d'expression du rang ou du statut social de son porteur et ses aspirations à l'ascension sociale. Les nombreux exemples diachroniques montrent qu'il ne faut pas veiller à faire de raccourci trop rapide entre accessoires du vêtement et niveau social, ce que reprochait d'ailleurs par exemple Michel Barrère au sujet de l'interprétation

des accessoires en alliage cuivreux des XII^e-XIII^e siècles (Barrère 2014).

Objets transmis, hérités, détournés de leurs fonctions premières, souvent difficiles à interpréter, ils constituent néanmoins une des rares sources matérielles sur les affirmations individuelles. Sont souvent mis en exergue les pièces luxueuses, riches ou rares qui témoignent du soin porté à la mise personnelle, du raffinement ou de l'élégance. L'attention est plus favorablement portée sur quelques pièces particulières, généralement boucles d'oreille, bagues, fibules ou médailles. Un objet qui, par métonymie, doit représenter le tout. Il nous est souvent impossible de reconstituer la complexité et la diversité des combinaisons entre objets et matériaux qui font sens à une époque donnée déterminée : combinaisons de couleurs et de qualité de textile différents, sophistication des systèmes d'attache, accessoires complémentaires.

Restituer les manières de se vêtir pendant le Moyen Âge et la période moderne, n'est pas une gageure. L'accumulation et la superposition des tissus, des accessoires, ne peut être restituée que partiellement à partir des documentations iconographiques, archéologiques et archivistiques. Il s'agit d'un travail de confrontation des documentations, facilité pour le second Moyen Âge et la période moderne, par une plus grande abondance des archives écrites et iconographiques, mais peut être aussi dans une certaine mesure par la part grandissante prise, à partir du XIV^e siècle, par les ornements vestimentaires qui se doivent nombreuses, décoratives et colorées et qui participent au renforcement visible ou ostentatoire des pratiques de distinction sociale (Manne 1995, Else, Verhaeghe 2011). La fouille des sépultures habillées du premier Moyen Âge constitue la meilleure opportunité d'associer au corps, une panoplie choisie d'objets de parure accompagnant le défunt. L'objet n'y est pas isolé de son porteur et constitue donc, si la combinaison est préservée, une fenêtre d'observation plus pertinente. Pourtant, le biais de ce type de contexte réside dans le discours porté par les objets au moment des funérailles. La communauté affronte ce stress social en déployant des moyens et des ressources qui ne caractérisent ni les modes de vie, ni l'apprêt quotidien, ce qu'ont montré les études menées sur les sépultures habillées du premier Moyen Âge. Les funérailles font l'objet d'un surinvestissement symbolique où la représentation sociale impose une débauche d'énergie et de moyens qui fonctionnent également comme un acte d'affirmation sociale (Nissen 2010 b, Longueville 2007, Le Jan 2010). La richesse du mobilier déposé dépasse souvent de beaucoup celui mis en évidence dans l'habitat. « La qualité et la quantité du mobilier funéraire permettent d'évaluer l'importance relative des ostentations funéraires », pas la réalité des manières de vivre ou de s'habiller au quotidien. On est inhumé dans ses plus beaux atours (Nissen 2010b p.315). La vêtue de l'inhumation n'est donc pas nécessairement le reflet du quotidien. Un récent exemple de la seconde moitié du XVII^e siècle offre une perspective différente sur les pratiques funéraires des élites modernes. La sépulture de la Dame de Quengo mise au jour au Couvent des Jacobins de Rennes (Gaetan Le Cloarec, Inrap, 2011) a permis, grâce à un exceptionnel état de conservation, d'examiner la complexité du costume féminin du milieu du XVII^e siècle. L'analyse des textiles et des essences végétales a par ailleurs fourni de précieuses informations sur le protocole d'embaumement. L'ostentation n'est pas de mise dans ce contexte particulier où s'applique la sobriété et le dépouillement, mais l'assemblage révèle une accumulation des textiles qui paraît être le reflet d'une forme certaine de réalité : cape, chasuble, robe de bure brune en sergé de laine grossier, chemise en toile, jambières ou chausses en sergé de laine et mules en cuir à semelles en liège accompagnent deux bonnets et une coiffe, maintenue par un bandeau, couvrant la tête, ainsi qu'un suaire couvrant le visage.

Les objets du vêtement épars trouvés dans les contextes d'habitat sont des signaux, pas des combinaisons et ne matérialisent pas non plus nécessairement la vêtue de la vie quotidienne. Les objets les mieux conservés, souvent les objets métalliques décorés, émaillés, sont le reflet du soin porté à la représentation sociale des cérémonies, réunions civiles ou religieuses. Que faire des peignes en os décorés, des épingles à tête anthropomorphe en os, des épingles en alliage cuivreux à tête circulaire et décor d'ocelles, des bracelets en pâte de verre noir ou de la canine d'ours, trouvés à Saint-Pathus et attribués à la phase

IV^e-V^e siècles ? Quelle place leur donner dans l'habillement de tous les jours (Hurard 2011b, p.199 et suivantes) ? Pour une même période chronologique, la fréquence des objets de parure, leur quantité et qualité, la diversité des types est forcément un indicateur mais qu'il faut pouvoir rapporter aux proportions et aux fréquences d'autres sites pour la même période. De manière générale, la fin de la période antique et leurs grands établissements agricoles ne caractérisent pas une densité plus importante de ce type de mobilier. Le premier Moyen Âge connaît une décroissance certaine des objets de parure mis en évidence dans l'habitat rural. Les échantillons ne se composent au mieux que de quelques fibules et peignes en os comme à Saint-Pathus. À Moissy-Cramayel, aussi entre le VI^e et le VII^e siècle, les peignes en os ou en bois de cervidés côtoient quelques maigres fibules, mais également une canine d'ours, possible élément de parure. La qualité et la diversité de l'assemblage trouvé à Biéville-Beuville singularise le site, puisque les accessoires du vêtement sont représentés par pince à épiler, passes-courroie, bague, boucles d'oreille, fibules styliformes, bossettes de plaque-boucles, anneaux de chaînettes, agrafe à double crochets. Ils sont associés à une boucle de chaussure en fer portant des décors damasquinés ou à un ardillon de boucle de ceinture en argent. Les éléments du vêtement ou d'harnachement traduisent le soin porté à la vêtue, en même temps que les pratiques cavalières. À Flixborough entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, le mobilier lié au vêtement représente plus de 8 % de la totalité du mobilier mis en évidence. Boucles, épingles, fibules – au nombre de huit dont une en argent – ainsi qu'une collection substantielle de peignes en os composent un panel large où l'on observe quelques signes de luxe. La quantité et la diversité sont des marqueurs distinctifs qui singularisent encore une fois ce site de la fin de la période saxonne. La présence sur certains sites de l'époque carolingienne de fibules monétaires portant portraits impériaux, comme à Serris par exemple, est une manifestation forte de l'appartenance à des réseaux d'échanges et de pouvoirs régionaux ou extrarégionaux. Peut-être sont-elles le signe de reconnaissance d'une autorité légale ? Elles sont à mettre sur le même plan que la présence sur de rares sites, de deniers d'argent carolingiens à portraits. Leur signification dépasse celle de la simple capacité financière et permet au-delà du strict caractère esthétique, lié à la valeur de l'objet ou à sa qualité, d'opérer une distinction sur des critères hiérarchiques.

Casser l'uniformité du costume paysan

Pour les élites de rang intermédiaire ou inférieure, proches des communautés paysannes, la distinction peut s'articuler sur quelques marqueurs de reconnaissance seulement, bien choisis et connus de tous. Mais il ne faut pas négliger chez ces élites rurales – qu'il s'agisse de celle du premier Moyen Âge ou de celle de la période moderne – la volonté de casser l'uniformité du costume paysan par l'ajout de pièces remarquables. L'uniformité des mises vestimentaires est sans doute à relativiser. Là aussi, s'opère une hiérarchisation entre le costume du quotidien et le costume des jours de représentation (fête, déplacement à la ville ou à l'assemblée rurale...). Le vêtement, y compris au sein du monde paysan, constitue un élément fort de distinction (Jarnoux 2007, p.136). La confrontation des documentations offertes par l'étude de la « Ferme du Colombier » de Varennes permet de restituer la complexité des garde-robes de l'élite des laboureurs entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. La découverte de plusieurs fragments de chaussures de cuir attribués au XVI^e et au début du XVII^e siècle – et donc associés à une phase de relatif faste – montre une utilisation du soulier, en opposition ou en association probable avec les sabots, dont nous ne conservons de traces, ni archéologiques, ni sous forme de mentions dans les inventaires après décès. Les reprises et réparations successives des souliers en question – très certainement portés par plusieurs individus au sein d'une même fratrie – témoignent d'un souci d'économie et d'un usage sur la longue durée qui ne paraît pas compatible avec un usage quotidien. La succession des réparations montre que l'accessoire n'est rejeté que lorsqu'il n'est plus réparable. Un des souliers identifiés, appartenant à une paire de chaussures féminines, présente des entailles décoratives, dont l'usage est rare, voire inexistant, dans le monde paysan, mais davantage répandu dans des milieux d'artisans

ou parmi la bourgeoisie. De tels éléments décoratifs ne seraient pas incompatibles avec l'une des familles de laboureurs, dont les niveaux de vie peuvent être comparables, voire supérieurs à ceux des artisans et de la bourgeoisie marchande.

La présence d'un fragment d'éperon à molette daté de la fin du XVI^e siècle, rejeté dans le fossé, constitue un marqueur fort de distinction sociale. Pièce d'un costume d'apparat, l'éperon signale un statut social aisé et matérialise la pratique d'une activité, ou tout au moins d'un mode de déplacement, réservée aux fractions aisées de la population. Contemporain des fragments de chaussures de cuir, ce fragment d'éperon pourrait être associé à l'occupation du site par la famille fondatrice du fief, petite élite en quête d'ano-blissement par le biais de la notabilité rurale. Aux boucles de chaussure, de ceinture et épingles mis en évidence, sont venues en appui, les données issues des inventaires après décès du XVIII^e siècle. Elles permettent de construire une image pondérée des pratiques vestimentaires où le linge de corps apparaît dans des volumes très supérieurs aux quelques éléments archéologiques extrêmement lacunaires qui permettent de traiter du sujet.

Les deux états dressés par les inventaires de 1722 et de 1762 montrent une certaine abondance du linge de corps, qui marque sans doute une distinction nette avec la situation moyenne de la paysannerie du XVIII^e siècle. Les deux inventaires témoignent de situations disparates et l'on observe entre les deux une augmentation générale du volume et du nombre de pièces de linge qui traduit potentiellement l'accroissement du niveau de ressources, mais aussi une forme de démocratisation et un élargissement des marchés du textile. Dans le cas du premier inventaire, la veuve récupère l'ensemble de sa garde-robe au titre de ses biens propres, ce qui nous prive de la description de l'habillement féminin pour le début du XVIII^e siècle et de l'opportunité de le comparer au second. Seul le costume masculin du défunt Trouvé est décrit dans l'inventaire de 1722. Ne sont mentionnés ni sabots, ni souliers, souvent absents des inventaires, pourtant certainement présents. La totalité du vêtement est constituée de textiles manufacturés, draps de laine, de serge, de Tiretaine, étoffes robustes. Qualifiés de « méchants », les vêtements montrent un degré d'usure certain. Le facteur du « temps d'utilisation » est difficile à estimer dans une société qui, dans son ensemble, partage la culture de l'économie domestique qui s'applique également aux élites de rang intermédiaire. Néanmoins, les quantités sont relativement importantes. On dénombre notamment trente-six chemises, dont plusieurs neuves, très certainement en toile de ménage. À titre d'exemple, on compte dans les milieux paysans du Vexin au XVIII^e siècle, entre six à douze chemises par personne en moyenne (Waro-Desjardins 1992). Le costume masculin se compose essentiellement de vestes et de culottes. Sont essentiellement représentés les vêtements d'hiver, adaptés aux besoins et aux activités agricoles et quelques vêtements de cérémonie ou vêtements « du dimanche ». Dans l'inventaire de 1762 du défunt Baudin, on note un certain nombre de changements, qui traduisent une diversification des étoffes. Aux solides draps de laine (serge, ratine, molleton...), étoffes traditionnelles et chaudes, s'ajoutent les cotonnades, dont l'usage se répand très nettement en milieu rural vers 1770 (Waro-Desjardins 1992). La garde-robe semble plus diversifiée, même si elle ne compte que quelques pièces. L'introduction d'étoffes de coton, plus souples, s'accompagne de celle de couleurs plus vives, associées à des motifs à la mode. Les vêtements de coton à carreaux ou à fleurs, aux couleurs rouge et bleue dominantes, marquent une recherche d'élégance. Une armoire sert à ranger le linge de corps avec une partie du linge de maison, draps et nappes. Dans le deuxième inventaire, le nombre de pièces semble moins important, on ne compte que neuf chemises en lieu et place des trente-six de Claude Trouvé. Mais ces pièces – culotte de coton à carreaux et bas de laine, deux gilets – apparaissent davantage tournées vers la reconnaissance sociale et la représentation. Dans cette double évocation du costume masculin, l'usure des vêtements est récurrente. Le costume féminin révèle encore davantage les changements qui s'opèrent dans le courant du XVIII^e siècle en matière de mode vestimentaire. Seulement mentionnés dans l'inventaire de 1762, les vêtements féminins, rangés dans une armoire distincte, apparaissent plus nombreux et plus variés. La part des vêtements ordinaires est représentée par les chemises en drap de laine, dite toile de mé-

nage, par les jupes de serge et autres étoffes de laines (ratine, callemande) qui témoignent du choix de tissus solides. Le costume traditionnel reste composé d'une jupe, à laquelle se superpose un indispensable tablier, d'une chemise accompagnée d'un justaucorps ou casaquin, recouvert d'une camisole sur les épaules et éventuellement d'un mouchoir de col pour la nuque. Le vêtement féminin, apparaît plus coloré : serge rouge, callemande jaune. Les vêtements de siamoise (lin et coton) et d'indienne montrent l'importance du coton, aux couleurs vives et imprimées, dans la garde-robe. Les vêtements de cérémonie se distinguent par les étoffes noires, toujours composées de toile de ménage, étamine et serge. Là encore, on observe qu'aux étoffes traditionnelles, dominant clairement l'ensemble, s'opposent les cotonnades, qui correspondent à une quête d'élégance nouvelle. Si les formes évoluent peu, les imprimés à carreaux et à rayures deviennent courants dans la seconde moitié du XVIII^e siècle en milieu rural, surtout après 1770 (Garnot 1995). La part de l'ancien et du moderne est perceptible dans l'opposition entre les traditionnelles jupes de serge rouge et d'étamine noire et les cotonnades imprimées. La distinction se joue subtilement sur les accessoires, tels que bonnets, mouchoirs et chapeaux, où linge de tête et linge de col jouent un rôle important. Les coiffes de dentelle et mousseline témoignent d'une certaine forme de coquetterie et d'un raffinement plus marqué, de même que les bonnets de toile matelassée maintenue par des piqures décoratives. L'absence de bijoux dans les inventaires, certainement soustraits à la sagacité des huissiers lors de l'inventaire, reflète probablement peu la réalité. La seule mention relative à ces derniers est celle de la veuve Trouvé qui reprend en tant que biens personnels, le lit conjugal, ses vêtements et ses « bagues et joyaux ». L'absence de mention de vêtements d'enfants dans les deux inventaires est liée au fait qu'ils sont également considérés comme des biens propres des mineurs, ne pouvant être prisés. Les modifications de l'habillement perçues entre les deux inventaires témoignent de changements qui interviennent dans le courant du XVIII^e siècle en milieu rural dans les circuits d'approvisionnement, où l'on observe l'introduction et le succès des toiles de coton colorées et imprimées. Si la différence s'inscrit dans la quantité des pièces d'habillement accumulées sur plusieurs générations, elle se manifeste également dans la qualité et la diversité des textiles. Les cotonnades colorées permettent de marquer cette distinction, en partie parce que ce sont des produits manufacturés et non plus issus de la fabrication artisanale locale ou familiale. La part de la fabrication directe reste sans doute encore importante, comme en témoigne la présence dans les deux inventaires, d'étoupes, chanvre en boisseaux, rouet et dévidoir, mais également en 1762 de « 12 aulnes de toile de ménage ». Une paire de ciseaux et un dé à coudre, trouvés au cours de la fouille, témoignent très certainement d'une activité de couture domestique.

La distinction comme uniforme

Les pratiques vestimentaires sont très révélatrices des hiérarchies sociales à l'intérieur du « Fort Saint-Sébastien ». En l'absence d'une véritable politique d'uniformisation des troupes et compagnies – la généralisation de l'uniforme n'ayant pas été initiée dans les armées européennes avant les années 1640 et 1680 – les tenues étaient encore très empreintes des modes civiles (Childs 2004). Les années 1660-1670 marquent l'introduction lente et progressive de l'uniforme dans les armées de Louis XIV. Le port de l'uniforme connaît des progrès hétérogènes qui dépendent des capitaines et lieutenants, plus ou moins soucieux d'entretenir le vêtement et de distinguer la compagnie. Au début du règne de Louis XIV, les uniformes n'existaient pas et n'étaient absolument pas standardisés. L'absence d'uniformisation n'est d'ailleurs pas perçue comme un problème. Le premier souci était celui de la médiocre qualité des vêtements qui posent de sérieux problèmes d'hygiène (Drévilion 2005, p.110 - 111). Il importe surtout que le vêtement ou le soulier puissent permettre de supporter le froid. D'une compagnie à l'autre, les hommes étaient donc plus ou moins bien équipés. Leurs vêtements de qualités diverses pouvaient souffrir d'une usure chronique imposant des réparations qui ajoutaient à l'hétérogénéité des mises et tenues au sein d'un même groupe. Au cours des années 1680, certains of-

ficiers prirent l'habitude de mutualiser les moyens pour pourvoir à l'habillement. Cette pratique contribua à une amélioration certaine des conditions de vêtue (Drévilion 2005). La lente mise en place ou la quasi-absence d'uniformes laisse encore en 1670, toute liberté aux officiers de se distinguer de la masse pour exprimer leur position sociale dans une hiérarchie nobiliaire, à défaut de pouvoir l'exprimer clairement au sein de la hiérarchie militaire. Chacun est libre, en fonction de ses ressources, d'agrémenter le vêtement de galons, rubans, passementeries, dentelles et breloques qui lui sied. Puisque les capitaines de compagnies ont la charge d'habiller les hommes sous leur responsabilité, ils peuvent décider de distinguer cette compagnie par une couleur, un type d'étoffe ou un accessoire distinctif. « Le statut et la fonction de chacun se lisaient dans des signes qui ne faisaient pas nécessairement référence à des usages militaires » (Drévilion 2005, p. 305).

La qualité des accessoires mise en évidence nous invite à les associer aux franges aisées des hiérarchies militaires et nobiliaires des camps. Le vêtement du soldat et du fantassin, sans doute beaucoup plus sobre, doit passer relativement inaperçu à l'archéologie. Les éléments du vêtement, mis en évidence sur le site, traduisent bien davantage que le reste, les habitudes vestimentaires et les manières d'ostentation individuelles. Épingles en alliage cuivreux parfois étamées, boutons dorés ou en argent, médailles précieuses, bijoux divers sont sans doute le reflet des tenues les plus soignées. D'autres éléments de parure traduisent des expressions individuelles de la représentation sociale, voire des formes d'intimité : médaille de pèlerinage, bague de fiançailles, médaille religieuse sont autant d'objets personnels, témoignant des aspirations spirituelles, religieuses et affectives de certains militaires. Boutons dorés et en argent mis en évidence témoignent du soin porté aux tenues personnelles de même qu'un fil de textile (chanvre ou lin) entortillé dans un fil d'argent et trouvé à l'issue du tamisage des sédiments d'une des cuisines. Il pourrait très bien provenir d'une passementerie ou d'un galon. Il ne s'agissait pas seulement d'avoir une mise convenable, mais également d'échapper à l'uniformité en se distinguant par une multitude de détails portant sur la richesse et la qualité de l'habillement et de l'équipement. La fonction n'étant pas identifiée par l'uniforme, il fallait redoubler d'efforts pour sortir du lot, marquer sa distinction sociale mais aussi militaire. L'appartenance aux élites nobiliaires et/ou militaires imposait donc de lourdes dépenses, frais de représentations incompressibles pour « servir avec honneur » dans l'armée du Roi-Soleil. Ce jeu de la concurrence ne devait pas manquer de créer des tensions multiples entre les officiers notamment, puisque à ressources inégales, distinction inégale. Deux officiers de même grade pouvaient être fortement différenciés par le vêtement et la mise générale. On imagine facilement que dans certaines situations, un individu de rang militaire inférieur, mais de statut social et de fortune supérieure, pouvait être plus richement équipé que son officier supérieur direct.

Dans une moindre mesure, le mobilier archéologique mais également les inventaires révèlent la part des instruments relatifs à la toilette et aux soins du corps. Miroirs, pinces à épiler dès l'Antiquité comme à Biéville-Beuville ou Saint-Pathus, pots à onguents et albarilles de la fin du second Moyen Âge, traduisent l'évolution de la notion d'hygiène et la part croissante que jouent les soins du corps dans les pratiques de différenciation sociale. Si elle s'impose surtout chez les élites, la présence d'un équipement de toilette est souvent révélatrice de la pénétration de ces considérations chez les élites paysannes, également soucieuse du corps et des apparences. À Varennes, pots à onguents, pots de chambre en faïence et en terre cuite glaçurée composent une panoplie incomplète de la vaisselle de toilette. Alors que ces éléments n'apparaissent pas dans les sources écrites, ils sont bien présents en milieu rural dès le XVI^e siècle et contribuent à la distinction sociale (Ravoire 2006). Sans doute la pudeur veut-elle que l'on taise la présence de ces ustensiles triviaux ? À Varennes, l'inventaire de 1722 ne mentionne aucun objet de toilette ou d'hygiène tandis que celui de 1762 ne signale qu'un miroir. Dans le contexte militaire du « Fort Saint-Sébastien » où le spectre social est plus large, la part des objets relatifs à la toilette est plus importante et plus diversifiée. Probables lames de rasoir, quelques plats à barbe, bassins et autres pots de chambre en faïence rappellent qu'au XVII^e et XVIII^e

siècle, ces ustensiles sont encore rares dans les milieux ruraux. Dans les communes du Vexin au XVIII^e siècle, étudiées par Françoise Waro-Desjardins, seuls quatre artisans aisés et deux laboureurs possédaient des plats à barbe. Les rasoirs enregistrés étaient encore plus rares (Waro-Desjardins 1992, p. 252). Enfin, les thermes de Saint-Pathus, témoignage monumental de la pratique du bain, sont en matière d'hygiène, une exception et la marque d'un luxe réservé à quelques-uns. Dans ce contexte de la fin de l'Antiquité, ils sont même sans doute, dans les représentations collectives, le signe d'une forme d'assimilation ultime du raffinement et des normes culturelles communes aux groupes élitaires les plus favorisées.

c - Affirmation du groupe et activités distinctives

Appartenir à l'élite rurale et être reconnu comme tel, impose des comportements distinctifs. Marquer et tenir son rang requiert de sacrifier à un certain nombre de normes, à une étiquette, où l'expression de la position sociale et l'agrégation à un groupe donné nécessite un investissement symbolique et matériel important. Ces comportements mis en évidence par Norbert Elias pour les élites de cour d'Ancien Régime, peuvent également être observés pour les périodes plus anciennes. Les signaux et les activités significatives ne sont pas nécessairement les mêmes, mais les mécanismes sont souvent similaires (Elias 1985). Des comportements et activités, manifestations de l'ascendance sociale, de l'autorité ou du pouvoir, sont souvent les temps d'affirmation de l'individu ou du groupe par l'extérieur. Instruments de la reconnaissance d'autrui et de la reconnaissance par le groupe, ils sont aussi les moments de mise en concurrence des élites entre elles au sein d'un même groupe et les instruments des luttes hiérarchiques internes.

Culture des armes, culture de la chasse

La première activité distinctive et valorisante, souvent mobilisée pour reconnaître les élites, est la pratique des armes à des fins militaires et/ou cynégétiques. Ces deux activités partagent un engagement symbolique et des investissements matériels communs qui, comme le notait Luc Bourgeois, rend difficile l'attribution catégorique des armes à l'une ou l'autre des pratiques (Bourgeois 2009). Toutes les chasses ne sont pas mécaniquement attachées aux pratiques élitaires, il s'agit des chasses au gros gibier dont l'exercice est également une mise en discours et une manifestation publique et ostentatoire des ambitions des élites (Morsel 2004, cf. *Infra* Chapitre III.2.2). Ces chasses dangereuses requièrent un degré d'investissement élevé, proche ou similaire à celui du service armé (épieu, lance, épée, arbalète, équipages...) et la mise en place de techniques cynégétiques complexes. Acte éminemment social autour duquel se dessine les réseaux de pouvoir et s'organise les hiérarchies, la chasse au gros gibier est un apprentissage de la guerre, une répétition des gestes et sociabilités du service armé. Alain Guerreau invitait à la considérer comme un rite de passage (notamment symbolisé par la remise des armes et plus tard dans les cérémonies d'adoubement) et un rite de définition de l'espace (Guerreau 2001). Engagement militaire et engagement cynégétique sont des temps de construction et d'entretien des réseaux de solidarité et d'obligations. Exercices militaires et/ou cynégétiques font partie de l'éducation des jeunes hommes des élites sans doute depuis l'Antiquité et sa matérialisation archéologique est une des rares qui puissent être mobilisée comme un estimateur archéologique certain de distinction sociale sur la longue durée. Les discours portés par la pratique des armes ont évolué dans leurs mises en forme et expressions, mais la pratique du combat à l'arme blanche notamment constituait encore un élément essentiel des codes de représentation chevaleresque et aristocratique au XVIII^e siècle, face au développement notamment des armes à feu (Devroey 2006, Drévilion 2005). Jean-Pierre Devroey insistait sur le fait que « la culture des armes dépassait largement » dès l'époque carolingienne « la frange réduite des élites du pouvoir que nous connaissons par les sources écrites. Elle s'étendait certainement à l'aristocratie de moindre rang et

sans doute, au-delà, à une bonne part des guerriers de profession qui participaient aux suites armées et à l'entourage des puissants » (Devroey 2006, p.255).

La valorisation de la figure élitaires armées est fortement liée, depuis le Premier Moyen Âge, à la pratique équestre. Pièces de harnachement, éléments de parure armée mis en évidence par l'archéologie, comme par les sources écrites ou iconographiques témoignent de l'effort porté à l'apparence du cavalier armé et contribuent à forger la figure du chevalier médiéval, richement paré (Felgenhauer Schmiedt 2007). Mobiliers équestres et armements sont mis en évidence sur les sites où sont souvent déjà rassemblés les signes de niveau sociaux privilégiés. Pourtant, le spectre social est large et la force des signaux est loin d'être homogène. Encore une fois, ce n'est pas tant le facteur présence / absence qui constitue un critère fiable de caractérisation que le nombre des occurrences, la diversité des assemblages. Un éperon seul ne fait pas un chevalier, mais un simple cavalier. À Biéville-Beuville, au début du premier Moyen Âge, la présence de pièces de harnachement et de fragments d'éperon est un signal qui, sans la présence d'autres indicateurs de la culture matérielle, serait bien difficile à interpréter. Sur le site de Distré, six éperons en fer, quatre pointes de flèches et plusieurs fers de trait ont été identifiés au côté d'une plaque de broigne ou d'armure, identique aux découvertes du site de Montbaron (Indre) (Gentili, Valais 2007, p.131). La présence de ces équipements sur un site qui, par ailleurs, offre des témoignages discrets des pratiques élitaires, surtout fondés sur les composantes de l'habitat, interroge fortement sur le statut des occupants. Accessoires de harnachement et d'armement semblent peu compatibles avec l'hypothèse d'un site de nature ecclésiastique mais pourraient, si l'hypothèse était étayée, montrer soit la mixité fonctionnelle et/ou sociale au sein du groupe, soit le mélange des genres au sein d'une communauté attachée à l'exploitation d'un terroir dans le cadre d'une possession religieuse. La question de savoir si ce type d'équipement peut également caractériser, dans une certaine mesure, des élites ecclésiastiques au moins jusqu'à la fin du premier Moyen Âge, mérite d'être posée. On ne peut exclure que dans une société où l'apprentissage des armes est largement dispensé, y compris aux futurs moines, la séparation fonctionnelle et l'interdiction faites aux agents de l'église de manipuler les armes aient pu mettre un temps certain à s'appliquer, en particulier dans le cadre d'établissements ruraux relativement isolés.

À Flixborough, entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle, l'équipement équestre est relativement abondant et rassemble pointes de flèche, éperons, fragments de côtes de maille. À cette période, le mobilier serait caractéristique d'une période où les élites en place seraient de nature laïque. À Pineuilh, les niveaux de comblement du fossé, attribué à la seconde moitié du XI^e siècle, ont également livré de fortes quantités d'éléments militaires et équestres qui ne permettent pas de douter du niveau social des occupants et de leur implication dans le métier des armes ou leur participation à l'ost. Ces éléments sont par ailleurs associés à des fragments d'olifants en os (cornes d'appel). Comme sur le site de « Colletière », les lames d'épées, le matériel d'équitation, caractérisent les pratiques distinctives de ces élites du premier Moyen Âge et convergent avec les témoignages livrés par les sites allemands de Husterknupp et Haus Meer (Bourgeois 2009)

C'est évidemment à Andone que l'abondance des témoignages compose, sans aucune ambiguïté, l'échantillon le plus univoque sur l'association entre armement, mobilier équestre et pratiques élitaires. Le mobilier équestre est omniprésent dans le corpus mobilier étudié, puisqu'il représente près de 82 % des objets en fer. Pièces d'attelages, éperons (26 NMI), mors de bride et de filet, boucles de sous-ventrières et de harnais, fers, constituent une panoplie remarquable sur un seul et même site qui témoigne en outre, par la quantité et la diversité typologique, d'une grande maîtrise des techniques de maréchalerie permettant l'adaptation des outils aux différents types de monture (chevaux d'armes, de selle, de bât, ânes et mulets...). Le mobilier relatif aux activités cynégétiques et/ou guerrières (la distinction n'est pas toujours possible) est également très représenté, notamment par la mise au jour de fer de traits, de noix et détentes d'arbalètes, de quelques fragments de cottes de maille, mais aussi par les restes d'une trompe d'appel en terre cuite. Il témoigne de remarquables connaissances en maréchalerie (maîtrise parfaite du ferrage, adaptation des fers et éperons à chaque monture et cavalier, présence de fers hippiatriques, etc.).

(Bourgeois 2008, p.62). L'arbalète, l'arc et l'épieu sont les armes offensives représentées sur le site, avec une possible pierre de fronde. Luc Bourgeois soulignait cependant que ce mobilier renvoyait davantage à la chasse qu'à la guerre. À Louvres-Orville, dans la dernière moitié du second Moyen Âge, les accessoires de harnachement complètent l'image d'un site engagé dans des enjeux militaires, mais ne sont en aucun cas suffisant pour fonder l'hypothèse. Le mobilier équestre lié à la pratique militaire est d'ailleurs peu représenté si l'on considère l'augmentation du caractère fortifié du site au XIV^e siècle.

Des indices plus ténus peuvent être utilisés pour nourrir cette dialectique chasse / guerre dans leurs dimensions sportives et ludiques. À Andone, à Flixborough, Serris ou « Orville », par exemple, apparaît la présence dans les échantillons archéozoologiques d'oiseaux de proie. Faucons, buse et milan noir à Biéville-Beuville, interrogent sur la difficile consommation de ces rapaces et sur leur relation avec une possible chasse à l'oiseau de proie impliquant les techniques sophistiquées de la fauconnerie. La présence d'ossements d'oiseaux sauvages ainsi que des restes d'oiseaux de proie, pourrait révéler plus sûrement les pratiques très distinctives et très réservées des élites le plus privilégiées. Les rapaces, instruments de prestige et support d'une chasse réservée, font l'objet d'un commerce important. De manière générale, le mobilier lié à ces deux pratiques, chasse et guerre, est rarement surreprésenté sur les sites analysés. Il s'agit de témoignages épars qui permettent de signaler la présence, mais pas de caractériser l'activité exacte et sa place dans la définition des hiérarchies élitaires. Ce sont des témoignages importants, relatifs à des pratiques clairement distinctives, mais qui n'ont de valeur que rapportés aux autres critères d'identification. Ils ne peuvent que rarement être mobilisés, comme les signes de la guerre et sont surtout l'unité de mesure d'un niveau d'équipement, tout comme la matérialisation de la reconnaissance d'une culture commune, réservée à l'élite. Ils doivent d'abord être envisagés comme des signaux culturels avant de l'être comme les manifestations du pouvoir et de la coercition.

Jeux et pratiques éducatives

Plus rares encore sont les vestiges des activités intellectuelles ou artistiques pourtant importantes dans les mécanismes de reproduction de la domination des élites. Pratique des jeux de stratégie, de l'écriture induisant celle de la lecture, instruments de musique, sont les marqueurs de pratiques éducatives réservées aux groupes élitaires. Le mobilier/marqueur est souvent cantonné à quelques gammes de pièces de jeux et instruments d'écriture et ne permet, au mieux, qu'une évocation superficielle d'activités éducatives, récréatives et/ou intellectuelles.

Si des pièces de jeux sont parfois mises en évidence, elles restent relativement rares et ne peuvent pas toutes être considérées comme les marqueurs des activités élitaires.

Fragments de palets en terre cuite, jeux de marelle gravés et possibles pions de verre traduisent sur le site d'Andone, la diversité des types de jeux qui participent à l'éducation des groupes élitaires à la fin du premier Moyen Âge. Mais les dés, pions et autres pièces de jeu sont par ailleurs des éléments courants appartenant à la vie quotidienne des sociétés médiévales et modernes et ne constituent pas en soi, des marqueurs de pratiques distinctives. Les jeux de table en revanche (échecs, backgammon ou trictrac) semblent se distinguer. Soit qu'ils appartiennent à des sociabilités élitaires étrangères à la plus large part de la société, soit que les pièces mises en évidence traduisent davantage par leur qualité (et donc leur conservation), les temps de détente des élites. La présence d'un fragment de table de pierre à Andone est un outil plus probant pour caractériser la nature exacte des jeux pratiqués et il semble que les jeux de tables, largement répandus en Europe, soient au nombre des pièces de mobilier caractéristiques des pratiques élitaires. Mais ce sont surtout les pièces et fragments de jeux d'échecs qui ont singulièrement retenus l'attention des chercheurs ces dernières décennies (Bourgeois 2002, Felgenhauer-Schmiedt 2007). Le jeu d'échecs, symbole par excellence des enjeux de pouvoir entre les élites, se distingue clairement au sein des pièces de jeux. Figurines, tables et coffrets, surtout s'ils sont ouvragés, participent également de la distinction des manières d'ameublement. Pièces

ouvrages et figuratives en bois de cervidés à Pineuilh (pièce d'échec en ivoire), Andone, sans même parler de la célèbre série de cavaliers et autres pions découverts sur l'Île de Lewis (Écosse), témoignent d'un engouement certain pour ce jeu qui restitue sur un plateau, les jeux de guerre et stratégies concurrentielles des élites (Felgenhauer-Schmiedt 2007). La large diffusion du jeu à la fin du premier Moyen Âge, vraisemblablement aux X^e et XI^e siècles, révèle également celle de normes culturelles communes aux élites européennes à travers la diffusion des modèles décoratifs (Bourgeois 2002). Le jeu apparaît également dans les sources écrites comme un instrument de l'instruction des jeunes garçons, au même titre que l'apprentissage des armes (Felgenhauer-Schmiedt 2007). Quelques rares objets peuvent également être perçus comme les instruments du jeu des enfants dans les cercles élitaires. Pas directement liées à l'éducation, les figurines de terre cuite retrouvées sur les sites du premier Moyen Âge (« Colletière » par exemple), représentant des personnages ou des animaux, pourraient matérialiser le soin particulier apporté aux jouets pour enfants et signaler la prise en compte d'un temps spécifique à l'enfance (Felgenhauer-Schmiedt 2007). La découverte de ces figurines en terre cuite glaçurées et colorées dans les contextes du XVI^e siècle de la « Ferme du Colombier » de Varennes doit sans doute être relativisée, si l'on tient compte du fait qu'à cette période plus tardive, ces éléments devaient être plus accessibles (Hurard 2012 a a, p.83-84). Les instruments de musique, flûtes, hautbois et autres instruments à vent, sont rares, sans doute faute de conservation. Leur présence dans les cercles élitaires devait être plus fréquente que ne le laisse supposer la rareté des découvertes archéologiques. À notre connaissance, seul le site médiéval de « Colletière » à Charavines a livré les fragments d'un hautbois et d'une clarinette de cornemuse (Colardelle, Verdel 1993b).

Lecture, écriture, charges et fonctions des élites en médiation

Les témoignages des pratiques intellectuelles et/ou éducatives sont souvent réduits à la portion congrue et difficiles à interpréter. Ils offrent néanmoins les indices des fonctions, charges et missions qui peuvent incomber aux élites rurales et éclairent le rôle et la place de ces élites en médiation. La pratique de la lecture et de l'écriture est évidemment de ces activités valorisantes dont la maîtrise, en milieu rural, conférait un ascendant certain sur la communauté, se traduisant sans doute par l'exercice de charges et de responsabilités à caractère administratifs. Les témoignages matériels sont souvent limités aux instruments d'écriture sur les sites de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge. Généralement associés aux sites élitaires parce qu'ils matérialisent un degré variable d'alphabétisation des occupants, ils se comptent en général en quelques occurrences, presque anecdotiques sur la plupart des sites. Un stylet en alliage cuivreux, attribué à la phase Bas-Empire, a été mis en évidence sur le site de Saint-Pathus. Un stylet en fer est également issu des contextes de Biéville-Beuville, ainsi qu'un autre sur le site de Sorigny. Il est difficile à partir de ces discrets témoignages, de statuer sur la pratique privée ou publique de l'écriture ou de la lecture qui peut très bien être réservée à la gestion d'un domaine. Le nombre de *styli* mis en évidence à Flixborough constitue un indicateur d'une tout autre nature. Vingt-deux *styli* composent un assemblage anormalement riche d'outils d'écriture. Attribués à l'occupation qui se développe dans le courant du IX^e siècle, il matérialise avec d'abondants indices contenus dans la culture matérielle, une rupture dans la nature des choix d'occupation et de gestion économique et marque un changement vraisemblable du statut du site et des groupes qui l'occupent. L'hypothèse d'un établissement monastique, succédant au site laïque des VII^e-VIII^e siècles, a été formulée. Le nombre de *styli* s'expliquerait par la fonction et la nature particulière de la gestion d'un domaine de grande ampleur. La question de la maîtrise et de la pratique de l'écriture doit-elle toujours être liée aux contextes ecclésiastiques ? L'enseignement de l'écriture et son apprentissage est fortement associé à l'Église, au moins pendant tout le premier Moyen Âge, mais il paraît sans doute caricatural de ne voir dans les détenteurs de l'écrit, que les représentants de l'Église ou des cercles ecclésiastiques (Felgenhauer-Schmiedt 2007). Ne faut-il voir dans la présence de *styli* que le signe d'exploitations possédées ou gérées

par les établissements religieux ?

Sur les sites du second Moyen Âge et de l'époque moderne, la disparition des outils d'écriture pérennes prive l'archéologue de témoignages directs. La pratique de l'écriture et de la lecture est sans doute plus courante chez les élites rurales et fait partie de l'éducation d'un spectre social plus large de groupes élitaires, notamment grâce à l'introduction du papier aux XIII^e -XIV^e siècles et à celle, au XV^e siècle, des ouvrages imprimés. Pourtant les témoignages matériels n'en sont pas plus manifestes. Faute de conservation, il faut souvent se référer aux inventaires après décès pour observer, comme à Varennes, la présence de quelques livres d'heures et autres ouvrages anecdotiques. Source d'autorité, de respect et de considération, la maîtrise de l'écriture devait être un outil puissant d'ascension sociale et de sujétion facilitant la fréquentation des cercles plus étendus et l'exercice de charges administratives ou politiques locales. Ces mécanismes mis en évidence pour les élites rurales de la période moderne sont également attestés pour le premier Moyen Âge où juges et maires sont sans doute choisis, parmi les individus éduqués, indépendamment des critères de fortune. La détention d'autorité fondée sur d'autres mécanismes que la fortune ou l'hérédité conférant un poids social certain à des individus issus de couches sociales intermédiaires (Moriceau 1994, Devroey 2006).

D'autres types de mobilier pourraient être révélateurs de l'implication des élites rurales dans les mécanismes de gestion et d'autorité des domaines ruraux. Sceaux, poids monétaires, deniers d'argent ou fibules aux effigies impériales ou royales ne sont pas tant des indicateurs de ressources financières que ceux de réseaux d'échanges et de pouvoir élargi. La combinaison sur le site de Serris au VIII^e siècle de deniers d'argent, de poids monétaire avec la diversité des autres éléments de la culture matérielle sont les signes de reconnaissance d'échelles de pouvoir qui dépassent le cadre local (Gentili, Valais 2007). Ces éléments matérialisent sans doute la détention d'une autorité sur les mécanismes économiques locaux ou régionaux, centre de prélèvement, agents du fisc et du caractère nodal du site dans les hiérarchies des sites élitaires d'un même territoire. À Pineuilh, la conservation de boisseaux en bois, récipients de mesure du grain et des farines, semble indiquer que les occupants jouaient un rôle dans les étapes de perceptions de l'impôt en nature et disposaient donc d'une autorité en la matière (Prodéo, Marembert, Massan 2006). Ces indices peuvent-ils être considérés comme des marqueurs de statut social ? La faiblesse surtout quantitative de ces derniers, mais aussi qualitative puisque le spectre est fortement réduit, permettant de déduire de possibles rôles et charges administratives et politiques, ne permet que difficilement de mesurer la place et le poids de ces élites en médiation dans les réseaux de pouvoir. Les manifestations matérielles de l'affirmation sociale sont les indices de comportements plus ou moins spécifiques, encouragés par l'exercice du pouvoir ou de l'autorité. Ces indices ne traduisent que faiblement la complexité et la variabilité des rôles et charges des élites en médiation au sein du monde rural. Ils ne permettent pas de restituer les pratiques dynamiques d'ostentation qui se traduisent dans les stratégies matrimoniales, lors des grands événements familiaux (baptêmes, mariages et obsèques) et l'importance des réseaux d'alliance et d'échanges.

Comportements, intentions, vellétés symboliques et aspirations, aussi ostentatoires puissent-ils être, relèvent souvent d'une part ténue des indices archéologiques recueillis. De quelques éléments de parure, de pièces du vêtement, d'armement ou de jeux, il est souvent difficile de caractériser la place exacte des élites en question dans les réseaux d'autorité et de pouvoir. Ces éléments de l'affirmation de l'identité individuelle, voire de l'intimité, reposent largement sur des injonctions normatives, plus ou moins latentes, fruit des représentations collectives si difficiles à reconstituer. Ces pratiques visent à la fois à se distinguer de l'autre, mais aussi à s'identifier ou s'assimiler à un groupe ou un ensemble de groupes répondant aux mêmes codes. Elles sont donc à la fois des instruments de la distanciation sociale et des instruments de la reconnaissance (Jarnoux 2007, Bourdieu 1973). À ce premier filtre partiellement infranchissable, s'ajoute un second, qui est celui de la représentation propre à l'individu, celle de l'image que l'on se fait de soi en

société, des aspirations personnelles et intimes et sur laquelle il est extrêmement malaisé de conjecturer. Si ces considérations sur les comportements et les pratiques distinctives sont placées en fin de chapitre, c'est qu'elles nous ont paru être la part la moins tangible des réflexions menées sur la base d'une confrontation des documentations. Conformité ou dérogation aux normes sont mesurées avec grande difficulté qui s'ajoutent à de fortes disparités, fluctuations sur la longue durée et dans des espaces régionaux divers.



L'analyse de cette deuxième partie du chapitre de discussion s'est donc concentrée sur l'examen des marqueurs contenus dans les capacités économiques et opérationnelles, les logiques de consommation et celles de la projection du groupe ou de l'individu dans les dynamiques de reconnaissance et d'assimilation. Nous y insistons en particulier sur l'importance des variations d'échelles et des ajustements qui permettent de faire émerger dans l'économie et les pratiques culturelles rurales, les traits et marqueurs de la supériorité sociale, adossée à l'exploitation de ressources diversifiées et à la production. Agriculture, élevage, et activités artisanales ont été mobilisés afin d'interroger capacités économiques, opérationnelles, savoirs-faires spécifiques, choix d'exploitation en partant du principe que les témoignages matériels pouvaient être le reflet des degrés d'insertion dans les réseaux d'échanges et de redistribution et ceux de degrés d'investissement susceptibles de composer des outils de hiérarchisation entre sites de même période et de même niveau fonctionnel. C'est à travers ces activités que s'opèrent les connexions entre élites rurales au sommet des sociétés paysannes et la société englobante, que se tissent réseaux et relations d'échanges et que s'opèrent les mécanismes d'ascensions sociales.

Pratiques de consommation, manières de tables, comportements individuels apparaissent plus traditionnellement comme les outils de la caractérisation des élites. Fréquence des consommations, diversité des espèces, pratiques singulières et ostentatoires sont autant de combinaisons permettant de hiérarchiser les pratiques d'élites de niveaux et rangs différents. La distinction s'opère sur quelques objets marqueurs qui dans le lot d'une culture matérielle plus ordinaire peuvent être le signe de pratiques distinctives et ponctuelles, de même que les mécanismes d'accumulation et de diversification des apports mobiliers peuvent être les indicateurs de ressources étendues. Pour faire émerger ces élites ordinaires du monde rural, la focale ne peut être placée sur l'ostentatoire et le luxueux, mais bien sur la combinaison d'une gamme complexe de marqueurs mobiliers qui traduisent la diversité, la quantité, la ponctualité des signaux de luxe dans un environnement plus ordinaire. Cet examen ne peut se départir, *a fortiori* sur la longue durée, d'une réévaluation systématique des assemblages à l'aune des contextes économiques, culturels et idéologiques précis. Il existe finalement peu de critères invariants qui transcendent les périodes et les contextes culturels. L'appréciation fine de ces changements en fonction des périodes et contextes sociaux est indispensable à la définition d'estimateurs qui ne peuvent être envisagés comme des outils universels.

Les signes extérieurs de richesse et les marqueurs d'ostentation sont a priori les critères les plus tangibles et les plus immédiatement accessibles à l'archéologie, susceptible d'exhumer les éléments mobiliers du quotidien. Les artefacts luxueux ou sortant de l'ordinaire peuvent pourtant constituer des signaux déroutants s'ils ne sont pas replacés dans un contexte économique et culturel précis, d'abord à l'échelle du site et de ses occupants, puis à l'échelle de la société rurale en question. Quelques signaux de luxe ou de confort ne sont pas nécessairement des marqueurs de richesse permettant de catégoriser les groupes étudiés, pas plus qu'un éperon de cavalier ne fait le militaire ou la troupe de cavalerie. Le statut d'un site et de ses occupants ne peut pas être caractérisé sur la foi de

quelques pièces de mobilier anecdotique. Elle doit reposer sur une subtile combinaison qui nécessite de préciser, autant que faire se peut, les conditions économiques et niveaux de vie du site en question et leur évolution, mais aussi de ne pas réduire l'analyse des conditions économiques et culturelles de la société globale à la caricature.

III. 3 - Relativité et intermittence des signaux pour construire la pluralité et la mobilité des élites rurales ordinaires

La discussion menée dans les deux premières parties du chapitre III s'est attachée à faire une analyse critique des critères généralement mobilisés pour caractériser et hiérarchiser les élites rurales. Le choix des sites intégrés au corpus a conditionné une réflexion portée sur une gamme de sites élitaires matérialisant des expressions diverses, du tout début du premier Moyen Âge à la fin de la période moderne. Nous avons tenté de construire une échelle de mesure suffisamment large pour offrir des contrastes marqués en dépit de la focale portée sur des franges intermédiaires, socialement moins explicites que les élites au pouvoir. Pour faire statut et s'enraciner dans le temps par la transmission, il faut faire fortune, faire réseau et s'assurer la maîtrise de l'espace et du milieu, sans nécessairement s'assurer la propriété. Des degrés certains d'autorité et d'ascendance sociale peuvent être construits sur la déposition d'une partie de l'autorité dans le cadre d'une gestion concertée.

La première partie de la discussion (III.1) propose une analyse croisée des logiques spatiales d'implantation et d'organisation des sites élitaires afin de mettre en évidence les indicateurs récurrents des mécanismes d'affirmation sociale et des capacités opérationnelles de groupes élitaires ruraux en co-gestion. La deuxième partie de la discussion (III.2) s'est donc naturellement attachée aux ressorts économiques et culturels, indicateurs de la stabilité, la domination et la reproduction sociale. La dernière partie de ce travail s'impose davantage comme une synthèse, mais permet également d'élargir les termes du débat. La première proposition consiste avant tout à poser les termes d'un bilan sur la relativité des outils et des interprétations en matière de caractérisation des élites. Ce bilan, comme la discussion qui l'a précédée, ne se présente surtout pas comme un essai de modélisation puisqu'il prône l'absence de critères universels et de définition d'idéal-types. La seconde partie interroge aussi bien nos modèles interprétatifs sur les élites rurales que leurs signatures sociales et leurs dynamiques de renouvellement, de mobilité et d'acculturation. Ces questionnements s'appuient en particulier sur les problématiques nées du site des Petits-Ormes de Saint-Pathus où nous avons interrogé la capacité à caractériser les petits sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge, puis celle à traduire grâce aux témoignages matériels, la possibilité d'un renouvellement des élites par acculturation durant l'Antiquité tardive.

III.3.1 - Identifier et caractériser les élites rurales en médiation/production : l'absence de critères universels et d'idéal-types

Passer d'une archéologie des élites à une archéologie des élites ordinaires impose le changement des échelles d'analyse, ainsi que la révision en relativité des critères et des estimateurs de caractérisation, pour valoriser la part de ces élites rurales en médiation dans la construction des paysages, des économies et de pratiques sociales.

a - Des critères de définition des élites à la traduction matérielle : des paramètres d'observation

L'analyse des études de cas et des sites de comparaison sélectionnés a permis de dégager, sinon des estimateurs archéologiques de la distinction sociale, au moins des paramètres d'observation dont nous nous sommes attachés à déterminer les limites et les qualités. Plus que des critères ou des indicateurs spécifiques, il s'agit de gammes d'outils, adaptables à des contextes chrono-culturels différents. La grille d'analyse ainsi dressée apparaît comme un ensemble très modulable, sorte de *vade-mecum* archéologique, qui doit

être réajusté spécifiquement à chaque contexte et faire l'objet de raisonnements détaillés à chaque application à un nouveau contexte. Elle met en évidence des critères et des estimateurs forts par contraste avec des indicateurs plus faibles ou plus nuancés. Elle ne peut être considérée comme une modélisation unique et universelle puisqu'on le voit bien, les modèles requièrent un calibrage, à chaque fois renouvelé, des paramètres et des variables utiles.

In fine, l'analyse menée sur trois chapitres a consisté à construire et croiser trois niveaux de données différents:

- les critères de définition des élites
- les indicateurs ou critères de caractérisation et hiérarchisation, traductions matérielles lisibles sur le terrain
- les paramètres d'observation généraux ou estimateurs placés en position d'intercession entre les deux premiers niveaux énoncés.

- *L'affinage de grilles d'analyse multiscalaires*

Les critères de définition des élites des sociologues et des historiens ne peuvent être ceux des archéologues mais doivent servir de fil conducteur, et ont été le point de départ de notre réflexion dans le chapitre 1 ; la question étant de savoir « quelles traductions matérielles peuvent être observées et interprétées par les archéologues ? » (Burnouf 2007, p.38). Christopher Wickham offrait, en conclusion du travail du groupe de recherche sur les élites du haut Moyen Âge, un excellent rappel de ces critères de définition, adossé à une hiérarchisation par ordre d'importance relative de ceux les plus souvent mobilisés (Wickham 2011). Construits à partir des attentes des historiens sur la lecture des sources écrites et orientés sur l'analyse des grands groupes élitaires du premier Moyen Âge, en particulier des élites carolingiennes, ces critères ne sont pas des outils universels. Ils fonctionnent néanmoins comme une base intéressante pour nourrir la réflexion :

- 1 - Richesse, fortune
- 2 - Naissance et hérédité, qui doivent être pondérés par le fait que peu de groupes élitaires sont capables de se réclamer de longues lignées d'ancêtres puissants
- 3 - Titres, charges et offices publics
- 4 - Fréquentation /clientèle des figures élitaires de rang plus élevé. Les notions invoquées ici sont celles de *Königsnähe* et d'*Adligernähe*, proximité avec les figures les plus élevées du pouvoir carolingien, royales dans le premier terme, nobiliaires dans le second
- 5 - Définition légale d'un statut élitair
- 6 - La reconnaissance des pairs et d'un spectre large, englobant les groupes de rangs équivalents ou supérieurs
- 7- La reconnaissance d'autrui, englobant les groupes de rangs inférieurs, au pouvoir ou autorité moindre
- 8 - Ostentation et affichage dispendieux de sa position et/ou ascension sociale
- 9 - Savoir-faire, maîtrise et compétence

Aucun de ces critères ne fonctionne isolément des autres et Christopher Wickham le rappelait, l'idéal est atteint quand l'ensemble de ces critères est combiné et forme un faisceau d'informations sûres.

Ces critères de définition ont été graphiquement rassemblés, dans le présent travail, en quatre grands ensembles qui, par défaut, ne tiennent pas compte de la hiérarchisation proposée par Christopher Wickham :

- Naissance, hérédité, titres, charges, définition légale d'un statut
- Richesse, fortune
- Clientèles, réseaux et reconnaissance d'autrui
- Savoir-faire, maîtrise, compétences

Ils sont exprimés dans les diagrammes sous la forme d'étiquettes losangiques (Fig.97 à 100).

Le second échelon archéologique est un échelon intermédiaire indispensable à l'articulation entre les critères de définition et les critères matériels de caractérisation. Il s'agit aussi de l'échelon qui permet d'insérer la réflexion dans une lecture à caractère sociologique et anthropologique. **Les estimateurs archéologiques de niveau social ou paramètres d'observation**, mis en exergue à l'issue de la discussion (chapitre III.1 et III.2), sont susceptibles de fonctionner comme des invariants sur la longue durée pour identifier et hiérarchiser des sites et groupes élitaires. Appropriation, degrés d'investissement, insertion, contrôle, ostentation, insertion sont des points d'ancrage des mécanismes et processus d'ascension, d'affirmation ou de distinction.

- Degré d'investissement matériel (formes et composantes de l'habitat)
- Ostentation matérielle
- Contrôle des ressources
- Diversification, choix d'exploitation et modes de mise en valeur agricole
- Choix d'insertion dans le milieu physique
- Construction des paysages et adaptation du milieu
- Volumes et diversité des activités artisanales et/ou agricoles
- Degré de spécialisation
- Degré d'investissement économique
- Inscription dans des réseaux étendus de commerce et d'échange
- Insertion dans les réseaux de pouvoir et d'alliance, réseaux de solidarités et d'obligations
- Appropriation du sacré et du symbolique
- Distance sociale et spatiale, organisation en pôles élitaires
- Insertion dans le milieu social; relations socio-spatiales de proximité avec autres sites élitaires
- Maîtrise de l'espace foncier

Cet échelon est exprimé dans les diagrammes sous la forme d'étiquettes oblongues (Fig.97 à 100).

Le troisième et dernier échelon est issu de l'analyse archéologique menée dans les chapitres III.1 et III.2. Il s'agit des **critères matériels de caractérisation**, traductions matérielles de la distinction sociale et de l'élévation du niveau de vie, données de base issues de l'observation de terrain. Envisagés comme des outils applicables à la longue durée et à la diversité des situations sociales, mais aussi comme des outils de caractérisation des élites rurales ordinaires et des sites élitaires en production, ils doivent être suffisamment souples pour souffrir l'adaptation à des contextes sociaux, culturels et chronologiques variés. Cet échelon est exprimé dans les diagrammes sous la forme d'étiquettes rectangulaires (Fig.97 à 100). Cet échelon constitue la grille d'analyse de départ au moment de la collecte des données sur le terrain. C'est celui de la caractérisation du site et des groupes qui le constituent. Il rassemble les questions à part variable qui permettent d'interroger les sites et peuvent être adaptées ou ajustées. La pertinence de ces critères n'est pas nécessairement celle de la longue durée. Les taux de chasse et le choix des espèces sauvages représentées sur les sites en fournissent un très bon exemple, puisque l'importance symbolique de la chasse n'est pas la même sur la longue durée et varie en fonction des contextes chrono-culturels. Elle évolue en même temps que les représentations collectives.

- **Composantes matérielles et formes de l'habitat**
 - Choix du site d'implantation
 - Superficie totale du site
 - Nombre et complexité des enclos, emprise marquée au sol, degré de planification
 - Nombre de bâtiments, qualités architecturales, complexité technique et logistique de la mise en œuvre architecturale
 - Degré de sophistication du bâti et signes de confort
 - Persistance des signes de *Romanitas*
 - Superficie de l'espace résidentiel
- **Economie des sites**
 - Distinction entre zones résidentielle, artisanales, agricoles
 - Taille et nombre des installations artisanales et/ou agricoles
 - Aire /capacité de stockage
 - Précocité des transferts culturels et chronologiques
 - Ratio chasse /élevage; forte consommation de viande; hiérarchie des espèces chassées
 - Consommations hiérarchisées (qualités de viande, de poisson, de vin)
- **Culture matérielle**
 - Qualité, quantité et diversité des assemblages de mobilier
 - Céramique décorée /pourcentage de la vaisselle décorée
 - Vaisselle à boire en verre
 - Variété de l'approvisionnement, diversité des ressources
 - Combinaisons d'éléments mobiliers (écofacts et artefacts) remarquables
 - Abondance des éléments d'ameublement intérieur
 - Pratiques culinaires distinctives, manières de table, modes de cuisson différenciés; Hiérarchies des matériaux et des formes
- **Pratiques et comportements distinctifs**
 - Eléments matériels d'activités culturelles, intellectuelles et politiques
 - Mobilier relatif aux pratiques militaires et /ou cynégétiques
 - Eléments de jeux, instruments de musique, instruments d'écriture, de lecture...
 - Vêtue, monture, mode de déplacement, Richesses portatives
 - Sépultures à proximité, espace funéraire
 - Oratoire privé, proximité d'un lieu de culte
 - Localisation près d'un axe de circulation
 - Réinvestissement d'un lieu privilégié
 - Biens de prestige, marqueurs de luxe
 - Thésaurisation, héritage, transmission
 - Marques ponctuelles d'ostentation
 - Objets exogènes ou exotiques

L'ensemble des trois échelons d'analyse (critères de définition/paramètres d'observation archéologiques/traductions matérielles) a été impossible à rassembler dans un seul et même graphique synthétique, tant est complexe la multiplicité des relations et des interdépendances entre les différents niveaux. C'est par étapes successives qu'ont donc été articulés les différents niveaux pour en permettre l'analyse croisée la plus didactique possible. La première étape s'est attachée à considérer ensemble les deux premiers niveaux : les critères de définition des élites et les paramètres d'observation, en distinguant chacun des critères et en présentant chacune des connexions possibles entre ces derniers et les estimateurs susceptibles d'éclairer les mécanismes (richesse; savoir-faire; naissance; reconnaissance) (Fig.97 et 98).

La seconde s'est attachée à confronter et connecter les paramètres d'observation aux critères matériels de caractérisation et de hiérarchisation sur la base de l'échantillon de sites envisagés (Fig.99 et 100). Ces deux étapes de l'analyse ont en commun les paramètres d'observation.

In fine, il nous semble que cette analyse fait ressortir plusieurs grands axes pouvant être considérés comme les invariants d'une dialectique archéologique des élites en médiation : richesse, contrôle des ressources (hommes et milieux) et contrôle de l'espace (variation des échelles spatiales), importance des réseaux d'alliance et d'échanges. Les paramètres d'observation ainsi mis en exergue forment la grille d'analyse diachronique et transversale qui peut être appliquée à tous les sites élitaires en production, peu importe la période et le contexte considéré, même si la traduction matérielle peut varier en fonction des contextes chrono-culturels. Il s'agit de quatre niveaux emboîtés et interdépendants vers lesquels convergent tous les estimateurs mobilisés. Capacités opérationnelles et logistiques, contrôle des ressources, du milieu et de l'espace, importance des réseaux comme socles, outils de la construction des processus d'ascension et de distinction sociales se traduisent matériellement par des signaux observables et mesurables par les méthodes archéologiques.

- *Mesurer la richesse, la capacité financière ou l'emprise économique ?*

Le critère «richesse, fortune, ostentation» est *a priori* le plus susceptible de trouver des traductions matérielles lisibles par l'archéologie (Fig.97). Les ramifications du diagramme insistent sur la relation avec des paramètres qui concernent à la fois le degré d'investissement matériel et les marques d'ostentation, mais aussi les stratégies d'implantation et d'exploitation dépendantes de la capacité financière des groupes étudiés.

Mais cette lecture ne peut se réduire au luxe et à l'ostentation, dont la reconnaissance est trop souvent un leurre. Les signes ponctuels de richesse ne traduisent pas le quotidien et peuvent être liés à des mécanismes d'appropriation ou de transmission complexes. Ils ne peuvent être résumés aux indicateurs mobiliers et à la richesse portable. Quelques signaux de luxe ou de confort ne sont pas nécessairement des marqueurs de richesse permettant de catégoriser les groupes étudiés. La richesse est une équation complexe dont la reconnaissance et la caractérisation ne repose pas sur une dialectique présence/absence de certains types de mobilier. La fortune, c'est-à-dire l'accumulation durable et renouvelée de richesse, se matérialise dans les choix d'exploitation, la maîtrise de l'espace et du milieu, le contrôle des ressources. Bien que plus indirects, ces indicateurs ne peuvent être négligés et sont moins subjectifs que les éléments mobiliers, à condition de pouvoir mesurer la fiabilité des différentes variables des éléments du modèle, plus manifestement liés à l'ostentation et au discours de la distinction sociale. Les activités qui fondent l'économie d'un site sont moins le reflet des processus d'affichage identitaires, plus marqués dans les choix des formes de l'habitat et *a fortiori* dans ceux de l'environnement mobilier.

Les données archéologiques sont susceptibles d'enregistrer les capacités financières, les conditions de planification et de mise en œuvre, les stratégies économiques et sociales. L'accumulation des signes extérieurs de richesse et les témoignages multiples de capacités financières stables et diversifiées sont des indicateurs qui permettent de détecter plus sûrement les formes d'enrichissement, préalables à l'acquisition d'une position sociale, voire d'un rang. Vecteur de pouvoir et d'autorité, richesse et fortune déterminent également, dans le cadre de sites élitaires en production, des capacités d'insertion dans les réseaux d'échanges, de pouvoir et de solidarités. Préalable à l'ascendance sociale, la richesse est un moyen de la domination, l'outil qui permet de mobiliser ressources, réseaux, alliances et d'enraciner la réussite sociale dans la longue durée et *in fine* de la transmettre (Lefèrme-Falguieres, Renterghem 2001, Feller 2010).

Le degré d'enrichissement est contenu dans presque tous les paramètres proposés et les critères matériels d'identification : pratiques de consommation, diversité des approvisionnements, composantes de l'habitat, stratégies d'implantation... Sans fortune, ni capacité financière, il est impossible de constituer le capital de départ nécessaire à toute entreprise d'ascension ou d'insertion sociale. L'étude menée sur la « Ferme du Colombier » à Varennes-sur-Seine illustre ce mécanisme. La création du fief, l'achat des terres, des équipements et des cheptels, ainsi que la construction *ex-nihilo* de la ferme, nécessitaient un

capital de départ important, impliquant que la famille Le Normand, sans doute issue de la bourgeoisie marchande, faisait déjà partie d'une fraction aisée de la population et était déjà dotée de solides capacités financières (Hurard 2012 a a). La richesse matérielle est une condition de base, mais doit subir, pour être socialement acceptable, ce que Laurent Feller qualifie de « processus de conversion » vers une dimension symbolique et s'inscrire dans la durabilité : fonctions, exercice de l'autorité, constitution d'un patrimoine, transmission d'une fortune et d'un état, et donc activation d'un mécanisme de reproduction sociale (Feller 2007a). Indépendamment des critères de statuts seigneuriaux, les élites en médiation sont parfaitement capables de s'inscrire dans ces mécanismes et d'adopter des stratégies assurant l'ascendance et l'enracinement durable.

Au titre des mécanismes d'enrichissement qui permettent d'assurer la fortune, d'accéder à l'autorité et à l'ascendance, les témoignages matériels relevant des activités agricoles ou artisanales sont des indicateurs forts des capacités économiques et opérationnelles des groupes élitaires en milieu rural et en situation de production. À défaut de mesurer la richesse réelle accumulée, ils permettent de tenter une meilleure caractérisation des capacités d'enrichissement et d'en proposer une modélisation. Cette perspective revient à considérer, avec les outils de l'archéologie, les notions de savoir-faire, compétences et maîtrise, posées dans les critères de définition des historiens. Mais elles trouvent ici une application plus pragmatique, adaptée au type de documentation. Ecofacts et artefacts sont mobilisés à égalité pour reconstituer la diversité et l'évolution des choix d'exploitation, la pluridisciplinarité des modes de mise en valeur du milieu, le volume, le degré de spécialisation ou de diversification des activités agricoles et artisanales. La démarche doit permettre d'apprécier les stratégies économiques présidant au choix d'implantation du site dans un espace physique.

Les paramètres sont autant d'outils pour traduire l'emprise économique de ces élites en production, au côté desquels doivent également être considérés les marqueurs matériels des modes d'insertion dans les réseaux de commerce et d'échanges, susceptibles d'éclairer sur l'aire d'influence d'un site, la relation de service et de mutuelle dépendance entre sites de différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels. Ce ne sont pas tant les types d'activités qui sont révélateurs que les volumes attestés, leurs caractères très spécialisés ou plus ou moins diversifiés, le degré d'investissement (spécialisation dans la production de viande par exemple ou transformation de métaux chers ...), utilisés comme des outils de caractérisation des économies rurales. C'est à travers ces activités que s'opèrent les connexions entre élites rurales au sommet des sociétés paysannes et la société englobante, que se tissent réseaux et relations d'échanges et que s'opèrent les mécanismes d'ascension sociale. Ces données sont susceptibles de fournir de bons indices de hiérarchisation entre les sites aux activités peu diversifiées ou discrètes et ceux où la combinaison, la diversification et le volume des activités, traduisent une insertion économique plus solide, mais aussi plus vaste.

Les critères matériels de caractérisation (Fig.99 et 100) sont une large gamme de marqueurs qui n'ont de sens que converti en paramètres. Ces derniers sont à même d'éclairer non pas la richesse comme un état, mais plutôt les processus et mécanismes qui conduisent à la constitution de capacités financières plus ou moins grandes et plus ou moins stables, ainsi que les dynamiques économiques qui président à l'enrichissement.

- Maîtriser l'espace et le milieu, contrôler les ressources

Gestion des ressources et choix économiques des sites élitaires sont perceptibles à travers les processus de transformation et d'adaptation des milieux aux pratiques économiques et sociales. La maîtrise de l'espace et du milieu est d'abord et surtout abordée sous un angle productif et économique. C'est en terme d'exploitation agricole, de contrôle des ressources que l'espace et le milieu sont d'abord pensés. L'espace est d'abord un lieu d'expansion économique et la variété des activités qui permettent l'exploitation la plus large

sont les critères graduels d'une maîtrise plus ou moins prononcée. Ils sont combinés avec la matérialisation des manières d'aménager, marquer, transformer le milieu et *in fine* d'organiser, voire construire un espace spécifique, socle des choix d'exploitation, mais aussi vecteur d'affirmation sociale et dans certains cas, géosymboles (Cavanna 2016).

À la notion de contrôle des ressources, nous préférons celle de maîtrise qui permet de ne pas présumer du statut exact et du degré d'autorité d'élites rurales en superposition, assurant l'articulation des intérêts pluriels. La maîtrise est au contrôle ce que l'autorité est au pouvoir. Le cas de la « Ferme du Colombier », grâce à une riche confrontation des documentations, a permis de montrer l'emboîtement des responsabilités entre différents groupes élitaires en situation de mutuelle dépendance. Maîtrise des ressources et du milieu peuvent être une autorité en délégation, comme le sont d'autres types de charges et fonctions à caractère intellectuel ou politique. La notion de maîtrise permet d'intégrer dans l'organisation des sociétés rurales, les élites en médiation, qui ne sont pas détentrices d'un pouvoir plein et entier, mais qui sont seulement en délégation d'autorité. La maîtrise offerte aux juges, maires, ou laboureurs correspond à des degrés divers et multifformes d'une autorité qui n'est jamais globale.

À l'échelle non plus du site, mais du territoire, ces logiques spatiales sont souvent plus difficiles à appréhender et nous condamnent à limiter le raisonnement à la gestion des ressources, moins en terme de réseaux que d'exploitation du milieu sous forme de prélèvements et de formes diverses de prédation. Les réflexions ne traduisent qu'imparfaitement les degrés différents d'une maîtrise foncière de l'espace, mais aussi des interactions spatiales, économiques et sociales. La gestion raisonnée de milieux diversifiés et la complexité des modes d'appropriation de l'espace et des ressources par les groupes élitaires, n'apparaît réellement qu'au bénéfice d'une confrontation entre les différents types de documentation et montrent le caractère souvent trop schématique de nos modèles.

L'espace est aujourd'hui résolument placé comme un élément central des logiques d'affirmation sociale. Du site au territoire, il est un estimateur multiscalaire de niveau social au même titre que ceux pris dans la culture matérielle (Burnouf 2007). Ce changement de focale permet d'envisager l'espace comme le support et le moteur des stratégies d'affirmation et de distinction sociale (Cavanna 2016). L'archéogéographie finit aujourd'hui de placer l'espace comme une traduction matérielle des aspirations sociales et donc comme une production sociale qui répond à des enjeux symboliques forts (Robert 2011b). L'espace est un produit de ces enjeux concurrentiels entre les élites rurales à différentes échelles. Le degré d'aménagement du site tant en surface qu'en densité et qualité (sites à cour, à enclos ou sites fossoyés), la multiplication des seuils de franchissement et de circulation, la partition fonctionnelle et symbolique en enclos, enjeux spatiaux des pratiques cynégétiques, sont les stades essentiels de la compréhension des logiques spatiales de l'habitat élitair. Relations proxémiques, distance sociale et spatiale, concurrences visible entre sites élitaires, mise en scène, coexistence ou relations de service et sociabilités raisonnées, sont pleinement intégrés aux problématiques de caractérisation et de hiérarchisation des habitats élitaires et fonctionnent comme de solides estimateurs de niveau social inscrits dans l'espace (Cavanna 2012, 2016).

- Réseaux, alliances, clientèles et reconnaissance ... à l'assaut d'un statut

La notion de réseaux d'échanges est encore trop souvent limitée dans l'analyse des sites, qu'il s'agisse de réseaux de commerce et d'approvisionnement, réseaux locaux, régionaux ou internationaux, notamment pour les objets de luxe. Les sites élitaires peuvent être distingués selon qu'ils montrent des témoignages d'échanges locaux ou à grande distance (Loveluck 2009). De modestes pièces d'origine lointaine témoignent autant – sinon plus – des réseaux de relations très étendus dont disposaient les élites, que de leur envergure financière. La caractérisation archéologique des élites rurales et l'analyse des stratifications sociales reposent largement sur la capacité à identifier la ou les traductions matérielles des réseaux d'autorité et de pouvoir. Ce qui fait fondamentalement l'élite,

c'est la capacité à faire réseau de reconnaissance et de service. Les élites de rangs intermédiaires ne sont pas exemptes de ces mécanismes qui, à des échelles variées, sont les seules à garantir la durabilité d'un état et la possibilité d'une ascension sociale (Fig.101). Planification de l'habitat, capacités opérationnelles et logistiques, mobilisation des ressources humaines, spécialisation des activités, enrichissement et élargissement de la gamme des fonctions publiques, signes d'ostentation et signes extérieurs de richesse, appropriation du symbolique et du sacré, sont les indicateurs de mécanismes de reconnaissance et de constitutions de systèmes réticulaires sans lesquels il ne peut y avoir reproduction des élites. Il n'est ici pas question de naissance ou de statuts héréditaires, mais de la constitution de réseaux d'alliance reposant sur la reconnaissance d'un certain nombre d'individus au sein d'un même groupe de statut d'une part et entre groupes de statuts d'autre part. Reconnaissance et appartenance à des réseaux assurent la mobilisation d'une gamme de parents, d'affins, mais également d'alliés qui ne dépendent pas que de liens de filiation. Plus les réseaux sont larges, plus l'insertion sociale est étendue et solidement ancrée. Jean-Pierre Devroey rappelait l'importance pour le premier Moyen Âge de la dispersion du patrimoine « nécessité économique, pour se procurer des produits variés, et sociale et politique, pour tenir son rang dans une aire de circulation des charges publiques et de constitution des alliances ». (Devroey 2006, p.51)

Réseaux d'échanges, réseaux d'influence, symboliques, institutionnels, économiques et réseaux de service impliquent la mise en place de rapports d'alliance, voire de clientèles qui sont les courroies d'articulation entre les différents échelons des stratifications sociales. Les sociétés médiévales et modernes sont des sociétés de service, où la notion de don et de contre-don fonde les relations sociales et créent des systèmes symboliques et matériels d'obligations. Ils sont d'autant plus difficiles à mesurer pour les groupes élitaires les moins élevés, qu'ils se jouent sur des marqueurs et des objets transactionnels moins ostentatoires (Malinowski 1963, Mauss 1924, Bonte, Izard 1992) (Fig.98, 100). Échanges, parrainage, clientèles et patronage doivent être envisagés comme des modèles coexistants. Le concept de clientèle est ici envisagé en tant que rapport social spécifique où les obligations créées par les rapports réticulaires sont de l'ordre de l'informel et des rapports individuels et s'opposent ainsi à des rapports davantage fondés sur la sujétion et la coercition telle que la vassalité. Les liens de clientèles n'impliquent pas mécaniquement le clientélisme (Lécrivain 2007). L'importance de l'insertion des groupes élitaires dans ces réseaux ne peut être mesurée qu'imparfaitement à travers des indicateurs indirects : diversité des approvisionnements, maîtrise foncière, relations de sociabilités entre lieux de pouvoir, consommations ostentatoires...

Les manifestations matérielles de l'ascendance sociale sont souvent liées aux temps d'affirmation de l'individu ou du groupe par l'extérieur. Instruments de la reconnaissance d'autrui et de la reconnaissance par le groupe, elles sont aussi les moments de mise en concurrence des élites entre elles au sein d'un même groupe et les instruments des luttes hiérarchiques internes. Pratiques cynégétiques, activités valorisantes et distinctives, fonctions administratives ou juridiques sont toutes de cet ordre. Vecteurs de reconnaissance, elles sont les signaux des mécanismes de construction des réseaux et alliances, des nécessités d'entretenir des réseaux de pouvoir, de solidarités et d'en assurer aussi le renouvellement. La reconnaissance passe par la capacité à faire réseau, d'abord grâce aux stratégies et alliances matrimoniales, permettant la transmission d'un état, voire d'un statut.

Naissance et hérédité sont difficiles à mesurer comme des critères tangibles de caractérisation de groupes élitaires intermédiaires dont on ne connaît que très rarement la généalogie. Mais on peut raisonnablement supposer que la filiation prend une part importante dans le processus de légitimation sociale, même chez les artisans ou paysans enrichis. Le cas des laboureurs d'Ancien Régime montre bien que faire patrimoine et faire réseau sont fondamentaux dans les mécanismes de transmission d'un état et d'une autorité.

Titres, charges, offices, statuts, naissance et hérédité sont *a priori* impossibles à détecter par les documents archéologiques sans une confrontation avec les documents textuels. Seule la découverte d'un motif héraldique, tel que celui trouvé sur la girouette en alliage cuivreux du « Château d'Orville » de Louvres (Gentili 2007), peut éventuellement orien-

ter les recherches vers une famille ou un groupe particulier. Mais ces découvertes sont rares et leur interprétation souvent sujette à caution. De manière indirecte, le statut peut être posé à titre d'hypothèse ou de scénario par analogie morphologique, sitologique ou matérielle. Cette assimilation par jeu de comparaisons est toujours dangereuse, et de nombreux exemples ont montré qu'à formes et composantes équivalentes, des sites élitaires *a priori* très proches pouvaient être l'expression de groupes élitaires très différents. Il n'y a pas de liens mécaniques entre forme d'un site et statut d'une élite. La question de l'assimilation entre forme et fonction ou forme et statut a déjà été largement débattue dans le chapitre dédié aux fortifications de terre (chapitre I.2).

b - De la relativité des estimateurs de niveau social

L'absolue nécessité de relativiser la portée et la pertinence des estimateurs est mue par plusieurs facteurs fondamentaux :

- Pertinence et portée des estimateurs ne peuvent être mesurées que dans le cadre d'une analyse relative des critères et estimateurs confrontés les uns aux autres.
- La longue durée de l'approche n'est pas celle des estimateurs qui ne peuvent avoir une valeur universelle. L'analyse insiste justement sur la nécessité de pondérer systématiquement les estimateurs relativement à des contextes précis. *In fine*, l'analyse du chapitre III montre surtout que les estimateurs ne sont nullement un *vade mecum*, une liste de critères universels applicables à tous les contextes culturels, chronologiques et géographiques.
- Appliquée à des groupes de statuts intermédiaires des sociétés rurales, forcément hétérogènes, la notion d'élites impose la variation des échelles de lecture et une adaptation raisonnée des estimateurs à chacun des contextes abordés.

- Le caractère combinatoire des estimateurs : pour un équilibre entre richesse portative, formes et composantes de l'espace habité

L'ensemble des estimateurs et des critères mobilisés n'ont de sens et de valeur qu'en combinaison les uns avec les autres et ne peuvent être considérés comme fonctionnels, pris indépendamment les uns des autres. Leur caractère combinatoire est un des éléments fondamentaux de l'analyse, même si la démarche du présent travail s'est d'abord attachée à les séparer pour en faire un examen critique.

Estimateurs et critères sont évalués selon deux approches quantitative et qualitative dans le cadre d'assemblages complexes articulant lecture de l'espace, du milieu, des formes et composantes de l'habitat et de la culture matérielle, au sens de la richesse portative.

Plus un site réunit de critères matériels convergents vers la caractérisation des estimateurs richesse / maîtrise de l'espace / emprise économique / réseaux, plus le site est susceptible de se classer sans ambiguïté dans la catégorie des sites élitaires et d'y occuper une place hiérarchique élevée. Pourtant dans la réalité, lorsqu'on observe l'ensemble des sites entrés dans le corpus, les sites qui occupent plus favorablement ces places élevées sont ceux qui, tels Flixborough, Andone ou Serris, bénéficient d'un riche échantillon mobilier. Mobilier et richesse portative sont plus favorablement sollicités comme les indices décisifs des manières de caractériser les sites privilégiés. Leur quantité, qualité, diversité, leur caractère exogène permettent de les distinguer des habitats ruraux ordinaires et de leur attribuer une place hiérarchique, un rôle ou des fonctions qui seraient de nature à éclairer plus sûrement les comportements élitaires (Nissen 2003). Sans ces indices, un site reste bien souvent dans les limbes d'un entre-deux social et peine à être reconnu comme un site élitare. C'est le « syndrome de Charavines », avant que ne soit mis en évidence pièces de chasse ou de jeux (cf. chapitre I.2.2). La question se pose d'autant plus cruellement pour ces sites élitaires de rang intermédiaire où l'absence de marqueurs architecturaux manifestes (tour, murailles, imposants fossés...) génère les mêmes effets. Comment aurait-on interprétés le site de « la Mothe » à Pineuilh sans la richesse du mobilier ?

Il s'agit tout autant d'une question de relativité des signaux rapportés aux élites rurales

ordinaires – les manifestations du pouvoir dans les sociétés rurales ne peuvent pas correspondre aux mêmes codes de représentation que ceux généralement admis pour les élites de rang plus élevé – que d’une relativité des échantillons qui ne sont qu’une part tenue conservée, d’assemblages matériels et culturels beaucoup plus vaste et qui ne permettent que difficilement de recomposer la complexité des systèmes culturels et des représentations collectives (Catteddu 2012). La densité de vestiges d’un site, c’est-à-dire la quantité conservée, n’est pas forcément relative à la richesse des occupants. La comparaison entre site riche et site pauvre implique nécessairement un biais méthodologique, puisqu’il faudrait pouvoir à chaque fois, être capable de mesurer la part de l’érosion documentaire et du biais créé par celle-ci (Testart 2012). L’accumulation des signes extérieurs de richesse dans l’habitat élitaires conduit-elle systématiquement à une accumulation matérielle des vestiges archéologiques ? Quelle est la nature réelle de la distinction entre un site comme Saint-Rimay et un site comme Pineuilh ? Est-ce simplement une question de richesse matérielle ou faut-il y voir la signature sociale de comportements élitaires différenciés ? Cette question sera abordée plus avant dans le chapitre III.3.2.

Cette prééminence donnée à la culture mobilière implique pourtant des biais méthodologiques qu’il faudrait pouvoir dépasser. Les élites rurales ordinaires sont trop souvent jugées et appréciées à l’aune des critères construits pour des élites de catégories supérieures et ce biais conduit inévitablement à écraser la complexité des stratifications des sociétés rurales et à les rejeter en dessous d’une barre en deçà de laquelle il n’y aurait plus de groupes de statut capables de produire des élites. L’identification des caractéristiques élitaires ne repose évidemment pas que sur la culture matérielle resserrée sur la richesse portative. Formes et composantes de l’habitat, incluant l’espace, doivent être prises comme des estimateurs à part entière et nécessitent une analyse critique rigoureuse, souvent plus complexe à mettre en œuvre, requérant des études paléoenvironnementales, archéogéographiques et une confrontation avec les sources écrites. Ces estimateurs sont d’autant plus essentiels qu’ils s’adressent à l’identification d’élites rurales souvent en situation de production et d’exploitation, maîtres d’ouvrages ou maîtres d’œuvre des dynamiques économiques et agricoles. L’espace en général et le milieu en particulier sont les supports de l’expression des intentions et des affichages élitaires comme des mécanismes d’emprise économique. Ces critères sont encore trop souvent aujourd’hui placés au second rang des estimateurs et ne semblent pouvoir être validés que par l’apport d’une analyse de la richesse portative. Or, le corpus de sites sélectionnés montrent que pour ces échelons intermédiaires, les formes et les composantes matérielles de l’habitat sont essentiels à la caractérisation et ancrent les groupes élitaires dans des logiques sociales de l’espace. Sans les richesses portatives, ces témoignages matériels des constructions de l’espace et du milieu ne peuvent être discriminés et devraient même être des critères forts en l’absence de mobilier. L’exemple des sites de Saint-Rimay, de l’enclos alto-médiéval de Saint-Pathus ou celui de Longueil-Sainte-Marie en sont, sinon la preuve, en tout cas le point d’interrogation. L’organisation spatiale des sites traduit des mécanismes d’organisation sociale et des degrés de planification qui ne permettent pas de les exclure du champ étudié malgré l’absence d’un mobilier abondant. L’importance de la richesse portative, à défaut d’être un caractère discriminant, est en tout cas un critère fort de hiérarchisation. C’est en particulier le cas quand la dialectique repose sur la reconnaissance d’objets peu courants, rares, luxueux ou exotiques dont la présence, même anecdotique, serait de nature à caractériser une élite et sa place dans les hiérarchies des sociétés rurales. L’objet emblématique de cette dialectique réductrice «absence/présence», est sans doute pour les périodes médiévales, l’éperon de cavalier, devenu caricature de la présence du chevalier donc de l’autorité seigneuriale. Or, ce lien de causalité est rarement démontré et force à reconnaître qu’en l’absence de preuves, un éperon fait un cavalier, pas un cavalier, comme un carreau d’arbalète ne fait pas un chasseur ou un acteur du service armé (Bourgeois 2008). Ce raccourci entre présence de certains objets caractéristiques et hiérarchie sociale est une forme de surinterprétation fondée sur un raisonnement simpliste, souvent adossé à une grille d’analyse qui ne tient nullement compte du caractère combinatoire des critères de caractérisation.

L'apport du mobilier à la connaissance des habitats et modes de vie élitaires est indéniable et ne peut être occulté. Mais son analyse requiert des précautions tant sur la valeur des échantillons, que sur la combinaison des estimateurs et la prise en compte d'assemblages complexes entre culture matérielle, productions spatiales et économiques. L'analyse des critères de caractérisation doit tenir compte d'importantes disparités et adapter les outils à des contextes régionaux, culturels et chronologiques divers. Il n'existe pas de cultures élitaires standardisées et uniformes, mais des cultures et comportements élitaires différenciés avec des centaines de combinaisons possibles qui intègrent des comportements et des codes de représentation variables et fluctuants. Ce ne sont pas les mécanismes qui changent, mais la qualité, la diversité, la nature des marqueurs de distinction qui s'adaptent à des capacités financières différentes mais aussi à des représentations collectives changeantes, au moins de manière marginale. On peut évidemment penser aux types et modes de consommation alimentaires (ressources carnées, pratiques culinaires...) mais elles peuvent également, à échelle sociale, morale et/ou religieuse différentes, concerner des pratiques sociales ancrées en profondeur, tel que le rapport à l'ostentation, au gaspillage ou à l'accumulation des richesses. Ces comportements ne sont pas partagés par tous les cercles élitaires et ne peuvent pas être généralisés ni chronologiquement, ni géographiquement. Des élites mues par une morale protestante ou celles des ordres catholiques érémitiques, en passant par des élites laïques se détachant des pratiques les plus dispendieuses, notamment dans le cadre de l'adoption de certaines tendances du christianisme, on ne peut négliger le spectre potentiellement large des comportements élitaires. On peut raisonnablement supposer que dans les sociétés rurales où les élites en médiation sont proches des cultures paysannes, les comportements sont dictés par des règles tacites impliquant d'articuler à la fois les injonctions subjectives de l'ostentation et de l'affirmation de soi pour la reconnaissance du groupe d'une part (usage globaux) et les injonctions d'une vie rustique et pragmatique adressée aux communautés paysannes d'autre part (usages locaux). Cela doit être d'autant plus vrai pour les individus en voie de conquête d'une position privilégiée qui ne peuvent se permettre de transgresser les interdits de la communauté, sans risquer une rupture au moins symbolique, forcément nuisible à l'exécution de l'autorité en médiation. L'archéologie, en s'attaquant à cette ruralité privilégiée – souvent parce que la ruralité ordinaire est complètement sous-évaluée, sous-estimée et sous prescrite – est en mesure d'éclairer les fortes convergences entre les modes de vie des franges supérieures de la paysannerie et des franges inférieures des élites seigneuriales. Cette grille d'analyse doit permettre d'élargir le champ des stratifications sociales dans ces cercles sociaux, trop souvent réduits à une seule expression.

- Sortir du rang pour atteindre le niveau : la question du statut des élites

Ce titre qui prend la forme d'un jeu de mot cache en réalité une sérieuse injonction concernant la caractérisation des sites élitaires et de leurs occupants à travers la documentation archéologique qui, seule, sans confrontation avec les sources écrites, ne permet pas de caractériser le rang ou le statut juridique. Elle donne à lire le niveau social dans le cadre d'une comparaison relative à d'autres ensembles équivalents culturellement ou chronologiquement. La définition du statut éventuel des occupants doit par ailleurs faire l'objet d'une analyse très critique des sources écrites exploitées et ne peut se contenter de plaquer concept juridique ou idéologique sur des réalités sociales souvent très hétérogènes (Chapitre II). Sur la seule base de la culture matérielle, il est objectivement impossible de dire le statut social et le rang. Seule la confrontation des données archéologiques et textuelles permet de parler de statut, de distinguer l'écuyer du chevalier, le bourgeois du laboureur. *A contrario*, le statut seul déduit des textes ne permet pas de préjuger du type d'habitat, de sa forme, ni même du niveau de vie réel de ses occupants. C'est la confrontation des deux sources qui permet de produire des informations étayées. Vouloir faire coïncider statuts et formes d'habitat, sans confrontation de sources textuelles et archéologiques, revient finalement à caricaturer une période, une société et ses pratiques.

L'exemple de la « Ferme du Colombier » montre à quel point l'apport des sources d'archives a permis de dépasser la vision caricaturale d'un site élitaires fossoyé pour aborder, grâce à la confrontation des sources, des raisonnements plus étayés sur les mécanismes sociaux, les statuts, les conditions foncières et les modalités de transmission et d'évolution. In fine, de cette confrontation émerge plusieurs types d'élites interdépendantes autour de l'exploitation d'un même établissement. Ce constat amène nécessairement à faire le procès de la relativité des interprétations archéologiques quand elles sont fondées sur une seule source de documentation.

La combinaison des signes extérieurs de richesse contenus dans les témoignages matériels, écofacts comme artefacts, permet d'élaborer des hypothèses sur le niveau social des occupants, mais ne dit rien du statut. Le niveau de fortune présumé est un faux-ami. Combien de paysans, laboureurs ou maires du premier Moyen Âge, enrichis, vivent en petits seigneurs sur des terres laissées en fermage ou en gestion ? Ne pourraient-ils pas matériellement donner le change à une cohorte de petits seigneurs, écuyers ou chevaliers, sans le sou et sans appui ? L'exemple le plus récent auquel nous ayons été confrontés est celui du Fort-Saint-Sébastien, contexte militaire et microcosme de la société du XVII^e siècle, où les hiérarchisations sociales sont exacerbées. L'état d'engagement des fils de l'aristocratie dans la maison militaire du roi permet d'observer que les titres de noblesse ne suffisent pas à assurer la fortune et à se préserver de la ruine. La solvabilité des capitaines de compagnie servant à leur dépend est scrupuleusement examinée (Hurard 2015, rfo volume V, chapitre 3). Si dans les communautés rurales, il est probable que le degré de richesse ait correspondu à un degré certain d'autorité, la question du statut pour être annoncée, doit être démontrée. Sans compter que, comme le chapitre I le montrait, les communautés rurales sont composées de groupes élitaires aux statuts hétérogènes, aux nombres desquels on compte également des marchands et des artisans. On ne peut donc présager du statut de groupes divers qui partagent une large culture commune et activent inconsciemment des codes communs d'expression de la position sociale (Loveluck 2011). Le statut n'est pas le seul moteur de la distinction, il peut être acquis et l'on peut faire statut comme l'on fait patrimoine. La relativité des modèles construits sur la base de la seule richesse matérielle doit également être étudiée à l'aune spécifique de ces groupes élitaires en médiation qui, à cheval entre plusieurs cercles, sont susceptibles, dans le cadre de modèles trop étroits, d'en mélanger certains des codes et donc de produire des signaux discordants.

Confondre niveau social et statut, c'est faire un dangereux amalgame conduisant invariablement à penser la domination sociale en terme de société d'ordres, à écraser la complexité des stratifications et pratiques sociales et à nier les mécanismes de renouvellement et de mobilité, communs à tous les groupes de statut ou cercles sociaux produisant leurs propres élites (Burnouf 2007, Loveluck 2011, Bourgeois 2014).

Un dernier aspect attaché à l'interprétation de la richesse nous semble également devoir être discuté. La mobilité et le renouvellement des élites rurales impliquent d'attacher une importance particulière à la notion de distinction sociale inhérente à la définition même des élites. Cette distinction s'appuie fondamentalement sur la manifestation d'affichages identitaires dont la matérialisation doit assurer reconnaissance par autrui de la position sociale et de l'autorité. Ces manifestations ostentatoires sont une obligation conditionnée par les mécanismes de compétition au sein des groupes élitaires. Revendication symbolique d'une ascension ou position sociale, maintien du rang, résistance aux mécanismes de concurrences de places disputées génèrent des stress sociaux qui imposent un surinvestissement matériel se traduisant dans les manières d'habiter comme dans celles de consommer. Culture matérielle, production et consommation de l'espace sont des éléments du discours social, élaborés pour dire la distinction. Ils ne caractérisent pas nécessairement les manières de vivre et sont vecteurs des aspirations à l'ascension sociale ou au pouvoir. En tant que constructions symboliques, ils sont porteurs de sens cachés qu'il convient de pouvoir décrypter. En d'autres termes, la richesse donnée à voir n'est pas forcément la richesse vécue, elle ne reflète pas la réalité du quotidien. Surinvestissement, au moment des célébrations collectives comme la chasse, surinvestissement

dans les compositions architecturales ou dans la consommation marquée de l'espace doivent être considérés, tout comme celui consenti au moment des funérailles (Nissen-Jaubert 2003, Le Jan 2010). La déstabilisation ou la conquête sociale est productrice de surinvestissement, de manifestations dispendieuses et excessives qui sous-tendent la richesse mais pas le pouvoir. Le faste funéraire comme la mise en scène des lieux de pouvoir et certaines manières de vivre reflètent peut-être moins la réalité des niveaux ou statuts sociaux que les ambitions élitaires. C'est le syndrome affiché par la tour d'angle de la « Ferme du Colombier » de Varennes qui vient flanquer la porte principale et qui, derrière un aspect monumental, ne cache en réalité qu'un toit à cochons (Hurard 2012 a). Quand quelques marqueurs sociaux forts s'affichent dans un quotidien ordinaire, ils incitent à la plus grande prudence quant à leur interprétation et nous rappellent qu'il faut toujours veiller à ne pas confondre discours et pratique.

- Relativité des échelles sociales : l'absence de critères universels

L'analyse des comportements et consommations de ces élites rurales ordinaires repose sur la combinaison de marqueurs dont il faut systématiquement pondérer la place et la valeur à l'aune d'une mise en perspective historique, économique et sociale, la plus pointue possible. Les élites intermédiaires, celles en médiation entre les communautés rurales et les élites de rang supérieur, s'affirment par des signes extérieurs de richesse ou d'autorité dont la matérialisation est moins manifeste. Les marqueurs ou signaux captés dans l'ordinaire de la vie rurale peuvent, à bien des égards, paraître intermittents, tant ils sont ponctuels et correspondent à des volumes conservés, souvent moindres que pour les élites les plus dispendieuses, engagées dans des comportements plus ostentatoires. L'affirmation des places et des fonctions répond à des mécanismes similaires, mais conditionnés par des signes moins manifestes, plus discrets, dans des sphères sociales où l'accumulation des richesses et les comportements ostentatoires sont à relativiser. Les marqueurs du luxe et de l'ostentation ou de comportements dispendieux sont limités, voire absents. Dans des espaces où les contrastes sociaux sont moins grands – ce qui est forcément le cas au sein des communautés rurales – et la compétition sociale potentiellement moins aigüe, l'identification des manifestations élitaires se joue sur des combinaisons de critères plus ambigus, plus ordinaires. Petits seigneurs, chevaliers et paysans aisés partagent des niveaux de vie, une culture commune, des charges et des offices proches et se distinguent par des signes de richesse identiques ou similaires au sein de sociétés rurales où les écarts économiques sont moins marqués (Wickham 2011).

Les signaux atténués sont à chercher dans l'ordinaire des pratiques sociales et des comportements. Ils ne peuvent être mesurés qu'en pesant précisément la part de l'ordinaire et en admettant qu'une large part des codes de représentations et de comportements sont empruntés à la vie rurale, voire rustique, et en sont peu démarqués, hors des moments de représentation, qui eux nécessitent un investissement matériel et symbolique spécifique. Cette grille de lecture impose forcément, pour définir la topographie sociale de ces élites rurales ordinaires, d'être capable de définir précisément les modes de vie non élitaires et paysans (Bourgeois 2008). C'est bien là que le bas blesse, puisque les sociétés paysannes médiévales et modernes sont sans doute, du point de vue archéologique comme du point de vue de la source écrite, les moins documentées. L'ensemble des documentations peine à recomposer la complexité des dynamiques sociales paysannes et les réduit nécessairement à des logiques de sujétion.

Le jeu d'échelles qui a été le nôtre a consisté à faire un va-et-vient entre la caractérisation des élites au sens large, pour revenir à la définition des traits caractéristiques d'élites rurales plus modestes et éprouver des critères de caractérisation nuancés, adaptés à ces échelles sociales. C'est donc un jeu de comparaisons relatives qui permet par touches successives de placer le curseur le plus précisément possible sur une échelle dont on ne connaît pas la totalité des graduations. La démarche fondée sur quelques études de cas, confrontées à une sélection de sites de comparaison, tend à proposer une grille d'analyse qui permettent de faire émerger de la source archéologique, des groupes hétérogènes muets ou sous-

représentés dans les documents textuels ou surinterprétés archéologiquement sur la foi de quelques objets de luxe. Elle tend également à valoriser la place, dans la définition des élites en médiation, de groupes et individus qui n'apparaissent pas dans les sources en tant qu'éléments dynamiques des économies rurales, à savoir les détenteurs d'autorité sans charges officielles ou producteurs de ressources mais sans accès à la propriété : marchands, laboureurs, régisseurs... Leur absence des sources n'est pas une absence sociale et ne peut permettre de les exclure de la définition des groupes de statuts élitaires. Le contrôle des ressources et des milieux peut s'exercer en délégation d'autorité et ne peut de toutes les manières et à toutes les périodes, s'effectuer sans le recours à des groupes intermédiaires, courroies de transmission de l'autorité, médiateurs des sociétés rurales (Loveluck 2011).

La relativité des échelles sociales, des estimateurs et critères servant de grille d'analyse est imposée par l'hétérogénéité des groupes de statuts qui composent des réseaux hiérarchiques complexes, plus ou moins denses. Les scénarii explicatifs, adaptés à l'échelle des élites locales, au village ou autour du village (laboureur, curé, juge, maire, écuyer, chevalier ou notable), doivent s'attacher à décrypter les signaux de comportements distinctifs et signifiants, dans des contextes chrono-culturels et géographiques spécifiques. Les marqueurs qui permettent d'exprimer la distinction et la supériorité en s'appuyant sur des valeurs et des codes reconnus par tous, sont nécessairement relatifs à certains groupes d'une même société dans un temps donné. Ils n'ont donc aucun caractère universel. Si certains critères de caractérisation peuvent être communs à plusieurs groupes de statuts, il faut veiller à en éprouver la pertinence à chaque changement d'échelle. Codes de comportements, de langage, de consommation, de manières d'habiter, sont relatifs à des représentations collectives qui sont susceptibles de varier dans le temps et dans l'espace.

La relativité est également géographique et culturelle et l'on ne peut pas négliger l'importance des variabilités régionales, notamment parce que les représentations collectives peuvent être mues par des modèles culturels et économiques divergents. Choix d'exploitation (rapport entre élevage et agriculture par exemple), tailles et profondeurs des circuits d'échanges, place des réseaux de communication importants, peuvent suffisamment différer pour qu'à groupes de statuts équivalents, les critères n'aient pas la même valeur relative dans les comportements distinctifs. Consommations de viande ou importation d'objets de luxe dépendent de dynamiques économiques et culturelles qui peuvent favoriser ou pénaliser l'accès à certaines ressources, restreindre les choix stratégiques quand aux outils de l'affichage identitaire. Alban Gautier a montré comment l'existence de réseaux de circulation importants dans le Kent au sud de l'Angleterre avait favorisé la diffusion de la vaisselle de verre chez les élites du premier Moyen Âge au détriment du reste de l'Angleterre (Gautier 2007). Distance ou proximité par rapport aux centres de production, à une ressource naturelle donnée, à une main-d'œuvre qualifiée, conditionnent les termes de l'expression sociale et signifient qu'à degré d'autorité et de fortune équivalents, des groupes d'individus appartenant au même échelon de pouvoir, peuvent s'afficher par des signes extérieurs apparemment discordants ou ambivalents. La comparaison pour une même période, entre sites et manifestations élitaires *a priori* similaires, doivent faire l'objet d'une extrême prudence entre deux ensembles géographiques et culturels distincts. Citons par exemple l'opposition entre les *machtiers* bretons étudiés par Wendy Davies et la structuration économique et agraire de l'Île-de-France à l'époque carolingienne. La recherche de différences ne devient donc vraiment significative que lorsqu'elle s'inscrit dans une logique géographique et économique régionale. Les topographies sociales à construire sont également géographiques et culturelles.

Enfin, à la relativité des échelles sociales s'ajoute également celle du temps long. L'hétérogénéité des groupes de statuts examinés sur la longue durée doit interdire de systématiser les interprétations à des groupes de statuts proches ou équivalents sur des périodes différentes. Parce que les conditions changent et entraînent une mobilité des groupes de statuts et de fortes variations dans les réalités économiques et sociales, il est impératif de construire des scénarii explicatifs adaptés par exemples aux laboureurs

franciliens du XIV^e - XV^e siècle, qui ne pourront être celui des laboureurs d'Île-de-France des XVII^e - XVIII^e siècles. Un scénario construit pour les écuyers du XII^e-XIII^e siècle a toute chance de pouvoir être contesté pour ceux du XV^e ou XVI^e siècle. Il est ici question de la mobilité des élites, individuelle comme grégaire, celle de groupes dont les outils d'ascension, les niveaux et conditions d'enrichissement sont soumis à de fortes fluctuations et entraînent une instabilité. Être écuyer ou chevalier n'a pas le même sens et la même résonance sociale au XIII^e qu'au XVIII^e siècle et se traduit matériellement par de fortes différences dans les conditions de vie et les manières d'expression de la distinction sociale. C'est la raison pour laquelle E. Cavanna a proposé dans sa lecture archéogéographique des élites médiévales et modernes, des scénarii périodisés où se démarquaient notamment, à l'issue des analyses, des trois chrono-modèles pertinents fonctionnant par phase : d'un côté les XV^e-XVI^e siècles, de l'autre les XVII^e-XVIII^e siècles et enfin le XIX^e siècle (Cavanna 2016).

- Hiérarchiser sites élitaires et élites ? L'absence d'idéal-type

L'ensemble du procès en relativité amène donc à récuser l'idée de l'existence d'idéal-types, tant en matière de sites que de groupes élitaires. L'analyse qui peut être faite à partir des seules données matérielles ne permet pas de restituer la complexité des environnements sociaux et révèle le degré d'incertitude qui pèse sur notre capacité à reconstruire les mécanismes et les expressions élitaires. Les invariants ne sont pas dans les critères matériels mais dans les estimateurs, reflets des processus et mécanismes d'appropriation, d'insertion et de reproduction sociales. S'il n'y a pas d'idéal-type, comment construire une hiérarchisation des sites élitaires et des élites ordinaires ? Le peut-on seulement ?

Proposer une hiérarchisation des élites ordinaires supposerait, comme il a été dit précédemment, de pouvoir dégager l'ensemble des topographies sociales du monde rural par phases dans un contexte donné. Cela nécessiterait de disposer du même niveau de données et des mêmes documentations pour tous les sites, notamment pour déterminer les conditions de création des sites, le niveau de propriété foncière, les modalités de succession... Cette égalité permettrait de pouvoir mesurer les correspondances entre les systèmes politiques, culturels et économiques. La hiérarchisation est donc un exercice limité *a fortiori* sur la longue durée où la comparaison est méthodologiquement peu viable. La hiérarchisation des sites n'est pas celle des élites dont ils dépendent. L'exemple de Varennes montre bien que le niveau de propriété foncière, si l'on s'attache à l'élite en possession, ne peut être réduit à un seul point d'ancrage. Un site ou établissement appartient potentiellement à un maillage ou réseau bien plus complexe. L'analyse de l'intrasite d'un cas comme le Colombier n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'information est partielle et ne permet pas de caractériser le niveau de puissance d'un groupe. Les exemples fournis par Alban Gautier pour les élites anglo-saxonnes des X^e-XI^e siècles est du même ordre, dans un paysage social où l'émergence des manoirs correspond, comme en France celle des habitats fossoyés, à un éclatement des lignages seigneuriaux, une dispersion des biens immobiliers, ainsi qu'à une multiplication des ancrages territoriaux (Gautier 2007). Qu'il s'agisse de Serris, de Distré, de Palaiseau, de Sorigny ou de Saint-Pathus, à l'échelle de l'intrasite et sans connaissance du niveau foncier et du maillage territorial, rien n'assure que le site est le centre et la focale d'un réseau de sites, d'une organisation foncière et économique complexe. Ce constat, outre celui de l'impossibilité à hiérarchiser, nous invite à introduire la notion de sites élitaires auxiliaires. Il y a, au sein des corpus de sites élitaires, des sites de tailles, fonctions et rangs différents pour les mêmes élites, à la même période. C'est donc au sein de ces ensembles que devraient s'opérer les tentatives de hiérarchisation. Comment caractériser le site auxiliaire d'une grande élite, laissé au soin d'un desservant ou d'un gestionnaire et dont les traces matérielles sont celles des occupants, qui tout en bénéficiant d'un degré d'autorité certain, n'incarne qu'une autorité déléguée aux traces matérielles ambivalentes ?

Que faire d'un petit site élitare, aux dimensions et composantes matérielles modestes, quand la culture matérielle et mobilière reflète des comportements élitaires dispendieux, sortant de l'ordinaire rural ? À quelle durée d'occupation réelle correspondent ces accumulations ? Le séjour ponctuel et sporadique d'une grande élite sur un site n'en fait pas un lieu central. Lieux de séjour ponctuels ou site de production gérés par l'intercession de notables ruraux, sont pour autant l'expression des ambitions élitaires et participent de la mobilité géographique des élites, de degrés de maîtrise variables des ressources, du territoire et des réseaux d'alliances.

Le corpus de sites envisagé dans le cadre de ce travail montre de vrais contrastes entre des sites riches et/ou mieux documentés, tel qu'Andone, Pineuilh ou Serris et des sites aux manifestations matérielles plus ambiguës, tel que Longueil-Annel, Saint-Pathus altomédiéval, Saint-Rimay ou Palaiseau altomédiéval. Entre ces deux extrêmes, la hiérarchisation paraît évidente, mais elle l'est beaucoup moins pour tous les sites en milieu de gamme, surtout si la topographie et la morphologie sont les seuls indices de caractérisation. La faiblesse des données recueillies sur les sites altomédiévaux de Palaiseau et de Moissy par exemple inviterait d'ailleurs à les ranger dans la catégorie des sites auxiliaires aux rôles et fonctions secondaires. Plus qu'une hiérarchisation des sites, nécessairement faillible en raison du caractère trop hétérogène du corpus, nous préférons inviter à une hiérarchisation par gammes de sites sur la base de la combinaison des critères énoncés. Les sites sont rassemblés par groupes analogiques, fondés sur la convergence des formes et composantes de l'habitat, de la qualité des témoignages mobiliers et par phases chronologiques. Le caractère hiérarchique du classement par ensembles n'a qu'une valeur tout à fait relative. Il permet d'organiser un classement par analogie et grandes périodes :

1 - Les sites antiques de Moissy, Palaiseau, et Saint-Pathus appartiennent aux mêmes systèmes des grandes exploitations. Ce classement est déjà bien artificiel et si le corpus était seulement dédié à ce type d'établissement, il nous faudrait nuancer le propos. La comparaison entre Moissy et Palaiseau antique d'un côté et Saint-Pathus de l'autre, montre bien que ces établissements inspirés d'un même modèle traduisent pourtant des réalités sociales très différentes. Ne serait-ce que pour Saint-Pathus, établissement atypique de création tardive qui sort du lot, tant par sa datation que par des formes de matérialisation plus ambivalentes entre romanité et rusticité alto-médiévale.

2 - Flixborough. Serris, Distré, Biéville-Beuville sont rassemblés dans un second groupe de sites s'étendant du IV^e au XI^e siècle. Ils ont en commun l'organisation sur cour d'unités à la fois résidentielles et agricoles ou artisanales, la récurrence de la construction en pierre, la richesse des témoignages matériels montrant des signes d'ostentation attestant l'ouverture à des réseaux extrarégionaux et un degré marqué de développement économique. Le site de Flixborough se singularise clairement par la qualité et la quantité des témoignages matériels mais aussi par une longue durée d'occupation, également marquée par plusieurs changements des choix d'exploitations et comportements élitaires.

3 - Les sites de Saint-Rimay et Sorigny auxquels nous serions tentés d'associer la phase IX^e -XI^e siècle du site d'Orville, au moment où l'habitat se structure en bâtiment sur cour adossé à un fossé, forment un troisième groupe. Cette organisation sur cour et en clos distingue les trois sites dont les attributions chronologiques s'étendent du VIII^e au XI^e siècle. L'organisation de l'espace et certains des indices de la culture matérielle traduisent une maîtrise certaine des ressources et de l'espace. Les indices directs du pouvoir ou de l'autorité sont absents. Le caractère résidentiel de ces établissements ne fait pas de doute. Le mode d'implantation interroge sur la nature réelle, la fonction et le rang de ces sites que nous pourrions qualifier de rangs secondaires ou de sites auxiliaires, à l'intérieur d'un maillage complexe.

4 - Les sites de Longueil-Annel, Saint-Pathus (pour la phase IX^e -XI^e) et de Palaiseau (pour le XI^e-XII^e siècle) appartiennent à notre sens à une catégorie spécifique de sites à

enclos, tous attribuables à la fin du premier Moyen Âge. L'organisation spatiale et le degré d'investissement sont les marqueurs d'une planification élitaires. Néanmoins, les marqueurs matériels peu nombreux ou absents empêchent une caractérisation plus précise et amènent également à interroger le caractère résidentiel de ces ensembles qui paraissent être dévolus à d'autres fonctions. Sites auxiliaires, ils matérialisent néanmoins les ambitions élitaires et ne manquent pas d'interroger sur la capacité à interpréter des sites sans mobilier, question sur laquelle nous reviendrons dans la dernière partie de la synthèse. La hiérarchisation entre Saint-Pathus et Longueil-Annel nous paraît bien hasardeuse. Par contraste, toutefois, le site de Palaiseau et ses deux enclos paraît constituer une forme plus modeste d'espace réservé où fonctionnalité et intentionnalité concourent à une matérialisation moindre qui interroge le degré d'autorité et de pouvoir des élites à l'origine de ces établissements. Ils nous ramènent à la dialectique précédemment évoquée entre petits sites/grandes élites. De toute évidence, les deux bâtiments de Longueil-Annel et de Saint-Pathus matérialisent un autre échelon de la maîtrise foncière, économique et agricole.

5 - Le site du castrum d'Andone et le site du « Château d'Orville » se singularisent comme étant sans doute les champions de l'échantillon, tant par la masse des données, que par la qualité des vestiges. Le site d'Andone est sans doute l'exception qui confirme la règle, hors de la catégorie des sites élitaires ordinaires. Son caractère comtal, la qualité de l'aménagement et celle globalement de la culture matérielle exhumée, contribuent à le placer en tête de la hiérarchie. C'est parce qu'il offrait un contraste suffisamment marqué avec les autres sites de l'échantillon qu'il a été intégré à l'étude, en plus de la qualité de la documentation et de son exploitation. Il est le jalon supérieur permettant d'interroger la matérialité d'un site élitaires important à la fin du premier Moyen Âge. À certains égards, en raison de sa topographie, sa composition, sa culture matérielle, il est tentant d'y associer le site du « Château d'Orville ». Topographie, enceinte, partitions internes, culture matérielle relative à des élites de rang plus élevé nous poussent à faire le parallèle entre les deux, en dépit d'une documentation plus faible à « Orville » pour la phase XI^e-XIII^e siècle. La phase XIV^e-XV^e siècle ne permet pas d'occulter les héritages de la phase précédente, notamment dans la qualité du bâti et de l'organisation spatiale. La culture matérielle traduit les consommations et comportements d'élites de rang élevé. Le changement de statut du site d'« Orville » et de ses occupants dans le courant du XIV^e siècle est sans doute déjà le reflet de l'achat d'un bien qui, par sa qualité, contribue à la valorisation du nouveau groupe.

6 - Le sixième échelon rassemble les sites de Pineuilh, Ingré, Rueil-Malmaison, Moissy (X^e-XII^e), Roissy (XII^e-XIV^e), « Orville » (XI^e-XIV^e). L'échantillon regroupe les habitats fossoyés attribués à la fin du premier Moyen Âge et au second. L'espace réservé y est matérialisé par d'importants retranchements et l'organisation de systèmes de seuil. Les indices de la culture matérielle y témoignent de consommations et comportements élitaires certains, mais dont la qualité et la quantité trahissent des caractéristiques rustiques et des marqueurs à chercher dans les pratiques ordinaires. Le site de Roissy-en-France a été essentiellement intégré à l'échantillon pour cette phase de l'habitat à plat fossoyé et son évolution médiévale. Les phases modernes appartiennent à une démarche d'interrogations des élites au pouvoir.

7- Les sites de Sainte-Marie-du-Lac et de Varennes-sur-Seine offrent un parallèle opportun entre deux habitats à plat fossoyé créés au XVI^e siècle, l'un dans le village, l'autre à l'extérieur et matérialisent la persistance moderne d'une forme d'habitat généralement associée aux XIII^e et XIV^e siècles. Même si la documentation n'est pas égale dans les deux cas, ils montrent tous les deux clairement la part du discours porté par la topographie particulière des sites et permet de relativiser le rapport entre formes, témoignages matériels et statuts. Rien ne permet de les distinguer hiérarchiquement du groupe 6 ou même du groupe 3 à chronologies discordantes.

8 - Les sites de Verberie et de Vire, établissements agricoles élitaires, sont deux témoignages modernes de l'emprise économique des élites de rangs intermédiaires et de l'évolution des topographies sociales. Absence d'éléments fossoyés, absence apparente d'éléments monumentaux permettent de réfléchir à l'interprétation faite de ces sites où les témoignages matériels n'offrent pas les éléments emblématiques associés aux lieux de pouvoir. La relative faiblesse des éléments mobiliers à Verberie tendait à offrir un contraste avec le site de Varennes, mais l'hétérogénéité du degré de documentation empêche de mener la comparaison plus avant.

Cette tentative de classement qui n'a rien d'un classement hiérarchique, ne tient nullement compte des questions liées aux statuts juridiques des sites et des élites. La construction hiérarchique proposée à partir des sources écrites, si elle était possible, serait sans doute tout à fait différente de celle proposée sur la base des données archéologiques seules. Seule la confrontation de l'ensemble des données (écofacts, artefacts, géofacts et archives) permettrait d'étayer suffisamment les raisonnements pour construire une hiérarchisation par période, sur le modèle des socio et chronomodèles proposés par Emilie Cavanna (Cavanna 2016). La faiblesse de l'effectif mobilisé pour la présente étude, inférieure à trente sites, ne permet pas de se lancer dans une analyse multivariée. La qualité, la richesse des sites, leur extension ne permettent pas de préjuger de leur statut et de leur place hiérarchique, ces derniers ne pouvant être pensés comme des entités isolées. Dans un système réticulaire, on observe pour une même période et dans un même espace géographique des sites aux fonctions, tailles et matérialisations différentes qui pourraient être des manifestations de l'emboîtement des rangs, rôles et fonctions et échelons de délégation... Seule l'élaboration de scénarii interprétatifs permet de balayer le champ des possibilités.

III.3.2 - Des élites plurielles et protéiformes : entre concurrence, interdépendance et succession : signatures, mobilité et renouvellement des élites rurales ordinaires

Nous avons voulu consacrer ce chapitre à une série d'interrogations sur la limite des modèles interprétatifs archéologiques face aux élites ordinaires, caractérisées par des comportements moins ostentatoires, plus rustiques et matériellement plus discrets que les élites au pouvoir sur lesquelles se concentrent traditionnellement les analyses. Les études des sites de Varennes et de Saint-Pathus ont en effet suscité de nombreuses interrogations sur les dynamiques de renouvellement de groupes que leur situation intermédiaire place en position de conquête et d'ascension, favorisant concurrence, compétition et agrégation de groupes nouveaux. C'est sans doute dans les cercles sociaux les moins élevés que se disputent le plus âprement les places dominantes (Le Jan 2010, Leferme-Falguières, Renterghem 2001). La première partie de ce chapitre (III.3.2.a) est consacrée à la lecture de témoignages matériels enregistrant des ruptures dans les stratégies d'occupation mais aussi dans les comportements élitaires. Coexistence de plusieurs types d'élites sur un même site, succession des groupes élitaires sur la longue durée, déplacement des pôles élitaires sont autant de questions posées par les sites étudiés. Elles permettent d'envisager la pluralité des élites et leur mobilité. Par ailleurs, la diversité des expressions matérielles doit nous inciter à envisager le caractère pluriel et protéiforme des comportements élitaires mus par des représentations collectives et des idéologies diverses, susceptibles de produire des manifestations matérielles différenciées. C'est ici la nature du site altomédiéval de Saint-Pathus qui est interrogée et soumise à l'hypothèse d'une occupation aux signes matériels discrets, fruit d'un petit établissement ecclésiastique (III.3.2.b). Enfin, l'interprétation du site antique de Saint-Pathus nous a amené à proposer une discussion élargie sur la reconnaissance, à partir des données archéologiques, des dynamiques de renouvellement des élites par acculturation.

a - Concurrence, interdépendance et successions : la stratification matérielle des élites en co-activité ou en renouvellement

La plupart des sites élitaires confronte l'archéologue à des réalités complexes où la question du renouvellement des élites reste compliquée à aborder. Phénomènes de concurrence, d'interdépendance, de successions des élites sur un même site sont souvent réduits à la portion congrue des interprétations. Sur les sites où la durée d'occupation est relativement courte, de l'ordre d'un ou deux siècles, le caractère apparemment « panchronique » des données (qui semblent être inchangées sur une longue durée), amène à négliger la pluralité des groupes sociaux qui s'y succèdent. Or la constance de certains caractères ne doit pas occulter, tout d'abord que la continuité matérielle n'est pas forcément celle du statut des groupes et individus qui s'y succèdent, ensuite qu'un même site peut matérialiser la superposition d'intérêts convergents, même sur une courte durée et traduire la pluralité des élites au même moment sur un même site. La synchronie des témoignages n'atteste pas une origine unique. Sur les sites où les témoignages sont davantage diachroniques, la lecture tend souvent à réduire la complexité des processus de renouvellement et à confondre dans une même dialectique longue durée des sites élitaires et longue durée des élites.

- Elites en superposition sur un même site : délégation d'autorité et interdépendance

Peu de sites offrent l'opportunité d'argumenter ou d'éclairer les mécanismes de compétition et d'interdépendances qui se jouent sur un même lieu de manière synchrone. Les sites élitaires que nous avons choisi d'examiner appartiennent à une catégorie de sites ruraux, souvent en situation de production agricole et/ou artisanale. La terre est source essentielle de revenus et socle de la notabilité pour ces élites de rangs inférieurs en quête d'ascension sociale. Le bon fonctionnement d'un système économique, mais aussi la préservation de l'ordre social, impliquent qu'un certain nombre d'établissements et de domaines, souvent dispersés, puissent être le centre d'une gestion concertée entre des propriétaires et des gestionnaires – percepteurs, laboureurs, métayers, régisseurs – qui partagent des intérêts communs, bien qu'inégaux. Entre les élites propriétaires, présentes sur le site dans le cadre d'un faire-valoir direct mais qui s'assurent les services de régisseurs et les élites propriétaires qui, ne vivant pas sur place, laissent la gestion pleine et entière de l'outil de production, il existe sans une doute une variabilité importante du degré d'autorité, d'autonomie à décider des choix d'exploitation. Elle conditionne largement la capacité du groupe en délégation d'autorité à faire fortune et réseau et à ancrer une ascendance durable, coïncée entre domination et sujétion. Le degré d'autonomie qui pourrait aussi être qualifié de degré de responsabilité, peut être entendu comme un critère de hiérarchisation, et certainement comme un moteur de la reconnaissance d'autrui dans les sociétés rurales. Plus le propriétaire est loin du centre névralgique, plus grande est l'ascendance du dépositaire de l'autorité. Le nombre et la qualité de l'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée est aussi un critère de hiérarchisation qui, que l'on soit propriétaire ou délégataire, permet aussi de faire réseau et de construire la reconnaissance d'autrui. Cette dualité impose de déplacer la focale d'observation et l'intérêt sur les élites non propriétaires, selon le principe des analyses multiscalaires. Pourtant comment identifier cette dualité sur le terrain ? Elle passe par la reconnaissance de la diversité des niveaux sociaux. Mais si les contrastes sociaux sont peu marqués entre ces élites à la culture partiellement commune, il est très difficile d'opérer cette distinction sur des critères pertinents. La confrontation des données archéologiques avec celles issues des sources écrites est souvent indispensable. Elle est la seule à pouvoir réellement permettre l'émergence d'un discours sur l'emboîtement de ces expressions élitaires. Même quand cela n'est pas possible, il faut garder à l'esprit que tous les témoignages matériels ne ressortissent pas des propriétaires et intégrer l'idée que dans le cas d'une maîtrise partagée, les témoignages peuvent renvoyer à des réalités sociales différentes et cumulatives.

L'étude réalisée sur la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine a été l'occasion de travailler sur la complexité des interprétations sociales et a permis d'éclairer les rapports d'interdépendance entre plusieurs types d'élites rurales engagées dans des rapports de production autour du même site. La fondation du fief et la création du site, en 1506, sont le fait d'un homme qui n'a pas de statut seigneurial et qui est probablement issu de la bourgeoisie marchande. L'établissement est ensuite, à partir de la fin du XVI^e siècle et jusqu'à sa destruction à la fin du XVIII^e siècle, acheté par une succession d'écuyers. Par l'intercession d'un bail à fermage, les fermiers qualifiés de « laboureurs » disposent d'un outil de production qui leur permet d'accéder à la notabilité rurale, en usant des mêmes mécanismes de reproduction sociale favorisant la transmission des biens et de l'établissement (Moriceau 1994). À Varennes, la difficulté de caractérisation archéologique des élites est donc liée à notre capacité à dégager des estimateurs de niveau social qui singularisent les fondateurs d'origine (investisseurs) – *a priori* exploitant le site en faire-valoir direct – des fermiers /laboureurs (exploitants). La culture matérielle des XVII^e et XVIII^e siècles relève essentiellement des seconds. Le choix du lieu d'implantation dans une zone humide, au carrefour de voies commerciales d'importance, la forme architecturale initiale, traduisent les stratégies d'ascension sociale du fondateur. Par l'achat d'un fief et l'obtention de la rente issue des revenus de la terre, ses descendants auraient pu revendiquer un changement de statut au bénéfice d'un processus d'« anoblissement taissable », qui n'a vraisemblablement pas fonctionné (Bourquin 2002, Constant 2004, Cavanna 2016).

La difficulté de l'interprétation des données matérielles est justement liée à la coexistence, voire la cohabitation ponctuelle, de plusieurs groupes sociaux issus de cette société rurale d'Ancien Régime. Seuls les occupants du site nous livrent une culture matérielle abondante. Il s'agit donc *a priori* des fermiers, par opposition aux seigneurs propriétaires qui, ne vivant pas sur place, ne laissent que peu de traces dans les rejets divers. L'évolution des niveaux de vie sur les trois siècles d'occupation de la ferme est souvent malaisée à caractériser. L'interprétation des données archéologiques montre en effet un niveau de vie s'inscrivant globalement dans une situation économique et sociale homogène sur trois siècles. Pourtant, une rupture dans les modes de consommation et une différence de qualité des éléments rejetés semblent bien marquer un changement entre une première phase d'occupation s'étendant de la création du site à la fin du XVI^e siècle et une longue période de stabilité qui s'étend sur les XVII^e et XVIII^e siècles. L'ensemble des données converge vers un constat commun : les signes de richesse, ou tout au moins d'aisance, perceptibles dans la culture matérielle, sont plus marqués pour le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, qu'ils ne le sont pour les phases postérieures.

Cette différence de niveau de vie pourrait être liée au fait que les occupants de la première phase sont aussi les propriétaires. La présence de plusieurs bons indicateurs d'un niveau de vie élevé, comparable à celui des petites élites marchandes ou artisanes, pourrait s'expliquer par l'installation de la famille Le Normand à la ferme sur une ou plusieurs générations. Les signes matériels clairs d'une distinction sociale sont bien moins nombreux, voire absents, pour les phases postérieures, ce qui traduit la présence sur l'exploitation de fermiers et de laboureurs qui, à partir du XVII^e siècle, exploitent le site tout en vivant sur place. Leurs modes de vie, bien que confortables, reflètent ceux de la paysannerie aisée.

Le cas de la « Ferme du Colombier » montre la difficulté de la démarche, qui consiste à mettre en exergue les manifestations matérielles de la distinction sociale et les processus d'appropriation d'une position sociale dominante à partir de données issues d'un site, où coexistent deux catégories d'élites interdépendantes. Engagées à des degrés différents autour de l'outil de production, elles interviennent de manière combinée dans les choix déterminant la configuration du site d'habitat et les modes d'exploitation. Il s'agit donc de faire la part des indices matériels qui traduisent les comportements et pratiques sociales des fermiers de ceux qui révèlent les comportements des propriétaires et seigneurs. La distinction est d'autant moins aisée que ces deux groupes partagent une culture commune. Ainsi, l'essentiel de la culture matérielle mise au jour reflète les modes de vie

des fermiers, occupants et exploitants de l'établissement. L'ensemble des estimateurs s'y rapportant révèle donc les aspirations d'une élite paysanne changeante, dont les conditions de vie fluctuent sur plusieurs siècles. De l'autre côté de l'outil de production, se trouvent les petites élites propriétaires. D'abord issus de la bourgeoisie marchande en quête d'anoblissement par le biais de la notabilité rurale, les propriétaires appartiennent ensuite à une petite élite seigneuriale, qui se détourne de l'exploitation directe de la terre, mais pas de ses revenus. De ces derniers dépendent les choix du milieu d'implantation, de la configuration du site et sans doute une partie des choix d'exploitation.

Propriétaires comme locataires tirent leurs revenus du même outil de production. Ils n'ont pas les mêmes modes de vie et n'occupent évidemment pas la même place dans la hiérarchie de ces élites rurales, mais ils partagent néanmoins des intérêts communs, sans doute une culture et des valeurs communes, voire des aspirations similaires à l'ascension sociale. On peut donc estimer qu'il existe une perméabilité entre les influences jouées par l'un ou l'autre des groupes sur la forme de l'habitat et les choix d'exploitation, ce qui reste extrêmement difficile à mesurer à l'aune des témoignages matériels. Par ailleurs, la volonté d'ascension sociale de ces différents groupes se traduit par des mécanismes similaires d'appropriation, de distinction et de reproduction de la domination sociale. Chacun de ces groupes, à travers des mécanismes similaires, parvient à concentrer divers degrés de puissance, d'autorité et d'influence. Ici, l'argent et l'exploitation du sol sont le moteur de la distinction et de la domination sociale (Chaussirand-Nogaret 1991, p.12-13). Les lignes de clivage entre ces deux expressions élitaires, seigneuriales ou paysannes, sont encore à préciser (Hurard 2012 a).

La multiplication des baux à fermage à la fin de la période médiévale modifie certainement les rapports de production entre propriétaires et locataires. La rente fixe du bailleur de terre a sans doute favorisé le détachement des élites seigneuriales du contrôle du travail. *A contrario*, le métayage, où la rente dépendait des rendements et revenus, a dû inciter un contrôle plus serré du processus de travail et peut-être favoriser la concertation des choix d'exploitation (Morsel 2004). Les fermiers-laboureurs ont donc du voir s'accroître leur responsabilité, autonomie et autorité. Ce constat est particulièrement vrai à l'époque moderne en Île-de-France mais ne peut sans doute pas être généralisé (Moriceau 1994 b). Propriétaires et locataires-gestionnaires exercent une domination combinée à l'échelle locale qui les lie dans un rapport de production et leur confère un intérêt économique commun, mais également une culture et des valeurs partiellement communes.

Les rapports qui unissent le producteur et celui qui détient les moyens de production sont sans doute plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord et ne peuvent être réduit qu'aux aspects économiques. Dans un certain nombre de situations, l'engagement, à des degrés différents, dans la production doit impliquer des choix d'exploitation concertés (orientation du type de production vers les besoins du marché) mais peut aussi s'appliquer aux choix concernant la configuration de l'exploitation et du centre de gestion que constitue l'habitat (adaptations aux nécessités de la production). La « Ferme du Colombier » illustre donc un des aspects de la mutation de la société rurale entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Elle donne à voir une société rurale hiérarchisée où, aux côtés de l'élite seigneuriale classique, une élite paysanne exerce une autorité fondée sur l'exploitation d'un outil de production dont elle n'est pas propriétaire. La variété des niveaux sociaux et des statuts peut donc être à l'image d'une mosaïque difficile à recomposer. Elle semble par ailleurs devoir être plus fortement contrastée sur un site élitair à l'échelon supérieur, comme à Andone par exemple où la résidence comtale est occupée et/ou fréquentée par des personnes aux statuts, rangs, fonctions, niveaux économiques divers. Il faut donc encore savoir de qui l'on analyse les vestiges et veiller à ne pas faire de raccourci entre les témoignages matériels et le statut éventuel du site (Bourgeois 2008).

- *Renouvellement des élites et stratégies d'ascension : la terre comme vecteur d'intégration à la notabilité*

Varenes est un exemple parmi d'autres de co-activité autour de l'outil de production et de la terre, ainsi qu'un exemple d'emboîtement des mécanismes d'ascension sociale de deux types d'élites en conquête à des niveaux hiérarchiques différents. L'exemple est moderne, mais on peut raisonnablement supposer que des mécanismes équivalents de responsabilités partagées ou tout au moins de délégation d'autorité, ont permis à des individus d'opérer une ascension sociale en mutualité, même pour des périodes plus anciennes. Cet exercice est rendu nécessaire par la gestion de terres, de domaines et de ressources dont l'exploitation ne peut s'abstraire au moins d'une forme de solidarité économique et fonctionnelle. Encore plus que l'exercice de l'autorité seule, le revenu de la terre impose le relais et la délégation. C'est par la terre que passent les stratégies de conquête et d'ascension les plus concurrentiels. L'espace rural est une terre de conquête autour de laquelle le renouvellement des élites est le plus susceptible d'être matérialisé.

L'attachement des élites à la terre joue un rôle fondamental dans les stratégies d'ascension et de distinction sociales de ces élites rurales engagées, à des degrés divers, dans les processus de production agricole. La terre permet par son achat, celui d'une seigneurie éventuelle et par l'adoption de codes de comportements adaptés, un processus d'intégration à la notabilité rurale, voire à la noblesse. La « savonnette à villain » (en général plutôt réservé à l'achat des charges) permettait même parfois quand l'essai était transformé, de faire oublier en quelques générations l'origine non noble de ces groupes en conquête.

À Varenes, la création du fief du Colombier en 1506, fruit de la conversion et de la valorisation d'une terre roturière, composée de marais, ne semble pas être le fait de la petite noblesse. L'initiative en revient à Jean Le Normand, fondateur et acquéreur du fief, dont rien n'indique le statut seigneurial. La création du fief, l'achat des terres et la construction *ex-nihilo* de la ferme, nécessitaient un capital de départ important, impliquant que la famille Le Normand faisait déjà partie d'une fraction aisée de la population. Le mariage en 1584 de Barbe Le Normand, en troisième génération, avec un bourgeois de Reims étaye l'hypothèse d'une famille issue, à l'origine, de la bourgeoisie marchande.

Les données archéologiques montrent que l'établissement avait, dès sa construction, les apparences d'une demeure seigneuriale. Ce n'est pourtant qu'au rachat du domaine en 1584 par Nicolas Lequien, écuyer de son état, que promesse fut faite d'élever un pont-levis et une volière. Ce n'est également qu'à partir de cette époque et jusqu'au XVIII^e siècle que l'établissement demeura en possession de familles d'écuyers et devint une ferme seigneuriale, grâce au statut de ses détenteurs.

Il faut sans doute mettre en relation la mise en place du pont-levis, le comblement du cellier et les réfections du logis, avec le changement de propriétaire. La qualité du nouveau détenteur valorisait le patrimoine foncier de manière déterminante. Outre la construction du pont-levis et de la volière, la structure fut systématiquement rachetée par une succession d'écuyers, souvent dotés de quelques charges administratives s'exerçant à l'échelle locale ou régionale. Jean Baptiste Leclerc, au début du XVII^e siècle, était écuyer, notaire, secrétaire du roi et de ses finances à Paris. Au milieu du XVII^e siècle, Pierre Charmeux était écuyer, conseiller du roi et magistrat au bailliage et siège présidial de Sens. La valeur ajoutée au fief était sans doute autant économique que symbolique. La plus ancienne mention concernant un contrat d'affermage à un laboureur remonte à 1599. Elle semble coïncider avec la revente du fief à Nicolas Lequien, premier écuyer acquéreur du fief. À partir de cette date, aucun des propriétaires ne vécut plus à la « Ferme du Colombier », préférant élire domicile à Sens, Paris ou Montereau, où les appelait l'exercice de leurs charges. Cette valorisation du bien foncier constitue, nous semble-t-il, un exemple de spéculation foncière. L'acquisition montre une volonté d'ascension sociale de la part d'une petite élite marchande : son rachat successif par des écuyers montre que l'opération fut couronnée de succès. Le vecteur de réussite et d'enrichissement reste la propriété foncière et l'exploitation agricole. Pour autant, la situation de Barbe Le Normand, qui vendit la ferme en 1598, montre que l'opération foncière n'a pas favorisé l'hypergamie. Les alliances matrimoniales se faisaient toujours au sein de la bourgeoisie marchande.

La pratique du fermage favorisait la transmission de l'outil de production à un groupe social de fermiers. Le domaine foncier d'origine seigneuriale était confié à bail, moyennant une redevance fixée à l'année, à une petite élite rurale non statutaire.

Au moins dès la fin du XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la ferme fut systématiquement louée à des couples de fermiers. Le seigneur fournissait un capital d'exploitation, mis à disposition des locataires ayant à charge de gérer le domaine dans le cadre d'un bail. L'apport de ces derniers était constitué par l'achat de l'équipement et des cheptels, nécessitant un capital important et impliquant que les locataires appartiennent à une catégorie sociale rurale aisée (Moriceau 1994). À partir de la fin du XVI^e siècle, la ferme fut louée par le biais d'un bail à fermage à des laboureurs, dont le statut particulier au sein de la population rurale était attaché à la possession d'au moins un train de culture (Bloch 1988). Les inventaires après décès de 1715 et de 1762 font état de deux trains de charrue parmi l'équipement agricole des défunts laboureurs. L'extrême variabilité des situations sociales au sein de ces franges supérieures de la paysannerie a déjà été démontrée, notamment en Île-de-France, par les études historiques (en particulier celle de Jean-Marc Moriceau sur les fermiers de l'Île-de-France (Moriceau 1994b). À ce statut en construction ne peut donc pas être assimilé d'idéal-type et l'évolution de la « Ferme du Colombier » montre l'instabilité des niveaux de vie et la fragilité des situations conditionnées par de nombreux facteurs économiques, sociaux, environnementaux.

Néanmoins, cette élite paysanne s'est progressivement construite une identité forte, voire un statut social par des mécanismes de reproduction d'un groupe fermé, où l'endogamie sociale permettait de préserver les intérêts communs et d'éviter le recrutement extérieur. Le fait d'être laboureur nécessitait un capital financier conséquent pour s'installer, acheter ou louer le cheptel et les produits nécessaires à l'exploitation, ceci impliquant que, pour devenir laboureur, il fallait souvent être fils de laboureur (Moriceau 1994). Les alliances matrimoniales favorisaient également la conservation de l'exploitation au sein de la même famille. À Varennes, à partir de 1762, Jacques Verjus, laboureur et sa femme Savinienne Martin exploitèrent la ferme. Au décès de leur père, les deux fils reprirent le bail en commun avec leurs épouses, jusqu'en 1679, où l'un des deux fils signa seul le bail suivant, laissant probablement son frère s'installer dans une autre ferme. Lorsqu'il décéda à son tour, sa femme reprit le bail avec son nouvel époux, également laboureur. En tout, la même famille, au sens élargi, a organisé l'outil de production pendant au moins vingt-cinq ans. La famille Trouvé a, quant à elle, exploité la ferme pendant trente-cinq ans, à savoir de 1715 à 1750, en jouant le jeu de la transmission par le lignage. Elle alla en effet jusqu'à privilégier la veuve au détriment des héritiers, afin d'éviter une dilution du bien et favoriser la continuité de l'exploitation.

Cette stabilité dans les lignages de laboureurs témoigne d'une domination sociale favorisée par l'exercice du droit. La domination sociale se fondait également sur la capacité des fermiers à dynamiser les réseaux économiques et sociaux, en fournissant de l'emploi aux populations rurales. La présence de domestiques permanents est attestée par les inventaires après décès, auxquels il faut ajouter les travailleurs agricoles saisonniers, indispensables à la bonne marche de la ferme. La part des literies dans ces inventaires est un indicateur important de la quantité de main d'œuvre permanente présente dans la ferme. À des moments divers de son occupation, le Colombier a abrité un berger, des charretiers, des servantes. Ces personnes, nourries et logées par les fermiers, sont clairement nommées dans l'inventaire de 1722, au titre des dettes contractées par le fermier à leur égard.

Si l'inventaire de 1762 passe sous silence un éventuel rôle de receveur de l'impôt qu'aurait pu jouer le dernier exploitant, la lecture de l'inventaire de 1722 nous apprend que le défunt Trouvé était collecteur de la Taille pour le sieur Merille, receveur de l'impôt. Relais de l'autorité locale, le fermier en question faisait office de lieutenant de juridictions seigneuriales. Cette situation de domination lui conférait une notabilité rurale et une influence certaine sur la communauté paysanne. Le laboureur avait une « identité sociale très définie », indépendamment de tout statut seigneurial (Feller 2007). Il appartenait à l'élite parce qu'il détenait une fortune, basée sur l'exploitation d'un outil de production. Sans transmettre un statut, il transmettait un état favorisant les descendants

et les alliances matrimoniales au sein du même groupe. Cette position sociale dominante lui donnait l'accès à l'instruction, à l'apprentissage et à l'exercice de fonctions administratives et lui octroyait de fait la reconnaissance d'autrui. L'absence de propriété n'empêchait pas le déploiement de stratégies de transmission des biens comme de l'outil de production. La reproduction d'un statut social étant favorisée par la richesse matérielle. Les laboureurs sont sans doute une des élites paysannes les mieux documentées, en particulier pour la période moderne, au moins du point de vue de la documentation écrite. Les travaux sont moins abondants pour les périodes plus anciennes, mais ceux réalisés sur les domaines du premier Moyen Âge, la gestion des terres et tenures, montrent que la période n'était pas étrangère à ces mécanismes, favorisant la reproduction sociale notamment dans la valorisation de l'ordre familial (Devroey 2006). Fidélité, loyauté et bonne conduite était sans doute également un capital à faire valoir pour l'acquisition de positions supérieures et la construction d'autorité. Le facteur essentiel est que se dégagent des intérêts communs entre différents groupes détenteurs et délégataire du pouvoir favorisant l'ascension de nouveaux groupes. Les situations de crises, conflits et tensions sociales doivent forcer à recourir à l'intégration de nouveaux membres pour palier à l'absence ou à la faiblesse des élites intermédiaires déjà existantes.

*- Longue durée des sites élitaires n'est pas longue durée des élites ?
Le renouvellement contre la continuité*

La compréhension des processus de renouvellement est intimement liée à la longue durée. L'analyse sur la longue durée est celle qui permet de reconnaître les processus de renouvellement, de succession et les phénomènes de rupture dans les modes et choix d'occupations. Pour autant, l'analyse des sites intégrés à l'échantillon nous amène à penser que l'on ne peut faire d'amalgame entre longue durée des sites élitaires et longue durée des élites. L'archéologie peut permettre d'examiner sur un même site les fluctuations importantes des niveaux de vie et des choix d'occupation sur la longue durée. La culture matérielle, les choix d'aménagements, l'évolution des pratiques spatiales sont prompts à enregistrer des variations plus ou moins marquées. Il faut d'abord noter que tous les sites ne se prêtent pas à une lecture de la longue durée des pratiques sociales. Elles n'offrent pas la même fenêtre d'observation des phénomènes élitaires, soient que les documentations ne sont pas suffisamment riches, soient qu'elles ne livrent pas les signaux de reconnaissance des mécanismes de succession, transmission ou rupture dans les modes et choix d'occupation. Ce serait par exemple le cas, dans notre échantillon, des sites de Longueil-Annel, de Saint-Rimay, de Sorigny ou de Verberie. Ces sites, de courtes durées d'occupation, offrent des témoignages matériels peu nombreux et peu contrastés.

Dans le cas des sites à courte durée d'occupation – la notion de brièveté étant relative puisqu'il s'agit de sites attribués à une fourchette chronologique couvrant un à deux siècles, soit quatre à huit générations – les témoignages matériels ne sont pas toujours suffisamment explicites ou contrastés pour permettre de déceler des points de ruptures distinctifs. La notion de renouvellement ne peut donc pas être abordée en tant que telle. L'incapacité à caractériser ces évolutions ne signifie pas qu'il y a absence de renouvellement. À niveaux sociaux équivalents et donc expressions matérielles similaires, les groupes qui se succèdent sur un site peuvent être d'origine et de statuts différents. La continuité du caractère élitair d'un site ne signifie pas que ce sont les mêmes groupes ou les mêmes familles en succession, expression d'une stabilité des lignages. La continuité de l'expression matérielle élitair peut donc être un leurre.

Sur le site des « Rousses » à Ingré, trois phases d'occupations sont perçues entre le X^e et le XII^e siècle, se traduisant par une première étape d'extension spatiale, dans la première moitié du XI^e siècle et une seconde de renforcement des systèmes d'enclos, dans la deuxième moitié du XI^e siècle. Un premier scénario consisterait à interpréter l'évolution du site élitair comme l'expression d'une continuité logique d'occupation et d'un renforcement des ambitions et du pouvoir des occupants. La culture matérielle

recueillie ne semble pas distinguer de changements dans les comportements et consommations. Un second scénario, favorisé par Sébastien Jesset, consiste à voir dans ces changements de structuration, la marque du renouvellement des élites en place, notamment en confrontant les données archéologiques à la mention d'un acte de donation du fisc d'Ingré par Hugues le Grand au Chapitre de Notre-Dame de Chartres en 946. Le changement de statut et la conversion d'une propriété royale en propriété ecclésiastique expliquerait les transformations de cet établissement, sans que le changement de main n'implique de changement de fonction (Jesset 2004, 2012, cf. *Infra* chapitre II).

Sur une durée un peu plus longue, de près de trois siècles, le site de Flixborough illustre sans doute un des cas les plus marqués de renouvellement des élites en succession sur un même site. Ce ne sont pas tant les formes de l'habitat qui matérialisent les temps de ruptures que les éléments de l'abondante culture matérielle qui traduisent des comportements élitaires convergents. Les modes d'accumulation restent en partie les mêmes, mais les choix d'exploitation et de consommation signalent un changement clair de la signature élitare. Entre la fin du VII^e et le début du IX^e siècle puis, entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle, les marqueurs d'ostentation et les types de consommation font dire à Christopher Loveluck que le site est détenu et exploité par des élites rurales laïques de rang élevé. Entre ces deux périodes, soit pendant une large part du IX^e siècle, une rupture majeure s'opère et invite l'auteur à envisager que le domaine laïque est devenu établissement monastique à l'issue d'une donation. Cet exemple, sur lequel nous reviendrons (Chapitre III.3.2.b), illustre de manière fortement contrastée les dynamiques de renouvellement, en montrant le changement de destination d'un site sur près d'un siècle. Il y a continuité du site élitare sur près de trois siècles, mais pas continuité des groupes élitaires à l'œuvre sur le site, qu'ils soient détenteurs ou dépositaires de l'établissement et de l'outil de production (Loveluck 2007, 2011). À Flixborough, les changements successifs de la nature de l'occupation (site élitare civil - établissement monastique - site élitare civil) n'empêchent pas, sous des formes et expressions différentes, le maintien du caractère élitare des groupes qui se succèdent sur le site. La possibilité que le site ait été propriété du même groupe, mais exploité par d'autres, pourrait expliquer ces fluctuations (Loveluck 2007, 2009, 2011).

Le site de Sainte-Marie du Lac nourrit également ces interrogations pour la période moderne entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (Verbrugge 2004). Le statut du site et de ces détenteurs n'est pas éclairé par l'étude. Il est donc difficile de mesurer les processus de renouvellement pendant la période. Le statut d'écuyers des derniers représentants de la famille de Ballidart, possédant le site à la fin du XVIII^e siècle, ne semble pas plaider en faveur d'un statut plus élevé des familles précédentes, à moins de considérer que le site ait connu un processus hypogamique où une famille de rang moins élevée ait fait l'acquisition du site. L'évolution toponymique de l'établissement qualifié de château, de maison seigneuriale, puis de ferme pourrait être entendue comme les changements successifs de statuts du site. Il est toutefois possible que la toponymie ait enregistré, non pas nécessairement le changement de la forme de l'habitat et de son expression matérielle, mais peut-être davantage la dégradation du statut et du changement de fonction de l'établissement qui, de résidence seigneuriale serait devenu établissement agricole affermé à des laboureurs comme dans le cas du site de Varennes-sur-Seine.

Certains sites montrant une durée relativement courte d'occupation offrent néanmoins l'opportunité de nourrir les réflexions sur la mobilité spatiale des élites et ce que nous oserions appeler la translation topographique des élites. La courte durée d'occupation et l'abandon apparent de certains sites, s'il signifie désaffection du lieu de pouvoir ne signifie pas déclassement et instabilité sociale des élites en question. Déplacement matériel et symbolique du lieu de pouvoir par attraction vers un pôle élitare ou réinvestissement d'un lieu traditionnel de pouvoir, sont autant de facteurs susceptibles d'éclairer ces mécanismes de déplacement de l'habitat élitare, surtout en cas de quête de notabilité (Cavanna 2016). Ce niveau d'analyse impose la multiscalarité des échelles de lecture et

l'archéologie préventive, adossée aux politiques de grands travaux, a régulièrement permis de mettre en évidence la pluralité des sites élitaires sur la longue durée et les phénomènes successifs de déplacement dans des territoires relativement réduits.

La mobilité spatiale des élites n'est pas un critère d'instabilité, mais l'expression de logiques spatiales où l'itinérance et la multiplication des lieux de pouvoir sont mues par des logiques spécifiques de représentation, en particulier pendant le premier Moyen Âge où la question de l'ancrage des topolignées n'ont pas encore contribué à enraciner les élites dans des territoires fixes (Morsel 2004). Le site de Serris est le seul à réellement documenter les logiques spatiales du déplacement des élites sur un terroir donné dans la longue durée, entre le VII^e et le XI^e siècle. Au cours de cette période, plusieurs habitats élitaires sont d'abord distingués topographiquement et sans doute socialement, puis rassemblés autour de l'église et de son espace funéraire dédié. L'organisation de l'habitat en plusieurs pôles et hameaux dès le VII^e siècle et le caractère clairement privilégié du mobilier identifié permettent, jusqu'au VIII^e siècle, de distinguer deux ensembles élitaires distincts : l'un à caractère funéraire et religieux, l'autre sans doute à caractère laïque du type ferme à cour. La fusion des deux pôles à la fin du premier Moyen Âge traduit une réorganisation sociale et symbolique flagrante dont seules les sources écrites pourraient éclairer les modalités exactes de renouvellement des élites de ce terroir. Il y a fort à parier, que ces mutations topographiques sont associées à des changements de statuts des élites et des patrimoines fonciers (Gentili, Valais 2007).

La richesse de la documentation et l'attribution statutaire du *castrum* d'Andone aux élites comtales, en font un cas très à part au sein de l'échantillon. La courte durée d'occupation ne peut sans doute pas être entendue comme un signe d'instabilité d'un lignage. L'abandon du site élitaire au X^e siècle comme lieu des expressions seigneuriales répond à des stratégies complexes qui passent par le déplacement du lieu de pouvoir sur un site matériellement et symboliquement mieux adaptés aux ambitions spécifiques. Il est intéressant de noter que le site n'a pas été réoccupé et n'a fait l'objet d'aucun processus de transformation ou conversion en établissement rural de rang intermédiaire. Il n'a pas servi d'objet transactionnel dans les réseaux élitaires régionaux (Bourgeois 2008).

L'abandon à la fin du VII^e siècle du site de Biéville-Beuville dans sa forme « *curtis* » coïncide avec la fondation d'un lieu de culte et d'un cimetière à 150 m au sud-ouest. Cette chapelle Saint-Martin, dotée d'une cure, est étroitement liée à un établissement seigneurial dont la stabilité géographique est attestée entre le XIII^e et le XVI^e siècle. En l'absence d'indices matériels permettant de faire le lien entre ces deux habitats élitaires, l'auteur a pris le parti de postuler un déplacement progressif de l'habitat élitaire vers ce nouveau pôle (Hincker 2007). Sur le site de Pineuilh aussi, l'abandon du site est interprété comme la conséquence d'une donation de l'établissement à l'abbaye locale, le changement de statut entraînant une rupture nette, à la fin du XI^e siècle, dans les choix d'occupation et d'exploitation. On observerait alors un déplacement de quelques centaines de mètres du caractère élitaire vers un autre lieu de pouvoir, celui de « la Mothe », situé plus au nord, mieux placé par rapport au bourg de Pineuilh alors en plein essor (Prodeo, Marembert, Massan 2006, Bernard, Prodeo 2014).

Ces exemples rappellent qu'en matière de dynamiques de renouvellement des élites, l'échelle spatiale de lecture est indispensable et que les sites élitaires ne peuvent être pensés comme une manifestation isolée, mais bien comme celle d'un réseau de sites qui, sur le temps long, marquent une résilience du caractère élitaire à l'échelle d'un territoire social et géographique élargi. Ces interprétations imposent la constitution de *scenarii*, en l'absence d'échelles d'analyses suffisantes et de complétude des données archéologiques et textuelles.

A fortiori, la lecture des dynamiques de renouvellement des élites s'accroît avec la très longue durée. Deux cas de figure se présentent : les sites à longue durée d'occupation mais où la signature élitaire souffre d'un hiatus important; les sites à longue durée où le caractère élitaire semble être continu et ne souffrir aucune interruption. Les sites de Palaiseau, Moissy-Cramayel ou Saint-Pathus illustrent le premier cas. Le caractère élitaire

bien marqué jusqu'à la fin de la période antique pour, l'ensemble de ces sites, ne franchit pas le cap du premier Moyen Âge et un hiatus important s'inscrit dans la signature élitaires. La durée de ce hiatus et l'inégalité de la qualité des marqueurs à Palaiseau et à Moissy montrent qu'il n'y a aucun rapport entre ces expressions distantes de cinq ou six siècles.

Le site des « Petits Ormes » de Saint-Pathus est un cas, relativement atypique en Île-de-France, d'occupation continue entre la seconde moitié du III^e siècle à la deuxième moitié du VII^e siècle. Mais les témoignages matériels disponibles ne permettent pas d'envisager la longue durée du caractère élitaires au-delà du début du VI^e siècle. Ce dernier n'est pas constant et se traduit par trois formes différentes sur une chronologie de près de mille cinq cent ans : d'abord l'établissement agricole de l'Antiquité tardive, puis l'occupation alto-médiévale des IX^e - XI^e siècles et enfin un site élitaires auxiliaire constitué par la faisanerie du XVIII^e siècle.

Peu de sites sont éligibles à la continuité du caractère élitaires sur la longue durée, second cas de figure. Louvres-Orville, Roissy-en-France et Rueil-Malmaison sont les sites de l'échantillon qui livrent une continuité des caractères élitaires, respectivement sur neuf siècles (VI^e - XV^e), cinq siècles (XII^e - XVIII^e) et douze siècles (VII^e - XIX^e). Il n'y a pas de césure dans l'expression du caractère élitaires même si des fluctuations importantes des niveaux sociaux sont observées. Il faut aussi noter qu'à Rueil-Malmaison, l'absence de données historiques précises compromet la qualité de l'analyse. La longue durée d'occupation du site de Louvres-Orville permet d'aborder plusieurs formes d'habitats élitaires et de tenter d'appréhender le processus de formation ou d'émergence du statut élitaires, puis seigneurial, au cours du Moyen Âge. La fin du IX^e siècle marque une première étape dans la formation d'un habitat resserré, voire réservé et protégé, au moins symboliquement, derrière un fossé. Cette organisation pourrait être l'indice d'une première expression de la distinction sociale, accrue entre le X^e et la fin du XI^e siècle, par la mise en place d'un ensemble de bâtiments résidentiels de vastes dimensions, où la forme de l'habitat, la qualité de la construction et la présence de verre à vitre constituent des critères tangibles d'identification d'un habitat privilégié (Gentili, Valais 2007). En l'état, le statut réel du site et sa nature nous échappent. Les premiers indices d'un habitat seigneurial – où l'on peut à la fois caractériser la nature élitaires du site mais aussi le statut – apparaissent clairement aux XI^e-XII^e siècles avec les premières mentions des seigneurs d'Orville qui coïncident peu ou prou avec la mise en place du fossé (première autorisation antérieure à 1385 ?). La physionomie du site à cette période est sans doute la moins bien perçue, si ce n'est pour son extension méridionale grâce à la courtine, mais on peut supposer que la topographie générale du site des XIV^e et XV^e siècles est en grande partie héritée des choix du XII^e-XIII^e siècle. Les aveux et dénombremens de fiefs, ainsi que d'autres documents fonciers des XIII^e et XIV^e siècles, montrent que le site est détenu par une succession de chevaliers (famille d'Orville) formant frange intermédiaire des élites seigneuriales. Entre le IX^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle, le site, siège d'une seigneurie d'échelon local, voire régional, est une maison seigneuriale qui tire des revenus diversifiés de la terre. Le transfert de propriété à la famille d'Aunay dans le dernier tiers du XIV^e siècle marque une rupture nette dans l'évolution du site. Le statut de la famille, beaucoup plus proche de l'administration royale, semble impliquer un changement d'échelle des réseaux économiques et politiques. Si la famille d'Aunay fait l'acquisition du fief, on peut raisonnablement supposer que le domaine et l'établissement représentent une valeur et une rente certaines. Le changement d'échelle est également architectural et morphologique. Il correspond à celui des enjeux politiques. Le site change de statut avec ses propriétaires. La culture matérielle rend compte de cette élévation du niveau de vie, qui se traduit par la qualité du mobilier et des consommations, mais également par la diversité des types d'objets (jeux, harnachements, pièces décoratives comme la girouette armoriée). Le rachat du site et du fief par la famille d'Aunay illustre un cas de renouvellement des élites créant un changement brutal des discours portés par la matérialité architecturale notamment. Ici, le maintien du caractère élitaires est aussi un changement

de gamme vers le cran supérieur qui correspond à une longue durée des élites, mais pas à un statut élitare homogène. Il montre clairement que la durabilité du caractère élitare est une succession d'emboîtements d'ambitions élitaires divergentes. Cette longue durée ne signifie nullement transmission filiale, transmission d'un statut par enrichissement ou ascension sociale. Le site fait son ascension, pas l'élite d'origine qui ne parvient visiblement pas à remporter le défi de l'hypergamie.

La longue durée d'occupation du facteur élitare à Roissy-en-France s'inscrit du XII^e au XVIII^e siècle. Trois phases essentielles semblent marquer l'évolution du site seigneurial : la première est celle qui caractérise, entre le XII^e siècle et la fin du XIV^e siècle, l'évolution d'un habitat rural élitare fortement attaché à l'exploitation de la terre. Les propriétaires, élites en position intermédiaire à l'échelon local ou régional, sont constitutifs des franges inférieures des stratifications seigneuriales. Les modes de consommation, les choix d'exploitation et l'augmentation du confort de l'habitat montrent une évolution qui traduit une forme de stabilité, qui n'est pas nécessairement rompue par la condamnation du réseau fossoyé. Du milieu du XIV^e siècle au XVI^e siècle, une période de mutation, sans doute moins bien caractérisée, se traduit par l'extension de la surface bâtie et le développement d'une surface résidentielle plus importante où l'on trouve les ferments du développement du « château ». On assiste à une élévation du confort moyen qui traduit sans doute, dans une certaine mesure, les aspirations nouvelles des notables ruraux, fréquentant les sphères sociales urbaines. C'est véritablement à partir du XVI^e siècle, mais plus spécifiquement aux XVII^e et XVIII^e siècles, que s'opère la révolution. Le site connaît l'acmé de son ascension sociale à la faveur des ambitions de la famille De Mesme qui, tout en disposant de charges élevées auprès de l'administration royale, s'ancre dans les valeurs terriennes grâce à la construction d'un site d'apparat monumental. Le caractère élitare peut être qualifié de continu, mais ne peut pas être considéré comme un phénomène homogène. La première phase du site est davantage caractéristique d'une seigneurie rustique du début du second Moyen Âge. Signes d'ostentation et signes de pouvoir sont très relatifs, rapportés aux fastes de la résidence d'Ancien Régime. Le rachat du site et du domaine par une nouvelle famille cherchant à ancrer son ascension par la réalisation d'une résidence monumentale, est un point de rupture fondamental et correspond à une recomposition sociale. Les héritages matériels et symboliques portés par les états antérieurs du site ont sans doute compté et l'on a cherché à capitaliser sur le réinvestissement d'un lieu de prestige et de pouvoir ancien.

Enfin, le site de Rueil-Malmaison, bien que moins documenté, offre un autre exemple d'une remarquable longue durée d'occupation des lieux de pouvoir, du premier Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. La *villa* mentionnée au VI^e siècle est déjà dotée d'une fonction administrative et fiscale, confirmée par une mention du fisc royal au IX^e siècle. Le domaine connaît deux phases de donation à l'abbaye de Saint-Denis, alternant avec des phases de réappropriation par le fisc royal. La qualité des détenteurs / donateurs place ce site sous des augures très particulières et l'on pressent que si la documentation archéologique et historique avait été suffisante, le site aurait sans doute pu intégrer les places hiérarchiques les plus élevées de notre échantillon. Toujours placé sous les augures royales, le site, jusqu'au XVIII^e siècle, appartient toujours de près ou de loin à une élite de haut rang. Cette filiation d'ordre semble perdurer du VI^e au XVIII^e siècle. L'évolution des formes de l'habitat sur la longue durée, plus de mille ans, ne semble jamais altérer la nature même du site, qui change de statut en changeant de main, mais dont on peut supposer qu'il conserve sa fonction première, celle de centre de production et de perception. On peut s'interroger sur les modes d'exploitation de ces différentes phases, dont on ne sait rien ou presque. Le site, qu'il soit sous obédience royale ou abbatiale, ne semble jamais être en faire-valoir direct. Affermé au moins depuis le XIII^e siècle, inous pouvons envisager qu'il est placé sous la tutelle d'intermédiaires issus du monde rural qui en assurent la gestion et le rendement. Etablissement agricole, prévôté ou ferme seigneuriale, les changements de forme et la succession des groupes élitaires, n'en modifie apparemment pas l'essence. On note également une persistance de l'acte foncier qui marque durable-

ment l'emprise au sol jusqu'au XVIII^e siècle (Drwila et al. 2002, Drwila, Viré 2009). Comme à Louvres-Orville, Roissy-en-France ou Rueil-Malmaison, la longue durée des caractères élitaires d'un site semble être un critère fort de la place d'un lieu de pouvoir dans la structuration sociale. Pour autant, la longue durée des sites élitaires ne veut pas nécessairement dire longue durée des élites. La notion de renouvellement des élites, c'est-à-dire les processus de fond qui permet l'intégration de nouveaux groupes issus de niveaux intermédiaires de la société, ne veut pas dire continuité des mêmes groupes élitaires sur la longue durée (Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008). Même sur la courte durée, la complexité des processus et des dynamiques, la diversité des solutions offertes par un échantillon somme toute réduit, empêchent les raisonnements simplistes. Si l'on doit systématiquement chercher à déceler les marqueurs de changements dans les choix d'occupation et d'exploitation, comme autant d'indicateurs de comportements élitaires distinctifs, il est indispensable d'étayer la réflexion par une confrontation des différents types de données et de sortir de la quête du statut pour apprécier les processus plutôt que les états. La compréhension de ces dynamiques résilientes des lieux de pouvoir, à défaut d'être celles des élites, doit permettre de réfléchir différemment la réalité des lieux de pouvoir dans l'espace rural et éclairer sans doute d'une lumière différente les processus d'ancrage territoriaux des élites du premier et second Moyen Âge. La terre et le domaine foncier ne sont pas seulement un vecteur d'enrichissement, mais aussi et peut-être surtout, le vecteur de la distinction sociale parce qu'il permet l'enracinement dans l'espace, mais aussi dans le temps long des aspirations filiales au premier Moyen Âge comme à la fin de l'époque moderne.

b- Des élites aux signatures matérielles discrètes ?

Cette partie de la synthèse entend reposer les termes d'une réflexion initiée au bénéfice de l'étude du site alto médiéval de Saint-Pathus où l'absence quasi complète de mobilier, associé à l'enclos réservé des IX^e-XI^e siècles, a servi d'amorce à un questionnement sur les modes d'accumulation élitaires. D'autres sites du corpus mobilisés pour le travail de thèse (Saint-Rimay, Sorigny, Longueil-Annel) sont venus alimenter ces problématiques qui touchent à la caractérisation de sites où la faiblesse, voire l'absence de mobilier, semble *a priori* contrevenir à la notion de consommations et comportements élitaires, alors même que les logiques spatiales, les configurations morphologiques et topographiques permettent de les intégrer à cette gamme. *A contrario*, les modes et capacités d'accumulation enregistrées sur les sites de Flixborough ou d'Andone ont permis d'interroger la signature sociale d'élites mues par des représentations collectives, des préceptes divergents jusqu'à distinguer dans la culture matérielle, les élites laïques des élites ecclésiastiques. Cette dialectique recouvre en réalité deux questions : la première concerne la caractérisation et l'interprétation des sites élitaires aux signaux matériels discrets. L'ensemble du travail s'est attaché à démontrer que devaient rentrer dans le corpus des sites élitaires, les sites aux manifestations mobilières plus ordinaires, moins denses, aux signes de richesse plus ponctuels. Cette pauvreté mobilière peut-elle être signifiante de réalités sociales différentes ? Peut-elle être un indicateur de la nature particulière des détenteurs d'un site élitaire ? La seconde question découle de la première et interroge les signatures matérielles qui permettraient de faire une distinction possible entre culture élitaine laïque et culture élitaine ecclésiastique, à l'aune de sites dont la nature monastique a été évoquée. Les sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge sont-ils des invisibles archéologiques ? Peut-on mesurer l'appropriation du sacré par des élites ordinaires aux matérialisations fugaces ?

- *Accumulation et gestion des déchets : une grille de lecture pour distinguer les comportements élitaires ?*

La question de la gestion et de l'accumulation des déchets participant des dynamiques de sédimentation des sites est évidemment aux centres des interrogations des archéologues confrontés à des réalités sociales variées. La question est d'autant plus cruciale que l'abondance ou, au contraire, la faiblesse des dépôts, conditionnent grandement la caractérisation sociale des sites. L'absence de dépôts ou de mobiliers résiduels est très souvent interprétée comme un problème de conservation des matériaux et des niveaux de sols. Si ces processus taphonomiques permettent en effet d'expliquer en partie la faiblesse de la documentation disponible, ils ne sont pas toujours seuls à l'œuvre dans les mécanismes d'appauvrissement matériels des contextes. Accumulation ou absence peuvent-elles être le reflet de comportements élitaires distinctifs ? Quid des sites «propres» sans accumulations, ni déchets ?

Les sites de Flixborough et du *castrum* d'Andone ont tous deux fait l'objet d'une analyse particulière des modes d'accumulation matérielle et de gestion des déchets. Ces études qui ont grandement contribué, dans le premier cas, à la connaissance des modes de consommations et signatures sociales distinctives, dans le second, à la construction d'une analyse de répartition spatiale des déchets pour la caractérisation sociale et fonctionnelle des différents lieux. Ils offrent deux éclairages différents d'une gestion des déchets en contexte élitare dans la cadre d'une accumulation sur la longue durée.

Le site de Flixborough se singularise par la présence d'une vaste zone dépotoir qui a recueilli une très large part des rejets pendant les six phases structurelles d'occupation entre le VIII^e et le XI^e siècle. Seul le VII^e siècle, se démarquait par un mobilier essentiellement piégé dans les structures en creux. Les « flux de déchets » (*waste streams*) successifs, selon le terme consacré par Michael Brian Schiffer, ont permis de déterminer des dynamiques de rejets distinctives marquant des changements périodiques (Schiffer 1987). L'analyse de ces dépôts a pu montrer d'une part le caractère représentatif de ces échantillons, de manière diachronique, pour l'ensemble de l'établissement, ainsi que les contrastes patents dans les différentes séquences quant à la signification sociale des assemblages (Loveluck, Atkinson 2007, Loveluck 2011). C'est sur cette distinction, entre des assemblages clairement marqués par des consommations ostentatoires, le luxe, la qualité des richesses portatives et la prégnance des pratiques cynégétiques notamment, que les occupations des VI^e- début IX^e siècles, puis du X^e siècle ont été attribuées aux élites laïques. Entre les deux, les abondants rejets essentiellement attribués au X^e siècle signalaient des comportements et choix d'exploitation très différents, notamment fondés sur l'élevage. La diversification des productions agricoles avait remplacé les marques d'ostentation. La transformation des modes de vie pendant cette période a été interprétée comme le reflet d'une identité monastique du site, passant d'une élite aristocratique laïque à un petit établissement religieux, avant de retourner aux mains d'une aristocratie laïque, enchaînement perçu grâce à la quantité, la qualité du mobilier, mais aussi son mode d'accumulation en flux ou par vagues (Loveluck 2009). L'attentive étude de la gestion des déchets menée par Luc Bourgeois sur le *castrum* d'Andone, avait également permis de mettre en évidence une combinaison de gestes, rejets dans les latrines, exhaussement des sols par épandage et alternance de recharges minérales, illustrant d'autres solutions à l'évacuation (Bourgeois 2008). En terme de comportements élitaires, ces deux cas illustrent des contextes particulièrement riches et abondants qui ne sont pas le reflet de la plupart des sites observés dans le corpus. Seul le site de Louvres-Orville serait susceptible de renvoyer à une lecture proche d'Andone où l'accumulation coïnciderait avec la formation de niveaux d'occupation. Rehaussement et curage sont, dans les deux cas, une manière d'entretien des espaces principaux et secondaires.

Dans une catégorie sociale moins élevée, le site de la « Ferme du Colombier » de Varennes-sur-Seine traduit une gestion des déchets fondée à la fois sur le cycle fumure/ épandage, ainsi que sur le principe du dépotoir, dans le fossé, en contrebas du logis. L'essentiel du mobilier est en effet issu de trois zones de dépotoirs qui correspondent classiquement

aux espaces de franchissement du fossé ou d'accès directe par une ouverture sur le fossé, ici une probable fenêtre. Il ne s'agit nullement d'un comportement propre à l'environnement rustique puisque c'est celui que l'on observe sur nombres de sites élitaires de rangs plus élevés pendant toute la période médiévale, y compris en contexte urbain. Il ne faut pourtant pas douter que même dans ces contextes, une économie du recyclage est mise en place à des échelles variées et permet au bois, au métal, aux matières organiques de réintégrer les circuits économiques et sociaux. Différents cas de figures illustrent une gestion raisonnée qui, des épandages au recyclage, correspond à des logiques organisées dans le cadres d'économies domestiques ou globalisées.

Bien que le site de Saint-Germain-en-Laye n'entre pas directement dans la catégorie des sites élitaires, il offre néanmoins une remarquable fenêtre d'observation sur les pratiques d'un microcosme du XVII^e siècle où est représenté un large spectre social. Il éclaire également, grâce à une fructueuse confrontation des sources textuelles et archéologiques, une véritable économie du recyclage. Cette gestion durable des ressources est une nécessité imposée par le rassemblement, même ponctuel, de milliers d'hommes et de chevaux, mais répond également aux logiques de cette société d'Ancien Régime.

La relative faiblesse du mobilier rapportée à la surface et à la densité du site permet d'interroger l'entretien général des deux camps et l'évacuation des déchets pendant les phases d'occupation. Les données archéologiques permettent de montrer une gestion rigoureuse des déchets. La culture matérielle mise en évidence sur cette vaste occupation à deux temps est un échantillon très abondant. Il représente plus de dix mille restes de faune pour une valeur de 100 kg, de près de quinze mille restes de céramique équivalent à un poids de 361 kg (815 formes archéologiquement complètes), de 2988 restes de verre, soit un total de presque 6 kg pour un NMI de près de cent et de deux mille deux cent cinquante restes de métal comptant pour un NMI de mille cinq cent cinquante-huit objets et 60 kg. Rapportée à la surface totale fouillée (plus de 25 hectares) et à la densité d'occupation, même sur une période très courte, l'ensemble de ces témoignages matériels peut finalement paraître relativement faible. Plusieurs études tendent par ailleurs à montrer que ces éléments ne correspondent qu'à quelques jours de l'occupation de chacun des deux camps. Pour les archéozoologues, la relative faiblesse de l'échantillon des ossements animaux traduit un processus de gestion et d'évacuation des déchets alimentaires assez performant. Ils suggèrent un maintien rigoureux de la salubrité des lieux où les rejets d'assiettes liés à la consommation ne représentent que quelques jours de consommation de camps abritant jusqu'à seize mille hommes, également accompagnés de civils (Hurard et alii 2012).

L'ensemble des matériaux organiques et non organiques rentraient dans une économie du recyclage qui, loin d'être anecdotique, permettait non seulement de maintenir la propreté et la salubrité du camp, mais également de réaliser un petit bénéfice, comptant dans les émoluments des officiers, en particulier du gouverneur et du commandant du camp. Les deux camps successifs constituaient une source d'approvisionnement certaine pour toute une population de paysans, ferrailleurs, éboueurs (au sens littéral du terme). Les matériaux étaient évacués par un processus de commercialisation et de revente de déchets qui intéressait d'autres secteurs de l'économie. Les fumiers des chevaux et autres matériaux organiques étaient une manne pour les cultures locales qui récupèrent un produit essentiel à l'amendement et l'enrichissement des sols. La vente de ces fumiers fait partie des émoluments des officiers de cavalerie. L'étude approfondie des latrines du camp montre également que le commerce des excréta n'est pas négligé. Les latrines sont régulièrement curées et le bénéfice de la revente est âprement disputé par les personnes de la meilleure société qui débattent de la répartition du solide et du liquide et de leurs bénéfices. Ces excréta suivent sans doute les mêmes circuits commerciaux que les fumiers et matières organiques diverses. Les documents relatifs au camp de Saint-Sébastien révèlent que certaines de charrettes fournies par le munitionnaire servirent également au transport des fumiers et dont la vente, d'après le contrat, aurait pu être à son profit.

Une autre économie du recyclage nous est apparue à la lecture des données textuelles. Les données mettent en lumière une économie complexe basée sur la récupération et le recyclage du bois de charpente. Bien que le site du « Fort Saint-Sébastien » ne corre-

sponde pas strictement à la catégorie des sites élitaires, il a permis d'aborder la question des rejets et finalement de faire écho à des pratiques similaires sur les habitats d'élites des périodes antérieures.

Plusieurs exemples du corpus permettent d'aborder la question d'une gestion raisonnée des déchets sur des sites élitaires ruraux intermédiaires. Sites « propres » où l'accumulation des résidus de la culture matérielle fait défaut, ils sont néanmoins caractérisés par des matérialités, degré de planification, construction qui ne permettent pas de les exclure de la catégorie des sites élitaires. Nous préférons envisager deux alternatives interprétatives ou deux pistes de réflexion différentes : soit il y a absence d'accumulation – et l'on a déjà démontré qu'elle ne coïncidait pas nécessairement avec une absence de richesses – soit il y a gestion des déchets et organisation de circuits de recyclage dépassant le strict cadre des fumures pour épandage. Les sites de Saint-Rimay, Sorigny, Saint-Pathus (X^e-XI^e siècle) apparaissent comme des sites « propres » sans accumulation ni rejets apparents. Ces sites offrent, selon les critères traditionnels, une image ambivalente des sites élitaires de la fin du premier Moyen Âge. À la pauvreté du mobilier s'opposent des organisations spatiales méticuleuses, des degrés de construction et planification rigoureux avec en filigrane la capacité à mobiliser des moyens matériels et humains certains.

On pourrait pousser le raisonnement en se demandant si l'absence de dépôts et déchets caractérise des espaces aux fonctions et destinations particulières. À Saint-Pathus, sur le site alto-médiéval attribué au X^e -XI^e siècle, il s'agit d'un espace réservé, clos, à l'accès contraint où l'absence de structures à caractère domestique (structures de combustion, puits, silos) et de rejets de consommation ne nous semble pas permettre de privilégier l'hypothèse d'un site à caractère résidentiel et domestique. L'absence de dépotoirs et autres rejets de consommation pourrait être le reflet d'une gestion des déchets particulière au sein d'un espace privilégié d'où sont exclus les rejets domestiques (Hurard 2011b). *A contrario*, Saint-Rimay et Sorigny apparaissent comme des sites à caractère résidentiel. La diversité des cas illustrés semble donc montrer que l'absence de rejets n'est pas limitée à une interprétation fonctionnelle des sites et caractérise à la fois des sites élitaires auxiliaires (où la fonction résidentielle est soit exclue, soit limitée), et des sites à vocation clairement résidentielle.

Si l'accumulation des déchets a longtemps été comprise comme caractéristique des comportements élitaires, ces exemples amènent à interroger l'identité de sites clairement élitaires aux comportements différenciés. Le modèle que fait raisonner l'exemple du « Fort Saint-Sébastien » de Saint-Germain-en-Laye, ne peut pas être transposé de manière brutale, au premier Moyen Âge. Il fait cependant naître une réflexion sur le caractère organisé d'une logistique réglée qui inclut la gestion des déchets. À l'aune des pratiques militaires de Saint-Germain, où la logistique d'approvisionnement et d'évacuation repose largement sur les munitionnaires chargés d'organiser les circuits, nous interrogeons la capacité d'autres acteurs de la société à créer des réseaux dynamiques d'échanges où la gestion raisonnée des déchets participe largement à l'économie rurale et ce, jusqu'à la naissance de la société de consommation. L'absence de rejets, adossée à l'hypothèse d'une gestion raisonnée, ne pourrait-elle pas être le signal de l'appartenance à des réseaux suffisamment constitués pour assurer le recyclage ? Sans vouloir poser une interprétation caricaturale qui consisterait à faire le lien entre sociétés ecclésiastiques et gestion raisonnée, il nous semble pourtant que la question de l'identité ecclésiastique de ces sites mérite d'être posée. L'ensemble des sites appartenant au maillage des établissements religieux de petite et moyenne importance, constitue un réseau suffisamment solide à la fin du premier Moyen Âge pour que la gestion des déchets ne soient plus envisagée à l'échelle immédiate du site, mais à celle d'une économie locale, voire régionale.

In fine, cette hypothèse revient à dire que, non seulement l'absence de mobilier n'est pas un critère suffisant pour discriminer d'éventuels sites de la catégorie élitare, mais qu'en outre, cette absence, quand elle s'articule avec une gestion raisonnée des déchets et leur évacuation, pourrait être le signal d'une économie réticulaire particulièrement adaptée pour la période aux établissements religieux, ainsi que le marqueur de comportements distinctifs potentiellement soutenus par des impératifs idéologiques.

- De l'appropriation du sacré par les élites ordinaires : Quelle matérialité pour les oratoires, monastères et ermitages privés ?

Le cheminement intellectuel que nous poursuivons ici consiste à envisager l'hypothèse d'une matérialité différenciée des sites religieux du premier Moyen Âge, en particulier celles des petits oratoires, monastères et ermitages privés. Ces établissements du premier Moyen Âge sont suffisamment mal connus, indépendamment de la source d'information, pour que la question de leur matérialité réelle puisse être posée. Peu de sites archéologiques sont identifiés comme relevant de la hiérarchie des sites ecclésiastiques, *a fortiori* s'ils sont frappés d'une matérialité discrète. À part à Serris, le corpus ne présente aucun site où le lien est clairement établi entre lieu de culte et espace funéraire ou entre site élitaire et établissement religieux. Le présent travail a finalement fait peu de cas de la question de l'appropriation du sacré par les élites rurales de rang intermédiaire, sujet traditionnellement peu débattu.

Élites rurales, clercs ruraux et fondations privées

Il faut sans doute admettre que face à la difficulté posée par la question même du processus de christianisation, les archéologues se sont souvent abstenus de s'inscrire dans un débat dans lequel ils se sentaient peu légitimes. La prééminence des sources textuelles sur ces questions a conditionné les archéologues à penser les établissements religieux des VI^e-XI^e siècles comme des émanations des donations royales largement dotées, à l'image de Paderborn, de Saint-Denis ou de Saint-Germain-des-Prés, pour prendre des exemples franciliens (Loveluck 2007). Ces élites religieuses proches des élites laïques au pouvoir montraient peu de différences, sinon aucune, dans le faste, les consommations ostentatoires et les manières de distinction sociale. Christopher Loveluck rappelait qu'à l'abbaye de Paderborn, chasse, vaisselle de verre ou d'étain, monnayage d'argent signalaient, comme à Saint-Denis pendant la période carolingienne, la situation très privilégiée de ces établissements et d'une partie au moins des personnes au service des établissements et des ordres religieux respectifs (Loveluck 2009).

Pour sortir de ce paradigme, il aura d'abord fallu réévaluer, à la lumière des sources textuelles, la place des élites rurales de rang secondaire, dans l'implantation, l'organisation et l'animation de l'ascendance religieuse en Europe occidentale au premier Moyen Âge. À l'aune des élites de rang supérieurs, les élites rurales ont mis en œuvre des processus d'affirmation sociale et de conquête de l'autorité par l'appropriation du sacré. Dès le VI^e siècle, deux phénomènes ont contribué, à des échelles sociales diverses, à forger une forte proximité culturelle, familiale et foncière entre élites laïques et ecclésiastiques. Ils ont permis la mise en œuvre de stratégies d'ascension sociale, souvent familiales, et la consolidation des espaces de pouvoir locaux et régionaux. D'une part, la fondation privée de communautés monastiques, d'oratoires, d'églises ou ermitages a permis d'assurer indépendance, réseaux et clientèles ; d'autre part, la désignation de desservants et prêtres, issus des familles en question et placés à la tête des cures et églises, a permis de renforcer prestige, distinction et autorité (Le Jan 1995, 2003, Mériaux 2007, 2008, 2014, Bühner-Thierry 2009, Devrèy 2006, Bühner-Thierry).

L'étude des sources textuelles et des actes de consécration du premier Moyen Âge fait apparaître une catégorie de desservants privés, issus des élites rurales locales où se confondent propriétaires, fondateurs et desservants (Mériaux 2007). L'on comprend que ce mécanisme d'appropriation constituait un critère fort de distinction et de légitimation sociale et devait conférer une ascendance certaine auprès des communautés rurales, à des élites en médiation entre clergé rural et épiscopal. Ces clercs ruraux, propriétaires libres, alleutiers ou petits seigneurs, tous directement issus des communautés rurales locales, partageaient avec les élites laïques, une culture et des comportements communs qui obligèrent l'Église, au moins dès l'époque carolingienne, à émettre des injonctions visant à prescrire l'adoption de comportements différenciés où chasse et ostentation n'étaient sans doute plus de mise (Mériaux 2008). Une part non négligeable des sites

élitaires laïcs et ecclésiastiques ont dû partager jusqu'au XI^e siècle des caractéristiques matérielles communes, aussi bien dans les modes de construction que dans ceux de consommation. Il faut donc envisager une certaine perméabilité des signaux permettant de les différencier. Toutefois, Christopher Loveluck, fort de l'exemple de Flixborough, mais s'appuyant également sur les cas des monastères fouillés de *Yeavinger* et *Wicken Bonbunt*, défend l'idée que la distinction entre sites élitaires ecclésiastiques et sites laïcs, se joue sur la quantité et l'abondance des rejets domestiques marquant une rupture nette dans les règles de comportements spécifiques (Loveluck 2007, 2009, 2011).

Il s'agit à notre avis de deux positions parfaitement compatibles qui doivent constituer deux *scenarii* possibles sur l'interprétation fonctionnelle des sites élitaires ruraux. On ne peut exclure que sites élitaires laïcs et ecclésiastiques puissent partager des cultures matérielles communes relevant de comportements non différenciés, rendant beaucoup plus complexe l'identification des sites ecclésiastiques de moyenne et faible importance à partir des données matérielles.

A contrario, il faut également convenir que la faiblesse des rejets et dépotoirs sur des sites où l'organisation spatiale et les modes constructifs trahissent un fort degré de planification, constituent le marqueur de comportements différenciés qu'il est évidemment tentant d'associer à des représentations idéologiques distinctives. Monastères, églises de fondations privées, gérés par des élites laïques plus ou moins dépendantes de l'autorité religieuse, sont susceptibles de se signaler par des modes de consommations et des pratiques de gestion des déchets spécifiques à ces établissements.

On peut même postuler, pour poursuivre le raisonnement, que l'observation de disparités locales ou régionales quant à la rapidité de l'apparition de comportements différenciés, pourrait se faire jour et constituer un indicateur de la force de pénétration des idéologies et des prescriptions religieuses, mais aussi du degré d'encadrement des autorités en question. Il est probable qu'en Île-de-France, par exemple, où de puissants établissements religieux sous tutelle royale ont très tôt favorisé la fédération des intérêts fonciers et politiques laïques et ecclésiastiques, les prescriptions de l'Eglise aient été plus vite suivies d'effets et les établissements privés plus vite incorporés.

Jusqu'à la fin du premier Moyen Âge, ces réseaux d'établissements privés, en partie possessions laïques ont certainement permis d'assurer la christianisation durable des campagnes, avant que ces oratoires et églises privées ne soient réintégrés corps et biens aux réseaux épiscopaux et royaux (Mériaux 2007, Feller 2007a et b). Le mouvement de rassemblement qui s'engage dès le VI^e siècle sous la tutelle des abbayes royales, et se poursuit avec la réforme grégorienne, a sans doute amené la disparition d'un certain nombre de petits sites intermédiaires, au profit d'établissements mieux dotés et dont la place dans le réseau garantissait la stabilité. Beaucoup d'établissements et fondations du premier Moyen Âge ont dû connaître des durées de vie éphémère, de l'ordre de quelques générations et des influences modérées. Ces ensembles, peu ou pas documentés par les sources sont susceptibles de livrer à l'archéologie, une matérialité très en deçà des normes fixées sur la foi des grands établissements sous tutelle épiscopale.

Cette relecture des topographies sociales rurales autour de l'appropriation du sacré doit immanquablement conduire à renouveler les questions et les raisonnements sur la matérialité de ces sites intermédiaires qui reflètent nécessairement des situations sociales et places variables au sein des hiérarchies ecclésiastiques. La fouille de sites non documentés par les textes a également permis de réviser les attendus sur la matérialité de ces sites où constructions de bois sur poteaux plantés et structures domestiques s'organisent dans des espaces réservés à l'écart des habitats groupés.

L'hypothèse de l'implantation de petites communautés monastiques a été posée pour le site des Murailles à Distré, notamment sur la foi du plan axial du site et des nombreuses occurrences d'outillages métalliques. Evoquée aussi pour les sites de Saint-Rimay et Sorigny, elle s'appuyait, notamment pour ces deux derniers sites, sur la faiblesse des contextes mobiliers (on pourrait également interroger la présence récurrente de l'oie sur ces sites). À Serris aussi, Frédérique Blaizot avait envisagé que le site ait pu être le reflet d'une communauté monastique féminine (Blaizot 2011). Mais dans ce cas précis, le

cimetière et l'église associés à l'habitat ont été identifiés. Les comparaisons avec des établissements monastiques fouillés et attribués au premier Moyen Âge sont limitées. L'un des rares établissements fouillés, connu comme tel puisque toujours actif à ce jour, est celui de Wandignies - Hamage (Nord). Les séquences stratigraphiques montrent une occupation s'étendant du VII^e (date de sa fondation) au XI^e siècle, antérieure à la fondation d'une abbaye bénédictine qui se développa par la suite dans la même emprise foncière, mais sans compromettre la conservation des vestiges les plus anciens (Louis 1992, 1994, 1997). Matérialisé par un clos d'environ 2000 m² (50 m par 40 m), le complexe rassemblait des bâtiments réguliers, matérialisés par de grands bâtiments à poteaux plantés où certains des niveaux de sol et foyers conservés ont permis, notamment grâce à une abondante culture matérielle, de poser l'hypothèse d'un dortoir collectif composé de cellules. Les divers communs et espaces de service étaient implantés en périphérie, eux-mêmes entourés d'une clôture. C'est au IX^e siècle que les bâtiments s'organisent selon un plan orthogonal, sous la pression du modèle bénédictin (Louis 1997).

La disparité des cas de monastères fouillés en Grande-Bretagne et préalablement non documentés par les textes, montre que s'opposent, d'un côté des sites « propres » où la prescription religieuse semble contribuer à une faible consommation et une gestion particulière des déchets – le site de *Yeavinger* constitue en soi un exemple très atypique d'établissement royal où la pauvreté des vestiges de la culture matérielle tranche clairement, dès le VII^e siècle avec le statut du site – de l'autre, des communautés monastiques où la nature productive et redistributive favorise l'accumulation massive de mobilier, outillage et vaisselle. C'est évidemment le cas de Flixborough, mais aussi des sites de *Staunch Meadow* à Brandon ou de *Wicken Bonhunt* (Loveluck 2011).

Il ne peut donc y avoir un modèle unique à la matérialité des sites monastiques. Cette dernière dépend de la place de l'établissement dans les réseaux de pouvoir et dans les réseaux économiques. Une définition trop simpliste du modèle monastique contribue à gêner la lecture et l'identification de sites aux matérialités et fonctions très diverses. Christopher Loveluck, qui s'est particulièrement attaché à cette question, a sans doute construit le plaidoyer le plus solide sur la diversité des signatures de centres monastiques, impliqués à des échelles diverses dans les circuits de consommation, de production et de redistribution. Le caractère central de ces établissements n'est pas toujours établi. Sites de rang secondaire, il n'est pas toujours aisé de les distinguer des manières laïques d'habiter. Ils peuvent également, à l'image de Flixborough, avoir changé de destination sociale au cours de leur occupation (Loveluck 2011).

À bien des égards, certains de ces sites ont dû prendre la forme d'établissements agricoles relativement modestes rassemblant de petites communautés sans signatures sociales ni matérielles manifestes. La consommation de l'espace, les pratiques d'approvisionnement, de stockage, de production agricole et/ou artisanale, les circuits de redistribution doivent faire l'objet de réflexions particulières pour sortir l'analyse de ces sites d'une dialectique caricaturale fondée sur la présence ou l'absence de mobilier ou consommations ostentatoires. Sans qu'il n'ait jamais été fouillé, l'un de ces chapitres séculiers a été identifié dans le Nord-Ouest de l'Île-de-France. Situé dans le Vexin Français, entre Genainville et Maudétour, l'abbaye d'*Avalia*, mentionnée une première fois dans un document de 833, puis à nouveau à la fin du X^e siècle, était située à quelques centaines de mètres de l'axe antique Paris-Rouen (Bourgeois, Ouzoulias 1992). Sa persistance jusqu'au XVIII^e siècle avait facilité son identification et sa localisation et permis d'observer sur un document cartographique de 1745, la présence d'une collégiale, de quelques bâtiments et de jardins.

*Saint-Pathus : communauté de clercs ruraux,
centres de production et de redistribution ?*

Les réflexions menées sur la matérialité des communautés monastiques du premier Moyen Âge a permis d'étayer certaines hypothèses émises dans le cadre de l'exploitation des données du site altomédiéval des « Petits Ormes » de Saint-Pathus (IX^e-XI^e siècle). L'établissement mis en évidence pourrait être le témoignage matériel de l'une de ces modestes fondations d'origine privée, chapitre séculier. La petite communauté de clercs a connu un essor rapide à la période carolingienne, avant d'être réincorporée au monachisme bénédictin. Face à la difficulté d'identifier ces ensembles, les exemples de comparaison manquent cruellement et, à l'époque de la rédaction du rapport final d'opération de Saint-Pathus (entre 2006 et 2010), l'énoncé même de cette hypothèse avait suscité beaucoup de perplexité chez les archéologues. Cette occupation atypique, estimée à une surface totale de près de 5000 m² a en effet suscité de nombreuses interrogations concernant sa nature exacte. Plusieurs *scenarii* avaient été envisagées afin de proposer différentes pistes d'interprétation (fig.16, cf. chapitre II, notice Saint-Pathus). La forme, le degré d'organisation et de planification, l'absence quasi complète de mobilier et de structures à caractère domestique dans l'emprise de l'enclos réservé attribué aux IX^e -XI^e siècles, empêchent d'y voir la matérialisation d'un site à vocation domestique. Le site se distingue en cela des occupations mises au jour à Saint-Rimay ou Sorigny. L'inscription spatiale de deux bâtiments aux plans et dimensions atypiques (315 et 160 m²) dans un enclos réservé nous a amené à explorer la piste d'un centre monastique secondaire, ou tout au moins ecclésiastique. Les deux bâtiments 1001 et 1080, flanqués de différents modules annexes, fonctionnent comme un ensemble cohérent organisé dans un espace réservé. La taille des bâtiments permettait de supposer des fonctions de stockage et donc de déduire un rôle de concentration puis de redistribution de productions indéterminées.

Ce premier *scenario* fut fondé sur l'habitude prise à la fin des années 1990 d'interpréter systématiquement les bâtiments à poteaux plantés de grands volumes comme des granges, espaces de stockage importants, implicitement attachées à la perception des taxes en nature. Ce fut par exemple, le cas à Serris ou à Vieux-Fumé pour des bâtiments du X^e-XII^e siècle (Gentili, Mahé 1998, Hincker, San Juan 2000-2001 cf. Hurard 2011b). Pourtant, à part la taille des bâtiments, il semble que la démonstration soit rarement faite. Le site de Longueil-Annel est, à notre connaissance, un des rares sites sur lequel les analyses carpologiques ont permis de poser de solides observations sur la coïncidence entre espace bâti et stockage de céréales. Les analyses carpologiques montrent en effet deux zones de résidus de traitement des céréales, et peut-être l'existence d'une aire de culture de légumineuses aux abords de la paroi nord de l'édifice. Les poteaux constituant le pourtour de l'édifice ont, quant à eux, montré la présence d'espèces rudérales associées à des cultures céréalières d'été. À Saint-Pathus, l'analyse fonctionnelle des bâtiments n'a pas été étayée par les analyses bio et géoarchéologiques : aucun indice ne permet de pencher vers l'hypothèse d'espaces dédiés à la stabulation. L'absence quasi-complète de restes carpologiques, malgré une campagne intensive de prélèvements et de tamisage (un poteau sur deux des bâtiments 1001 et 1080) empêche d'y voir la possibilité d'un stockage céréalier. On ne peut toutefois pas exclure d'autres formes de stockage issues du prélèvement et de la rente foncière (fourrages, produits manufacturés, étoffes...), tous les produits directs ou indirects de l'exploitation agricole ne laissant pas nécessairement de traces (Devroey 2006). On ne peut donc exclure, qu'au moins un des deux bâtiments aient pu être le réceptacle d'un des centres de collecte des surplus agricoles rassemblés par les grands établissements religieux.

Saint-Pathus et Longueil-Annel ont en commun le fort degré de planification de l'ensemble parcellaire /bâti et l'absence quasi-complète de mobilier associé. À bien des égards, le site de Longueil constitue l'exemple de comparaison le plus pertinent, pertinence fondée à la fois sur la taille du bâtiment alto médiéval (390 m²) mis en évidence et sur son organisation au centre d'un enclos fossoyé (env. 2750 m²), le tout attribué aux

XI^e-XII^e siècles. L'ensemble des indices tend à étayer l'hypothèse d'une grange, possible-ment attachée à l'abbaye royale Saint-Corneille de Compiègne (Derbois 2011).

Le site de Saint-Pathus présente pourtant une densité bâtie plus importante qui oblige à chercher d'autres pistes interprétatives. Deux grands bâtiments aux plans atypiques sont implantés dans un enclos à l'accès réservé, flanqués chacun à une extrémité d'un bâtiment de taille plus modeste (entre 30 et 40 m²) (Hurard 2011b). Le premier bâtiment de 160 m² (20 m x 8 m) présente un dispositif interprété soit comme un pan coupé, soit comme un porche d'entrée. Le deuxième bâtiment de 315 m² (30 m par 9 m) est doté de ce qui semble devoir être interprété comme une galerie périphérique. Les contextes clos autour du bâtiment ont également piégé une vingtaine de fragments de verre à vitre vert olive attribuable de manière large au premier Moyen Âge, sans qu'il soit possible d'en préciser la datation (Hurard 2011b, Hurard 2008). Cette découverte, qui trouve un nombre limité de comparaisons pour la même période, permet de proposer la présence de surfaces vitrées sur le bâtiment 1001 et d'envisager plusieurs alternatives à la restitution du bâtiment (Hurard 2011b, volume 5, p.31).

La possibilité d'un lieu de culte ou de commémoration avait été évoquée dans le cadre du rapport final d'opération et s'était heurtée à la difficulté de trouver des comparaisons d'églises construites sur poteaux, l'essentiel des occurrences reconnues étant en pierre (Bonnet 1995, Catteddu 2009). Si certains plans peuvent trouver des analogies, le critère apparemment discriminant fut constitué par l'absence de sépultures dans l'emprise ou en périphérie immédiate du bâtiment. Cette exclusion automatique nous paraît devoir être nuancée. D'une part, par le fait que la mise en place des cimetières paroissiaux n'est sans doute pas antérieure aux X^e-XI^e siècles, et ne peut donc constituer un critère absolu de caractérisation et de hiérarchisation avant cette date, d'autre part, par le fait que le caractère paroissial et collectif de cet espace n'est pas assuré.

En dépit de son implantation hors de l'enclos, il faut également rappeler qu'est sans doute associé à cet espace réservé, un groupe de cinq bâtiments s'organisant autour d'une cour. Associés à des contextes de consommation, cet ensemble, également doté d'une cave, est attribué à une fourchette IX^e-XI^e siècle. Si établissement monastique il y avait, il faudrait donc inclure à son fonctionnement cet ensemble de bâtiments extérieurs à vocation plus directement domestique (maisons de desservants laïques et/ou ecclésiastiques ?). Le clos au sein duquel s'inscrivent les deux grands bâtiments et leurs annexes pourrait matérialiser la clôture monastique *stricto sensu*. L'absence de mentions textuelles ne constitue évidemment pas un critère rédhibitoire. L'abbaye d'Hamage est elle-même souvent omise dans les listes des fondations monastiques et n'est mentionnée que sporadiquement au cours du premier Moyen Âge (Louis 1998). Les mentions les plus anciennes d'établissements religieux à Saint-Pathus, par ailleurs situé sur l'axe routier antique Meaux-Senlis, remontent aux XII^e et XIII^e siècles. Un prieuré bénédictin fondé en 1127, actuelle ferme de Noëfort, fut actif jusqu'au XVIII^e siècle. Le secteur des « Rouges Chaperons » (site des « Petits Ormes ») accueillait une ferme monastique depuis 1261, communauté de chanoines, placée sous la tutelle du prieuré Saint-Maurice de Senlis. Si aucun document ne fait référence à un établissement antérieur, on ne peut occulter qu'une tradition monastique se soit développée dans le secteur et ait héritée, comme à Hamage, d'une première fondation foncière et religieuse.

Si cette hypothèse ne peut être complètement consolidée, elle mérite toutefois d'être sérieusement étudiée, notamment parce que les réflexions menées autour de ces sites alto médiévaux, qui ne rassemblent pas les critères de l'habitat, permettraient d'étoffer les outils de reconnaissance et de caractérisation de sites non documentés par les sources textuelles. Pour ce faire, il faut admettre comme variable de l'équation « qu'en ces temps où n'existait encore aucun ordre religieux hiérarchisé, chaque monastère restait une entité indépendante qui s'exprimait bien en l'absence de plan et structures homogènes » (Lebecq 1990, p.163). L'essor des communautés monastiques et en particulier cénobitiques à partir du VI^e siècle en Gaule du Nord, comme ailleurs en Europe occidentale, a favorisé la diffusion du monachisme et notamment de la tradition érémitique qui consiste à

fuir les cités pour vivre, dans des conditions d'isolement, une vie communautaire modeste tournée sur la méditation, le travail et des offices pris en commun, mouvement par ailleurs encouragé par les élites à des fins expiatoires (Lebecq 1990, Loveluck 2011). L'hypothèse de sites secondaires ou auxiliaires aux matérialités discrètes repose sur l'idée d'un degré de planification et d'organisation incluant une gestion raisonnée des déchets dans une économie fortement organisée en réseaux.

c - Des élites exogènes ou le renouvellement des élites par acculturation ?

La dernière question abordée dans le cadre de cette synthèse entend rediscuter plus largement des processus de renouvellement des élites par acculturation, en profitant du matériau fourni en particulier par le site de Saint-Pathus. L'occupation attribuée à l'Antiquité tardive (seconde moitié III^e - IV^e siècle) a en effet livré des témoignages matériels en partie discordante avec l'image dressée, pour la Gaule du Nord, d'une élite de culture romanisée (Hurard 2011b). À la lumière de ces indices de natures diverses, il nous a paru important de reposer les termes du débat d'alors et de les étoffer d'un certain nombre de réflexions nouvelles ou mieux étayées, profitant du développement des problématiques sur la mobilité des élites, les mécanismes d'intégration d'élites nouvelles et ceux de l'acculturation d'élites d'origine différentes. La question est de savoir si certains témoignages matériels peuvent révéler, la présence d'élites exogènes issues des provinces orientales, émettant à la fois des signaux tangibles de romanité et des signaux discrets mais prégnants de germanité. Cette interrogation mérite d'être confrontée à un réexamen des courants historiques et anthropologiques récents sur l'ethnogenèse des populations de l'Antiquité tardive en Gaule du Nord (Coumert 2008, Gaspari 2010). *In fine*, cette lecture peut amener à une réévaluation des outils et critères qui, aujourd'hui, nous permettent en archéologie d'identifier ou de questionner ces processus d'acculturation auxquels sont évidemment confrontés les élites rurales.

- Saint-Pathus : entre manifestations sociales romanisées et manifestations culturelles exogènes

Sur l'ensemble de la période antique (moitié III^e – début V^e siècle), l'établissement mis en évidence à Saint-Pathus montre les signaux évidents d'un habitat élitair rural où morphologie du site, structuration, degré de planification, culture matérielle, choix d'exploitation et maîtrise de ressources sont autant d'indicateurs de l'insertion du site dans les réseaux locaux du pouvoir. L'établissement est l'émanation d'une élite rurale dont la position sociale dominante repose sur la propriété foncière et l'exploitation du sol.

Les signes de la romanitas et l'adoption d'un modèle classique d'habitat ?

À de nombreux égards, l'établissement se matérialise de manière assez classique sur le modèle de la partition entre une aire résidentielle et une aire agricole qui correspond donc, de prime abord, aux marqueurs de l'établissement gallo-romain du Nord de la Gaule. Celliers, céramiques domestiques, choix d'exploitation ne diffèrent en rien des usages et des pratiques locales pour la période. Malgré un court hiatus possible, dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle, le site témoigne d'une continuité manifeste des modes de consommation et d'exploitation, en dépit du changement des modes de mise en œuvre architecturale. À partir du dernier tiers du IV^e siècle et au début du V^e siècle, le site ne connaît que des bâtiments à poteaux plantés qui ne matérialisent cependant pas une forme de dégradation technique et sociale. L'organisation spatiale du bâtiment résidentiel (4706) sis en fond de cour, témoigne du soin apporté à la construc-

tion et du degré de sophistication des usages qui tendent à distinguer des espaces aux fonctions différentes.

La destruction des petits balnéaires privés dans la première moitié du IV^e siècle n'est pas un signe d'abandon des symboles de romanité. L'apparente continuité du statut social conférée au site ne permet pas de déterminer si l'origine et le statut des occupants ont changé entre les deux périodes antiques observées. Si le site correspond dans les grandes lignes aux canons de l'établissement rural gallo-romain, plusieurs éléments ont toutefois été l'occasion d'interroger les modèles interprétatifs sur la diversité des formes d'habitat rural pour la période. D'abord, l'établissement se singularise par une chronologie tardive. Clairement établie dans la seconde moitié du III^e siècle de notre ère, la date de création du site diverge avec la plupart des observations menées en Plaine de France, où la plupart des habitats ruraux recensés sont souvent des créations du Haut-Empire ayant perduré jusqu'au III^e ou IV^e siècle, l'historiographie des crises des III^e et IV^e siècles ayant souvent servi de modèles interprétatifs à cet apparent abandon des campagnes (Ouzoulias, Van Ossel 1997 a et b, Balmelle, Van Ossel 2001). La chronologie III^e - IV^e siècle est donc relativement peu fréquente. Le site se signale également par une matérialité discordante par rapport aux modèles de la grande *villa*. Il correspond, avec ses deux enclos parcellaires totalisant 2,25 hectares, aux assiettes surfaciques les plus importantes parmi les sites mis en évidence en Île-de-France (sites du Haut-Empire compris) (Ouzoulias 2007, 2010), dont les surfaces sont souvent inférieures à 1,13 hectares. Les sites aux surfaces comparables ou supérieures – « Chapitre Nord » du Mesnil-Amelot (Pablo Ciesar), « Poteau du Mesnil » à Compans (Jean-Marc Séguier), établissement du « Nouret » à Tremblay-en-France (Catherine Marcille) – sont matérialisées par des architectures de pierre beaucoup plus imposantes et une riche culture matérielle (Ouzoulias 2007). Plus qu'un établissement de prestige, le site des « Petits Ormes » de Saint-Pathus est plus proche, si l'on excepte la morphologie et la surface, de la grande ferme, partagé entre les symboles de la romanitas et de la distinction sociale d'une part et des éléments empreints d'une certaine rusticité d'autre part. Le caractère limité des installations de confort, par exemple, contribue à minorer sa place dans les hiérarchies des établissements ruraux. Le site est dans une position intermédiaire entre une frange supérieure des exploitations rurales de petits/moyens gabarits et frange inférieure des établissements de grand gabarit, dans un paysage économique et social, celui de la Plaine de France, où le système d'exploitation de la terre repose surtout sur un vaste réseau de petits établissements ruraux de quelques milliers de m² (Ouzoulias 1997). Le caractère apparemment rudimentaire de l'établissement n'est donc pas le reflet d'une forme de médiocrité, mais illustre la variété des situations et des formes d'exploitations. Le bâtiment résidentiel sur poteau attribué aux III^e-IV^e siècles, la présence du bâtiment thermal doté de son *miliarium*, sont des symboles et outils évidents de la *romanitas*, marqueurs d'une aisance sociale certaine (Hurard et alii 2016).

Mobilier exogène, consommation du cheval et inhumations animales ?

Ces manifestations sociales romanisées sont pourtant concurrentes pour la même période avec des manifestations culturelles qui semblent s'opposer à la définition de la culture gallo-romaine. Un nombre certain d'indices, de natures différentes, constituent un faisceau de présomptions quant à la présence d'éléments de traditions culturelles exogènes. Ces indicateurs sont présents dans certains types de mobilier, dans le caractère atypique de certains dépôts d'ossements humains, dans la gestion de cadavres animaux, ainsi que dans la consommation de viande de cheval, attestée durant toute la période antique. Pris séparément ces indices peuvent paraître ténus, mais ils prennent une résonance particulière confrontés les uns aux autres et nous obligent à poser un certain nombre de questions sur l'origine culturelle des occupants de l'établissement.

La présence de certains types de mobilier ne peut pas, en soi, constituer les arguments forts de cette dialectique. Les peignes en os à dos triangulaire ou épingles en alliage

cuivreux à décors d'ocelles, sont depuis longtemps, associés aux cultures de tradition « germanique » (Kazanski 1991). Mais ces objets ne sont pas nécessairement le fait d'une occupation par un groupe d'individus de culture non romanisée et peuvent avoir fait l'objet d'un simple commerce.

La découverte d'une canine d'ours, probable objet de parure, était également venue alimenter les interrogations sur l'origine ethnique et culturelle des fondateurs du site. Les difficultés à interpréter la présence de cet objet sont nombreuses. L'espèce n'est représentée que par cette dent. Elle est de manière générale peu représentée dans les contextes de consommation (ne dépassant jamais 5%), même si les textes et les études archéozoologiques attestent une présence plus importante en Germanie qu'en Gaule, où l'animal bénéficie d'une aura plus grande (Pastoureau 2007). À défaut d'apporter une preuve, la canine d'ours témoigne au moins de contacts culturels avec les régions rhénanes. La présence de deux formes céramiques provenant de la vallée de l'Eifel constitue, en revanche, un indice plus solide. Productions granuleuses aux grains de feldspath et pyroxène, caractéristiques des régions volcaniques du massif de l'Eifel, la jatte et la bouteille mises en évidence, n'apparaissent jamais comme des éléments d'importation dans les contextes franciliens. Il est donc tentant de penser que ces deux formes de céramique sont le témoignage de la migration et du séjour sur le site de quelques individus de culture non romanisée. L'une des formes est issue du même contexte archéologique qu'un fer de lance, découverte inhabituelle en contexte rural (Kazanski 1995). Noyées sous le volume des productions locales à pâtes fines ou granuleuses, ces formes sont devenues anecdotiques dans l'échantillon global.

Finalement, l'argument le plus fort et la manifestation matérielle la plus évidente repose bien sur le traitement du cadavre animal, associé à la consommation de viande de cheval. La présence du cheval et sa consommation, attestée par l'étude des ensembles fauniques, constituent des signaux culturels atypiques dans ce contexte de la fin de l'Antiquité. Le cheval représente jusqu'à 10 % des restes osseux mis en évidence et se place tout de suite derrière les ovins. Pour l'ensemble de la phase III^e-V^e siècle, la plupart des restes présente des traces de découpe et de brûlure qui attestent une consommation de la viande, pratique alimentaire peu courante pour les populations gallo-romaines de la fin de l'Antiquité. Le cheval n'appartient pas à de simples dépotoirs domestiques mais fait l'objet de dépôts spécifiques, toujours présent sous formes de quartiers, en connexion anatomique, associés aux restes fauniques du chien, avec lequel il coexiste dans quatre contextes majeurs.

Ces pratiques participent plus généralement d'un phénomène de plus grande ampleur enregistré sur la partie nord-est du site. Réparties sur une zone d'environ 9000 m² (soit 150 m sur 60 m), neuf fosses et quatre bâtiments (celliers, trous de poteau, comblement des thermes) ont livré les restes des dépôts successifs de restes d'animaux, auxquels sont toujours associés des éléments en connexion anatomique et des restes isolés. Il s'agit en tout de vingt-trois dépôts pour une douzaine de contextes archéologiques. Un premier ensemble, situé autour des thermes, correspond à une surface d'environ 2500 m² où l'on trouve des animaux complets ou subcomplets : trois bovidés adultes ou sub-adultes, un complet et deux dont sont seulement déposés les pattes antérieures, la colonne et le bucrane. Ils sont associés à des restes mélangeant rachis de chevaux, crâne de chat, éléments crâniens humains, cochon. La structure 5283 associe les dépôts de fragments de bloc crâno-facial humain et un crâne de chat domestique complet avec la partie antérieure d'un jeune bovidé. Plusieurs structures, notamment les celliers comptent des cochons juvéniles ou adultes complets, associés à d'autres animaux. Les niveaux de comblement des thermes ont eux révélés les restes complets d'un cochon juvénile déposé dans une des deux salles et les restes complets d'une chouette chevêche dans l'autre. On note également une forte représentation des crânes de chiens, de chevaux et de porcs (st.5114, 5246). Un second ensemble est concentré au nord-ouest dans le secteur du bâtiment résidentiel attribué aux III^e-IV^e siècles. Il correspond à une zone de 1200 m² (40 m x 30 m) où les dépôts sont souvent moins manifestes. Cochons juvéniles, chevaux, caprinés et bœufs sont régulièrement associés au sein de fosses.

Il faut également ajouter à ces ensembles, la découverte, en partie nord du premier secteur concerné par les dépôts animaux, d'une petite structure très atypique. Dépôt secondaire et clairement intentionnel, la structure 5318 se présente sous la forme d'une petite fosse contenant un *calvarium* humain (bloc cranio-facial complet, mais dépourvu de mandibule). Ce dernier était calé en vue antéro-latérale par l'aménagement d'un coffrage de plaquettes calcaires. L'étude anthropologique réalisée par Valérie Delattre a permis de démontrer qu'il s'agissait d'un geste rituel impliquant prélèvement de l'os sec sur la sépulture (après décomposition aboutie du cadavre) et mise en scène (in Hurard 2011b). Le prélèvement lui-même implique la connaissance du temps et le respect d'un calendrier pour l'exécution d'un geste différé, anticipé par le groupe et incluant vraisemblablement des gestes de commémoration. Aucune sépulture périphérique n'a été mise au jour, mais l'occupation n'a été que partiellement fouillée, au regard de l'emprise prescrite. Dans un processus rituel, de type *pars pro toto*, une seule partie du corps représente le tout et sert d'intercesseur entre le monde des vivants et celui des puissances souterraines. Si ces gestes et manipulations, mise en scène souterraine d'une pièce osseuse, sont connus dans les contextes du second âge du Fer (Delattre et Séguier 2007, Viand, Delattre 2005, Delattre in Couturier 2004), il nous a fallu trouver des parallèles pour l'Antiquité tardive.

Des datations radiocarbone ont été effectuées sur quatre échantillons osseux provenant de quatre structures différentes, dont le *calvarium* (5318, 5283, 4968, 4073). Sur les trois premières structures, les datations sont calées à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle de notre ère et montrent une forte cohérence chronologique.

St. 5318 - 284 ± 45 cal. (239/329 AD)
 St. 5283 - 299 ± 46 cal. (253 / 345 AD)
 St. 4968 - 288 ± 50 cal. (238 / 338 AD)

La dernière se singularise par une datation plus tardive qui s'applique à un dépôt chiens/rachis de cheval, dont la pratique est relativement bien connue pour le début du Moyen Âge, chez les populations franques (Lepetz, Meniel 2008, Dierkens, Le Bec, Perin 2008).

St. 4073 - 526 ± 59 cal. (467 / 585 AD)

La chronologie tardive des dépôts de Saint-Pathus permet d'exclure la question d'une survivance de pratiques rituelles héritées de l'âge du Fer et amène plutôt à envisager des pratiques importées d'autres contextes culturels, ethniques et géographiques. Ces pratiques sont identifiées et décrites à Arras « rue Baudimont » où trois crânes (dépourvus de mandibules) déposés dans une fosse cultuelle, témoignent de la présence dans la ville, à la fin du IV^e siècle, d'un groupe qui pratique un culte étranger au milieu dans lequel il est implanté (Jacques, Truffeau-Libre 1991). Le contexte, marqué par de riches dépôts d'offrandes, a été interprété comme les restes d'un sanctuaire de tradition germanique, dédié à Attis et/ou Cybèle. Plus près de Saint-Pathus, c'est encore à Longueil-Sainte-Marie que l'on trouve une occupation du III^e siècle matérialisée par des milliers d'os de chevaux éparpillés sur le sol et dont le caractère rituel a été démontré par la présence de récipients à offrandes (Gaudefroy, Lepetz 2000; Lepetz, Van Andringa 2008). Si le sacrifice rituel de chevaux est connu dans le monde classique, William Van Andringa rappelle que les volumes observés à Vertault ou à Longueil-Sainte-Marie n'ont rien de commun dans la nature de la pratique et ne peuvent être assimilés à des pratiques plus anciennes (Jouin, Méniel 2001, et Gaudefroy, Lepetz 2000, Van Andringa 2008).

À Saint-Pathus, où l'absence d'offrandes clairement mises en évidence et reconnues, ainsi que celle d'autel ou de récipients, pourraient conduire à exclure l'interprétation de pratiques sacrificielles et rituelles. Toutefois, plusieurs faisceaux d'indices permettent néanmoins de soutenir l'hypothèse. Seule l'inhumation animale témoigne d'une pratique éventuellement sacrificielle, les autres gestes n'ayant pas laissé de traces. (Boutin 2015, Hurard 2011b). Pourtant, le nombre de dépôts, le nombre d'individus (cinquante-deux bovins, seize équidés, seize porcs, treize chiens, six caprinés, un chat, une chouette, plus des restes humains), le caractère répété des dépôts successifs dans les mêmes fosses, les choix des espèces, la diversité des espèces représentées, l'association d'espèces domes-

tiques habituellement consommées avec des espèces moins courantes (chat, chouette) et des restes humains, les modalités soignées de l'enfouissement des animaux complets ou sub-complets, sont autant d'indices combinatoires qui nous invitent à ne pas rejeter l'hypothèse. Ces contextes spécifiques ont pu faire l'objet d'un réexamen approfondi dans le cadre d'un master II en archéozoologie, réalisé par Gwenaël Boutin, qui a permis d'étayer l'hypothèse initiale de dépôts à caractère rituel (Boutin 2015). Elle a pu notamment montrer l'articulation de ces dépôts, en fosses ou celliers, dans l'aire immédiate des bâtiments (4433, 5231, 5258, 4891) ou dans leurs niveaux de comblement (5106). L'ensemble de ces dépôts est toujours situé à proximité ou dans l'emprise des bâtiments et semblent associés, dans la topographie ou dans la chronologie, avec la phase de construction ou celle de condamnation. Une des fosses contenant un des bovidés complets est immédiatement adjacente au mur nord des thermes. Si nous avons perçu la concentration d'une partie de ces pratiques autour des thermes (dans un rayon de 10 à 30 mètres), notamment de la plupart des bovidés, il ne nous ait apparu que tardivement que le comblement des celliers s'accompagnait de l'inhumation de cochons juvéniles. Il en est de même pour l'inhumation dans les *tepidarium* et *caldarium* des thermes d'un cochon juvénile et d'une chouette chevêche.

Statut des thermes et dépôts d'offrande : du sort et de la conservation du miliarium dans le cadre de rituels de fondation ou d'abandon ?

En réalité, la mise en évidence d'un suidé juvénile et d'une chouette chevêche dans le comblement des deux salles du balnéaire nous a amené à reconsidérer le cas du *miliarium*, chaudière en plomb et alliage cuivreux, enseveli dans la chambre de chauffe du même bâtiment (Hurard, Leconte, Lefeuvre, Raymond 2016). Couchée dans la chambre de chauffe, dans un surcreusement respectant ses dimensions, la chaudière a ensuite été ensevelie sous un remblai hétérogène. Notre première grille de lecture a d'abord été de considérer que le précieux objet métallique (près de 250 kg de plomb et alliage cuivreux) avait été caché pour être soustrait à l'avidité et à la convoitise des contemporains, au moment de la destruction des thermes dans la seconde moitié du IV^e siècle, afin d'être plus tard récupéré. La découverte de ce type d'objet, dans cet état de conservation est en effet rarissime, en particulier parce qu'ils font généralement l'objet d'un féroce recyclage durant la période antique. Cette hypothèse impliquait que les propriétaires aient eu à abandonner l'établissement, sans doute dans la seconde moitié du IV^e siècle, d'après les indices archéologiques. La destruction des thermes et celle d'un certain nombre d'autres formes bâties sur le site marquaient en effet une rupture dans les modes d'occupation. À la lumière des données recueillies sur les pratiques d'inhumations et de dépôts animaux, une seconde hypothèse a récemment vu le jour, s'appuyant sur les travaux de Gwenaël Boutin. Elle consiste à envisager que la chaudière ait été déposée dans une fosse de l'aire de chauffe, face contre terre, à des fins rituelles. La chaudière aurait été conservée à la faveur de son changement de statut, d'objet de confort fonctionnel à celui d'offrande symbolique. La combinaison de l'ensevelissement d'un cochon juvénile (culte de Tellus et Cérès), d'une chouette chevêche (culte d'Athéna) et d'une chaudière richement décorée des masques du Dieu Océan (Neptune) amène à raisonner tout à fait différemment les raisons de la conservation de cet objet. Intégré au cycle rituel, le *miliarium*, offert aux puissances souterraines, serait donc l'intercesseur d'un échange symbolique où le sacrifice matériel d'une coûteuse pièce de métal permet d'obtenir protection et prospérité. Si la chaudière correspond à un dépôt d'offrande, il est probable que le registre décoratif lui confère un statut particulier. Le contexte particulier et les conditions du dépôt, associés à une pratique étendue de l'inhumation d'espèces animales, invite à suggérer que, dans le cadre de pratiques rituelles, l'objet doté d'une signification forte, ait été le support d'un commerce avec les dieux où sa valeur symbolique était plus importante que sa valeur intrinsèque.

De manière plus large, la question de la reconnaissance du sacrifice animal dans les pratiques rituelles des provinces de Gaule est un sujet ardu, largement débattu par les spécialistes et tend à montrer la diversité des formes de pratiques rituelles d'une région à l'autre (Van Andringa 2008). Le sacrifice animal, support du repas rituel, appartient pleinement à la vie des communautés rurales et ne laisse pas nécessairement de traces prégnantes (offrandes végétales ou alimentaires non carnés).

La récurrence du phénomène d'inhumations ou de dépôts animaux, aux pieds des bâtiments ou dans leur comblement, a conduit à envisager l'hypothèse qu'ils appartiennent à des rituels de fondation ou d'abandon des bâtiments. Le caractère de ces pratiques apparaît ici, pour l'instant, tout à fait local, si on exclut les cas d'Estrées-Sainte-Marie ou de Longueil-Sainte-Marie dans l'Oise (Jouin, Méniel 2001, et Gaudefroy, Lepetz 2000). Pour le Bas-Empire, ces pratiques sont surtout observées dans les régions germaniques (Vallée du Rhin, Danube Moyen et Thuringe). On les retrouve en Gaule du Nord aux IV^e et V^e siècles, sous l'effet des migrations. C'est en allant chercher des exemples de comparaison au Pays-Bas que Gwenaël Boutin a pu trouver d'intéressants points de confrontation pour la même période, dans les travaux de William Van Andringa et de l'archéozoologue Maaïke Groot (peuples bataves). Les sites d'habitat de *Tiel-Passenwaaij*, de *Oude Tielseweg* et de *Passemaaije Howeweg* ont en effet livré de nombreux dépôts rituels d'ossements d'animaux (membres articulés associés à des crânes, où bovins et chevaux sont très représentés), interprétés comme des rites de fondation ou d'abandon des bâtiments. Au début du III^e siècle de notre ère, le site de Meistrasheim dans le Bas-Rhin a livré le même type de dépôts (moitiés arrière ou avant de bovins) (Van Andringa 2012; Lepetz, Van Andringa 2008, Lepetz 1996; Groot 2008, 2011; Putelat 2015). Il pourrait donc s'agir à Saint-Pathus, comme dans l'est de la Gaule et dans les pays germaniques (Europe centrale et septentrionale au sens large), de dépôts de fondation ou d'abandon rituels, traditions exogènes du sacrifice associé aux repas rituels qui consistent à partager symboliquement avec les dieux des éléments carnés cuisinés (Van Andringa 2008).

Si l'on admet l'hypothèse de pratiques rituelles, le site de Saint-Pathus ne fournit pas d'indices patents de l'existence d'un sanctuaire. Il faut donc envisager que les données recueillies matérialiseraient les vestiges de rituels privés et/ou domestiques. Pourtant, la masse des occurrences, le choix des espèces, le caractère coûteux de l'abattage de bovins ou d'équidés interrogent la compatibilité entre le degré fort d'investissement et le caractère privé de la pratique. La question de savoir à quel nombre d'individus ou à quelle taille de communauté s'adressent ces rituels est une variable de l'équation difficile à préciser. Le sacrifice de gros animaux (bœuf en tête suivi du cheval et du cochon) montre par contre un fort degré d'investissement, indicateur fort des ressources élevées d'un groupe d'individus capables de mobiliser des ressources animales importantes, peut-être directement prélevées sur les cheptels exploités. *A fortiori*, le sacrifice d'animaux entiers, l'holocauste, en principe réservé aux divinités souterraines, marque une transaction financière et symbolique non négligeable, que l'on pourrait comparer à l'abandon de la chaudière. « Le choix de l'animal n'était pas seulement lié à la nature de la divinité honorée; il pouvait avoir un rapport précis avec le statut privé ou public, individuel ou communautaire du sacrifice » (Van Andringa 2008).

Si l'hypothèse était parfaitement étayée – ce pour quoi il faudrait sans doute reprendre méticuleusement les données avec un spécialiste du sacrifice antique – le site de Saint-Pathus serait un témoignage de pratiques rituelles et de gestes liturgiques importants, en contexte d'habitat rural, impliquant des caractéristiques culturelles exogènes (consommation et sacrifice du cheval dès le III^e siècle, rites de fondations et d'abandon, adresse récurrente aux puissances chtoniennes). Site élitare atypique aux signaux culturels divergents, il serait également le témoignage des processus d'appropriation du sacré par des élites rurales potentiellement en cours d'acculturation, trahissant la présence, dès la création du site, d'individus de tradition culturelle exogène, bien que romanisés. Il serait le témoignage d'une coexistence des deux cultures dans un espace privé.

*- Identification archéologique des élites rurales en cours d'acculturation
et en quête d'intégration sociale*

*- Acculturation et intégration précoce des élites barbares à la fin
du III^e siècle*

Le cas de Saint-Pathus amène à interroger plus globalement les processus d'intégration et d'acculturation des élites germaniques de la fin de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule. La chronologie précoce d'apparition des pratiques divergentes par rapport au modèle gallo-romain, impose de s'intéresser à l'histoire et à l'historiographie récente de la migration des peuples germaniques. Le concept des grandes invasions germaniques est aujourd'hui complètement caduc, invalidé par une lecture renouvelée des sources textuelles et archéologiques, mais surtout par la théorie de l'ethnogenèse proposée dans les années 1950 par Reinhard Wenskus qui a permis de relire l'historiographie des mouvements migratoires et les processus d'acculturation sous l'angle de la pluriethnicité, de dynamiques anthropologiques complexes en recomposition permanente (Gaspari 2010, Coumert, Dumézil 2010). Les populations de l'Antiquité tardive n'apparaissent donc plus aujourd'hui comme des groupes ethniques homogènes, partageant un héritage unique. L'ethnogenèse reconnaît la pluralité des groupes culturels qui se rassemblent dans un contexte nouveau pour fonder, par addition d'influences et de valeurs en partie convergentes, un nouveau territoire social. Cette relecture profite à la compréhension des processus migratoires des populations germaniques de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge, mais aussi à celle des renouvellements élitaires et processus migratoires du monde anglo-saxon, où des invasions scandinaves du premier Moyen Âge. Les peuples en mouvement qui vont progressivement migrer en Gaule du Nord sont issus de processus d'agrégations de groupes hétérogènes qui se réfèrent à des valeurs, en partie commune et de signes de reconnaissance culturels communs, fruit d'une construction fictionnelle (Coumert, Dumézil 2010). Valeurs de classe, symboles de prestige et éléments de la tradition antique ont fonctionné comme les vecteurs d'agrégation et formation de peuples nouveaux montrant des degrés d'investissement et d'acculturation variables d'une région à l'autre et d'un groupe à l'autre (Coumert 2008, Gaspari 2010). Les phénomènes migratoires de la fin de l'Antiquité apparaissent aujourd'hui comme des processus de longue durée, entamés dès la fin du II^e siècle, selon des flux variables et des facteurs complexes. Ils ont entraîné de profondes transformations du tissu social entre le III^e et le V^e siècle sur les terres d'immigration (Bührer-Thierry, Lienhard 2007, Morsel 2004, Nissen 2007, 2011, Bührer-Thierry, Mériaux 2014).

La rapide intégration au V^e siècle des peuples barbares, suivie d'un important mouvement de conversion au christianisme, suppose une profonde intégration culturelle entre Romains et Barbares, bien avant les expressions politiques les plus retentissantes. Ce processus tient du même raisonnement que celui aujourd'hui appliqué, pour la fusion des élites gauloises et romaines au I^{er} siècle avant notre ère. L'intégration politique, apparemment rapide, n'est possible que parce qu'elle s'appuie sur une profonde intégration culturelle, déjà engagée au III^e siècle, en témoigne leur incorporation dans l'armée aux côtés des soldats romains (Gaspari 2010, Barbero 2009). Si la notion de migration sur la longue durée et d'acculturation progressive remplace aujourd'hui le concept d'invasions massives et brutales, c'est aussi que les sources latines ont fait l'objet d'une analyse critique plus marquée mettant en cause notamment le caractère idéologique et subjectif des discours narratifs au service du pouvoir, puis amplifiés par une historiographie européenne du XIX^e siècle, contractée autour des questions contemporaines d'émergence des nationalismes (Hermet 1996, Olivier 2008).

Subjectives, ces sources produisent un écart fort entre discours, représentations et réalité des faits. Elles sont également souvent tardives et présentent aux IV^e et V^e siècles, les interprétations de phénomènes migratoires antérieurs à un moment de crise où les cadres du pouvoir traditionnel sont en faillite (Gaspari 2010, Coumert, Dumézil 2010). Cette relecture favorise aujourd'hui l'idée d'une continuité des pouvoirs plutôt que celle

d'une rupture. Joseph Morsel rappelait que « Ce que l'on observe au début du V^e siècle est le produit d'un ensemble de transformations qui se sont pour l'essentiel réalisées au début du IV^e siècle. L'effondrement de l'Empire au cours du V^e siècle provoque alors une redistribution des pouvoirs locaux de l'aristocratie, accentuant de ce fait des évolutions sociales antérieures plus qu'il ne provoque de véritable rupture » (Morsel 2004, p.16).

Si continuité des pouvoirs il y a plutôt que rupture, c'est que l'acculturation concerne d'abord les élites barbares, placées en intercesseur des changements culturels, sociaux et politiques. Le renouvellement des élites n'est pas un remplacement mais une fusion des intérêts, des codes de représentation et de distinction sociale des élites barbares et romaines (Devroey 2006, Coumert, Dumezil 2010). L'acculturation des peuples germaniques passe d'abord par celles de leurs élites, « dès lors que l'ambition d'un des groupes est d'assimiler l'autre, on passe du processus d'accommodation à un processus d'acculturation » (Bührer-Thierry, Lienhard 2007, p.3). La conversion des élites barbares au christianisme, surtout à partir du V^e siècle, fut l'aboutissement de processus d'acculturation où la religion était outil stratégique de reconnaissance et de distinction sociale (Dumezil 2006, Bührer-Thierry 2009).

L'armée romaine constitua dès le III^e siècle, un mécanisme intégrateur permettant à la fois l'ascension sociale au sein des hiérarchies militaires, mais aussi un processus en légitimité pour des élites barbares sans doute prompte à accéder par ce biais à des fonctions publiques, plus valorisantes chez les élites romaines traditionnelles (Barbero 2009, Morsel 2004). Les sources écrites de l'Antiquité tardive témoignent de ces mécanismes. Nul doute que ces carrières prestigieuses des généraux Arbogast et Mérobaud, souvent citées en illustration, ont également dû favoriser l'ascension d'autres échelons hiérarchiques au sein des contingents germaniques (Coumert, Dumézil 2010, Bührer-Thierry, Mériaux 2014). L'hypothèse que les individus à l'origine de la création de l'établissement rural de Saint-Pathus aient pu être issus de ce mécanisme militaire a été formulée comme une possibilité, notamment en raison de la découverte sur le site d'une pointe d'épieu ou d'un fer de lance, dans les contextes de la fin du III^e siècle. La présence de cette arme de jet, pouvant également être liée aux pratiques cynégétiques, n'est pas une preuve incontestable du caractère militaire du site et de ses détenteurs, mais constitue un exemple suffisamment rare en contexte d'habitat rural pour que sa présence soit remarquée et interrogée à la lumière des indices culturels exogènes.

L'idée sous-tendue, puisqu'il ne s'agit pas d'invoquer l'installation trop tardive (au V^e siècle) de peuples fédérés, est celle de l'implantation en pays Meldois d'un groupe de colons, recrutés barbares issues des effectifs de l'armée régulière (Lebecq 1990). Cette hypothèse permettrait d'expliquer le phénomène d'acculturation partielle qui se traduit par la coexistence d'éléments de romanité (morphologie et topographie du site, thermes, culture matérielle globale...) et d'éléments de germanité (pratiques alimentaires et culturelles...). La notabilité passe évidemment par la terre, sa propriété et son exploitation. Cette hypothèse implique sans doute que le groupe d'origine appartient déjà à l'élite et dispose d'un capital de départ suffisant pour la constitution de l'établissement, selon des normes qui respectent globalement les normes locales et les cheptels. L'installation de nouveaux notables en partie romanisés est d'autant plus crédible, à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle dans cette partie du Bassin Parisien, qu'abondent les témoignages dans les territoires limitrophes, à savoir l'Oise (site de Longueil-Sainte-Marie, d'Estrée-Sainte-Marie ...). Dans la région de Meaux, à laquelle appartient Saint-Pathus, la présence, dans les élites de la cité de barbares issus de l'armée romaine est incarnée par Severus, père de Sainte-Geneviève. La famille possède dans la région de Meaux, au début du V^e siècle, plusieurs domaines qui attestent un ancrage déjà ancien (peut-être une ou deux générations). Le rôle public de la future sainte dans l'administration de la cité des Meldes, puis de Paris, montre que l'ancrage de la famille dans les réseaux de pouvoir locaux et régionaux. Il est forcément le fruit d'un processus engagé sur quelques générations au moins (Balmelle, Van Ossel 2001). Si les témoignages d'intégrations des élites barbares dans les structures des provinces et cités sont plus nombreux au V^e siècle, on ne peut raisonnablement ignorer le caractère antérieur du phénomène. Le cas de *Bauto*,

officier supérieur franc, devenu consul en 385, atteste le caractère ancien des ascensions sociales de ces nouvelles élites en cours d'acculturation (Morsel 2004).

Des signaux archéologiques faibles, reflet d'une acculturation rapide

À la longue durée des migrations germaniques s'oppose le paradoxe de l'acculturation rapide de ces nouvelles élites qui, soucieuses d'assimilation aux élites locales, vont adopter les codes de représentation et les modes de vie des territoires d'implantation. La rapidité du phénomène d'acculturation conduit à une faible lisibilité archéologique des élites en cours d'assimilation et pose la question des critères d'identification de ces groupes en migration, qu'ils soient d'ailleurs, germaniques à la fin de l'Antiquité ou scandinaves à partir du VIII^e siècle (Nissen 2011). La faiblesse des découvertes d'habitat de types exogènes et la forte remise en question de raisonnements trop simplistes sur le rapprochement entre types de mobilier et appartenance ethnique permettent aujourd'hui de reposer les termes du débat sous un éclairage moins binaire. Saint-Pathus est évidemment l'occasion de s'interroger sur ces problèmes d'identification appliqués à l'habitat rural.

Il est aujourd'hui généralement admis que le mobilier funéraire, qui a souvent fondé l'identification des peuples germaniques, est probablement l'expression d'affichages identitaires fantasmés, fruit de l'ethnogenèse et de l'agrégation de groupes d'origines ethniques différents. Le discours porté par ces manifestations ostentatoires au moment des funérailles n'est pas le reflet objectif des réalités sociales (Gaspari 2010), les « dépôts funéraires » constituant « des œuvres construites pour être porteuses de sens » (Coumert, Dumézil 2010, p.39). Selon le même raisonnement, la découverte d'objets mobiliers traditionnellement associés aux cultures germaniques (peignes en os, fibules, armement...) en contexte d'habitat rural et funéraire, ne peut pas être un critère de définition de l'origine ethnique d'un groupe d'individus (Kazanski 1991, 1995, Legoux, Périn, Vallet 2006). La théorie de l'ethnogenèse veut que la culture matérielle puisse être le fruit d'une construction nouvelle et de l'agrégation de groupes multiples (Balmelle, Van Ossel 2001, Coumert, Dumézil 2010). Finalement, le mobilier dit germanique correspond, surtout à partir du V^e siècle, à l'imprégnation de nouveaux modèles culturels et symboliques qui empruntent vraisemblablement aux deux traditions gallo-romaines et germaniques. L'expression de la germanité à travers le mobilier n'est pas le fruit d'un héritage transmis, mais le produit d'une reconstruction symbolique et culturelle qui permet tardivement (surtout entre le V^e et le VII^e siècle), à des populations déjà installées depuis plusieurs générations, de se réclamer d'une identité et d'une ascendance germanique/franque, en résonance avec les transformations des pouvoirs politiques de l'ancien empire romain. Avant ces périodes tardives, le mobilier dit germanique est relativement pauvre, surtout en contexte d'habitat. Le caractère marginal des découvertes a souvent contribué à en minorer la signification dans les assemblages (ce que nous aurions sans doute fait à Saint-Pathus sans la découverte des pratiques de dépôts animaux). La question de la chronologie et du caractère précoce des témoignages (fin III^e -début IV^e siècle) nous incite pourtant à envisager que la faiblesse numérique du mobilier traduit la rapidité du phénomène d'acculturation. Les objets originellement importés des provinces germaniques (notamment les céramiques domestiques) sont noyées dans une culture matérielle gallo-romaine, soutenue par les réseaux commerciaux endogènes. Leur présence anecdotique est signe d'une intégration rapide des modes de consommations et des usages locaux, d'ailleurs déjà en partie assimilés au moment de l'implantation du site. Les indices archéologiques sont latents.

Les pratiques architecturales ne montrent pas davantage d'indices flagrants d'une origine ethnique particulière malgré la découverte de plusieurs habitats ruraux remarquables, dans les années 1990 et 2000 où ont été identifiés, ce que nous oserions qualifier de « modes architecturaux germaniques ». Les très grands bâtiments à plusieurs nefs,

attribués au IV^e siècle, mis en évidence à Saint-Ouen-du-Breuil et aux Essarts-le-Roi ont constitué un modèle contraignant aux raisonnements sur les formes de l'habitat des migrants (Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 1998, 2001; Barat, Samzun 2008). Ces grands bâtiments à poteaux plantés, typiques des cultures germaniques, tels que reconnus dans les marges orientales de l'Empire Romain, matérialisent l'exemple probable de la migration et de l'installation de communautés entières (peuples fédérés ?). Les tailles et volumes correspondaient à une importance numérique autre que celle de l'établissement rural classique et impliquaient la migration d'artisans, charpentiers et bâtisseurs issus des groupes en migration. Les maisons-étables de Saint-Ouen-du-Breuil ou des Essarts-le-Roi représentent des cas isolés. Les occurrences à ce jour sont peu nombreuses et ne semblent pas représentatives des modes et manières d'habiter des peuples germaniques, dans cette partie de la Gaule tout du moins. On ne peut donc pas mesurer la pénétration des groupes migrants seulement à l'aune de ces découvertes. Dans le cas de la migration et l'installation de groupes plus restreints, la reconnaissance de ce type de mise en œuvre ne peut pas être reçue comme un critère fiable. À Saint-Pathus, les bâtiments d'origine sont à poteaux plantés. On n'observe donc pas de ruptures évidentes dans les modes de mise en œuvre architecturale. Seuls les thermes privés se présentent, pour des raisons technologiques évidentes, sous la forme d'un bâtiment en dur. Le bâtiment résidentiel principal est essentiellement à poteaux plantés, dotés de rares éléments en pierres (cloisons internes et base de poteau en pierre perforée). Dans la forme et la partition, le bâtiment reprend les canons antiques (vestibule central et répartition symétrique des espaces). Le modèle architectural est romanisé, mais adapté à une architecture de bois. Il ne s'agit pas à proprement parlé d'une architecture vernaculaire, ni d'une architecture importée. Les pratiques architecturales ne peuvent pas être considérées comme un marqueur ethnique mais semblent témoigner du caractère mixte des choix et des influences culturelles. Les bâtiments les plus visibles (bâtiments résidentiels, thermes) portent les signes de la romanité et adoptent sinon les normes techniques, en tout cas les normes formelles. Le recours à la construction de bois ne s'accompagne pas, à Saint-Pathus, d'un appauvrissement des modes et niveaux de vie, ni d'une rétraction de la surface habitée. Si à la fin du III^e siècle, la construction du site s'accompagne de la volonté d'afficher un mode de vie à la romaine, le IV^e siècle montre plutôt l'abandon de ce symbole par excellence de la *romanitas* comme outil stratégique d'intégration et de reconnaissance par les élites locales.

L'installation précoce à la fin du III^e siècle est clairement soutenue par une adoption des signes de romanité qui passent par le bâti, la forme de l'habitat et les choix économiques. Le processus d'acculturation serait déjà entamé au moment de l'implantation du site et témoignerait de l'installation d'un groupe d'individus soucieux de s'intégrer à l'élite locale et de réunir les conditions favorables à son ascension sociale en utilisant les codes de représentation du mode de vie des élites gallo-romaines. Anne Nissen insistait sur la fascination des élites scandinaves pour les symboles romains du pouvoir dont l'influence touchait les élites de haut rang, mais pas seulement (Nissen 2015, p.336).

La construction des thermes symbolise, à elle seule, cet affichage ostentatoire de la *Romanitas*, marqueur de distinction sociale et affichage d'une familiarité avec les pratiques les plus raffinées de la culture romaine. À travers la pratique du bain, les occupants témoignent un degré certain de sophistication et d'une assimilation d'un art de vivre à la romaine dans un contexte culturel où la présence de thermes n'est pas si fréquente, même parmi les élites rurales. Cette hypothèse implique que le groupe d'individus qui constitue cette élite rurale nouvellement implantée est déjà au moins en partie familiarisée avec la culture romaine et en a déjà adopté les modes d'habiter et les manières de vivre, notamment à travers la pratique du bain.

Ce sont dans les pratiques culturelles que l'assimilation du schéma conceptuel gallo-romain semble faire manifestement défaut. La pratique du sacrifice animal commun à la Gaule romaine, est ici associée à la consommation du cheval et à la manipulation des restes humains. L'expression de la germanité semble réservée à la sphère culturelle et témoigner dans ce domaine d'une conservation de la religion d'origine ou de certains types

de rituels (fondation, abandon). L'investissement matériel que nécessite cette pratique est un indicateur évident du niveau social ; de même peut-être que la liberté d'organiser ces gestes et rituels dans l'habitat, apparemment à l'écart d'un sanctuaire dédié. Le caractère élitaire du site a sans doute favorisé l'enregistrement des codes culturels exogènes. Ce comportement est à notre sens celui des migrants de première génération. La coexistence des témoignages matériels de romanité et de germanité fonctionnent comme le signal de cette acculturation en cours où modes de vie et codes de comportements sont mélangés. Pour admettre l'ensemble de ces hypothèses concernant la présence d'une élite rurale exogène en cours d'acculturation, il faut également accepter que la reconnaissance du phénomène migratoire peut se jouer à l'échelle de l'individu ou du groupe restreint et donc, accepter le poids des stratégies individuelles en matière d'ascension sociale, mais aussi d'intégration dans un nouvel environnement culturel. Dans un mouvement de balancier, la surenchère dans la romanité de la première génération sera compensée par la surenchère dans la germanité des élites franques du tout début du premier Moyen Âge, dont témoignent les affichages funéraires (Coumert, Dumezil 2010).

L'hypothèse que nous soutenons à travers le cas de Saint-Pathus est celui de la possibilité d'éclairer par les témoignages archéologiques des processus de renouvellement des élites rurales par acculturation. L'apparente discordance des témoignages pourrait être expliquée par un schéma interprétatif qui tiendrait compte de la présence d'indices culturels divergents dans une culture globalement romanisée. Cette hypothèse ne tient la route que si l'on admet, sur la base des modèles anthropologiques connus, que le processus d'assimilation des ces nouveaux groupes implique une intégration rapide (une génération) des codes de comportements et de représentations de la société intégratrice (Coumert, Dumezil 2010, Neubauer 2004, Gaspari 2010). Les témoignages matériels dégradés ne peuvent que traduire de manière très discrète, voire intermittente, les signaux de cette acculturation, ici à un niveau microsociologique.



Qu'il soit question de processus d'acculturation ou de la caractérisation plus générale des élites rurales ordinaires, il apparaît à l'issue de la réflexion menée dans ce troisième chapitre qu'il faut prêter une attention particulière à la faiblesse et à la relativité des signaux archéologiques. La force des signaux est nécessairement atténuée parce que l'expression matérielle de ces élites rurales en médiation est composée de signaux ponctuels, intermittents dans un quotidien plus ordinaire.

La relativité des estimateurs et critères servant de grille d'analyse est imposée par les changements d'échelles sociales, géographiques et chronologiques. Les invariants ne sont pas dans les critères matériels mais dans les estimateurs, reflets des processus et mécanismes d'appropriation, d'insertion, et de reproduction sociales. Plus un site réunit de critères matériels convergents vers la caractérisation des estimateurs richesse / maîtrise de l'espace / emprise économique / réseaux, plus le site est susceptible de se classer sans ambiguïté dans la catégorie des sites élitaires et d'y occuper une place hiérarchique élevée. Ces estimateurs sont particulièrement adaptés aux élites rurales, propriétaires ou locataires- gestionnaires, qui exercent une domination combinée à l'échelle locale, une autorité fondée sur la possession et l'exploitation d'un outil de production et d'une capacité foncière.

Au sein de sociétés rurales composées des franges supérieures des élites paysannes et des franges inférieures des élites seigneuriales au champ, les écarts économiques sont certainement moins marqués et les signes dispendieux de richesse, les comportements d'ostentation ou de gaspillage ne sont certainement pas tolérés et imposent des affichages moins manifestes. Les codes de comportements sont sans doute soumis à des prescriptions normatives plus ou moins tacites qui produisent des matérialités différen-

ciées. Cette hypothèse appliquée aux élites laïques au champ ou au village, a également été proposée pour raisonner l'identification des petites communautés religieuses du premier Moyen Âge. L'hypothèse de sites aux matérialités discrètes repose sur l'idée d'un degré de planification et d'organisation incluant une gestion raisonnée des déchets dans une économie fortement organisée en réseau.

Encourager l'intégration des sites « pauvres » ou « discrets » à la catégorie des sites élitaires secondaires, c'est convenir que la réflexion ne peut pas être soutenue sur la seule richesse mobilière et que les critères doivent être largement élargis aux estimateurs économiques, et au degré d'emprise de l'espace et du milieu, pour lesquels l'archéologie a développé de puissants outils ces dernières décennies. Articulés à une lecture de la longue durée des pratiques sociales, l'archéologie est en capacité non seulement de faire émerger les élites rurales ordinaires par la matérialité – susceptible d'éclairer des pans entiers des sociétés rurales largement sous-documentées – mais elle peut également contribuer à transcrire les mécanismes de mobilité et de renouvellement des élites, en éclairant la pluralité des élites en question, la complexité des mécanismes de successions, de remplacement et de continuité. L'analyse archéologique invite pour autant à ne pas confondre longue durée des sites élitaires et longue durée des élites et à éviter scrupuleusement la fiction d'une filiation continue des élites sur un même site.

Mobilité et renouvellement sont des sujets éminemment archéologiques où l'analyse se porte sur les processus évolutifs, pas seulement sur les états. La relativité et l'intermittence de signaux matériellement estompés doit également nous prémunir d'interprétations trop hâtives fondées sur les critères les plus manifestes. Si l'enquête de l'ordinaire invite à relativiser les critères archéologiques de caractérisation, il en va de même de l'enquête de la mobilité sociale. Les enjeux de l'assimilation aux élites locales ou endogènes, sont des facteurs déformants où la matérialité peut davantage traduire le discours social que la réalité des situations et des pratiques.

La revendication d'une ascension sociale, les stratégies de maintien d'un rang ou d'une position dominante, les enjeux de la transmission, et les mécanismes de concurrence qui concourent au renouvellement des élites imposent un surinvestissement matériel et symbolique qui prend plusieurs formes :

- un surinvestissement dans certains marqueurs de la culture matérielle ou, plus traditionnellement, sur la forme de l'habitat et dont il convient de pondérer la portée à l'aune de l'ensemble des autres marqueurs matériels également captés dans les pratiques du milieu et de l'espace. La mise en scène des lieux de pouvoir et de certaines manières de vivre reflète peut-être moins la réalité des niveaux ou statuts sociaux que les ambitions à l'ascension sociale.
- un surinvestissement dans les marqueurs culturels endogènes qui brouille la lecture des phénomènes d'acculturation des élites en mouvement.

L'archéologie est en mesure de faire émerger des élites rurales ordinaires et d'apporter de sérieux éclairages en matière de mobilité et de renouvellement sur des groupes sociaux peu documentés par les textes. Mais il faut pour cela admettre que les indicateurs ne sont ni dans le manifeste, ni dans l'absolu, mais dans le latent et le relatif.

Conclusion

En proposant l'expression « d'élites rurales ordinaires », cette thèse invitait, à travers l'étude de petits sites élitaires plus discrets, à interroger la matérialité de l'habitat des cercles sociaux élitaires capables de s'imposer à l'échelle locale, mais pas assez puissants pour s'insérer dans les réseaux de pouvoir plus élevés. Il s'agissait donc de tester la relativité des outils archéologiques permettant d'examiner des échelles sociales aux expressions plus ambiguës et aux comportements moins apparents.

La diversité sociologique au sein de ces élites rurales médiévales et modernes, apparaît aujourd'hui de manière beaucoup plus marquée à l'aune des travaux historiens mais souffre encore souvent d'une lecture trop caricaturale dans les modèles archéologiques, en dépit de la mise en évidence, ces dernières décennies, de la grande diversité des formes de l'habitat élitair (Loveluck 2011). Cette abondance de données permet pourtant d'étudier plus finement les contextes sociaux intermédiaires et par conséquent de rendre aux sociétés rurales médiévales et modernes leur complexité sociologique, même aux échelons les plus locaux. Les acteurs sont nombreux, les situations sociales variées. Parmi ces « coqs de village », il existe une « zone d'indétermination » entre statuts aristocratiques et paysans et dont il faut également apprécier les profonds changements entre l'Antiquité tardive et la période moderne. C'est donc une réelle difficulté à tracer une ligne de démarcation entre des groupes qui partagent des modes de vie et des codes de comportement et ont en commun la possession et/ou l'exploitation de la terre, premier moteur de richesse, socle de notabilité et d'ascension sociale (Cursente 2006). La complexité et la pluralité des mécanismes sur lesquels repose la construction de la supériorité sociale imposent une analyse extrêmement rigoureuse pour laquelle il faut convenir que l'analyse du monde matériel seul ne peut suffire à reconstituer ces topographies sociales, d'autant plus que c'est sans doute dans ces cercles sociaux intermédiaires que la compétition sociale contribue à brouiller les signaux et à confondre les codes de représentation et de comportement (Leferme-Falguières, Renthergem 2001, Boutouille 2014).

À l'issue de ce travail, il nous semble que la pertinence de l'analyse consiste moins à tracer des séparations qu'à évaluer, autant que faire se peut, les degrés d'autorité et de dépendance au sein de réseaux relationnels complexes où le capital social tient sans doute une place fondamentale, au côté du capital culturel (biens culturels et habitus) et symbolique (prestige et statut) (Bourdieu 1979, 1994). L'interdépendance sociale, économique et culturelle de groupes qui bien que de statuts différents partagent des intérêts et une culture communes, renvoie nécessairement à l'idée de sociétés d'obligations et de services, ce qui n'est sans doute pas l'habitude d'une part des archéologues médiévistes et modernistes, plus enclins à construire des typologies nécessairement cloisonnantes.

Bien que situées en bas de l'échelle du pouvoir, ces élites rurales « ordinaires » activent et mobilisent des mécanismes de reproduction sociale qui sont les mêmes que ceux des élites de rang plus élevé. On sait l'importance des stratégies familiales et des mécanismes de transmission comme moteur d'ascension et de réussite des tentatives de conquête en notabilité, même dans les groupes élitaires les plus modestes (Le Jan 2003, Bourdieu 1994). Au final, les groupes en mobilité qui survivent à la compétition sociale sont ceux qui parviennent à prendre racine et statut dans le temps long par la transmission. Il faut faire fortune, faire réseau et s'assurer la maîtrise de l'espace et du milieu, sans nécessairement s'assurer la propriété. Des degrés certains d'autorité et d'ascendance sociale peuvent être fondés sur la délégation d'une partie de l'autorité dans le cadre d'une gestion concertée.

Il faut par ailleurs souligner que ces topographies sociales sont nécessairement incomplètes puisque pour être capable de mesurer les niveaux les plus élevés des élites paysannes, il faudrait être en mesure de faire une évaluation précise de la paysannerie médiévale et moderne dans son ensemble (Hurard 2012, p. 255). Or aujourd'hui encore, les politiques de prescriptions archéologiques concentrées sur l'abondant, le complet et le manifeste d'une part, les angles morts des documentations écrites et archéologiques, d'autre part, contraignent à une lecture du monde rural resserrée sur ses manifestations les plus riches. La paysannerie est toujours la grande absente et ses contours demeurent imprécis. Luc Bourgeois accusait légitimement la « surestimation de la distinction des élites » par contraste avec la faiblesse des fouilles sur le monde paysan (Bourgeois 2014, p.667). S'attacher aux élites « ordinaires » est sans doute de ma part une tentative de descendre le curseur de l'analyse le plus possible vers la paysannerie, tout en étant contrainte par la documentation et les référentiels existants à rester dans un entredeux social. En hommage aux travaux de Jean-Pierre Devroey, un collectif de recherches a très récemment adressé l'interrogation suivante : *Penser la paysannerie médiévale est un défi impossible ?* (Dierkens, Schroeder, Wilkin 2017). C'est bien ce dont il s'agit ici, réussir à résoudre une équation dont toutes les inconnues et variables n'ont pu être appréciées.

L'intérêt porté à ces « petits mondes » pour reprendre littéralement l'expression consacrée par Wendy Davies (« Small worlds ») (Davies 1988) nécessite également de porter un regard plus appuyé sur les mécanismes et processus d'ascension et d'intégration d'élites en conquête, pour lesquels les indicateurs hiérarchiques ne peuvent être les mêmes que ceux des élites installées (Cavanna 2016). La question des échelles sociales impose donc d'ajuster les outils. Pour faire émerger ces élites ordinaires du monde rural, la focale doit se porter sur une combinaison complexe de signaux ponctuels, marqueurs intermittents dans un quotidien plus ordinaire. La relativité des échelles sociales est également celle des estimateurs adaptés à des contextes économiques, culturels précis.

La présente thèse, d'abord fondée sur les données accumulées ces dernières décennies dans le cadre d'une activité préventive, a donc tenté de faire une exploitation multiscale et pluridisciplinaire d'un certain nombre d'étude de cas et de sites de comparaisons pour tester la pertinence de critères variés dans des contextes chronologiques et culturels hétérogènes. L'ensemble des indicateurs de niveau social mobilisés avait pour but de sortir d'une dialectique où la richesse /pauvreté des sites serait seulement fondée sur l'abondance ou la pauvreté matérielle (Loveluck 2009, Bourgeois 2008). Elle devait aussi raisonner l'inscription économique et culturelle des sites élitaires dans les réseaux de pouvoir et d'autorité, d'apprécier le plus finement possible les logiques spatiales d'implantation et d'organisation des sites élitaires, de cerner les capacités opérationnelles de groupes élitaires ruraux en gestion ou co-gestion et les manières dont l'espace, support des discours élitaires et des représentations collectives, peut être support de la fortune, de la distinction et des mécanismes d'affirmation sociale.

À l'issue de cette étude, nous en venons à la conclusion qu'il existe peu de critères invariants capables de transcender périodes et contextes culturels et pouvant être envisagés comme des outils universels. Ces invariants ne sont pas dans les critères matériels mais dans les estimateurs, reflets des processus et mécanismes d'appropriation, d'insertion, et de reproduction sociales. Plus un site réunit de critères matériels convergents vers la caractérisation des estimateurs richesse / maîtrise de l'espace/ emprise économique / réseaux, plus le site est susceptible de se classer sans ambiguïté dans la catégorie des sites élitaires et d'y occuper une place hiérarchique élevée. Cette grille de lecture peut être appliquée à tous les sites élitaires en production peu importe la période et le contexte considérés, même si la traduction matérielle peut varier en fonction des contextes chrono-culturels. Finalement sur ces sites, il est sans doute plus pertinent de s'appliquer à détecter les formes d'enrichissement, préalables à l'acquisition d'une position sociale, voire d'un rang, plutôt que le niveau de richesse à travers le mobilier.

L'analyse présentée dans le cadre de cette thèse n'est certainement pas un vade-mecum qui proposerait une liste de critères universels et des « idéaux-types » en guise de critères d'identification des sites élitaires. Eu égard à la diversité sociologique et à la diversité des formes de l'habitat évoquées plus haut, le rapprochement mécanique entre formes des sites et statuts ne semble guère possible et finalement de peu d'intérêt.

Nous l'avons régulièrement répété au cours de cet exercice, l'archéologie ne permet pas de dire le statut, mais de nourrir des hypothèses sur le niveau social et sur les stratégies de représentation. La difficulté à articuler documentations écrite et matérielle a souvent été soulignée et interdit toute interprétation prédéterminée. Le cas de la Ferme du Colombier de Varennes-sur-Seine montre bien que seule une confrontation poussée des données archéologiques et des données textuelles permet d'enclencher un processus de conversion des données archéologiques vers une analyse qui dépasse le cadre de l'interprétation typo-chronologique et qui, *in fine*, tend vers un propos à caractère historique et anthropologique. La longue durée prise comme échelle chronologique interdit également l'amalgame entre forme et statut. S'il y a une explication pour chaque échelle, il y a ici trop d'échelles spatiales et sociales pour généraliser des conclusions ou hypothèses à des contextes trop étendus et trop variés.

La longue durée, telle qu'elle est abordée ici, du III^e au XVIII^e siècle, peut paraître un exercice périlleux. Elle a pourtant un avantage certain, celui de permettre la mise en évidence des mécanismes et processus anthropologiques récurrents (successions, transmissions, ruptures, résiliences, transformations des habitats élitaires), transcendant les chronologies et les géographies et qui, sur le temps long, traduisent la pluralité et la mobilité de ces élites rurales ordinaires : coexistence de plusieurs types d'élites sur un même site, succession des groupes élitaires sur la longue durée, déplacement des pôles élitaires. la longue durée permet de montrer que la continuité de la nature élitare d'un site n'est pas continuité du niveau social ni du statut des élites qui s'y succèdent.

Si elle s'est surtout concentrée sur les mécanismes et processus communs à toutes les périodes, tout en mettant en critique certains outils de caractérisation contextualisés, l'analyse ne permet certainement pas de proposer une hiérarchisation des sites élitaires. Cette dernière ne peut être envisagée que dans un contexte chronologique, géographique et culturel homogène. Il me semble par ailleurs qu'une hiérarchisation des sites et de leurs niveaux sociaux ne pourrait être effectuée que sur la base d'une égalité documentaire où documentations archéologiques et écrites permettraient de mener une appréciation fine des facteurs et conditions d'exploitation, d'implantation...

Nous avons surtout cherché à tester les expressions matérielles des stratégies sociales à travers un éventail de questions récurrentes. La démarche diachronique et comparative a constitué l'ossature de ce travail. La démarche interdit donc de proposer une modélisation générale et ne se prête pas non plus à une modélisation périodisée. Il y aurait pourtant un vaste travail d'enquête à mettre en place autour des habitats, enclos des X^e-XII^e siècles, tels que ceux d'Ingré, de Rueil-Malmaison ou de Sorigny. Le petit échantillon exploité dans le cadre de la thèse montre déjà les potentialités d'une enquête exhaustive de ces formes nouvelles et plurielles pour comprendre les changements sociaux qui s'opèrent durant cette période, notamment dans les stratifications sociales rurales.

La dernière partie du travail de thèse a consisté à profiter des études de cas de Saint-Pathus et Varennes-sur-Seine pour reprendre de manière approfondie des questionnements sur notre capacité, à partir des données archéologiques, à signaler la mobilité de groupes élitaires, leur nature exacte et d'éventuels phénomènes d'acculturation. L'étude s'est donc autorisée à interroger la nature ou l'origine particulière de groupes en présence. Si à Varennes-sur-Seine, le caractère moderne du site et la confrontation des documentations a permis de construire des raisonnements étayés, la tâche a été beaucoup plus ardue et plus risquée pour Saint-Pathus. Les *scenarii* envisagés sur la nature érémitique ou monastique du site médiéval ou sur le caractère exogène du groupe à l'origine de la création du site antique, sont donc des tentatives d'interprétation qui, plus que d'apporter des réponses définitives — ce qu'elles ne sont surtout pas — tentent d'ouvrir des pistes de réflexions

sur les limites de nos modèles interprétatifs. Si l'enquête de l'ordinaire invite à relativiser les critères archéologiques de caractérisation, il en va de même pour les marqueurs de la mobilité sociale. Nous plaçons pour que la réflexion ne soit pas circonscrite à la seule richesse mobilière ainsi que pour un élargissement à l'ensemble des critères d'analyse afin de mesurer le degré d'emprise, de maîtrise, d'autorité et de dépendance.

Le procès en relativité, pour reprendre une expression déjà employée dans le corps du travail, est également celui de l'examen des sites « pauvres », « discrets » ou ambivalents. Le site de Saint-Pathus a livré deux exemples dont l'interprétation nous a forcés à explorer de nombreuses possibilités. *In fine*, nous avons envisagé l'hypothèse selon laquelle le degré de planification et d'organisation du site pourrait se traduire par une gestion raisonnée des déchets dans une économie fortement organisée en réseau et être donc le signal de la caractérisation de comportements distinctifs. Nous avons également envisagé l'hypothèse que les témoignages culturels a priori discordants avec la *romanitas* de la période antique puissent être la traduction d'un processus de renouvellement par acculturation. Ces interprétations n'ont pas vocation à clore le débat : les réponses éventuelles ne sauraient être construites sur un seul exemple. Elles invitent néanmoins à considérer les limites de la source matérielle, nécessairement dégradée, et celles de nos interprétations qui donnent la priorité au manifeste plutôt qu'au latent, sur le mode d'une dialectique dominant / récessif des témoignages matériels. Les signaux les plus exprimés, marqueurs dominants, contribuent à inhiber les caractères récessifs, expressions atténuées par les processus de dégradation, mais aussi déformés et brouillés par les nécessités du discours social ou économique qui consistent dans un cas à surinvestir dans les marqueurs culturels endogènes afin de réussir l'assimilation aux élites locales (phénomène par ailleurs accentué par la rapidité de l'intégration des codes de comportements et de représentations locales) (Coumert, Dumezil 2010, Neubauer 2004, Gaspari 2010). ; dans l'autre à prescrire une économie du recyclage rigoureuse et planifiée. En conséquence, les effets sont les mêmes : une faible lisibilité des témoignages matériels récessifs.

Si l'on voulait filer la métaphore génétique jusqu'au bout, on dirait que l'analyse archéologique des élites rurales « ordinaires » et des modalités de reproduction sociale mérite aujourd'hui que l'on construise un séquençage rigoureux sur des bases anthropologiques et archéologiques affermies. Cette dernière incise m'invite à conclure l'exercice — retour d'expérience d'une vingtaine d'années dont l'écriture et la maturation finale a occupé près de deux années — sur une question qui m'apparaît fondamentale et sur laquelle j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer (Hurard, Bellan 2016, Hurard, Roumegoux, Chaoui-Derieux 2014). Il s'agit de la délicate question de la confrontation des documentations. Je ne reviendrai pas sur les questions méthodologiques largement abordées dans le premier chapitre de ce travail, mais sur un aspect qui relève davantage de la politique de l'archéologie. À l'image de Luc Bourgeois qui appelait de ses vœux des études et catalogues systématiques du petit mobilier archéologique, seuls capables de permettre une caractérisation fine des contextes sociaux (Bourgeois 2014), il me paraît crucial qu'à l'avenir les enquêtes archéologiques puissent être systématiquement accompagnées d'une collecte et d'une exploitation rigoureuse des documentations archivistiques. Pour traiter des questions et des topographies sociales qui nous intéressent ici, il n'est pas possible de tourner sur un seul moteur. Ces études pourtant essentielles et sans lesquelles il n'est pas possible de construire un propos historique et sociologique, sont encore trop souvent laissées de côté ou réalisées de manière trop superficielles. C'est évidemment une question de coût, la démarche allongeant les temps d'étude des données après la fouille et pesant sur les budgets. Mais on le voit bien pour les périodes historiques, cette absence d'une analyse bi-moteur me semble dangereusement peser sur la capacité de l'archéologie à développer des discours propres et pertinents au sein des sciences historiques sociales et humaines.

BIBLIOGRAPHIE



Sources imprimées

Manesson-Mallet 1684-1685

MANESSON-MALLET (Allain). - *Les travaux de Mars, ou l'Art de la Guerre, divisé en trois parties*. 1ère éd. A Paris : D. Thierry, 1684-1685. 3 vol.

Marolois 1615-1616

MAROLOIS (S.). - "*Opera mathematica*", ou *Oeuvres mathématiques traitans de géométrie, perspective, architecture et fortification, par Samuel Marolois, auxquels sont ajoins les fondemens de la perspective et architecture, de J. Vredm. Vriese, augmentée et corrigée en divers endroits par le mesme auteur*. Hagae-Comitis : ex off. H. Hondii, 1615-1616.

Reglemens et ordonnances...1651-1706

Reglemens et ordonnances du Roy pour les gens de guerre de 1651-1706, t. 2. A Paris, Chez Frédéric Leonard, seul Imprimeur du Roy pour le fait de la guerre, 1691.

Stevin 1634

STEVIN (S.). - *Les œuvres mathématiques, de Simon Stevin, ... où sont insérées... les Mémoires mathématiques, esquelles... Le tout reveu, corrigé et augmenté par Albert Girard, ...* Leyde : B. et A. Elsevier, 1634. 6 tomes en 1 vol.

Bibliographie générale

Alexandre-Bidon 2005

ALEXANDRE-BIDON (Danièle). - *Une archéologie du goût : céramique et consommation : Moyen-Âge, Temps modernes*. Paris : Picard, 2005. 301 p. (Espaces médiévaux).

Alexandre-Bidon, Piponnier, Poisson 2006

ALEXANDRE-BIDON (Danièle), PIPONNIER (Françoise), POISSON (Jean-Michel) dir. - *Cadre de vie et manières d'habiter, XII^e-XVI^e siècle : actes du VIII^e Congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Paris, [musée national des arts et traditions populaires], 11-13 octobre 2001*. Caen : Publications du CRAHM, 2006. 326 p.

Allée et al. 1997

ALLÉE (Philippe), DIOT (Marie-Françoise), DURIEUX (Jean-François), REYNET (Jean-Michel), VALADAS (Bernard). - *Trois mille ans d'enregistrement sédimentaire dans les fonds de vallons des bas plateaux limousins*. In : BURNOUF (Joëlle), BRAVARD (Jean-Paul), CHOUQUER (Gérard) éd. - *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes : actes des rencontres, 19-20-21 octobre 1996 : 17^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Sophia Antipolis : Éd. APDCA, 1997, p.365-386.

Andersson, Eva 2011

ANDERSSON (Strand), EVA (Birgitta). - *Textile production in Western Europe*. In : CARVER (Martin), KLÁPŠTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol. 2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011, p. 316-320. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 2011/9).

Antoine 2002

ANTOINE (Annie). - *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. (Histoire).

Antoine 2003

ANTOINE (Annie). - *Histoires d'espace. Jalons historiographiques d'un objet. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°110-4, 2003, p. 13-35.

Antoine et al. 1999

ANTOINE (Annie), ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES, CENTRE DE RECHERCHE HISTORIQUE SUR LES SOCIÉTÉS ET CULTURES DE L'OUEST (RENNES) éd. – *Campagnes de l'Ouest : stratigraphie et relations sociales dans l'histoire* : colloque de Rennes, 24-26 mars 1999. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1999. (Histoire).

Aries, Duby 1986

ARIÈS (Philippe), DUBY (Georges). - La distinction par le goût. In : ARIÈS (Philippe), DUBY (Georges), CHARTIER (Roger) dir. - *De la Renaissance aux Lumières. Histoire de la vie privée*, t. 3. Paris : Seuil, 1986, p.267-309. (L'Univers historique ; 45).

Balmelle, Van Ossel 2001

BALMELLE (Catherine), VAN OSSEL (Paul). - De Trèves à Bordeaux : la marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles. In : OUZOULIAS (Pierre), PELLECUER (Christophe), RAYNAUD (Claude), VAN OSSEL (Paul), GARMY (Pierre) dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998 : IV Colloque de l'association AGER. Antibes : Éd. APDCA, 2001, p. 535-554.

Barat, Samzun 2008

BARAT (Yvan), SAMZUN (Anaïck). - Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IV^e siècle) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). *Revue archéologique d'Ile-de-France*, 1, 2008, p.215-226.

Barbero 2009

BARBERO (Alain).- *Barbares : immigrés, réfugiés et déportés dans l'Empire Romain*. Paris : Tallandier, 2009. 351 p.

Barbier 1994

BARBIER (Josiane). - *Palatium, fiscus, saltus : recherches sur le fisc entre Loire et Meuse du VI^e au X^e siècle*. Thèse de doctorat : Histoire. Paris : Université Paris I– Panthéon Sorbonne, 1994. 2 vol. (626 f.).

Barbier 2009

BARBIER (Josiane). - *Pouvoirs et élites dans le monde franc (VI^e-XI^e siècle) : dossier. Habilitation à diriger des recherches en histoire médiévale*. Paris : Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2009. 4 vol. (1200 p.).

Barbier 2010

BARBIER (Josiane). - Le roi en Anjou : fisc, palais et politique, de Childeburt Ier à Charles le Chauve. In : Prigent (Daniel) et Tonnerre (Noël-Yves). - *Le haut Moyen Âge en Anjou*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, p.177-191. (Archéologie et culture). [Consultation du 10/05/2017]. <https://halshsarchives-ouvertes.fr/halshs-01078899>

Barbier 2013

BARBIER (Josiane). - *La fortune du prince : dictionnaire du fisc et des palais entre Loire, Meuse, Escant et Manche (VI^e-X^e siècles)*. Turnhout : Brepols, 2013. (Collection Haut Moyen Âge ; 18). 350 p.

Barraud, Hautefeuille, Rémy 2006

BARRAUD (Dany), HAUTEFEUILLE (Florent), REMY (Christian) (dir.). - « Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées. Xe-XVe siècles. Recherches archéologiques récentes 1987 -2002 ». Actes du colloque tenu à Pau les 3, 4 et 5 octobre 2002, *Archéologie du Midi Médiéval*, Supplément n°4, 2006. 469 p.

Barrère 2014

BARRÈRE (MICHEL).- « Archéologie et tentations élitaires : le cas des accessoires de vêtement en alliage cuivreux (Sud-Ouest de la France, XIIe-XIIIe siècles) ». In BOURGEOIS (L.), REMY (C.), (dir.). *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire*, Mémoires, LXVII, APC, p. 673-685, 2014, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012. <hal-01122111>

Barrett 2007

BARRETT (James-H.). - Sea fishing and long-term socio-economic trends in North Western. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol. 1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 201-203. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Barthelemy 1992

BARTHÉLEMY (Dominique). - La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? : (note critique). *Annales : économies, sociétés, civilisations* [en ligne], 47, n°3, 1992, p. 767-777. [Consultation du 21/06/2016] http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1992_num_47_3_279072

Barthélemy 1997

BARTHÉLEMY (Dominique). - *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard, 1997, 384 p.

Batardy, Buchsenschutz, Gandini 2003

BATARDY (Christophe), BUCHSENSCHUTZ (Olivier), GANDINI (Cristina). - Le Berry antique (Bituriges Cubi) : archéologie, SIG et environnement. In : FAVORY (François), VIGNOT (Anne) éd. - *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires : actes du colloque AGER V*, 19-20 septembre 2000, Besançon. Besançon : Presses Universitaires Franc-comtoises, 2003, p. 337-356.

Bayard 2016

BAYARD (Adrien). - *Contrôler les lieux, organiser l'espace. Pouvoir et domination dans l'Auvergne du premier Moyen Âge*. Thèse de doctorat : Histoire médiévale. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

Bearez, Grouard, Clavel 2008

BÉAREZ (Philippe), GROUARD (Sandrine), CLAVEL (Benoît) dir. - *Archéologie du poisson : 30 ans d'archéo-ichtyologie au CNRS : hommage aux travaux de Jean Desse et Nathalie Desse-Berset : actes des XXVIIIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes [et] XIVth ICAZ fish remains working group*. Antibes : Éd. APDCA, 2008. 424 p.

Beck 2008

BECK (Corinne). - *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal : vers 1350- vers 1480 : société et biodiversité*. Paris : l'Harmattan, 2008. 478 p.

Beck, Marival 2004

BECK (Corinne), MARINVAL (Marie -Christine). - Pour une approche de la « biodiversité historique » : l'exemple médiéval. In : BURNOUF (Joëlle), LEVEAU (Philippe) dir. - *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture : sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydro-systèmes* : [colloque, Baume-lès-Aix, Avril 2002]. Paris : CTHS, 2004, p. 177-183. (Archéologie et histoire de l'art ; 19).

Beck, Benarrous, Derex 2007

BECK (Corinne), BENARROUS (Renaud Elie Pierre), DEREX (Jean-Michel) éd. - *Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* : [actes du premier Colloque international du Groupe d'histoire des zones humides, Le Blanc, 21-23 octobre 2005]. Cordemais : Estuarium, 2007. 515 p. (AEstuaria. Histoire et terres humides).

Benarrous 2009

BENARROUS (Renaud). - *La Grande Brenne aux périodes préindustrielles (Indre) : contribution à l'histoire des paysages, des étangs et des relations sociétés/milieux dans une zone humide continentale. : approches historique, archéologique et paléo-environnementale*. Thèse de doctorat : Archéologie médiévale. Paris : Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 2009. 4 vol. (605-CCLXV p.) [Consultation du 02 juin 2017]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00575810>

Berger et al. 2005

BERGER (Jean-François), BERTONCELLLO (Frédérique), BRAEMER (Franck), DAVTIAN (Gourguen), GAZENBEEK (Michel) dir. - *Temps et espaces de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie* : actes des XXV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 21-23 octobre 2004. Antibes : APDCA, 2005. 534 p.

Bernard, Prodeo 2014

BERNARD (Vincent), PRODÉO (Frédéric). - Pineuilh « La Mothe » (Gironde, France), la résidence d'un seigneur campagnard de l'an Mil. In : ARBOGAST (Rose-Marie), Greffier-Richard (Annick), LE DIGOL (Yannick) dir. - *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux : mélanges offerts à Pierre Pétrequin*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 417-424. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 928) (Série « Environnement, sociétés et archéologie » ; 18).

Bertelsen 2011

BERTELSEN (Reidar). - Growing food. In : CARVER (Martin) KLÁPŠTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol. 2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011, p. 126-132. (Acta Jutlantica. Humanities Series ; 9).

Bertoncello, Gandini 2005

BERTONCELLLO (Frédérique), GANDINI (Christina). - Valeur et pertinence des indicateurs hiérarchiques de l'habitat rural antique : quelques réflexions à partir des établissements berrichons. In : BERGER (Jean-François), BERTONCELLLO (Frédérique), BRAEMER (Franck), DAVTIAN (Gourguen), GAZENBEEK (Michel) dir. - *Temps et espaces de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie* : actes des XXV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 21-23 octobre 2004. Antibes : APDCA, 2005, p. 237-248.

Besnier 2011

BESNIER (Christophe). - *Le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), RD 401 : Dépôt de bus : rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap CIF, 2011. 76 p.

Besteman 1985

BESTEMAN (Jan-C.). - Mottes in the Netherlands. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 12 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international d'Oostduinkerke, Floreffe (Belgique), 3-9 septembre 1984. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, Université de Caen, 1985, p. 211-224. (Château-Gaillard ; 12).

Billoin, Munier 2005

BILLOIN (David), MUNIER (Claudine). - L'établissement rural mérovingien de Pratz « le Curtillet » (Jura) : le verre plat. In : FOY (Danièle) dir. - *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Occident-Orient* : exposition temporaire en liaison avec les 20^e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Musée-site archéologique, Bavay-Bagacum, 1er octobre 2005 – 31 décembre 2005. Bavay : Musée-site d'archéologie, 2005, p. 76-77. (Id'antique ; 4).

Biwer 2015

BIWER (Nicolas). - *Le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), RD 401 : Dépôt de bus : rapport de fouille*. Pantin : Inrap CIF, 2015. 223 p.

Blaizot 2011

BLAIZOT (Frédérique). - Les espaces funéraire de l'habitat groupé des Ruelles à Serris du VII^e au XI^e siècle (Seine-et-Marne, Île-de-France) : taphonomie du squelette, modes d'inhumation, organisation et dynamique [en ligne]. Thèse de doctorat : Paléanthropologie. Bordeaux : Université de Bordeaux 1, 2011. [Consultation du 06/06/2016].
http://ori-oai.bordeaux1.fr/pdf/2011/BLAIZOT_FREDERIQUE_2011.pdf

Blin, Vanpeene 2006

BLIN (Olivier), VANPEENE (Nicole). - Les verres de vitrage du bâtiment à plan basilical de Jouars-Pontchartrain (Yvelines). *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2006, p. 46-48.

Bloch 1920

BLOCH (Marc). - *Rois et Serfs : un chapitre d'histoire capétienne*. Paris : Éd. Champion, 1920. 224 p.

Bloch 1939

BLOCH (Marc). - *La société féodale. La formation des liens de dépendance*. Paris : Albin Michel, 1939. XXV- 472 p. (L'Évolution de l'humanité. Synthèse collective ; 34).

Bonnassie 1975-1976

BONNASSIE (Pierre). - *La Catalogne : du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle : croissance et mutations d'une société*, t. I-II. Toulouse : Associations des publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1975-1976. 1045 p. (Publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail. Série A).

Bonnet 1997.

BONNET (Charles). - Les églises en bois du haut Moyen Âge d'après les recherches archéologiques. In : GAUTHIER (Nancy) éd., GALINIÉ (Henri) éd. - *Grégoire de Tours et l'espace gaulois : actes du Congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994*. Tours : « Revue Archéologique du Centre de la France », 1997, p. 217-236. (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France ; 13).

Bonte, Izard 1992

BONTE (Pierre) dir., IZARD (Michel) dir. - *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. 2e édition revue. Paris : Presses universitaires de France, 1992. XI-755 p.

Borvon 2012

BORVON (Aurélia). - *Acquisition des ressources animales, alimentation carnée et distinction sociale en Anjou de la fin du X^e siècle au début du XII^e siècle : étude archéozoologique du site de Montsoreau (Maine-et-Loire)*. Thèse de doctorat : archéologie, environnement et archéozoologie. Paris: Université Paris I - Panthéon Sorbonne, 2012. 742 p.

Boüard 1967

BOÜARD (Michel de). - Quelques données françaises et normandes de l'origine des mottes. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN) éd. - *Château-Gaillard 2 : Studien zur mittelalterlichen Wehrbau- und Siedlungsforschung : II Kolloquium, Buderich bei Düsseldorf, 27 bis 30 Juli 1964*. Köln : Böhlau Verlag, 1967, p. 19-26. (Beihefte der Bonner Jahrbücher ; 27).

Boüard 1969

BOÜARD (Michel de). - Où en est l'archéologie médiévale ? *Revue Historique*, 489, janvier-mars 1969, p. 5-22.

Boüard 1971

BOÜARD (Michel de). - Les graffiti carolingiens de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire). *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 115, n°2, 1971, p. 236-251. [Consultation du 23/04/2016]. < http://www.persee.fr/doc/crai_00650536_1971_num_115_2_12618

Boüard 1973-1974

BOÜARD (Michel de). - De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine, Xe-XIe siècles. *Archéologie médiévale*, 3/4, 1973-1974, p. 5-110.

Boüard 1975

BOÜARD (Michel de). - *Manuel d'archéologie médiévale : de la fouille à l'histoire*. Paris : Société d'édition d'enseignement supérieur, 1975. 340 p. (Regards sur l'histoire).

Boüard 1981

BOÜARD (Michel de). - Les fortifications de terre en Europe occidentale du X^e au XII^e siècles : actes du colloque de Caen (France), 2-5 Octobre 1980. *Archéologie médiévale*, 11, 1981, p. 5-123.

Boucharlat 2009

BOUCHARLAT (Élise). - Panorama de l'archéologie castrale en France. *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 48, 2009, p. 232-234. [Consultation du 06/01/2016]. <https://racf.revues.org/1353>

Bougard, Feller, Le Jan 2006

BOUGARD (François), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites au haut Moyen Âge : crises et renouvellements* : [actes du colloque organisé par l'École française de Rome les 6, 7 et 8 mai 2004. Turnhout : Brepols, 2006. 512 p. (Haut Moyen Âge ; 1).

Bougard, Goetz, Le Jan 2011

BOUGARD (François), GOETZ (Hans-Werner), LE JAN (Régine) dir. - *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*. Turnhout : Brepols, 2011. 406 p. (Haut Moyen Âge ; 13).

Bougard, Iogna-Prat, Le Jan 2008

BOUGARD (François), IOGNA-PRAT (Dominique), LE JAN (Régine) dir. - *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident Médiéval, 400-1100*. Turnhout : Brepols, 2008. 392 p. (Haut Moyen Âge ; 6).

Bougard, Le Jan, McKitterick 2009

BOUGARD (François), LE JAN (Régine), MCKITTERICK (Rosamond) dir. - *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites ?* Turnhout : Brepols, 2008. 515 p. (Haut Moyen Âge ; 7).

Bourdieu 1979

BOURDIEU (Pierre). - *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit, 1979. 670 p. (Le Sens commun ; 58).

Bourdieu 1994

BOURDIEU (Pierre). - *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Paris : Éd. du Seuil, 1994. 251 p.

Bourgeois, Ouzoulias 1992.

BOURGEOIS (Luc), OUZOULIAS (Pierre).- Le haut-Moyen Âge dans l'ouest parisien : les textes et le terrain. L'abbaye carolingienne d'Avanglia, Genainville et Maudétour. *Bulletin archéologique du Vexin français*, 25, 1992, p. 61-63.

Bourgeois 2002

BOURGEOIS (Luc). - Pièces de jeu et milieu aristocratique dans le Centre-Ouest de la France, X^e-XII^e siècles. *Aquitania*, 18, 2002, p. 373-400.

Bourgeois 2005

BOURGEOIS (Luc). - « Le poids du passé : le rôle des pôles de pouvoir traditionnels dans le Poitou des VI^e-XI^e siècles », dans C. ARRIGNON, et al. (dir.), *Cinquante années d'études médiévales : à la confluence de nos disciplines* actes du colloque de Poitiers, 1-4 septembre 2003. Turnhout, 2005, p. 537-572.

Bourgeois 2006

BOURGEOIS (Luc). - Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique, 1955-2005. *Cahiers de civilisation médiévale X^e-XII^e siècles* [en ligne], 49^e année, 2006 (avril-juin), p.113-142. [Consultation du 26/02/2016]. < http://www.persee.fr/odc/cc-med_0007-9731_2006_num_49_194_2935

Bourgeois 2008

BOURGEOIS (Luc). - *De la topographie à l'espace social : pôles de pouvoir et objets de distinction, V^e-XIII^e siècle*, t. 1. Habilitation à diriger des recherches. Poitiers : Université de Poitiers, UFR sciences humaines et arts. Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2008. 113 p.

Bourgeois 2009

BOURGEOIS (Luc) dir. - *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le castrum d'Andone, Villejoubert, Charente* : publication des fouilles d'André Debord, 1971-1995. Caen : Publications du CRAHM, 2009. 560 p.

Bourgeois 2014

BOURGEOIS (Luc). - « L'objet archéologique comme source d'histoire sociale (IX^e-XIII^e siècle) : Quelques réflexions » . In BOURGEOIS (L.), REMY (C.), (dir.). *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire*, Mémoires, LXVII, APC, p. 661-671, 2014, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012. <hal-01122111>

Bourgeois, Boyer 2014

BOURGEOIS (Luc), BOYER (Jean-François).- « Les palais carolingiens d'Aquitaine : genèse, implantation et destin ». Bourgeois L., Remy C. (dir.). *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire*, Mémoires, LXVII, APC, p. 67-118, 2014, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012. <hal-01122111>

Bourgeois, Rémy 2014

BOURGEOIS (Luc), RÉMY (Christian) dir. - *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées* : actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, APC, 2014. 700 p. (Mémoire. Société de recherches archéologiques de Chauvigny ; 47).

Bourquin 2002

BOURQUIN (Laurent). - *La noblesse dans la France moderne : XVI^e-XVIII^e siècles*. Paris : Belin, 2002. 267 p. (Belin sup. Histoire).

Borremans 1982

BORREMANS (René). - Le château à motte dans la toponymie et dans la terminologie médiévale et moderne : une enquête entre Dendre et Dyle, Belgique. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boüard*. Genève ; Paris : Droz, 1982, p. 27-28. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes ; 27).

Boutin 2015

BOUTIN (Gwenaëlle). - *Les dépôts animaux particuliers d'une communauté rurale à la transition Bas-Empire/Moyen Âge : le cas de Saint-Pathus « Les Petits Ormes », une exploitation agricole de grande taille*. Mémoire de Master professionnel 2, Archéologie environnementale, spécialité Archéozoologie. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

Boutouille 2014

BOUTOUILLE (Frédéric).- «Les élites : des concepts anthropologiques à l'histoire médiévale. Un cas régional ». In BOURGEOIS (L.), REMY (C.), (dir.). *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire*, Mémoires, LXVII, APC, p. 677-685, 2014, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012. <hal-01122111>

Braemer, Cleuziou, Coudart 1999

BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Anick) éd. - *Habitat et sociétés : actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999. 548 p.

Braudel 1949

BRAUDEL (Fernand). - *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Armand Colin, 1949, p. XIII.

Braudel 1958

BRAUDEL (Fernand). - Histoire et Sciences sociales : La longue durée. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 13, n° 4, 1958, p. 725-753. [Consultation du 23/05/2017]. < http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1958_num_13_4_2781>

Bravard, Magny 2002

BRAVARD (Jean-Paul), MAGNY (Michel) dir. - *Les fleuves ont une histoire : paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans* : [table ronde, 21-23 juin 2001, Motz, Savoie]. Paris : Éd. Errance, 2002. (Archéologie aujourd'hui).

Bravard, Burnouf, Verot 1989

BRAVARD (Jean-Paul), BURNOUF (Joëlle), VÉROT (Agnès). - Géomorphologie et archéologie dans la région lyonnaise : questions et réponses d'un dialogue interdisciplinaire. In : VIGNE (Jean-Denis), MENU (Michel), PERLÉS (Catherine), VALLADAS (Hélène) dir. - *Du terrain au laboratoire : pour un meilleur dialogue en archéologie* : actes de la séance SPF-GMPCA du Congrès préhistorique de la France, Paris, 1989. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 86, n° 10-12, 1989, p. 429-440.

Bruley-Chabot 2007

BRULEY-CHABOT (Gaëlle). - Les deux fermes d'Herneuse à Verberie (Oise), quels vestiges pour des fermes seigneuriales en fermage ? In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 4 – Archéologie moderne et contemporaine* : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 17/06/2017]. < <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/G.%20Bruley-Chabot/%20com.pdf>>

Bruley-Chabot et al. 2012

BRULEY-CHABOT (Gaëlle), CLAVEL (Benoît), JOUANIN (Gaëtan), FACQUEZ (Dorothee), LEGROS (Vincent) avec la collaboration de Jean-Louis Bernard. - Les fermes d'Herneuse à Verberie (Oise) : deux fermes voisines des XVI^e-début XVIII^e siècles. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2012, p.207-295.

Brun 1997

BRUN (Patrice). - Les «résidences princières» : analyse du concept . In : BRUN (Patrice), CHAUME (Bruno) dir. - *Vix et les éphémères principautés celtiques : les VI^e et V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale* : actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993. Paris : Éd. Errance, 1997, p. 321-330. (Archéologie aujourd'hui).

Brun 1999

BRUN (Patrice). - L'habitat : prisme déformant de la société protohistorique. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Annick) éd. - *Habitat et société* : actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999, p. 339-352.

Brun 2006a

BRUN (Patrice). - Pour une archéologie des réseaux locaux : les outils d'analyse et les problèmes d'échelles spatiales et temporelles. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 104-105, 2006, p. 7-12.

Brun 2006b

BRUN (Patrice). - Schémas d'occupation de l'espace aux âges du Bronze et du Fer. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 104-105, 2006, p. 80-85.

Brun, Chaume 1997

BRUN (Patrice), CHAUME (Bruno) dir. - *Vix et les éphémères principautés celtiques : les VI^e et V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale* : actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993. Paris : Éd. Errance, 1997. 407 p. (Archéologie aujourd'hui).

Brun, Chaume 2005

BRUN (Patrice), CHAUME (Bruno). - Hiérarchie fonctionnelle, sociale et territoriale des établissements du VIII^e au V^e s. av. J.-C. dans le nord-est de la France : problématique et méthodologie d'un programme de recherche en cours. *Archäologisches Korrespondenzblatt : Urgeschichte, Römerzeit, Frühmittelalter*, 35, 2, 2005, p. 205-212.

Brun et al 2005

BRUN (Patrice), VAN OSSEL (Paul) dir., KARLIN (Claudine) coll. et al. - Le programme «Archéologie du Bassin Parisien» : premiers résultats. In : BERGER (Jean-François), BERTONCELLLO (Frédérique), BRAEMER (Franck), DAVTIAN (G.), GAZENBEEK (M.) dir. - *Temps et espaces de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie* : actes des XXVe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 21-23 octobre 2004. Antibes : Éd. APDCA, 2005, p. 225-236.

Bruneau, Balut 1982

BRUNEAU (Philippe), Balut (Pierre-Yves). - Positions. *RAMAGE*, 1,1982, p. 3-33.

Bührer-Thierry 2009

BÜHRER-THIERRY (Geneviève). - Adopter une autre culture pour s'agréger à l'élite: acculturation et mobilité sociale aux marges du monde franc. In : BOUGARD (François), LE JAN (Régine), MCKITTERICK (Rosamond) dir. - *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites ?* Turnhout : Brepols, 2008, 139-170 p. (Haut Moyen Âge ; 7).

Bührer-Thierry, Mériaux 2014

BÜHRER-THIERRY (Geneviève), MERIAUX (Charles). - *La France avant la France : 481 – 888*. [Nouvelle éd.]. [Paris] : Belin, 2014. 687 p.(Histoire de France).

Bur 1982a

BUR (Michel). - Mottes multiples et groupes de mottes : un problème de définition. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boüard*. Genève/Paris : Droz, 1982, p. 39-48. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes ; 27).

Bur 1982b

BUR (Michel). - Recherches sur les plus anciennes mottes castrales de Champagne. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN) éd. - *Château-Gaillard 9-10 : études de castellologie médiévale* : actes des colloques internationaux tenus à Basel, 1978 et à Durham, 1980. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1982, p. 55-69. (Château-Gaillard ; 9-10).

Bur 1986

BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre National de la Recherche Scientifique, 1986. 345 p.

Burnouf 1978

BURNOUF (Joëlle). - *La motte castrale : structure particulière de l'habitat seigneurial dans le paysage rural alsacien au Moyen Âge*. Thèse de 3e cycle : Histoire. Strasbourg : Université Strasbourg-II, 1978.

Burnouf 1992

BURNOUF (Joëlle). - Butenheim : de la résidence aristocratique du XI^e siècle à la maison forte de la fin du Moyen Âge : histoire et archéologie de l'échec d'un lignage dans un terroir du sud de l'Alsace. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN) éd. - *Château Gaillard 15 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Komburg-bei-Schwäbisch Hall, Allemagne, 26 août-1er septembre 1990. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1992, p. 61-71. (Château-Gaillard ; 15).

Burnouf 1998

BURNOUF (Joëlle). - Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu : l'environnement du village. In : FELLER (Laurent), MANE (Perrine), PIPONNIER (François) éd. - *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1998, p. 469-490. (Histoire ancienne et médiévale ; 48).

Burnouf 2001

BURNOUF (Joëlle). - *Archéologie et identité : le Moyen Âge, un entre-deux idéologique. Cahiers des thèmes transversaux ArScAn*, Cahier II – Thème 5 : Culture et identité, 2000/2001.

Burnouf 2003a

BURNOUF (Joëlle). - La nature des médiévistes. *Études rurales*, 167-168, 2003, p. 215-226.

Burnouf 2003b

BURNOUF (Joëlle). - Le paysage de l'historien sédimentaire. Le paysage de l'archéologue médiéviste. *Cahier des thèmes transversaux ArScAn*, 4, 2002/2003.

Burnouf 2007

BURNOUF (Joëlle). - Les estimateurs archéologiques de l'interprétation sociale de la notion d'élite et la question des lieux centraux. In : EHLERS (Caspar), FENSKE (Lutz) dir. - *Deutsche Königspfalzen : Beiträge zu ihrer historischen und archäologischen Erforschung. Achter Band, Places of power - Orte der Herrschaft - Lieux du pouvoir*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2007, p. 35-43. (Veröffentlichungen des Max-Planck ; 11) (Instituts für Geschichte ; 8).

Burnouf 2008

BURNOUF (Joëlle). - *Archéologie médiévale en France : le second Moyen Âge, XII^e-XVI^e siècle*. Paris : La Découverte, 2008. 175 p. (Archéologies de la France).

Burnouf 2009

BURNOUF (Joëlle). - *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 2012. 382 p. (Collection U. Histoire).

Burnouf 2011

BURNOUF (Joëlle). - The medieval landscape : investigating the medieval environment in France. In : CARVER (Martin) KLÁPSTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011, p. 60-68. (Acta Jutlantica. Humanities Series ; 9).

Burnouf 2012a

BURNOUF (Joëlle). - Héritages et temporalités croisées : les sociétés et les milieux dans la longue durée (chapitre 3). In : VIVIEN (Franck-Dominique), LEPART (Jacques) éd., MARTY (Pascal) éd. - *L'évaluation de la durabilité*. [Versailles] : Quae éd., 2012, p. 69 -80. (Indisciplines).

Burnouf 2012b

BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012. 382 p. (Collection U. Histoire).

Burnouf 2012c

BURNOUF (Joëlle). - Sur la notion de document et de source» (Du bon usage de la documentation archéologique). In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 51-52. (Collection U. Histoire).

Burnouf, Leveau 2004

BURNOUF (Joëlle), LEVEAU(Philippe) dir. - *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture : sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydro-systèmes* : [colloque, Baume-lès-Aix, Avril 2002]. Paris : CTHS, 2004. 493 p. (Archéologie et histoire de l'art ; 19).

Burnouf, Metz 1986

BURNOUF (Joëlle), METZ (Bernard). - Sic et non : archéologie et histoire de la maison forte alsacienne : points de vue contradictoires à partir de l'exemple de Mittelhausen. In : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 153-162.

Burnouf, Salch 1975

BURNOUF (Joëlle), SALCH (Charles-Laurent). - La céramique culinaire en Alsace au Moyen Âge. *Connaissance des céramiques*, 12, 4e trimestre 1975, p. 35-42.

Burnouf, Bravard, Chouquer 1997

BURNOUF (Joëlle), BRAVARD (Jean-Paul), CHOUQUER (Gérard) éd. - *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes* : actes des rencontres, 19-20-21 octobre 1996 : 17^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Sophia Antipolis : Éd. APDCA, 1997. 624 p.

Burnouf et al. 2001

BURNOUF (Joëlle), CARCAUD (Nathalie), CUBIZOLLE (Hervé), TRÉMENT (Frédéric), VISETT (Lionel), GARCIN (Manuel), SERIEYESSOL (Karen). - Les relations sociétés/milieux physiques depuis la fin du tardiglaciaire : les apports du programme Loire = Floodplain archaeology and environmental change in the Loire valley during Holocene. *Quaternaire*, 12, n°1-2, 2001, p. 5-13.

Cammas 2003

CAMMAS (Cécilia). - L'architecture en terre crue à l'âge du Fer et à l'époque romaine : apports de la discrimination micromorphologique des modes de mise en œuvre. In : CHAZELLES (Claire-Anne), KLEIN (Alain) dir. - *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue* : actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001. [Montpellier] : Éd. De l'Espérroul, 2003, p. 33-53.

Cammas, Wattez 2009

CAMMAS (Cécilia), WATTEZ (Julia). - L'approche micromorphologique : méthode et applications aux stratigraphies archéologiques. In : BRAVARD (Jean-Paul), CAMMAS (Cécilia), NEHLIG (Pierre). - *La géologie : les sciences de la Terre, appliquées à l'archéologie*. [2e éd.] revue et augmentée. Paris : Éd. Errance, 2009, p. 181-216. (Archéologiques).

Carpentier 2008

CARPENTIER (Vincent). - Les "seigneurs du marais" : regard sur l'encadrement des hommes au bord des marais de la Dives (Calvados). In : LALOU (Élisabeth), LEPEUPLE (Bruno), ROCH (Jean-Louis) éd. - *Des châteaux et des sources : archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Hérischer*. Mont-Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 223-253.

Carpentier, Marcigny 2012

CARPENTIER (Vincent), MARCIGNY (Cyril) dir. - *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge* : [table ronde organisée par l'Inrap, l'UMR 6566-CREAAH et l'UMR 6273-CRAHAM, Caen, 8-9 octobre 2008]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012. 459 p. (Archéologie et culture).

Carpentier et al. 2007

CARPENTIER (Vincent), GARNIER (Emmanuel), LESPEZ (Laurent), MAERTENS (Suzanne). - Les marais de la basse vallée de la Dives. Contribution interdisciplinaire à l'histoire d'un espace productif et de ses mutations paysagères sur le temps long. In : ALLARD (Paul), BECK (Corinne), BENARROUS (Renaud)... [et al.] éd. - *Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* : [actes du premier colloque international du Groupe d'histoire des zones humides, Le Blanc (Indre), 21-23 octobre 2005]. Cordemais : Estuarium, 2007, p. 213-230. (Estuaria. Histoire et terres humides).

Carver, Klápště 2011

CARVER (Martin), KLÁPŠTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol. 2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011. 605 p. (Acta Jutlantica. Humanities Series ; 9).

Cassard 2011

CASSARD (Jean-Christophe). - *L'âge d'or capétien : 1180-1328*. [Paris] : Belin, 2011. 776 p. (Histoire de France).

Casset 2011

CASSET (Marie). - Des paysans contre la mer : poldérisation et drainages des terres humides sur le littoral de la baie du Mont Saint-Michel au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). *Annales de Normandie*, 61^e année, n^o 1 (janvier-juin), 2011, p. 75-106.

Casset 2012

CASSET (Marie). - Les animaux dans les parcs, les garennes et jardins seigneuriaux de la France de l'Ouest au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles). In : BECK (Corinne) et GUIZARD (Fabrice) éd. - *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne : deuxièmes rencontres internationales Des bêtes et des hommes*, [Valenciennes, 8 et 9 novembre 2007]. Amiens : Encrage Université, 2012, p. 145-159.

Cathcart king 1972

CATHCART KING (David James). - The field archaeology of mottes in England and Wales. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN) éd. - *Château-Gaillard 5 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Hindsгалv (Danemark), 1-6 Septembre 1970. Caen : Université de Caen ; Centre de recherches archéologiques médiévales, 1972, p. 101-112.

Catteddu 2001

CATTEDDU (Isabelle). - *Les habitats carolingiens de Montours et de la Chapelle-Saint-Aubert, Ille-et-Vilaine*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001. 235 p. (Documents d'archéologie française ; 89) (Archéologie préventive).

Catteddu 2004

CATTEDDU (Isabelle). - Un habitat mérovingien et carolingien à Saleux, Les Coutures, dans la Somme. In : DEMOULE (Jean-Paul) dir. - *La France archéologique : vingt ans d'aménagements et de découvertes*. Paris : Hazan/Inrap, 2004, p. 174-175.

Catteddu 2009

CATTEDDU (Isabelle). - *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge, V^e-IX^e siècle*. Paris : la Découverte, 2009. 177 p. (Archéologies de la France).

Catteddu 2012

CATTEDDU (Isabelle). - *Archéologie des sociétés rurales alto médiévales dans la moitié nord de la France : modes d'habitats, gestion de l'espace, pratiques agropastorales et milieux : étude de cas d'archéologie préventive*. Thèse de doctorat : Archéologie. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012. 2 vol.

Catteddu 2013

CATTEDDU (Isabelle). - *Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire, La Perdriots, Châteaugiron, (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2013. 3 vol.

Cavanna 2006

CAVANNA (Émilie). - *Spatialisation des élites : une approche archéologique des pratiques sociales de l'espace*. Mémoire de master II : Archéologie environnementale. Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2006.

Cavanna 2012

CAVANNA (Émilie). - L'espace : un estimateur archéologique de distinction sociale ? L'exemple des élites médiévales et modernes aux champs. In : CARPENTIER (Vincent), MARCIGNY (Cyril) dir. - *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge* : [table ronde organisée par l'Inrap, l'UMR 6566-CREAAH et l'UMR 6273-CRAHAM, Caen, 8-9 octobre 2008]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 263-274. (Archéologie et culture).

Cavanna 2016

CAVANNA (Émilie). - *Spatialisation des élites rurales médiévales et modernes dans le Bassin Parisien : pour une approche archéogéographique des pratiques sociales de distinction*. Thèse de doctorat : Archéologie des périodes historiques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016. 3 vol.

Cavanna, Hurard 2011a

CAVANNA (Émilie), HURARD (Séverine). - Archéogéographie et archéologie préventive à la Ferme du Colombier (Seine-et-Marne) : exemple d'une collaboration efficace. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 125, 2011, p. 41-46. Dossier « L'archéogéographie : un état des lieux et de leurs dynamiques », sous la direction de Magali Watteaux.

Cavanna, Hurard 2011b

CAVANNA (Émilie), HURARD (Séverine). - Du milieu au territoire : la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (77). Restitution croisée d'un paysage entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. In : DIOT (Marie-Françoise) éd. - *Le Paysage et l'Archéologie : méthodes et outils de la reconstruction des paysages* [ressource électronique] : 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 2010. [Paris] : Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, p. 7-18. (Collection Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques). [Consultation le 12/05/2016]. < <http://cths.fr/ed/edition.php?id=5822>

Cavanna, Hurard 2015

CAVANNA (Émilie), HURARD (Séverine). - Le marais du Colombier à Varennes-sur-Seine : une zone humide valorisée et valorisante entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Résultats d'une approche interdisciplinaire, en contexte d'archéologie préventive. In : FRANCHOMME (Magalie), SAJALOLI (Bertrand) dir. - *Regards croisés sur les zones humides nord-américaines et européennes : dossier spécial. Cahiers de géographie du Québec*, 59, n°167, 2015, p. 259-273.

Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales (CRAHM) 1972
CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 5 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Hindsøglav (Danemark), 1-6 Septembre 1970. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1972. 240 p. (Château-Gaillard ; 5).

Chazelles, Klein 2003

CHAZELLES (Claire-Anne), KLEIN (Alain) dir. - *Terre modelée, découpée ou coffrée, matériaux et modes de mise en œuvre. Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, 1 : actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001. [Montpellier] : Éd. De l'Espéroul, 2003. 460 p. [Consultation le 06/01/2016]. < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548079>

Childs 2004

CHILDS (John). - *Warfare in the seventeenth century*. Washington : Smithsonian Books, 2004. 240 p. (Smithsonian History of Warfare).

Chopelain 2013

CHOPELAIN (Patrick). - *Bourgogne, Côte d'Or, Saint-Martin-du-Mont, Cestres – La vie aux Maires : la fouille de la demeure d'un notable rural du bas Moyen Âge* : rapport de fouille. Dijon : Inrap GES, 2013. 288 p.

Chouquer 1994

CHOUQUER (Gérard). - Parcellaires antiques et médiévaux en Île-de-France et en France du Nord. In : *Grand Louvre : sous les jardins du Carrousel. Dossiers d'archéologie*, 190. Dijon : Archeologia, 1994, p. 31.

Chouquer 1996-1997

CHOUQUER (Gérard). - *Les formes des paysages*, t. 1-3. Paris : Éd. Errance, 1996-1997. 3 vol. (Archéologie aujourd'hui).

Chouquer 2000

CHOUQUER (Gérard). - *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*. Paris : Éd. Errance, 2000. 208 p.

Chouquer 2003

CHOUQUER (Gérard). - Crise et recomposition des objets : les enjeux de l'archéogéographie. In : *Objets en crise, objets recomposés : transmissions et transformations des espaces historiques, enjeux et contours de l'archéogéographie. Études rurales*, 167-168. [Paris] : Éd. de l'EHESS, 2003, p. 13-31.

Chouquer 2007

CHOUQUER (Gérard). - Quels territoires les pouvoirs fabriquent-ils ? In : RODRIGUEZ (Philippe) éd., CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (SAINT-ÉTIENNE) éd. - *Antiquité-Moyen Âge. Pouvoir et territoire*, t. 1. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 295-311.

Chouquer 2008

CHOUQUER (Gérard). - *Traité d'archéogéographie : la crise des récits géohistoriques*, Paris, Editions Errance, 2008. 200p.

Chouquer, Watteaux 2013.

CHOUQUER (Gérard), WATTEAUX (Magali). - *L'archéologie des disciplines géohistoriques. Traité d'archéogéographie*, t. 2. Arles/Paris : Éd. Errance, 2013. 397 p.

Clavel 2001a

CLAVEL (Benoît). - *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord, XII^e-XVII^e siècles*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2001. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 19).

Clavel 2001b

CLAVEL (Benoît). - Les restes animaux des latrines 2. In : COSTE (Marie-Claire) dir. - *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours : approches pluridisciplinaires des latrines de la salle de l'Auditoire*. Tours : FERACF, 2006, p. 64-85. (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France ; 28).

Clavel 2003-2004

CLAVEL (Benoît). - Les restes animaux dans la fouille du manoir. In : CHAPELOT (Jean) dir. - *Vincennes, du manoir capétien à la résidence de Charles V. Les Dossiers d'Archéologie*, 289, 2003-2004, p. 34-37.

Clavel 2006

CLAVEL (Benoît) dir. - *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne : actes du colloque de Lille, 16-19 octobre 2003*. Amiens : Centre d'archéologie et d'histoire médiévales des établissements religieux, 2006. 235 p. (Histoire médiévale et archéologie ; 19).

Clavel 2009

CLAVEL (Benoît). - Alimentation urbaine au Moyen Âge : l'exemple d'un quartier Rémois entre le IX^e et le XIV^e siècle (Reims, Marne). In : RAVOIRE (Fabienne), DIETRICH (Anne) dir. - *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle : actes du colloques organisé par l'UMR 5594 (Dijon), l'Inrap et le Centre d'étude et de recherche du patrimoine de Sens, Sens, 8-10 janvier 2004*. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 107-124.

Clavel 2010

CLAVEL (Benoît). - Chasse aux daims à Vincennes à la Renaissance. In : LEPETZ (Sébastien), CLAVEL (Benoît). - *De la chasse au lièvre à la chasse au cerf : évolution des pratiques de l'âge du Fer au Moyen Âge. Archéopages : Chasses*, 28, 2010, p. 45.

Clavel, Vorenger 2008

CLAVEL (Benoît), VORENGER (Justine). - Quelques données sur la pêche et la consommation du poisson en milieu castral dans le Comté d'Amiens (Somme, France) du X^e au XIV^e siècle. In : BÉAREZ (Philippe), GROUARD (Sandrine), CLAVEL (Benoît) éd. - *Archéologie du poisson : 30 ans d'archéo-ichtyologie au CNRS : hommage aux travaux de Jean Desse et Nathalie Desse-Berset : actes des XXVIII^e rencontres d'archéologie et d'histoire d'Antibes et XIVth ICAZ fish remains working group*. Antibes : Éd. APDCA, 2008, p. 61-66.

Clavel, Yvinec 2010

CLAVEL (Benoît), YVINEC (Jean-Hervé). - L'archéozoologie du Moyen Âge au début de la période Moderne dans la moitié Nord de la France. In : CHAPELOT (Jean) dir. - *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir : IX congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006*. Caen : Publication du CRAHM, 2010, p. 71-87.

Colardelle 1980

COLARDELLE (Michel). - L'habitat immergé de Colletière, à Charavines, Isère : premier bilan des fouilles. *Archéologie médiévale*, 10, 1980, p. 167-269.

Colardelle, Verdel 1993a

COLARDELLE (Michel), VERDEL (Éric). - *Chevaliers-paysans de l'an mil : au lac de Paladru*. Paris : Éd. Errance ; [Grenoble] : Musée Dauphinois, 1993. 119 p.

Colardelle, Verdel 1993b

COLARDELLE (Michel), VERDEL (Éric) dir. - *Les habitats du lac de Paladru, Isère, dans leur environnement : la formation d'un terroir au XI^e siècle*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993. 416 p. (Documents d'archéologie française).

Collectif 2000

COLLECTIF - La modélisation des systèmes de peuplement : débat à propos d'un ouvrage récent, Des Oppida aux métropoles. *Les Petits cahiers d'Anatole* [en ligne], 5, 2000, 211732 signes. [Consultation du 13/05/2016]. < http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_5.pdf

Constant 2004

CONSTANT (Jean-Marie) - *La Noblesse en liberté, XVI^e - XVII^e siècles*. P.U.R, Rennes, 2004, 294p.

Córdoba, Müller 2011

CÓRDOBA (Ricardo), MÜLLER (Ulrich). - Craft to Industry. *In* : CARVER (Martin) KLÁPŠTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011, p. 277-287. (Acta Jutlantica. Humanities Series ; 9).

Córdoba et al. 2007

CÓRDOBA (Ricardo), KLÁPŠTĚ (Jan), NISSEN-JAUBERT (Anne), GRAHAM-CAMPBELL (James), MAIK (Jerzy), PLEINER (Radomir), FELGENHAUER-SCHMIEDT (Sabine), KRONGAARD KRISTENSEN (Hans), VELLEVA (Jens). - Technology, craft and Industry. *In* : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 208-236. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Coulthard, Delacampagne 1995

COULTHARD (Nicolas), DELACAMPAGNE (Florence). - *Pavés et plates-tombes* : collection de la Société des antiquaires de Normandie conservée au Musée de Normandie. Caen : Conseil général du Calvados : Annales de Normandie, 1995. 236 p. (Cahier des Annales de Normandie ; 27). [Consultation du 03/05/2017]. < http://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1995_hos_27_1_2293_>

Coumert 2008

COUMERT (Magali).- L'identité ethnique dans les récits d'origine : l'exemple des Goths. *In*: BAUDUIN (Pierre.), GAZEAU (Véronique), MODERAN (Yves), CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN) dir. - *Identité et ethnicité : concepts, débats historiographiques, exemples, III^e-XII^e siècle* : [table ronde tenue à la Maison de la recherche en sciences humaines de l'Université de Caen Basse-Normandie, 15-16 octobre 2004]. [en ligne] Caen : Publications du CRAM, 2008, p. 49-73. (Tables rondes du CRAHM ; 3). [Consultation du 02/03/2017].< <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00628118>

Coumert, Dumézil 2010

COUMERT (Magali), DUMEZIL (Bruno).- Les « grandes migrations » et la construction des identités (IV^e-VI^e siècle) : problème d'Histoire ou d'historiographie ? *In* : SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC éd. - *Des Sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge* : XL^e Congrès de la SHMESP, Nice, 4-7 juin 2009. Paris : Publications de la Sorbonne, 2010, p. 32-44. (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale ; 104).

Couturier 2012

COUTURIER (David). – *Meaux (Seine-et-Marne), 3-5-6-7-8 rue Saint-Fiacre : (Pôle mère-enfant) : rapport de fouille*. Pantin : Inrap CIF, 2012. 2 vol. (251, 346 p.).

Crouzet-Pavan 1997

CROUZET-PAVAN (Élisabeth). – Les élites urbaines au Moyen Âge : aperçus problématiques (France, Angleterre, Italie). *In* : SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (FRANCE). - *Les élites urbaines au Moyen Âge* : XXVII^e Congrès de la SHMES, Rome, mai 1996. Paris : Publications de la Sorbonne ; [Rome] : École française de Rome, 1997, p. 9-28. (Publications de la Sorbonne. Série Histoire ancienne et médiévale ; 46) (Collection de l'École française de Rome ; 238).

Cursente 1999a

CURSENTE (Benoît). - Avant-propos. In : CURSENTE (Benoît) éd. - *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne* : actes des XVIII^e journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 15-17 septembre 1996. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 9-16. (Flaran ; 18).

Cursente 1999b

CURSENTE (Benoît) éd. - *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne* : actes des XVIII^e journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 15-17 septembre 1996. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999. 292 p. (Flaran ; 18).

Cursente 2006

CURSENTE (Benoît). - « Synthèse. Eléments de conclusion ». In: *Archéologie du Midi médiéval*. Supplément n°4, 2006. *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles*. Recherches archéologiques récentes, 1987-2002. pp. 463-469; doi : 10.3406/amime.2006.1614 http://www.persee.fr/doc/amime_1278-3358_2006_sup_4_1_1614

Cursente, Mousnier 2005

Cursente (Benoît), Mousnier (Michel) dir. - *Les territoires du médiéviste*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. 459 p. (Histoire).

Cursente, Devroey, Jessenne 2007

CURSENTE (Benoît), DEVROEY (Jean-Pierre), JESSENNE (Jean-Pierre). - Regards croisés. In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne* : actes des XVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9-11 septembre 2005. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 319-329. (Flaran ; 27).

Daveau 1997

DAVEAU (Isabelle). - Occupations des sols au Bas-Empire en Île-de-France : rupture et continuité, trois études de cas. In : OUZOULIAS (Pierre), VAN OSSEL (Paul) éd. - *Les Campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis* : colloque de Paris, 14-15 mars 1996 : rapports et synthèses de la deuxième journée. Paris : Diocesis Galliarum, 1997, p.22-26. (L'époque romaine tardive en Île-de-France ; 3).

Davies 1988

DAVIES (Wendy). - *Small Worlds : the Village Community in Early Medieval Brittany*. Los Angeles : University of California press, 1988. 226 p.

Debord 1975

DEBORD (André). - « Fouille du castrum d'Andone à Villejoubert », *Château-Gaillard*, t.VII, p.35-48.

Debord 1982

DEBORD (André). - Motte castrale et habitat chevaleresque. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boüard*. Genève ; Paris : Droz, 1982, p. 83-89. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes ; 27).

Debord 1983

DEBORD (André). - « les fouilles du castrum d'Andone », *Aquitania*, t.I, 1983 (1984), p.173 - 197.

Debord 1987

DEBORD (André). - Châteaux et résidence aristocratique : réflexions pour la recherche. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 13 : études de castellologie médiévale* : actes du 13^e colloque international tenu à Wageningen, Pays-Bas, 31 août-6 septembre 1986. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1987, p. 41- 51. (Château-Gaillard ; 13).

Debord 1994

DEBORD (André). - « Andone (Charente, commune de Villejoubert), résidence et forteresse du comte d'Angoulême », in RENOUX (Annie), (dir). - Palais médiévaux (France, Belgique) : 25 ans d'archéologie, Le Mans, Publications de l'université du Maine, p. 17-18.

Debouige 2005

DEBOUIGE (Priscilla). - *Les fermes fortifiées d'Île-de-France, XIV^e-XVII^e siècle : archéologie du bâti d'une forme d'habitat d'élite : l'exemple de la Seine-et-Marne*. Mémoire de DEA, archéologie des périodes historiques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2005. 3 volumes.

Decaens 1981

DECAENS (Joseph). - La motte d'Olivet à Grimbosq, Calvados : résidence seigneuriale du XI^e siècle. *Archéologie médiévale*, 11, 1981, p. 167-201.

Delacampagne 1982

DELACAMPAGNE (Florence). - Seigneurs, fiefs, et mottes du Cotentin, X^e-XII^e siècles : étude historique et topographique. *Archéologie médiévale*, 12, 1982, p. 175-207.

Delattre, Séguier 2007

DELATTRE (Valérie). SEGUIER (Jean-Marc). - Du cadavre à l'os sec. In : BARRAL (Philippe), DAUBIGNEY (Alain), ROULIÈRE-LAMBERT (Marie-Jeanne). - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer : actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Biennne, 5-8 mai 2005, vol. 2*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 605-620. (*Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté* ; 826) (Environnement, sociétés et archéologie ; 11).

Demolon, Louis, Ropital 1988

DEMOLON (Pierre), LOUIS (Étienne), ROPITAL (Jean-François). - *Mottes et maisons-fortes en Ostrevant médiéval*. Douai : Société archéologique de Douai, 1988. 156 p. (*Archaeologia Duacensis* ; 1).

Depraetere-Dargery 1998

DEPRAETÈRE-DARGERIE (Monique) dir. - *Aspects méconnus de la Renaissance en Île-de-France* : exposition organisée et présentée au Musée archéologique du Val-d'Oise, du 23 avril 1998 au 3 janvier 1999 à Guiry-en-Vexin. Guiry-en-Vexin : Musée archéologique du Val-d'Oise ; Paris : Éd. d'art Somogy, 1998. 312 p.

Depreux, Bougard, Le Jan 2007

DEPREUX (Philippe), BOUGARD (François), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites et leur espace : mobilité, rayonnement, domination, du VI^e au XI^e siècle* : [actes de la rencontre de Göttingen des 3, 4 et 5 mars 2005]. Turnhout : Brepols, 2007. 424 p. (Haut Moyen Âge ; 5).

Derbois 2011

DERBOIS (Martine). - *Longueil-Annel, Oise, « Le Village » : une grange monastique et un habitat des X^e-XI^e siècles* : rapport de fouille. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. 294 p.

Desachy 2012

DESACHY (Bruno). - Formaliser le raisonnement chronologique et son incertitude en archéologie de terrain. *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. (Rubrique : Systèmes, Modélisation, Géostatistiques : article 597). Mis en ligne le 01/04/2012. [Consultation du 19/02/2016]. <http://cybergeo.revues.org/25233>

Desrayaud, Warmé 2012

DESRAYAUD (Gilles), WARMÉ (Nicolas). - Ferme gallo-romaine et hameau du haut Moyen Âge de « Chanteloup » Moissy-Cramayel, Seine et Marne. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des Journées archéologiques d'Île-de-France, 2004-2005-2009-2010-2011 [Paris, Saint-Denis, Créteil]*. Paris : Ministère de la culture, 2012, p. 163-169.

Desrayaud, Warmé 2016

DESRAYAUD (Gilles), WARMÉ (Nicolas). - Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), «Chanteloup» : Parc d'activités Prologis de Chanteloup, zone sud, secteur central : Villa gallo-romaine et hameau médiéval de «Chanteloup», I^{er}-XII^e s. ap. J.-C. : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF, 2016. 3 vol. (480, 392, 512).

Destable 2007

DESTABLE (Philippe). - La gestion de l'aménagement des places fortes et l'organisation des chantiers de construction. In : WARMOES (Isabelle), SANGER (Victoria) dir. - *Vauban, bâtisseur du Roi-Soleil* : [exposition, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 13 novembre 2007 – 5 février 2008]. Paris : Somogy : Cité de l'architecture et du patrimoine : Musée des plans-reliefs, 2007, p. 243-249.

Devroey 2003

DEVROEY (Jean-Pierre). – *Fondements matériels, échanges et lien social. Économie rurale et société dans l'Europe franque, VIe-IXe siècles*, t. 1. Paris : Belin, 2003. 380 p. (Belin sup. Histoire).

Devroey 2006

DEVROEY (Jean-Pierre). - *Puissants et misérables : système social et monde paysan dans l'Europe des Francs : VI^e-IX^e siècles*. Bruxelles : Académie royale de Belgique, 2006. 727 p. (Mémoire de la Classe des Lettres. Collection in-8, 3e série ; 40).

Devroey, Feller, Le Jan 2010

DEVROEY (Jean-Pierre), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge* : [actes de la rencontre de Bruxelles des 13, 14 et 15 mars 2008, organisée par l'École française de Rome]. Turnhout : Brepols, 2010. 543 p. (Haut Moyen Âge ; 10).

Di Méo, Buléon 2005

DI MÉO (Guy), BULÉON (Pascal) dir. – *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*. Paris : A. Colin, 2005. 303 p. (Collection U. Géographie).

Dierkens, Le Bec, Périn 2008

DIERKENS (Alain), LE BEC (Claire), PERIN (Patrick).- Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne. In : LEPETZ (Sébastien), VAN ANDRINGA (William) dir. - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires* : [actes de la table ronde tenue au Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Octobre 2002] et organisée par l'Année épigraphique, USR 710 du CNRS]. Montignac : M. Mergoil, 2008, p. 279-299. (Archéologie des plantes et des animaux ; 2).

Dierkens, Schroeder, Wilkin 2017

DIERKENS (Alain), SCHROEDER (Nicolas), WILKIN (Alexis)(dir^o). – *Penser la paysannerie médiévale, un défi impossible ?*, Publications de la Sorbonne, coll^o Histoire, 2017, 450 p.

Dobney 2007

DOBNEY (Keith). - *Farmers, monks and aristocrats : the environmental archaeology of Anglo-Saxon Flixborough*. Oxford : Oxbow Books, 2007. XXIX-305 p. (Excavations at Flixborough ; 3).

Dousteyssier, Trement 2008

DOUSTEYSSIER (Bertrand), TRÉMENT (Frédéric). - Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule Aquitaine : le cas de la cité des Arvernes. *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], 45/46, 2006-2007. Mis en ligne le 08 avril 2008. [Consultation du 24 janvier 2016]. < <https://racf.revues.org/711>

Drévilion 2005

DRÉVILLON (Hervé). - *L'impôt du sang : le métier des armes sous Louis XIV*. Paris : Tallandier, 2005. 526 p.

Drwila, Viré 2009

DRWILA (Gabriel), VIRÉ (Marc). - *Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 9-11 rue Jean Edeline : de la villa mérovingienne au siège seigneurial de l'abbaye de Saint-Denis, VI^e-XVIII^e s.* : rapport de fouille. Pantin : Inrap Île-de-France, 2009. 292 p.

Drwila, Dietrich, Ravoire 2002

DRWILA (Gabriel), DIETRICH (Anne), RAVOIRE (Fabienne). - La seigneurie de Rueil (Hauts-de-Seine) d'après les fouilles archéologiques et les archives cartographiques et écrites. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actualité archéologique régionale : actes des Journées archéologiques d'Île-de-France, 1er et 2 décembre 2001, Institut d'art et d'archéologie.* [Paris] : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles, [2002], p. 8-19.

Duby 1962

DUBY (Georges). - *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval : France, Angleterre, Empire, IX^e-XV^e siècles : essai de synthèse et perspectives de recherches.* Paris : Flammarion, 1977.

Duby 1973

DUBY (Georges). - *Guerriers et paysans : VII^e-XII^e siècles, premier essor de l'économie européenne.* [Paris] : Gallimard, 1973. 308 p. (Bibliothèque des histoires ; 13).

Duceppe-Lamarre 2006

DUCEPPE-LAMARRE (François). - *Chasse et pâturage dans les forêts du Nord de la France : pour une archéologie du paysage sylvestre, XI^e-XVI^e siècles.* Paris/Budapest/Kinshasa [etc.] : l'Harmattan, 2006. 315 p.

Dufour 2001

DUFOUR (Jean-Yves). - *Roissy-en-France (Val-d'Oise), Le Château : Origine et développement de la résidence seigneuriale d'un village du Pays-de-France* : rapport de fouille. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF, 2001. 2 vol. (173, 269 p.).

Dufour 2014

DUFOUR (Jean-Yves) dir. - *Le château de Roissy-en-France, Val-d'Oise : origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France, XII^e-XIX^e siècle.* Paris : Revue archéologique d'Île-de-France, 2014. 617 p. (Revue archéologique d'Île-de-France. Supplément ; 2).

Dufour, Hurard 2008

DUFOUR (Jean-Yves), HURARD (Séverine). - Premiers résultats de l'archéologie à la connaissance de l'habitat rural francilien : fin du Moyen Âge – début du XX^e siècle. In : TROCHET (Jean-René) dir. - *Maisons paysannes en Europe occidentale : XV^e-XXI^e siècles : actes du colloque tenu à la Sorbonne du 14 au 16 septembre 2006.* Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 215-229. (Géographie).

Dufour, Hurard 2010

DUFOUR (Jean-Yves), HURARD (Séverine). - Les lieux auxiliaires de chasse à l'époque moderne : trois exemples franciliens. *Archéopages : Chasse*, 28, 2010, p. 60-65.

Dumézil 2006

DUMEZIL (Bruno). - La conversion comme facteur de crise des élites (V^e-VII^e siècles). In : BOUGARD (François), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites au haut Moyen Âge : crises et renouvellements* : [actes du colloque organisé par l'École française de Rome les 6, 7 et 8 mai 2004]. Turnhout : Brepols, 2006, p. 45-67. (Haut Moyen Âge ; 1).

Dupont 2013

DUPONT (Hélène). - *Vire, Basse-Normandie (Calvados), «Rue de la Mercerie», parcelles AZ 46 et 127 : Habiter et exploiter le Bocage virois au Moyen Âge et à l'époque Moderne : le parcellaire médiéval et la ferme de la Ruaudière à Neuville, XII^e-XIX^e s.* : rapport de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013. 568 p.

Durand, Paccard 1994

DURAND (Jean-Claude), PACCARD (Nathalie). – *Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), « Noblet IV, Îlot 2 »* : rapport de fouille. Paris : Afan CIF ; Vincennes : SRA Île-de-France, 1994. 50 p.-XXXI p. de pl.

Durand-Dastès et al. 1998

DURANS-DASTÈS (François), FAVORY (François), FICHES (Jean-Luc), ARCHAEO-MEDES éd. - *Des oppida aux métropoles : archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris : Anthropos, 1998. 280 p. (Villes).

Durey-Blary 1993

DUREY-BLARY (Véronique). - *Céramiques du XIV^e siècle trouvées dans un dépotoir de l'abbaye de Maubuisson : Saint-Ouen-l'Aumône, Val d'Oise*. Saint-Ouen-l'Aumône : Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 1993. 144 p. (Archéologie en Val-d'Oise ; 4).

Egan 2006

EGAN (Geoff). - Le mobilier et le décor de la maison médiévale à Londres. In : ALEXANDRE-BIDON (Danièle), PIPONNIER (Françoise), POISSON (Jean-Michel) dir., SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE (FRANCE) éd. - *Cadre de vie et manières d'habiter, XII^e-XVI^e siècle* : actes du VIII^e Congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Paris, [Musée des arts et traditions populaires], 11-13 octobre 2001. Caen : Publications du CRAHM, 2006, p. 221-227.

Elias 1973

ELIAS (Norbert). - *La civilisation des mœurs*. Paris : Presses Pocket, 1973. (Agora ; 49).

Elias 1985

ELIAS (Norbert). - *La société de cour*. [Paris] : Flammarion, 1985. (Champs ; 144).

Épaud, Alix 2013

ÉPAUD (Frédéric), ALIX (Clément) dir. – *La construction en pan de bois : au Moyen Âge et à la Renaissance*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais de Tours ; Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013. 449 p. (Renaissance).

Épaud, Gentili, Simard 2009

ÉPAUD (Frédéric), GENTILI (François) aut., SIMARD (Mélanie) coll. - L'apport de l'expérimentation archéologique pour la compréhension de l'architecture carolingienne à poteau planté : les exemples du chantier d'Orville, Val-d'Oise. *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 2009, p. 129-144.

Estienne, Liebault 1583

ESTIENNE (Charles), LIÉBAULT (Jean). - *L'agriculture et Maison rustique de M. Charles Estienne et Jean Liébault, ... Édition dernière... augmentée... Plus un brief recueil des chasses... et de la fauconnerie*. Paris : J. du Puys, 1583. In-4°, pièces limin., 294 (sic pour 394).

Louis 1994

LOUIS (Étienne).- Wandignies-Hamage (Nord) Abbaye de Hamage. Chroniques des fouilles médiévales. Archéologie Médiévale. Tome XXIV – 1994, p.473-474

Louis 1992

LOUIS (Étienne).- Wandignies-Hamage (Nord) Abbaye de Hamage. *Chroniques des fouilles, Archéologie Médiévale*, t. XXII, 1992, p. 474-475.

Louis 1997

LOUIS (Étienne).- Au début du monachisme en Gaule du nord : les fouilles de l'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage. In : ROUCHE (Michel) dir. – Clovis : histoire & mémoire : [actes du Congrès international d'histoire de Reims, 19-25 septembre 1996]. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p.843-869.

Ettel, Flambard-Héricher, O'Conor 2012

ETTEL (Peter), FLAMBARD-HÉRICHER (Anne-Marie), O'CONOR (Kieran Denis) éd. - Château-Gaillard 25 : *L'origine du château médiéval* : actes du colloque international de Rindern, Allemagne, 28 août-3 septembre 2010. Caen : Publications du CRAHAM, 2012. 343 p. (Château-Gaillard ; 25).

Evans, Loveluck 2009

EVANS (David H.), LOVELUCK (Christopher) ed. - *Life and Economy at Early Medieval Flixborough, c. AD 600-1000 : The Artefact Evidence*. Oxford/Oakville : Oxbow books, 2009. XXV-486 pages. (Excavations at Flixborough ; 2).

Favory, Raynaud 1999

FAVORY (François), RAYNAUD (Claude). – Le territoire, un modèle de l'organisation de l'espace en archéologie rurale : étude de cas dans la cité antique de Nîmes. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Anick) éd. - *Habitat et sociétés* : actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999, p. 499-518.

Felgenhauer-Schmiedt, Graham-Campbell 2007

FELGENHAUER-SCHMIEDT (Sabine), GRAHAM-CAMPBELL (James). - Material culture and daily life. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 237-260. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Feller 1997

FELLER (Laurent). - Statut de la terre et statut des personnes. L'alleu paysan dans l'historiographie depuis Georges Duby. *Études rurales*, 145-146, 1997, p.147-164. [Consultation du 03/03/2016]. < http://www.persee.fr/doc/AsPDF/rural_0014-2182_1997_num_145_1_3606.pdf

Feller, Gramain, Weber 2005

FELLER (L.), GRAMAIN (Agnès), WEBER (Florence).- *La fortune de Karol. Marché de la terre et liens personnels dans les Abruzzes au haut Moyen Âge*, Rome, Ecole Française de Rome, Ed° De Boccard, 2005, 347p.

Feller 2006

FELLER (Laurent). - Crises et renouvellements des élites au haut Moyen Âge : mutation ou ajustements des structures. In : BOUGARD (François), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites au haut Moyen Âge : crises et renouvellement* : [actes du colloque organisé par l'École française de Rome les 6, 7 et 8 mai 2004]. Turnhout : Brepols, 2006, p. 5-21. (Haut Moyen Âge ; 1).

Feller 2007a

FELLER (Laurent). - L'historiographie des élites rurales du haut Moyen Âge : émergence d'un problème ? In : LE JAN (Régine) resp. - *Les élites dans le haut Moyen Âge occidental, V^e-XI^e siècle : Formation, identité, reproduction*. Séminaire historiographique sur les élites, 28-29 novembre 2003. Université Paris-Est Marne-la-Vallée. [Consultation du 03/03/2016]. < <https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/bilanAxe42004-2008.pdf>

Feller 2007b

FELLER (Laurent). - *Paysans et seigneurs au Moyen Âge : VIII^e -XV^e siècles*. Paris : A. Colin. 301 p. (Collection U. Histoire).

Feller 2008

FELLER (Laurent). - Les hiérarchies dans le monde rural du haut Moyen Âge : statuts, fortunes et fonctions. In : BOUGARD (François), IOGNA-PRAT (Dominique), LE JAN (Régine) dir. - *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident Médiéval, 400-1100*. Turnhout : Brepols, 2008, p. 257-276. (Haut Moyen Âge ; 6).

Feller 2010

FELLER (Laurent). - Introduction, formes et fonctions de la richesse des élites au haut Moyen Âge. In : DEVROEY (Jean-Pierre), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge* : [actes de la rencontre de Bruxelles des 13, 14 et 15 mars 2008, organisée par l'École française de Rome]. Turnhout : Brepols, 2010, p. 5-30. (Haut Moyen Âge ; 10).

Fichtl 2013

FICHTL (Stephan). - À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret. In : KRAUSZ (Sophie), COLIN (Anne), GRUEL (Katherine), RALSTON (Ian B. M), DECHEZLEPRÊTRE (Thierry) dir. - *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschtz*. Bordeaux/Pessac : Ausonius éd. ; [Paris] : [diff. de Bocard], 2013, p. 329-343. (Mémoires / Ausonius éd. ; 32).

Fixot 1975

FIXOT (Michel). - La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 7 : études de castellologie médiévale* : actes du VIIe colloque international tenu à Blois, 2-7 septembre 1974. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1975, p. 67-93. (Château-Gaillard ; 7).

Flandrin 1983

FLANDRIN (Jean-Louis). - La diversité des goûts et des pratiques alimentaires en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle. *Revue d'Histoire Moderne et contemporaine*, 30, n°1, 1983, p. 66-83. [Consultation du 20/01/2016]. < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54462901.image.f68.table-DesMatières>

Flandrin, Montanari 1996

FLANDRIN (Jean-Louis), MONTANARI (Massimo) dir. - *Histoire de l'alimentation*. Paris : Fayard, 1996. 915 p.

Fossier 1982

FOSSIER (Robert). - *Enfance de l'Europe : X^e-XII^e siècle : aspects économiques et sociaux*. Paris : Presses universitaires de France, 1982. 2 vol. (1125 p.). (Nouvelle Clio ; 17, 17bis).

Foucray, Gentili 1992

FOUCRAY (Bruno), GENTILI (François). - *Les Ruelles de Serris (Seine-et-Marne), Village du haut Moyen Âge : mi VII^e-X^e : nécropole et habitat* : [rapport de fouille programmée]. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF. 2 vol. (154, 72 p.).

Foucray, Gentili 1993

FOUCRAY (Bruno), GENTILI (François). - Serris, les Ruelles. In : DRAC ÎLE-DE-FRANCE. - *Bilan Scientifiques de la région Île-de-France : 1992*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, 1993, p. 66-68.

Fournier 1978

FOURNIER (Gabriel).- *Le château dans la France médiévale, Essai de sociologie monumentale*, Paris, 1978.

Fournier, Charbonnier 1986

FOURNIER (Gabriel), CHARBONNIER (Pierre). - La maison forte en Auvergne. In : BUR (Michel) éd. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson, 31 Mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 271-288.

Fourquin 1964

FOURQUIN (Guy). - *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge : du milieu du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 1964. 589 p. (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Paris. Série Recherches ; 10).

Fourquin 1966

FOURQUIN (Guy). - Les débuts du fermage : l'exemple de Saint-Denis. *Études rurales*, 22, n°1, 1966, p. 7-81. [Consultation du 25/11/2016]. < http://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1966_num_221_1283

Fourquin 1969

FOURQUIN (Guy). - *Histoire économique de l'occident médiéval*. Paris : A. Colin, 1969. 446 p. (Collection U. Série Histoire médiévale).

Foy 2005a

FOY (Danièle) dir. - *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Occident-Orient* : exposition temporaire en liaison avec les 20^e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Musée-site archéologique, Bavay-Bagacum, 1er octobre 2005 – 31 décembre 2005. Bavay : Musée-site d'archéologie, 2005. 203 p. (Id'antique ; 4).

Foy 2005b

FOY (Danièle). - La suprématie du verre soufflé en cylindre : panneaux et vitraux du V^e-IX^e siècle. In : Foy (Danièle) dir. - *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Occident-Orient* : exposition temporaire en liaison avec les 20^e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Musée-site archéologique, Bavay-Bagacum, 1er octobre 2005 – 31 décembre 2005. Bavay : Musée-site d'archéologie, 2005, p. 59-64. (Id'antique ; 4).

Frère, Yvinec 2009

FRÈRE (Stéphane), YVINEC (Jean-Hervé). - Élevage et alimentation carnée en Île-de-France durant le haut Moyen Âge. In : GENTILI (François), LEFEVRE (Annie), MAHÉ (Nadine) dir. - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France* : programme collectif de recherche - bilan 2004/2006. Guiry-en-Vexin : Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 2009, p. 11-20. (Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise. Supplément ; 2).

Galbois, Jacobieski, Nicaise 1993

GALBOIS (Jean), JACOBIESKI (Pascal), NICAISE (Christel). - *Écuellen (Seine-et-Marne), ZAC Ravanne* : [rapport de fouille programmée]. [S.l.] : [s. n.], 1993.

Garnot 1995

GARNOT (Benoît). - *La culture matérielle en France aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Gap/Paris : Ophrys, 1995. 184 p. (Synthèse histoire).

Gaspari 2010

GASPARI (Stefano). - Rapport introductif. Mouvements de peuples, ethnogenèse et transformation du monde ancien». In : SOCIÉTÉS DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (FRANCE). - *Des Sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge* : XLe Congrès de la SHMESP, Nice, 4-7 juin 2009. Paris : Publications de la Sorbonne. 2010, p.17-31. (Histoire ancienne et médiévale ; 104).

Gautier 2006

GAUTIER (Alban). - *Le festin dans l'Angleterre anglo-saxonne (Ve-XIe siècle)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006. 284 p. (Histoire).

Gautier 2007

GAUTIER (Alban). - L'historiographie des élites dans le monde anglo-saxon. In : LE JAN (Régine) resp. - *Les élites dans le haut Moyen Âge occidental, V^e-XI^e siècle : Formation, identité, reproduction*. Séminaire historiographique sur les élites, 28-29 novembre 2003. Université Paris-Est Marne-la-Vallée. [Consultation du 03/03/2016]. < <https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/bilanAxe42004-2008.pdf>

Gautier 2010

GAUTIER (Alban). - Manger de la viande, signe extérieur de richesse ? : le cas des Îles Britanniques. In : DEVROEY (Jean-Pierre), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge* : [actes de la rencontre de Bruxelles des 13, 14 et 15 mars 2008, organisée par l'École française de Rome]. Turnhout : Brepols, 2010, p. 285-303. (Haut Moyen Âge ; 10).

Gay 1986

GAY (Marie-Thérèse). - La maison forte dans le comté de Bourgogne au Moyen Âge : aspects juridiques. In : BUR (Michel) éd. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson, 31 Mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 215-227.

Gentili 2005

GENTILI (François). - Le verre architectural dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge d'Île-de-France : quelques exemples. In : FOY (Danièle) dir. - *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Occident-Orient* : exposition temporaire en liaison avec les 20^e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Musée-site archéologique, Bavay-Bagacum, 1er octobre 2005 – 31 décembre 2005. Bavay : Musée-site d'archéologie, 2005, p. 78-80. (Id'antique ; 4).

Gentili 2011

GENTILI (François). - Une archéologie du village : exemples franciliens. *Dossiers d'archéologie : Aux origines du Moyen Âge : à la découverte des sociétés rurales*, 344, 2011, p. 32-38.

Gentili, Foucray 2007

GENTILI (François), FOUCRAY (Bruno). - Serris, les Ruelles. In : DEMOULE (Jean-Paul) dir., INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES éd. - *L'archéologie préventive dans le monde : apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*. Paris : La Découverte, p.160-161. (Recherches).

Gentili, Mahé 1998

GENTILI (François), MAHÉ (Nadine). - *Les Ruelles de Serris (Seine-et-Marne), Village du haut Moyen Âge* : [rapport de fouille]. Saint-Denis : SRA Île-de-France ; Paris : Afan CIF, 1998. 202 p.

Gentili, Valais 2007

GENTILI (François), VALAIS (Alain). - Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge. In : DEPREUX (Philippe), BOUGARD (François), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites et leur espace : mobilité, rayonnement, domination, du VT^e au XI^e siècle* : [actes de la rencontre de Göttingen des 3, 4 et 5 mars 2005]. Turnhout : Brepols, 2007, p. 99-134. (Haut Moyen Âge ; 5).

Gentili, Bensaadoune, Pastre et al. 2007

GENTILI (François), BENSADOUNE (Sonia), PASTRE (Jean-François), CAILLOT (Isabelle), VIRE (Marc). - Le site du château d'Orville à Louvres (Val-d'Oise) : évolution d'une vallée, d'un habitat, d'un édifice : trois manières d'appréhender la durée dans le cadre d'approches pluridisciplinaires [en ligne]. In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 2 – Archéologie de l'espace rural* : 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < [http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris-2007.univ-paris.fr/F.Gentili et al..pdf](http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris-2007.univ-paris.fr/F.Gentili%20et%20al..pdf)

Gentili, Caillot, Viré 2005

GENTILI (François), CAILLOT (Isabelle), VIRÉ (Marc). - *Louvres (Val-d'Oise), Château d'Orville : Habitat rural du haut Moyen Âge et Château médiéval : rapport d'activité 2003 : [rapport de fouille programmée pluri-annuelle 2003-2005]*. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2005. 275 p.

Gentili, Hurard, Caillot 2003

GENTILI (François), HURARD (Séverine), CAILLOT (Isabelle). - *Louvres (Val-d'Oise), Château d'Orville : Habitat rural du haut Moyen Âge et Château médiéval : rapport d'activité 2003 : [rapport de fouille programmée pluri-annuelle 2003-2005]*. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2003. 130 p.

Gentili, Hurard, Dufour 2008

GENTILI (François), HURARD (Séverine), DUFOUR (Jean-Yves). - L'habitat des élites rurales. In : BURNOUF (Joëlle). - *Archéologie médiévale en France : le second moyen Âge, XII^e-XVI^e siècle*. Paris : La découverte, 2008, p. 106. (Archéologies de la France).

Giuliano 1986a

GIULIATO (Gérard). - La maison forte en Lorraine centrale au Moyen Âge. In : BUR (Michel). dir. - *La maison forte au Moyen Âge : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984*. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p 163-173.

Giuliano 1992

GIULIATO (Gérard). - Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1992. 240 p. (*Documents d'archéologie française ; 33*).

Glisoni 2015

GLISONI (Steve). - *Palaiseau (Essonne), Quartier Ouest de Polytechnique sud - La Troche : établissements ruraux de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'époque moderne à « La Troche » : rapport de fouille*. Pantin : Inrap CIF, 2015. 2 vol. (328, 446 p.).

Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 1998

GONZALEZ (Valérie), OUZOULIAS (Pierre), VAN OSSEL (Paul). - *Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Maritime) : une implantation du milieu du IV^e siècle dans le Pays-de-Caux*. Proximus, Actes de la table-ronde archéologique Dieppe, Septembre 1996, sous la direction de X. Delestre et A. Woodcock. 1998, p.113-119

Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 2001.

GONZALEZ (Valérie), OUZOULIAS (Pierre), VAN OSSEL (Paul). - Saint-Ouen-du-Breuil (Haute-Normandie, Franckreich). Eine germanische siedlung am der Mitte des 4 jarhunderts in der Lugdunensis Secunda. Neue Ergebnisse zur Eingliederung von Germanen in den Norwestlichen Provinze des Römischen Reich“. *Germania*, 79, 2001, p.43-61

Graham-Campbell, Untermann 2007

GRAHAM-CAMPBELL (James), UNTERMANN (Matthias). - The display of secular power. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 342-365. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Graham-Campbell, Valor Piechotta 2007

GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, 479 p. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Gransar et al 1999

GRANSAR (Frédéric), AUXIETTE (Ginette), DESENNE (Sophie), HÉNON (Bénédicte), LE GUEN (Pascal), POMMEPUY (Claudine). - Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Annick) éd. - *Habitat et société* : actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999, p. 419-438.

Groot 2008

GROOT (Maaike). - *Animals in ritual and economy in a Roman frontier community : excavations in Tiel-Passewaaij*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2008. XI-271 p. (Amsterdam archaeological studies ; 12).

Groot 2012

GROOT (Maaike). - Dealing with Deposits in the Dutch River Area : Animals in Settlement Rituals in the Roman Period. In : PLUSKOWSKI (Aleksander) éd. - *The ritual killing and burial of Animals : European Perspectives*. Oxford : Oxbow Books ; Oakville : David Brown Book Company, 2012, 137-151.

Gaudefroy, Lepetz 2000

GAUDEFROY (Stéphane), LEPETZ (Sébastien). - Le dépôt sacrificiel de Longueil-Sainte-Marie "l'Orméon" (Oise). Un culte de tradition locale sous l'Empire ? In : VAN ANDRINGA (William) éd. - *Archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine*. [Saint-Etienne] : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2000, p. 157-192. (Centre Jean-Palermé. Mémoires ; 22).

Greffier-Richard, Schwien 2000

GREFFIER-RICHARD (Annick), SCHWIEN (Jean-Jacques) éd. - *Archéologie du poêle en céramique du haut Moyen Âge à l'époque moderne : technologie, décors, aspects culturels* : actes de la Table ronde de Montbéliard, 23-24 mars 1995. Dijon : RAE, 2000. 229 p. (Revue Archéologique de l'Est. Supplément ; 15).

Guénot 2003

GUÉNOT (Sophie). - Les maisons fortes de Bresse dans la documentation médiévale et moderne. *Pages d'archéologie médiévales en Rhône-Alpes*, V-VI, 2003, p.71-76.

Guerreau 1990

GUERREAU (Alain). - Fief, féodalité, féodalisme : enjeux sociaux et réflexion historique. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 45, n°1, 1990, p. 137-166.

Guerreau 2001

GUERREAU (Alain). - *L'Avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ?* Paris : Éd. du Seuil, 2001. 342 p.

Guilaine 2000

GUILAINE (Jean). - Changeons d'échelles : pour la très longue durée, pour de larges espaces. *Études rurales*, 153-154, 2000, p. 9-21. [Consultation le 12/01/2017]. < <http://etudesrurales.revues.org/1> >

Guilbert 1986

GUILBERT (Sylvette). - Les maisons fortes dans le Diocèse de Châlons-sur-Marne à la fin du Moyen Âge. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boüard*. Genève/Paris : Droz, 1982, p. 175-185. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes ; 27).

Guillaud, De Chazelles, Klein 2007

GUILLAUD (Hubert), DE CHAZELLES (Claire-Anne), KLEIN (Alain) dir. - *Les constructions en terre massive, pisé et bauge* : actes de la table-ronde de Villefontaine, Isère, 28-29 mai 2005. *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, 2. [Montpellier] : Éd. de l'Espérou, 2007. 328 p. [Consultation le 20/06/2016]. < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548077>

Guillaume 1994

GUILLAUME (Jean). - *Architecture et vie sociale : l'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance* : actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988. Paris : Picard, 1994. 279 p. (De architectura ; 6).

Hachem 1999

HACHEM (Lamys). - Apport de l'archéozoologie à la connaissance de l'organisation villageoise rubanée. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Anick) éd. - *Habitat et sociétés* : actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998, p. 325-338. Antibes : Éd. APDCA, 1999.

Hamerow 2004

HAMEROW (Helena). - *Early medieval settlements : the archaeology of rural communities in Northwest Europe : 400-900*. Oxford : Oxford university press, 2004. XIII-225 p. (Medieval history and archaeology).

Hamerow 2012

HAMEROW (Helena). - *Rural settlements and society in Anglo-Saxon England*. Oxford : Oxford university press, 2012. XII-194 p. (Medieval history and archaeology).

Hautefeuille 2006

HAUTEFEUILLE (Florent). - "La domus des seigneurs de Castelnaud à Flaugnac (Lot)", dans D. BARRAUD, et al. (dir.), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées. Xe-XVe siècles*. Actes du colloque tenu à Pau les 3, 4 et 5 octobre 2002. C.A.M.L., 2006, p. 229-250.

Hautefeuille 2007

HAUTEFEUILLE (Florent). - Les élites rurales laissent-elles une trace archéologique ? : étude à partir de quelques cas du sud-ouest de la France. In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne* : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9-10-11 septembre 2005. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007, p. 163-178. (Flaran ; 27).

Hermet 1996

HERMET (Guy). - *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*. Paris : Éd. du Seuil, 1996. 309 p. (Points. Histoire ; 198).

Higounet 1990

HIGOUNET (Charles). - *Défrichements et villeneuves du Bassin parisien : XI^e-XIV^e siècles*. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1990. 384 p.

Hincker, San Juan 2000-2001

HINCKER (Vincent), SAN JUAN (Guy). - Vieux-Fumé (Calvados). Les vestiges d'habitats XI^e-XII^e siècles et XIII^e-XV^e siècles de la déviation de la RD 40. *Archéologie Médiévale, Chroniques des fouilles médiévales en France en 1999*, 30-31, 2000-2001, p. 234-235.

Hincker 2007

HINCKER (Vincent). - Un habitat aristocratique en Neustrie : le site du château à Biéville-Beuville (Calvados, Normandie). In : VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation* : actes des XXV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoil, p. 175-191. (Europe médiévale ; 8).

Hurard 2000

HURARD (Séverine). - *Corrélations d'indices cartographiques : une méthode pour l'archéologie ? : application à la recherche des fortifications de terre médiévales en Val-d'Oise*. Mémoire de Maîtrise : Histoire de l'art et archéologie. Paris : Université Paris X – Nanterre, 2000.

Hurard 2006b

HURARD (Séverine). - *L'habitat des petites élites rurales médiévales et modernes : réflexion à partir d'un cas d'étude fouillé : la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine, ferme seigneuriale XVI^e-XVIII^e siècles*. Mémoire de Master II : Archéologie des périodes historiques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2006.

Hurard 2007

HURARD (Séverine). - La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : habitat rural fossoyé, XVII^e-XVIII^e siècle : expression matérielle de l'ascension sociale d'une petite élite rurale non seigneuriale. In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 4 – Archéologie moderne et contemporaine* : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/S.Hurard_1.pdf

Hurard 2008

HURARD (Séverine). - Saint-Pathus, Les Petits Ormes (Seine-et-Marne) : une collection de verre en contexte d'habitat à la transition entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge., 2008, p. 82-84. In : ARVEILLER (Véronique) dir. - *22^e rencontres [de] l'AFAV* : Rennes, 30 novembre-1^{er} décembre 2007. *Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du verre*, 2008, p.82-84.

Hurard 2011a

HURARD (Séverine). - Les « Petits Ormes » à Saint-Pathus : mutations d'un habitat rural du III^e au XI^e siècle. In : CATTEDDU (Isabelle) con. sc. - *Aux origines du Moyen Âge : à la découverte des sociétés rurales*. *Les dossiers d'Archéologie*, 344, 2011, p. 20-23.

Hurard 2011b

HURARD (Séverine) dir. - *Saint-Pathus (Seine-et-Marne), Les Petits Ormes : longue durée d'occupation du Néolithique à l'époque moderne : mutations d'un habitat rural du Bas-Empire à la fin du premier Moyen Âge* : rapport de fouille. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France. 4 vol. (346, 474, 154, 923 p.).

Hurard 2012a

HURARD (Séverine). - *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine, XVII^e-XVIII^e siècles : expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*. Paris : CNRS éd./Inrap, 2012. 277 p. (Recherches Archéologiques ; 3).

Hurard 2012b

HURARD (Séverine). - Archéologie moderne : « Le fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye : camp d'entraînement du XVII^e siècle. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 45-46. (Collection U. Histoire).

Hurard 2012c

HURARD (Séverine). - Varennes-sur-Seine, La ferme du Colombier (Seine-et-Marne) : habitat rural fossoyé, XVII^e-XVIII^e siècle : expression matérielle de l'ascension sociale d'une petite élite rurale non seigneuriale. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2004-2005-2009-2010-2011*. [Paris] : Ministère de la Culture et de la Communication : Préfecture de la région Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles, 2012, p. 223-226.

Hurard 2012 d

HURARD (Séverine). - « Archéologie moderne : Le site de la Ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (77). Des élites dans le marais ». In BURNOUF Joëlle, ARRIBET-DEROIN Daniëlle, DESACHY Bruno, JOURNOT Florence, NISSEN-JAUBERT Anne. *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. Armand Colin, Collection U Histoire. 2012, p.42-44.

Hurard 2014

HURARD (Séverine). - Le camp d'entraînement des troupes du Roi (p.220-221). Catalogue d'Exposition « *Mousquetaires !* » - Musée de l'Armée (Avril-juillet 2014) Gallimard. 271 p.

Hurard 2015

HURARD (Séverine) dir. - *Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Fort Saint-Sébastien : rapport de fouille*. Pantin : Inrap CIF ; Paris : SRA Île-de-France, 2015. 6 vol. (3215 p.).

Hurard, Bellan 2016

HURARD (Séverine), BELLAN (Gilles).- *L'Archéologie des périodes moderne et contemporaine. Axe 14 de la programmation scientifique nationale du CNRA*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016, p.185-195 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie/Etude-recherche/Programmation-nationale>

Hurard, Cottiaux 2013

HURARD (Séverine), COTTIAUX (Richard) dir. - *Fouilles et découvertes en Île-de-France*. Rennes : Éd. « Ouest-France » ; [Paris] : Inrap, 2013. 143 p. (Histoire).

Hurard, Franzini 2006a

HURARD (Séverine), FRANZINI (Yann). - *Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), « La ferme du Colombier » : ferme seigneuriale XVI^e-XVIII^e siècles : [rapport de fouille]*. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2006. 258 p.

Hurard, Mauduit 2008

HURARD (Séverine), MAUDUIT (Céline). - De l'artisanat du carreau de pavement à l'art du portrait : l'exemple de trois carreaux de pavement historiés du XVI^e siècle. *Bulletin Archéologique du Vexin Français et du Val-d'Oise*, 40, 2008, p. 93-99.

Hurard, Mercé 2015

HURARD (Séverine), MERCÉ (Gwenaël). - Fortifier en terre au XVII^e siècle : l'escarpe maçonnée en terre crue du Fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. *Construire en terre crue : Archéopages*, 42, 2015, p.106-115.

Hurard, Rochart 2013

HURARD (Séverine), ROCHART (Xavier). - Le Fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye : camp d'entraînement des troupes de Louis XIV. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées Archéologiques d'Île-de-France 2012* : [26 janvier 2013, Cergy-Pontoise, auditorium de l'ESSEC]. Paris : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, 2013, p. 65 -78.

Hurard, Bruley-Chabot, Quenez 2009

HURARD (Séverine), BRULEY-CHABOT (Gaëlle), QUENEZ (Jean-Philippe). - Saint-Pa-thus, Les Petits Ormes (77) : mutations d'un habitat rural de la Protohistoire au haut Moyen Âge, VII^e av - IX^e ap. J.-C. In : JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE. - *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France : 8 et 9 décembre 2007, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris : Actualité archéologique régionale*. [Paris] : Ministère de la culture et de la communication : Préfecture de la région Île-de-France, 2009, p. 103 -112.

Hurard, Claude, Ravoire 2011

HURARD (Séverine), CLAUDE (Caroline), RAVOIRE (Fabienne). - Le pignon sud du grand Logis du Collège des Bernardins : remblais urbains, chantier de construction et production céramique sur la rive gauche de Paris au XIII^e siècle. *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 4, 2011, p. 289-316.

Hurard, Rochart, Bauchet 2015

HURARD (Séverine), ROCHART (Xavier), BAUCHET (Olivier). - Régiments de cavalerie des troupes de Louis XIV : les écuries du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. *Archéopages : La place du cheval*, 41, 2015, p. 66-77.

Hurard, Roumégoux, Chaoui-Derieux 2014

HURARD (Séverine), ROUMÉGOUX (Yves), CHAOUI-DERIEUX (Dorothee). - L'archéologie à l'épreuve de la modernité : de l'opportunisme à la maturité. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 137, 2014, p. 3-9.

Hurard, Tixador, Lorin 2014

HURARD (Séverine), TIXADOR (Arnaud), LORIN (Yann). - Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) à l'échelle européenne. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 137, 2014, p.19-24.

Hurard à paraître

HURARD (Séverine). - L'archéologie des mondes moderne et contemporain en Europe. In : DEMOULE (Jean-Paul), GARCIA (Dominique), SCHNAPP (Alain) éd. - *Histoire universelle des Civilisations*. Paris : La Découverte, à paraître.

Hurard, Cavanna, Cissé, à paraître

HURARD (Séverine), CAVANNA (Émilie), CISSÉ (Laure). - Les châteaux, ça n'existe pas ! In : JOURNOT (Florence) dir. - « *Volume Anti-hommage offert à Joëlle Burnouf* ». Paris : CNRS éd. ; Paris : Inrap, à paraître. (Recherches Archéologiques).

Hurard et al., 2016

HURARD (Séverine), LECONTE (Luc), LEFEUVRE (Aurélien), RAYMOND (Pascal). - A roman *miliarium* from a private bath house in northern Gaul : from water technology to ritual offering. *Antiquity*, volume 90, Issue 354, Dec. 2016, p.1562 -1575.

Jacques, Truffeau-Libre 1991

JACQUES (Alain), TRUFFEAU-LIBRE (Marie). - L'occupation germanique sur le site gallo-romain d'Arras (Pas-de-Calais). *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 21, 3, 1991, p.409-420.

Jarnoux 2007

JARNOUX (Philippe). - Entre pouvoir et paraître : pratiques de distinction et d'affirmation dans le monde rural. In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, 9-10-11 septembre 2005. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007, p. 129-148. (Flaran ; 27).

Jean-Marie 2010

JEAN-MARIE (Laurence). - Distinction et supériorité sociale dans les textes de coutume normands du début du XIII^e siècle. In : JEAN-MARIE (Laurence), MANEUVRIER (Christophe) dir. - *Distinction et supériorité sociale : Moyen Âge et époque moderne : actes du colloque de la Cerisy-la-Salle*, 27-30 septembre 2007. Caen : Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, 2010, p. 25-42.

Jean-Marie, Maneuvrier 2010

JEAN-MARIE (Laurence), MANEUVRIER (Christophe) dir. - *Distinction et supériorité sociale : Moyen Âge et époque moderne : actes du colloque de la Cerisy-la-Salle*, 27-30 septembre 2007. Caen : Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, 2010. 309 p.

Jeset 2002

JESSET (Sébastien) dir. - *Sorigny (Indre-et-Loire), "Nétilly" : échangeur A10 : rapport de fouille*. Pantin : Inrap CIF ; Orléans : SRA du Centre, 2002. (Consultable au SRA du Centre).

Jeset 2004

JESSET (Sébastien). *Ingré (Loiret), Les Rousses 2* : [rapport de fouille]. [Pantin] : [Inrap CIF] ; Orléans : SRA du Centre, 2004. 2 vol. (103, 124 p.).

Jeset 2012

JESSET (Sébastien). - Deux habitations privilégiées en Région Centre : Sorigny et Ingré. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 171-173. (Collection U. Histoire).

Jeset 2013

JESSET (Sébastien). - Sorigny, "Nétilly" : un habitat rural du haut Moyen Âge, 8^e-9^e siècles. In : ZADORA-RIO (Élisabeth) dir. - *Atlas archéologique de Touraine* [Ressource électronique]. [Tours] : Laboratoire Archéologie et Territoires, 2006. (Revue archéologique du Centre de la France. Supplément ; 53e). [Consultation du 25/05/2016]. < <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=53>, 2013

Jeset, Georges 2003

JESSET (Sébastien), GEORGES (Patrice). - *Sorigny (Indre et-Loire), « Nétilly »* : rapport de fouille programmée. Pantin : Inrap CIF . Orléans : SRA du Centre. (Consultable au SRA du Centre).

Joly 2006

JOLY (Stéphane). - *Saint-Rimay (Loir-et-Cher), L'habitat de la fin du haut Moyen-Âge de Planchebrault 1* : [rapport de fouille]. Pantin : Inrap CIF ; Orléans : SRA du Centre, 2006. 126 p.

Joly, Pradat 2012

JOLY (Stéphane), PRADAT (Bénédicte). - Planchebrault à Saint-Rimay (Loir-et-Cher) : un habitat et son environnement agro-pastorale. In : BURNOUF (Joëlle) dir. - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 141-143. (Collection U. Histoire).

Jong, Theuws, Van Rhijn 2001

JONG (Mayke de), THEUWS (Frans), Van Rhijn (Carine) éd. - *Topography of power in the early Middle Ages*. Leiden : Brill, 2001. X-609 p. (The transformation of the Roman world : a scientific programme of the European science foundation ; 6).

Jouanna 1991

JOUANNA (Arlette). - Des «gros et gras» aux «gens d'honneur». In : CHAUSSINAND-NOGARET (Guy) dir. - *Histoire des élites en France : du XVI^e au XX^e siècle : l'honneur, le mérite, l'argent*. [Paris] : Talladier, 1991, p. 17-144. (Approches ; 15).

Jouin, Méniel 2001

JOUIN (Martine), MÉNIEL (Patrice). - Les dépôts animaux et le fanum gallo-romains de Vertault (Côte-d'Or). *Revue archéologique de l'Est*, 50, 2001, p. 119-216.

Journot 2008

JOURNOT (Florence). - De la « limite » en milieu domestique : rapports au dehors, convivialité et intimité dans la maison bourgeoise à la fin du Moyen Age. *Archéopages : Limites et territoires*, 21, 2008, p. 42-47.

Journot 2012

JOURNOT (Florence). - Le document archéologique, matière d'Histoire (Du bon usage de la documentation archéologique). In : BURNOUF (Joëlle). - *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 52-58. (Collection U. Histoire).

Journot, Bellan 2011

JOURNOT (Florence), BELLAN (Gilles) dir. - *Archéologie de la France moderne et contemporaine*. Paris : La Découverte/Inrap, 2011. 177 p. (Archéologies de la France).

Karg, Lafuente 2007

KARG (Sabine), LAFUENTE (Pilar). - Food. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol. 1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 181-207. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Kazanski 1991

KAZANSKI (Michel). - Les germains de l'Elbe-Oder-Vistule et la Gaule au Bas-Empire. *Antiquités Nationales*, 22/23, 1990-1991, p.111-127.

Kazanski 1995

KAZANSKI (Michel). - L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule du Nord et de l'Est. In : THOLLARD (Patrick) éd. - *Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire* : actes de la XVIIe Journée d'étude du Centre de recherches archéologiques de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille III, Lille, 3 décembre 1994. *Revue du Nord*, 77, n°313, 1995, p. 37-54.

Klápště 2013

KLÁPŠTĚ (Jan) dir. - *Hierarchies in rural settlements* : Ruralia IX, Götzis, Austria, 26 th September-2nd October 2011 ; Jean-Marie Pesez conference on medieval rural archaeology. Turnhout : Brepols, 2013. 462 p.

Klapste, Nissen-Jaubert 2007

KLAPSTE (Jan), NISSEN-JAUBERT (Anne). - Rural Settlement. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 76-110. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Kuchenbuch 2004

KUCHENBUCH (Ludolf). - Sources ou documents ? Contribution à l'histoire d'une évidence méthodologique. *Hypothèses*, 1/2004 (7), p. 287-315. [Consultation du 28/06/2016]. < <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2004-1-page-287>

Lafarge 2013

LAFARGE (Ivan). - *Le plâtre dans la construction en Île-de-France : techniques, morphologie et économie avant l'industrialisation* : rapport d'étude. Thèse de doctorat : Histoire des techniques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013. 613 p.

Laffont 2004

LAFFONT (Pierre-Yves). - Atlas des châteaux du Vivarais, Xe-XIIIe siècle, Lyon, ALPARA, Ministère de la Culture, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne* n° 25, 2004, 284 p.

Laffont 2009

LAFFONT (Pierre-Yves). - Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplements en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle, Rennes, *Presses Universitaires de Rennes*, collection Archéologie & Culture, 2009, 340 p.

Laffont 2014

LAFFONT (Pierre-Yves). - 2014, Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge (actes du colloque de Guingamp et Dinan, 28-29 mai 2010), Rennes, *Presses Universitaires de Rennes*, collection Archéologie & Culture, 238 p.

Lagadec 2007

LAGADEC (Yann). - Les élites rurales bretonnes du XVI^e au XVIII^e siècle: des spécificités ? In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, 9-10-11 septembre 2005. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007, p. 78-79. (Flaran ; 27).

Laurieux 1992

LAURIOUX (Bruno). - Table et hiérarchie sociale à la fin du Moyen Âge. In : LAMBERT (Carole) dir. - *Du manuscrit à la table : essais sur la cuisine au Moyen Âge et répertoire des manuscrits médiévaux contenant des recettes culinaires*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal ; Paris : Champion-Slatkine, 1992, p. 87-108. (Études médiévales).

Laurieux 2002

LAURIOUX (Bruno). - *Manger au Moyen Âge : pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*. [Paris] : Hachette littératures, 2002. 298 p. (La Vie quotidienne).

Laurieux 2005

LAURIOUX (Bruno). - Histoire de l'alimentation entre Moyen Âge et Temps modernes : regards sur trente ans de recherches. In : REDON (Odile), SALLMANN (Line), STEINBERG (Sylvie). - *Le Désir et le Goût : une autre histoire : XIII^e-XVIII^e siècles : actes du colloque international à la mémoire de Jean-Louis Flandrin, Saint-Denis, septembre 2003*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 2005, p. 53-96. (Temps et espaces).

Lavigne 2014

LAVIGNE (Cédric). - De la mémoire des formes dans l'aménagement de l'espace urbain. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 136, 2014, p. 23-29. (Dossier Archéologie pour la ville, sous la direction de Bruno Düfay, Vincent Hincker et Antide Viand).

Lebecq 1983

LEBECQ (Stéphane). - *Marchands et navigateurs frisons du haut Moyen Âge*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1983. 2 vol. (375, 470 p.). (Histoire).

Lebecq 1990

LEBECQ (Stéphane). - Les origines franques : V^e-IX^e siècle. *Nouvelle Histoire de la France Médiévale*, t. 1. Paris : Éd. du Seuil, 1990. 317 p. (Points. Histoire ; 201).

Le Bihan, Mazel 2016

LE BIHAN (Jean), MAZEL (Florian). - La périodisation canonique de l'histoire : une exception française ? *Revue historique*, 680, 2016-4, p. 785-812.

Lécrivain 2007

LÉCRIVAIN (Valérie) dir. - *Clientèle guerrière, clientèle foncière et clientèle électorale : histoire et anthropologie*. Dijon : Éd. universitaires de Dijon, 2007. 250 p. (Sociétés).

Leferme-Falguières, Van Renterghem 2001

LEFERME-FALGUIÈRES (Frédérique), VAN RENTERGHEM (Vanessa). - Le concept d'élites : approches historiographiques et méthodologiques. *Hypothèses : Travaux de l'École doctorale d'histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, 1, n^o4, 2001, p. 55-67.

Lefèvre 2006

LEFÈVRE (Annie). - Les productions céramiques peintes et polies d'Île-de-France, VIII^e-XI^e siècle. In : HINCKER (Vincent), HUSI (Philippe) éd. - *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe : V^e-X^e siècle : actes du colloque de Caen, Auditorium du Musée des Beaux-Arts, 18-20 mars 2004 : bilan et perspectives dix ans après le colloque d'Outreau*. Condé-sur-Noireau : NEA, 2006, p. 221-242.

Lefèvre, Mahé 2004

LEFÈVRE (Annie), MAHÉ (Nadine). - La céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France à travers la fouille des habitats ruraux, VI^e-XI^e siècles : état de la question et perspectives de recherches. In : RACINET (Philippe). - *Céramiques domestiques et terres cuites architecturales au Moyen Âge* : actes des journées d'étude d'Amiens (2001-2002-2003). *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2004, p. 105-149.

Lefèvre, Meyer 1988

LEFÈVRE (Annie), MEYER (Nicole). - Les Lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis. *Archéologie médiévale*, 18, 1988, p. 73-111.

Le Goff 2004

LE GOFF (Jacques). - *Un long Moyen Âge*. Paris : Tallandier, 2004. 258 p.

Le Goff 2014

LE GOFF (Jacques). - Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ? [Paris] : Éd. du Seuil, 2014. 207 p. (La Librairie du XXI^e siècle).

Legoux, Périn, Vallet 2006

LEGOUX (René), PERIN (Patrick), VALLET (Françoise). - *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*. 2e éd. revue et corrigée. [Saint-Germain-en-Laye] : Association française d'archéologie mérovingienne, 2006. 65 p. (Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne. Hors-série).

Le Jan 1995

LE JAN (Régine). - *Famille et pouvoir dans le monde Franc, VII^e-Xe siècle : essai d'anthropologie sociale*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1995. 571 p. (Publications de la Sorbonne. Série Histoire ancienne et médiévale ; 33).

Le Jan 2003

LE JAN (Régine). - *La société du haut Moyen Âge : VI^e-IX^e siècle*. Paris : A. Colin, 2003. 304 p. (Collection U. Histoire).

Le Jan 2009

LE JAN (Régine). - Approche socio-anthropologique des élites du haut Moyen-Âge : communication. In : GOETZ (Hans-Werner), PATZOLD (Steffen) org. - *Théories et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale* : colloque international de Hambourg, 10-13 septembre 2009. [Consultation du 12/04/2016]. < <https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/hambourg.pdf>

Le Jan 2011

LE JAN (Régine). - Les élites au haut Moyen Âge : approche sociologique et anthropologique. In : BOUGARD (François), GOETZ (Hans-Werner), LE JAN (Régine) dir. - *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*. Turnhout : Brepols, 2011, p. 69-100. (Haut Moyen Âge ; 13).

Le Maho 1977

LE MAHO (Jean). - De la curtis au donjon, l'exemple du pays de Caux. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 8 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Bad Muenstereifel, RFA, 30 août-4 septembre 1976. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1977, p. 177-183. (Château-Gaillard ; 8).

Lemaire 2010

LEMAIRE (Frédéric). - Les camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer, camp de Montreuil 1803-1805 : recherches en cours. *Revue du Nord*, 5, n°388, 2010, p. 39-49.

Lemaire 2011

LEMAIRE (Frédéric). - Les camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer, camp de Montreuil 1803-1805 : recherches en cours. *Mémoire d'Opale : historia longa, vita brevis*, 3, 2011, p. 7-21.

Lemaire 2015

LEMAIRE (Frédéric). - *Étaples-sur-Mer (Nord-Pas-de-Calais), ZAC du domaine du Chemin des Près : le Camp du 69e de ligne, la Grande Armée à Étaples : le camp de Montreuil 1803 -1805 : rapport de fouille*. Amiens : Inrap Nord-Picardie. 7 vol. (1667 p.).

Lemaire, Lemaire 2005

LEMAIRE (Frédéric), LEMAIRE (Patrick). - *1803-1805 : l'armée napoléonienne à Étaples : le camp du Puits d'Amour*. Villeneuve d'Ascq : Direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais, Service régional de l'archéologie, 2005. - [6] p. (Archéologie en Nord-Pas-de-Calais ; 12).

Le Mao, Marache 2010

LE MAO (Caroline), MARACHE (Corinne) dir. - *Les élites et la terre : du XVIe aux années 1930*. Paris : A. Colin, 2010. 346 p. (Recherches).

Le Patourel 1972

LE PATOUREL (Jean). - Moated sites of Yorkshire: a survey and its implications. *In* : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 5 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Hindsøgl (Danemark), 1-6 Septembre 1970. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1972, p. 121-132. (Château-Gaillard ; 5).

Le Patourel 1976

LE PATOUREL (Jean). - Les sites fossoyés et leurs problèmes : l'organisation de la recherche en Grande-Bretagne. *Revue du Nord*, 231, 1976, p. 571-591.

Le Patourel 1976

LE PATOUREL (Jean). - Fortified and semi-fortified manor houses. *In* : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 9-10 : études de castellologie médiévale* : actes des colloques internationaux tenus à Basel, 1978 et à Durham, 1980. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1982, p.188-198. (Château-Gaillard ; 9-10).

Le Patourel 1986

LE PATOUREL (Jean). - Fortified and semi-fortified manor houses in Eastern and Northern England in the later middle ages. *In* : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p 17-29.

Lepetz 1996

LEPETZ (Sébastien). - Les animaux dans les pratiques funéraires. *In* : LEPETZ (Sébastien). - *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord*. Amiens : Service régional de l'archéologie en Picardie, 1996, p. 148-153. (*Revue archéologique de Picardie*. Numéro spécial ; 12). [Consultation du 10/01/2016]. < http://www.persee.fr/doc/pica_1272-6117_1996_hos_12_1_1934

Lepetz, Van Andringa 2008

LEPETZ (Sébastien), VAN ANDRINGA (William) dir. - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires* : [actes de la table ronde tenue au Muséum national d'histoire naturelle, Paris, octobre 2002]. Montagnac : M. Mergoïl, 2008. 306 p. (Archéologie des plantes et des animaux ; 2).

Lepetz, Méniel 2008

LEPETZ (Sébastien), MENIEL (Patrice). - Les dépôts d'animaux non consommés en Gaule romaine. In : LEPETZ (Sébastien), VAN ANDRINGA (William) dir. - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires* : [actes de la table ronde tenue au Muséum national d'histoire naturelle, Paris, octobre 2002]. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 155-164. (Archéologie des plantes et des animaux ; 2).

Leturcq 2001

LETURCQ (Samuel). - Territoire du laboureur, territoire du pasteur : distances et territoires d'une communauté agraire. *Les petits cahiers d'Anatole* [en ligne], 3, 2001, 21 p. [Consultation du 04/06/2016]. < http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_3.pdf

Leturcq 2003

LETURCQ (Samuel). - Pour une meilleure compréhension des openfields médiévaux et modernes : une approche géographique des territoires agraires. In : ASSOCIATION D'ÉTUDE DU MONDE RURAL GALLO-ROMAIN. - *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraires* : actes du colloque international AGER V, Besançon, 19-20 Septembre 2000. Besançon : Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p.25-31. (Série Environnement, sociétés et archéologie ; 5).

Leturcq 2004

LETURCQ (Samuel). - La macro-analyse des structures agraires à l'épreuve de la micro-analyse d'un terroir : contrainte communautaire et individualisme agraire dans un finage beauceron : XVII^e-XX^e siècles. *Les petits cahiers d'Anatole* [en ligne], 14, 2004, [Consultation du 04/06/2016]. < http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_14.pdf

Leveau, Gros, Trement 1999

LEVEAU (Philippe), GROS (Pierre), TREMENT (Frédéric). - La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. In : ANTOINE (Annie) éd. - *Campagnes de l'Ouest : stratigraphie et relations sociales dans l'histoire* : colloque de Rennes, 24-26 mars 1999. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 287-302. (Histoire).

Levi-Strauss 2002

LEVI-STRAUSS (Claude). - *Les structures élémentaires de la parenté*. 2e éd. Paris ; La Haye : Mouton and Co, 2002. XXX-591 p. (Maison des sciences de l'homme. Collection de rééditions ; 2). Réimpression de la 2^e éd. de 1967.

Longueville 2007

LONGUEVILLE (Sylvie de). - Interprétation des contextes funéraires : principes d'analyse des critères associés à la définition des tombes dites privilégiées. In : VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation* : actes des XXV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoïl, p. 103-120. (Europe médiévale ; 8).

Loren 1977a

LOREN (Claude). - *La demeure seigneuriale de Rubercy*. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 8 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Bad Muenstereifel, RFA, 30 août-4 septembre 1976. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1977, p. 185-192. (Château-Gaillard ; 8).

Loren 1977b

LOREN (Claude). - Le château de Rubercy : étude de la demeure principale, 1150-1204. *Archéologie médiévale*, 7, 1977, p. 109-178.

Lorin 2005

LORIN (Yann). - Aire-sur-la-Lys (Nord-Pas-de-Calais) : ZAC du Hameau de Saint-Martin. In : DRAC NORD-PAS-DE-CALAIS. - *Bilan scientifique régional*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, 2005.

Louis 1992

LOUIS (Étienne). - Wandignies-Hamage (Nord), Abbaye de Hamage : chroniques des fouilles médiévales. *Archéologie Médiévale*, 22, 1992, p.474-475.

Louis 1994

LOUIS (Étienne). - Wandignies-Hamage (Nord), Abbaye de Hamage : chroniques des fouilles médiévales. *Archéologie Médiévale*, 24, 1994, p.473-474.

Louis 1997

LOUIS (Étienne). - Au début du monachisme en Gaule du nord : les fouilles de l'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage». In : ROUCHE (Michel) dir. - *Clovis : histoire & mémoire* : [actes du Congrès international d'histoire de Reims, 19-25 septembre 1996]. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p.843-869.

Louise 1986

LOUISE (G.). - Les maisons-fortes du Bocage Normand, XII^e-XV^e siècles. In : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984*. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 31-41.

Loveluck 2003

LOVELUCK (Christopher). - "L'habitat anglo-saxon de Flixborough - dynamiques sociales et styles de vie (VII^e-XI^e siècle)". In *Les Nouvelles de l'Archéologie* n°92, 2^e trimestre 2003, p.16-19

Loveluck 2007

LOVELUCK (Christopher). - *Rural Settlement, Lifestyles and Social Change in the Later First Millennium AD : Anglo-Saxon Flixborough in its wider context*. Oxford : Oxbow Books ; Oakville : distr. D. Brown, 2007. XXVI-194 p. (Excavations at Flixborough ; 4).

Loveluck 2009

LOVELUCK (Christopher). - The Dynamics of Elite Lifestyles in the «Rural World», AD 650 -1150 : Archaeological Perspectives from Northwest Europe. In : BOUGARD (François), LE JAN (Régine), MCKITTERICK (Rosamond) dir. - *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites ?*. Turnhout : Brepols, 2008, p. 139-170. (Haut Moyen Âge ; 7).

Loveluck 2011

LOVELUCK (Christopher). - Problems of the Definition and Conceptualisation of Early Medieval Elites, AD 450-900 : the Dynamics of the Archaeological Evidence. In : BOUGARD (François), GOETZ (Hans-Werner), LE JAN (Régine) dir. - *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*. Turnhout : Brepols, 2011, p. 22-26. (Haut Moyen Âge ; 13).

Loveluck 2013

LOVELUCK (Christopher). - *Northwest Europe in the early Middle Ages, c. AD 600-1150 : a Comparative Archaeology*. Cambridge : Cambridge University Press, 2013. XXIII-466 p.

Loveluck, Atkinson 2007

LOVELUCK (Christopher), ATKINSON (David). - *The Early Medieval Settlement Remains from Flixborough, Lincolnshire : the Occupation Sequence, c. AD 600-1000*. Oxford : Oxbow Books, 2007. XXV-134 p. (Excavations at Flixborough ; 1).

Lussault 2007

LUSSAULT (Michel). *L'Homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Éd. du Seuil, 2007. 363 p. (La couleur des idées).

Malinowski 1963

MALINOWSKI (Bronislaw). - *Les Argonautes du Pacifique occidental*. [Paris] : Gallimard, 1963. 606 p. (L'espèce humaine).

Malrain 2007

MALRAIN (François). - Habitats aristocratiques au second âge du Fer : mise en évidence de la diversité des élites par la confrontation des vestiges archéologiques. *Archéopages : Signes de pouvoir*, 19, 2007, p.18-25.

Malrain, Blancquaert, Lorho 2013

MALRAIN (François), BLANCQUAERT (Geertui), LORHO (Thierry). - *L'habitat rural du second âge du Fer : rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*. Paris : Inrap/CNRS éd., 2013. 255 p. (Recherches Archéologiques ; 7)

Marinval, Bennarous, 2006

MARINVAL (Marie-Christine), BENNAROUS (Renaud). - La carpe (*Cyprinus carpio*), cette orientale qui séduit l'Occident au Moyen Âge. In : DEREIX (Jean-Michel) éd. - *La production des étangs du Moyen Âge à l'époque contemporaine : actes de la deuxième journée d'étude du Groupe d'histoire des zones humides*, [Paris, 22 janvier 2005]. Paris : Groupe d'histoire des zones humides, 2006, p. 9-22. (Collection Journées d'étude / [Groupe d'Histoire des Zones Humides]).

Mazel 2007

MAZEL (Florian). - Des familles de l'aristocratie locale en leurs territoires : France de l'Ouest, du IX^e au XI^e siècle. In : DEPREUX (Philippe), BOUGARD (François), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites et leur espace : mobilité, rayonnement, domination, du VI^e au XI^e siècle* : [actes de la rencontre de Göttingen des 3, 4 et 5 mars 2005]. Turnhout : Brepols, 2007, p. 361-398. (Haut Moyen Âge ; 5).

Mazel 2010

MAZEL (Florian). - *Féodalités : 888-1180*. [Paris] : Belin, 2010. 783 p. (Histoire de France).

Mane, Piponnier 1995

MANE (Perrine), PIPONNIER (Françoise). - *Se vêtir au Moyen Âge*. Paris : A. Biro, 1995. 206 p. (Essais).

Mataouchek 2012

MATAOUCHEK (Victorine). - Des murs muets... aux stratifications maçonnées : derrière l'apparente homogénéité des maçonneries. *Archéopages : Nouveaux champs de la recherche archéologique. Hors-série*, 3, p. 180-187.

Mataouchek et al. 2009

MATAOUCHEK (Victorine), MIGNOT (Philippe), DELOMIER (Chantal), LE BARRIER (Christian). - Archéologie du bâti : une démarche scientifique à part entière en butte à des enjeux antagonistes. *Archéopages : Quartiers et faubourgs*, 24, 2009, p. 66-67.

Mauss 1924

MAUSS (Marcel). - Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. In : MAUSS (Marcel). - *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France, 1950, (Bibliothèque de sociologie contemporaine).

Mazard 1990

MAZARD (Chantal). - Châteaux à motte et évolution du peuplement : de l'*Ager* au mandement, quelques exemples dauphinois. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 14 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Najac..., 29 août-3 septembre 1988. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1990, p. 277-291. (Château-Gaillard ; 14).

Menant, Jessenne 2005

MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9-10-11 septembre 2005*. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007. 334 p. (Flaran ; 27).

Menez, Arramond 1998

MENEZ (Yves), ARRAMOND (Jean-Charles). - L'habitat aristocratique fortifié de Paule, Côtes-d'Armor. *Gallia*, 54, n°1, 1997, p. 119-155. [Consultation du 23/05/2016]. < http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1997_num_54_1_2995

Mériaux 2007

MERIAUX (Charles). - Élités laïques et élites ecclésiastiques entre Neustrie et Austrasie : fin VI^e-VII^e. In : LE JAN (Régine) resp. - *Rapport quadriennal du LAMOP – BILAN : Axe 4 : les élites dans le Haut Moyen Âge occidental : Ve-XI^e siècle : Formation, identité, reproduction*. (Séminaire historiographique sur les élites, 27-28 novembre 2003. <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/elites.2007>).

Mériaux 2008

MERIAUX (Charles). - Ordre et hiérarchie au sein du clergé rural pendant le haut Moyen Âge. In : BOUGARD (François), IOGNA-PRAT (Dominique), LE JAN (Régine) dir. - *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident Médiéval, 400-1100*. Turnhout : Brepols, 2008 (Collection haut Moyen Âge; 6).

Meulemeester 1983

MEULEMEESTER (Jan de). - Mottes castrales du Comté de Flandre : état de la question d'après les fouilles récentes. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 11 : études de castellologie médiévale : actes du colloque international tenu à Karrebaekominde (Danemark), 30 août-14 septembre 1982*. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1983, p. 101-115. (Château-Gaillard ; 11).

Meulemeester, O'Conor 2013

De Meulemeester (Johnny), O'CONNOR (Kierean). - Fortifications. In : GRAHAM-CAMPBELL (James), VALOR PIECHOTTA (Magdalena) éd. - *Eighth to twelfth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.1. Aarhus : Aarhus University Press, 2007, p. 316-341. (Acta Jutlandica. Humanistik serie ; 79).

Meyzie 2010

MEYZIE (Philippe). - *L'alimentation en Europe à l'époque moderne : manger et boire, XV^e s. - XIX^e s.* Paris : A. Colin, 2010. 288 p. (Collection U. Histoire).

Michaud-Fréjaville 2007

MICHAUD-FRÉJAVILLE (Françoise). - Les «élites rurales» dans la reconstruction des campagnes du Berry à la fin du Moyen Âge. In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9-10-11 septembre 2005*. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007, p. 243-257. (Flaran ; 27).

Montanari 1995

MONTANARI (Massimo). - *La faim et l'abondance : histoire de l'alimentation en Europe*. Paris : Éd. du Seuil, 1995. 289 p. (Faire l'Europe).

Moriceau 1994a

MORICEAU (Jean-Marc). - Le changement agricole : transformations culturelles et innovation, XII^e-XIX^e siècles. *Histoire et sociétés rurales*, 1, 1994, p. 37-66.

Moriceau 1994b

MORICEAU (Jean-Marc). - *Les fermiers de l'Île-de-France : l'ascension d'un patronat agricole, XV^e-XVIII^e siècle*. [Paris] : Fayard, 1994. 1069 p.

Morsel 2004a

MORSEL (Joseph). – *L'aristocratie médiévale : la domination sociale en Occident, V^e-XV^e siècles*. Paris : A. Colin, 2004. 335 p. (Collection U. Histoire).

Morsel 2004b

MORSEL (Joseph). - Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? *Hypothèses*, 1, n^o7, 2004, p. 271-286. [Consultation du 20/06/2017]. < <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2004-1-page-271.htm> >

Morsel 2006

MORSEL (Joseph). - Appropriation communautaire du territoire ou appropriation territoriale de la communauté ? Observations en guise de conclusion. *Hypothèses*, 1, n^o9, 2006, p. 89-104. [Consultation du 20/06/2017]. < <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2006-1-page-89.htm> >

Morsel 2007

MORSEL (Joseph). - Construire l'espace sans la notion d'espace : le cas du Salzforst (Franconie) au XVe siècle. In : SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (FRANCE). - *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations* : actes du XXXVII^e Congrès de la SHMES, Mulhouse, 2-4 juin 2006. Paris : Publications de la Sorbonne, 2007, p. 295-316. (Histoire ancienne et médiévale ; 96).

Morsel, Ducourtieux 2007

MORSEL (Joseph), DUCOURTIEUX (Christine). - *L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent*. Paris : Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris ; Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2007, 196 p. [Consultation du 29/03/2017]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183>

Mousnier 1969

MOUSNIER (Roland). - *Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours*. Paris : Presses universitaires de France, 1969. In-16, 196 p.

Musée du Louvre (Département des sculptures), Bresc-Bautier 2001

MUSÉE DU LOUVRE (Département des Sculptures), BRESC-BAUTIER (Geneviève) dir. - *Le quartier du Louvre au XVII^e siècle* : [exposition, Paris, Musée du Louvre, salle de la Maquette, aile Sully, 15 mars-31 décembre 2001]. Paris : Réunion des musées nationaux, 2001. 206 p. (Les Dossiers du Musée du Louvre ; Les Dossiers du Département des peintures).

Naudet 2012

NAUDET (Jules). - *Entrer dans l'élite : parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*. Paris : Presses universitaires de France, 2012. XII-315 p. (Le lien Social).

Neveux, Jacquart, Le Roy Ladurie 1975

NEVEUX (Hugues), JACQUART (Jean), LE ROY LADURIE (Emmanuel). - *L'âge classique des paysans. Histoire de la France rurale*, t. 2. [Paris] : Seuil, 1975. 620 p. (Collection L'Univers historique ; 15).

Neubauer 2004

NEUBAUER (Anna). - Regard anthropologique sur la problématique des migrations. In : REYSSO (Fenneke), VERSCHUUR (Christine). - *Femmes en mouvement : genre, migrations et nouvelle division internationale du travail* : actes du colloque international, janvier 2004, Genève. Berne : Commission suisse pour l'UNESCO : DDC, Direction du développement et de la coopération, Département fédéral des affaires étrangères ; Genève : IUED, Institut universitaire d'études du développement, 2004, p. 53-55. (Collection Yvonne Preiswerk) *La migration pour ou contre le développement ? Des perspectives disciplinaires à l'interdisciplinarité*. [Consultation du 10/06/2017]. <http://graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/genre/shared/Genre_docs/2865_Actes2004/08-a.neubauer.pdf>

Nissen-Jaubert 1994

NISSEN-JAUBERT (Anne). - « Domfront ». In : RENOUX (Annie) dir. - *Palais médiévaux, France-Belgique : 25 ans d'archéologie*. Le Mans : Publications de l'Université du Maine, 1994, p. 41-42.

Nissen-Jaubert 1996a

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Sites centraux et résidences princières au Danemark avant 1250. In : RENOUX (Annie) dir. - *Palais médiévaux, France-Belgique : 25 ans d'archéologie*. Le Mans : Publications de l'Université du Maine, 1994, p. 197-212.

Nissen-Jaubert 1996b

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Systèmes agraires dans le sud de la Scandinavie avant le XIII^e siècle comparaisons avec d'autres exemples scandinaves et des expériences d'archéologie expérimentale. In : COLARDELLE (Michel) dir. - *L'homme et la nature au Moyen Âge : paléoenvironnement des sociétés occidentales* : actes du V^e Congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble..., 6-9 octobre 1993. Paris : É. Errance, 1996, p. 76-86. (Archéologie aujourd'hui).

Nissen-Jaubert 1998

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Le château de Domfront à travers le Moyen Âge. In : FAJAL (Bruno) éd. - *Autour du château médiéval* : actes des rencontres historiques et archéologiques de l'Orne tenues à Alençon le 5 avril 1997. Alençon : Société historique et archéologique de l'Orne, 1998, p. 147-162. (Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de l'Orne ; 1).

Nissen-Jaubert 1999

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Ruptures et continuités de l'habitat rural du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIOU (Serge), COUDART (Anick) éd. - *Habitat et sociétés* : actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999, p. 551-570.

Nissen-Jaubert 2000

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Some Aspects of Viking Research in France. In : STUMMANN HANSEN (Steffen), RANDSBORG (Klavs) éd. - *Vikings in the West*. København : Munksgaard, 2000, p. 159-170. (Acta Archaeologica ; 71).

Nissen-Jaubert 2003

NISSEN-JAUBERT (Anne). - La maison-étable dans le nord-ouest de l'Europe : contextes culturels, sociaux et idéologiques. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 92, 2003, p. 28-33.

Nissen-Jaubert 2007a

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Historiographie de la spatialisation des élites : les approches archéologiques. In : LE JAN (Régine) resp. - *Les élites dans le haut Moyen Âge occidental, V^e-XI^e siècle : Formation, identité, reproduction*. Séminaire historiographique sur les élites, 28-29 novembre 2003. Université Paris-Est Marne-la-Vallée. [Consultation du 03/03/2016]. < <https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/BilanAxe42004-2008.pdf>

Nissen-Jaubert 2007b

NISSEN-JAUBERT (Anne). - Migrations et invasions de l'Antiquité tardive à la fin du premier millénaire : affichages identitaires, intégration et transformations sociales. *Archéopages : Migrations*, 18, p. 26-30.

Nissen-Jaubert 2009

NISSEN-JAUBERT (Anne). - L'espace rural. In : BURNOUF (Joëlle). - *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*. 2^e éd. Paris : A. Colin, 2012, p. 85-136. (Collection U. Histoire).

Nissen 2010a

NISSEN (Anne). - Late antique and early medieval high-status sites in France. In : *Gedächtnis-Kolloquium Werner Haarnagel (1907-1984) : Herrenhöfe und die Hierarchie der Macht im Raum südlich und östlich der Nordsee von der Vorrömischen Eisenzeit bis zum frühen Mittelalter und zur Wikingerzeit : 11-13 oktober 2007, Burg Bederkesa in Bad Bederkesa = Memorial Colloquium Werner Haarnagel (1907-1984) : Herrenhöfe and the hierarchy of power in the region to the south and east of the North Sea from the pre-Roman Iron Age until the early Middle Ages and the Viking age*. Rahden/Westf. : M. Leidorf, 2010, p. 240-258. (Siedlungs- und Küstenforschung im südlichen Nordseegebiet ; 33).

Nissen 2010b

NISSEN (Anne). - La femme riche : quelques réflexions sur la signification des sépultures féminines privilégiées dans le Nord-ouest de l'Europe. In : DEVROEY (Jean-Pierre), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge* : [actes de la rencontre de Bruxelles des 13, 14 et 15 mars 2008, organisée par l'École française de Rome]. Turnhout : Brepols, 2010, p. 305-324. (Haut Moyen Âge ; 10).

Nissen 2011

NISSEN (Anne). - *Élites et espaces dans le Nord-Ouest de l'Europe : 3^e - 12^e siècles*. Dossier présenté en vue de l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Nissen 2015

NISSEN (Anne). - Early medieval religion and social power : a comparative study of rural elites and church building in northern France and southern Scandinavia. In : SANCHEZ-PARDO (José), SHAPLAND (Michael G.). - *Churches and social power in early medieval Europe : Integrating archaeological and historical approaches*. Turnhout: Brepols; 2015, p.331-366.

Olivier, Wirtz 1993

OLIVIER (Laurent), WIRTZ (Bruno). - Pareto chez les protos: trois petits essais d'archéologie iconoclaste. In : DAUBIGNEY (Alain) éd. - *Fonctionnement social de l'âge du Fer : opérateurs et hypothèses pour la France* : actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier, Jura, 24-26 octobre 1990. Lons-le-Saunier : Centre jurassien du patrimoine : Cercle Girardot, 1993, p.131-176.

Olivier 2001

OLIVIER (Laurent). - Temps de l'histoire et temporalités des matériaux archéologiques : à propos de la nature chronologique des vestiges matériels. *Antiquités nationales*, 33, 2001, p. 189-201.

Olivier 2008

Olivier (Laurent). - *Le sombre abîme du temps : mémoire et archéologie*. Paris : Éd. du Seuil, 2008. 301 p. (La Couleur des Idées).

Olsen 1987

OLSEN (Rikke, Agnete). - Big manors and large-scale farming in the late middle -ages. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 13 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Wageningen, Pays-Bas, 31 août-6septembre 1986. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1987, p. 157-167. (Château-Gaillard ; 13).

Ouzoulias 2006

OUZOULIAS (Pierre). - *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*. Thèse de doctorat : Archéologie. Besançon : Université de Franche-Comté, 2006. 2 vol. (250, 87 f.).

Ouzoulias 2007

OUZOULIAS (Pierre). - Faut-il déromaniser l'archéologie des campagnes gallo-romaines ? *Archéopages : Migrations*, 18, 2007, p. 22-23.

Ouzoulias 2010

OUZOULIAS (Pierre). - Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? In : OUZOULIAS (Pierre), TRANOY (Laurence) dir. - *Comment les Gaules devinrent romaines* : [actes du colloque international organisé par l'Inrap et le Musée du Louvre, 14-15 septembre 2007]. Paris : La Découverte/Inrap/Musée du Louvre, 2010, p. 189 -211.

Ouzoulias 2012

OUZOULIAS (Pierre) – Les campagnes gallo-romaines : quelle spatialité ? Retour sur l'expérience d'Archaeomedes. In : CARPENTIER (Vincent), MARCIGNY (Cyril) dir. - *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge* : [table ronde organisée par l'Inrap, l'UMR 6566-CREAAH et l'UMR 6273-CRAHAM, Caen, 8-9 octobre 2008]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 131-156. (Archéologie et culture).

Ouzoulias, Van Ossel 1997a

OUZOULIAS (Pierre), VAN OSSEL (Paul). - Structure, évolution et statut des habitats ruraux au Bas-Empire en Île-de-France. In : OUZOULIAS (Pierre), VAN OSSEL (Paul) dir. - *Les Campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis* : colloque de Paris, 14-15 mars 1996 : rapports et synthèses de la deuxième journée. Paris : *Diocesis Galliarum*, 1997, p. 94-119. (L'époque romaine tardive en Île-de-France ; 3).

Ouzoulias, Van Ossel 1997b

OUZOULIAS (PIERRE), VAN OSSEL (PAUL). - Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France. In : OUZOULIAS (Pierre), PELLECUER (Christophe), RAYNAUD (Claude), VAN OSSEL (Paul), GARMY (Pierre). - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : actes du IV^e colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : Éd. APDCA, 2001, p. 149-172.

Ouzoulias et al. 2001

OUZOULIAS (Pierre), PELLECUER (Christophe), RAYNAUD (Claude), VAN OSSEL (Paul), GARMY (Pierre) dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* : actes du IV^e colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : Éd. APDCA, 2001. 640 p.

Parani 2005

PARANI (Maria G.). - Representation of glass objects as a source on Byzantine glass : how useful are they ? *Dumbarton Oaks Papers*, 59, 2005-2006, p. 147-171.

Pascal, Lorvelec, Vigne 2006

PASCAL (Michel), LORVELEC (Olivier), VIGNE (Jean-Denis). - *Invasions biologiques et extinctions : 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*. Paris : Belin ; Versailles : Éd. Quae, 2006. 350 p.

Pastoureau 2007

PASTOUREAU (Michel). - *L'ours : histoire d'un roi déchu*. [Paris] : Éd. du Seuil, 2007. 419 p.-[24] p. de pl. (La librairie du XXI^e siècle).

Pesez 1978

PESEZ (Jean-Marie). - Histoire de la culture matérielle. In : LE GOFF (Jacques), CHARTIER (Roger), REVEL (Jacques) dir. - *La Nouvelle histoire*. Paris : Retz-C.E.P.L., 1978, p. 98-130. (Les Encyclopédies du savoir moderne).

Pesez 1982

PESEZ (Jean-Marie). - Archéologues et historiens. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boïard*. Genève/Paris : Droz, 1982, p. 295-308. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes ; 27).

Pesez 1984

PESEZ (Jean-Marie). - *Projet collectif de recherche sur les mottes, les enceintes et les maisons-fortes du Moyen Âge: lexique système descriptif des fortifications de terre*. Caen : Université de Caen Basse-Normandie, 1984.

Pesez 1985

PESEZ (Jean-Marie). - Approches méthodologiques d'un recensement général des fortifications de terre médiévales en France. *In* : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 12 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international d'Oostduinkerke, Floreffe (Belgique), 3-9 septembre 1984. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, Université de Caen, 1985, p. 79-90. (Château-Gaillard ; 12).

Pesez 1986

PESEZ (Jean-Marie). - Maison-forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, *moated-site*, *wasserburg*, ou les ensembles en archéologie. *In* : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 331-341.

Pesez 1999

PESEZ (Jean-Marie). - L'habitat dispersé : un problème historique pour l'archéologue. *In* : CURSENTE (Benoît) éd. - *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne* : actes des XVIII^e journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 15-17 septembre 1996. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 17-38. (Flaran ; 18).

Pesez, Piponnier 1972

PESEZ (Jean-Marie), PIPONNIER (Françoise). - Les maisons-fortes bourguignonnes. *In* : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 5 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international tenu à Hindsgavl (Danemark), 1-6 Septembre 1970. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1972, p. 143-164. (Château-Gaillard ; 5).

Pesez, Piponnier 1973

PESEZ (Jean-Marie), PIPONNIER (Françoise). - Villy-le-Moutier : recherches archéologiques sur un site de maison forte. *In* : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 6 : études de castellologie médiévale* : actes du colloque international [d'archéologie médiévale] tenu à Venlo, Pays-Bas, 4-9 Septembre 1972. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1973, p. 147-165. (Château-Gaillard ; 6).

Petitjean 1995

PETITJEAN (Michel). - Les peignes en os à l'époque mérovingienne : évolution depuis l'Antiquité Tardive. *Antiquités Nationales*, 27, 1995, p. 145-191.

Peytremann 2003

PEYTREMANN (Édith). - *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Saint-Germain-en-Laye : AFAM, 2003. 2 vol. (453, 442 p.). (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne ; 13).

Peytremann 2010

PEYTREMANN (Édith). - L'habitat rural du nord de la France du IX^e au XII^e s. : héritages, mutations et innovations. *In* : YANTE (Jean-Marie), BULTOT-VERLEYSEN (Anne-Marie) éd. - *Autour du « village » : établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rbin, IV^e-XIII^e siècles* : actes du colloque international [organisé à l'occasion de l'éméritat du professeur René Noël], Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003. Louvain-la-Neuve : Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 2010, p. 277-297. (Publications de l'Institut d'études médiévales. 2e série ; 25).

Peytremann 2013

PEYTREMANN (Édith). - Identifier les résidences des élites au sein des habitats ruraux du VI^e au XI^e siècle dans la moitié nord de la France. In : KLÁPŠTĚ (Jan) dir. - *Hierarchies in rural settlements* : Ruralia IX, Götzis, Austria, 26th September-2nd October 2011 ; Jean-Marie Pesez conference on medieval rural archaeology. Turnhout : Brepols, 2013, p. 183-197.

Pichot 2002

PICHOT (Daniel). - *Le village éclaté : habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. 395 p. (Histoire).

Pinard et al. 1999

PINARD (Estelle), COLLART (Jean-Luc), MALRAIN (François), MARÉCHAL (Denis). - De l'architecture à la hiérarchisation sociale du V^e av. J.-C. au III^e ap. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise, Oise. In : BRAEMER (Franck), CLEUZIQU (Serge), COUDART (Anick) éd. - *Habitat et sociétés* : actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998. Antibes : Éd. APDCA, 1999, p. 363-382.

Pion 1990

PION (Patrick). - De la chefferie à l'état ? Territoires et organisation sociale dans la vallée de l'Aine aux Ages des Métaux, 2200-20 av. J.-C. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES (VALBONNE, ALPES-MARITIMES). - *Archéologie et espaces* : actes des X^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 19-20-21 octobre 1989. Juan-les-Pins : Éd. APDCA, 1990, p. 183.

Piponnier 1982

PIPONNIER (Françoise). - Vivre noblement, en Bourgogne, au XIV^e siècle. In : SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Boüard*. Genève/Paris : Droz, 1982, p. 309-317. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes ; 27).

Portis, Passevant 1996

PORTIS (Larry), PASSEVANT (Christiane). - La théorie des élites de Vilfredo Pareto : usages politiques. In : KAIL (Michel), DELAUNAY (Jean-Claude), MURARD (Numa) réd. - *Citoyenneté et lutte de classes*. Paris : L'Harmattan, 1997, p. 175-178. (Numéro spécial de *L'Homme et la société : revue internationale de recherches et de synthèse en sciences sociales* ; 121-122). [Consultation du 03/06/2016]. < http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1996_num_121_3_2866

Prodeo 2007

PRODÉO (Frédéric) dir. - *Pineuilh*(Gironde), « *La Mothe* » : rapport de fouille. Pessac : Inrap GSO ; Bordeaux : SRA Aquitaine, 2007. 4 vol. (1800 p). (NB : accessible en ligne sur Inrap / Dolia).

Prodeo, Marembert, Massan 2006

PRODÉO (Frédéric), MAREMBERT (Fabrice), MASSAN (Patrick). - Pineuilh, La Mothe (Gironde) : une résidence aristocratique à la charnière de l'An Mil. In : BARRAUD (Dany), HAUTEFEUILLE (Florent), RÉMY (Christian) éd. - *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XV^e siècles : recherches archéologiques récentes, 1987-2002* : actes du Colloque Résidences du pouvoir, pouvoir de la résidence : travaux archéologiques récentes entre Loire et Pyrénées, X^e-XV^e siècles, tenu à Pau les 3, 4 et 5 octobre 2002. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2006, p. 419-424. (Supplément à *Archéologie du Midi médiéval* ; 4). [Consultation du 06/06/2016]. < http://www.persee.fr/doc/amime_1278-3358_2006_sup_4_1_1604

Prost 1996

PROST (Antoine). - *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Éd. du Seuil, 1996, p. 115. (Points. Histoire ; H225).

Putelat 2015

PUTELAT (Olivier). - *Les relations homme - animal dans le monde des vivants et des morts : études archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'Arc jurassien et de la Plaine d'Alsace. De la fin de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge*. Thèse de doctorat : Archéologie, Ethnologie, Préhistoire. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015. 1048 p.

Ravoire 2006

RAVOIRE (Fabienne). - Étude de la céramique des doubles latrines. In : COSTE (Marie-Claire) dir. - *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours : approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire*. Tours : FERACF, 2006, p. 87-112. (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France* ; 28).

Ravoire 2008

RAVOIRE (Fabienne). - Évolution du confort matériel dans les maisons paysannes sous l'ancien régime en Île-de-France, XVI^e-XVIII^e siècles : l'apport des sources archéologiques. In : TROCHET (Jean-René) dir. - *Maisons paysannes en Europe occidentale : XV^e-XXI^e siècles* : [textes issus du colloque tenu à la Sorbonne, 14-16 septembre 2006]. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 239-252. (Géographie).

Ravoire, Dietrich 2009

RAVOIRE (Fabienne), DIETRICH (Anne) dir. - *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle* : actes du colloque organisé par l'UMR 5594 (Dijon), l'Inrap et le Centre d'étude et de recherche du patrimoine de Sens, Sens, 8-10 janvier 2004. Caen : Publications du CRAHM, 2009. 451 p.

Razi 1980

RAZI (Zvi). - *Life, Marriage and Death in a Medieval Parish : Economy, Society and Demography in Halesowen 1270-1400*. Cambridge/London/New York : Cambridge university press, 1980, p.74, 84-85. (Past and present publications).

Rego (en cours)

REGO (Diane). - *Les élites au village, étude de la distinction sociale par les marqueurs archéologiques de part et d'autre de la Manche entre le X^e et le XVI^e siècle*. Thèse de doctorat (en cours). Caen : Université de Caen, en cours. (Sous la direction de Claire Hanusse (Unicaen) et de Christopher Gerard (Université de Durham, UK)).

Renard 2006

RENARD (Étienne). - Une élite paysanne en crise ? Le poids des charges militaires pour les petits alleutiers entre Loire et Rhin au IX^e siècle. In : BOUGARD (François), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) dir. - *Les élites au haut Moyen Âge : crises et renouvellements* : [actes du colloque organisé par l'École française de Rome les 6, 7 et 8 mai 2004. Turnhout : Brepols, 2006, p. 315-336. (Haut Moyen Âge ; 1).

Renoux 1994

RENOUX (Annie) dir. - *Palais médiévaux, France-Belgique : 25 ans d'archéologie*. Le Mans : Publications de l'Université du Maine, 1994. 185 p.

Renoux 2001

RENOUX (Annie). - Aux marches du palais : des mots, des concepts et des réalités fonctionnelles et structurelles. In : RENOUX (Annie) dir. - « *Aux marches du palais* » : *qu'est-ce qu'un palais médiéval ? : données historiques et archéologiques* : actes du VII^e Congrès international d'archéologie médiévale, 9-11 septembre 1999, Le Mans, Mayenne. Le Mans : Publications du Laboratoire d'Histoire et d'Archéologies Médiévales (LHAM)/Université du Maine, 2001, p. 9-20.

Robert 2011

ROBERT (Sandrine). - Des formes et des hommes. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 125, 2011, p. 13-17. Dossier « L'archéogéographie : un état des lieux et de leurs dynamiques », sous la direction de Magali Watteaux.

Robert 2011 b

ROBERT (Sandrine). - La ville de Pontoise au Moyen Âge : entre impensé et stratégie des élites. *Archéologie médiévale*, 2011, 41, p. 77-121.

Robert 2013

ROBERT (Sandrine). - De la Manche à Paris : les routes de la marée dans le Val-d'Oise de l'Antiquité au XVIII^e siècle [en ligne]. In : CENTRE POUR LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE. - HAL-SHS (*Sciences de l'Homme et de la Société*) [Ressource électronique]. Villeurbanne : CCSD, 2013. [Consultation du 03/05/2017]. < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/915955/filename/RobertMaree2013.pdf>

Robert, Verdier 2014

ROBERT (Sandrine), VERDIER (Nicolas) dir. - *Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéographes et archéologues en Île-de-France*. Tours : FERACF, 2014. 259 p. (Supplément de la *Revue archéologique du Centre de la France* ; 52).

Roberts 1964

ROBERTS (B.K.). - Moats ans mottes. *Medieval Archaeology*, 8, 1964, p. 219-222.

Roblin 1971

ROBLIN (M.). - *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franques*, Paris, 1971.

Roche 1997

ROCHE (Daniel). - *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII^e-XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 1997. 329 p.

Rodet-Belarbi, Van Ossel 2004

RODET-BELARBI (Isabelle), VAN OSSEL (Paul). - Les épingles à tête anthropomorphe stylisée : un accessoire de la coiffure féminine de l'Antiquité tardive. *Gallia*, 60, 2003, p. 319-369.

Rodet-Belarbi, Mallet 2008

RODET-BELARBI (Isabelle), MALLET (Franck). - Le travail du bois de cerf à Villeparisis, Seine-et-Marne : un dépotoir au sein d'un atelier de potiers du Bas-Empire. *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 45-46 2006/2007. [Consultation du 11/02/2016]. < <https://racf.revues.org/793>

Roesdahl, Verhaeghe 2011

ROESDAHL (Else), VERHAEGHE (Frans). - Material culture - Artefacts and daily life. In : CARVER (Martin), KLÁPŠTĚ (Jan) éd. - *Twelfth to sixteenth centuries. The Archaeology of medieval Europe*, vol.2. Aarhus : Aarhus University Press, 2011, p. 189-228. (Acta Jutlantica. Humanities Series ; 9).

Roux 1995

ROUX (Simone). - Les laboureurs de Paris à la fin du Moyen Âge. In : MORNET (Elisabeth) éd. - *Campagnes médiévales : l'homme et son espace : études offertes à Robert Fossier*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1995, p.724-731. (*Histoire ancienne et médiévale* ; 31).

Sanders et al. 2006

SANDERS (Lena), NUNINGER (Laure) coord., FAVORY (François), GARMY (Pierre), RAYNAUD (Claude), ROZENBLAT (Céline), KADDOURI (Lahouari), MATHIAN (Hélène), SCHNEIDER (Laurent) collab. - La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences. *M@ppemonde*, 83, n°3, 2006 [En ligne]. [Consultation du 02/01/2016] < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00110800>

Scheffer 2004

SCHEFFER (Marie-Eve). - *L'habitat seigneurial rural non châtelain de l'Ouest de la Sarthe, XII^e-XIV^e siècles : les résidences de la petite et moyenne aristocratie*. Mémoire de DEA : Archéologie des périodes Historiques. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004.

Schneider 2003

SCHNEIDER (Laurent). - Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune, Hérault. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 92, 2003, p. 9-16.

Schiffer 1987

SCHIFFER (Michael Brian). - *Formation Processes of the Archaeological Record*. Albuquerque, NM : University of New Mexico press, cop. 1987.

Schoffield 2007

SCHOFFIELD (Philipp). - Stratégies économiques et sociales des élites rurales dans l'Angleterre médiévale. In : MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) éd. - *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XXVII^e Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, 9-10-11 septembre 2005. Toulouse : Presse universitaires du Mirail, 2007, p. 229-241. (Flaran ; 27).

Séguier 2012

SÉGUIER (Jean-Marc). - Fermes, terroirs et territoires du deuxième âge du Fer à l'époque romaine dans le secteur Seine-Yonne (Seine-et-Marne). In : CARPENTIER (Vincent), MARCIGNY (Cyril) dir. - *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge* : [table ronde organisée par l'Inrap, l'UMR 6566-CREAAH et l'UMR 6273-CRAHAM, Caen, 8-9 octobre 2008]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 391-408. (Archéologie et culture).

Simpson, Webster 1972

SIMPSON (George Gaylord), Webster (Brooke). - Charter evidence and the distribution of mottes. In : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES MÉDIÉVALES (CAEN). - *Château-Gaillard 5 : études de castellologie médiévale : actes du colloque international tenu à Hindsgavl (Danemark), 1-6 Septembre 1970*. Caen : Centre de recherches archéologiques médiévales, 1972, p. 175-192. (Château-Gaillard ; 5).

Smail 2016

SMAIL (Daniel Lord). - *Legal Plunder : Households and Debt Collection in Late Medieval Europe*. Cambridge : Harvard University Press, 2016, 344 p.

Société de l'École des Chartes 1982

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES éd. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales : en l'honneur du doyen Michel de Bouüard*. Genève/Paris : Droz, 1982. XXI-406 p. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes ; 27).

Testart 2012

TESTART (Alain). - *Avant L'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*. [Paris] : Gallimard, 2012. 549 p. (Bibliothèque des sciences humaines).

Teichert 1993

TEICHERT (Manfred). - Hunting and fishing in Germania libera et romana during the Roman empire. In : DESSE (Jean), AUDOIN-ROUZEAU (Frédérique) dir. - *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps* : actes des XIII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 15-17 octobre 1992 : IV^e Colloque international de l'Homme et de l'animal, Société de recherche interdisciplinaires. Juan-les-Pins : Éd. APDCA, p. 411-420.

Theuws, Nelson 2003

THEUWS (Frans), JANET (L. Nelson). - *Rituals of Power : From Late Antiquity to the Early Middle Ages*. Leiden : Brill, 2000. VIII-503 p. (The transformation of the Roman world ; 8).

Thuet 2003.

THUET (Annick). - Un atelier de production de peignes en bois de cerf de la fin de l'Antiquité tardive à Saint-Clair-sur-Epte, Eure. In : RIDDLER (Ian) éd. - *Materials of manufacture : the choice of materials in the working of bone and antler in northern and central Europe during the first millennium AD*. Oxford : Archaeopress, 2003, p. 25-39. (BAR. International Series ; 1193).

Tollemer, Robillard de Beaurepaire, Blangy 1993

TOLLEMER (Alexandre), ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (Eugène de), BLANGY (Auguste de). - *Le journal du sire de Gouberville*, t. 1-3. Bricqueboscq (village du Pont de Neuville ; 50340) : les Éd. des Champs, 1993-. 419 p.

Toubert 1973

TOUBERT (Pierre). - *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. Rome : École française de Rome, 1973. 2 vol. (XXVII-1500 p.). (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 221).

Toubert 1990

TOUBERT (Pierre). - La part du grand domaine dans le décollage économique de l'occident, VIII^e X^e siècles. In : CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE DE FLARAN (VALENCE-SUR-BAÏSE, GERS). - *La croissance agricole du Haut Moyen Âge : chronologie, modalités, géographie* : 10^e journées internationales d'histoire, Flaran, 9, 10, 11 septembre 1988. Auch : diff. Comité départemental du tourisme du Gers, 1990, p. 53 – 86. (Flaran ; 10).

Treffort 1996

TREFFORT (Cécile). - Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^e au X^e siècle. In : GALINIÉ (Henri), ZADORA-RIO (Élisabeth) éd. - *Archéologie du cimetière chrétien* : actes du 2^e Colloque ARCHEA, Orléans, 29 septembre – 1^{er} octobre 1994 Tours : FERACF, 1996, p. 55-64. (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France* ; 11).

Treffort 2004

TREFFORT (Cécile). - L'interprétation historique des sépultures atypiques : le cas du haut Moyen Âge. In : BARAY (Luc), ARCHÉOLOGIE, TERRE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ (Dijon), CENTRE EUROPÉEN D'ARCHÉOLOGIE DU MONT BEUVRAY éd. - *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques* : actes de la table ronde... Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Bibracte/Centre archéologique européen, 2004, p. 131-140. (Collection Bibracte ; 9).

Trément 2005

TRÉMENT (Frédéric). – Panorama des campagnes arvernes à l'époque romaine. In : BOUET (Alain), VERDIN (Florence) éd. – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge : mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius éd., 2005, p. 111-126. (Mémoires / Ausonius ; 16).

Trément 2011-2013

TRÉMENT (Frédéric) dir. – Les Arvernes et leurs voisins du massif central à l'époque romaine : une archéologie du développement des territoires, t. 1-2. Clermont-Ferrand : Société des Amis des Universités de Clermont-Ferrand, 2011-2013. 2 vol. (512, 450 p.). (Revue d'Auvergne ; 600-601) (Revue d'Auvergne ; 606-607).

Trément 2013

TRÉMENT (Frédéric). – Romanisation et dynamiques territoriales en Gaule centrale : le cas de la cité des Arvernes (II^e s. av. J.-C. – II^e s. ap. J.-C.). In : FICHES (Jean-Luc), PLANA-MALLART (Rosa), REVILLA CALVO (Victor) éd. – *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain : Gallia et Hispania* : actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 24-47. (Mondes anciens).

Trochet 2006

TROCHET (Jean-René). - *Les maisons paysannes en France et leur environnement, XV^e-XX^e siècles*. Paris : Créaphis, 2006. 605 p.

Valais 1996

VALAIS (Alain). - Distré, Les Murailles. In : DRAC PAYS DE LA LOIRE. - *Bilan Scientifique de la région Pays de la Loire*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, 1996, p. 36-37.

Valais 1997

VALAIS (Alain). - *Distré, Les Murailles (Maine-et-Loire)* : rapport de fouille. Le Mans : Afan GO, 1997. 3 vol. (145 p.-[90-51] p. de pl.).

Valais 2002

VALAIS (Alain). - Le village carolingien des Murailles à Distré (49). *Archéologia*, 386, 2002, p. 58-66.

Valais 2006

VALAIS (Alain). - Le site des Murailles à Distré. *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (AFAM)*, 25, 2006, p. 28-29.

Valais 2009

VALAIS (Alain). - Un habitat d'élite à Distré. In : CATTEDDU (Isabelle). - *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge, V^e-IX^e siècle*. Paris : la Découverte, 2009, p. 38. (Archéologies de la France).

Valais et al. 2007

VALAIS (Alain), DEVALS (Christophe), GUÉRIN (Frédéric), MORÉNA (I.), PÉTORIN (Nicolas). - Les sites du haut Moyen Âge en Pays de la Loire. In : VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation* : actes des XXV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoïl, p. 191-204. (Europe médiévale ; 8).

Van Andringa 2008

VAN ANDRINGA (William). - La cuisine du sacrifice en pays gallo-romain. In : LEPETZ (Sébastien), VAN ANDRINGA (William) dir. - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires* : [actes de la table ronde tenue au Muséum national d'histoire naturelle, Paris, octobre 2002]. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 27-42. (Archéologie des plantes et des animaux ; 2).

Van Andringa 2012

VAN ANDRINGA (William). - Les dieux mangent aussi : religion et pratiques alimentaires en Gaule et Germanie romaines. *Pallas*, 90, 2012, p. 101-111.

Van Ossel 1992

VAN OSSEL (Paul). - *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*. Paris : Éd. du CNRS, 1992. (Supplément à *Gallia* ; 51).

Van Ossel 1997

VAN OSSEL (Paul). – La part du Bas-Empire dans la formation de l'habitat rural du VI^e siècle. In : GAUTHIER (Nancy), GALINIÉ (Henri) éd. - *Grégoire de Tours et l'espace gaulois : actes du congrès international*, Tours, 3-5 novembre 1994. Tours : FERACF, 1997, p. 81-91. (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France* ; 13).

Vauban 17..a

VAUBAN (S. le Prestre de). - *Traité de l'attaque et de la deffense des places* [Manuscrit] [en ligne]. [S.l.] : [s.n.], [17..]. 160 f.-33 pl. dépl. [Consultation le 29/03/2015]. < <http://cnum.cnam.fr/CGI/redir.cgi?FOLRESQE2>

Vauban 17..b

VAUBAN (S. le Prestre de). - *Traité de la deffense des places* [Manuscrit] [en ligne]. [S.l.] : [s.n.], [17..]. 216 p.-11 d. p. [Consultation le 16/05/2014]. <http://cnum.cnam.fr/CGI/redir.cgi?FOLRESQE3>

Verbrugghe 2004

VERBRUGGHE (Geert). - Sainte-Marie-du-Lac : le Village. *ADLFI : Archéologie de la France : Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004. [Consultation du 19/10/2015] le 19 octobre 2015. < <https://adlfi.revues.org/1139#quotation>

Verbrugghe 2005

VERBRUGGHE (Geert). - *Vestiges archéologiques d'un site fossoyé moderne en bordure du village Les Grandes Côtes (commune de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Marne) : rapport de fouille*. Metz : Inrap GEN, 2005. 145 p.

Verbrugghe 2007

VERBRUGGHE (Geert). - Deux sites champenois et leurs apports à l'occupation médiévale et moderne des sites fossoyés : « le château de la Cour » (commune de Sainte-Marie-du-Lac/Nuisement) et le terroir du « château de Longchamp » (commune de Perthes, Haute-Marne). In : *Medieval Europe Paris 2007 : Thème 4 – Archéologie moderne et contemporaine : session 1 – Du château à la ferme. Apports de l'archéologie préventive à l'archéologie moderne, France : 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne*, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3-8 septembre 2007 [en ligne]. [Consultation du 11/06/2016]. < <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/G.Verbrugghe.pdf>

Verhaeghe 1986

VERHAEGHE (Frans). - Les sites fossoyés du Moyen Age en basse et moyenne Belgique : état de la question. In : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson...* 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 55-86.

Verhulst 2002

VERHULST (Adriaan). - *The Carolingian Economy*. Cambridge : Cambridge university Press, 2002. 160 p. (Cambridge medieval textbooks).

Verslype 2007

VERSLYPE (Laurent) dir. - *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation : actes des XXV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, [Tournai, 17-20 juin 2004]. Montagnac : M. Mergoïl, 312 p. (Europe médiévale ; 8).

Viand, Delattre 2005

VIAND (Antide), DELATTRE (Valérie). – *Nanterre (Hauts-de-Seine), 31-41 avenue Jules Quentin / 16-20 avenue Benoît Frachon : de la Nécropole du III^e siècle avant notre ère au quartier d'habitat groupé de La Tène finale* : [rapport de fouille]. Pantin : Inrap CIF ; Saint-Denis : SRA Ile-de-France, 2005. 4 vol. (201, 298, 246, 79 p.).

Viret 2010

VIRET (Jérôme Luther). - La noblesse bas normande entre aspirations égalitaires et volonté de distinction : Argences et Camembert du XVI^e au XVIII^e siècle. In : JEAN-MARIE (Laurence), MANEUVRIER (Christophe) dir. - *Distinction et supériorité sociale : Moyen Âge et époque moderne* : actes du colloque de la Cerisy-la-Salle, 27-30 septembre 2007. Caen : Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, 2010, p.147-171.

Waro-Desjardins 1992

WARO-DESJARDINS (Françoise). - *La vie quotidienne dans le Vexin français au XVIII^e siècle : d'après les inventaires après décès de Genainville, 1736-1810*. Cergy-Pontoise : Éd. du Valhermeil ; [Pontoise] : Société historique de Pontoise, 1992. 543 p.-[8] p. de pl.

Watteaux 2003

WATTEAUX (Magali). - A propos de la «naissance du village au Moyen Âge» : la fin d'un paradigme ? *Études rurales*, 167/168, 2003, p. 307-318.

Watteaux 2007

WATTEAUX (Magali). - Proposition de relecture archéogéographique des rapports entre pouvoir, territoire et formes du paysage au Moyen Âge. In : RODRIGUEZ (Philippe), CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (SAINT-ÉTIENNE) éd. - *Antiquité-Moyen Âge. Pouvoir et territoire*, t. 1 : actes du colloque de Saint-Étienne, 7-8 novembre 2005. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 267-277. (Travaux du CERHI ; 6).

Watteaux 2011

WATTEAUX (Magali). - L'archéogéographie. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 125, 2011, p. 3-7. Dossier « L'archéogéographie : un état des lieux et de leurs dynamiques », sous la direction de Magali Watteaux.

Waha 1986

WAHA (Michel de). - Habitats «seigneuriaux» et paysage dans le Hainaut médiéval. In : BUR (Michel) dir. - *La maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson... 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, p. 95-111.

Weber, Freund 1971 (1922)

WEBER (Max). - *Économie et société*, texte traduit par Julien Freund. Paris : Plon, 1971, XXII-651 p. (Recherches en sciences humaines ; 27).

Wickham 1981

WICKHAM (Chris). - *Early medieval Italy : central power and local society, 400-1000*. London/Basingstoke : Macmillan press, 1981. XI-238 p. (New studies in medieval history).

Wickham 2005

WICKHAM (Chris). - *Framing the early Middle Ages : Europe and the Mediterranean, 400 - 800*. Oxford : Oxford University Press, 2005. XXVIII-990 p.

Wickham 2011

WICKHAM (Chris). - The Changing composition of early elites. In : BOUGARD (François), GOETZ (Hans-Werner), LE JAN (Régine) dir. - *Théorie et pratiques des élites au haut Moyen Âge : conception, perception et réalisation sociale*. Turnhout : Brepols, 2011, p. 5-18. (Haut Moyen Âge ; 13).

Wilkin 2010

WILKIN (Alexis). - Le patrimoine foncier des élites dans la région de la Meuse moyenne, jusqu'au XI^e siècle. In : DEVROEY (Jean-Pierre), FELLER (Laurent), LE JAN (Régine) éd. - *Les élites et la richesse durant le haut Moyen Âge* : [actes de la rencontre de Bruxelles des 13, 14 et 15 mars 2008, organisée par l'École française de Rome]. Turnhout : Brepols, 2010, p. 327-343. (Haut Moyen Âge ; 10).

Yvinec 1993

YVINEC (Jean-Hervé). - La part du gibier dans l'alimentation du haut Moyen Âge. In : DESSE (Jean), AUDOIN-ROUZEAU (Frédérique) dir. - *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps* : actes des XIII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 15-17 octobre 1992 : IV^e Colloque international de l'Homme et de l'animal, Société de recherche interdisciplinaires. Juan-les-Pins : Éd. APDCA, p. 491-504.

Yvinec 1996

YVINEC (Jean-Hervé). - Éléments de synthèse sur l'alimentation carnée durant le haut Moyen Âge dans le Douaisis. In : COLARDELLE (Michel) dir. - *L'homme et la nature au Moyen Âge : paléoenvironnement des sociétés occidentales* : actes du V^e Congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble, 6-9 octobre 1993. Paris : Éd. Errance ; Caen : Société d'archéologie médiévale, 1996, p. 30-35. (Archéologie aujourd'hui) (Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale ; 5). [Consultation du 26/01/2016]. < http://www.persee.fr/doc/ac-sam_0000_0000_1996_act_5_1_1_1086

Yvinec 1997

YVINEC (Jean-Hervé). - L'élevage au haut Moyen Âge en France du Nord et de l'Est : témoignages archéozoologiques. *Ethnozootecnie*, 59, 1997, p. 79-86.

Zadora-Rio 1985

ZADORA-RIO (Elisabeth). - Les essais de typologie des fortifications de terre médiévales en Europe : bilan et perspectives. *Archéologie médiévale*, 15, 1985, p. 191-196.

Zadora-Rio 2003

ZADORA-RIO (Elisabeth). - L'archéologie de l'habitat rural et la pesanteur des paradigmes. *Les nouvelles de l'archéologie*, n°92, 2003, p. 6-9.

ARCHEOLOGIE DES ELITES RURALES ORDINAIRES DANS LE BASSIN PARISIEN (III^e-XVIII^e siècle)

Cette thèse entend démontrer que l'archéologie, à travers la diversité des formes de l'habitat, permet d'enregistrer les niveaux les plus modestes des élites du monde rural médiéval et moderne et de reconnaître la diversité sociologique des cercles sociaux intermédiaires, aristocratiques comme paysans. La démarche a donc consisté à chercher dans l'ordinaire des pratiques sociales, dans les formes de l'habitat, dans les logiques spatiales, dans les choix économiques et culturels de ces acteurs, l'expression matérielle de stratégies d'ascension et d'ancrage social liées à l'exploitation et aux revenus de la terre. La première étape de cette analyse a été consacrée à une relecture historiographique des notions d'élites et de lieu de pouvoir, respectivement élargies au monde paysan et à une large variété de sites archéologiques. La deuxième partie présente, en se concentrant sur leurs caractéristiques élitaires, les sites du corpus, d'abord études de cas issues d'une pratique personnelle de l'archéologie préventive, puis sites de comparaison choisis dans un large Bassin Parisien. Enfin, la troisième partie est dédiée à une discussion sur la pertinence et la relativité des estimateurs archéologiques de la distinction sociale, adaptés à des contextes sociaux plus ambigus. Elle se conclut sur une ré-interrogation de nos modèles interprétatifs autour de la question de la faible lisibilité des petits sites élitaires ecclésiastiques du premier Moyen Âge et des processus d'acculturation d'élites en quête d'ascension et d'enracinement à la fin de l'Antiquité.

Mots-clefs : *Elites, Moyen Âge, période moderne, Bassin parisien, habitat rural, paysannerie, mobilité sociale, acculturation, distinction sociale, milieu, espace, longue durée, estimateurs, exploitation, consommation, comportements.*

ARCHAEOLOGY OF ORDINARY RURAL ELITES IN PARISIEN BASIN (IIIrd – XVIIIth c.)

This PhD seeks to demonstrate that archaeology, through variety of settlement types, can register the lowest levels of rural elite hierarchies and contribute to recognise the wide spectrum of intermediary social circles — aristocracy as peasantry. The approach aimed at looking for material expressions of strategies of social climbing and anchoring, associated with land exploitation and income. The criteria are sifted out from ordinary social practices, settlement structuration, spatial, economical and cultural choices of those groups. The first step of the analysis was dedicated to the historiographical revision of “elites” and “places of power” concepts, respectively broadened to the peasant world and to a wider sample of archaeological sites. The second step presents, by concentrating on their elite characteristics, the sites gathered in a corpus, first the case studies from a personal practice of preventive archaeology, then the comparison sites selected in the Parisian Basin. The third and final step discusses the relevance and the relativity of the archaeological estimators of social distinction adapted to smaller social scales. It concludes with a reinterrogation of our frames of interpretation on two issues: first, the low legibility of small elite sites engaged in an recycling economy, then the low legibility of acculturation processes of elites looking for social climbing and anchoring at the end of late Antiquity.

Key-words : *Elites, Middle Ages, Modern period, Parisian Basin, rural settlements, peasantry, social mobility, acculturation, social distinction, natural and living environments, social space, longue durée, estimators, farming, consumption, behaviour.*